

Université de Lille 1 – Sciences et Technologies
École doctorale SESAM

Thèse de doctorat en Sciences économiques

Présentée et soutenue publiquement par

Hélène L’HUILIER

Le 19 mai 2017

L’impact de projets locaux de RSE sur le développement humain durable. Applications à des projets menés par des multinationales au Nigeria et au Mexique.

Sous la direction de Florence JANY-CATRICE et Cécile RENOUARD.

Composition du jury :

Bruno BOIDIN, Maître de conférences, HDR – Université Lille 1.

Michaël GOUJON (rapporteur), Maître de conférences, HDR – Université d’Auvergne.

Isabelle GUÉRIN (rapporteuse), Directrice de recherche CNRS – IRD.

Gaël GIRAUD, Directeur de recherche CNRS – Centre d’Economie de la Sorbonne.

Florence JANY-CATRICE (co-directrice de thèse), Professeure des universités – Université Lille 1.

Cécile RENOUARD (co-directrice de thèse), Professeure, HDR – Centre Sèvres.

À Sarah

Remerciements

Les premières personnes envers lesquelles je suis reconnaissante sont les chiffonniers – *pepenadores, cartoneros, catadores* – et les autres travailleurs informels qui m’ont ouvert leur intimité, et pour certains, la porte de leur maison, le temps d’un entretien. Au long de mes terrains, j’ai été constamment étonnée par la simplicité avec laquelle ces femmes et ces hommes acceptaient de partager leur histoire de vie, souvent douloureuse, avec une inconnue. Au-delà des conclusions de recherche tirées des entretiens, ces rencontres m’ont beaucoup appris et touchée sur le plan personnel. A chacune et chacun de ceux dont j’ai croisé la route, *gracias, obligada!*

Je remercie vivement mes directrices de thèse pour la confiance qu’elles m’ont accordée, leur disponibilité et leur exigence au long de ce parcours. Florence Jany-Catrice m’a accueillie dans l’univers des économistes hétérodoxes à un moment de mon parcours de recherche où j’étais encore très imprégnée de croyances economicistes issues de mes années à l’ENSAE ParisTech et à Sciences Po Paris. Son œil acéré et bienveillant m’a grandement aidée à gagner une réflexivité critique et à remettre en cause beaucoup de ces croyances. Cet apprentissage s’est avéré indispensable pour le travail fourni dans cette thèse, et m’accompagnera également dans la suite de mes projets. Je ne peux que l’en remercier. L’enthousiasme de Cécile Renouard, sa réflexion sans relâche sur la façon de transformer nos sociétés et les rendre plus justes et plus soutenables, sans jamais douter en la capacité collective des êtres humains à faire émerger ce changement, ont constitué une réelle inspiration et le resteront.

J’adresse également mes remerciements aux membres du jury, qui ont accepté d’évaluer cette thèse : Bruno Boidin, Gaël Giraud, Michaël Goujon et Isabelle Guérin. Je suis honorée de pouvoir leur présenter mon travail.

Merci aux nombreuses personnes avec qui j’ai travaillé sur les évaluations de projets présentées dans cette thèse. Georgina a été d’une aide inestimable sur les terrains mexicains. Amanda Sheehan, Emeline Stievenart et Daniel Fujiwara (du réseau SROI) ont également participé à la conception et au suivi de ces terrains ; j’ai appris de chacun en

travaillant avec eux. Les enquêtes quantitatives du projet *Pepenadores* n'auraient pu voir le jour sans une équipe d'étudiants de l'Université Autonome de Basse-Californie ; je les remercie pour leur flexibilité et leur capacité d'adaptation à des conditions d'enquêtes parfois difficiles. Merci en particulier à Airam, Ana, Carlos, Diana, Fernando, Graciela, Hilda, Maribel et Oscar. Les échanges avec Hervé Lado, son expérience de terrain et sa connaissance fine de la culture locale ont été indispensables pour interpréter les données nigérianes ; je l'en remercie, ainsi que Gaël Giraud qui est avec Cécile Renouard à l'initiative de ces enquêtes, Aurore Fadonougbo, qui nous a aidés le temps d'un stage, Yves Mouvy et les enquêteurs locaux sans qui la collecte n'aurait été possible, et bien sûr, les habitantes et habitants des villages qui ont répondu à ces enquêtes. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les hommes et les femmes qui, au sein de Danone et de Total, ont suivi ces enquêtes et partagé leurs points de vue avec nous, et plus particulièrement envers Jean-Christophe Laugée, Diego Durazo et Sofía Díaz pour leur engouement pour la recherche. Un autre grand merci aux membres de l'Institut ESSEC IRENE pour l'appui institutionnel et administratif qui m'a été apporté au long de cette thèse, en particulier à Aurélien Colson, Brigitte Leroux, Hervé Bourdais, Anaïs Blanchard et Mélanie Gorin.

Je remercie le petit groupe de doctorants liés au programme CODEV, avec qui les échanges réguliers depuis des perspectives disciplinaires croisées ont été très fertiles : Swann, Rakesh, Cécile E., Pierre-Louis, Antoine, Laetitia, Ben-Éloge, ainsi que Raphaële et Fatma qui ont également contribué à ce travail collectif. Merci également aux doctorants du Clersé avec qui j'ai pu échanger ou débattre, et en particulier à Ilona, Sylvain et Lise, pour leurs retours précis sur mes travaux. Merci à Thomas Roca de l'Agence française de développement et à Camille Sutter de l'INSEE pour les discussions techniques au sujet des indicateurs de développement.

Merci à l'équipe de KiMSO, qui m'a récemment accueillie en faisant preuve de patience et de flexibilité : Emeline, Octavie, Christophe, Sabrina, Marion D., Marion V. et Sarah.

Je ne sais comment remercier ma famille, ma belle-famille et mes amis de m'avoir toujours encouragée dans mes projets, d'y montrer tant d'intérêt et, plus largement, de m'apporter joie et amour au quotidien. Merci en particulier à ceux qui ont participé à la relecture de cette thèse ou des articles qui y sont liés : Thibaud, Martin, Marine, Nathalie, Mathilde,

Swann, Antoine, Dominique et Alastair. Un immense merci à Martin, qui a été d'un soutien sans faille, que je l'abandonne plusieurs mois pour « aller voir des poubelles » ou que je lui impose de me partager avec la thèse pendant les week-ends et vacances dans la dernière ligne droite.

Enfin, merci à la petite puce qui m'accompagne sur la fin de ce parcours, bien au chaud dans mon ventre. Je ne sais pas si avoir deux cerveaux m'aura été utile, mais la perspective de son arrivée m'a motivée à aller au bout de la thèse et me réjouit pour les années à venir.

Titre : L'impact de projets locaux de RSE sur le développement humain durable. Applications à des projets menés par des multinationales au Nigeria et au Mexique.

Mots clés : approche des capacités, RSE, évaluation d'impact, cohésion sociale, méthodes mixtes.

Résumé : Le cadre juridique récent sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) conduit les multinationales à s'intéresser de façon croissante à la mesure de l'impact social de leurs pratiques. A partir de deux études de cas, cette thèse examine l'impact de projets de RSE sur le développement humain, notamment relationnel, des populations concernées. La première partie de la thèse est consacrée à la construction d'un cadre théorique. En faisant apparaître les hypothèses sous-jacentes aux indicateurs de développement, aux visions de la RSE et aux optiques de l'évaluation d'impact, des convergences et incompatibilités entre différentes postures caractéristiques de ces trois objets sont mises en avant. Cela me conduit à privilégier une méthodologie d'analyse fondée sur des méthodes quantitatives non expérimentales et sur des analyses qualitatives, qui mobilisent une approche multidimensionnelle du développement à partir de l'approche des capacités. La seconde partie de la thèse présente des applications empiriques fondées sur les évaluations d'impact de programmes sociétaux menés par Total au Nigeria et d'un projet de recyclage inclusif mené par Danone au Mexique. Les résultats empiriques montrent qu'au-delà de leur impact sur la pauvreté, ces projets ont des effets importants sur le tissu social. Est ainsi démontré l'intérêt de cadres évaluatifs qui font valoir des indicateurs non conventionnels et qui éclairent les chiffres par une compréhension qualitative des processus de changement et des rapports de force.

Title: The impact of local CSR projects on sustainable human development. Applications to projects conducted by multinationals in Nigeria and Mexico.

Keywords: Capability approach, CSR, impact evaluation, social cohesion, mixed methods.

Abstract: Given the recent legal framework on corporate social responsibility (CSR), multinational corporations show growing interest in measuring the social impact of their practices. Based on two case studies, this thesis examines the impact which CSR projects have on the affected populations' human development, including a measure of relational development. The first part of the thesis constructs the theoretical framework. Uncovering the assumptions underlying the three objects of study – development indicators, views on CSR and impact assessment approaches – reveals convergences and incompatibilities between different postures. This framework justifies the choice of a methodology based on the use of non-experimental quantitative methods joined to qualitative analyses, which mobilizes a multidimensional approach to development founded on the capability approach. The second part of the thesis presents two empirical applications based on the impact assessment of Total's societal programs in Nigeria and of a waste pickers inclusion project conducted by Danone in Mexico. The empirical results show that beyond their impact on poverty, these projects have important effects on the social fabric. This provides evidence for the value of evaluative frameworks which use unconventional indicators and which inform quantitative data with a qualitative analysis of the processes of change and the balance of power involved.

Sigles

3IE	<i>International initiative for impact evaluation</i>
BM	Banque mondiale
CAD	Comité d'aide au développement
CE	Commission européenne
CODEV	<i>Companies and development</i>
CONVAL	<i>Consejo nacional de evaluación de la política de desarrollo social (Mexique)</i>
EOCDF	<i>Eastern Obolo community development foundation</i>
ESSEC	Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales
ETVR	<i>Estación de transferencia y reciclaje</i>
FAO	<i>Food and agriculture organization</i>
FDE	Fonds Danone Écosystème
FEJ	Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
FMI	Fonds monétaire international
INEGI	<i>Instituto nacional de estadística y geografía (Mexique)</i>
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSS	<i>Instituto nacional do seguro social (Brésil)</i>
IRD	Institut de recherche pour le développement
J-Pal	<i>Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab</i>
MIT	<i>Massachusetts institute of technology</i>
NDDC	<i>Niger Delta development commission</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCHA	<i>Office for the coordination of humanitarian affairs (ONU)</i>
OIOS	<i>Office of internal oversight services (ONU)</i>
OIT	Organisation internationale du travail
ONU	Organisation des Nations unies
OPHI	<i>Oxford poverty and human development initiative</i>
PASA	Promotora ambiental
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SLRC	<i>San Luis Río Colorado</i>
UABC	Université autonome de Basse-Californie
UE	Union européenne
UNEP	<i>United nations environment programme</i>
UN-ESCAP	<i>United nations economic and social commission for Asia and the Pacific</i>
UNESCO	<i>United nations educational, scientific and cultural organization</i>
UNICEF	<i>United nations children's fund</i>
UNIDO	<i>United nations industrial development organization</i>
UNIFEM	<i>United nations development fund for women</i>
UNODC	<i>United nations office on drugs and crime</i>
UNRWA	<i>United nations relief and works agency for Palestine refugees in the Near East</i>

Abréviations

AC	Approche par les capacités
ACB	Analyses coûts-bénéfices
ACV	Analyse de cycle de vie
BES	Bien-être subjectif
CME	<i>Choice modeling experiment</i>
CS	Capital social
DD	Développement durable
DH	Développement humain
DID	Méthode des différences-en-différences
DSD	Développement socialement durable
EI	Évaluation d'impact
EIS	Évaluation d'impact social
ESS	Économie sociale et solidaire
FMN	Firme multinationale
GRI	<i>Global reporting initiative</i>
IDH	Indicateur de développement humain
KPI	<i>Key performance indicators</i>
MCO	Moindres carrés ordinaires
MoU	<i>Memoranda of understanding</i>
MPI	Indice de pauvreté multidimensionnelle
NRE	Loi relative aux nouvelles régulations économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OI	Organisation internationale
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non-gouvernementale
PANAS	<i>Positive affects negative affects score</i>
PEI	<i>Poverty exit index</i>
PET	Polyéthylène téréphtalate
PIB	Produit intérieur brut
QUIP	<i>Qualitative impact protocol</i>
RBU	<i>Recycling business unit</i>
RCI	Indicateur de capacité relationnelle
RCT	<i>Randomized controlled trial</i>
RDI	<i>Relational deprivation index</i>
REP	Responsabilité étendue du producteur
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SROI	<i>Social return on investment</i>
TPP	Théorie des parties prenantes
VI	Variable instrumentale

Sommaire

SIGLES	10
ABREVIATIONS	11
SOMMAIRE	12
TABLE DES ENCADRES, FIGURES ET TABLEAUX	18
INTRODUCTION GENERALE	21
1. LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES AU DEVELOPPEMENT	25
1.1. <i>Le rôle économique, politique et social des multinationales</i>	25
Le secteur privé, acteur majeur du développement économique au Sud	26
Les multinationales, acteur politique du développement	27
Différentes formes de RSE et leur rôle potentiellement transformateur	28
1.2. <i>Entreprises privées et développement humain</i>	29
Le mouvement du développement humain porté par les institutions internationales	29
Une prise en compte croissante des enjeux de développement autres qu'économiques par les entreprises multinationales	30
Pour une prise en compte accrue des aspects relationnels du développement	33
1.3. <i>Entreprises privées et évaluation d'impact social : mode ou vecteur de transformation des pratiques ?</i>	35
Montée en puissance de la question de l'impact dans le secteur privé et flou sur la notion	35
Soubassements théoriques de ces différentes visions de l'impact social	36
2. PROBLEMATIQUE ET LITTERATURE CONVOQUEE	38
2.1. <i>Problématique de la recherche</i>	38
2.2. <i>Une littérature pluridisciplinaire pour répondre à une question au croisement de différents champs</i>	39
3. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	41
3.1. <i>Cadre institutionnel : une recherche-action menée avec une équipe pluridisciplinaire</i>	41
Une recherche menée en lien avec une école de commerce et des entreprises	41
Positionnement de recherche et origine du projet de thèse	43
La place du terrain	46
3.2. <i>Cadre méthodologique : le choix de méthodes mixtes et d'une approche non expérimentale</i>	48
La thèse en chiffres	48
Le choix de méthodes quantitatives non expérimentales	51
Une méthodologie qualitative inspirée de Philippe d'Iribarne et complétée par une analyse des facteurs individuels et collectifs d'empowerment	55
4. PLAN DE LA THESE	58
PARTIE I – CADRE THEORIQUE	62
CHAPITRE 1. VISIONS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET OUTILS DE MESURE. LES APPORTS D'UNE APPROCHE PAR LES CAPACITES NOTAMMENT RELATIONNELLES	63
1. INTRODUCTION	63
1.1. <i>Trois critères de positionnement de l'approche du développement humain parmi les visions du bien-être social</i>	63
1.2. <i>L'émergence de la thématique du DH dans le paysage international</i>	66
2. DH, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, BIEN-ETRE, JUSTICE SOCIALE	72
2.1. <i>Croissance et développement économique</i>	73

2.2.	<i>Utilitarisme et Bien-être subjectif</i>	77
2.3.	<i>Justice et développement : les apports de Rawls</i>	80
3.	L'APPROCHE PAR LES CAPACITES ET LA CAPACITE RELATIONNELLE	84
3.1.	<i>Concepts clés de l'approche par les capacités</i>	84
3.2.	<i>Opérationnaliser l'approche : la liste de M. Nussbaum et l'indicateur MPI de l'OPHI</i>	87
3.3.	<i>Capacités et lien social : l'approche par la capacité relationnelle</i>	92
	Fondements théoriques de la CR.....	92
	RCI et Développement humain durable.....	96
	Aspects méthodologiques permettant de calculer le RCI	97
4.	CONCLUSION.....	99

CHAPITRE 2. THEORIES ET PRATIQUES DE LA RSE : D'UNE VISION ORIENTEE VERS LA PERFORMANCE ECONOMIQUE A LA MAITRISE PAR L'ENTREPRISE DE SES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIETAUX 101

1.	INTRODUCTION.....	103
1.1.	<i>Quelques éléments de définitions de la RSE par les entreprises elles-mêmes</i>	103
1.2.	<i>Évolution des cadres réglementaires sur la RSE</i>	107
2.	LES APPROCHES CONTRACTUALISTES DE LA RSE.....	113
2.1.	<i>L'approche néoclassique : l'objectif de l'entreprise est de faire du profit</i>	115
	Milton Friedman	116
	Gary Becker.....	118
	Jean Tirole.....	120
2.2.	<i>La théorie des parties prenantes</i>	124
	La RSE stratégique à partir de R.E. Freeman	125
	Le courant « Business Ethics » à partir d'Archie Carroll.....	129
3.	UNE RESPONSABILITE COLLECTIVE ENVERS LE BIEN COMMUN	132
3.1.	<i>Approches institutionnalistes de la RSE en sciences sociales</i>	132
	Rôle des institutions et régulation du capitalisme.....	133
	Responsabilité sociale des territoires, développement durable, et « redevabilité ».....	135
3.2.	<i>La traduction dans l'entreprise de l'idéal-type de responsabilité partagée vis-à-vis des impacts : un détour par la philosophie</i>	137
	Cécile Renouard : L'entreprise, un acteur politique	137
	François Vallaeys : Vers une « vraie » responsabilité, prospective et portée sur les impacts	140
4.	CONCLUSION.....	142

CHAPITRE 3. LES DIFFERENTES OPTIQUES DE L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL..... 144

1.	L'ÉMERGENCE ET LES ENJEUX DES ÉVALUATIONS D'IMPACT	145
1.1.	<i>L'évaluation d'impact : acte technique faisant appel à la neutralité d'un tiers ou construction sociale reflétant des choix politiques ?</i>	146
	Éléments de définition	146
	Quantifier l'impact : « Convenir, puis mesurer »	148
	La posture de l'évaluateur	150
1.2.	<i>Entreprises multinationales et évaluation d'impact social</i>	152
	Projet, programme, activité, structure	154
1.3.	<i>Les visions de l'évaluation d'impact par les Organisations internationales</i>	156
	La définition de la DAC.....	157
	Les interprétations accentuant la question du long terme et des effets globaux.....	158
	Les interprétations accentuant la question de la causalité.....	159
2.	LA VISION CAUSALE : QUELLE ALTERNATIVE AUX EXPERIMENTATIONS ALEATOIRES ?	164
2.1.	<i>La problématique de l'impact causal</i>	164
	Les approches de l'impact en évaluation des politiques publiques	164
	Évaluation d'impact ex post et contrefactuel	166
2.2.	<i>L'évaluation d'impact par expérimentation aléatoire</i>	169

Le principe des expérimentations aléatoires	169
L'émergence et le regain d'intérêt récent des expérimentations aléatoires	171
Quelle vision du développement derrière les expérimentations aléatoires ?	173
Une méthode privilégiant la technique et se revendiquant apolitique	175
Un ancrage dans l'économie comportementale	177
Utilitarisme dans les choix des projets et dans les estimations	180
2.3. Peut-on articuler une évaluation d'impact causale avec l'approche du développement humain durable ?.....	183
La vision de l'entreprise de Duflo et Banerjee	184
Expérimentations aléatoires et politique RSE	185
Pour une approche non expérimentale, mixte, fondée sur une vision systémique du développement et une vision politique de l'entreprise	187
3. LA VISION COMPTABLE : DE LA CONFORMITE A LA MONETISATION	189
3.1. Conformité et approche systématique des impacts	190
Etude de l'impact social par audit	191
Etude de l'impact social par évaluation	194
3.2. Valorisation et monétisation	197
Analyse coûts-bénéfices, analyse coût-efficacité, et SROI	197
Le cadre SROI	199
Différentes critiques de la méthode SROI.....	200
3.3. Quelle alternative à l'approche comptable ? Vers une réflexion qualitative autour de l'idée de double effet	203
4. LA VISION DE L'IMPACT COMME CONTRIBUTION DURABLE AU BIEN COMMUN	205
4.1. Impact social et utilité sociale dans le champ de l'économie sociale et solidaire	206
Évaluations d'impact social dans l'économie sociale et solidaire	206
Formes de légitimation des indicateurs	208
Définitions et tensions entre les formes de légitimation	208
Reflète de ces formes de légitimation dans le choix des outils de mesure	210
4.2. Pour des approches mixtes en évaluation de projets de développement	213
Remplacer les outils quantitatifs par du qualitatif pur	213
Intégrer l'analyse de processus et l'étude des dynamiques sociales aux évaluations d'impact	215
5. CONCLUSION.....	218
CONCLUSION DE LA PARTIE 1	222
PARTIE II – APPLICATIONS EMPIRIQUES	224
CHAPITRE 4. L'IMPACT DE PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE TOTAL AU NIGERIA SUR LA PAUVRETE CONVENTIONNELLE ET LES CAPACITES RELATIONNELLES DES POPULATIONS LOCALES	225
PREAMBULE.....	225
Le programme de recherche CODEV et ses terrains au Nigeria.....	225
Mon positionnement	228
Problématique et déroulé du chapitre	230
1. CONTEXTE	232
1.1. Activité pétrolière et programmes de RSE dans le delta du Niger.....	232
Industrie pétrolière au Nigeria.....	232
Législation et RSE des pétroliers au Nigeria.....	233
1.2. Les communautés étudiées à Onelga et Eastern Obolo	237
1.3. Les enquêtes de 2008 et 2012 à Onelga et Obolo	239
1.4. Statistiques descriptives : la population enquêtée à Onelga et Obolo	242
1.5. Comparaison temporelle de la situation sociétale à Onelga et Obolo	245
Pauvreté conventionnelle	247
Capacité relationnelle	248

2.	L'IMPACT D'UN PROGRAMME DE BOURSES ET FORMATIONS SUR LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE ET LA CAPACITE RELATIONNELLE A ONELGA (2012)	252
2.1.	<i>Contexte et données</i>	253
	Programme évalué.....	253
	Variables explicatives.....	254
	Composition de l'échantillon et variables de contrôle	256
	Variables expliquées	258
2.2.	<i>Stratégie empirique : Variables Instrumentales et Triples moindres carrés</i>	263
	Approche par les variables instrumentales (VI)	263
	Pertinence et validité des instruments	265
	Méthode des triples moindres carrés (3SLS)	267
2.3.	<i>Résultats</i>	269
	Impact sur les indicateurs agrégés et leurs dimensions.....	270
	Impact sur la probabilité d'être sous le seuil de pauvreté.....	273
	Décomposition par composantes	275
3.	L'IMPACT D'UNE INONDATION SUR LES CAPACITES RELATIONNELLES	280
3.1.	<i>Contexte et données</i>	280
	La plus grande catastrophe naturelle au Nigeria depuis 2002	280
	Capacité relationnelle et capital social	282
	Catastrophes naturelles et capital social dans la littérature	283
	Données	286
	Caractéristiques socioéconomiques de l'échantillon.....	287
3.2.	<i>Stratégie empirique : différences-en-différences</i>	290
	Variables d'intérêt	290
	Méthode des différences-en-différences	292
3.3.	<i>Impact de l'inondation sur la capacité relationnelle</i>	295
3.4.	<i>Répartition et effets de l'aide procurée par Total</i>	301
	Qui a reçu l'aide d'urgence ?	301
	L'aide a-t-elle accentué ou nuancé les effets de l'inondation sur le tissu social ?.....	303
	Discussion	306
4.	CONCLUSION.....	308

CHAPITRE 5. L'IMPACT D'UN PROJET D'EMPOWERMENT DES CHIFFONNIERS MENE PAR DANONE AU MEXIQUE SUR LA PAUVRETE CONVENTIONNELLE ET LA CAPACITE RELATIONNELLE 311

1.	L'UNIVERS DES CHIFFONNIERS : TRAVAIL INFORMEL ET LIEN SOCIAL.....	312
1.1.	<i>Les univers des chiffonniers dans le monde</i>	313
1.2.	<i>Entreprises privées et pepenadores informels : quelle collaboration ?</i>	316
	L'informalité au Mexique.....	316
	Le projet Pepenadores de Danone et celui de Metplas à San Luis Rio Colorado	317
1.3.	<i>Travail informel, lien social et organisation collective au Mexique</i>	319
	Chiffonniers et travailleurs salariés d'Ecosistemas de Mexicali	319
	Comparaison avec d'autres travailleurs informels.....	323
2.	CONTEXTE DE LA RECHERCHE	330
2.1.	<i>Le Fonds Danone Ecosystème et ses projets de recyclage</i>	331
	Danone et la RSE	331
	Le Fonds Danone pour l'Ecosystème	333
	Les projets de recyclage du Fonds Danone pour l'Ecosystème.....	335
2.2.	<i>Le projet Pepenadores</i>	336
	Contexte et description du projet Pepenadores.....	336
	Objectifs pour les différentes parties prenantes	339
	Liens avec la RSE de Danone.....	340
2.3.	<i>Les conventions de recherche entre Danone et l'ESSEC</i>	343
	La première convention entre Danone et le programme CODEV de l'ESSEC.....	344

Le projet Pepenadores et son évaluation	345
Les projets Cartoneros et Novo Ciclo.....	348
Mon positionnement	349
2.4. <i>Évaluation de l'impact du projet Pepenadores</i>	351
3. IMPACTS DU PROJET SUR LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE ET LA CAPACITE RELATIONNELLE	355
3.1. <i>Caractéristiques de l'échantillon et méthodologie retenue</i>	356
Données	356
Caractéristiques sociodémographiques des chiffonniers	357
Méthodologie : différences-en-différences et régressions linéaires	363
3.2. <i>Absence d'impact sur la pauvreté conventionnelle</i>	365
Actions du projet directement orientées vers la réduction de la pauvreté	366
Situation des chiffonniers en termes de pauvreté multidimensionnelle	366
Estimations de l'impact.....	369
3.3. <i>Impact sur la capacité relationnelle : vers un empowerment sociopolitique ?</i>	373
Une version du RDI adaptée au projet.....	373
Éléments du projet orientés vers le renforcement du lien social	375
Situation des chiffonniers en termes de capacité relationnelle.....	376
Estimations de l'impact du projet sur le RDI.....	379
3.4. <i>Eclairages additionnels sur l'empowerment sociopolitique</i>	389
Compléments quantitatifs	389
Éléments qualitatifs sur les leviers d'empowerment sociopolitique	391
Les représentations culturelles des pepenadores (à partir d'un travail de Philippe d'Iribarne)	392
4. COMPARAISON AVEC D'AUTRES REFERENTIELS : REVENU ET BIEN-ETRE SUBJECTIF	398
4.1. <i>Revenu et empowerment économique</i>	398
Pauvreté monétaire chez les pepenadores.....	400
Estimations de l'impact sur le revenu	400
Réception des résultats par l'entreprise.....	402
Interprétation à partir du matériau qualitatif.....	405
4.2. <i>Bien-être subjectif</i>	406
Statistiques descriptives sur le bien-être subjectif	407
Interprétation et éléments qualitatifs	411
4.3. <i>SROI, monétisation et Choice modeling</i>	414
Satisfaction de vie et monétisation.....	414
Choice modeling experiment	417
Limites de ces méthodes	419
5. LEVIERS DE CHANGEMENT D'ECHELLE ET ROLE DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL	422
5.1. <i>Leviers économiques, socioculturels et sociopolitiques d'empowerment</i>	422
Les enseignements du projet Pemulung : le décalage entre la vision initiale du projet et les représentations culturelles locales	424
Les enseignements du projet Cartoneros : un empowerment sur 15 ans lié à une organisation collective forte et à une politique municipale volontariste	425
Les enseignements du projet Novo Ciclo : la structuration d'un réseau et la transformation progressive des rapports de force au profit des coopératives de chiffonniers.....	429
Conclusions de la comparaison des quatre projets sur les leviers d'empowerment	434
5.2. <i>Insertion dans un cadre réglementaire promouvant la coresponsabilité d'acteurs privés et publics</i>	436
Des contextes institutionnels plus ou moins favorables à une transformation des pratiques	436
Des défis persistants pour une transformation plus structurelle	439
6. CONCLUSION.....	440
CONCLUSION DE LA PARTIE 2	442
CONCLUSION GENERALE	443
1. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA THESE	443

2.	APPORTS DE LA RECHERCHE ET DISCUSSION SUR LES LIMITES	446
	Apports théoriques, empiriques et opérationnels de la recherche	446
	Discussion sur les limites de la recherche.....	450
3.	PERSPECTIVES OUVERTES : QUELS LEVIERS DE TRANSFORMATION POSSIBLE ?.....	454
	Contre une vision uniquement additive du développement	455
	Pour une prise en compte du contexte institutionnel	457
	L'importance des contextes sociohistoriques et culturels.....	460
BIBLIOGRAPHIE		465
ANNEXES.....		488
	ANNEXE 1 : CONVENTIONS DE RECHERCHE ENTRE CODEV ET SES PARTENAIRES.....	489
	ANNEXE 2 : RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION STIGLITZ-SEN-FITOUSSI	490
	ANNEXE 3 : DEFINITIONS DE L'IMPACT PAR LES INSTANCES DE L'ONU	491
	ANNEXE 4 : CARTE DE LA ZONE ENQUETEE A ONELGA	494
	ANNEXE 5 : REPARTITION DES PROGRAMMES SOCIETAUX A ONELGA.....	495
	ANNEXE 6 : RESULTATS COMPLETS DU CHAPITRE 4, SECTION 2.3.	496
	ANNEXE 7 : TESTS DE L'HYPOTHESE DES TENDANCES PARALLELES DANS LES GROUPES INONDES ET CONTROLE (2008-2012)	502
	ANNEXE 8 : QUESTIONNAIRES (NIGERIA).....	505
	ANNEXE 9 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES SUR LES PEPENADORES	525
	ANNEXE 10 : QUESTIONNAIRES (MEXIQUE).....	532
	ANNEXE 11 : VERBATIM CARTONEROS ET CATADORES.....	545

Table des Encadrés, Figures et Tableaux

Encadrés

Encadré 1.1 : Les Objectifs du Millénaire (ONU, 2000) et leurs cibles à horizon 2015	68
Encadré 1.2 : Objectifs de développement durable de l'ONU	69
Encadré 1.3 : Principes de justice chez Rawls	81
Encadré 1.4 : Les capacités humaines centrales selon Martha Nussbaum.....	87
Encadré 2.1 : Réglementations et RSE, repères chronologiques	111
Encadré 2.2 : Coase (1937) et les approches contractualistes de la firme	114
Encadré 3.1 : Exemples d'usages d'évaluations d'impact aux niveaux « produit » (L'Oréal), projet (Danone), organisation (BNP Paribas).....	155
Encadré 3.2 : Formalisation de la question de l'inférence causale	167
Encadré 3.3 : Les référentiels de reporting extra-financier	193
Encadré 5.1 : Liste des indicateurs quantitatifs utilisés dans l'évaluation du projet <i>Pepenadores</i>	354
Encadré 5.2 : Pauvreté monétaire au Mexique et application aux <i>pepenadores</i>	399
Encadré 5.3 : Des préférences adaptatives ? Visites médicales et état de santé perçu	413

Figures

Figure 2.1 : Titres des rapports sociétaux des entreprises du CAC40	103
Figure 2.2 : De la vision managériale de l'entreprise à la vision des parties prenantes	126
Figure 2.3 : « Pyramide de Carroll » des responsabilités de l'entreprise.....	130
Figure 2.4 : Les responsabilités de l'entreprise (Renouard, 2015, p. 161).....	139
Figure 3.1 : Arbre de décision proposé par le groupe indépendant sur l'évaluation de la Banque mondiale (White et al., 2006).....	162
Figure 3.2 : Exemple d'application de l' <i>Outcomes Star</i> (repris de Stievenart 2012).....	211
Figure 3.3 : Théorie du changement d'un programme de repas scolaires	216
Figure 4.1 : Positionnement des installations pétrolières dans le delta du Niger	238
Figure 4.2 : Distribution des revenus à Onelga et à Obolo en 2012.....	244
Figure 4.3 : Positionnement des communautés affectées et non affectées par l'inondation	287
Figure 5.1 : Photos du centre de tri de Mexicali (prises en Janvier- Février 2014).....	338
Figure 5.2 : Positionnement géographique du site du projet et des sites témoins	352
Figure 5.3 : Représentation des privations par site sur les composantes du MPI en 2014	368
Figure 5.4 : Tendances historiques sur l'incidence du MPI par site.....	372
Figure 5.5 : Tendances historiques sur l'intensité du MPI par site	372
Figure 5.6 : Représentation des privations par site sur les composantes du RDI en 2014	378
Figure 5.7 : Tendances sur le score RDI par site.....	381
Figure 5.8 : Tendances sur la dimension « intégration aux réseaux » par site	382
Figure 5.9 : Tendances sur la dimension « relations privées » par site	383
Figure 5.10 : Tendances sur la dimension « engagement civique » par site	383
Figure 5.11 : Tendances sur la participation volontaire à des manifestations.....	386
Figure 5.12 : Tendances sur la participation volontaire à des grèves	386
Figure 5.13 : Tendances sur la participation à des groupes d'épargne.....	387
Figure 5.14 : Tendances sur la vulnérabilité aux abus d'autorité de leaders.....	390
Figure 5.15 : Tendances sur le revenu horaire individuel par site	401
Figure 5.16 : Tendances sur la satisfaction de la vie par site	410
Figure 5.17 : Tendances sur le sentiment d'utilité des expériences vécues par site	410
Figure 5.18 : Éléments les plus importants dans la vie des <i>pepenadores</i>	411

Tableaux

Tableau 0.1 : Terrains menés dans le cadre de la thèse	47
Tableau 0.2 : Données exploitées sur les programmes de Total au Nigeria	48
Tableau 0.3 : Données collectées auprès de chiffonniers sur le projet de Danone au Mexique.....	50
Tableau 1.1 : Composantes et dimensions du MPI	91
Tableau 1.2 : Composantes et dimensions du RCI (exemple des seuils du projet au Mexique).....	98
Tableau 2.1 : Utilisations du terme « impact » dans les rapports DD/RSE du CAC40.....	107
Tableau 2.2 : Positionnement des approches de la RSE sur les critères structurants	143
Tableau 3.1 : Positionnement des logiques de l'EIS sur des critères structurants.....	220
Tableau 4.1 : Taille de l'échantillon par zone et par date	241
Tableau 4.2 : Caractéristiques sociodémographiques des zones enquêtées.....	243
Tableau 4.3 : Dimensions, composantes et seuils du RCI appliqué au Nigeria	246
Tableau 4.4 : Dimensions et composantes du PEI et du MPI	246
Tableau 4.5 : Sortie de la pauvreté à Onelga et Obolo entre 2008 et 2012.....	248
Tableau 4.6 : Capacité relationnelle à Onelga et Obolo entre 2008 et 2012	249
Tableau 4.7 : Statistiques descriptives sur les 4 zones.....	257
Tableau 4.8 : Statistiques descriptives sur les composantes du MPI.....	261
Tableau 4.9 : Statistiques descriptives sur les composantes du RDI.....	262
Tableau 4.10 : Spécifications des instruments	265
Tableau 4.11 : Résultats des estimations de première étape par instrument.....	266
Tableau 4.12 : Impact des programmes d'emploi et formation sur l'intensité de la pauvreté conventionnelle et de la capacité relationnelle	271
Tableau 4.13 : Impact des programmes d'emploi et formation sur la probabilité d'être sous les lignes de pauvreté conventionnelle et relationnelle.....	274
Tableau 4.14 : Impact des programmes sur les composantes du MPI.....	275
Tableau 4.15 : Impact des programmes sur les composantes du RDI	276
Tableau 4.16 : Statistiques descriptives sur la pauvreté multidimensionnelle et la capacité relationnelle	288
Tableau 4.17 : Caractéristiques socio-économiques des zones avant inondation (2012)	290
Tableau 4.18 : Variables indépendantes : composantes spécifiques du RCI	292
Tableau 4.19 : Impact de l'inondation sur la première dimension du RCI.....	296
Tableau 4.20 : Impact de l'inondation sur la deuxième dimension du RCI.....	298
Tableau 4.21 : Impact de l'inondation sur la troisième dimension du RCI	299
Tableau 4.22 : Principaux contributeurs de la probabilité de recevoir de l'aide d'urgence	302
Tableau 4.23 : Impact de l'aide d'urgence sur la troisième dimension du RCI	305
Tableau 5.1 : Projet <i>Pepenadores</i> et responsabilité sociétale et environnementale de Danone.....	341
Tableau 5.2 : Nombre de <i>pepenadores</i> enquêtés en 2014 par site	352
Tableau 5.3 : Taille des groupes de <i>pepenadores</i> et de l'échantillon par site en 2014	357
Tableau 5.4 : Caractéristiques de l'échantillon par site en 2014	358
Tableau 5.5 : Statistiques descriptives par site sur le MPI et ses dimensions	367
Tableau 5.6 : Nombre de privations par site sur les composantes du MPI.....	368
Tableau 5.7 : Estimations MCO de l'impact du projet sur le MPI et ses dimensions	371
Tableau 5.8 : Version du RDI appliquée au projet <i>Pepenadores</i>	374
Tableau 5.9 : Score moyen par site sur le RDI et ses dimensions	377
Tableau 5.10 : Nombre de privations par site sur les composantes du RDI	378
Tableau 5.11 : Estimations MCO de l'impact du projet sur le RDI et ses dimensions.....	380
Tableau 5.12 : Estimations de l'impact du projet sur les composantes du RDI	384
Tableau 5.13 : Estimations de l'impact du projet sur les composantes du RDI	388
Tableau 5.14 : Estimations de l'impact du projet sur la vulnérabilité aux abus d'autorité de leaders pour le groupe <i>Unidos</i> à Mexicali.....	390
Tableau 5.15 : Statistiques descriptives par site sur le bien-être subjectif.....	407

Tableau 5.16 : Estimations (MCO) de l'impact du projet sur le bien-être subjectif.....	409
Tableau 5.17 : Comparaison de l'approche par le MPI et le RCI et de celle du SROI et du CME	421

Introduction générale

Entre les mois de novembre 2016 et janvier 2017, un département « Social x Business Impact » a été créé au sein de la chaire Entreprises et pauvreté d'HEC (le 9 novembre 2016), KPMG a conduit un « baromètre de la mesure d'impact social » (en novembre et décembre 2016), le Groupe Social Impact Network France a initié la rédaction d'un « manifeste sur l'évaluation d'impact social » (le 8 décembre 2016), tandis que la Fonda, l'Avise et le Labo de l'ESS lançaient une étude prospective de 18 mois sur la mesure de l'impact social dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (le 17 janvier 2017).

Dans le même temps, les deux premiers contrats à impact social étaient signés à Bercy (le 24 novembre 2016). La France S'Engage (LFSE) sélectionnait à travers la deuxième édition de son programme « LFSE au Sud » dix projets innovants couplés à des évaluations d'impact (le 7 novembre) ; le Ministère des Affaires sociales et de la Santé lançait la Fondation pour l'investissement social et le développement humain (FISO), qui vise à montrer l'efficacité des politiques sociales et des initiatives de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à travers des évaluations d'impact (le 17 janvier).

Du côté des entreprises multinationales, ces mêmes mois ont vu le report à 2017 de la transposition en droit français de la directive européenne 2014/95/UE sur le *reporting* RSE, qui impose la publication d'informations sur l'impact environnemental, sociétal et de gouvernance des grands groupes, initialement prévue avant décembre 2016. La proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales face aux impacts de leurs activités et de celles de leurs sous-traitants était adoptée à l'Assemblée nationale le 21 février 2017.

Au cours de cette période, le Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-Pal) se félicitait de l'atteinte du seuil de 1000 expérimentations aléatoires répertoriées par l'*American Economic Association* (le 20 décembre 2016) et Arthur Jatteau soutenait sa thèse de doctorat, qui développe une perspective critique sur cette méthode d'évaluation d'impact particulièrement en vogue, à l'ENS Cachan (le 5 décembre 2016). Une journée critique sur l'usage des expérimentations en économie était organisée à l'Université Paris Dauphine (le 28 novembre 2016). Le même jour, l'Avise animait un atelier sur la mesure de l'impact social

dans l'ESS dans le cadre de la rencontre organisée par l'association Resolis au CNAM. Le projet VISES (Valorisation de l'Impact Social pour l'Entrepreneuriat Social) menait les premières Rencontres de l'impact social à Charleroi en Belgique (les 24, 25 et 26 novembre 2016). Un colloque sur la mesure d'impact et l'impact des mesures était organisé à Lille par le GDR « Policy Analytics » et la ChairESS Hauts-de-France, et réunissait 140 académiques et praticiens (les 6 et 7 décembre 2016).

Ces événements reflètent l'intérêt croissant de différents secteurs – entreprises privées, fondations et secteur financier ; entreprises sociales et solidaires ; secteur public ; monde académique – pour la question de l'impact social, et la pluralité des acceptions et des usages de cette notion dans le paysage actuel. Bien que l'évaluation d'impact social se répande, elle recouvre des pratiques variées qui peuvent être mises au service d'intérêts divergents. Parmi les initiatives mentionnées, celles de LFSE, de la FISO ou encore du J-Pal peuvent être liées à une évolution des politiques sociales publiques et privées vers une politique de la preuve (*evidence-based policy*). Celles menées autour de KPMG ou de l'Avise reflètent un mouvement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire répondant à une demande accrue de réflexion de la part des financeurs sur l'utilité des activités menées. Les événements académiques portent une réflexion davantage critique par rapport à ces mouvements et aux outils de mesure qui les accompagnent. Quant aux propositions réglementaires sur les multinationales, elles traduisent une évolution de la définition juridique de la RSE vers la plus grande prise en compte par les entreprises de leurs impacts. Ceux-ci sont abordés comme les effets sociaux et environnementaux qu'elles induisent au long de leur chaîne de valeur et dont on peut les tenir responsables.

Ainsi se dégage une tension entre au moins deux enjeux et deux usages de l'évaluation d'impact social appliquée au secteur privé : (1) comme preuve que les activités sociales menées par une structure sont efficaces et/ou utiles¹, qu'elles apportent quelque chose de positif aux bénéficiaires ; et (2) comme vérification que la façon dont des activités économiques sont conduites n'induit pas d'externalités sociales négatives inacceptables. La tentation peut être grande, pour une firme multinationale (FMN), de considérer ces deux

¹ Ces deux enjeux – utilité sociale ou efficacité – engagent en réalité des visions différentes de l'évaluation d'impact, qui seront détaillées dans le corps de la thèse.

aspects comme indépendants. Evaluer l'impact d'une FMN reviendrait alors à vérifier d'une part qu'elle respecte les lois internationales (*compliance*) sur les conditions de travail de ses filiales et sous-traitants et à montrer d'autre part qu'à travers les activités sociétales ou philanthropiques qu'elle mène, des aspects de la vie des bénéficiaires sont améliorés, lui permettant de communiquer sur une forme d'engagement social. Une telle perspective est cependant potentiellement peu porteuse de transformation des modèles économiques. En effet, les réglementations sociétales internationales étant encore timides, les respecter n'empêche pas de perpétuer des pratiques économiques et commerciales pouvant avoir des conséquences écologiques et sociales très néfastes et qui ne pourront pas être compensées par des initiatives marginales de philanthropie.

L'enjeu est de lier les deux aspects de la réflexion que peuvent entamer des entreprises sur leur impact sociétal : la contribution au développement par des projets sociétaux, et la mise en pratique de leur responsabilité.

Comment, par les activités à dimension sociale qu'elles mènent, les entreprises contribuent-elles au respect des socio-écosystèmes avec lesquels elles interagissent ? Comment cela participe-t-il à leur responsabilité en tant qu'acteur économique et politique ?

Le cadre analytique que je souhaite fournir dans la thèse part d'une réflexion sur ce que sont le développement et la justice sociale, et sur le rôle qu'endossent (analyse positive) et doivent endosser (analyse normative) les entreprises multinationales pour y parvenir. Il s'agit d'articuler les impacts locaux de projets de RSE à une réflexion plus large sur les modèles des entreprises et sur leur contribution au développement soutenable.

C'est ce que cette thèse se donne comme objectif de faire, à partir de l'évaluation de projets de RSE menés par des multinationales dans des zones vulnérables. Deux études de cas, portant sur des projets menés par Total au Nigeria et Danone au Mexique, sont sollicitées à cette fin. L'impact de ces projets est étudié depuis une approche multidimensionnelle du développement s'intéressant particulièrement à la cohésion sociale.

L'étude de projets précis permet de s'attaquer à ces questions avec un ancrage dans des pratiques réelles de multinationales, en mettant en avant les leviers de changement, les

points de tension et les défis que ces pratiques soulèvent en termes de développement humain des populations concernées. Adopter une perspective politique plus englobante qu'une vision économiciste décloisonnée entraîne des choix dans les outils évaluatifs – ce que je montrerai.

Quelle contribution durable une entreprise pétrolière apporte-elle par ses programmes sociétaux au développement des populations locales des villages proches de sa zone d'implantation, dans le contexte d'un pays du Sud caractérisé par de fortes inégalités comme le Nigeria ? Une telle question gagne à être replacée dans un contexte macroéconomique et macroécologique de surexploitation du pétrole. Les travaux de Gaël Giraud ou de Jean-Marc Jancovici mettent en avant les contraintes de la dépendance à l'énergie de nos modèles de croissance (Giraud & Kahraman, 2014; Jancovici, 2015), la part croissante du fossile dans la consommation énergétique depuis cinq décennies, et les corrélations entre prix du pétrole et grandeurs macroéconomiques². Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent, à partir de l'établissement de plusieurs scénarii, l'impact prépondérant des énergies fossiles sur le réchauffement climatique (GIEC, 2014). Les conséquences sociales néfastes de l'activité pétrolière sur les populations locales résidant près des zones d'exploitation ont notamment été mises en lumière et dénoncées par les travaux d'ONG comme le CCFD-Terre Solidaire sur différents pays africains, comme la République démocratique du Congo (Manganella & Pommeret, 2013) ou le Tchad (Behalal & Margerit, 2012) mais également par des travaux académiques (Frynas, 2010; Watts, 2008). Le cas du Nigeria est particulièrement évocateur à cet égard puisque ce pays dépend grandement de la ressource pétrolière exploitée depuis plus de cinquante ans dans le delta du Niger et les rapports sociaux sont marqués par cette activité économique créatrice de rentes (Okonta & Douglas, 2003; Oyefusi, 2007; Renouard & Lado, 2012, 2013).

Comment une entreprise du secteur agroalimentaire soucieuse d'intégrer du plastique recyclé dans le conditionnement de ses produits peut-elle contribuer à l'*empowerment* des chiffonniers qui, au bout de la chaîne de valeur du plastique, le récupèrent sur une

² Le prix du baril à l'année N est corrélé à la croissance de l'année N+1 et au taux de chômage à N+3 (Source : <https://jancovici.com/transition-energetique/petrole/le-prix-du-petrole-gouverne-t-il-leconomie/>).

décharge ? Une telle question gagne ici aussi à être enchâssée dans un contexte contemporain plus large lié aux modes de production et de consommation. La production mondiale de plastique n'a cessé d'augmenter au cours des cinquante dernières années et totalise 300 millions de tonnes en 2013 selon l'institut Worldwatch. Massivement utilisés pour les emballages dans l'industrie de consommation, les plastiques mettent entre 100 et 1000 ans à se décomposer. Une mauvaise gestion de leur fin de vie a des conséquences sanitaires et écologiques dramatiques. La collecte et le recyclage des déchets permettent à de nombreuses personnes dans les pays du Sud de vivre, mais la réalité sociale derrière le travail informel de chiffonniers est souvent difficile, marquée par différentes formes de précarité et d'exclusion (Cirelli & Florin, 2015; Corteel & Le Lay, 2011). Parmi les acteurs contribuant puissamment à nourrir des modèles économiques « plastico-dépendants », les entreprises transnationales productrices de biens de grande consommation jouent un rôle décisif en générant une quantité importante de déchets plastiques. Un projet tel que celui étudié dans cette thèse et mené par une entreprise comme Danone doit alors être pensé comme une application de la responsabilité spécifique de cet acteur, qui est très liée à celle des pouvoirs publics encourageant ce mode de production ou promouvant au contraire des initiatives vers la transition écologique et sociale.

Dans ce qui suit, une remise en contexte des enjeux liés à la participation croissante du secteur privé au développement et à l'évaluation des initiatives menées en ce sens (section 1) m'amène à expliciter la problématique de la thèse et la littérature convoquée (section 2). Seront ensuite présentés le contexte institutionnel et méthodologique dans lequel ma recherche a été conduite (section 3) ainsi que l'architecture générale de la thèse (section 4).

1. La contribution des entreprises multinationales au développement

1.1. Le rôle économique, politique et social des multinationales

Par leur rôle économique et politique, les entreprises, en particulier multinationales, sont un acteur décisif du développement ou de la paupérisation des zones où elles sont actives. Elles conduisent par ailleurs de plus en plus d'actions de RSE ayant pour objectif spécifique le

développement humain de leurs zones d'influence, pour respecter des lois et règles en vigueur, pour des motifs stratégiques, ou encore par philanthropie.

Le secteur privé, acteur majeur du développement économique au Sud

En 2010, le chiffre d'affaires cumulé des dix premières multinationales mondiales dépasse le PIB cumulé de l'Inde et du Brésil, tandis que celui des 50 premiers groupes européens (3 500 milliards d'euros) représente 22% du PIB de l'Union Européenne (Merckaert & Nehl, 2010, p.23). Dans le même temps, si l'aide publique au développement (APD) progresse (135 milliards de dollars en 2014), elle le fait à un rythme plus lent que la croissance des flux privés vers les pays en développement : les investissements directs à l'étranger atteignent 778 milliards de dollars en 2013, soit plus de cinq fois le montant de l'APD (UNCTAD, 2014) tandis que la part de l'aide au développement transitant par des institutions financières privées ne cesse de croître, pour atteindre une prévision de deux tiers pour 2015 (Romero, 2014).

Ce poids croissant du secteur privé dans les pays en développement peut apparaître à la fois comme une opportunité et une menace pour les populations concernées. Opportunité, car les multinationales participent au développement économique à travers les mécanismes de taxation, l'emploi de salariés locaux et le recours à des sous-traitants, l'offre de produits auxquels les populations de ces pays n'avaient pas accès (initiatives *Bottom of the Pyramid* notamment) ou encore l'appui à la construction d'infrastructures (Belmounès & Verger-Lisicki, 2009). Menace, car la croissance du périmètre d'action de ces multinationales et les mesures de dérégulation qui y sont liées conduisent également à des délocalisations ayant des conséquences néfastes dans les pays du Nord (augmentation du chômage et de la précarité), à l'évasion fiscale et au recours accru à des paradis fiscaux, à des transformations des modes de consommation dans les pays du Sud, et à une baisse des standards sur les emplois délocalisés et sous-traités. Les réglementations actuelles ne permettent en effet pas encore d'assurer le suivi des conditions de travail des sous-traitants et salariés locaux tout au long des chaînes de valeur des multinationales.

Les multinationales, acteur politique du développement

Le poids économique des entreprises multinationales s'articule avec un rôle politique fort de ces acteurs : les pressions exercées par les lobbys à Bruxelles pour freiner des réglementations sectorielles, les négociations avec les États susceptibles d'accueillir des investissements industriels pour aménager des conditions fiscales avantageuses, ou encore les pratiques de diplomatie économique visant à favoriser les intérêts des champions économiques nationaux ; tout cela témoigne d'un véritable rôle politique des FMN.

L'adoption du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) en Europe dans le cadre des négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) témoigne de ce rôle. Le RDIE, déjà effectif dans d'autres pays, ouvre la possibilité à des entreprises de porter plainte contre des États lorsqu'elles considèrent que des décisions politiques sont en porte-à-faux avec des traités d'investissements préalables et nuisent ainsi à des investissements étrangers. Adopter un tel mécanisme dans un contexte où les institutions fonctionnent démocratiquement peut conduire une entreprise à être dédommagée par un État qui aurait pris une décision allant contre les intérêts économiques privés de la multinationale qui l'attaque. Un pétrolier ou un cigarettier peuvent par exemple attaquer des pays ayant pris des décisions contraignantes à l'égard de ces secteurs en vue de la transition énergétique ou d'objectifs de santé publique.

Dans une perspective plus optimiste, n'est-il pas envisageable que les entreprises multinationales s'emparent de ce rôle politique d'acteur dans la société, lié à leur poids économique croissant en se montrant proactives sur des sujets sociaux-environnementaux ? De rares entreprises se distinguent en ce sens, telle l'entreprise textile californienne Patagonia qui promeut des valeurs environnementales et éthiques ; elle a lancé une campagne « *Worn wear* » incitant les consommateurs à acheter des produits plus durables et à les faire réparer ou à réutiliser des vêtements déjà portés plutôt que de chercher à consommer toujours plus. Le modèle économique de l'entreprise repose sur des prix plutôt élevés, qui se justifient par la durabilité des produits. De telles initiatives restent rares, cantonnées à des entreprises de taille moyenne (Patagonia a un chiffre d'affaires d'environ 500 millions d'euros) et particulièrement engagées. Cependant, les avancées réglementaires,

la prise d'importance des certifications³ et la pression des sociétés civiles, de plus en plus concernées en Europe par les thématiques socio-environnementales, pourraient amener de plus grandes entreprises à se fixer un tel rôle. Etant donnée la taille de l'écosystème sur lequel ces multinationales peuvent influencer, elles sont un acteur de changement important.

Différentes formes de RSE et leur rôle potentiellement transformateur

La responsabilité sociétale des entreprises ne peut se limiter à des engagements volontaires envers les différentes parties prenantes avec lesquelles elles interagissent. Les évolutions relativement rapides des réglementations et normes depuis les années 2000 sur la question de la RSE (Pacte mondial, ISO 26000, Cadre « *Protect, respect, remedy* » de l'ONU, définition de la Commission européenne de 2011) font désormais de la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux une dimension majeure de la RSE. Ces avancées réglementaires, notamment à travers les régulations contraignantes de type *hard law* (par exemple à propos du devoir de vigilance), vont dans le sens d'une plus grande responsabilisation juridique (Martin-Chenut & Quenaudon, 2016).

Ce mouvement invite à adopter une vision institutionnaliste de la RSE, qui s'appuie sur une vision politique de l'entreprise. Plutôt que de définir la RSE comme un ensemble de relations contractuelles entre agents isolés – ce que font les approches contractualistes de la firme sur lesquelles s'appuie notamment la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984) – il s'agit de concevoir l'entreprise comme un acteur social et politique parmi d'autres. La RSE peut alors être perçue non plus comme un ensemble de pratiques des entreprises visant à répondre à des demandes isolées de leurs parties prenantes, mais comme une façon de transformer les rapports entre entreprise et société de façon plus large, grâce à un changement à la fois issu d'initiatives volontaires mais surtout lié à des évolutions institutionnelles. Les travaux d'économistes institutionnalistes (Postel & Sobel, 2011) entrent en résonance avec ceux de chercheurs en sciences de gestion (Capron & Quairel-

³ Le label B-corp en est un exemple.

Lanoizelée, 2015) et de philosophes (Renouard, 2007; Vallaëys, 2013) pour dessiner une vision transformatrice de la RSE.⁴

Les entreprises multinationales ne sont pas uniquement des acteurs économiques de taille mais ont également un rôle politique et sont attendues de façon croissante sur des thématiques sociales et environnementales. Dans les pays du Sud, leur rôle face au développement des zones dans lesquelles elles sont implantées n'est plus uniquement motivé par des engagements volontaires philanthropiques ou charitables, mais de plus en plus par des principes internationaux et des réglementations plus contraignantes.

1.2. Entreprises privées et développement humain

Le mouvement du développement humain porté par les institutions internationales

Les institutions internationales ont adopté depuis les années 1990-2000 une vision multidimensionnelle du développement, en particulier autour de travaux de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette vision appelle à dépasser, dans les politiques de lutte contre la pauvreté au Sud, l'approche par la croissance économique, pour s'intéresser à d'autres vecteurs importants de développement humain (éducation, santé, niveau de vie, qualité des institutions).

L'approche par les capacités (AC), développée par l'économiste Amartya Sen et la philosophe Martha Nussbaum (Nussbaum, 2008; Sen, 2000) est centrale dans la vision actuelle du développement promue par les institutions internationales. Le développement humain y est défini comme un processus complexe d'expansion des capacités des individus, c'est-à-dire des possibilités d'être et de faire qui s'offrent à eux et qu'ils valorisent. Elle met les plus vulnérables au centre de l'idée de progrès social, contrairement à l'approche fondée sur la croissance économique, qui postule que la prospérité économique globale d'une société est facteur d'une élévation du niveau de vie de tous, par ruissellement. L'approche des capacités suppose en effet que l'accès à des droits et biens essentiels dans des domaines tels que la santé, l'éducation ou encore la participation à la vie politique, devrait être garanti

⁴ Ces travaux sont présentés dans le chapitre 2.

pour tous, et c'est donc à partir de ce critère, plutôt qu'en étudiant l'évolution dans le temps de variables pouvant théoriquement croître indéfiniment (tel que le revenu), que la contribution au développement est évaluée.

Plusieurs auteurs du courant de l'AC formulent des hiérarchies entre les capacités. Nussbaum (2011), en particulier, propose une liste de dix capacités humaines centrales, chacune étant associée à des seuils envisagés comme un niveau minimum auquel tout être humain devrait avoir accès dans différents domaines afin d'accéder à une vie pleinement humaine. S'appuyant sur cette notion de seuils et sur la priorisation de domaines de la vie comme la santé ou l'accès à l'éducation, des outils ont été développés, autour du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), pour quantifier à travers des indicateurs l'évolution temporelle du niveau de développement humain. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) a ainsi été élaboré par le PNUD et l'Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI). Il s'appuie sur l'approche des capacités pour identifier une « population pauvre » à partir d'une approche multidimensionnelle fondée sur l'accès à des seuils qui représentent l'accès à une vie digne dans trois domaines : l'accès à l'éducation, la santé et le niveau de vie. Il est aujourd'hui mobilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la pauvreté au niveau international mais reste méconnu des entreprises et peu appliqué à des projets locaux. Le suivi d'un tel indicateur au sein de l'évaluation d'impact de projets de RSE fournirait pourtant des critères pour appréhender la situation de vie concrète des bénéficiaires et son évolution dans la durée. Cela permettrait d'aller au-delà d'approches de la pauvreté fondées sur des variables économiques, et de se centrer sur les apports de tels projets aux plus vulnérables à partir de l'accès à des seuils.

Une prise en compte croissante des enjeux de développement autres qu'économiques par les entreprises multinationales

Dans leurs discours, les entreprises multinationales se positionnent en réalité de plus en plus par rapport à l'approche multidimensionnelle du développement. Les exigences de *reporting* sociétal qui se développent depuis le début des années 2000 engagent d'ailleurs les grands groupes à s'emparer de ce type d'approches et à intégrer des critères extra-économiques à leurs outils de *reporting*.

Témoins de ce mouvement, les Objectifs de développement durable (ODD), définis par l'ONU en 2016 à horizon 2030 pour remplacer les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sont destinés non seulement aux gouvernements et à la société civile, mais également au secteur privé, là où les OMD (définis en 2000 à horizon 2015) étaient centrés sur l'aide publique au développement. L'ODD 17⁵ porte précisément sur la mise en place de partenariats pour la réalisation des objectifs, et appelle à la contribution du secteur privé dans le financement de secteurs clés (notamment infrastructures, énergie et technologies de l'information et de la communication) dans les pays du Sud. Il invite également à la coopération multipartite pour promouvoir des modèles de production et de consommation durables. Les multinationales commencent d'ailleurs à intégrer les ODD dans leur *reporting*. S'il est encore tôt pour voir émerger un infléchissement des pratiques, deux études montrent que dès 2016 (soit un an après la définition des ODD), 15 à 25% des entreprises françaises interrogées s'étaient déjà emparées des ODD en tentant de relier leurs pratiques sociétales à un ou plusieurs de ces objectifs dans leurs rapports RSE (B&L Evolution, 2016; Tennaxia, 2016). A titre d'exemples, Total insiste sur son programme Access to Energy en le présentant comme une façon de contribuer aux ODD 7 (sur l'accès pour tous à une énergie durable) et 13 (sur la lutte contre le réchauffement climatique) ; Veolia relie ses activités dans les pays du Sud à l'ODD 6 (sur l'accès pour tous à l'eau et à l'assainissement) ; tandis que des groupes comme Publicis et Airbus font apparaître sous forme de listes d'actions et d'indicateurs la cohérence entre leurs actions de RSE et plusieurs (sept et huit respectivement) des ODD.

Fin 2008, l'économiste Bruno Boidin écrivait : « Cette conception du rôle de l'entreprise [comme un co-acteur du développement] est relativement nouvelle par rapport à l'approche économique traditionnelle qui considère que la contribution des firmes au développement des pays pauvres et à revenu intermédiaire passe, avant tout, par l'influence de celles-ci dans la croissance et, de façon indirecte, dans le développement économique et social. » (Boidin, 2008, p.7). Aujourd'hui, les entreprises sont attendues, dans leurs rapports RSE / développement durable, sur un *reporting* sociétal mettant en évidence les actions mises en place pour contribuer au développement de leurs zones d'implantation ou pour compenser

⁵ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/globalpartnerships/>

les effets négatifs de leur activité sur l'environnement. Invitées par les institutions internationales à le faire, elles s'emparent d'outils tels que les ODD et les intègrent à leur *reporting*.

Si ce mouvement peut être vu comme un progrès en lien avec une plus grande prise en compte du rôle politique des entreprises comme co-acteurs du développement, il est toutefois porteur de tensions. En effet, les ODD présentent eux-mêmes des ambiguïtés. Bien que conçus dans une optique plus systémique que les OMD, avec des interactions entre les différents objectifs et cibles, ces ODD restent cloisonnés dans leurs usages. Leur reprise par des entreprises multinationales peut donc pour le moment être lue comme une adhésion à de grands principes, mais difficilement plus que cela. Les ODD couvrent par ailleurs de si nombreux domaines du développement durable (humain et écologique) qu'il est par ailleurs aisé pour une entreprise de faire le lien entre ses pratiques sociétales et la contribution à l'un des objectifs, sans remettre en question les fondamentaux des pratiques de production. A titre d'exemple, Unilever présente le fait d'ajouter des suppléments de fer dans les cubes bouillons vendus au Nigeria comme une façon de contribuer à la lutte contre l'anémie et donc à l'ODD 3 qui porte sur l'accès pour tous à la santé (B&L Evolution, 2016).

La référence à une vision multidimensionnelle du développement, au-delà de la croissance économique, par les entreprises multinationales, permet donc de guider leur *reporting* RSE. Ce positionnement gagnerait cependant à être articulé avec une analyse plus approfondie des actions réellement menées pour contribuer au développement humain des populations qu'elles influent à travers leur activité (sous-traitants et populations locales notamment). L'utilisation d'outils tels que les ODD ne semble pas suffisant à ce niveau local. Pour prendre les exemples développés dans la thèse, Total pourrait communiquer sur les programmes sociétaux menés au Nigeria, qui incluent la construction de centres de santé, l'attribution de bourses, ou encore le raccord à l'eau et au réseau électrique des communautés proches de sa zone d'implantation, en les présentant comme une contribution aux ODD 3 (accès à la santé), 4 (accès à l'éducation), 6 (accès à l'eau) et 7 (accès à l'énergie). Danone pourrait présenter le projet mené avec des chiffonniers au Mexique comme une façon de participer aux ODD 1 (lutte contre la pauvreté), 12 (modes de production et de consommation durables) et 13 (lutte contre le changement climatique). Ces grandes orientations – qui peuvent être utiles pour structurer les projets et les articuler avec d'autres acteurs privés et

publics – restent assez superficielles et ne permettent pas de connaître dans le détail les effets de ces projets sur les situations de vie des individus. C’est pourquoi il semble important de les articuler avec des analyses s’appuyant notamment sur des outils comme le MPI, qui, tout en restant dans le cadre d’une vision multidimensionnelle et englobante du développement, permettent de suivre la situation des individus concernés, en particulier les plus vulnérables.

Pour une prise en compte accrue des aspects relationnels du développement

La prise en compte du lien social dans les outils conventionnels de mesure du développement reste assez limitée. Le développement humain est pourtant un phénomène relationnel. Wu Hongbo, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, déclarait en novembre 2016 que « les ODD reconnaissent que le développement ne sera durable que s’il est inclusif », et que « poursuivre un développement fondé sur la justice sociale sera essentiel pour parvenir à un avenir socialement, économiquement et écologiquement durable pour tous »⁶. Dans les travaux de l’OPHI sur les dimensions manquantes de la pauvreté, l’isolation sociale est présentée comme une variable centrale rendant difficile un développement humain harmonieux (Samuel, Alkire, Hammock, Mills & Zavaleta, 2014). La capacité d’affiliation est d’ailleurs présentée par Nussbaum (2011) comme une capacité architectonique, qui influe sur le développement des autres capacités. Ces différents éléments⁷ laissent penser que s’intéresser aux impacts de projets de RSE sur le développement humain en intégrant des critères de durabilité nécessite de raisonner en termes de lien social, individuel et collectif.

Compléter le MPI par des outils permettant de mesurer l’évolution de la cohésion sociale dans les zones étudiées pourrait permettre de prendre en compte ces aspects relationnels du développement et d’intégrer un critère de durabilité à l’évaluation d’impact des projets de RSE menés par les multinationales. L’Indicateur de capacité relationnelle (RCI), développé par l’économiste Gaël Giraud et la philosophe Cécile Renouard, répond largement à cet

⁶ <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=38578#.WljVrVXhCM8>

⁷ Je reviendrai sur ces points en détail au chapitre 1.

objectif. L'idée de « capacité relationnelle » s'appuie sur une anthropologie relationnelle, qui considère que la pauvreté, le développement, la vulnérabilité ou l'exclusion ne peuvent s'exprimer uniquement en termes de conditions économiques et matérielles, mais sont également et avant tout des phénomènes socioéconomiques, sociopolitiques et culturels. Le RCI est un indicateur quantitatif composite fondé sur cette approche du développement et inspiré de la méthodologie du MPI : chaque composante est construite autour d'un seuil de privation. Ces composantes sont réparties dans trois dimensions : l'inclusion dans des réseaux socioéconomiques, les relations privées et l'engagement civique (Giraud, Renouard, L'Huillier, Martinière & Sutter, 2012).

Appliquer des outils de mesure de la pauvreté et de l'inclusion sociale comme le MPI et le RCI à l'évaluation d'impact d'activités sociétales menées par des multinationales dans le cadre de leur politique RSE permet de suivre précisément les évolutions des conditions de vie et des rapports sociaux des populations concernées qui font suite aux projets. Ces indicateurs présentent cependant des limites : s'ils permettent d'obtenir des informations chiffrées, ils ne donnent pas d'information sur la façon dont les seuils ont été atteints ou, au contraire, dont la situation a pu se dégrader sur tel ou tel critère de développement suite à des projets. Des leviers de développement et facteurs d'exclusions importants ne peuvent par ailleurs pas – ou difficilement – être appréhendés par des indicateurs chiffrés. En particulier, les indicateurs quantitatifs visant à opérationnaliser l'approche des capacités permettent généralement de mesurer des fonctionnements (*functionings*) effectifs, mais pas d'appréhender l'ensemble des capacités (*capabilities*) auxquelles l'individu aurait accès ni l'« agencéité » (*agency*) des personnes, c'est-à-dire leur capacité à agir conformément à leurs valeurs et leurs désirs. Coupler des outils quantitatifs et qualitatifs apparaît alors primordial dans la tentative d'opérationnaliser l'approche des capacités à l'analyse de projets spécifiques. L'analyse qualitative permet en effet d'apporter des éléments interprétatifs aux données chiffrées, de les éclairer par une analyse discursive, et d'aborder des angles morts des chiffres tels que l'espace des capacités et l'agencéité. C'est également à travers l'analyse qualitative que peut être faite l'articulation entre d'une part les projets de RSE étudiés et leur impact local, et d'autre part, les orientations stratégiques plus larges des entreprises concernées. Or, cette articulation est cruciale pour ne pas perdre de vue l'objectif de

contribuer par ces projets à une transformation des modèles des entreprises étudiées vers une plus grande responsabilité.

Une fois définis ces objectifs de contribution au développement humain durable par les entreprises, se pose la question de leur mesure : pourquoi les entreprises souhaitent-elles de plus en plus mesurer leur impact social, et quels présupposés se cachent derrière les différentes méthodes ?

1.3. Entreprises privées et évaluation d'impact social : mode ou vecteur de transformation des pratiques ?

Montée en puissance de la question de l'impact dans le secteur privé et flou sur la notion

L'évolution des réglementations sur la RSE au niveau national, européen, et international depuis le début des années 2000 va dans le sens d'un glissement de la question des initiatives volontaires de dialogue avec les parties prenantes à celle de la maîtrise des impacts sur les écosystèmes avec lesquels l'entreprise interagit à différents niveaux. Ce mouvement s'incarne d'abord dans les définitions de la RSE (ISO, 2010 ; Commission Européenne, 2011 remplaçant celle du Livre vert, 2001). Sur le plan des réglementations internationales, à un cadre juridique incitatif engageant les entreprises à entreprendre des démarches volontaires, se superposent désormais des cadres plus contraignants à partir de principes et de normes auxquels sont liées des obligations, notamment en termes de *reporting*.

La notion d'impact est donc centrale dans les nouvelles réglementations sur la RSE, mais sa définition et son périmètre sont flous, ce qui contribue sans doute à rendre ce vocabulaire facilement appropriable par les entreprises. Le terme « impact » est de plus en plus mobilisé dans les rapports RSE / Développement durable, et le nombre d'occurrences du terme portant sur les impacts sociétaux (par opposition aux impacts économiques, environnementaux, ou autres) a grandement augmenté entre 2009 et 2014⁸. Les usages sont variés et mettent bien en évidence la polysémie du mot. Alors que les impacts économiques

⁸ Une analyse des rapports RSE 2009 et 2015 des entreprises du CAC40 conduite au chapitre 2 permet d'appuyer ce point.

désignent principalement, dans le champ lexical des entreprises du CAC40, des grandeurs méso-économiques liées aux apports de l'activité dans un pays ou sur un territoire, et que les impacts écologiques sont relativement normalisés et abordés à travers une grille stable d'un rapport à l'autre (climat, eau, déchets, protection des écosystèmes, etc.), les entreprises du CAC40 utilisent les termes d'impact social pour qualifier trois phénomènes très distincts et qui ne sont jamais mis en lien dans ces rapports : les résultats de projets de RSE directement orientés vers un objectif de développement mais annexes à leur activité principale (ex : construction d'écoles dans une zone d'influence et nombre d'enfants concernés) ; des critères de *reporting* sur les pratiques des filiales ou des sous-traitants très simples, liés aux grilles de type GRI (proportion de femmes, emploi local, etc.) ; ou encore la contribution de l'activité à un objectif d'utilité sociale plus vaste (ex : financement d'entreprises à impact social, mais parfois aussi plus directement par la mention d'une « mission » de l'entreprise concernée en lien avec son cœur de métier).

Soubassements théoriques de ces différentes visions de l'impact social

L'évaluation d'impact renvoie, pour l'économie du développement *mainstream*, à la mise en évidence d'une relation de causalité entre un dispositif spécifique et des indicateurs de résultats simples, grâce à des méthodes quantifiées dont celle des expérimentations aléatoires est présentée comme la plus fiable par les acteurs dominants du champ : J-Pal et Banque mondiale notamment (optique linéaire-causale de l'impact). Dans le domaine des sciences managériales et des sciences politiques appliquées à la RSE, l'impact renvoie le plus souvent à l'imputation comptable des apports d'une activité et de ses externalités négatives, afin de répondre à la question de l'équilibre entre ces deux pôles (optique managériale-comptable de l'impact). Dans le champ de l'économie sociale et solidaire et la littérature plus large en sciences sociales, on trouve une vision de l'impact comme contribution durable au bien commun, qui confère une importance plus nette aux dimensions politiques de la mesure et aux processus permettant de mettre en évidence « ce qu'il faut compter et ce qui compte le plus » (Gadrey & Jany-Catrice, 2016, p. 10).

Une des hypothèses de cette thèse est que ces différentes logiques auxquelles peuvent répondre les évaluations d'impact de projets de RSE s'appuient sur des visions spécifiques de l'entreprise, de son rôle envers le développement, et de ce qu'est le développement.

En particulier, se distinguent d'un côté les approches raisonnant à partir de cadres théoriques utilitaristes, qui amènent à considérer les acteurs économiques comme des individus isolés, et les phénomènes sociaux comme des problèmes pouvant être traités un par un ; et, de l'autre, les approches partant de l'encastrement social des institutions économiques, qui justifient d'accorder de l'attention aux rapports de force et aux interactions entre les différents domaines du développement étudiés. L'hypothèse défendue est que les optiques linéaire-causale et managériale-comptable s'appuient sur la première approche, tandis que l'optique de l'impact comme contribution au bien commun est liée à la seconde.

L'approche retenue dans cette thèse, qui s'intéresse à l'impact local de projets de RSE, en cherchant à étudier leur potentiel de transformation systémique, est de mobiliser l'optique causale – actuellement plutôt associée à une vision utilitariste du développement – en la mettant au service de la vision de l'impact comme contribution durable au développement, abordé dans une perspective plus globale. Ainsi, c'est parce que cette réflexion plus large sur le rôle politique des entreprises et sur leur contribution au développement soutenable a eu lieu⁹ que les indicateurs du MPI et du RCI ont été retenus : ceux-ci sont utilisés en tant qu'outils permettant par leur combinaison de bien représenter la situation de vie et les rapports sociaux des personnes considérées, et non parce que les projets auraient des chances d'avoir un impact sur ces variables. Une telle réflexion sur ce qu'est le développement et comment les entreprises devraient y contribuer justifie les choix méthodologiques effectués pour les évaluations de la partie empirique de la thèse : *des méthodes mixtes avec une partie quantitative s'appuyant sur des méthodes non expérimentales et prêtant de l'attention aux processus et aux dynamiques sociales.*

⁹ Elle s'appuie sur des travaux menés par d'autres, notamment Cécile Renouard.

2. Problématique et littérature convoquée

2.1. *Problématique de la recherche*

Cette thèse s'intéresse donc, à partir d'études de cas empiriques, à l'impact de projets RSE menés par des entreprises multinationales dans des zones vulnérables. L'approche retenue repose sur une vision multidimensionnelle du développement accordant de l'importance au tissu social. Il s'agit de placer l'évaluation d'impact au service d'une réflexion sur la contribution de l'entreprise, conçue comme un acteur politique, au développement humain des personnes concernées par les initiatives évaluées. La problématique peut donc s'exprimer dans les termes suivants :

Dans quelle mesure des projets locaux de RSE menés par des multinationales dans des zones vulnérables ont-ils un impact sur le développement humain, notamment relationnel, des populations concernées ?

Une telle question de recherche présente des intérêts théoriques et opérationnels importants. En effet, comme je l'ai évoqué, le secteur privé s'intéresse de plus en plus à la question de la mesure d'impact, ce qui est lié aux évolutions récentes du cadre réglementaire international plaçant la question de la maîtrise des impacts sociétaux au centre de la notion de RSE, mais également à l'expansion de la preuve par le chiffre. L'évaluation des impacts sociétaux est aujourd'hui souvent abordée par les entreprises comme une question apolitique et essentiellement technique répondant aux logiques linéaire-causale ou managériale-comptable. Or, la vision plus compréhensive et systémique de l'impact comme contribution au bien commun peut être éclairante pour mener des évaluations d'impact incluant une mesure causale, même à un niveau local.

Le travail empirique réalisé dans le cadre de cette thèse, qui a pris la forme d'une recherche-action, a un intérêt opérationnel fort puisqu'il met en évidence sur des cas pratiques l'apport d'une vision relationnelle du développement et son applicabilité à l'évaluation d'impact de projets menés par des entreprises, ce qui était absent jusqu'à présent de la littérature. Sur le plan théorique, il enrichit la littérature sur l'évaluation d'impact de projets de développement, en la reliant à un champ de littérature sur la responsabilité des entreprises multinationales à l'égard des communautés affectées par leurs activités.

2.2. Une littérature pluridisciplinaire pour répondre à une question au croisement de différents champs

Si cette thèse se rattache clairement à une discipline, l'économie, répondre à la question qui la traverse m'a amenée à faire appel à des lectures dans différents champs disciplinaires, dont les principaux sont l'économie – néoclassique et institutionnaliste, la philosophie, la sociologie, les sciences de gestion, les sciences politiques et le droit. En effet, les différents objets étudiés (développement humain, responsabilité des entreprises, évaluation d'impact) sont chacun au croisement de plusieurs champs disciplinaires et la mise en regard des différents éclairages apportés par ces champs peut s'avérer très fertile. Il est notamment frappant de constater¹⁰ comment des champs disciplinaires différents (économie « *mainstream* », littérature managériale, sciences sociales plus large et philosophie) mobilisent les mêmes termes sur l'évaluation d'impact mais leur donnent des sens très différents. Confronter ces logiques distinctes et tirer de l'une et de l'autre des éléments permettant de nourrir une approche propre me semble être l'un des apports de cette thèse.

Par ailleurs, le sujet se prête à l'étude d'une quantité importante de littérature grise¹¹. La lecture des différents rapports sur le développement humain produits depuis les années 1990 par les institutions internationales, en particulier le PNUD et la Banque mondiale (BM), permet de retracer le mouvement ayant donné de la visibilité au concept de développement humain et à sa mesure à travers des outils multidimensionnels. La lecture et l'analyse de rapports développement durable / RSE d'entreprises du CAC40 ainsi que le recours à des textes juridiques me permet de montrer comment les réglementations donnent de plus en plus d'importance à la question des impacts sociaux et comment les multinationales s'emparent de la thématique. L'analyse de rapports produits par des institutions internationales (OCDE, ONU, BM, etc.) met en lumière l'absence de consensus sur ce qu'est l'évaluation d'impact mais également la montée en puissance de la logique causale ; tandis que le recours à des documents produits par des cabinets de conseil ou des bureaux d'études permet d'explicitier les méthodes d'impact pour lesquelles peu de littérature académique est disponible. Enfin la lecture de documents et rapports produits par Total et

¹⁰ Voir chapitre 3 de la thèse.

¹¹ Les documents évoqués dans les phrases suivantes sont respectivement mobilisés dans les chapitres 1, 2, 3, puis 4 et 5 de la thèse.

Danone (ou pour eux, par des prestataires) est l'un des outils sur lesquels je m'appuie pour les interprétations qualitatives des résultats de mes études d'impact empiriques.

Cette littérature a été mobilisée pour répondre spécifiquement à la problématique de la thèse, à savoir, dans quelle mesure des projets locaux de RSE menés par des multinationales dans des zones vulnérables ont un impact sur le développement humain, notamment relationnel, des populations concernées. Elle ouvre pourtant d'autres questions de recherche importantes, qui n'ont malheureusement pas pu faire l'objet de développements dans cette thèse, et ne sont traités que de façon annexe. C'est le cas de l'impact environnemental des projets étudiés.¹² Ce choix peut sembler étonnant puisqu'on mobilise dans cette thèse l'idée de « développement humain durable » pour qualifier l'approche du développement. La mention de la durabilité dans le titre est en réalité liée à l'attention portée au lien social, et l'approche pourrait également être qualifiée de « développement humain inclusif » ou de « développement humain, notamment relationnel », expressions utilisées de manière relativement substituables tout au long de la thèse.

Cette problématique et la définition du champ de la recherche ont été très liées à un contexte spécifique : celui d'une recherche-action menée en collaboration avec un laboratoire interdisciplinaire rattaché à une école de commerce. La section suivante précise ce contexte ainsi que les choix méthodologiques effectués dans la thèse.

¹² Les impacts environnementaux des projets sont mentionnés dans les parties explicitant le contexte et dans plusieurs interprétations qualitatives des chapitres 4 et 5. Ainsi, les mécontentements des populations locales au Nigeria et la méfiance à l'égard des pétroliers accusés de polluer leurs terres sont évoquées au chapitre 4, notamment lors de la partie portant sur l'inondation ayant affecté la zone. Cependant, je n'étudie pas de façon ciblée les impacts environnementaux de l'activité ni des projets de RSE menés par les pétroliers dans la zone, ce qui serait un tout autre chantier. Le projet de recyclage inclusif mené par Danone et qui fait l'objet du chapitre 5 a quant à lui un objectif écologique affiché, qui est d'accroître la part de plastique recyclé dans les bouteilles vendues par l'entreprise. Les enjeux environnementaux, ainsi que les limites d'un modèle promouvant l'économie circulaire mais toujours fondé sur des hypothèses de croissance des ventes, sont évoqués. Cependant, ces différents points ne font pas l'objet d'une analyse économique précise : il s'agirait, ici encore, d'un travail à part entière, qui requiert des connaissances techniques en sciences de l'environnement que je n'ai pas eu l'occasion d'acquérir durant cette thèse.

3. Contexte de la recherche

3.1. Cadre institutionnel : une recherche-action menée avec une équipe pluridisciplinaire

Une recherche menée en lien avec une école de commerce et des entreprises

Ma thèse a été écrite dans des conditions particulières : celles d'un travail en collaboration avec le programme de recherche CODEV (acronyme d'Entreprises et développement, ou « *Companies & Development* ») de l'ESSEC. Ce programme, rattaché à l'Institut IRENE, s'intéresse à la manière dont des entreprises multinationales peuvent contribuer au développement durable des zones où elles mènent leurs opérations, en particulier dans des contextes de grande fragilité économique ou sociale. Il a été créé en 2007 par Cécile Renouard, philosophe travaillant en particulier sur les enjeux de justice sociale et de développement local et sur la façon dont des entreprises multinationales peuvent y contribuer en lien avec leur responsabilité éthique et politique. Celle-ci a développé un cadre théorique sur les responsabilités de l'entreprise à partir de différents terrains auprès de filiales de grands groupes de différents secteurs – Total, Lafarge, Rio Tinto Alcan, Michelin, Unilever, Danone – et dans différents pays du Sud – Nigeria, Kenya, Ghana, Bangladesh, Inde, Indonésie (Renouard, 2007, 2013).

Le programme CODEV s'appuie sur des recherches de terrain de durée relativement longue (3 ans en moyenne) pour étudier, à partir de méthodes à la fois quantitatives et qualitatives, et en lien avec des équipes de recherche internationales, la façon dont la responsabilité d'entreprises multinationales est mise en pratique sur des cas précis.

Depuis la création du programme de recherche, des collaborations ont eu lieu avec différents chercheurs issus de plusieurs disciplines (économie, sociologie, etc.), dont Gaël Giraud (CNRS, Centre d'Economie de la Sorbonne), Jean-Luc Dubois (IRD) ou encore Philippe d'Iribarne (CNRS, Gestion et Société). Ces collaborations ont permis de consolider une approche originale de la mesure du développement humain dans des zones fragiles concernées par les activités d'entreprises multinationales, fondée sur des méthodes mixtes avec un appui théorique sur l'approche des capacités et une attention particulière accordée à la qualité du lien social. Un indicateur quantitatif visant à mesurer la qualité du tissu social, l'Indicateur de capacité relationnelle ou RCI, a ainsi été élaboré et testé à la fois sur des

données macroéconomiques (Giraud, Gupta, Renouard & Roca, 2015) et dans le cadre d'évaluations de pratiques sociétales menées dans différents contextes (Nigeria, Mexique, Indonésie, Inde) auprès de plusieurs entreprises multinationales (Total, Danone, Veolia).

De manière générale, le financement du programme CODEV repose sur des conventions de recherche avec différents partenaires : des entreprises multinationales soucieuses de mesurer l'impact de leurs activités ou de leurs projets de RSE (Total, Danone, Veolia) ; une association de développement (le CCFD – Terre solidaire) désirant étudier les conséquences de l'implantation de Michelin dans le Tamil Nadu sur le développement local ; l'Agence Française de Développement (AFD) souhaitant approfondir la mesure de la qualité du lien social à partir d'indicateurs quantitatifs (le RCI et un Indicateur de légitimité de l'État) ; un gestionnaire de fonds intéressé par le développement d'un indicateur de lien social au travail à partir du RCI (Meeschaert) ; et l'Association pour la réinsertion économique et sociale (ARES) s'intéressant à la notion de « Joint Venture Sociale ». Ces conventions sont résumées dans l'Annexe 1.

Les doctorants liés à CODEV ne suivent pas leur doctorat à l'ESSEC, mais dans des universités différentes, ce qui permet de créer des liens universitaires entre le programme CODEV et d'autres laboratoires – Sciences Po Paris, l'Ecole d'Economie de Paris (Université Paris 1), l'Université Lille 1, l'Université Paris VII, ou encore l'Université de Reims – Champagne Ardennes – et de favoriser les approches interdisciplinaires. Les conventions de recherche portent sur des productions académiques ou sur des rapports destinés aux entreprises : elles engagent le programme CODEV à travailler sur des sujets définis en concertation avec le financeur en amont, et à lui remettre des documents faisant état des conclusions de la recherche à l'issue des conventions et à des dates intermédiaires. Selon les cas, la méthodologie de terrain retenue pour obtenir ces conclusions est élaborée ou non en concertation avec les commanditaires. Les financements apportés au programme CODEV sont ensuite redistribués aux chercheurs collaborant sur ces sujets et aux doctorants participant aux différents projets de recherche, sous forme de financement par l'ESSEC de contrats doctoraux liant les doctorants et leurs laboratoires respectifs¹³. Cela permet aux contributeurs des projets de recherche de garder toute leur autonomie et leur

¹³ A l'exception de la dernière convention (ARES) qui devrait mener à un contrat CIFRE du doctorant concerné.

indépendance, ce qui est particulièrement important dans le cas des conventions signées avec des entreprises : Total ou Danone n'ont pas de droit de regard sur les hypothèses de recherche retenues par les doctorants dont les financements de thèse dépendent de leurs versements à CODEV, ni sur les conclusions finales, comme cela pourrait être le cas pour des contrats CIFRE. Dans la pratique, les résultats des recherches sont tout de même partagés et discutés avec les entreprises, ce qui est lié aux relations de confiance qui s'installent avec les différents interlocuteurs au bout de plusieurs années de collaboration.

Positionnement de recherche et origine du projet de thèse

Mon positionnement – institutionnel et intellectuel – face à l'objet de recherche a évolué au long de la thèse. J'ai rejoint l'équipe de CODEV en décembre 2012 dans le cadre d'un contrat d'assistante de recherche d'un an. Mes missions pour cette première année étaient alors de trois ordres. Il s'agissait d'abord de travailler à la consolidation du RCI, en proposant une adaptation de l'axiomatique sur laquelle repose le calcul, compatible avec les fondements éthiques et anthropologiques de l'indicateur et inspirée de la méthodologie de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) du PNUD, puis en testant à partir de données empiriques sur des enquêtes menées au Nigeria et sur la base de données Afrobarometer. Ma deuxième mission consistait à effectuer un travail économétrique à partir de bases de données constituées par une équipe de chercheurs liée à CODEV dans la zone d'implantation de Total au Nigeria¹⁴ afin d'obtenir des résultats quantitatifs sur l'impact des programmes sociétaux menés par les pétroliers dans la zone sur le développement humain, et les externalités de ce type de programmes sur le tissu social local, qui ressortaient des analyses qualitatives menées par CODEV dans la région. Enfin, cette année 2013 m'a amenée à participer à la conceptualisation d'une nouvelle évaluation menée par CODEV en lien avec un réseau international de consultants (le réseau SROI ou *Social Return on Investment*) à propos d'un projet mené par Danone auprès de chiffonniers au Mexique¹⁵. Cette première année a fait l'objet d'une phase exploratoire, avec notamment un premier terrain de deux

¹⁴ Celles-ci seront évoquées au chapitre 4.

¹⁵ Cette évaluation fait l'objet du chapitre 5.

mois, qui visait à vérifier la possibilité de conduire une évaluation mixte mobilisant des méthodes quantitatives non-expérimentales.

L'idée était que mon contrat débouche sur une thèse si les résultats de la phase exploratoire de l'évaluation du projet Danone concluaient à la mise en place d'une évaluation plus longue et rigoureuse ; et si mon intérêt pour le sujet se confirmait.

Durant cette année 2013 au sein du programme CODEV, ma posture m'a principalement amenée à faire de l'ingénierie de recherche, en travaillant sur des aspects techniques à partir de sujets définis par des chercheurs plus confirmés¹⁶. Le fait de travailler à partir de l'approche des capacités, et notamment sur l'Indicateur de capacité relationnelle, a été initialement dicté par les rencontres avec Gaël Giraud et Cécile Renouard, par leurs sujets de recherche et leurs convictions éthiques. Ce contexte conditionne grandement le cadre théorique que j'ai retenu pour ma thèse. Cependant, il n'est pas dû au hasard. Je connaissais déjà l'approche des capacités avant de commencer à travailler avec le programme CODEV, et j'étais attirée par les méthodes mixtes d'évaluation et déçue du peu d'occasion d'interroger les résultats quantitatifs dans le cadre des enseignements reçus lors de ma formation antérieure à l'ENSAE ParisTech et à Sciences Po. La rencontre avec les chercheurs liés au programme CODEV a donc été une façon de m'ouvrir à des approches académiques plus en adéquation avec mes convictions personnelles.

J'ai d'ailleurs eu, au sein de cette première année de recherche au sein du programme CODEV, l'occasion de travailler sur le projet mexicain avec des chercheurs, en particulier Daniel Fujiwara, qui raisonnaient à partir de grilles théoriques très différentes : l'approche du développement par le bien-être subjectif, et l'évaluation d'impact social (ou la mesure de la performance sociale) par le « retour social sur investissement » (*Social Return on Investment*, SROI). Cette opportunité de découvrir d'autres approches de la mesure du développement depuis l'intérieur (puisqu'en tant qu'ingénieure de recherche du projet, j'étais la personne chargée de la coordination des questionnaires d'enquête, puis de la

¹⁶ Il convient toutefois de préciser que les tâches qui m'ont été confiées lors de cette première année ne se restreignaient pas à un travail de « petite main » (nettoyage de base de données, création de variables, logistique de l'enquête), tel que peut par exemple être appréhendé un poste d'assistant de recherche dans un laboratoire comme le J-Pal (Jatteau, 2016). Au contraire, j'ai pu bénéficier dès le début d'autonomie et de liberté dans le choix des hypothèses de recherche, qui m'ont également plu, donné envie d'aller plus loin dans cette recherche et de m'engager dans une thèse.

production des résultats), et d'assister à de riches débats philosophiques et épistémologiques entre Cécile Renouard et Daniel Fujiwara, m'a permis de consolider mon opinion personnelle sur la question. C'est ainsi que j'ai décidé de travailler à partir de l'approche des capacités, notamment relationnelles, qui place les plus vulnérables au centre de l'analyse, intègre la question des rapports de force et ouvre le débat sur la nécessité de transformer les institutions, là où l'approche par le bien-être subjectif repose sur un cadre utilitariste postulant que le bien-être de tous peut être atteint à partir de la maximisation des préférences individuelles et où la recherche de ratios SROI implique de penser les effets sociaux, culturels et politiques d'un projet à partir de leur « valeur » économique et monétaire¹⁷.

La problématique a évolué au gré de la confrontation aux terrains et de l'approfondissement théorique du projet. Cela m'a amenée à me centrer sur les questions du rôle de l'évaluation, de la place de la quantification, de la façon de mesurer de façon chiffrée des objets généralement délaissés des approches conventionnelles du développement (tel que le tissu social) car difficilement « objectivables », mais également de l'importance d'éclairer les mesures quantitatives par des analyses qualitatives.

Le calendrier de mes trois années de thèse a eu des conséquences sur le contenu des recherches. Je présente, dans la suite, les différents terrains que j'ai menés au Mexique, et, plus brièvement, en Argentine et au Brésil. Ces terrains, leur préparation et leur suivi, ainsi que, dans les cas de Danone comme de Total, le calendrier des rapports à rendre aux entreprises, ont impliqué de prioriser l'un ou l'autre aspect (empirique, théorique, ou opérationnel) selon les périodes de la thèse. Ainsi, je n'ai pas pu mener de phase bibliographique à part entière avant de débiter mes terrains, mais j'ai fait des allers retours entre des périodes de consolidation du cadre théorique et des phases de terrain, les deux se nourrissant réciproquement.

¹⁷ Ces points sont développés dans les chapitres 1 et 3 de la thèse.

La place du terrain

Cette thèse s'appuie sur deux applications empiriques, pour lesquelles mon investissement sur le terrain a été très différent. Il s'agit des évaluations d'impact :

- de programmes sociétaux menés par Total au Nigeria (delta du Niger).

Dans la zone d'implantation de ses activités onshore, Total a développé différents programmes de RSE visant à améliorer le développement des populations locales via l'accès à l'électricité, la construction de routes, de centres de santé, l'attribution de bourses et de formations professionnelles, etc. Cette politique sociétale a été évaluée entre 2007 et 2013 par le programme CODEV de l'ESSEC. L'évaluation est fondée sur des méthodes mixtes, à travers des enquêtes quantitatives et des entretiens qualitatifs. J'ai exploité les données quantitatives collectées dans le cadre de cette évaluation pour analyser l'impact des programmes sur le développement, notamment en termes de sortie de la pauvreté et en termes de cohésion sociale. Je me suis également appuyée sur les analyses qualitatives effectuées par d'autres chercheurs pour éclairer mes résultats.

- d'un projet mené par Danone auprès de chiffonniers au Mexique (Basse Californie).

Les chiffonniers visés par le projet sont des travailleurs informels spécialisés dans la récupération et le tri de matériaux recyclables (carton, plastique, etc.) sur une décharge dans la ville de Mexicali (Basse Californie). Le projet consiste à leur offrir la possibilité de travailler sur un centre de tri, qui, d'une part, réunit de meilleures conditions de sécurité au travail que la décharge, et, d'autre part, inclut différentes interventions sociales – accès à l'éducation, informations sanitaires et visites médicales, événements culturels, accès à des programmes de lutte contre les addictions, etc. Une étude d'impact a été menée entre 2013 et 2015 par l'ESSEC et le SROI Network et s'appuie sur des méthodes mixtes, quantitatives (plus de 900 enquêtés) et qualitatives. J'ai participé à cette étude et passé 5 mois sur le terrain, répartis sur 3 voyages entre l'été 2013 et début 2015.

Un 4^{ème} terrain a été effectué, cette fois au Brésil et en Argentine, en avril-mai 2016, pour comparer la situation mexicaine avec celle d'autres projets de recyclage inclusif financés par le Fonds Danone Ecosystème, en termes de contexte institutionnel et notamment réglementaire (cf. Tableau 0.1).

Tableau 0.1 : Terrains menés dans le cadre de la thèse

Lieu	Dates	Durée	Objet	Données collectées
Mexique	Juin-Juil. 2013	2 mois	Phase exploratoire : design de l'évaluation du projet <i>Pepenadores</i>	Quantitatives et qualitatives
Mexique	Jan.-Fév. 2014	2 mois	Mesure d'impact à 18 mois du projet <i>Pepenadores</i>	Quantitatives et qualitatives
Mexique	Déc.14- Janv.15	1 mois	Restitution des résultats et terrain de suivi qualitatif complémentaire	Qualitatives
Brésil, Argentine	Avril-Mai 2016	15 jours	Comparaison des projets du <i>cluster</i> recyclage du Fonds Danone Ecosystème	Qualitatives

Mon engagement de terrain sur ces deux applications empiriques est très différent. En ce qui concerne les programmes de Total, je n'ai moi-même pas été sur le terrain au Nigeria, ce qui implique des limites évidentes dans ma capacité à interpréter finement les données. Cependant, les différentes interactions tout au long de mon travail avec des chercheurs ayant une connaissance fine du terrain, permettent de compenser en partie ces limites. Les projets de Danone ont au contraire fait preuve d'un investissement personnel fort sur le terrain, ce qui m'a permis de définir des hypothèses de recherche et d'affirmer un positionnement propre. J'ai coordonné des enquêtes menées sur des décharges auprès de centaines de chiffonniers, ce qui impliquait des conditions de terrains assez difficiles (début des journées d'enquêtes souvent très tôt pour éviter les grosses chaleurs, visites de lieux dangereux). Un tel investissement a pour corollaire une moindre neutralité, ce qui fait de ce travail une recherche-action engagée, où mon positionnement n'était pas de rechercher une neutralité et une objectivité visant à déterminer quelle est la manière la plus efficace d'améliorer tel ou tel aspect de la vie des chiffonniers, mais de réfléchir à la façon dont ce type de projets peut contribuer (par les rapports envoyés à Danone et par les productions académiques qui émanent de ces terrains) à une transformation durable des modèles de production d'un grand groupe.

3.2. Cadre méthodologique : le choix de méthodes mixtes et d'une approche non expérimentale

Cette thèse s'appuie sur des méthodes mixtes. La position choisie est de présenter des chiffres mais de toujours les croiser avec des analyses qualitatives qui permettent de leur donner corps et de les lier au contexte dans lequel ils s'insèrent. Cette partie applique déjà ces critères, en présentant quelques chiffres qui permettent d'avoir un premier aperçu du travail d'économétrie et de terrain réalisé, puis en proposant des explications analytiques qui permettent de recontextualiser les résultats et de comprendre comment les données ont été traitées, leur portée et leurs limites.

La thèse en chiffres

La première application empirique, celle portant sur les programmes sociétaux de Total au Nigeria, s'appuie sur différentes vagues d'enquêtes coordonnées par des chercheurs du programme CODEV. Celles-ci sont résumées dans le Tableau 0.2. Une première vague d'enquêtes a été conduite dans deux zones, l'une – Onelga – concernée par la production de pétrole onshore et par d'importantes dépenses sociétales des pétroliers, et l'autre – Eastern Obolo – concernée uniquement par la production offshore et par de moindres dépenses sociétales. Une deuxième vague a été conduite dans les mêmes communautés en 2012. Une troisième, en 2013, concerne un sous-échantillon de personnes à Onelga déjà interrogées en 2012, dont environ la moitié a souffert d'une inondation et l'autre a été épargnée.¹⁸

Tableau 0.2 : Données exploitées sur les programmes de Total au Nigeria

Vague d'enquêtes	Eastern Obolo	Onelga	TOTAL
2008	637	604	1 241
2012	571	518	1 089
2013	-	334 Dont inondés : 149 Dont contrôles : 185	334

¹⁸ Les détails méthodologiques sur ces enquêtes seront précisés en début de chapitre 4.

Ces données d'enquêtes s'articulent avec des données qualitatives de seconde main : principalement des entretiens semi-directifs individuels et parfois collectifs, menés (en anglais) par Cécile Renouard, Hervé Lado, et d'autres chercheurs liés au programme CODEV. Entre 2008 et 2013, cinq phases de terrains – dont deux exclusivement qualitatives – ont en effet été menées dans la zone, totalisant plus de 12 mois pour les chercheurs concernés (Renouard, Giraud, Lado, L'Huillier & Bourdais, 2014, p. 24). Sur la période 2010-2013, Hervé Lado recense 210 entretiens conduits en lien avec le programme CODEV auprès de membres des communautés, de représentants de groupes spécifiques, de salariés d'entreprises pétrolières ou encore de représentants des pouvoirs publics, dont 65 ont été enregistrés et retranscrits (Lado, 2014, p.20). J'ai eu accès à une dizaine de transcriptions d'entretiens et pu écouter quelques enregistrements audio, ce qui m'a permis de m'imprégner du contexte, mais je m'appuie principalement sur les interprétations de ces entretiens par les chercheurs les ayant exploités dans leurs différentes publications, ainsi que sur des verbatims cités dans la thèse d'Hervé Lado. Ayant par ailleurs participé à une dizaine de réunions au siège de Total portant sur la restitution de la recherche ou sur la préparation de la convention suivante (qui porte sur un modèle de prévision du risque sociétal), cette observation participante m'a aidé à comprendre la position de l'entreprise et de ses partenaires sur le sujet.

En ce qui concerne l'évaluation du projet de Danone au Mexique, trois terrains principaux ont été menés et sont résumés dans le Tableau 0.3. Plusieurs décharges ont été enquêtées dans différentes villes mexicaines afin de comparer l'évolution des situations sur le site du projet (Mexicali) et sur des sites témoins, en utilisant des données rétrospectives. Le premier terrain a été mené dans le cadre de la phase exploratoire du projet durant l'été 2013 ; il avait pour triple objectif d'établir un recensement des participants au projet à Mexicali, de définir des sites témoins et une méthodologie quantitative, et de caractériser et analyser les objectifs du projet à partir d'entretiens avec les parties prenantes. Le second terrain constitue la principale source de données, quantitatives et qualitatives ; il a été mené entre début janvier et mi-mars 2014. Une dernière vague de collecte de données quantitatives et qualitatives était prévue pour début 2015 ; en raison de changements dans le projet, elle a été remplacée par un terrain uniquement qualitatif ainsi que par le test d'une enquête

inspirée d'outils de marketing et menée par les chercheurs du SROI avec lesquels le programme CODEV a collaboré sur ce projet : le *Choice modeling experiment* (CME).

Au-delà de mon travail de coordination des enquêtes auprès de la dizaine d'étudiants mexicains ayant contribué à leur application, j'ai moi-même mené (en espagnol) un nombre conséquent d'entretiens et d'enquêtes au cours de ces terrains : 7 enquêtes de « census », 37 enquêtes exploratoires et une trentaine d'entretiens lors de la phase exploratoire en 2013 ; 23 enquêtes quantitatives, 33 enquêtes qualitatives et 25 entretiens approfondis avec des chiffonniers en janvier 2014 ; 15 enquêtes du CME et 16 entretiens approfondis avec des travailleurs informels et chiffonniers en décembre 2014 – janvier 2015.

Tableau 0.3 : Données collectées auprès de chiffonniers sur le projet de Danone au Mexique

Vague d'enquêtes	Type de données	Mexicali	San Luis RC	Gomez Palacio	Tijuana	Nezahualcóyotl	TOTAL
Juin-Juil. 2013	Census	292	-	-	-	-	292
	Enquête exploratoire	28	25	38	30	28	149
Janv.-Fév. 2014	Enquête quantitative	296	102	202	303	-	903
	Enquête qualitative	33	36	27	30	-	126
	Entretiens enregistrés	14	7	9	7	-	37
Déc. 2014-janv. 2015	Entretiens enregistrés	17	-	-	-	-	17
	Enquête CME test	16	-	-	30	-	46
	Enquête CME	-	-	-	95	-	95

A ces données collectées auprès de chiffonniers, s'ajoutent plus de 50 entretiens menés en anglais, en espagnol et en français entre 2013 et 2015 avec les différentes parties prenantes du projet, au sein de Danone, de l'entreprise partenaire PASA, de l'ONG présente sur le site, Mundo Sustentable, etc. Quelques-uns étaient enregistrés et retranscrits, mais la majorité ont plutôt fait l'objet de prises de notes en direct.

Enfin, un terrain de deux semaines a été conduit en avril-mai 2016 pour visiter des coopératives de chiffonniers soutenues par Danone dans le cadre de deux autres projets du Fonds Danone Ecosystème au Brésil et en Argentine. 11 entretiens avec des chiffonniers ont été menés dans chaque pays. Ceux-ci ont également été enregistrés et retranscrits. Une dizaine d'entretiens a également été menée dans chaque pays avec des parties prenantes des projets (Danone, ses partenaires et les pouvoirs publics).

Le choix de méthodes quantitatives non expérimentales

Les méthodes quantitatives utilisées dans la deuxième partie de cette thèse pour estimer l'impact de projets de RSE menés par Total au Nigeria et Danone au Mexique font appel à des techniques non expérimentales : régressions linéaires avec variables de contrôle, méthode des variables instrumentales (VI), méthodes des différences-en-différences (DID).

L'objectif de l'utilisation de techniques économétriques pour évaluer l'impact d'un dispositif est de mettre en évidence une relation de causalité entre l'action menée et ses effets, plutôt que des corrélations ou des co-occurrences entre deux phénomènes. Comparer des moyennes statistiques entre des personnes ayant participé au dispositif et des personnes non concernées, ou étudier l'évolution des moyennes avant et après le dispositif chez le bénéficiaires, présente des biais qui empêchent de prouver que les différences observées sont liées au dispositif : les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ne sont souvent pas comparables avant leur entrée dans le dispositif ; l'évolution avant-après mesure à la fois les effets du dispositif et les autres changements historiques liés au contexte dans lequel évoluent les bénéficiaires. L'enjeu est alors de corriger, grâce à des techniques plus ou moins complexes, ce type de biais.

Différentes méthodes empiriques permettent de répondre à cette question. On distingue les expériences aléatoires des méthodes non expérimentales¹⁹.

¹⁹ J'utilise dans cette thèse l'expression « non expérimental » plutôt que celle de « quasi-expérimental », qui suppose d'accepter implicitement l'hypothèse selon laquelle les méthodes expérimentales constituent un « gold standard » dont les autres méthodes doivent se rapprocher.

Les expériences aléatoires, promues notamment par le laboratoire J-Pal rattaché au MIT, consistent à tirer au sort, avant la mise en place du dispositif, les personnes y ayant accès, puis à comparer les résultats sur des indicateurs simples après le dispositif entre le groupe de bénéficiaires (« groupe test ») et le « groupe témoin »²⁰, composé des « malchanceux » du tirage au sort. Pour les promoteurs de cette méthode, elle permet d'éliminer tous les biais en faisant appel au hasard, qui rend comparables les groupes traité et témoin à partir d'une certaine taille d'échantillon. La méthode a cependant d'importantes limites, liées notamment aux présupposés éthiques sur lesquels elle repose, à son applicabilité, à son coût ou encore aux usages qui en sont faits.

Les méthodes non expérimentales ont pour principale différence avec celle des expérimentations aléatoires qu'elles ne supposent pas de manipuler les êtres humains pouvant accéder à un programme social, mais travaillent à partir de situations réelles et s'appuient sur des techniques économétriques pour contrôler les biais liés aux différences entre bénéficiaires et non bénéficiaires du programme²¹.

- *Régressions linéaires avec variables de contrôle*

La méthode des régressions linéaires, appliquée à l'évaluation de projet, suppose de disposer d'une vague de données portant sur la situation, une fois le projet terminé, de ses bénéficiaires et de personnes socio-démographiquement proches mais non bénéficiaires. Elle consiste à modéliser sous forme de fonction linéaire la relation entre le projet (noté T pour « traitement », et valant 1 pour les participants et 0 pour les témoins) et un indicateur de résultat (noté Y et représentant par exemple le revenu, ou le niveau de confiance en la communauté), en incluant comme paramètres de la fonction les autres variables qui pourraient influencer sur les différences de résultat entre bénéficiaires et non bénéficiaires (représentés par un vecteur X incluant par exemple l'âge, le sexe, le statut social, etc.).

²⁰ Le vocabulaire utilisé par les promoteurs de cette méthode renvoie à la sémantique des expérimentations cliniques médicales.

²¹ Les principales méthodes existantes (expériences naturelles, régressions sur discontinuité, différences-en-différences, variables instrumentales, *matching*, régressions linéaires avec variables de contrôle) sont résumées au chapitre 3. Je me centre plus particulièrement ici sur celles que j'utilise dans cette thèse.

L'avantage principal de cette méthode est que les données requises sont généralement simples à obtenir : elle est donc presque toujours applicable. Cependant, les estimations de l'impact fondées uniquement sur cette méthode peuvent être biaisées, puisque les variables de contrôle ne peuvent porter que sur des caractéristiques observables des populations, alors que d'autres caractéristiques, inobservables (par exemple, la motivation ou l'honnêteté), peuvent influencer sur la décision des personnes de participer ou non au dispositif et ainsi expliquer les différences de composition entre les groupes. C'est pourquoi, lorsque cela est possible, le recours à des techniques s'appuyant sur des hypothèses plus restrictives permet d'obtenir des estimations plus rigoureuses de l'impact au sens causal.

- *Variables instrumentales*

La méthode des variables instrumentales repose sur des variations exogènes d'une variable appelée instrument (Z) qui influe sur la probabilité de participer au dispositif ($P(T=1)$), mais qui n'a pas d'effet indépendant du dispositif sur les indicateurs de résultat (Y). Autrement dit, cette méthode repose sur l'existence d'une variable Z qui n'a d'effet sur Y qu'à travers son effet sur T . Des variables de contrôle (X) peuvent être utilisées dans un modèle reposant sur la méthode des variables instrumentales.

Cette méthode permet de contourner les biais liés à l'endogénéité du traitement auxquels celle des régressions linéaires est confrontée, et donc d'obtenir des estimations plus robustes de l'impact au sens causal. Elle suppose cependant de disposer, en plus des données requises pour une estimation linéaire, d'une ou généralement de plusieurs variables pouvant servir d'instruments, et de vérifier, à l'aide de tests statistiques, que les hypothèses concernant la validité de ces instruments sont réunies. Cette méthode est utilisée pour estimer l'impact de programmes de bourses et de formations proposés par les entreprises pétrolières sur le niveau de pauvreté et de développement relationnel des bénéficiaires au Nigeria ; l'instrument utilisé est la nature du partenariat des communautés avec les pétroliers (zone « hôte » ou « non hôte » de Total ou d'Agip).²²

²² Ces estimations sont présentées dans le chapitre 4. La méthode a également été testée dans le cadre de la phase exploratoire de l'évaluation du projet de Danone au Mexique (chapitre 5) en comparant les chiffonniers

- *Différences-en-différences*

La méthode des « différences-en-différences » compare l'évolution d'un indicateur de résultats Y entre un groupe de bénéficiaires et un groupe témoin avant et après la participation des bénéficiaires au dispositif. Pour que cette méthode permette d'obtenir une estimation robuste de l'impact causal du dispositif, plusieurs hypothèses doivent être réunies. D'abord, le dispositif doit être exogène : si tout l'échantillon a initialement le choix de participer ou non et que groupe de bénéficiaires et le groupe témoin se constituent en fonction de critères endogènes, la comparaison des évolutions dans le temps ne permettra pas de distinguer l'effet du projet de celui de ces critères. C'est pourquoi la méthode est souvent appliquée sur des groupes bien distincts selon un critère spécifique (zone géographique, critère d'âge, etc.). Une seconde hypothèse importante est celle des « tendances parallèles », selon laquelle les groupes bénéficiaire et témoin présentent des trajectoires historiquement parallèles avant le démarrage du dispositif sur les indicateurs de résultats. Lorsque cette hypothèse est vérifiée, on peut alors induire qu'en l'absence du dispositif, les bénéficiaires auraient continué à suivre une trajectoire parallèle à celle du groupe témoin, et qu'une différence significative par rapport à cette trajectoire s'explique par leur participation au dispositif.

Lorsque ces hypothèses sont respectées, la méthode des DID permet d'obtenir des estimations sans biais de l'impact du dispositif. Les données nécessaires pour pouvoir utiliser cette méthode sont cependant plus difficiles à obtenir que pour une estimation linéaire, puisque deux vagues (avant et après) sont requises pour chaque population (traitee et témoin), à quoi s'ajoutent des données historiques pour pouvoir tester l'hypothèse des tendances parallèles. Je l'utilise pour estimer l'impact sur le tissu social local d'une inondation ayant touché plusieurs communautés à Onelga et de l'aide procurée par Total à une partie des victimes. Les vagues de données de 2012 et 2013 sont mobilisées, ainsi que celle de 2008 pour vérifier l'hypothèse des tendances parallèles. J'applique également cette méthode pour étudier l'impact du centre de tri construit par Danone et ses partenaires sur

travaillant sur le site de tri de Mexicali à ceux restés sur la décharge, et en utilisant comme variable instrumentale la relative proximité entre le domicile des chiffonniers et le lieu du projet d'une part ou la décharge d'autre part, mais n'a finalement pas été retenue, les tests de validité de l'instrument n'étant pas concluants.

l'*empowerment* des chiffonniers mexicains.²³ Ne disposant pas de données portant sur la situation des groupes avant le projet, ces estimations s'appuient sur des données rétrospectives, reconstituées au moment de la vague d'enquête de 2014. Elles sont articulées avec des estimations par la méthode des régressions linéaires avec contrôle afin de prendre en compte les biais liés à l'usage de questions rétrospectives.

Une méthodologie qualitative inspirée de Philippe d'Iribarne et complétée par une analyse des facteurs individuels et collectifs d'empowerment

Les méthodes qualitatives utilisées pour chaque application empirique ont des points communs. Les éléments méthodologiques suivants portent sur les entretiens menés sur les projets Danone auxquels j'ai directement participé ; pour le projet Total, je m'appuie sur les analyses de Cécile Renouard et Hervé Lado, dont la méthodologie qualitative est très proche de celle suivie sur les projets Danone.

Les différents volets qui composent la partie qualitative des évaluations sont des entretiens individuels semi-directifs – voire ouverts – approfondis avec des bénéficiaires des projets et des personnes au profil proche ; des focus groupes avec ce même type de populations ; des visites du domicile et des rencontres avec les familles de personnes ayant participé aux projets ; des entretiens semi-directifs avec les parties prenantes des projets ; de l'observation participante ; l'analyse de documents internes aux entreprises.

Les entretiens avec les chiffonniers ciblés par les projets duraient une heure en moyenne : entre 40 minutes et deux heures, selon la disponibilité des personnes interrogées et leur volonté de parler, avec également des différences selon le pays (notamment au Brésil où une traduction en direct du portugais à l'anglais rallongeait les entretiens).

Les thématiques abordées visaient à retracer l'histoire personnelle et le parcours professionnel des personnes interrogées ; en particulier, leur enfance, leur famille, leurs études, leur vie conjugale, leur trajectoire professionnelle, leurs conditions de travail, leur inclusion sociale et leur situation économique, leur accès aux prestations sociales et aux

²³ Ces deux applications empiriques sont respectivement présentées dans les chapitres 4 et 5.

services publics. Cependant, au-delà de ces thématiques, l'objectif des entretiens était d'obtenir des récits de vie le plus ouverts possible, et notamment d'illustrer des traits généraux par des éléments concrets en discutant de faits quotidiens ou d'évènements précis de leur vie avec le plus de détails possible, afin de pouvoir analyser les représentations culturelles qui sous-tendent les discours des personnes. Les entretiens étaient dans la mesure du possible menés par deux enquêteurs, dont une personne locale – au Mexique, il s'agissait des étudiants ayant aidé pour les enquêtes quantitatives. Cela permettait, d'une part, d'éviter les problèmes de compréhension (termes familiers ou patois régional, etc.) et, d'autre part, de pouvoir creuser plus profondément des sujets spécifiques pour lesquels une connaissance fine du contexte mexicain pouvait être nécessaire (politique ou corruption par exemple). Les entretiens étaient menés sur le lieu de travail des personnes interrogées, mais dans des conditions assurant une intimité suffisante pour que la personne se sente à l'aise pour partager des histoires personnelles. Ils étaient entièrement enregistrés et retranscrits, par des étudiants mexicains ayant participé aux enquêtes de terrain pour les entretiens menés en espagnol (au Mexique et en Argentine), et par un brésilien bilingue pouvant ainsi retranscrire à la fois les parties en portugais et en anglais pour ceux menés au Brésil.

L'analyse des entretiens avec des chiffonniers mexicains a été menée d'abord en lien avec le cabinet de sociologie mexicain Bitacora Social, puis elle a fait l'objet d'une étude approfondie par le sociologue français Philippe d'Iribarne (CNRS, laboratoire Gestion et Société) pour répondre à une demande de Danone²⁴. L'analyse des entretiens avec d'autres travailleurs de l'économie informelle au Mexique et celle des entretiens du Brésil et de l'Argentine ont été réalisées par moi-même.

Philippe d'Iribarne résume sa méthode de travail sur le matériau qualitatif à travers la métaphore de « l'épluchure d'un oignon »²⁵. Elle consiste à d'abord s'imprégner de l'ensemble à partir d'une première lecture de tous les entretiens, en surlignant ou en prenant en note tous les éléments intéressants (première couche). Puis, une deuxième

²⁴ Cette demande était liée à une relation plus longue entre le programme CODEV et le laboratoire Gestion et Société de Philippe d'Iribarne : Cécile Renouard avait participé au séminaire de Philippe d'Iribarne dès 2004 pour les analyses de travaux de terrain au Nigeria et au Kenya, puis une convention avec Danone sur un projet en Indonésie avait amené le programme CODEV à travailler avec Anda Djoehana du laboratoire Gestion et Société, pour réfléchir à l'articulation entre approche des capacités et lecture interprétative de la culture.

²⁵ Echanges méthodologiques personnels avec Philippe d'Iribarne

lecture de ces éléments permet de les regrouper en thématiques récurrentes et d'écramer une partie de ce qui avait été retenu (seconde couche), et ainsi de suite jusqu'à obtenir une synthèse structurée selon plusieurs grands axes.

Au niveau du fond de l'analyse, les critères retenus sont liés à deux orientations principales :

(1) la mise en évidence des représentations culturelles des chiffonniers pour comprendre leurs univers de référence, leurs motivations, et ainsi les leviers pouvant expliquer le succès ou les blocages face à des éléments promus par Danone à travers le projet, ce qui correspond à la méthode de recherche de Philippe d'Iribarne ;

(2) la situation (effective et potentielle) des personnes selon les capacités centrales, et l'étude de leurs leviers individuels et collectifs d'*empowerment* en lien avec le projet mais également en dehors de celui-ci ; les rapports de force dans lesquels ces situations s'inscrivent (entre les chiffonniers et avec d'autres groupes d'acteurs) ; l'agencité des personnes et leur sentiment de pouvoir faire évoluer leur situation dans les domaines où elles souffrent d'exclusion, en lien avec l'approche des capacités et pour compléter les éléments obtenus par les indicateurs chiffrés.

Trois niveaux différents d'analyse sont abordés (ESSEC Business School & SROI Network, 2014), dans la lignée, par exemple, des travaux de Philippe d'Iribarne (2009) et de Renouard et Djoehana Wiradikarta (2015).

i. Le premier niveau porte sur les faits. Il s'agit de décrire les caractéristiques économiques, sociales et politiques des personnes interrogées, avec pour objectif d'évaluer leur accès effectif à différents types de ressources et leur agence, c'est-à-dire leur capacité à traduire des ressources en situations (Ibrahim & Alkire, 2007; Kabeer, 1999). Lorsque cela était possible, les informations qualitatives obtenues dans les entretiens ont été recoupées avec les données recueillies lors de l'enquête quantitative. Cela permet de vérifier la cohérence et la représentativité des informations recueillies.

ii. Le deuxième niveau porte sur les opinions et les sentiments exprimés par les personnes interrogées. L'image que les travailleurs interrogés ont d'eux-mêmes est analysée, en

accordant une attention particulière à la question des « préférences adaptatives »²⁶ (Sen, 2000). Ce niveau d'analyse s'intéresse non plus à la véracité des propos des personnes interrogés, mais à leur façon de vivre les événements décrits.

iii. Le troisième niveau porte sur les interprétations et consiste à essayer de comprendre comment les individus interprètent leur rapport à l'autre, dans une culture donnée. Comme souligné par Clark (2003), les personnes interrogées peuvent, plutôt que de révéler leurs véritables opinions, tenter d'impressionner l'intervieweur ou de fournir la réponse que ce dernier attend. Elles peuvent également tenter de dissimuler ce qu'elles considèrent comme un événement embarrassant ou humiliant. A ce niveau, il s'agit donc d'identifier les mots et expressions qui semblent être liés à des « traits fondamentaux » (d'Iribarne, 1993) inconscients et sous-jacents aux propos.

4. Plan de la thèse

La thèse s'articule en deux parties. La première – chapitres 1 à 3 – est consacrée à la construction d'un cadre théorique dont l'enjeu est de faire apparaître les hypothèses sous-jacentes aux indicateurs de développement, aux visions de la RSE et aux optiques de l'évaluation d'impact pour mettre en avant des convergences et incompatibilités entre différentes postures caractéristiques de ces trois objets. Pour réfléchir à la façon dont les entreprises ont, par leurs projets de RSE, un impact sur le développement des bénéficiaires, trois questions se posent en effet : de quel développement parle-t-on ? En quoi la RSE des entreprises est-elle engagée ? Quelle logique de l'évaluation d'impact appliquer aux projets concernés ? Ces trois questions sont liées, et y répondre amène à choisir des outils méthodologiques en lien avec une vision particulière du développement et de la RSE : dans mon cas, il s'agit de l'approche par les capacités notamment relationnelles et le recours à des méthodes mixtes.

²⁶ Les personnes qui ont l'habitude de situations de vie difficiles peuvent intégrer leur condition et se montrer plus disposées à accepter des privations que des personnes habituées à des niveaux de bien-être plus élevés.

La première étape de cette démarche (**chapitre 1**) consiste à présenter et positionner les différentes approches du développement. En comparant l'approche par la croissance, celle par le bien-être subjectif et l'approche des capacités, il s'agit de faire apparaître les présupposés éthiques qui orientent ces approches. Cela permet de justifier le choix retenu pour la suite de l'analyse, celui d'une approche par les capacités, notamment relationnelles, avec l'utilisation de méthodes mixtes, quantitatives et qualitatives, qui a pour intérêt de refléter le caractère multidimensionnel du développement et d'accorder une attention accrue aux plus vulnérables à partir de la question centrale de l'accès à des seuils.

La façon dont les entreprises multinationales contribuent au développement au niveau local étant liée à leur politique de RSE, une deuxième étape (**chapitre 2**) consiste à s'intéresser aux différentes conceptions de la responsabilité des entreprises. L'entreprise est-elle un nœud de contrat entre différents acteurs économiques considérés isolément, ou bien un acteur social et politique participant par ses actions, en lien avec d'autres, à des objectifs plus larges que sa seule activité économique ? La RSE consiste-t-elle alors à répondre à des attentes de « parties prenantes » dans une optique stratégique, voire instrumentale, ou s'agit-il d'un mouvement de ré-encastrement social plus large des activités économiques pouvant porter une transformation des modèles des multinationales vers une plus grande prise en compte d'enjeux de durabilité ? Répondre à ces questions m'amène à évoquer les usages du terme de RSE par les entreprises du CAC40, à rappeler les évolutions récentes de la réglementation internationale et européenne qui lient RSE et maîtrise des impacts, et à présenter dans une optique comparative les théories contractualistes (néoclassique et des parties prenantes) et institutionnalistes ou éthiques de la RSE, pour montrer en quoi elles reflètent des conceptions opposées du rôle des entreprises et de leur contribution au développement. Cela justifie le choix retenu pour l'analyse (positive et normative) des projets, celui de s'appuyer sur une approche institutionnaliste de la RSE.

Une fois les enjeux de contribution d'une multinationale au développement définis, il s'agit de caractériser l'approche adaptée pour évaluer les impacts des actions menées (**chapitre 3**). Loin d'être neutres, les outils d'évaluation d'impact reflètent des conventions politiques. L'application d'évaluations d'impact à des projets de RSE menés par des multinationales fait apparaître une tension entre des optiques distinctes : l'attribution linéaire-causale d'un résultat à un dispositif à partir de méthodes économétriques ; l'imputation comptable des

apports d'une activité et de ses externalités négatives, dans une logique managériale ; et la réflexion co-construite sur la contribution au développement soutenable. Ces optiques peuvent être mises en lien avec les approches du développement et de l'entreprise et la RSE présentées aux deux premiers chapitres, ce qui permet de positionner la posture et les outils adoptés dans la suite de la thèse, où l'approche causale – appliquée à partir de méthode non expérimentales – est mise au service d'une réflexion plus large sur la contribution des projets à une transformation durable (impacts comme effets systémiques partagés).

La seconde partie de la thèse – chapitres 4 et 5 – développe le travail empirique en appliquant à deux évaluations d'impact l'approche retenue en fin de première partie, qui repose sur l'utilisation de méthodes mixtes avec un volet quantitatif non expérimental faisant appel à l'approche des capacités notamment relationnelles.

Une première application (**chapitre 4**) porte sur des programmes de développement menés par Total et Agip dans des communautés proches de leur zone d'implantation dans le delta du Niger au Nigeria. L'analyse met en avant les effets ambigus des programmes sociétaux des pétroliers sur le développement : s'ils améliorent la situation socio-économique des populations locales, ceci a lieu aux dépens d'une certaine forme de cohésion sociale, les liens de type « unissant » ou *bonding* (Aldrich, 2012) entre des personnes proches. Ces résultats mettent en avant l'importance de s'intéresser aux aspects relationnels du développement en mobilisant des méthodes mixtes, dans un contexte marqué par des rapports de force inégaux au sein des communautés.

La deuxième application (**chapitre 5**) concerne un projet d'*empowerment* de chiffonniers mené par Danone au Mexique. L'évaluation, à partir du cadre défini plus haut, permet de montrer que les leviers d'*empowerment* essentiels des chiffonniers concernés sont plutôt sociaux-politiques que matériels ; et ce alors même que le projet avait été pensé en favorisant une approche économique axée sur l'augmentation du revenu. L'importance du contexte institutionnel et réglementaire du projet est soulignée à partir d'une comparaison avec trois autres projets de recyclage menés par Danone au Brésil, en Argentine et en Indonésie. Ici encore, l'importance de cadres évaluatifs permettant de faire valoir des indicateurs non-conventionnels et d'éclairer les chiffres par une compréhension qualitative des processus de changement et des rapports de force en jeu est soulignée.

Ces deux études de cas illustrent l'importance de prendre en compte les effets sur le lien social de projets qui s'inscrivent dans des rapports sociaux très particuliers, afin de dépasser une optique instrumentale de la RSE. L'idée est également de porter une attention sur les vecteurs de changements qui pourraient permettre de porter une dynamique plus large de transformation des pratiques et de la stratégie de l'entreprise.

Partie I – Cadre théorique

Chapitre 1. Visions du développement humain et outils de mesure. Les apports d'une approche par les capacités notamment relationnelles

Ce chapitre présente différentes approches de la mesure du développement humain et situe dans une optique comparative le choix retenu pour la suite de l'analyse, celui d'une approche par les capacités, notamment relationnelles, avec l'utilisation de méthodes mixtes, quantitatives et qualitatives. Des outils de mesure permettant de rendre ces approches opératoires sont présentés. L'objectif est de montrer que le choix d'indicateurs n'est pas neutre, mais repose sur des visions philosophiques et politiques de ce qui définit la pauvreté ou le développement humain.

1. Introduction

Une première étape pour répondre à la question plus générale de cette thèse, à savoir, dans quelle mesure des projets de RSE menés par des entreprises multinationales ont un impact sur le développement humain (DH), notamment relationnel, des populations concernées, est d'explicitier ce qu'on entend par « le développement humain, notamment relationnel ». Ce chapitre s'attelle à cette tâche.

1.1. *Trois critères de positionnement de l'approche du développement humain parmi les visions du bien-être social*

La définition du DH par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)²⁷ donne un premier éclairage sur la notion. Il s'agit d'un processus d'expansion des choix

²⁷ "Human development is about expanding the richness of human life, rather than simply the richness of the economy in which human beings live. It is an approach that is focused on people and their opportunities and choices." <http://hdr.undp.org/en/humandev>

auxquels les personnes ont accès. Le DH est une façon de repenser le vivre ensemble au-delà d'une approche fondée sur la croissance du PIB. Il s'inscrit parmi différentes visions du bien-être social, qui peuvent être différenciées par plusieurs critères éthiques :

i. la posture éthique :

Différentes approches de l'éthique sous-tendent les conceptions du développement humain : on peut distinguer notamment les approches déontologiques qui reposent sur la détermination des obligations, des devoirs, des principes moraux que l'être humain doit respecter afin de se réaliser et d'agir comme personne humaine, et les approches téléologiques centrées sur les finalités que l'être humain reconnaît. Les premières sont marquées par la référence à Kant, les secondes à Aristote. Les perspectives déontologiques insistent sur l'intention qui préside à l'action, alors que les perspectives téléologiques sont davantage conséquentialistes, mettant l'accent sur les résultats de l'action plus que sur la pureté de l'intention. Parmi les approches conséquentialistes, la perspective utilitariste (dans le prolongement de Bentham) a une influence considérable, notamment parce qu'elle permet de combiner l'approche gestionnaire coûts-bénéfices avec la référence à une éthique quantitative centrée sur l'augmentation de l'utilité collective, celle-ci étant définie de façon vague. Un autre axe d'évaluation concerne le caractère procédural ou substantialiste de la démarche éthique : certaines perspectives mettent l'accent sur les procédures qui conduisent à adopter une position, à prendre une décision. Il s'agit en particulier, dans des sociétés libérales marquées par une pluralité des conceptions de la vie bonne, de s'accorder sur des principes de justice, grâce à une procédure appropriée ; dans cette perspective, défendue en particulier par John Rawls, le juste est antérieur au bien. Toutefois, certains penseurs (dits communautariens, comme Michaël Walzer) contestent cette démarche – même s'ils peuvent être en accord avec le contenu des principes de justice – en soulignant qu'il n'est ni possible ni souhaitable de séparer les conceptions du juste des conceptions substantielles du bien. En résumé, il est important de chercher à analyser quelles sont les options éthiques qui informent les discours et les pratiques du développement. Les analyses qui suivent font apparaître une distinction importante entre des perspectives utilitaristes conséquentialistes liées à la valorisation du bien-être subjectif, et les perspectives déontologiques plus normatives centrées sur le développement des droits et capacités individuels et collectifs.

ii. la procédure de choix collectif :

La question centrale face à laquelle peuvent être positionnées les différentes approches du DH et les façons de les opérationnaliser dans des outils de mesure est celle de savoir si le bien-être de tous peut se déduire des préférences individuelles, en respectant le critère de Pareto-unanimité. Selon ce critère, un état de société B est préférable à un état A si et seulement si tous les individus – chacun intéressé par la satisfaction de son utilité personnelle – préfèrent B à A ou sont neutres ; ou autrement dit, si B implique une amélioration de la situation d'au moins un individu sans diminuer la situation d'aucun autre.

iii. le type d'égalité souhaité :

Face à la question des critères définissant l'égalité dans une société, les outils de mesure du développement peuvent se rattacher à des approches monistes ou à des approches pluralistes. Les premières supposent l'existence d'une grandeur de référence permettant de comparer les situations des individus (soit en considérant le développement à l'aune d'un critère unique, par exemple le revenu, soit, pour les approches multidimensionnelles du développement, par la mise en place d'échelles d'équivalence entre les différentes dimensions à mesurer). Les approches pluralistes refusent la mise en équivalence des différentes dimensions du DH (en particulier, chez Wolff et de-Shalit, du fait du caractère cumulatif des désavantages et de l'incommensurabilité qui en découle). Elles promeuvent d'autres formes d'égalité, par exemple à partir de la notion d'« égalité complexe » de Michaël Walzer, pour qui le critère d'égalité est d'assurer l'autonomie entre les différentes « sphères de justice » pour que la position dominante dans une sphère ne puisse pas se répercuter sur les autres sphères.

La section 2 sera consacrée à la présentation de trois approches du bien-être alternatives à l'approche par la croissance dans la littérature économique (approche rawlsienne, approche par le bien-être subjectif, approche par les capacités). La section 3 présentera quant à elle plus en détails l'approche retenue dans cette thèse, celle des capacités notamment relationnelles. Avant d'aborder les différentes façons de mesurer le bien-être et le DH, un rapide retour sur l'émergence du concept de DH au sein des institutions internationales permet de replacer cette problématique dans son contexte récent, celui d'une réflexion,

autour du PNUD, sur l'articulation entre richesse et développement humain au-delà de la croissance.

1.2. L'émergence de la thématique du DH dans le paysage international

La publication du premier rapport du PNUD sur le DH en 1990, sous la direction de l'économiste Mahbub ul Haq, ouvre la voie à une réflexion sur le renouvellement possible des politiques de développement au niveau international, autour de l'idée que « les individus sont la vraie richesse d'une nation » (UNDP, 1990). La rupture que constitue cette date se caractérise plutôt dans l'institutionnalisation d'une telle vision du développement au sein d'un organisme comme l'ONU que dans sa conceptualisation : par exemple Perroux (1964) appelait déjà à repenser la finalité de l'économie en prenant en compte « tout l'homme et tous les hommes », et la pluralité des dimensions sociales (Maréchal, 2005).

La question centrale du premier rapport du PNUD sur le développement humain est de promouvoir une vision du développement non plus en termes de revenus ou de croissance économique, mais en s'intéressant à ce à quoi les personnes attachent de l'importance, dans différents domaines – santé, éducation, sécurité physique, démocratie, etc. Cet axe théorique s'accompagne d'une proposition concrète à travers la présentation d'un indicateur statistique composite : l'Indicateur de Développement Humain (IDH), développé par Mahbub ul Haq et Amartya Sen. L'IDH est calculé en effectuant une moyenne de trois critères : la longévité, mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; le niveau d'éducation, mesuré par la durée moyenne de scolarisation des adultes et la durée attendue de scolarisation pour les enfants en âge d'aller à l'école ; et le niveau de vie, approché par le logarithme du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat. Les résultats sont présentés comme un chiffre composite compris entre 0 et 1.

Le rapport sur le Développement Humain de 1990 marque le début d'une réflexion sur le long terme puisque le Bureau du Rapport sur le Développement Humain au PNUD continue depuis cette date fondatrice à produire des rapports tous les ans ou tous les deux ans. Les rapports sur le développement humain (*Human Development Reports, HDR*) présentent des données précises permettant d'établir un diagnostic mais également de définir des

orientations de recherche future et d'éclairer des politiques de développement sur des thématiques spécifiques du DH variant chaque année. Ainsi, par exemple, le rapport de 1995 est dédié à l'égalité des sexes, celui de 2000, à la thématique des droits humains, celui de 2003 aux Objectifs du millénaire pour le développement, celui de 2010 à la mesure multidimensionnelle du DH, celui de 2014 à la vulnérabilité et la résilience et celui de 2015, à la question du travail (UNDP, 1990, 1995, 2003, 2010, 2014, 2015).

Un autre élément important dans le paysage international récent sur le développement humain est la définition des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), adoptés en 2000 lors de la Déclaration du Millénaire (Assemblée Générale de l'ONU, 2000). Cette Déclaration donne une dimension politique à la question du DH puisqu'en l'adoptant, les 189 États membres de l'ONU réunis en un « Sommet du Millénaire » se sont engagés à mettre en place des programmes visant à faire avancer le développement et réduire la pauvreté avec des objectifs chiffrés et un horizon temporel limité pour les remplir. Ces objectifs sont au nombre de huit et pour chacun, plusieurs cibles sont définies, à horizon 2015. Ils sont reproduits dans l'encadré 1.1.

L'horizon auquel la majorité des OMD avaient été fixés étant atteint en 2015, un premier bilan chiffré des progrès réalisés vient d'être établi. Celui-ci met en avant les réussites qui ont permis de remplir la plupart des huit objectifs à travers un suivi statistique de la situation actuelle par rapport à la cible et présente les enjeux prioritaires à l'heure actuelle (Nations Unies, 2015). Des travaux plus critiques soulignent certaines limites de ce bilan, en termes de méthodes comme en termes de disponibilité des données, notamment dans les pays africains (Garenne, 2015) ainsi qu'en termes de disparités régionales, le développement de pays asiatiques très peuplés facilitant l'atteinte de seuils tandis que d'autres zones géographiques restent dans des situations problématiques. Ces limites, qui portent sur l'outillage technique, s'articulent avec une littérature critique de la conception du développement sous-jacente aux OMD, auxquels il est reproché d'être formulés depuis une perspective occidentale et néolibérale (Lapeyre, 2006), ou de privilégier des indicateurs facilement mesurables, dans des domaines cloisonnés les uns des autres, plutôt que chercher à tenir compte de la complexité des situations de pauvreté (Boidin, 2015b).

Encadré 1.1 : Les Objectifs du Millénaire (ONU, 2000) et leurs cibles à horizon 2015

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim.

Cible A - Réduire de moitié la part de la population au revenu inférieur à 1,25\$ par jour

Cible B - Assurer le plein-emploi et la possibilité pour tous de trouver un travail décent et productif

Cible C - Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.

Cible - Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.

Cible - Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile.

Cible – Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle.

Cible A - Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle

Cible B - Rendre l'accès à la médecine procréative universel

Objectif 6 : Combattre les maladies.

Cible A – D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/Sida et commencer à inverser la tendance

Cible B - D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH

Cible C - D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et inverser la tendance

Objectif 7 : Assurer un environnement humain durable.

Cible A - Intégrer les principes du DD dans les politiques et programmes nationaux

Cible B - D'ici à 2010, atteindre une diminution significative du taux de perte de biodiversité

Cible C - Réduire de moitié la part de la population sans accès à l'eau potable ni aux services de base

Cible D - Améliorer sensiblement les conditions de vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Cible A - Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, etc.

Cible B et C - Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, sans littoral, et insulaires

Cible D - Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement

Cible E - Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les PED

Cible F - Faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies soient accordés à tous

Encadré 1.2 : Objectifs de développement durable de l'ONU

(Reproduits de http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/69/L.85)

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

* Étant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la principale structure intergouvernementale et internationale de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques.

L'enjeu actuel est de réussir à mieux lier la question du DH et celle du respect de l'environnement à travers notamment les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par l'ONU en 2015 (Assemblée Générale de l'ONU, 2015). Ces objectifs, présentés dans l'Encadré 1.2, répondent au même principe de fonctionnement que les OMD, avec une ou des cible(s) pour chaque objectif et un horizon temporel de 15 ans pour atteindre collectivement la cible. Cependant, ils s'éloignent de la stratégie précédente par leur nombre – avec 17 objectifs et 169 cibles, ils sont à la fois plus ambitieux et plus précis que les OMD – ainsi que par le lien qui est fait entre le DH et la question écologique : la vision affichée est de « transformer les vies tout en préservant la planète » et tous les pays, même développés, sont concernés par ces objectifs globaux (Boussichas & Nossek, 2014). Les ODD s'écartent également des OMD par l'affichage de la nécessité de faire interagir les cibles et objectifs – là où les OMD ont généralement été abordés par une approche cloisonnée – et par la reconnaissance de la diversité des approches possibles vers le développement durable (Boidin, 2015a).

Autour de la même année 2000 qui voit la formalisation des OMD, la réflexion de la Banque mondiale sur le développement connaît également un tournant, avec l'initiative « *Voices of the poor* » qui vise à appréhender la pauvreté depuis le point de vue des personnes qui en font l'expérience, partout dans le monde, à travers une très grande consultation auprès de plus de 40 000 citoyens (Narayan, Patel, Schafft, Rademacher & Koch-Schulte, 2000) et qui débouche dans le Rapport sur le Développement de l'année suivante (World Bank, 2001) sur l'affirmation du caractère pluridimensionnel de la pauvreté. Par ces travaux, la Banque mondiale s'éloigne – même si elle ne s'en affranchit pas complètement – de son positionnement de la fin du XX^{ème} siècle marqué par le libre-échange et la stabilité macroéconomique caractéristiques du consensus de Washington (Mosley, 2001). Cette vision était fondée sur le postulat de l'efficacité des marchés, et liait la lutte contre la pauvreté à la prospérité économique des nations, à travers des mesures visant à favoriser la croissance. Le renouveau autour de l'année 2000 se manifeste par l'affirmation d'une approche rendant compte de la diversité des situations et préférences humaines.

L'influence du prix Nobel d'économie Stiglitz est à mentionner au sein de ces évolutions : économiste en chef de la Banque mondiale entre 1997 et 2000, il a grandement contribué à la critique de cette institution et notamment du consensus de Washington, mais également à la recherche d'un renouvellement – parfois appelé « post-consensus de Washington » (Stiglitz, 1998). Il a également contribué à nourrir le débat public sur les indicateurs de richesse et de bien-être alternatifs au PIB à travers la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, qu'il préside à partir de 2008 (Stiglitz, Sen & Fitoussi, 2009b). Les travaux de la Commission aboutissent à 12 recommandations (voir Annexe 2). L'importance accordée à chaque personne est affirmée à plusieurs reprises²⁸, de même que le caractère pluridimensionnel de la qualité de vie²⁹, et le caractère soutenable des niveaux présents de bien-être (abordé en termes de stock de capital) qui lie la question à celle du développement durable. Les dimensions à la fois objectives et subjectives du bien-être sont affirmées, et trois approches conceptuelles de la qualité de vie sont présentées : celle par le bien-être subjectif, celle par les capacités, et celle par le bien-être économique à travers les allocations équitables. Le rapport reconnaît les oppositions entre ces approches dont il « est possible qu'[elles] correspondent à des démarches intellectuelles opposées » (p. 161). Il identifie cependant certaines questions transversales à ces approches, dont la question de l'agrégation des dimensions et celle du passage de situations individuelles à une mesure collective.³⁰

²⁸ R6 : « La qualité de la vie dépend de la situation objective et des opportunités de chacun » ; R8 : « Des enquêtes devraient être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie pour chacun » ; R10 : « Les services de statistiques devraient intégrer dans leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités. »

²⁹ R6 : « Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles et des conditions environnementales. En outre, un effort particulier devra porter sur la conception et l'application d'outils solides et fiables de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique et de l'insécurité, ensemble d'éléments dont on peut montrer qu'il constitue un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie. » ; R7 : « Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités. » ; R9 : « R9 Les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, permettant ainsi la construction de différents indices. »

³⁰ D'autres initiatives au sein du mouvement que constituent les indicateurs alternatifs mériteraient d'être mentionnées : en particulier, l'initiative prise par le Bhoutan de mesurer son « Bonheur National Brut », un indicateur synthétique reprenant des critères économiques, environnementaux, culturels, et de gouvernance ; ou bien l'empreinte écologique, qui permet de déplacer la question du développement de la problématique de la croissance à celle de la durabilité ; ou encore l'initiative française du BIP40 qui présente un tableau de bord sur 60 variables liées à différentes dimensions des inégalités et de la pauvreté (Gadrey & Jany-Catrice, 2016). Un certain nombre d'initiatives locales participent d'ailleurs à ce mouvement de recherche d'indicateurs alternatifs à la richesse économique, notamment au niveau des territoires (Ottaviani, 2015). L'objectif ici n'est pas d'en faire une revue exhaustive.

Plusieurs points sont à la fois nouveaux et centraux dans l'évolution des visions du DH promues par l'ONU et la Banque mondiale au cours des quinze dernières années. Une première caractéristique de ce renouveau est que les institutions s'intéressent à la situation de chaque individu (et non plus à des grandeurs macroéconomiques), passant d'une optique de moyenne à une optique de seuil. Une deuxième tendance est de considérer le développement comme une grandeur multidimensionnelle, et tenter de construire des indicateurs composites qui permettent de comparer des contextes temporels ou spatiaux différents, mais peuvent se décomposer en variables plus fines déclinées dans des tableaux de bord. La troisième caractéristique de l'approche actuelle du DH par l'ONU et la Banque mondiale est qu'elles visent à adosser les politiques de développement sur des données chiffrées à partir d'objectifs cibles définis dans un domaine circonscrit par rapport à une temporalité précise. À travers cette approche du DH et ses applications en politique publique, les organisations internationales découplent ainsi la question de la lutte contre la pauvreté au niveau mondial de celle de la croissance. Les fondements théoriques de l'approche des capacités, qui sous-tend la vision du DH promue par les institutions internationales, seront présentés dans la troisième partie. Afin d'éclairer le contexte dans lequel cette théorie s'est développée, la prochaine partie présente les approches alternatives du bien-être social que sont l'approche par la croissance, l'approche utilitariste et l'approche rawlsienne.

2. DH, développement économique, bien-être, justice sociale

La paternité de la conception de DH comme expansion des choix ou des libertés réelles des personnes est attribuée à l'économiste Amartya Sen. Les outils qui se sont développés pour opérationnaliser ce concept reposent essentiellement sur son approche par les capacités, qui sera exposée dans la section suivante. Ce mouvement s'inscrit dans un courant plus large qui dépasse la vision économique standard du progrès social reposant sur la croissance et lie la question du développement à celle de la justice sociale et du bien-être. Deux autres approches participent de ce courant, mais sont liées à des présupposés philosophiques

différents : les approches issues du welfarisme et de l'utilitarisme, et la théorie rawlsienne de la justice.

2.1. Croissance et développement économique

L'approche par la croissance constitue une première vision du développement. Si ses limites ont fait l'objet de nombreux travaux, cette vision garde une portée importante : d'une part, les approches alternatives du DH se positionnent par rapport à celle-ci et, d'autre part, elle influence encore grandement les politiques internationales de développement ainsi que celles des entreprises (pour beaucoup, le premier critère d'impact social sur le développement passe en effet par la contribution au développement économique local, ce qui sera abordé au chapitre suivant).

La croissance (augmentation de l'indicateur de production en volume) est approchée par le suivi d'agrégats comptables, tels que le PIB en France. Celui-ci peut être mesuré de trois manières, par les ressources, par la production, ou par la consommation, mais la valeur obtenue est égale. La croissance de la production se traduit donc en une augmentation des « revenus », c'est-à-dire des rémunérations des salariés, du capital et de l'État à travers l'impôt. Une croissance forte pendant plusieurs années consécutives reflète l'élévation du niveau de vie moyen des agents économiques ; elle favorise également les investissements publics en infrastructures et en emplois : c'est à ce titre que la croissance est considérée comme condition nécessaire du développement économique. Cependant, des limites liées à sa définition même montrent bien que le lien entre croissance et développement ou niveau de vie n'est pas mécanique. Ces limites concernent en particulier l'omission des activités non monétaires (comme la production domestique ou le bénévolat) et de l'économie informelle, la comptabilisation positive des activités « négatives » comme les réparations à la suite d'une catastrophe naturelle qui elle n'est pas comptabilisée, la non prise en compte de l'usage des ressources naturelles, etc. (Stiglitz et al., 2009b). Par ailleurs, la croissance ne dit rien de la distribution des richesses. Le lien entre croissance / développement économique et inégalités fait d'ailleurs l'objet d'un large champ de littérature depuis la formulation par Kuznets (1955) de l'hypothèse d'une courbe en cloche : les inégalités encourageraient ainsi la croissance des pays au début de leur processus de développement, celui-ci étant porté par

l'investissement, puis elles ralentiraient la croissance à partir d'un certain niveau de développement, où le moteur principal de la croissance devrait être le capital humain. Les travaux de Stiglitz (2015), entre autres, permettent de dépasser cette question en étudiant les inégalités économiques dans leur contexte historique, et en montrant qu'il s'agit non pas d'un problème économique mais bien d'un problème social et politique ayant des répercussions majeures. Stiglitz montre en effet que la croissance des États-Unis entre les années 1980 et la fin des années 2000 n'est pas partagée et bénéficie principalement aux déciles voire au centile le plus riche (ce qu'il nomme la « grande fracture » se creuse). Il s'intéresse aux causes des inégalités et de leur persistance aux États-Unis, notamment dans les domaines de l'accès à l'immobilier, des dettes étudiantes, du secteur financier, du marché du travail, ou encore des excès du libre-échange. S'appuyant sur ces exemples, il se positionne clairement (p. 465) contre la théorie du « ruissellement » (selon laquelle l'enrichissement des plus riches augmente la croissance et profite donc à tous) et promeut une autre vision de la croissance qui mettrait la question de la distribution des richesses au premier plan.

Les visions du développement axées sur la croissance s'appuient sur le constat empirique que le décollage du revenu moyen mondial depuis la Révolution industrielle s'est historiquement accompagné dans les pays concernés de progrès social dans les domaines de l'éducation ou de la santé par exemple, ainsi que d'une plus grande prospérité partagée (Maddison, 2001, 2004). Au cours des Trente glorieuses, l'idée que le développement économique appuyé sur le progrès technique et scientifique était une condition nécessaire au progrès social est dominante (Fourastié, 1989). Les théories économiques de la croissance depuis le modèle de Solow (1956) ont pour objet d'expliquer les mécanismes sous-jacents à la croissance. Les modèles de croissance exogène, dans la lignée de celui de Solow, ne permettent pas de prédire le taux de croissance de long terme : le revenu d'une économie augmente avec l'accroissement des facteurs de production (travail et capital) le long d'un sentier concave, et atteindrait donc un état stationnaire, soit un taux de croissance nul, sans la présence du progrès technique. Or, le progrès technique est exogène (donc fixé indépendamment des comportements des agents économiques, et gratuit) dans le modèle de Solow. Depuis les années 1980, les modèles de croissance endogène tentent d'expliquer la croissance en faisant apparaître de nouveaux facteurs permettant d'ouvrir la boîte noire

du progrès technique, et/ou en revenant sur l'hypothèse de rendements marginaux décroissants des facteurs de production, qui impliquait dans les modèles de croissance exogène la convergence des revenus vers un état stationnaire en l'absence de progrès technique. Certains modèles endogènes font apparaître de nouveaux facteurs explicatifs du progrès technique et de la croissance, tels que les infrastructures publiques ou le capital humain (Aghion & Cohen, 2004; Barro, 2001) ; d'autres reviennent sur des hypothèses des modèles exogènes, par exemple en liant le capital physique et le progrès technique à travers la prise en compte d'externalités technologiques (Acemoglu, Aghion & Zilibotti, 2006). Ces théories ignorent en revanche le rôle de l'énergie, alors que des travaux comme ceux d'Alain Grandjean et Gaël Giraud démontrent clairement le lien entre croissance du PIB par habitant et consommation énergétique par habitant (Giraud & Kahraman, 2014 ; Le Teno & Grandjean, 2014). Ils ignorent également les dégâts environnementaux et sociétaux, pourtant très documentés sur le plan empirique, induits par les politiques de croissance dans les pays développés (Jany-Catrice & Méda, 2016).

Les politiques économiques qui s'appuient sur ces théories consistent à activer des leviers empiriquement identifiés par des macroéconomistes comme prédicteurs de la croissance, par exemple à travers le soutien à la recherche et l'innovation technologique, la discipline budgétaire, la compétitivité des taux de change, etc. L'idéologie sous-jacente est que la bonne santé économique du pays bénéficie à tous. De telles politiques économiques ont été largement promues par Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI) dans les années 1990.

La problématique du « rattrapage » économique des pays émergents s'appuie sur ces modèles théoriques de croissance – d'abord exogène puis endogène (Bénassy-Quéré, Coeuré, Jacquet, Pisani-Ferry & Blanchard, 2012). Elle est liée à l'idée d'une éventuelle « convergence » entre les pays, fondée sur le constat empirique selon lequel les pays qui étaient initialement les plus avancés en termes de PIB/tête en 1950 semblaient avoir connu une croissance relativement plus faible depuis. Les pays moins développés connaîtraient alors un phénomène de « rattrapage » caractérisé par des taux de croissance élevés et qui pourrait s'expliquer par des rendements du capital décroissants (Solow 1994). Cependant, les premières études empiriques ne s'appuyaient que sur les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et le constat empirique n'est plus

valable lorsque d'autres pays ou zones géographiques sont ajoutés au modèle. Certains modèles de croissance actuels testent l'hypothèse d'une convergence *conditionnelle*, selon laquelle la trajectoire de croissance d'un pays convergerait vers une grandeur qui dépend des caractéristiques structurelles du pays, par exemple, le type d'institutions sociopolitiques ou la stabilité politique et monétaire. D'autres modèles testent l'hypothèse d'une convergence *en club*, selon laquelle des pays partageant certaines caractéristiques structurelles pourraient converger vers les mêmes valeurs.

L'approche de la prospérité par la croissance a donc pour présupposé que le développement a pour condition l'élévation du niveau de vie, laquelle passe par un plus grand revenu collectif. Les limites de cette approche et des hypothèses sur lesquelles elle s'appuie – sur le plan théorique comme dans la capacité à expliquer les faits empiriques – ont été largement documentées, en particulier à travers le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi ou encore dans le cadre de l'ouvrage *L'imposture économique* de Keen (2014) qui déconstruit la théorie néoclassique en mettant en avant ses contradictions théoriques et ses limites à expliquer les faits empiriques, de façon systématique. Keen dénonce notamment (chapitre 6) la croyance – voire le dogme – néoclassique selon laquelle le libre jeu du marché mène à l'équilibre, et que cet équilibre correspond à la situation qui apporte le plus grand bien-être à l'ensemble d'une population. Il montre que cette croyance repose sur des hypothèses fausses : un tel équilibre n'existe pas, et les hypothèses de croissance de la fonction d'offre et décroissance de celle de demande ne reposent sur aucune démonstration cohérente. Or, de nombreuses politiques économiques s'appuient sur ces modèles pourtant incohérents sur le plan logique et peu explicatifs sur le plan empirique (ils n'incluent notamment pas de monnaie et excluent la possibilité de crises). Jany-Catrice & Méda (2016) resituent historiquement l'émergence des systèmes de comptabilité actuels, au centre desquels se trouvent le PIB et la croissance, pour mieux mettre en avant les limites des usages et interprétations des taux de croissance comme indicateurs de bien-être.³¹

³¹ « Non seulement le taux de croissance est considéré comme synonyme de progrès et semble déterminant pour l'emploi et le niveau de vie, mais il est aussi le plus souvent tenu pour un indicateur de bien-être. » (Jany-Catrice & Méda, 2016). « Croissance et développement ne peuvent être substitués l'un à l'autre, même si, pendant quelques décennies, et en faisant souvent fi des débats qui ont présidé à l'élaboration du PIB, ils ont été utilisés comme des quasi-synonymes. Si tous les auteurs s'accordent sur le fait que le développement est un processus de transformation structurel, qui affecte les dimensions sociodémographiques, économiques et

Les approches alternatives du développement se positionnent cependant souvent par rapport à l'approche standard de la croissance économique. C'est le cas par exemple des théories du bien-être subjectif, qui depuis le paradoxe d'Easterlin (1995) mettant en évidence l'absence de relation linéaire entre croissance et « bonheur » subjectif, tentent de comprendre et modéliser les liens entre ces deux grandeurs (Clark, Frijters & Shields, 2008 ; Easterlin, 2006 ; Stevenson & Wolfers, 2008 ; Veenhoven, 1996). C'est également le cas des théories du développement humain fondées sur l'approche par les capacités : la relation entre l'IDH et la croissance est par exemple analysée par Ranis, Stewart & Ramirez (2000) qui montrent notamment que cette relation est à double sens et que les pays favorisant strictement l'objectif de croissance économique par rapport à la promotion du DH ont plus de chances de développer des cercles vicieux où les performances en termes de DH se détériorent et entraînent de mauvaises performances en termes de croissance.

2.2. Utilitarisme et Bien-être subjectif

L'approche du bien-être subjectif (BES) est un courant au sein de l'économie du bonheur. Elle a pour fondement théorique la pensée utilitariste de Bentham et John Stuart Mill, et se présente comme une façon possible d'opérationnaliser cette pensée à travers l'auto-estimation par les personnes de leur bien-être, leur bonheur, ou encore leur satisfaction par rapport à leur situation actuelle. La pensée utilitariste classique considère en effet que l'intérêt général peut être atteint en maximisant le bien-être du plus grand nombre (Bentham, 1823 ; Mill, 1871).³² Dans cette perspective, le développement peut être approché comme l'accroissement du bien-être moyen d'une population. Plusieurs méthodes permettent cependant d'approcher le bien-être et renvoient à deux visions théoriques de l'utilitarisme : celle de Bentham, et celle de Mill qui introduit une critique interne.

politiques, ils divergent sur les finalités (normatives) à accorder à ces transformations : s'agit-il de permettre l'augmentation du niveau de vie moyen, de l'éducation, de la santé, de faire reculer la pauvreté, les inégalités, de rendre ce développement écologiquement soutenable ? » (Jany-Catrice & Méda, 2016).

³² Ottaviani (2015) montre comment un glissement a conduit de la question de la maximisation du bonheur du plus grand nombre présente dans l'utilitarisme philosophique à celle de la maximisation par chacun de son propre intérêt dans l'utilitarisme économique, mais également au remplacement de la question du bonheur par celle du bien-être et à une mise en équivalence entre bien-être matériel, conditions de vie, et revenu ; qui se retrouvent dans la théorie microéconomique standard.

Pour Bentham, le bonheur des individus est lié à la quantité de plaisirs et de peines³³ dont ils font l'expérience. Le bonheur collectif dépend des bonheurs individuels. Le courant « hédoniste » de l'économie du bien-être - c'est-à-dire centré sur le plaisir, la satisfaction de besoins – assimile ainsi le bien-être à une somme nette d'expériences plaisantes et douloureuses, dans la perspective de Bentham.

Un second courant au sein de l'utilitarisme, qualifié d' « eudémoniste » - c'est-à-dire centré sur le bonheur en tant que finalité de l'existence humaine, s'appuie sur des mesures objectives du bien-être en termes d'accomplissements et se situe plutôt dans la lignée de Mill (1871). Il échappe à certaines des critiques adressées aux approches économiques de l'utilitarisme, issues de la pensée de Bentham qu'il s'agisse de la théorie standard ou de l'approche par le bien-être subjectif. En particulier, Mill introduit une hiérarchie entre les plaisirs, qui ne se valent pas – les capacités intellectuelles et morales, l'altruisme ou la lutte contre les inégalités sont prioritaires –, il introduit une dimension relationnelle dans la pensée utilitariste³⁴ et il propose d'introduire des règles de justice, pensées comme un instrument vers la finalité qu'est le bonheur dans un contexte où la recherche d'intérêts égoïstes ne participe pas toujours du bonheur collectif et où il est irréaliste d'attendre des citoyens d'être en permanence animés par l'altruisme et la recherche du bonheur commun.

Le moyen le plus répandu d'opérationnaliser l'approche « hédoniste » consiste à élaborer des mesures subjectives du bien-être, approchées par des auto-évaluations³⁵ que font les personnes de leurs émotions, leurs désirs, et leur façon de percevoir leur vie (Kahneman, Wakker & Sarin, 1997). Cette approche s'appuie sur des questions standardisées dans la littérature telles que : « Dans l'ensemble, comment vous sentez-vous quand vous évaluez

³³ "Nature has placed mankind under the governance of two sovereign masters, pain and pleasure. It is for them alone to point out what we ought to do, as well as to determine what we shall do" (Bentham, 1823, p. 1)

³⁴ « Non seulement tout renforcement des liens sociaux et tout développement sain de la société encouragent, chez chaque individu, les raisons personnelles (*personal interest*) qu'il a de consulter en pratique le bien-être des autres ; ils le conduisent également à identifier de plus en plus ses sentiments avec leur bien, ou du moins à le prendre de plus en plus en considération dans la pratique » (cité par Renouard (2013, p. 70)).

³⁵ D'autres approches incluent, par exemple, le fait de noter la fréquence d'émotions positives et négatives pendant une certaine période et d'en déduire un score à travers la méthode *Day Reconstruction* (Kahneman, Krueger, Schkade, Schwarz & Stone, 2004), de fournir un biper sonnante de façon aléatoire pendant la journée aux enquêtés et de leur demander de noter à chaque sonnerie leur émotion actuelle (*Experience Sampling Method*), de demander à des groupes de personnes proches d'évaluer de façon croisée le bien-être de leurs pairs, ou encore d'évaluer le bonheur par la fréquence des sourires « véritables » dits « de Duchenne » (Di Tella & MacCulloch, 2006)...

votre vie ? » ; « Êtes-vous heureux ? » ou « Êtes-vous globalement satisfait de votre vie ? » (*Life Satisfaction*) et généralement accompagnée d'une échelle, de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (pleinement satisfait), de 1 à 7, ou de 0 à 10 selon les cas. Les questions subjectives sont théorisées par les chercheurs de cette discipline comme reflétant deux critères : un équilibre entre des émotions / sentiments positifs et négatifs, et une auto-évaluation cognitive de la cohérence entre les aspirations et les objectifs de la personne et ses accomplissements réels (Kahneman & Krueger, 2006) : l'enjeu est de parvenir à séparer ces critères. La question de la *Life Satisfaction* est considérée comme une façon d'estimer plus précisément le critère cognitif en l'isolant du critère émotionnel, lié au contexte, et qui sera plus présent dans une question portant sur le bonheur.

Les mesures « objectives » du bien-être se distinguent de l'approche par le bien-être subjectif en ce qu'elles s'appuient sur des hypothèses relatives à une hiérarchie entre les besoins humains fondamentaux : le bien-être est estimé par rapport à des indicateurs prédéterminés, tels que le taux de mortalité, la santé, etc. (Dolan, Layard & Metcalfe, 2011). Les politiques publiques sont alors évaluées par rapport à leur efficacité sur ces indicateurs, celle-ci renvoyant à la moyenne sur une population comme dans l'application de l'utilitarisme aux préférences révélées (théories standards) et au bien-être subjectif.

Ces deux courants sont critiques de l'interprétation de l'utilitarisme à travers la satisfaction de besoins et les préférences révélées qui irrigue la théorie économique standard. Celle-ci repose sur le présupposé que l'on peut déduire le bien-être des agents économiques – ou leur « utilité » – de leurs choix empiriques puisque les agents sont rationnels et leurs choix traduisent donc la meilleure manière de satisfaire leurs désirs. L'approche par le bien-être subjectif considère qu'au contraire, l'information sur les « utilités » des individus déduite de leurs préférences révélées (c'est-à-dire de leurs choix de consommation) est biaisée car les comportements des agents ne reflètent pas nécessairement leurs « vraies » préférences, du fait de la rationalité limitée des agents mais également des contraintes imposées par les structures économiques ou sociales ; la meilleure façon d'estimer le bien-être serait donc à travers l'autoévaluation par les personnes concernées, qui sont les mieux à même de connaître leur niveau de bonheur.

Une des critiques principales adressée à l'application de cet outil empirique à l'évaluation du développement est que les groupes sociaux défavorisés tendent à s'adapter à des circonstances de vie difficile. C'est ce que développent l'idée d'« esclave heureux » (Sen, 1987)³⁶ et des « préférences adaptatives » développée par exemple au sujet des femmes indiennes par Nussbaum (2008). Les personnes qui ont accès à un ensemble restreint de libertés peuvent trouver de la satisfaction dans des situations qui seraient inacceptables pour un observateur extérieur. Les personnes qui ont l'habitude de souffrir de privations peuvent également intégrer leur condition et se montrer plus disposées à accepter des privations que des personnes habituées à des niveaux de bien-être plus élevés. Les comparaisons interpersonnelles d'utilité ou de satisfaction ne reflètent alors pas les situations vécues par chaque personne. L'approche par les capacités, qui s'intéresse au respect de droits ou libertés substantielles, et notamment l'approche de Nussbaum qui propose d'utiliser des seuils au-dessous desquels l'accès à une vie humaine digne n'est pas assuré, propose donc une réponse à la questions des préférences adaptatives.

Une autre forme de critiques, développée par Rawls (1971) et reprise par Sen (1979) – qui construit cependant sa théorie des capacités contre l'approche par les biens premiers de John Rawls – est liée aux présupposés théoriques derrière cet outil. L'idéal de société harmonieuse vers lequel tendent les mesures de bien-être subjectif se réclamant de l'héritage de l'utilitarisme de Bentham est la maximisation du bonheur individuel du plus grand nombre. Or, Rawls défend l'idée que des individus impartiaux chargés de se mettre d'accord sur des critères de justice ne choisiraient pas ce critère.

2.3. Justice et développement : les apports de Rawls

Le philosophe John Rawls contribue à la réflexion sur le développement à partir de sa théorie de la justice qui se définit comme une alternative à la pensée utilitariste, et exerce une influence importante sur la pensée économique, en particulier en ce qui concerne la

³⁶ Sen (1987, p. 45-46) *“The hopeless beggar, the precarious landless laborer, the dominated housewife, the hardened unemployed or the over-exhausted coolie may all take pleasures in small mercies, and manage to suppress intense suffering for the necessity of continuing survival, but it would be ethically deeply mistaken to attach a corresponding small value to the loss of their well-being because of this survival strategy”*

définition du bien-être collectif. La méthode employée par Rawls (1971) consiste à se demander quels principes de justice seraient choisis dans une société où les individus qui se mettent d'accord sur ces principes seraient placés dans une « position originelle », impartiale, à travers un « voile d'ignorance » (ils ne savent pas qui ils sont ni où ils se situent dans la société et ne seront donc pas tentés de défendre leurs propres intérêts).

Rawls identifie deux principes de justice, le premier concernant les libertés fondamentales, et le second, les inégalités. Ces principes sont présentés dans l'encadré 1.3. Ils répondent à un ordre de « priorité lexicale » : le premier principe doit être satisfait avant le second, et le principe de juste égalité des chances (2b) a la priorité sur le principe de différence (2a).

Encadré 1.3 : Principes de justice chez Rawls

Premier principe : Chaque personne a un droit égal au système total le plus étendu de libertés de base égales pour tous, compatible avec un même système pour tous.

Second principe : Les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient

a) au plus grand bénéfice des plus désavantagés dans la limite d'un juste principe d'épargne, et

b) attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous, conformément au principe de la juste (*fair*) égalité des chances.

La grandeur distribuée au sein des sociétés ne se résume pas chez Rawls au revenu mais aux « biens premiers », c'est-à-dire « des biens utiles quel que soit le projet de vie rationnel » ; ceux-ci incluent des biens premiers « naturels » comme la santé ou les talents, qui ne sont pas soumis au contrôle des institutions, et des biens premiers « sociaux » tels que les libertés et droits fondamentaux, le revenu et la richesse, et les bases du respect de soi. Les critères de justice portent sur la répartition équitable par les institutions des biens premiers sociaux, sachant les différences en dotation de biens premiers naturels.

Cette théorie de la justice nourrit un débat en économie sur la question de l'arbitrage entre efficacité (au sens de Pareto, c'est-à-dire une situation où l'on ne peut augmenter le bien-être d'une personne sans diminuer celui d'une autre) et équité (au sens des inégalités de

distribution pouvant être considérées comme « justes ») qui oppose le courant de la justice sociale issu de la pensée de Rawls à l'utilitarisme issu de Bentham, notamment à travers la figure de l'économiste hongrois John Harsanyi (prix Nobel 1994). Rawls considère en effet que derrière le voile d'ignorance, en position de définir sur quel critère une société sera considérée comme plus ou moins souhaitable, les décideurs ne s'appuieraient pas sur une logique utilitariste de maximisation de la quantité totale de richesse (abordée en termes de « biens premiers ») ; ils adopteraient plutôt le critère du « *maximin* » consistant à considérer comme la plus souhaitable la société dont la situation des moins bien lotis est la meilleure. Ce choix est justifié par un argument en référence à Kant, selon lequel les décideurs ne sachant pas quel sera leur sort, ils se conduisent en égoïstes rationnels et promeuvent une société dans laquelle on cherche à améliorer le sort du plus défavorisé (qu'ils pourraient être). L'économiste utilitariste John Harsanyi considère cette même question du choix qui serait retenu face à un « voile d'ignorance » où l'individu ignore quel état de nature caractérisera la société derrière le voile et quelle sera leur position. Dans un cadre où les agents rationnels maximisent leur « utilité espérée » (qui dépend de prévisions sur leur situation anticipée dans les différents états de nature possible pondérés par la probabilité d'occurrence de ces états de nature), il argumente que les agents attribueront des poids égaux à chaque état de nature et que le choix social qui serait retenu serait celui qui maximise la somme des utilités individuelles.

Par rapport aux critères présentés en introduction, cette comparaison entre l'approche de Rawls et celle d'Harsanyi montre que la vision de la justice chez Rawls s'appuie sur une éthique déontologique, où chaque personne est considérée comme une fin ; alors que l'utilitarisme d'Harsanyi s'inscrit dans une posture conséquentialiste où c'est la quantité totale d'utilité qui détermine le critère de justice retenu, dans la continuité du critère de Pareto-optimalité. Cependant, on peut, en suivant Nussbaum, reprocher aux deux auteurs de ne pas faire suffisamment droit à une exigence d'altruisme en s'appuyant sur une anthropologie de l'égoïste rationnel³⁷.

³⁷ La posture anthropologique qui sous-tend la pensée de Rawls est en réalité ambiguë puisqu'il se réfère à Kant comme à l'égoïsme rationnel. Nussbaum invite quant à elle à se situer dans une perspective kantienne.

Dans un écrit postérieur, Rawls élargit la problématique de sa théorie de justice à la recherche de principes de justice internationale (Rawls, 1998) pouvant être adoptés à partir de la méthode de la position originelle et qui s'intéressent au droit de chaque personne. Il conclut que huit principes fondamentaux seraient retenus : 1- les peuples doivent être libres et indépendants ; 2- ils doivent être égaux entre eux ; 3- ils ont le droit de se défendre mais pas d'engager la guerre ; 4- ils doivent respecter un principe de non-intervention dans les affaires intérieures des autres peuples ; 5- ils doivent respecter les traités internationaux ; 6- en cas de guerre, ils doivent respecter certaines restrictions ; 7- ils doivent respecter les droits de l'homme ; 8- ils ont un devoir d'assistance envers les peuples dirigés par des régimes politiques qui ne permettent pas le respect des droits de l'homme.

L'approche par les capacités est fortement influencée par la théorie de la justice de Rawls, en ce qu'elle vise à définir des critères de justice sociale permettant de réconcilier liberté et équité. Sen s'inspire d'ailleurs du critère du *maximin* pour définir son critère du « *leximin* » selon lequel dans des situations de choix sociaux la priorité doit être donnée aux groupes les plus défavorisés. Cependant l'approche par les capacités constitue une rupture par rapport à l'approche rawlsienne, sur plusieurs plans. La première reproche à la seconde de ne pas accorder suffisamment d'importance à la diversité des situations humaines, ce que Sen (1979) illustre notamment à travers l'exemple de la personne handicapée qui aura besoin de plus de ressources pour accéder à la même situation effective qu'un bien-portant. L'approche rawlsienne ne s'intéresse pas non plus, selon Sen, aux structures permettant de convertir des ressources en situations réelles. Elle raisonne dans un cadre unidimensionnel à partir de la notion de biens premiers qui s'approche finalement d'une vision utilitariste où le critère principal définissant le bien-être est la richesse monétaire (Bertin, 2005). Par ailleurs, Nussbaum critique à plusieurs titres la conception contractualiste de Rawls : en restreignant aux bornes de « la normalité » (*normal range*) les individus chargés de délibérer derrière le voile d'ignorance, celui-ci nie la diversité humaine et exclut des considérations de justice toutes les personnes ne répondant pas à cette « normalité ». Enfin, le consensus théorique obtenu par les individus impartiaux de Rawls répond à une motivation instrumentale, chaque individu étant rationnel et voulant optimiser sa situation future une fois le voile d'ignorance tombé ; or, Nussbaum considère qu'un tel raisonnement, qui

reprend d'ailleurs les hypothèses de la théorie des choix rationnels, ne rend pas compte de la complexité des motivations humaines³⁸.

3. L'approche par les capacités³⁹ et la capacité relationnelle

L'approche par les capacités est celle qui sous-tend la conception actuelle du développement humain mobilisée par le PNUD ; elle s'attache à mettre la liberté de chaque individu et l'égalité au centre du concept de développement dans une approche multidimensionnelle.

La progression du raisonnement dans cette partie se fera en trois temps : d'abord, seront présentés l'approche par les capacités et les concepts mobilisés au sein de ce courant. Puis, l'attention sera portée plus particulièrement sur la façon d'opérationnaliser ce concept en outils évaluatifs, à travers les travaux de la philosophe Martha Nussbaum et ceux, conjoints, d'économistes et de philosophes au sein de l'Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI) et du PNUD. Une façon de rendre compte des aspects relationnels du développement en lien avec l'approche par les capacités sera enfin abordée à travers la notion de capacité relationnelle, développée par Giraud et Renouard, et qu'on resituera parmi d'autres approches du développement humain durable.

3.1. Concepts clés de l'approche par les capacités

L'approche par les capacités (AC), développée par Amartya Sen (2000) et Martha Nussbaum (2008), définit le développement humain comme un processus complexe d'expansion des capacités des individus, c'est-à-dire de « l'ensemble des possibilités d'être et de faire que les

³⁸ « Si un individu a le pouvoir d'entreprendre une action dont il ou elle entrevoit qu'elle contribuera à réduire l'injustice dans le monde, alors cette action se trouve justifiée par un puissant argument raisonné (sans qu'il y ait besoin de traduire ce motif en termes d'avantage imaginaire inspiré par la prudence dans un cadre hypothétique de coopération) » (Nussbaum, 2007)

³⁹ Le terme « capacité » est ici employé pour traduire le terme anglais *capability* dans le cadre de la *capability approach* (Sen, Nussbaum). Cette traduction est, par exemple utilisée par De Munck & Zimmermann (2008).

personnes ont des raisons de choisir et de valoriser » ou encore de leur « liberté substantielle de mettre en œuvre diverses combinaisons de fonctionnements » (Sen, 2000, p. 106). Ce processus d'expansion des « libertés substantielles » – c'est-à-dire les libertés ayant une valeur intrinsèque, par opposition aux libertés instrumentales – dépend à la fois des ressources (matérielles et non matérielles) auxquelles une personne a accès, et de sa capacité à convertir ses ressources en « fonctionnements » réels, c'est-à-dire, en possibilités d'être et de faire. Cette conversion dépend en partie de l'« agencéité » des personnes, c'est-à-dire de leur capacité à agir conformément à leurs valeurs et leurs désirs. Selon Sen, l'espace des capacités est celui qui permet le mieux d'évaluer le bien-être des personnes : en effet, il permet de distinguer ce que les personnes *peuvent* faire (les potentialités, qui dépendent des dotations des personnes, de l'ensemble des ressources qu'une personne peut mobiliser, mais également de ses droits) et ce qu'elles *choisissent* de faire (les fonctionnements effectifs, ou les accomplissements, c'est-à-dire les façons d'être et d'agir), en intégrant l'étendue de la liberté des personnes et la notion de choix au sein d'une théorie de la justice sociale. Cet espace permet, par exemple, de différencier, la situation d'une personne qui jeûne d'une personne qui meurt de faim⁴⁰ ; mais également de dépasser le problème posé à la théorie rawlsienne par la situation des personnes handicapées ou faibles et qui auraient besoin d'un surplus de ressources pour atteindre le même niveau de bien-être qu'une autre personne.

L'AC se distingue des approches mentionnées précédemment – revenu, bien-être subjectif, bien premiers – en ce qu'elle suppose qu'il existe un ensemble de biens auxquels tous les individus ont le droit et, par conséquent, que ceux-ci devraient être protégés ou fournis à « tout prix ». Ces biens ne sont pas nécessairement ceux que l'individu désire le plus obtenir, ni ceux auxquels il accorde le plus de valeur. Ainsi, plusieurs auteurs du courant de l'AC – en particulier Martha Nussbaum, Sabina Alkire, Jonathan Wolff et Avner de-Shalit – formulent des hiérarchies entre les capacités, dont certaines sont considérées comme centrales. La capacité d'exercer sa raison pratique et celle de vivre en bonne santé sont par exemple considérées comme des capacités particulièrement importantes par les auteurs de l'AC proposant des listes. Le choix normatif de donner la priorité aux capacités centrales risque

⁴⁰ "Fasting as a functioning is not just starving; it is choosing to starve when one does have other options." (Sen, 1995) p.52).

de ne pas refléter les préférences subjectives des agents : étendre ces capacités n'implique pas nécessairement d'améliorer leur bien-être subjectif. Cependant, De Shalit & Wolff, (2007, p. 31) démontrent que les approches qu'ils classifient comme « monistes » (incluant celle par le bien-être subjectif et celles fondées sur les ressources) conduisent, en établissant des échelles d'équivalence entre tous les biens et un étalon, la monnaie, à pouvoir compenser tout désavantage par une certaine quantité d'argent. Or, si dans certains cas des compensations financières peuvent être justifiées pour lutter contre certaines inégalités, toutes ne sont pas remédiables par de l'argent⁴¹. Wolff et de Shalit écartent également la solution rawlsienne de « priorité lexicale » aux libertés de base, et justifient par là le recours à une mesure pluraliste, tout en reconnaissant les limites en termes de décision politique.

La question de l'opérationnalisation de l'approche des capacités fait l'objet de débats internes et de critiques externes. En effet, Sen ne définit pas de critères universels permettant de mesurer l'espace des capacités – bien qu'il mentionne certains domaines qui semblent centraux quel que soit le contexte et qu'il contribue à la création de l'IDH qui a conduit à des choix théoriques sur les dimensions retenues. Plutôt qu'une liste, Sen propose une méthode empirique pour déterminer les critères les plus adaptés au contexte par délibération au sein d'une société donnée. Les travaux de Martha Nussbaum peuvent fournir des outils pour l'opérationnalisation de l'approche par les capacités puisque, prolongeant les travaux d'Amartya Sen, Martha Nussbaum présente une liste de capacités centrales à vocation universelle, définie à partir de la méthode du « consensus par recoupement »^{42, 43}.

⁴¹ Le chapitre 3 développera cette idée avec la présentation de méthodes d'évaluation d'impact fondées sur la monétisation (notamment autour du *Social Return On Investment*). J'évoquerai les limites de ces méthodes ainsi que la vision du développement – utilitariste et admettant des compensations entre toutes les sphères de développement – sur laquelle elles reposent implicitement.

⁴² Nussbaum utilise l'expression rawlsienne du « consensus par recoupement », pour signifier que l'approche des capacités et la liste qu'elle propose peuvent être acceptées par « des personnes qui, par ailleurs, ont des conceptions globales très différentes du bien » (Nussbaum, 2008).

⁴³ Les débats plus précis entre Nussbaum et Sen, et résumés par exemple par Terestchenko (2010) ne seront pas détaillés ici, le propos étant centré sur les conséquences de ces théories sur la mesure et en particulier l'évaluation d'impact de projets sociaux menés par des multinationales qui sera abordée aux chapitres suivants.

3.2. Opérationnaliser l'approche : la liste de M. Nussbaum et l'indicateur MPI de l'OPHI

À la différence de Sen, qui revendique le fait de laisser au débat public la tâche d'identifier les capacités prioritaires en tenant compte des contextes empiriques⁴⁴, Martha Nussbaum propose une liste de dix capacités humaines centrales, chacune étant associée à des seuils envisagés comme un niveau minimum auquel tout être humain devrait avoir accès dans différents domaines afin d'accéder à une vie pleinement humaine (Nussbaum 2003 ; 2011). Cette liste a vocation universelle, mais Nussbaum envisage et recommande même de l'adapter aux contextes empiriques auxquels la liste est appliquée. Nussbaum ne considère pas sa liste de capacités comme exhaustive : elle la présente comme une façon de mettre en avant des critères particulièrement urgents en matière de développement, sans lesquels une société ne pourrait pas être considérée comme juste. Les dix capacités de la liste qu'elle a établie sont présentées dans l'encadré 1.4. D'autres listes s'appuyant sur des principes philosophiques ont été proposées par Alkire (2005) ou par de Shalit & Wolff (2007) par exemple. Des listes à vocation universelle se réclamant de l'approche des capacités ont également été formées à partir d'approches participatives, telles que celle des '*Voices of the poor*' de la Banque mondiale mentionnée en introduction, ou celle du '*My World Survey*' du Groupe des Nations Unies pour le développement.

Encadré 1.4 : Les capacités humaines centrales selon Martha Nussbaum

- 1) **La vie.** Pouvoir vivre une vie humaine d'une durée normale jusqu'à la fin ; éviter une mort prématurée, ou une mort avant que la vie soit diminuée au point de ne plus valoir la peine d'être vécue.
- 2) **La santé et l'intégrité corporelle.** Pouvoir jouir d'une bonne santé, incluant la capacité de reproduction ; s'alimenter de manière adéquate ; pouvoir jouir d'un foyer décent.
- 3) **L'intégrité physique.** Pouvoir se déplacer librement d'un lieu à un autre ; pouvoir être en sécurité contre les agressions violentes, incluant les agressions sexuelles, le viol marital et la violence domestique ; avoir des opportunités de satisfaction sexuelle et de choix en matière de reproduction.

⁴⁴ Sen (2004) : '*What we focus on cannot be independent of what we are doing and why*' (p. 79). '*To insist on a fixed forever list of capabilities would ... go against the productive role of public discussion, social agitation, and open debates*' (p. 80).

4) Les sens, l'imagination, la pensée. Pouvoir utiliser nos cinq sens ; pouvoir imaginer, penser et raisonner — et le faire d'une manière « vraiment humaine », une manière informée et cultivée par une éducation adéquate, incluant, sans être limitée à cela, l'alphabétisme et une pratique mathématique et scientifique basique ; pouvoir utiliser son imagination et sa pensée en lien avec l'expérience et la production de travaux expressifs et d'évènements (religieux, littéraires, musicaux, etc.) de son propre choix ; pouvoir utiliser son esprit de façons qui soient protégées par les garanties de liberté d'expression à la fois politique et artistique, mais aussi d'exercice religieux ; pouvoir connaître l'expérience du plaisir et éviter toute douleur inutile.

5) Les émotions. Pouvoir éprouver un attachement pour des personnes et des réalités extérieures à nous-mêmes ; pouvoir aimer ceux qui nous aiment et se soucient de notre sort ; pouvoir pleurer leur absence ; en général, pouvoir aimer, pleurer et éprouver désir, gratitude et colère justifiée ; ne pas avoir son développement émotionnel défiguré par la peur ou l'angoisse. (Soutenir cette capacité signifie soutenir les formes de l'association humaine qui peuvent être montrées comme cruciales pour [le] développement [des citoyens].)

6) La raison pratique. Pouvoir se former une conception du bien et s'engager dans une réflexion critique sur la planification de sa propre vie. (Cela implique la protection de la liberté de conscience.)

7) L'affiliation.

A) Pouvoir vivre pour et en relation avec les autres êtres humains, pouvoir leur manifester de la reconnaissance et de l'attention, s'engager dans diverses formes d'interaction sociale ; pouvoir imaginer la situation d'un autre et avoir de la compassion pour cette situation ; avoir la capacité à la fois de justice et d'amitié. (Protéger cette capacité signifie [...] protéger les institutions qui constituent de telles formes d'affiliation, ainsi que protéger les libertés de rassemblement et de parole).

B) Avoir les bases sociales de l'estime de soi et de non-humiliation ; pouvoir être traité comme un être digne dont la valeur est égale à celle des autres. (Cela implique la condition de non discrimination.)

8) Les autres espèces. Pouvoir vivre dans le souci de et en relation avec les animaux, les plantes, et le monde de la nature.

9) Le jeu. Pouvoir rire, jouer et s'adonner à des activités récréatives.

10) Le contrôle de son environnement.

A) Politique : pouvoir participer effectivement aux choix politiques qui gouvernent sa vie ; avoir des droits à la participation politique, à la liberté d'expression et à la liberté d'association.

B) Matériel : pouvoir devenir propriétaire (à la fois de terre et de biens mobiles) ; avoir le droit de chercher un emploi sur la même base que les autres ; pouvoir être libre de fouilles et d'attaques injustifiées. Au travail, pouvoir travailler comme un être humain, exercer une raison pratique et entrer dans des relations significatives de reconnaissance mutuelle avec les autres travailleurs.

Source : Nussbaum (2008).

Parmi les initiatives contribuant à l'opérationnalisation de l'approche par les capacités, les travaux de l'OPHI (Oxford Poverty & Human Development Initiative) en collaboration avec le PNUD autour de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle sont à mentionner. Ils portent sur la construction de cadres méthodologiques encadrant la mesure de la pauvreté multidimensionnelle, abordée à partir de l'approche des capacités.

La directrice de l'OPHI, Sabina Alkire (philosophe et économiste britannique), s'intéresse dès le début des années 2000 à la façon dont l'approche par les libertés et les capacités de Sen peut être appliquée empiriquement, en se posant la question des mécanismes d'attribution de la valeur et de la façon de les traduire en outil de mesure (Alkire, 2005). L'OPHI est créée en 2007 pour centraliser des recherches sur la question de la mesure de la pauvreté et de ses « dimensions manquantes » (Alkire, 2007), sur les façons d'améliorer les données collectées dans les pays pauvres, et sur la façon d'éclairer les politiques publiques grâce à un renouvellement des indicateurs de pauvreté avec une approche pluridimensionnelle.

Le travail de l'OPHI donne lieu à la construction d'une méthodologie, nommée « Alkire-Foster », autour d'une famille d'« Indices de pauvreté multidimensionnelle » (MPI), dont une version particulière fondée sur trois dimensions et 10 composantes, est désormais utilisée dans les statistiques internationales de la pauvreté. Le MPI reprend la logique de l'IDH – au sens où la méthodologie a pour but de construire un indicateur composite reprenant plusieurs dimensions du DH et visant des comparaisons géographiques ou temporelles. Elle enrichit cependant la question puisque là où l'IDH reposait (jusqu'en 2010) sur une moyenne arithmétique normalisée des dimensions⁴⁵, la méthodologie « Alkire-Foster » permet de construire une famille de plusieurs indicateurs à partir des mêmes données (Alkire & Foster, 2011). Les indicateurs obtenus sont décomposables par rapport à leurs composantes, ce qui est utile pour une compréhension plus fine des leviers d'action. Chaque indicateur de la famille repose sur une pondération spécifique qui permet de s'intéresser à un aspect

⁴⁵ Un changement dans la méthodologie de l'IDH a été décidé par le PNUD en 2010, consistant à passer d'une moyenne arithmétique à une moyenne géométrique pour réduire la substituabilité entre les trois dimensions de l'indice et pénaliser les plus mauvaises performances dans une dimension. Les variables sur lesquelles l'indice est fondé ont également été revues dans cette nouvelle version : le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation ont été remplacés par les durées moyenne et attendue de scolarisation tandis que le PIB par habitant a été remplacé par le Revenu national brut par habitant. Une version « hybride » de l'IDH, qui combine méthode géométrique et ancienne définition des variables, permet de calculer l'indice sur un plus grand nombre de pays et une plus longue période (Goujon & Hoarau, 2015).

spécifique de la pauvreté (la proportion de personnes sous un seuil de pauvreté, la distance au seuil, etc.), par homologie à la pauvreté monétaire :

- le « *Headcount ratio* » (aussi appelé « incidence de la pauvreté »), dénoté H , calcule la proportion de personnes pauvres dans la population : il s'agit des personnes qui souffrent de privations (ou autrement dit, qui sont en-dessous des *cutoffs*⁴⁶) dans plus de K dimensions, K étant le seuil de pauvreté : par exemple, pour le MPI calculé par le PNUD, K vaut 33% et sont donc considérées comme pauvres les personnes qui sont en-dessous des *cutoffs* dans plus du tiers des dimensions pondérées.
- L'« intensité de la pauvreté », dénotée A , désigne le pourcentage moyen de privations parmi les personnes identifiées comme pauvres.
- Le « *Headcount Ratio ajusté* », dénoté M_0 , est le premier indicateur de la famille, et celui retenu dans le calcul du MPI par le PNUD. Il s'agit du produit de l'incidence et l'intensité de la pauvreté : $M_0 = H \times A$.
- Le « *Adjusted Poverty Gap* », dénoté M_1 , reflète l'écart qui sépare les personnes pauvres du seuil de pauvreté, la « distance à la frontière ». C'est le produit de l'incidence, l'intensité, et de la profondeur de la pauvreté G : $M_0 = H \times A \times G$.
- Le « *Adjusted Squared Poverty Gap* », dénoté M_2 , reflète les inégalités au sein de la population pauvre. C'est le produit de l'incidence, l'intensité, et du carré⁴⁷ de la profondeur de la pauvreté : $M_0 = H \times A \times G^2$.

Le choix des variables et dimensions retenues pour le MPI dans sa version globale est issu d'une réflexion à la fois *théorique* sur les critères prioritaires du développement humain dans la lignée de Sen et de Nussbaum, et *empirique* à partir d'études sur les problèmes les plus critiques en lien avec les priorités définies dans les Objectifs du millénaire (Alkire & Santos, 2010). L'application de l'indicateur à 108 pays – pour la plupart en développement ou émergents – représentant 78% de la population mondiale, en lien avec le PNUD, identifie

⁴⁶ Je garde ici le mot *cutoffs* pour désigner les seuils de pauvreté au niveau des composantes (par exemple, avoir vécu un décès infantile au sein du foyer pour la première composante), ce afin d'éviter la confusion avec le seuil de pauvreté (avoir des privations dans plus de $K\%$ des composantes pondérées).

⁴⁷ Le fait d'élever la profondeur de la pauvreté au carré reflète les inégalités puisque les valeurs extrêmes sont surpondérées par rapport aux autres. Autrement dit, si un transfert de richesse a lieu entre deux personnes pauvres (sans les faire passer au-dessus du seuil) et conduit l'une à cumuler un grand nombre de privations tandis que la seconde devient très proche du seuil, la valeur de M_2 augmentera.

plus d'1,6 milliards d'êtres humains comme pauvres.⁴⁸ D'autres versions d'indicateurs de pauvreté multidimensionnelle sont appliquées localement avec des variables adaptées aux contextes spécifiques locaux : ainsi, l'OPHI a travaillé sur un MPI pour l'Amérique latine, un MPI pour le Mexique, etc.

Le MPI est mesuré au niveau des ménages et non des individus. Étant un indice de pauvreté, plus sa valeur est élevée plus la population étudiée souffre de privations en termes de développement humain. L'indicateur repose sur des variables binaires qui reflètent l'idée de seuils à atteindre : pour chaque critère, la variable prend les valeurs 0 (si le seuil est atteint) ou 1 (si la personne souffre d'une privation dans ce domaine). Plutôt que les capacités ou l'agencéité, les variables utilisées mesurent des *fonctionnements réels*. Les trois dimensions ayant été retenues sont la santé, à travers les composantes de la mortalité infantile et de la nutrition ; l'éducation, approchée par le niveau de scolarité des adultes et la scolarisation des enfants ; et le niveau de vie, qui comprend des variables sur l'accès à l'électricité, le type de sanitaires, l'accès à l'eau potable, le type de sol de l'habitat, la source d'énergie utilisée pour cuisiner, et enfin l'accès à des biens mobiliers. Ces composantes sont présentées dans le Tableau 1.1.

Tableau 1.1 : Composantes et dimensions du MPI

Dimension	Composante	Seuil de privation	Pondération
Santé	Mortalité infantile	Un enfant est décédé dans la famille	1/6
	Nutrition	Un membre du foyer souffre de malnutrition	1/6
Éducation	Années de scolarité	Aucun membre du foyer n'a terminé l'école primaire	1/6
	Sortie d'école	Un enfant en âge d'être scolarisé ne va pas à l'école	1/6
Niveau de vie	Électricité	Pas d'accès formel à l'électricité	1/18
	Sanitaires	Absence de sanitaires ou partage avec d'autres foyers	1/18
	Eau potable	Pas d'eau potable à moins de 30 minutes de marche	1/18
	Sol de l'habitat	Sol constitué de sable ou de terre	1/18
	Combustible de cuisine	Bois ou charbon comme seul combustible utilisé	1/18
	Biens mobiliers	Le foyer ne possède ni voiture ni camionnette, et pas plus d'un bien dans la liste suivante : radio, télévision, téléphone, vélo, motocyclette, réfrigérateur.	1/18

D'après (Alkire & Santos, 2010), traduction et mise en forme personnelles.

⁴⁸ <http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/Global-MPI-2014-an-overview.pdf?0a8fd7>

Le MPI a été construit par l'OPHI et le PNUD comme un outil de mesure de la pauvreté reflétant son caractère multidimensionnel, qui vise à mieux identifier la population pauvre et le type de privations subies, dans la plupart des pays du monde, que l'approche monétaire. Cet outil de mesure est donc principalement utilisé pour des comparaisons spatiales ou temporelles et dans la définition et le suivi de politiques de lutte contre la pauvreté sur une large échelle. Si ce champ de recherche est moins exploré, la méthodologie est cependant applicable à l'évaluation d'impact de programmes de développement (Robano & Smith, 2013). Les variables retenues dans le MPI global fournissent par ailleurs des critères qui permettent d'appréhender la situation matérielle des personnes ciblées par ce type de projets et de suivre les évolutions concrètes de différents aspects de la pauvreté rendues possible par un projet de développement dans la durée. De tels critères semblent particulièrement importants dans le cas de projets de RSE menés par des FMN dans des zones vulnérables : l'objectif de contribuer au développement de ces zones est central dans ces démarches, mais le fait de se centrer sur des transferts monétaires pourrait instaurer des rapports clientélistes. D'autres approches de la pauvreté, notamment à partir de variables subjectives, pourraient être employées mais les limites liées à la question des préférences adaptatives mentionnée plus haut soulignent les écarts entre de tels outils de mesure et la situation objective des personnes faisant l'expérience de la pauvreté. Pour ces raisons, une version adaptée du MPI sera utilisée dans les parties empiriques de la thèse, en lien avec un outil de mesure du lien social et politique : l'Indicateur de capacité relationnelle développé par Cécile Renouard et Gaël Giraud.

3.3. Capacités et lien social : l'approche par la capacité relationnelle

L'approche par la capacité relationnelle (CR) s'intéresse à la qualité du lien social et politique comme qualité centrale du DH. Elle s'incarne notamment à travers notamment l'utilisation d'un Indicateur de capacité relationnelle ou RCI (*Relational Capability Index*).

Fondements théoriques de la CR

L'approche par la CR s'appuie sur une anthropologie relationnelle qui considère que des notions telles que le bien-être, le développement, la vulnérabilité ou l'exclusion ne peuvent s'exprimer uniquement en termes de conditions économiques et matérielles mais sont

également et avant tout des phénomènes socioéconomiques, sociopolitiques et culturels. Elle a été développée par un économiste et une philosophe, Cécile Renouard et Gaël Giraud (Giraud, Renouard, L'Huillier, Martinière & Sutter, 2012 ; Renouard, 2011, 2012b, 2013). Cette anthropologie s'appuie à la fois sur la littérature du capital social qui met en avant les apports instrumentaux des réseaux sociaux et sur une littérature mettant en avant l'importance substantive de la cohésion sociale.

La littérature sur le capital social s'intéresse aux réseaux sociaux en tant que leviers du développement économique ou du bon fonctionnement des institutions collectives⁴⁹. Deux types de relations sont usuellement distingués : celles, de type « *bonding* », qui lient l'individu à des personnes aux caractéristiques proches par des liens horizontaux, et les relations de type « *bridging* », qui mettent en relation de personnes aux caractéristiques plus éloignées de façon médiatisée par les institutions (Coleman, 1988 ; Woolcock & Narayan, 2000). Aldrich y ajoute un troisième type de relations (de type « *linking* ») qui représentent les liens verticaux entre des citoyens et les représentants des institutions politiques ou de l'administration (Aldrich, 2012; Hawkins & Maurer, 2010).

La littérature sur la cohésion sociale met en avant l'importance intrinsèque du tissu social. Différents types de relations sont également distingués : la typologie de Bernard (1999) distingue les relations « formelles », qui portent sur l'intégration passive des représentations sociales sous forme de valeurs et d'attitudes, et les relations « substantielles » qui s'attachent aux comportements et pratiques effectivement choisis par les individus. Ces deux types de relations se déclinent dans trois sphères : économique, politique, et socioculturelle. Le croisement des deux critères permet d'identifier six composantes de la cohésion sociale : (1) appartenance / isolement, (2) insertion / exclusion, (3) participation / passivité, (4) reconnaissance / rejet, (5) légitimité / illégitimité, (6) égalité / inégalité. Plusieurs initiatives portent sur l'opérationnalisation de l'approche de la cohésion sociale à travers la conception d'indicateurs. L'index VALCOS (Valeurs et Cohésion sociale), par exemple, reprend la typologie de Bernard, à travers des variables comme la confiance, la

⁴⁹ Coleman (1988) définit par exemple le capital social comme '*a variety of different entities, with two elements in common: they all consist of some aspect of social structures, and they facilitate certain actions of actors – whether persons or corporate actors – within the structure*'. D'autres conceptions existent, comme celle de Bourdieu, plus centrée sur l'individu.

solidarité, la participation politique, la participation socio-culturelle, les relations formelles et les relations substantielles. Il est appliqué par Acket, Borsenberger, Dickes & Sarracino (2011) à un niveau macroéconomique à 39 pays à partir de données 2008 issues de l'*European Values Study*. Les auteurs montrent que, sur ces données macroéconomiques européennes, leur index de cohésion sociale est très corrélé avec le revenu ou avec des indicateurs de bien-être subjectif.

D'autres approches, telles que celle proposée par le PNUD pour mesurer l'exclusion multidimensionnelle (UNDP Europe & CIS, 2011), celle de Chakravarty & D'Ambrosio (2006) portant sur l'exclusion sociale ou l'indicateur de santé des régions françaises (Jany-Catrice, 2009) intègrent à la fois des variables portant sur la cohésion sociale et des variables portant sur l'exclusion économique (mesures des inégalités, de l'endettement...). L'Indicateur de capacité relationnelle de Giraud et Renouard s'inscrit dans la continuité de ces initiatives tout en se situant depuis la perspective de l'approche des capacités. Le choix retenu avec le RCI est de proposer une mesure centrée sur le lien social et politique, cet indicateur pouvant être utilisé de façon conjointe avec d'autres indicateurs portant sur l'exclusion économique ou la pauvreté, tels que le MPI. L'utilisation parallèle de deux indicateurs distincts, l'un portant sur la pauvreté conventionnelle, et l'autre, sur le développement relationnel, est liée à un refus de la possibilité de mise en équivalence de ces deux domaines de la vie humaine.

Au-delà de la littérature sur le capital social et la cohésion sociale, l'importance du tissu social est également affirmée par un certain nombre de philosophes comme d'économistes au sein de l'approche par les capacités : les travaux de l'OPHI sur les « dimensions manquantes »⁵⁰ de la pauvreté mentionnent ainsi l'isolation sociale comme une variable centrale rendant difficile un développement humain harmonieux (Samuel, Alkire, Hammock, Mills & Zavaleta, 2014). La notion de « capacités externes » développée par Foster & Handy (2008) désigne les capacités qui dépendent de relations humaines directes (c'est-à-dire non médiatisées, et que l'on peut rapprocher de la forme de capital social « *bonding* »), par exemple, le fait pour un fermier n'ayant pas de connexion internet d'avoir un voisin qui dispose d'une connexion et lui permet de consulter les prix du marché avant d'aller vendre ses produits. Reconnaître l'existence de ce type de capacités permet selon Foster et Handy

⁵⁰ Au sens où elles sont peu reprises par les indicateurs de mesure.

d'élargir la théorie standard de Sen et Nussbaum, qui place les principaux leviers d'accès aux capacités chez l'individu et au sein des institutions.

Mais la justification principale de l'importance du lien social au sein de l'AC se situe dans le fait que la capacité d'affiliation joue un rôle particulier en tant qu'elle influence les autres capacités. C'est ce qu'exprime la notion de « capacité architectonique » chez Nussbaum. La philosophe distingue deux capacités architectoniques parmi les dix capacités centrales de sa liste : la raison pratique⁵¹ et l'affiliation⁵². Cette idée est partagée par De Shalit & Wolff (2007). Ceux-ci s'appuient sur l'approche par les capacités pour étudier les « désavantages », définis comme des privations d'opportunités réelles d'accès à des fonctionnements sécurisés⁵³. Ils s'intéressent – en élaborant un cadre théorique qui s'appuie sur des entretiens in situ – aux mécanismes par lesquels ces désavantages constituent des « grappes » (*clusters*), c'est-à-dire par lesquels les personnes les plus défavorisées cumulent le plus souvent des désavantages dans différents aspects de leur vie. De Shalit et Wolff identifient un certain type de désavantages, qu'ils appellent « désavantages corrosifs », qui ont des effets négatifs sur les autres domaines et entraînent des dynamiques de formation de grappes. Au contraire, certains fonctionnements, que les auteurs qualifient de « fertiles », permettent de sécuriser une situation au-delà des seuils dans un certain nombre d'autres domaines. Ce cadre d'analyse a des implications claires en termes de politiques publiques : les auteurs argumentent que, pour tendre vers une société d'égaux, les gouvernements devraient lutter en priorité contre la formation de grappes, et donc s'attaquer aux désavantages les plus corrosifs tout en promouvant l'accès aux fonctionnements les plus fertiles. Or, les auteurs insistent sur la capacité d'affiliation – dont la définition est très proche de celle de Nussbaum⁵⁴ – comme l'un des fonctionnements les plus fertiles (et au contraire l'isolation sociale comme un désavantage corrosif).

⁵¹ [practical reason allows] 'performing all one's natural activities in a way infused by human choice and rationality' (Deneulin, 2013; Nussbaum, 1988)

⁵² 'Affiliation organizes the capabilities in that deliberation about public policy is a social matter in which relationships of many kinds (familial, friendly, group-based, political) all play a structuring role' (Nussbaum 2011; Deneulin 2013)

⁵³ "the lack of genuine opportunities for secure functionings"

⁵⁴ Cf. Encadré 1.4

RCI et Développement humain durable

L'Indicateur de capacité relationnelle peut être considéré comme faisant partie du mouvement des indicateurs de « Développement socialement durable » (DSD). Le DSD désigne selon la définition de Ballet, Dubois & Mahieu (2005 ; 2004) une vision du développement qui permet aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de chacun sur les trois domaines du développement durable (économique, social et écologique). La dimension sociale axée vers la cohésion sociale des populations et l'accès aux biens publics est centrale pour favoriser un développement économique qui bénéficie à tous et ne détruit pas le lien social. Ils formulent un principe de précaution sociale qui incite les décideurs à évaluer *ex ante* les effets sociaux des politiques menées.

Boidin (2004) met l'accent sur les interactions entre les différentes dimensions du développement durable, et l'existence de seuils critiques dans chaque dimension, au-dessus ou en-dessous desquels des cercles vicieux sur les autres dimensions peuvent se développer, dans une optique systémique, par opposition à l'optique additive promue notamment par les organismes internationaux (où on ne considère pas les effets pervers pouvant exister entre l'intervention sur une dimension et la situation sur les autres dimensions).

L'approche empirique retenue pour les évaluations d'impact qui seront présentées dans la deuxième partie de cette thèse s'inscrit dans cette perspective systémique. Cette perspective s'incarne par le choix de distinguer plusieurs axes de DH – à travers des indicateurs quantitatifs portant séparément sur des variables économiques et monétaires, sur la pauvreté conventionnelle (à travers le MPI) et sur le lien social individuel et collectif (abordé par le RCI). Elle se traduit également par le choix d'une approche mixte où des éclairages qualitatifs permettent de comprendre les motivations des acteurs et les valeurs qui les animent.

La capacité relationnelle exprime l'aptitude individuelle et collective à former des réseaux durables et de qualité (Giraud & Renouard 2010). Elle s'intéresse aux leviers d'*empowerment* des personnes, c'est-à-dire leur aptitude à influencer les institutions qui affectent leur vie. La vision du développement de Giraud et Renouard est orientée vers la qualité du lien social et écologique. Le RCI est un outil de mesure du lien social voué à être utilisé de façon conjointe avec d'autres outils – notamment le MPI et des entretiens qualitatifs permettant d'éclairer

et de comprendre les données quantitatives. La priorité donnée au lien social et la promotion d'une égalité complexe (Walzer, 1983) à partir d'une vision multidimensionnelle favorisent ainsi la durabilité sociale. Orienté vers les personnes les plus vulnérables au long d'une chaîne de valeur, le RCI met l'accent sur la composante sociale du DSD et est complété par des données (revenu, *empowerment* économique et MPI) portant sur la composante économique. La composante écologique du DSD et l'attention aux générations futures sont présentes dans les évaluations de projets de la partie empirique de cette thèse à travers d'autres aspects, notamment l'attention à la durabilité des projets de RSE conçus et aux liens entre les initiatives locales et la stratégie plus large de l'entreprise.

Aspects méthodologiques permettant de calculer le RCI

L'Indicateur de capacité relationnelle s'applique au niveau individuel – contrairement au MPI par exemple, calculé au niveau du ménage. Il est construit autour de trois dimensions : la possibilité de participer à des réseaux socioéconomiques, les relations personnelles/privées, et l'engagement civique. Chaque dimension représente un type d'exclusion sociale différent, dans une « sphère de la vie » différente, l'approche s'inspirant de la pensée de Walzer (1983) qui promeut une « égalité complexe » où plusieurs sphères définissent les hiérarchies sociales et la répartition des biens sociaux et où les personnes défavorisées ou exclues ne sont pas les mêmes dans chacune des sphères⁵⁵. Le premier type d'exclusion est de nature socioéconomique, et s'exprime à travers des privations face à l'emploi, aux transports, à la télécommunication ou encore dans l'accès à l'information ; le deuxième est socioculturel et peut s'exprimer à travers des variables telles que le fait de vivre seul, de n'avoir aucune confiance envers son entourage proche ou sa communauté, aucun ami, et aucune personne sur qui compter en cas de coup dur ; le troisième type d'exclusion est sociopolitique et se reflète dans des variables telles que l'affiliation à des groupes sociaux, la participation à des actions collectives ou à des projets d'intérêt général, la confiance envers des inconnus, le comportement électoral. Ces dimensions et composantes de l'indicateur sont présentées dans le Tableau 1.2.

⁵⁵ La domination actuelle de la sphère économique sur les autres sphères est ainsi dénoncée.

Tableau 1.2 : Composantes et dimensions du RCI (exemple des seuils du projet au Mexique)

Dimension	Composante	Seuil de privation	Pondération
Intégration dans des réseaux	Emploi	Pas d'emploi stable avec des relations professionnelles régulières	1/12
	Transport	Routes vers le centre-ville de mauvaise qualité	1/12
	Télécommunication	Pas de téléphone (y compris portable)	1/12
	Information	Pas d'accès régulier aux informations à travers la radio, la télévision, les journaux ou internet.	1/12
Relations privées	Taille du foyer	Vit seul	1/15
	Confiance famille	Aucune confiance envers la famille	1/15
	Amis proches	Aucun ami proche	1/15
	Soutien financier	Personne en dehors de la famille pour prêter de l'argent en cas de coup dur	1/15
	Confiance communauté	Aucune confiance envers les voisins, la communauté	1/15
Engagement civique	Groupes	Pas d'affiliation à des groupes (politiques, religieux, d'épargne, clubs sportifs)	1/15
	Action collective	Pas de participation ou participation forcée à des actions collectives (meeting, grève, manifestation ou pétition)	1/15
	Vote	Pas de carte d'électeur et pense que voter n'est pas important	1/15
	Solidarité	Pas d'activité altruiste et ne donne jamais à la charité	1/15
	Confiance inconnus	Aucune confiance envers des inconnus	1/15

Les variables du RCI ont été choisies en suivant la méthode de Nussbaum du « recouplement », à travers des aller-retour entre la pratique et l'empirie puisque l'indicateur a été discuté et testé dans sa première version au Nigeria (Giraud & Renouard, 2010) et a évolué depuis. Les variables sont construites autour de seuils, reprenant l'idée de Nussbaum, et chaque composante du RCI est donc une variable binaire valant 0 si la personne souffre d'une privation dans ce domaine et 1 si la personne est au-dessus du seuil (plus le RCI est élevé, plus le développement relationnel est grand). Les dimensions sont agrégées en utilisant des moyennes arithmétiques sur les composantes. L'agrégation des dimensions entre elles fait l'objet, dans la version complète de l'indicateur (Giraud et al., 2012), d'une axiomatique qui permet de définir une famille d'indicateurs représentant chacun une hypothèse différente sur la théorie du choix social. Ainsi, la pondération peut aller de poids uniformes accordés à chaque variable et chaque individu proche de la logique utilitariste⁵⁶, à l'attribution d'un poids maximal au plus défavorisé dans la dimension la plus discriminante tandis que les autres individus et dimensions se voient attribuer un poids nul, dans la logique

⁵⁶ Cette pondération correspond à celle présentée pour les composantes dans le Tableau 1.2.

du *maximin*. Cet indicateur complet se destine plutôt à des analyses comparatives de la situation de sociétés en termes de développement relationnel. Une version de l'indicateur plus simple, appliquée aux évaluations d'impact, repose sur des moyennes arithmétiques sur les dimensions. C'est cette version qui sera mobilisée dans les chapitres empiriques.

4. Conclusion

Ce chapitre a présenté de façon comparative plusieurs approches du développement et du bien-être social – « conventionnelle » par la croissance, rawlsienne, utilitariste, et par l'approche des capacités – et mis en avant les différents présupposés qui orientent ces approches sur les critères de la posture éthique (téléologique ou déontologique), de l'hypothèse faite sur le passage entre développement individuel et collectif (le second est-il la somme des premiers), et sur le type d'égalité mobilisé (approche moniste ou « égalité complexe »). Le positionnement des principaux outils de mesure introduits dans ce chapitre, et qui seront utilisés par la suite, par rapport à ces critères peut être résumé comme dans le Tableau 1.3 :

Tableau 1.3 – positionnement des indicateurs étudiés sur les critères structurants

Indicateur	Approche sous-jacente	Posture éthique	Passage de l'individu au collectif	Type d'égalité mobilisée
Revenu, croissance	Théorie économique standard	Conséquentialiste	Critère de Pareto	Moniste
Bien-être subjectif	Utilitariste	Conséquentialiste	Critère de Pareto	Moniste
Approche des capacités version Sen (sans liste)		« Conséquentialisme élargi »	Critère du <i>leximin</i>	Pluraliste
MPI et RCI	AC version Nussbaum	Déontologique	Critères des seuils	Pluraliste

Ce positionnement des différents outils de mesure par rapport à ces critères permettra de montrer, dans les prochains chapitres, en quoi les visions de la RSE sont cohérentes avec

l'une ou l'autre approche du développement et dans quelle mesure les études d'impact traduisent ces visions. Le prochain chapitre porte en effet sur les théories de la RSE, dont il proposera une revue sous forme d'idéaux-types à partir de deux critères : 1- le positionnement, instrumental et orienté vers une finalité économique ou normatif et lié à un devoir déontologique ; 2- l'approche, unimodale et orientée vers l'imputation d'actions isolées d'une entreprise ou systémique et liée à une « coresponsabilité ». Les approches éthiques et institutionnalistes de la RSE, qui insistent sur le rôle politique des entreprises, seront positionnées par rapport aux visions contractualistes des néoclassiques et de la théorie des parties prenantes (TPP), référence dominante dans la littérature managériale sur la RSE. Le troisième chapitre sera quant à lui centré sur l'évaluation d'impact. Il met en avant la pluralité des usages de la notion d'impact, dans différents champs (évaluation des politiques publiques, entrepreneuriat social, RSE). Une lecture sera proposée à partir des deux critères de l'approche analytique – compréhensive ou causale – et de l'articulation entre les niveaux auxquels les évaluations sont conduites – projet isolé, activité plus large, structure, action combinée de plusieurs acteurs, etc. Cette analyse permettra en fin de première partie de lier les approches des études d'impact avec les visions du développement présentées dans ce chapitre et celles de la RSE abordées dans le prochain chapitre. Le cadrage de ces trois premiers chapitres permettra de positionner l'approche retenue dans la partie empirique, qui est de s'intéresser à l'évaluation de l'impact des projets de RSE menés par des entreprises multinationales compris comme contribution (positive ou négative) au développement humain (DH), notamment relationnel, des populations concernées.

Chapitre 2. Théories et pratiques de la RSE : d'une vision orientée vers la performance économique à la maîtrise par l'entreprise de ses effets environnementaux et sociétaux

Le premier chapitre de cette thèse a présenté différentes façons d'approcher et de mesurer le développement humain. Les entreprises, en particulier multinationales, sont des acteurs essentiels du développement des zones où elles sont actives, de par leur activité économique, mais également leur rôle politique. En effet, leurs investissements économiques à l'étranger dépassent ceux des États à travers l'Aide Publique au Développement. Les multinationales participent également du développement économique par la taxation, l'emploi de salariés locaux et le recours à des sous-traitants locaux, ou encore l'appui à la construction d'infrastructures. Au-delà des apports au développement économique, le secteur privé a des effets, positifs et négatifs, sur le développement humain, considéré comme un phénomène multidimensionnel comme expliqué au chapitre précédent. Les Objectifs de Développement Durable de l'ONU sont d'ailleurs destinés non seulement aux gouvernements et à la société civile, mais également au secteur privé.

Ce chapitre s'intéresse au rôle des entreprises dans la contribution au développement humain de leurs zones d'implantation, à travers la question de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Ce concept, que l'on peut dans un premier temps aborder à partir de la définition englobante de l'INSEE en tant que « la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable » (Ernst & Honoré-Rougé, 2012), a connu un essor important depuis les années 1990, autant sur le plan théorique qu'en termes de réglementation ou encore au niveau des pratiques des entreprises. Les visions de la RSE restent pour autant très diverses, de la contrainte imposée à une entreprise à la marge de son activité à un moyen de transformer le capitalisme vers une plus grande prise en compte d'enjeux sociaux et environnementaux, en passant par un outil stratégique supposé permettre une meilleure performance économique ou réduire des risques réputationnels.

L'objet de ce chapitre n'est pas de faire une revue exhaustive des théories de la RSE, ni de proposer un nouveau modèle conceptuel sur le sujet. L'ambition est plus réduite : il s'agit de présenter les théories qui me semblent principales sous forme d'idéaux-types, ce qui permettra de lier au chapitre suivant les visions de l'impact social à celles du développement humain et de la RSE. Le chapitre est articulé comme suit :

Une première partie introductive porte sur les usages de la RSE par les entreprises multinationales elles-mêmes. En quoi ces usages illustrent-ils différentes visions, parfois en conflit, de la RSE ? Un bref rappel chronologique permet également de situer historiquement les évolutions réglementaires de la dernière décennie. L'idée défendue est que la question de l'impact prend une importance croissante dans la définition de la RSE par les entreprises et dans les réglementations ; mais que le terme « impact » garde une définition floue.

La deuxième partie présente les théories de la RSE issues d'approches contractuelles de la firme (modélisée comme nœud de contrat entre différents acteurs aux intérêts divergents). Deux champs de recherche s'inscrivent dans cette perspective. Le premier s'inscrit dans l'économie néoclassique, suivant la ligne de pensée de Milton Friedman, et considère que l'entreprise a pour seule responsabilité celle de faire du profit. Le deuxième est la littérature managériale autour de la théorie des parties prenantes de Freeman, qui postule que la RSE est un ensemble de réponses adressées par l'entreprise à des parties prenantes avec qui elle interagit afin de prendre en compte leurs intérêts au-delà de celui des actionnaires.

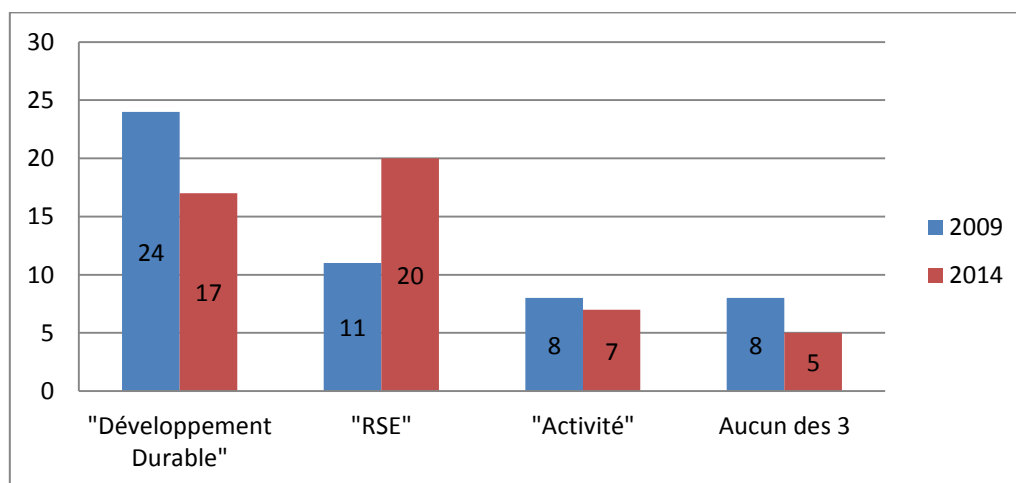
La troisième partie présente quant à elle des théories de la RSE s'appuyant sur une vision politique de l'entreprise. Celle-ci n'est plus conçue comme un ensemble de relations contractuelles entre agents isolés mais comme un acteur social et politique parmi d'autres au sein d'une société donnée. La RSE peut alors être perçue non plus comme un ensemble de pratiques des entreprises pour répondre à des demandes isolées de leurs parties prenantes, mais comme une façon de transformer les rapports entre entreprise et société de façon plus large, grâce à un changement à la fois issu d'initiatives volontaires mais surtout lié à des évolutions institutionnelles. Les travaux d'économistes institutionnalistes tels que Postel et Sobel sont mis en résonance avec ceux de chercheurs en sciences de gestion – Quairel-Lanoizelée et Capron – et de philosophes – Renouard et Vallaeys – ce qui permet de dresser le cadre théorique qui sera utilisé dans les chapitres empiriques de la thèse.

1. Introduction

1.1. Quelques éléments de définitions de la RSE par les entreprises elles-mêmes

La notion de RSE fait désormais partie du vocabulaire courant des grandes entreprises. D'après une étude INSEE Première, 84% des sociétés françaises de 500 salariés ou plus déclarent mener des actions en matière de RSE, contre 47% pour celles de 50 à 249 salariés (Ernst & Honoré-Rougé, 2012). Au sein des entreprises du CAC 40 plus spécifiquement, le recours à ce concept s'est généralisé pour désigner les interactions entre l'entreprise et les environnements sociaux et environnementaux dans lesquels son activité s'inscrit. Ainsi, une comparaison entre 2009-10 et 2014-15 des titres des rapports – ou chapitres du document de référence – contenant les informations sociétales des 40 entreprises formant l'indice du CAC40 en septembre 2015⁵⁷ réalisée par mes soins montre que si ces rapports faisaient majoritairement référence dans leur titre à la notion de « développement durable » en 2009, en 2014 c'est celle de « RSE » qui est devenue majoritaire, ce qu'illustre la Figure 2.1.

Figure 2.1 : Titres des rapports sociétaux des entreprises du CAC40



Légende : parmi les 41 rapports sociétaux des entreprises du CAC40, 24 comportaient l'expression « développement durable » dans leur titre en 2009 contre 17 en 2014.

⁵⁷ Ces entreprises sont les suivantes : Accor, Air Liquide, Airbus Group, Alcatel Lucent, Alstom, Arcelor Mittal, Axa, BNP Paribas, Bouygues, Capgemini, Carrefour, Crédit Agricole, Danone, EDF, Essilor International, GDF Suez / Engie, Kering, Lafarge-Holcim, Legrand, L'Oréal, LVMH, Michelin, Orange, Pernod Ricard, Peugeot, Publicis, Renault, Safran, Saint Gobain, Sanofi, Schneider Electric, Société Générale, Solvay, Technip, Total, Unibail-Rodamco, Valeo, Veolia, Vinci, Vivendi.

Une lecture plus précise de ces rapports montre que les entreprises ont des définitions diverses de ce qu'est pour elles la RSE⁵⁸. Dans plusieurs rapports (Alstom, EDF 2009 ou encore Bouygues 2009), l'entreprise ne définit pas explicitement en quoi consiste sa responsabilité. La question est abordée comme un sujet purement technique, liée à la conformité aux référentiels existants. Pour les autres entreprises, la vision de ce en quoi consiste leur responsabilité envers la société est souvent présentée à travers les « messages » ou « lettres » du Directeur Général, les Éditos des Rapports de Développement Durable / RSE ou encore à travers des « Principes ». S'y dégagent différentes façons d'affirmer une responsabilité sur les sujets sociétaux, qui reflètent les différences entre secteurs d'activités mais également propres aux « cultures d'entreprises » :

- dans certains rapports, l'accent est mis sur l'activité économique, centrale par rapport aux aspects sociétaux et environnementaux et parfois présentée comme condition nécessaire à la mise en place de politiques sociétales⁵⁹ : « parler de responsabilité d'entreprise plutôt que de développement durable, c'est mettre en cohérence ces initiatives et le fondement même de notre métier. La responsabilité d'entreprise d'AXA, c'est d'abord d'être toujours en situation de tenir nos engagements vis-à-vis de nos clients : être profitable et maintenir un bilan solide, et puis bien sûr aussi contribuer, via notre activité et l'engagement de chacun de nos collaborateurs, au développement de nos sociétés. » (Rapport RSE Axa 2009). Cette vision de la RSE centrée sur le profit peut être rapprochée de l'approche de Friedman qui sera présentée dans la section suivante.
- Inversement, la RSE est parfois introduite comme un instrument permettant d'améliorer la performance ou de réduire des risques, dans une optique centrée sur les objectifs économiques de l'entreprise : « *At Airbus Group, corporate responsibility & sustainability (CR&S) refers to how governance, human resources, supply chain management, innovation and environmental issues, and citizenship activities help to boost performance, reduce risks and maximise value creation.* » (Rapport RSE Airbus 2014). On

⁵⁸ Les analyses qui suivent portent donc sur des documents à visée communicationnelle, et dont la réalité des pratiques de RSE par les entreprises du CAC 40 s'éloigne évidemment. Ces documents restent cependant un point de départ intéressant pour identifier et aborder les points les plus mis en avant par les entreprises, en lien avec les idéaux-types qui seront définis dans ce chapitre.

⁵⁹ Cette approche est particulièrement présente dans les rapports de 2009 où le contexte de la crise économique mondiale implique d'accorder plus de place aux questions de préservation des emplois et de répercussion des pertes économiques pour un certain nombre d'entreprises.

abordera les discours du « *business case* » qui reposent sur une telle assimilation de la performance sociétale et d'intérêts économiques.

- Dans de nombreux cas, la RSE est définie comme un processus permettant de dépasser la vision financière centrée sur le profit et de répondre aux intérêts d'acteurs affectant ou affectés par les activités de l'entreprise, en lien avec les questions stratégiques, le dialogue avec les parties prenantes permettant d'assurer la survie à long terme de la firme : « la Responsabilité est ainsi inscrite au cœur des enjeux de l'Entreprise. Elle est la manière dont Air Liquide agit et travaille avec ses parties prenantes, actionnaires, collaborateurs, clients et patients, fournisseurs, communautés proches des métiers et des implantations du Groupe dans le monde et autorités publiques ». (Rapport RSE et Développement durable Air Liquide 2014). La théorie des parties prenantes, approche dominante dans la littérature managériale de la RSE, et à laquelle renvoie une telle définition de la RSE comme la prise en compte et l'arbitrage entre les différents intérêts des parties prenantes de l'entreprise, sera présentée dans la deuxième partie de ce chapitre.
- Pour d'autres, la RSE est définie comme la façon pour l'entreprise d'opérationnaliser une « mission » ou un « rôle » social lié au développement durable, en lien avec la maîtrise par la firme de ses impacts : « au XXI^e siècle, une entreprise responsable doit prouver sa contribution au développement durable sur le plan social, sociétal et environnemental. Depuis de nombreuses années, Essilor investit et s'investit dans des réalisations concrètes, telles que : maintenir son modèle unique d'actionnariat salarié, œuvrer pour donner l'accès à la santé visuelle à un maximum de personnes dans le monde, accroître le recyclage de ses ressources, respecter les indicateurs principaux de la GRI (*Global Reporting Initiative*). Autant de gestes forts ancrés dans la culture de notre groupe afin de pérenniser son sens de l'engagement ». (Rapport Annuel Essilor 2009) ; « Une entreprise n'existe et ne dure que parce qu'elle crée de la valeur pour la société dans son ensemble... La raison d'être d'une entreprise est son utilité sociale. C'est donc de servir la société, des hommes et des femmes, dans leur vie de tous les jours, à travers des produits, des services, du travail ou encore les dividendes qu'elle fournit. » (Rapport Développement Durable Danone 2009). Cette vision de la RSE comme une « mission » sera présentée dans la troisième partie de ce chapitre.

Ces définitions et enjeux pluriels de la RSE sont souvent combinés au sein d'un même discours, les visions de la RSE par les entreprises pouvant ainsi témoigner de logiques distinctes et parfois en conflit⁶⁰. En témoigne par exemple la définition proposée par Bouygues : « attentif à l'impact de ses activités, Bouygues place la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie et fait évoluer ses modèles économiques en conséquence. Le Groupe souhaite, au travers de ses cinq métiers, être le référent de solutions responsables et s'appuie pour cela sur de bonnes pratiques dans les domaines social, environnemental et sociétal. Ces dernières sont pilotées au moyen d'indicateurs fiables et vérifiés dans une démarche d'amélioration continue et de conformité. Les objectifs de la démarche RSE de Bouygues sont les suivants : réduire l'impact de l'entreprise sur les écosystèmes, mieux expliquer ses activités, répondre aux attentes des parties prenantes et accroître son attractivité. Bouygues est par ailleurs convaincu que l'apport de solutions responsables est un axe de développement économique majeur pour ses métiers. » Cette définition fait référence à la fois au caractère stratégique de la RSE, à la définition en termes de maîtrise des impacts, à la conformité, au dialogue avec les parties prenantes, et aux retombées économiques possibles. Est-il concrètement possible de concilier tous ces éléments de définition dans une même démarche RSE ? Des éléments tels que la réduction des impacts négatifs, la réponse aux attentes des parties prenantes et l'accroissement de l'attractivité ne risquent-ils pas, au contraire, d'entrer régulièrement en conflit ?

Si les définitions de la RSE par les entreprises sont parfois floues et en tension entre plusieurs logiques, on peut remarquer que la question de l'*impact* est de plus en plus centrale. En effet, une analyse comparative réalisée par mes soins entre les rapports de RSE / Développement durable (DD) des entreprises du CAC40 portant sur les années 2009 et 2014, présentée dans le Tableau 2.1, montre que le nombre d'occurrences par page du terme « impact » a augmenté de 75%. Les utilisations de ce terme ont également évolué : si, en 2009, les utilisations portant sur l'*impact social* étaient très marginales (3% seulement), en 2014, cette proportion a été multipliée par 5 et le nombre d'utilisations du terme

⁶⁰ Renouard (2009) mentionne ces mélanges rhétoriques et les conflits possibles qu'ils impliquent à partir de l'exemple de Lafarge

« impact » appliqué à des variables sociales dépasse le nombre d'applications à des aspects économiques, même si les utilisations liées à l'impact environnemental restent majoritaires.

Tableau 2.1 : Utilisations du terme « impact » dans les rapports DD/RSE du CAC40

	2009	2014	Évolution
Occurrences "impact" par page	0,34	0,60	75%
% Utilisation impact social	3%	15%	476%
% Utilisation impact environnemental	70%	59%	-15%
% Utilisation impact économique	17%	13%	-26%
% Utilisation générique ou autres	11%	13%	15%

Source : réalisé par mes soins à partir de 82 rapports d'entreprises du CAC40.

Ainsi, la notion d'impact est de plus en plus centrale dans le vocabulaire sur la RSE employé par les entreprises, et ses usages ne portent plus uniquement sur la contribution de l'entreprise aux aspects environnementaux du développement, mais également sur les aspects sociaux. Cette évolution peut être liée aux nouveaux cadres réglementaires ayant émergé lors de la dernière décennie, qui recentrent la question de la RSE autour de la maîtrise des impacts et non plus uniquement autour de pratiques volontaires des entreprises.

1.2. Évolution des cadres réglementaires sur la RSE

La mobilisation croissante du vocabulaire de la RSE par les entreprises multinationales au cours des quinze dernières années va de pair avec une évolution des réglementations au niveau national, européen, et international. Cette évolution va dans le sens d'une plus grande intégration d'une réflexion en termes d'impacts sur les écosystèmes avec lesquels l'entreprise interagit à différents niveaux. À un cadre juridique incitatif qui engageait les entreprises à entreprendre des démarches volontaires au début des années 2000, se

superposent, et parfois se substituent, des cadres plus contraignants à partir de principes et de normes auxquels sont liées des obligations, notamment en termes de *reporting*.

Sur le plan définitionnel, le glissement de la question d'une démarche volontaire de dialogue avec les parties prenantes à celui de la maîtrise des impacts s'observe à travers le texte d'ISO 26000 ainsi que la définition de la Commission Européenne en 2011. Avant ces travaux, la définition de référence de la RSE était celle du Livre vert (2001) à travers lequel la Commission européenne vise à promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises. La RSE y est définie comme « l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. » (p. 8). En 2011, la Commission Européenne donne une nouvelle définition de la RSE, centrée sur les impacts : « la responsabilité des entreprises vis à vis des effets qu'elles exercent sur la société ». Cette définition s'appuie sur celle de la norme – non certifiable – ISO 26000, publiée en 2010 après cinq années de négociations et la mobilisation de plus de 500 représentants des gouvernements, industriels, ONG, consommateurs, syndicats ou experts du monde entier, qui étaient tenus au consensus. La RSE y est définie comme la « responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ;
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. »

Dans ces deux définitions récentes, la RSE n'est plus abordée comme un ensemble de pratiques sociétales volontaires de l'entreprise à la marge de son activité et au-delà de la loi, mais comme l'intégration de contraintes sociétales au sein même de la fonction de l'entreprise, dans une vision plus englobante ; et la notion d'impact est centrale dans ce renouveau définitionnel. Cependant, la notion n'est pas précisément définie, et parfois remplacée par celle d'« effets ». Ce dernier terme a en effet été choisi pour traduire, dans la définition en français de la Commission Européenne (2011) citée plus haut, celui d'impact utilisé dans la définition anglo-saxonne. Cependant, le terme d'« impact » est utilisé à

plusieurs reprises dans la Communication en langue française, sans que la différence entre les deux mots soit explicitée. C'est le cas par exemple dans le paragraphe 3.3. « (...) la RSE concerne les efforts fournis par les entreprises en vue de promouvoir les impacts positifs et de prévenir ou minimiser les répercussions négatives de leur activité sur la société, en menant des actions volontaires qui dépassent le cadre de leurs obligations légales. » ou encore dans le paragraphe 3.5. « Le Comité partage l'avis de la Commission selon lequel le respect de la législation applicable et des conventions collectives conclues entre les partenaires sociaux est une condition préalable pour que les entreprises assument leur responsabilité quant à l'impact de leur activité sur la société. »

Au-delà de ces aspects définitionnels, les organisations internationales influent sur les pratiques des multinationales en termes de RSE par la définition de « principes » auxquels les entreprises sont incitées à adhérer de façon volontaire, mais également à travers la définition d'obligations. Ces deux manières historiques de faire évoluer les pratiques des entreprises en matière de RSE que constituent la contrainte et l'engagement volontaire (*hard law* ou *soft law*) s'articulent notamment par la transposition des principes internationaux dans les droits nationaux par les États (Capron & Quairel-Lanoizelée, 2015). Parmi les initiatives d'engagement volontaire, résumées dans l'Encadré 2.1, on peut rappeler l'importance des organisations suivantes :

- Organisation Internationale du Travail (OIT) : Huit conventions fondamentales portent respectivement sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948) ; sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949) ; sur le travail forcé, (1930) ; sur l'abolition du travail forcé (1957) ; sur l'âge minimum (1973) ; sur le travail des enfants (1999) ; sur l'égalité de rémunération (1951) ; sur la discrimination en matière d'emploi et de profession (1958). La *Déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail* (1998) reprend les principes abordés par ces conventions ; elle oblige les États membres, qu'ils aient ou non ratifié ces conventions et quel que soit leur niveau de développement économique, à en respecter les principes et droits. Elle met également une procédure de suivi concernant les États membres qui n'ont pas ratifié une ou plusieurs des conventions fondamentales. La *Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale* (1977, révisée en 2000 et 2006) propose des règles de conduite à l'intention des gouvernements, des organisations

d'employeurs et de travailleurs et des entreprises. Sont définies des lignes directrices portant sur quatre domaines : l'emploi, la formation, les conditions de travail et de vie, et les relations professionnelles.

- Organisation des Nations Unies (ONU) : Le Pacte mondial (ou *Global Compact*), initiative lancée par Kofi Annan au Forum économique mondial de Davos en 1999, invite les entreprises à adopter et à promouvoir dans leur sphère d'influence dix valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Les entreprises signataires du Pacte mondial ont des obligations de *reporting* annuel portant sur les progrès réalisés. En 2006, le Pacte mondial, l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEPFI) et les principaux investisseurs mondiaux définissent conjointement six « Principes pour l'Investissement Responsable ». Ces principes volontaires de bonne conduite visent à favoriser l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans les pratiques financières. Les entreprises signataires sont soumises à des obligations de *reporting* sur l'application des principes. Le cadre de référence « Protéger, respecter et réparer » qui accompagne les principes relatifs aux droits de l'homme et aux entreprises transnationales, ou principes Ruggie, du nom de l'universitaire chargé de leur élaboration, est adopté par l'ONU en 2011 après plusieurs années de consultation et de réflexion. Ce texte marque un tournant puisqu'il affirme la responsabilité des États dans la protection des droits de l'homme face aux acteurs économiques et celles des entreprises de faire respecter les droits de l'homme et de réparer les violations de droits commises. Le principe de « diligence raisonnable » ou « devoir de vigilance » (*due diligence*) étend cette obligation des entreprises à l'ensemble de leur chaîne de valeur.
- Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) : Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ont été adoptés en 1977 et ont fait l'objet de plusieurs révisions dont la dernière est celle de 2011. Il s'agit de recommandations adressées par les États membres aux FMN opérant sur ou depuis leur territoire. Elles peuvent également s'appliquer à d'autres entreprises et être ratifiées par des États non membres. La mise à jour de 2011 ajoute un chapitre sur les droits de l'homme, élargit la responsabilité des multinationales à leur chaîne d'approvisionnement, et fait référence au devoir de réparation affirmé par le cadre

Ruggie. Le suivi des principes directeurs par les pays membres s'opère à travers les points de contact nationaux, qui constituent une plateforme de médiation et de conciliation entre les parties concernées par des contentieux sur des violations de recommandations.

Encadré 2.1 : Réglementations et RSE, repères chronologiques

1998

- OIT : Déclaration relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail

1999-2000

- ONU : Pacte Mondial

2001

- CE : Livre vert et définition de la RSE autour de la notion de parties prenantes
- France : loi relative aux nouvelles régulations économiques (NRE)

2006

- ONU : Principes pour l'Investissement Responsable
- UE : Communication invitant à la coopération communautaire en matière de RSE
- OIT : révision de la déclaration tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale

2010

- ISO : Norme ISO 26000
- France : loi Grenelle 2

2011

- ONU : Principes Ruggie (cadre de référence « protéger, respecter et réparer »)
- OCDE : Principes directeurs mis à jour
- UE : Nouvelle définition de la RSE comme responsabilité vis-à-vis des impacts/effets

2013

- France : lancement de la « Plateforme RSE », groupe de travail porté par France Stratégie

2015

- France : proposition de loi sur le « devoir de vigilance » adoptée par l'Assemblée nationale

Sources : <http://www.oecd.org/>; <http://www.ilo.org/>; <http://www.un.org/>; <http://www.iso.org/>;
<http://ec.europa.eu/>; <http://www.strategie.gouv.fr/>

En France, la législation est également en évolution sur ces questions, ce dont témoignent plusieurs initiatives récentes, qu'il s'agisse de transposer les législations européennes au contexte national ou au contraire d'initier des évolutions européennes à partir de textes français. Une « plateforme nationale d'actions globales pour la RSE » a été lancée en 2013 par France Stratégie. Elle réunit une cinquantaine de membres, qui représentent des parties prenantes très diverses (directeurs développement durable, syndicats, organisations patronales, ONG, élus, universitaires, etc.), répartis en trois groupes de travail portant sur la compétitivité, la transparence et les chaînes de valeur. Les membres de la plateforme dialoguent et auditionnent différents acteurs afin de fournir des recommandations au gouvernement sur les sujets de ces groupes de travail. En France également, la proposition de loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre face à leur chaîne de valeur instaure une obligation de vigilance pour les donneurs d'ordre à l'égard des filiales, sous-traitants et fournisseurs, et met leur responsabilité en cause lors de drames comme celui du Rana Plaza au Bangladesh en 2013, ouvrant la possibilité aux victimes d'obtenir des réparations et des indemnisations. Adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale en mars 2015, cette proposition de loi a cependant connu plusieurs allers-retours avec le Sénat, et devrait être adoptée en 2017 dans une version beaucoup moins contraignante que celle initialement soumise en 2015. Elle pourrait constituer un changement majeur, engageant les entreprises multinationales à travers de la *hard law* et non plus uniquement des principes généraux de type *soft law*.

Dans le domaine de la RSE, la *soft law* (ou le droit « souple ») est d'ailleurs régulièrement utilisée comme première étape vers des réglementations plus contraignantes. Martin-Chenut & Quenaudon (2016, p. 13) reprennent à ce sujet les propos de Catherine Thibierge qui considère que « l'intérêt d'un droit souple, non encore obligatoire ni sanctionné, est de relayer l'exigence éthique de prévention des risques de dommages majeurs, sans en poser l'obligation juridique » et que ceci « prélude un droit nouveau de la responsabilité ». Ils les font entrer en résonance avec ceux de Michel Doucin, présentant la *soft law* comme « une forme de tête chercheuse du *hard law* » et considèrent que « Les mouvement de juridicisation et de judiciarisation de la RSE confirment cette idée et traduisent une certaine 'densification normative'. » (Martin-Chenut & Quenaudon, 2016, p. 13).

Ce passage de *soft* à *hard law* met en jeu des rapports de force importants entre législateurs, secteur privé et société civile, ce qu'illustre par exemple la trajectoire de la proposition de lois sur le devoir de vigilance. Dans le domaine de la RSE, les entreprises multinationales ont plutôt tendance à favoriser le maintien de normes de *soft law* et à s'opposer, de différentes façons et notamment par le lobbying, à des réglementations contraignantes. Ceci s'inscrit dans la logique contractuelle de la RSE décrite ci-dessous.

Ce panorama succinct du contexte réglementaire est utile pour positionner les approches théoriques de la RSE qui seront présentées dans les prochaines sections. La littérature sur la RSE oppose en effet plusieurs approches théoriques, qui se différencient par le degré d'encastrement de l'entreprise dans la société (Capron & Quairel-Lanoizelée, 2015). Les théories économiques issues d'approches contractuelles de la firme s'appuient sur l'hypothèse de l'efficacité des marchés et considèrent donc que la condition nécessaire et suffisante à la responsabilité des entreprises est de faire du profit. La théorie des parties prenantes, référence dominante dans la littérature managériale sur la RSE, s'appuie sur une approche contractuelle de la firme, nœud de contrats. Les théories institutionnelles de la RSE considèrent au contraire l'entreprise comme un acteur social et la RSE comme une convention participant à la recherche de légitimité de la firme. Ces approches seront successivement abordées dans les deux prochaines sections.

2. Les approches contractualistes de la RSE

La caractérisation et l'analyse du mouvement RSE ont donné lieu à une littérature fertile et recouvrant différentes disciplines – économie, gestion, sociologie, éthique – ainsi que plusieurs courants au sein de chaque discipline. Quairel-Lanoizelée & Capron (2010, chapitre 3) reprennent les grands critères des approches les plus influentes, en soulignant le fait qu'elles s'inscrivent pour la plupart sur un continuum entre une vision instrumentale de la RSE incarnée par les économistes de l'école de Chicago (Friedman, 1970) et une vision de la firme comme agent moral ayant une responsabilité à l'égard de la société et des générations

futures, représentée par le courant moraliste éthique (*Business Ethics*). La théorie dominante, celle des parties prenantes (Freeman 1984) se situe au centre de ce continuum. Ce sont ces approches qui seront successivement abordées dans cette partie, avant de présenter dans la partie suivante les approches institutionnalistes et éthiques.

Encadré 2.2 : Coase (1937) et les approches contractualistes de la firme

Les approches contractualistes de la firme s'appuient sur les hypothèses formalisées par Ronald Coase dans son article de 1937, *The Nature of the Firm*. Cet article vise à expliquer l'existence des firmes, qui peut sembler paradoxale dans un système économique fondé sur l'hypothèse de marchés libres puisque les mécanismes des prix y seraient le moyen le plus efficace de coordonner les intérêts d'individus isolés (ceux-ci pourraient passer des contrats bilatéraux régissant chaque relation de travail). C'est dans l'existence de coûts de transaction (tels que le coût de l'information ou celui de la négociation de contrats) que Coase trouve la raison d'être des firmes. Cependant, les relations internes à une firme impliquent des coûts organisationnels. La thèse de l'article est que pour savoir dans quels cas faire croître la taille d'une firme est plus efficace que de passer par des contrats bilatéraux régis par le mécanisme des prix, il suffit de comparer les coûts de transaction externe aux coûts d'organisation interne. Une firme aura ainsi tendance à se développer tant que ses coûts d'organisation interne sont inférieurs aux coûts de transaction externe.

Ronald Coase est également le père du « théorème de Coase », qui postule qu'en l'absence de coûts de transaction et si les droits de propriété sont bien définis, le mécanisme de marché débouche sur un équilibre de Pareto. Une façon efficace de résoudre le problème des externalités est selon lui de distribuer ex ante des droits de propriété pouvant être négociés par les parties prenantes. Cette solution fondée sur les négociations et le marché se définit contre celle de Pigou consistant à taxer le pollueur. Elle a de nombreuses applications en économie industrielle et en économie environnementale. Coase obtient le prix Nobel d'économie en 1991.

Source : Coase (1937, 1960)

Les approches contractualistes étudiées dans cette partie s'appuient sur une définition de la firme issue de la pensée de Coase (1937) (voir Encadré 2.2) et Williamson (1985). La firme est une organisation économique visant à répondre au problème des coûts de transaction auxquels sont soumis les acteurs isolés entrant en relation via le marché. Dans cette vision,

l'économie est désencastrée du social : « La firme, en tant qu'organisation, échappe donc à l'autorégulation du marché, mais elle demeure un acteur clé de l'économie de marché dont les relations avec les autres acteurs de la société sont représentées comme un nœud de contrats portant sur des droits de propriété » (Capron & Quairel-Lanoizelée, 2015, p. 34)⁶¹.

La RSE renvoie à la fois à un ensemble de pratiques sociétales et environnementales, et à un projet de transformation des entreprises. Parmi les approches contractualistes étudiées dans cette partie, celles des néoclassiques qui seront présentées au prochain paragraphe visent à dénoncer le projet de transformation que constitue la RSE, celui-ci étant considéré comme incompatible avec l'objectif de la firme modélisée comme objet économique ; tandis que celles issues de la théorie des parties prenantes visent à expliquer des pratiques d'entreprise en étendant un cadre d'analyse économique à des phénomènes sociaux.

2.1. L'approche néoclassique : l'objectif de l'entreprise est de faire du profit

L'approche néoclassique de la RSE repose sur l'hypothèse que l'entreprise appartient à ses actionnaires, et que son objectif est de faire du profit. La notion de RSE intervient donc dans un cadre orienté vers le profit dans le respect de la loi. Le pôle extrême auquel est associée cette vision est celui d'une approche purement instrumentale de la RSE, où la prise en compte d'objectifs sociétaux ou environnementaux ne se justifie que si elle entraîne de meilleures performances économiques et financières de l'entreprise.

⁶¹ Postel (2015) remarque quant à lui que « Freeman refuse de penser l'entreprise comme une institution et souhaite au contraire lui appliquer la solution que propose Coase au problème du choix social : distribuer adéquatement des droits de « propriété » et laisser faire la négociation permettant de trouver le contrat optimal entre agents. L'extension du marché à l'entreprise n'est pas en soi novatrice, puisque d'une certaine manière c'est le cœur de la théorie de l'équilibre général et de ses prolongements que nous avons étudiés dans la première partie. La particularité ici est au fond de penser le phénomène organisationnel comme une forme massive d'externalité qu'il convient de traiter comme tel... avec une difficulté spécifique : l'absence de définition des droits de propriété (problème classique chez Coase) et une représentation existante selon laquelle les droits de propriété sont déjà possédés... par l'actionnaire. Plutôt que d'affronter cette question avec les outils traditionnels de la théorie standard (on sait cependant que le théorème de Coase ne fait que supposer une solution qui n'est en rien opérationnelle et qui laisse entière la question de qui définit et répartir les droits de propriété, aporie classique des approches individualistes), la subtilité de Freeman, qui se définit comme philosophe, est de mobiliser une approche néo-kantienne, en termes de valeurs, pour supposer que, du point de vue des valeurs, chacun parviendra à s'accorder sur une solution juste. »

Milton Friedman

Le prix Nobel d'économie Milton Friedman, fondateur de l'école de Chicago et du courant monétariste, peut être considéré comme le chef de file de l'approche de la responsabilité de l'entreprise comme restreinte à l'objectif de faire du profit dans le respect de la loi. Friedman introduit sa vision de la RSE dans son livre, *Capitalisme et liberté* (Friedman, 1963). Il défend dans ce livre un libéralisme économique qu'il considère comme précondition du libéralisme politique. Le rôle de l'État dans une société libérale est de garantir le respect de la loi et de pallier certaines défaillances du marché. La « doctrine » de la responsabilité sociale, qui consiste à affirmer que les entreprises doivent avoir une conscience sociale et intégrer des préoccupations autres que leur profit, est qualifiée de « fondamentalement subversive »⁶² et conduit selon lui au « totalitarisme » : Friedman affirme au contraire que « [dans une économie libre], le *business* n'a qu'une responsabilité sociale, et une seule : utiliser ses ressources et s'engager dans des activités destinées à accroître ses profits, et cela aussi longtemps qu'il pratique une concurrence ouverte et libre, sans tromperie ni fraude. » (Friedman, 2010, p. 216).

Dans un article particulièrement célèbre de Friedman dans le *New York Times Magazine* du 13 Septembre 1970, intitulé « The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits » (Friedman, 1970), l'économiste développe les arguments évoqués dans son livre au sujet de la RSE. Friedman y explique que l'entreprise ne peut juridiquement pas avoir de responsabilités : seules les personnes ont des responsabilités. Friedman se centre dans cet article sur les grandes entreprises et sur la responsabilité de leurs dirigeants. En tant qu'employés des propriétaires de l'entreprise, ces derniers ont une responsabilité directe vis-à-vis des employeurs, qui est de mener l'entreprise conformément à leurs désirs, ce qui revient généralement à produire le plus de profit possible tout en respectant les règles basiques de la société qui s'incarnent dans la loi et les normes éthiques. Si les dirigeants décident de dépenser une partie de l'argent de l'entreprise pour des actions sociales, ces dépenses se répercutent nécessairement soit sur les rendements des actionnaires, soit sur

⁶² « Peu de tendances pourraient aussi efficacement saper les bases mêmes de notre libre société que l'acceptation par les dirigeants des firmes d'une responsabilité sociale autre que celle de gagner le plus d'argent possible pour leurs actionnaires. C'est là une doctrine fondamentalement subversive. » (Friedman, 2010, p. 216)

les prix payés par les clients / consommateurs, soit sur les salaires des employés. Cela revient à imposer une « taxe » et à décider de la façon dont d'autres personnes doivent dépenser leur argent ; or, ces personnes pourraient choisir elles-mêmes la façon dont elles veulent participer au financement de ces questions sociales. Le dirigeant d'entreprise n'est pas démocratiquement élu et n'a aucune raison légitime d'être mandaté par autrui pour décider de la façon de répondre à des objectifs sociaux. La « doctrine de la responsabilité sociale » implique donc d'accepter la vision « socialiste » selon laquelle ce sont les mécanismes politiques, et non les mécanismes de marché, qui sont la façon appropriée de déterminer l'allocation des ressources rares. Friedman dénonce d'ailleurs des pratiques « hypocrites » de RSE qui utilisent ce concept comme couverture pour masquer d'autres intérêts. Ainsi, des entreprises peuvent avoir un intérêt économique à investir dans l'éducation ou la démocratisation des territoires dans lesquels elles sont implantées pour attirer des talents ou réduire des risques liés à l'insécurité ; un actionnaire personnellement convaincu par une cause peut par ailleurs bénéficier de déductions d'impôts en donnant l'argent de l'entreprise plutôt que le sien. Friedman dénonce le recours à ces utilisations hypocrites de la RSE, et exprime au contraire son admiration pour les chefs d'entreprise qui considèrent ces tactiques comme contraires à l'éthique. Finalement, Friedman réaffirme la primauté du mécanisme de libre fonctionnement du marché, fondé sur le principe de l'unanimité (puisque dans l'idéal de marché libre, il y a absence de coercition, et les équilibres reflètent des situations où la situation de chacun est maximisée), face au mécanisme politique, fondé sur le principe de la conformité (qui peut être atteinte grâce au vote ou par un dictateur). Le principe de conformité est parfois inévitable parce que l'unanimité n'est pas toujours réalisable, ce qui justifie l'action de l'État dans certains domaines. Cependant, pour Friedman, la « doctrine » de la RSE revient à vouloir imposer le mécanisme politique, et son principe de conformité, à tous les domaines de l'activité humaine, et c'est pourquoi il considère la RSE comme dangereuse et subversive.

Cette vision de la RSE comme inefficace au mieux, hypocrite et dangereuse au pire, est reprise par un nombre important d'économistes dont les travaux s'appuient sur la théorie des choix rationnels et celle de l'équilibre général concurrentiel sous l'hypothèse d'efficacité des marchés. L'argument central est la modélisation de la relation entre le dirigeant et les actionnaires par la théorie de l'agence. Les visions de la RSE de deux autres économistes

lauréats du prix Nobel, Gary Becker et Jean Tirole, illustrent l'importance de l'héritage de la vision de Friedman dans ce courant.

Gary Becker

Gary Becker présente sa vision de la RSE dans un post du blog qu'il tient avec Richard Posner intitulé *Do Corporations Have a Social Responsibility Beyond Stockholder Value?* (Becker, 2005). L'héritage de son ancien professeur à l'université de Chicago, Milton Friedman, est affirmé dès les premières phrases, où Becker expose son point de vue selon lequel les entreprises n'ont pas d'autre responsabilité que celle d'essayer de maximiser le profit, de respecter les contrats, et d'obéir aux lois des pays où elles opèrent⁶³. Se centrant de même que Friedman sur les grandes corporations, Becker part également de l'hypothèse d'une relation principal-agent entre les actionnaires et les dirigeants. Pour lui, et dans ce cadre, la RSE est acceptable tant que les dirigeants la financent sur leurs propres revenus et non en diminuant les valeurs actionnariales. Il distingue des comportements responsables compatibles avec son critère de « maximisation du profit dans le respect des lois et des contrats » et des comportements non compatibles. Par exemple, une entreprise peut décider de garder ses employés âgés dont la productivité est faible dans la mesure où ce choix stratégique peut attirer de jeunes talents qui accepteront des salaires moins élevés sachant que le risque d'être licencié dans plusieurs décennies est diminué. En revanche, un comportement consistant à ne pas augmenter le salaire d'un employé dont la productivité augmente parce que l'entreprise se rend compte que celui-ci n'a pas de meilleures opportunités en-dehors de l'entreprise⁶⁴ serait incompatible avec le critère de responsabilité. Becker explique également pourquoi, selon lui, une entreprise transnationale

⁶³ "Do corporations have any responsibilities beyond trying to maximize stockholder value, adhering to contracts, implicit as well as explicit, and obeying the laws of the different countries where they operate? My answer is "no", although maximizing value, meeting contracts, and obeying laws help achieve many of the goals by those claiming corporations should be "socially responsible" by taking care of the environment, considering the effects of their behavior on other stakeholders, and contributing to good causes. Still, laws and contracts, and individual use of their own resources, rather than corporate behavior, should be the way to implement various social goals." (Becker, 2005)

⁶⁴ Les travaux de Gary Becker sur le capital humain, présentés par exemple dans son livre *The economic approach of human behaviour* (Becker, 1978), éclairent cet exemple : l'entreprise responsable doit rémunérer à la fois le capital humain 'générique' et le capital humain 'spécifique'.

opérant dans un pays pauvre ne devrait pas offrir des niveaux de salaires supérieurs aux standards du marché du travail local si ces salaires diminuent les profits. Un tel comportement aura même selon lui des effets contreproductifs : le fait d'augmenter les salaires diminuerait en effet le nombre d'emplois pouvant être proposés dans ce pays et aurait ainsi pour conséquence d'augmenter la pauvreté plutôt que de participer à sa réduction⁶⁵. On note par ailleurs que Becker inclut le travail des enfants dans ce raisonnement, sans recourir à des critères moraux ou se référer au droit international pour exclure ces pratiques des « comportements responsables » compatibles avec son critère.

L'approche défendue par Friedman et reprise par Becker constitue une critique normative du projet de transformation des liens entre entreprise et société, vers une plus grande prise en compte de critères éthiques, que représente le mouvement de la RSE. En affirmant que la responsabilité et l'objectif de l'entreprise est uniquement de maximiser le profit pour ses actionnaires, Friedman et Becker s'inscrivent dans une logique où le développement est conçu en termes de revenu et croissance économique. Leur foi très grande dans l'efficacité des marchés les conduit à affirmer que c'est par leur rôle économique (obtenu par la maximisation du profit) que les entreprises peuvent contribuer à la création de richesse, donc à la croissance et au bien-être de tous (celui-ci dépendant avant tout de la « taille du gâteau » obtenu, le critère de Pareto permettant de juger de l'efficacité de l'équilibre obtenu, la répartition étant un critère second). Or, comme le chapitre 1 l'a évoqué, toute une littérature met en avant les limites d'une telle vision, en montrant notamment que la croissance ne mesure pas le bien-être collectif (Stiglitz, 2015 ; Stiglitz, Sen & Fitoussi, 2009a), que la plupart des hypothèses sur lesquelles repose le cadre théorique néoclassique sont erronées et que les résultats de ces modèles ne résistent pas à l'épreuve des faits empiriques (Keen, 2014). Les crises des années 1990, la fin du consensus de Washington qui en a résulté, et le renouveau de la réflexion des institutions internationales sur le

⁶⁵ *"To take an example of what I do not believe companies should do, a global company operating in a poor country should not pay higher wages for either adult or child labor, adjusted for the quality of the labor, than is the prevailing standard in the labor market of this country, as long as higher wages would lower the profits of the company. (...) I should add that pressure to pay much higher wages in labor markets of developing nations reduces the number employed there by international companies, and would tend to worsen, not improve, the plight of the poor populations of these countries"* (Becker, 2005, p. 1).

développement depuis les années 2000 ont également montré les limites des théories néolibérales. L'approche de Friedman et de Becker fait abstraction de ces éléments. Elle revient alors à nier – entre autres – les rapports de force sociaux, ou le caractère fini des ressources naturelles, en cherchant à transformer l'économie réelle pour qu'elle fonctionne comme les modèles théoriques restrictifs du cadre néoclassique. Considérer que l'entreprise a une finalité unique, celle de faire du profit, et que ses orientations stratégiques reposent sur la seule relation dirigeants-actionnaires revient en effet à faire peu de cas de la complexité de l'objet social qu'est une entreprise multinationale, du rôle des salariés, de leurs représentants, des autres travailleurs de la chaîne de valeur, et du contexte sociopolitique dans lequel elle s'inscrit. Le travail, la terre et la monnaie sont absents des modèles néoclassiques (ce qui sera développé en partie 3.1 à partir des travaux de Polanyi et de Postel et Sobel) ; or, ces trois domaines font l'objet d'enjeux majeurs (chômage, changement climatique, crises financières) et promouvoir une vision de la société fondée sur les modèles néoclassiques revient donc à ignorer ces problèmes.

Jean Tirole

Un deuxième exemple de l'héritage de Milton Friedman sur les visions de la RSE dans l'économie orthodoxe actuelle, plus nuancé que celui de Becker, se trouve dans les travaux de Jean Tirole, en particulier dans son livre de 2006, dans un article coécrit avec l'économiste Roland Bénabou, et dans son livre de 2016 (Bénabou & Tirole, 2010 ; Tirole, 2006, 2016). L'article, qui porte sur la responsabilité sociale individuelle et d'entreprise, s'appuie sur des travaux de psychologie et d'économie comportementale pour s'intéresser aux coûts et bénéfiques de l'adoption de comportements socialement responsables. Les auteurs considèrent que trois vues essentielles de la RSE peuvent être distinguées :

- la première est une vision « gagnant-gagnant » (*win-win*) selon laquelle des comportements socialement vertueux ont des impacts positifs sur les profits « inter-temporels » à long terme : la RSE incarne donc l'adoption par les firmes d'une vision stratégique de plus long terme qu'une simple maximisation du profit.
- La deuxième vision revient à un comportement de philanthropie délégué à la direction de l'entreprise par des parties prenantes (investisseurs, consommateurs, ou employés) :

l'entreprise agit comme un maillon de l'expression de valeurs sociales de ses parties prenantes. Le mécanisme décrit n'est pas très éloigné de celui qui irrigue la théorie des parties prenantes, même si celle-ci n'est pas citée et le livre fondateur de Freeman (1984) n'apparaît pas dans la bibliographie. Tirole explicite les mécanismes économiques sous-jacents à cette vision : les consommateurs de Starbucks pourraient « envoyer de l'argent pour compléter directement le revenu des travailleurs des plantations de café qui fournissent Starbucks », ou le faire à travers une ONG. Mais cela impliquerait d'importants coûts de transaction (le consommateur ou l'ONG devrait être informé de tous les échanges individuels entre le travailleur et l'entreprise). C'est pourquoi ces actions pro-sociales de « philanthropie » sont internalisées par l'entreprise. Un autre exemple, que Tirole considère comme relevant de la même vision, est le cas où une entreprise serait plus efficace que le gouvernement ou d'autres intermédiaires pour fournir un service social : les auteurs citent l'exemple d'une entreprise de traitement des eaux mettant en place un programme de construction de puits dans des villages pauvres de pays en développement.⁶⁶

- La troisième vision consiste en une philanthropie initiée de l'intérieur par les dirigeants ou les actionnaires. La motivation sous-jacente n'est plus liée à des demandes des parties prenantes mais à l'éthique des dirigeants et propriétaires. Dans cette catégorie, figurent les stratégies dénoncées comme hypocrites par Friedman et consistant pour les actionnaires à donner aux charités qu'ils soutiennent l'argent de l'entreprise plutôt que le leur pour bénéficier de déductions fiscales.

La thèse de Tirole est que les deux dernières visions s'appuient sur des motivations individuelles, et que le comportement éthique ou pro-social des investisseurs, des consommateurs et des employés est lui-même le fruit d'une combinaison de motivations individuelles : générosité, incitations extrinsèques (notamment liées à des lois ou à des incitations monétaires ou fiscales) et volonté de paraître, de donner une bonne image.

⁶⁶ Le choix d'un tel exemple reflète l'idée sous-jacente que le marché est plus efficace que l'État. « *A related case is when a firm draws on its technical expertise or exploits complementarities to deliver goods and services to those in need more efficiently than governments or other philanthropic 'intermediaries' could. Examples include a giant supermarket chain organizing relief convoys to a zone hit by a hurricane, or a large water-treatment utility setting up a programme of digging water wells for poor, remote villages in a developing country.* » (Bénabou & Tirole, 2010, p. 16)

Tirole (2016) consacre un (court) chapitre sur les dix-sept que compte son livre *Économie du bien commun* (publié un an et demi après avoir reçu le Prix Nobel d'économie et survolant beaucoup de sujets plus ou moins liés à ses axes de recherche) à l'entreprise et à sa responsabilité sociale. La vision de l'entreprise qu'il adopte est contractualiste et fait état de parties prenantes multiples (ici encore, sans aucune référence bibliographique à Freeman ou à la très riche littérature en gestion sur la théorie des parties prenantes...). Cependant, il réduit finalement l'entreprise à la relation entre dirigeants et investisseurs, relation caractérisée par des asymétries d'information. Tirole fait référence à la définition de la RSE dans le livre vert de la Commission européenne (2001), faisant abstraction des évolutions réglementaires récentes, en particulier la nouvelle définition de la RSE comme maîtrise des impacts (Commission européenne, 2011). Il présente donc la RSE comme un engagement volontaire auprès des parties prenantes au-delà de la loi. La RSE revient selon Tirole à « protéger les parties prenantes qui ne contrôlent pas le processus de décision, afin que ceux qui contrôlent ce processus (les actionnaires et les dirigeants) n'exercent pas trop d'externalités sur elles dans leurs choix pour l'entreprise. Confrontée aux bons signaux économiques, l'entreprise peut alors se concentrer sur une mission simple : la création de valeur pour les financeurs qui lui font confiance, création de valeur garante d'investissement et par là, de création d'emploi » (p. 252). La suite du chapitre présente trois motivations à la RSE, reprenant les principaux éléments de son article de 2010.

Si la question est traitée de façon plus large que chez Friedman ou Becker, et si l'économiste n'exprime pas de rejet aussi clair de la RSE, il en reste que le modèle repose sur une vision de l'économie de marché comme la façon la plus efficace de répondre à des activités humaines et une modélisation des choix à partir de préférences individuelles rationnelles. L'entreprise est considérée comme un acteur isolé, qui agit par rapport à des motivations individuelles. L'article de Tirole et Bénabou conclut d'ailleurs sur l'importance de traiter le sujet de la RSE en modélisant les comportements altruistes comme des phénomènes économiques compatibles avec la théorie de l'équilibre général⁶⁷. La vision du

⁶⁷ "Caring about the environment, the welfare of people in poor countries, and other good causes is a normal good. The richer our societies, the higher the demand for [Socially Responsible Behaviors]. But one needs to lever altruism and signaling concerns in the right way, and this requires a good understanding of the psychology of giving and how it interacts with markets and other general-equilibrium forces." (Bénabou & Tirole, 2010, p. 16)

développement sur laquelle s'appuie de façon plus large le livre de Tirole repose essentiellement sur la croissance économique. Le lien social, les « institutions », ou encore la question écologique (à travers la tarification du carbone) sont réduites à des variables pouvant être prises en compte dans les modèles ayant pour finalité la croissance. Les quelques pages consacrées au lien social dans le livre de 2016 sont à cet égard révélatrices, puisque Tirole part de l'interrogation commune sur les effets destructeurs de lien social (concept qu'il ne définit pas) du marché pour arriver à l'idée que si le « marché » (entité jamais vraiment définie non plus) transforme le lien social, il est impossible de juger du caractère bon ou mauvais de ces transformations et qu'il vaut donc mieux s'interroger sur les raisons pour lesquelles les sociétés refusent de s'adapter au progrès et aux changements de valeurs qu'il induit : « sans renforcer ni affaiblir en lui-même nos liens sociaux, le marché est un miroir de notre âme, rendant ainsi explicite des réalités de nos sociétés ou des facettes de nos aspirations et de nos préférences que nous aurions préféré cacher nous seulement aux autres, mais aussi à nous-mêmes. Nous pouvons casser le miroir en supprimant le marché. Mais nous ne faisons ainsi que suspendre le questionnement de nos valeurs personnelles et collectives » (Tirole, 2016).⁶⁸ Tirole semble également considérer que si, en suivant à la lettre la métaphore de la main invisible d'Adam Smith, le marché repose sur l'égoïsme des individus, ce phénomène (qui n'est qu'un moyen) importe peu tant qu'il permet l'innovation et la croissance (la finalité), ce qui dépend des institutions et des réglementations (un paramètre dans les modèles de croissance endogène auxquels il se réfère).⁶⁹

⁶⁸ Un tel propos laisse le lecteur penser que l'idéal vers lequel devraient tendre les sociétés selon Tirole est l'équilibre des modèles économiques (et non pas l'inverse, où les modèles économiques devraient tendre vers l'idéal de représenter au mieux les sociétés réelles). L'analyse du livre de Tirole que propose Philippe Steiner sur le blog *La vie des idées* va d'ailleurs dans ce sens : « En définitive, l'ouvrage donne l'occasion de saisir la nouvelle conception du politique portée par cette catégorie d'économistes, celle que l'on pourrait appeler la politique de l'économie politique ou, plus savamment, suivant Michel Foucault dans sa lecture des tenants du néo-libéralisme, la gouvernementalité. Il ne s'agit ni de gouverner par la loi qui délimite le licite et l'illicite, ni de discipliner les individus par des dispositifs complexes, comme la prison panoptique de Bentham. Il s'agit d'amener l'individu à faire ce que l'on attend de lui en le conduisant, par des incitations bien choisies, à opérer le meilleur choix parmi les options qu'on lui laisse. Il n'est autrement dit pas question d'éradiquer les actions néfastes ou illicites, mais « d'optimiser », c'est-à-dire d'admettre un volume d'actions non souhaitées parce qu'il serait plus coûteux de les éliminer (par la loi et la discipline) que de les tolérer. » (Steiner, 2016)

⁶⁹ Sur cette question, Tirole cite Acemoglu « l'un des apports profonds et importants de la science économique est de révéler que, en soi, la cupidité n'est ni bonne ni mauvaise. Lorsqu'elle est canalisée au service d'un comportement novateur, concurrentiel et axé sur la maximisation du profit, dans le cadre de lois et de réglementations bien conçues, la cupidité peut servir de moteur à l'innovation et à la croissance économique.

Une telle approche est sujette à un certain nombre de limites puisque, comme chez Friedman ou Becker, le fait d'expliquer la RSE par une finalité économique revient à nier les rapports de force auxquels l'entreprise, objet social et non seulement économique, est confrontée. Le recours à la croissance comme seule finalité, résumant le bien-être, et au « marché » (non défini) comme moyen d'y parvenir, est, comme mentionné plus haut, erroné et trompeur. Or, l'approche de Tirole ne tient plus si l'on considère au contraire, comme le font les auteurs mobilisés en troisième partie de ce chapitre, que le bien-être collectif ne peut être réduit à des grandeurs économiques et que certains seuils en termes de lien social ou de capital écologique doivent être préservés par les institutions.

Enfin, si Friedman se positionnait par rapport à Freeman et à l'approche des parties prenantes, il est étonnant que Becker et Tirole passent sous silence toute la littérature managériale sur cette question. Tirole est également silencieux sur les évolutions réglementaires autour de la RSE. On peut se demander si un tel silence relève d'une méconnaissance, ou d'une posture affirmée, celui d'un économiste se voulant neutre et apolitique, et pouvant de ce fait éclairer sur les comportements humains et aider à adosser les politiques publiques à une rationalité se rapprochant des modèles économiques plutôt que d'affronter la complexité sociale du monde réel. Le chapitre 3 mettra cette posture en relation avec celle d'autres économistes contemporains (dont Esther Duflo) à partir de la question de l'évaluation d'impact.

2.2. La théorie des parties prenantes

La référence théorique dominante parmi les approches de la RSE dans les sciences de gestion est celle des « parties prenantes » (*stakeholders*). Les travaux fondateurs de cette approche sont ceux de Freeman (1984). Issue des approches contractuelles de la firme, la théorie des parties prenantes repose sur l'idée que l'entreprise est en interaction avec un certain nombre d'acteurs, internes – employés, actionnaires – ou externes – clients/consommateurs, fournisseurs, concurrents, pouvoirs publics, investisseurs,

Mais lorsqu'elle n'est pas soumise au contrôle des institutions et des réglementations appropriées, elle dégénère en recherche de rentes, corruption et criminalité », et tire de cette citation que « l'important n'est pas forcément ce qui motive le résultat, mais le résultat lui-même » (p. 75)

associations, citoyens – et que ces acteurs ont une influence sur la survie à long terme de la firme. Partant de ce constat, deux courants de justification de la RSE sont à distinguer au sein de la théorie des parties prenantes.

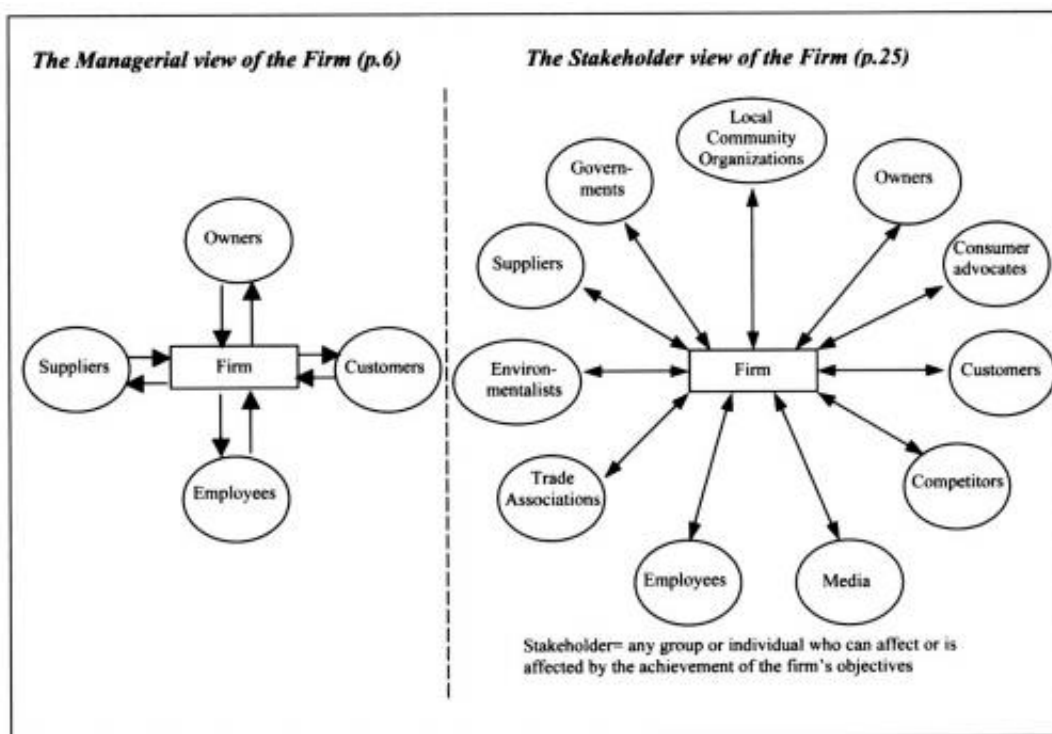
- Le premier courant est lié à la vision managériale de l'ouvrage de Freeman (1984) ; il est fondé sur l'idée que répondre aux attentes des parties prenantes sert également l'intérêt à long terme de l'entreprise et de ses actionnaires. S'inscrivent dans ce courant les approches « gagnant-gagnant » (*win-win*) ou instrumentales de la RSE.
- Le second courant au sein de l'approche des parties prenantes est la vision « orientée éthique » (Capron et Quairel-Lanoizelée, 2010, p. 38), pour laquelle au-delà de ses objectifs économiques, la firme a des obligations morales par rapport à ses parties prenantes et à la société en général. La pyramide des responsabilités d'Archie Carroll (1979) est, dans ce cadre, une référence parmi les théories managériales de la RSE.

La RSE stratégique à partir de R.E. Freeman

Le philosophe et professeur d'administration des affaires, R. Edward Freeman, est à l'origine de la théorie des parties prenantes (*stakeholders*), le courant dominant de la RSE dans les sciences de gestion depuis plusieurs décennies, et dont l'ouvrage de référence est celui de Freeman (1984). L'apparition de la notion de *stakeholders* est cependant antérieure à cet ouvrage : Freeman lui-même (1984, p. 31) la date d'une réunion du *Stanford Research Institute* en 1963. La notion émerge pour désigner des acteurs influencés par les décisions de l'entreprise mais qui ne possèdent pas nécessairement de pouvoir actionnarial et donc pas de poids décisionnel dans les conseils d'administration, par opposition aux *stockholders* (actionnaires). Un des courants de la littérature sur lequel s'appuie Freeman porte sur la RSE et consiste à étendre le concept de parties prenantes à des acteurs généralement considérés comme ayant des intérêts opposés ou en conflit avec celui de l'entreprise (Freeman 1984, p. 38). Dans leur « généalogie de la pensée managériale sur la RSE », Acquier & Aggeri (2008) rappellent que ce courant est celui de la *corporate social responsiveness* qui, plutôt qu'une « responsabilité » de l'entreprise, s'intéressait à trouver une « réponse » stratégique face à des enjeux sociétaux affirmés par des « groupes adverses ». L'influence principale du courant de la *corporate social responsiveness* sur les premiers travaux de la théorie des

parties prenantes est double selon eux (Acquier & Aggeri, 2008, p. 37) : l'adoption d'une démarche pragmatique justifiant les pratiques de *stakeholder management* sur un critère d'efficacité plutôt que sur la recherche de principes normatifs ; et l'utilisation de cadres et outils traditionnels de management, adaptés à la gestion des *stakeholders*. C'est à ces premières théories managériales de la RSE fondées sur l'opposition *stakeholders* – *stockholders* que Friedman fait référence en 1970 lorsqu'il affirme que la seule responsabilité de l'entreprise est de faire du profit.

Figure 2.2 : De la vision managériale de l'entreprise à la vision des parties prenantes



Source : Freeman (1984)

Freeman définit les parties prenantes comme « un individu ou groupe d'individus qui peut influencer ou être influencé par la réalisation des objectifs de l'organisation » (Freeman, 1984, p. 25). La théorie des parties prenantes n'arrête pas de liste définitive de ces groupes, la cartographie des parties prenantes étant l'une des étapes clés de l'analyse préconisée. Cependant, de nombreux groupes sont en commun dans la plupart des listes, et déjà

présents dans l'ouvrage de Freeman (p. 55) : actionnaires, managers, employés, syndicats, consommateurs, associations de consommateurs, groupes d'activistes, clients, fournisseurs, partenaires, compétiteurs, groupes politiques, associations commerciales... Des distinctions théoriques sont établies afin d'aider la hiérarchisation, par exemple entre les parties prenantes primaires (impliquées directement par des contrats explicites avec l'entreprise) telles que les actionnaires, employés, clients, fournisseurs et les parties prenantes secondaires (dont les relations avec l'entreprise dépendent de contrats implicites) telles que les associations de consommateurs ou de riverains, les pouvoirs publics, etc. (Carroll, 1979). La Figure 2.2 reproduit l'illustration par Freeman du passage d'une vision managériale de l'entreprise à une vision par les parties prenantes.

Une fois les parties prenantes identifiées et cartographiées, la façon de hiérarchiser les intérêts à prendre en compte et les critères sur lesquels l'entreprise leur attribue ou non de la légitimité renvoient à différentes approches de la RSE. Une littérature très vaste porte sur ces enjeux. Plusieurs éléments centraux permettent cependant de synthétiser les présupposés des travaux s'inscrivant dans le cadre théorique de l'approche des parties prenantes. Acquier & Aggeri (2008) résument ces éléments communs par quatre propositions :

- « *P1 : l'entreprise a des stakeholders qui ont des requêtes à son égard* » ; ces requêtes (ou « exigences » dans une autre version de l'article) sont liées au fait que les *stakeholders* sont affectés par ou affectent l'activité de l'entreprise. Cette proposition exprime une représentation contractuelle de la firme, en relation et en négociation avec des acteurs divers, qui sont identifiables.
- « *P2 : tous les stakeholders n'ont pas la même capacité d'influence sur l'entreprise* ». L'entreprise ne peut répondre à toutes les requêtes qui lui sont formulées et doit donc définir des critères de hiérarchisation.
- « *P3 : la prospérité de l'entreprise dépend de sa capacité à répondre aux demandes de stakeholders influents et légitimes* ». La responsabilité de l'entreprise s'exerce de manière contingente en fonction de chaque demande et de chaque *stakeholder*.
- « *P4 : la fonction principale du management est de tenir compte et d'arbitrer entre les demandes potentiellement contradictoires des stakeholders* ». Le management des *stakeholders* revient dans cette perspective à identifier les parties prenantes légitimes,

cartographier leurs demandes, et déployer des démarches managériales pour arbitrer entre ces demandes.

Donaldson & Preston (1995) distinguent trois utilisations de la théorie des parties prenantes – descriptive/empirique, instrumentale, et normative – qui s’incarnent dans trois branches de la littérature inspirée de cette théorie :

- l’approche descriptive consiste à présenter un modèle empirique de l’entreprise, en cartographiant ses relations avec son environnement et en la faisant apparaître au centre d’une constellation d’intérêts, coopératifs ou compétitifs.
- l’approche instrumentale présente un cadre permettant de lier la prise en compte des attentes des parties prenantes et les résultats de l’entreprise en termes de performance. Le management des parties prenantes est selon cette vision un outil permettant d’atteindre les objectifs des actionnaires. Le principal débat dans ce corpus de littérature consiste à se demander s’il est profitable de faire de la RSE. Ce débat, très prolifique, n’est pas tranché (Flammer, 2015; Orlitzky, Schmidt & Rynes, 2003).
- l’approche normative de la théorie des parties prenantes repose sur l’idée que toutes les parties prenantes ont des intérêts légitimes, auxquels on attribue une valeur intrinsèque. Il ne s’agit plus de chercher comment la prise en compte des attentes des parties prenantes peut favoriser à long terme les intérêts des dirigeants (à travers la performance), mais d’identifier les principes éthiques et philosophiques qui justifient la prise en compte des intérêts de chaque partie prenante. Dans la lignée de Evan & Freeman (1988), les principes identifiés dans cette approche normative portent en particulier sur la référence kantienne à la dignité de chaque personne, la théorie des droits de propriété et celle des contrats.

Cette catégorisation a fait l’objet de débats et critiques (Bonnafe-Boucher & Rendtorff, 2014), l’existence d’une vision « descriptive » étant contestée. Derrière les approches « descriptives » visant à proposer une cartographie des parties prenantes la plus proche possible des observations empiriques, se trouvent des présupposés normatifs forts. C’est pourquoi cette partie retient une opposition binaire entre la vision instrumentale, « orientée business » ; et la vision « orientée éthique », normative.

Un des éléments justificatifs chez Freeman de la prise en compte des intérêts de parties prenantes auparavant délaissées par les modélisations de l'entreprise repose sur le « principe des externalités » : “Si un contrat entre A et B impose un coût à C, alors C doit avoir la possibilité de prendre part au contrat et les termes de ce contrat doivent être renégociés”. La théorie s'inscrit donc dans une vision contractualiste de la firme liée à l'approche de Coase (voir Encadré 2.2), l'hypothèse sous-jacente étant que l'équilibre général peut être atteint et l'intérêt de tous peut être concilié à partir de libre négociations sur le marché (sous l'hypothèse que les droits de propriété sont bien définis).

Cazal (2011) remarque que si la théorie des parties prenantes se construit contre la vision néoclassique axée sur les *stockholders*, elle en constitue une extension ou une généralisation plutôt qu'une rupture sur le plan théorique⁷⁰. Une partie des travaux, en particulier tous ceux relevant de la vision instrumentale, peuvent ainsi être analysés comme relevant d'une théorie de l'agence généralisée à l'ensemble des parties prenantes (parce que leur soutien est nécessaire à la survie de la firme), au-delà des seuls actionnaires.

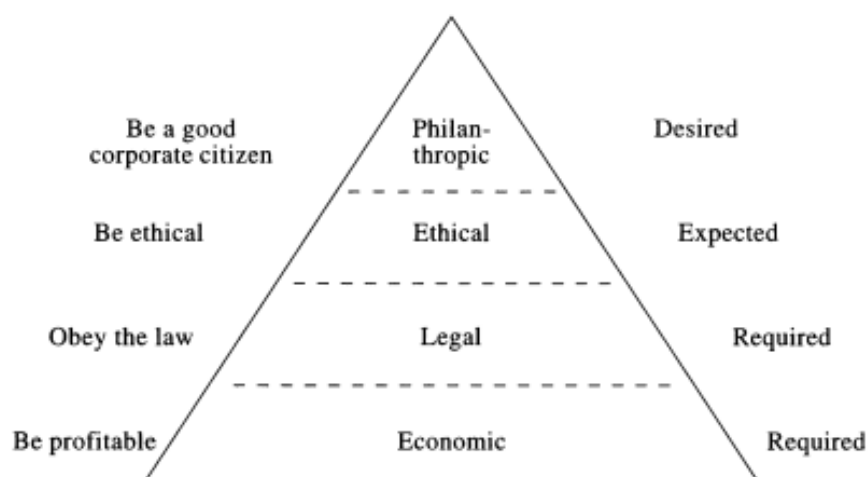
Le courant « Business Ethics » à partir d'Archie Carroll

Le courant *Business Ethics* affirme l'existence d'une responsabilité morale des entreprises à l'égard de la société et des générations futures et attribue à la firme un statut d'agent moral, capable de distinguer le bien et le mal. Ses représentants considèrent que l'entreprise a le devoir moral d'agir de manière socialement responsable.

Le courant s'appuie sur le modèle initial de Carroll (1979), qui identifie quatre types de responsabilités pour l'entreprise : économiques, légales, éthiques et discrétionnaires. Celles-ci sont hiérarchisées en fonction de leur priorité. Carroll a par la suite formalisé cette conceptualisation sous la forme d'une pyramide (Carroll, 1991), reproduite par la Figure 2.3, et qui est devenue un des outils de management essentiels sur la RSE.

⁷⁰ « Existe-t-il même quelque chose comme une théorie centrée sur les actionnaires ? Il existe en fait un ensemble de théories, qu'on peut qualifier de contractualistes (théorie de l'agence et théorie des droits de propriété en particulier), qui conduisent fréquemment à accorder une place centrale aux actionnaires. Ce que les partisans des parties prenantes remettent en cause, c'est le primat accordé aux actionnaires, non les corpus théoriques qui y aboutissent » (Cazal, 2011).

Figure 2.3 : « Pyramide de Carroll » des responsabilités de l'entreprise



Source: A. B. Carroll, "The Pyramid of Corporate Social Responsibility: Toward the Moral Management of Organizational Stakeholders," *Business Horizons* (July–August 1991): 39–48.

D'après ce modèle, la RSE est une démarche essentiellement volontaire, qui passe par plusieurs étapes. La base de la pyramide, et donc la première responsabilité de l'entreprise, est économique : il s'agit avant tout d'être profitable. La deuxième responsabilité est juridique : l'entreprise doit respecter la loi et agir conformément à celle-ci. Cette responsabilité, ainsi que la première, est exigée des entreprises par la société.⁷¹ Une fois satisfaits ces deux niveaux de responsabilités, exigés de l'entreprise, un troisième niveau est attendu : il s'agit de la responsabilité éthique d'être « juste » : l'entreprise doit agir selon les attentes de la société, au-delà de ce qui est exigé par la loi. Enfin, la quatrième responsabilité, qui est seulement désirée, est philanthropique : il s'agit d'être « bon ». Entrent dans cette catégorie les actions de l'entreprise en vue d'améliorer le développement ou le bien-être des individus, par de la charité, du mécénat, et la contribution aux ressources de la société par la production de biens publics.

Capron & Quairel-Lanoizelée (2010, p. 39) et Renouard (2013, p. 40) présentent des critiques convergentes vis-à-vis de cet outil : en classifiant les niveaux de responsabilité à partir d'un

⁷¹ Le choix de présenter la responsabilité de respecter la loi comme seconde par rapport à celle de réaliser du profit est cependant problématique : « il apparaît discutable de soumettre le respect des obligations légales à la réalisation du profit » (Quairel-Lanoizelée & Capron, 2010).

critère rendant prioritaire la sphère économique, ce type d'approches limite la RSE à une vision instrumentale et ignore les contradictions qui peuvent opposer la recherche de profit et des réalisations sociétales ou environnementales. Les cadres théoriques qui seront présentés dans la troisième partie répondent à ce type de critiques en repositionnant la sphère économique comme un domaine parmi d'autres de la société et en mettant l'accent sur le rôle politique de l'entreprise par rapport à l'intérêt général ou aux biens communs.

Dans ses travaux postérieurs, Carroll revient d'ailleurs lui-même sur son cadre d'analyse et sur la formalisation pyramidale ; il propose ainsi une approche de la RSE axée sur trois domaines – économique, juridique et éthique – dont les intersections forment une typologie de sept catégories de RSE (Schwartz & Carroll, 2003). Chacune des catégories est décrite de façon plus précise que dans sa première caractérisation pyramidale. Cependant, il reste dans une approche centrée sur l'entreprise, considérée comme le centre d'un ensemble d'interactions plutôt que comme la partie d'un écosystème plus large, et donc la RSE comme différentes formes de responsabilités concernant une entreprise de façon isolée.

Les approches contractualistes de la RSE (issues de Friedman comme de Freeman) reposent sur le postulat que l'intérêt général est la somme d'intérêts particuliers (grâce à l'efficacité des marchés ou à travers des négociations volontaires avec les parties prenantes). La plupart des approches managériales de la RSE se situent sur un continuum opposant la vision purement « instrumentale » et la vision « orientée éthique ». Face à ces approches, s'est développé un courant qui mobilise des approches institutionnalistes abordant l'entreprise encadrée dans la société, et régulée par des institutions qui la dépassent et le mouvement RSE comme une transformation des rapports entre l'entreprise et la société. Ces approches se distinguent de celles qui ont été abordées jusqu'ici par le degré d'intégration de l'entreprise dans la société. Elles font l'objet de la prochaine section.

3. Une responsabilité collective envers le bien commun

3.1. *Approches institutionnalistes de la RSE en sciences sociales*

Les approches institutionnalistes en économie, sociologie et sciences de gestion apportent un éclairage différent sur la RSE, en s'intéressant aux cadres historiques et sociaux dans lesquels elle s'inscrit et à la façon dont le mouvement de la RSE permet une redéfinition du rapport entreprise – société. La pertinence de considérer la RSE comme objet de recherche pour les sciences humaines et sociales, au-delà d'une approche instrumentale mais au contraire en lien avec le développement durable, est abordée, par exemple, par Vidal (2010). Gendron & Girard (2013) mettent en avant l'intérêt d'une réflexion sociologique pour penser l'entreprise comme fait social et la RSE comme construit social reflétant des mutations des rapports sociaux. Également représentant de « l'école de Montréal », Pasquero (2005) proposait déjà une mise en perspective historique de l'évolution du concept de RSE, montrant l'intérêt d'une approche constructiviste considérant la RSE comme un ensemble de processus lié à des contextes socioculturels et des jeux d'acteurs.

Les auteurs institutionnalistes s'intéressant à la RSE s'appuient pour la plupart sur la théorie de l'encastrement⁷² de l'économiste hongrois Karl Polanyi (1957) dans son livre *La grande transformation* dont la première édition date de 1944. Il y présente une histoire économique de l'Occident du XV^{ème} siècle à la Seconde Guerre mondiale, mettant en évidence la rupture que constitue l'émergence de l'économie de marché. Bien que les marchés aient toujours existé, ils étaient jusqu'au XIX^{ème} siècle encastés dans les relations sociales. La Révolution industrielle provoque un changement de perspective, avec le passage à un système économique autorégulateur fondé sur le seul mécanisme des prix. L'économie se « désencastre » des institutions sociales. La « grande transformation » amène à pousser la logique à l'extrême, en soumettant à la logique marchande les biens qui ne sont pas des marchandises : le travail, la terre et la monnaie – les « marchandises fictives ». Cette situation, décrite par Polanyi comme une « utopie » (dont il estime en 1944 qu'elle mènera à l'autodestruction de l'économie de marché), consiste en un ré-encastrement non plus de

⁷² Le concept est utilisé ici dans la perspective de Polanyi. Une autre approche s'appuie sur les travaux de Granovetter (1985) liés à l'insertion dans des réseaux sociaux, travaux fondateurs de la nouvelle sociologie économique. Les différences et points de recoupement entre ces deux perspectives ainsi que celle de Marcel Mauss sont abordés, par exemple, par Laville (2008).

l'économie dans la société, mais de la société dans l'économie. Face à cette utopie, il préconise de réarticuler l'économique et le social, en s'appuyant sur un socialisme « non bureaucratique, un socialisme associationniste (...) qui n'abolisse pas le marché, mais le réencastre dans le rapport social» (Caillé, 2007).

Rôle des institutions et régulation du capitalisme

Postel & Sobel (2011) mobilisent les travaux de Polanyi en confrontation à l'approche contractualiste à la Freeman. Ils montrent que les apports de Polanyi permettent de dégager deux hypothèses fortes de lecture du mouvement RSE : (1) les institutions collectives permettent de préserver la capacité éthique des acteurs face à « l'injonction à être efficace » propre à la rationalité instrumentale marchande ; (2) les institutions fondamentales du capitalisme sont celles qui régulent les « marchandises fictives » - travail, terre, et monnaie - en tension entre logique marchande et rôle social central dans la construction du bien commun. La RSE doit selon Postel & Sobel être repensée comme un rapport au travail (relations sociales), à la terre (lien écologique) et à la monnaie (convention de base de l'activité économique). Pour que ces questions du rapport à l'autre et à l'environnement ne soient pas assujetties à la rationalité économique, ils doivent être encadrés par des institutions. La RSE est selon eux une convention en l'attente d'institutionnalisation. L'objectif est ainsi de sortir d'une lecture managériale de la RSE axée sur des interactions contractuelles au niveau microéconomique pour passer à une lecture institutionnelle⁷³ de la RSE comme processus d'encastrement social du capitalisme. Ce passage à un niveau d'analyse macro – les institutions collectives – permet de prendre en compte les rapports de force qui sous-tendent ces relations sociales, occultés dans les théories contractualistes (Boidin, Postel & Rousseau 2009, chapitre 1). Or, ces rapports de force peuvent être

⁷³ Postel (2007) propose une typologie des institutions du capitalisme, à partir de 3 niveaux : « l'institution fondamentale », macrosociale, est la propriété privée ; « les institutions structurelles », macroéconomiques, définissent la forme particulière prise par le capitalisme dans un contexte historique donné : l'État, le marché, la monnaie et le rapport salarial ; « les institutions interprétatives », règles et conventions communes dont les modifications font évoluer les institutions, incluent l'entreprise, le syndicat, la forme de salaire, le temps de travail, les indicateurs de bien-être, normes de développement durable, etc.

particulièrement déséquilibrés dans le cas d'entreprises multinationales opérant dans des pays du Sud.⁷⁴

Capron et Quairel-Lanoizelée (2015) analysent également le mouvement RSE à partir de la théorie de l'encastrement de Polanyi. Ils opposent deux approches de ce mouvement : une approche managériale consistant à intégrer des préoccupations sociales dans le référentiel de l'entreprise et dont relèvent les approches contractualistes, contre une approche du mouvement RSE comme une transformation de la nature et la finalité de l'entreprise, vers une plus grande prise en compte de son utilité sociale et de son rôle dans la production de biens communs. Les auteurs argumentent que le ré-encastrement rendu possible dans les années récentes par l'avancée du mouvement RSE reste limité car il est construit sur la première logique. Ils critiquent notamment la logique du *business case*, c'est-à-dire le « plaidoyer » visant à convaincre de la convergence des intérêts entre RSE et performance de l'entreprise. Selon cet argumentaire, en réduisant la consommation d'énergie, l'entreprise réduit ses coûts ; en s'assurant du respect de la loi dans ses chaînes de valeur elle améliore son image ou sa compétitivité ; etc. La RSE serait donc un ensemble de solutions « gagnant-gagnant » : pour l'entreprise et pour les groupes d'intérêt concernés (donc par extension pour la société puisque les théories mobilisées reposent sur l'hypothèse utilitariste que l'intérêt général est une somme d'intérêts particuliers). Ce discours s'est généralisé dans les entreprises alors même que, d'une part, le lien entre RSE et performance économique n'est pas établi, et, d'autre part, l'existence d'un « marché pour la vertu » (Vogel, 2005) est restreinte à un petit nombre de secteurs. Ce discours du *business case* présente un réencastrement faible puisqu'il « mobilise la rhétorique du marché et représente le développement durable comme un levier de compétitivité pour l'entreprise, éclipsant le développement durable comme élément clé du bien commun » (p. 125).

Un exemple du processus d'institutionnalisation de la RSE et de l'importance des rapports de force en présence peut être trouvé dans le premier chapitre de la thèse de doctorat de Delalieux (2007). Il propose une remise en perspective historique du contexte au sein duquel émerge le mouvement de la RSE, des acteurs qui portent ce mouvement, de leurs interactions et des conflits idéologiques sous-jacents à l'institutionnalisation de la notion. Il

⁷⁴ L'asymétrie entre les acteurs est d'ailleurs un risque d'instrumentalisation de la RSE (Griethuysen, 2010).

applique cette approche à l'analyse de l'apparition et l'évolution du concept de RSE au sein de la Commission Européenne du livre blanc sur la croissance de Jacques Delors en 1993 à la Communication de 2006 sur la RSE (p. 65-77) à travers les positions des différents acteurs en présence, en particulier dans le Forum Multi Stakeholders. Ce type d'analyse vise à mettre en avant le caractère essentiellement politique de la RSE en l'abordant depuis une entrée macro-politique, plutôt que depuis le point de vue micro des pratiques dispersées de l'entreprise⁷⁵. Dans sa thèse, Séhier (2014) applique quant à lui le cadre d'analyse institutionnel aux liens entre le mouvement RSE et les évolutions du rapport salarial dans l'industrie en Chine. Il montre que dans un contexte de divergence entre les pratiques des acteurs et les réglementations, la RSE constitue un niveau intermédiaire de régulation promu par les entreprises, qui pourrait permettre de reconfigurer le rapport salarial.

Responsabilité sociale des territoires, développement durable, et « redevabilité »

Face à la vision centrée sur l'entreprise des théories managériales, le renouveau porté par les approches institutionnalistes revient à s'intéresser à la contribution de l'entreprise à la production et à l'entretien des biens communs, à deux niveaux d'analyse : le niveau global pour des phénomènes concernant l'ensemble de l'humanité comme le changement climatique, et le niveau d'analyse d'un territoire ou d'une chaîne de valeur pour des problématiques localement situées. Le niveau de réflexion du territoire apparaît comme le plus pertinent dans cette approche car il regroupe des groupes humains fédérés par une culture commune, et disposant d'institutions et de capacités d'action collective ; le territoire est un lieu d'interaction entre les différents acteurs en présence, organisations et société civile (Vallaëys, 2011)⁷⁶, capables de co-construire des objectifs partagés (Maillefert, 2013),

⁷⁵ Delalieux justifie son positionnement p. 62 : « Certains (Pesqueux, 2004, 2007) affirment depuis bien longtemps la nécessité d'aborder les phénomènes de RSE au travers du cadre macropolitique plus large qui sous-tend ces pratiques et leur donne sens. Ces demandes semblent rarement écoutées car elles tendent à s'écarter du domaine principal de la gestion, centré autour du niveau micro des pratiques d'entreprises. Scherer & Palazzo (2007) proposent de prendre en compte le rôle politique des firmes dans les phénomènes de RSE. Les auteurs renvoient dos à dos les approches positivistes et postpositivistes de la firme. La première l'est du fait de son caractère instrumental et de sa vacuité normative, tandis que la seconde est discréditée du fait d'une forme de relativisme et d'utopie qu'elle contient. » (p. 62).

⁷⁶ « La Responsabilité Sociale des Territoires travaille alors directement sur les interactions et compétences partagées des divers acteurs en présence ; l'entreprise n'étant plus un sujet isolé existant d'abord en soi et pour soi, pour ensuite avoir des obligations d'engagement normatif avec d'autres acteurs, mais elle est conçue

vers un « bien commun territorial » (Dupuis, 2008)⁷⁷ et permet donc de dépasser l'approche microéconomique centrée sur une entreprise pour réfléchir aux avancées collectives vers un développement durable. Des initiatives françaises (telles que celles présentées lors de la journée d'études « Développement durable et territoires » (Parat, 2014)) et internationales (par exemple l'étude comparative des réserves de biosphère française et chilienne par Pelenc (2014)⁷⁸) permettent de donner une dimension empirique à ces approches.

Capron & Quairel-Lanoizelée (2015) proposent de parler de « redevabilité » – traduction de l'anglais *accountability* notamment par ISO – plutôt que de responsabilité de l'entreprise, et s'appuient sur les travaux de Ricoeur (1991, p. 282) : « on a trop souvent confondu responsabilité et imputabilité, si l'on entend par imputabilité la procédure par laquelle on identifie l'auteur d'une action, son agent »⁷⁹. Le concept de redevabilité met en avant la nécessité pour les entreprises de se conformer aux attentes de la société en maîtrisant leurs impacts sociétaux et environnementaux, et prône la mise en place de réglementations promouvant la généralisation des comportements responsables, aux niveaux macro comme territorial ou sectoriel. Les approches de type *business case*, qui ont pour objectif de différencier les entreprises par des démarches RSE volontaires favorisant la compétitivité dans le cadre d'un marché concurrentiel, entrent donc en contradiction avec cette vision en termes d'avancées collectives vers la prise en compte du bien commun.

Comment cette vision d'une responsabilité-redevabilité partagée au niveau des territoires et des chaînes de valeur peut-elle s'incarner au niveau des entreprises ? Un détour par la philosophie permet de s'intéresser à ce niveau de réflexion.

d'entrée de jeu comme l'un des partenaires en présence sur le territoire³⁰³. Car il faut se demander non seulement si les exigences de la RSE peuvent réellement être opposables comme telles à chaque entreprise de façon supportable et durable, mais encore si l'entreprise est le lieu adéquat où peut se déployer la RSE, si elle est en capacité de répondre effectivement à la demande sociale de responsabilité. » (p. 204).

⁷⁷ « Les initiatives de gouvernance territoriale reposent ainsi moins sur un échange de contreparties et sur l'élaboration de normes substantielles que sur la coordination d'une pluralité d'interventions collectives orientées vers la définition et la réalisation d'un « bien commun territorial ». Elles remettent de ce fait fortement en cause l'organisation des intérêts sociaux, le partage établi entre ce qui relève de la sphère de l'action publique et de la sphère de l'entreprise. » (p. 22)

⁷⁸ Jérôme Pelenc propose dans sa thèse de doctorat une vision territorialisée du développement humain soutenable – qui devient alors « développement humain responsable » – et montre comment une telle vision peut être opérationnalisée par l'approche par les capacités .

⁷⁹ Vallaeys (2011) évoque quant à lui, parmi les six dilemmes de la RSE qu'il examine (p. 194), le « dilemme philosophique du sens de la responsabilité », entre libre engagement altruiste et imputation / redevabilité sociale ; ainsi que le « Dilemme politique de la conjugaison au singulier ou au pluriel de la RSE », entre « la » responsabilité sociale de chaque organisation et « notre » coresponsabilité commune à coordonner en réseaux.

3.2. La traduction dans l'entreprise de l'idéal-type de responsabilité partagée vis-à-vis des impacts : un détour par la philosophie

Cécile Renouard : L'entreprise, un acteur politique

L'approche philosophique de Cécile Renouard (2007 ; 2012 ; 2013) s'intéresse aux conditions de transformation du capitalisme vers une véritable contribution des entreprises multinationales au développement durable, en particulier dans les pays du Sud et jusqu'aux derniers maillons de leurs chaînes de valeur. Sa réflexion s'appuie sur des études de cas empiriques auprès de plusieurs multinationales (Total, Danone, Michelin, Veolia, Lafarge, Unilever, Rio Tinto Alcan) dans des contextes culturels variés (Nigeria, Indonésie, Inde, Kenya, Mexique). En s'interrogeant sur la façon dont les entreprises peuvent dépasser les tensions entre intérêt économique privé et participation au bien commun, Renouard dégage des lignes éthiques permettant d'aller vers une vision plus englobante de la « responsabilité éthique et politique » de l'entreprise que les approches issues de l'utilitarisme. Elle définit l'éthique comme « la recherche déterminée, personnelle et collective, de la vie bonne, aujourd'hui et demain, dans des institutions justes, au service du lien social et écologique » (Renouard, 2013, p. 43). Cette vision de l'éthique, inspirée notamment de Ricœur et Jonas, permet un ré-encastrement beaucoup plus fort que les visions contractualistes / utilitaristes. L'activité économique de l'entreprise est en effet repensée non plus comme un objectif, mais comme un moyen par lequel, dans certaines circonstances, l'entreprise contribue au bien commun en apportant des opportunités de consommation et d'emploi mais qui a également des impacts devant être reconnus et maîtrisés. L'approche de Renouard est proche de celle des économistes institutionnalistes présentée dans le paragraphe précédent puisqu'il s'agit de repenser le rôle politique de l'entreprise et la façon de remettre l'activité économique de l'entreprise au service de ce rôle politique, dans une perspective visant à donner un cadre normatif à la RSE pensée comme projet plutôt que cherchant à expliquer des pratiques de façon positiviste.

Pour Renouard, l'entreprise est donc avant tout un acteur politique dont les actions ont un impact au sein d'une société plus vaste. Ses responsabilités sont à la fois directes – c'est-à-

dire qu'elles peuvent lui être imputées – et indirectes ou partagées.⁸⁰ Quatre responsabilités principales (économique et financière ; sociale ; sociétale et environnementale ; politique) sont identifiées⁸¹, ainsi que deux responsabilités subsidiaires (philanthropique et extraordinaire). Celles-ci s'articulant sur un même plan – cf. Figure 2.4 – plutôt que de façon pyramidale comme par exemple dans la formalisation de Carroll – cf. Figure 2.3, ce type d'approches favorise la réflexion sur les interactions entre les différentes sphères sur lesquelles les actions de l'entreprise ont un impact et les différents types de responsabilités engagées.⁸²

Le fait d'isoler les responsabilités philanthropique et extraordinaire permet d'insister sur une définition de la RSE comme un ensemble d'actions liées au cœur de métier de l'entreprise. Si les sphères correspondant aux quatre types de responsabilité ne sont pas hiérarchisées, la priorité doit être en revanche accordée aux responsabilités principales face à des actions philanthropiques isolées, à la marge de l'activité.

La responsabilité économique et financière de l'entreprise est souvent oubliée dans les discours managériaux sur la RSE, plus axés sur le volet sociétal. Trois critères principaux sont à prendre en compte : le partage de la richesse créée à partir de la taxation, les choix d'investissement et les politiques salariales. La responsabilité sociale concerne la relation de l'entreprise à ses salariés, tout au long de la chaîne de production, ce qui inclut des critères tels que les conditions de travail, les enjeux de diversité, la politique de formation ou l'accompagnement des licenciements. La responsabilité de l'entreprise par rapport aux sous-traitants est à la charnière entre responsabilités sociale et sociétale. La responsabilité sociétale et environnementale a pour enjeu la maîtrise des impacts de l'entreprise sur les écosystèmes avec lesquels elle interagit, à travers des critères tels que la contribution de

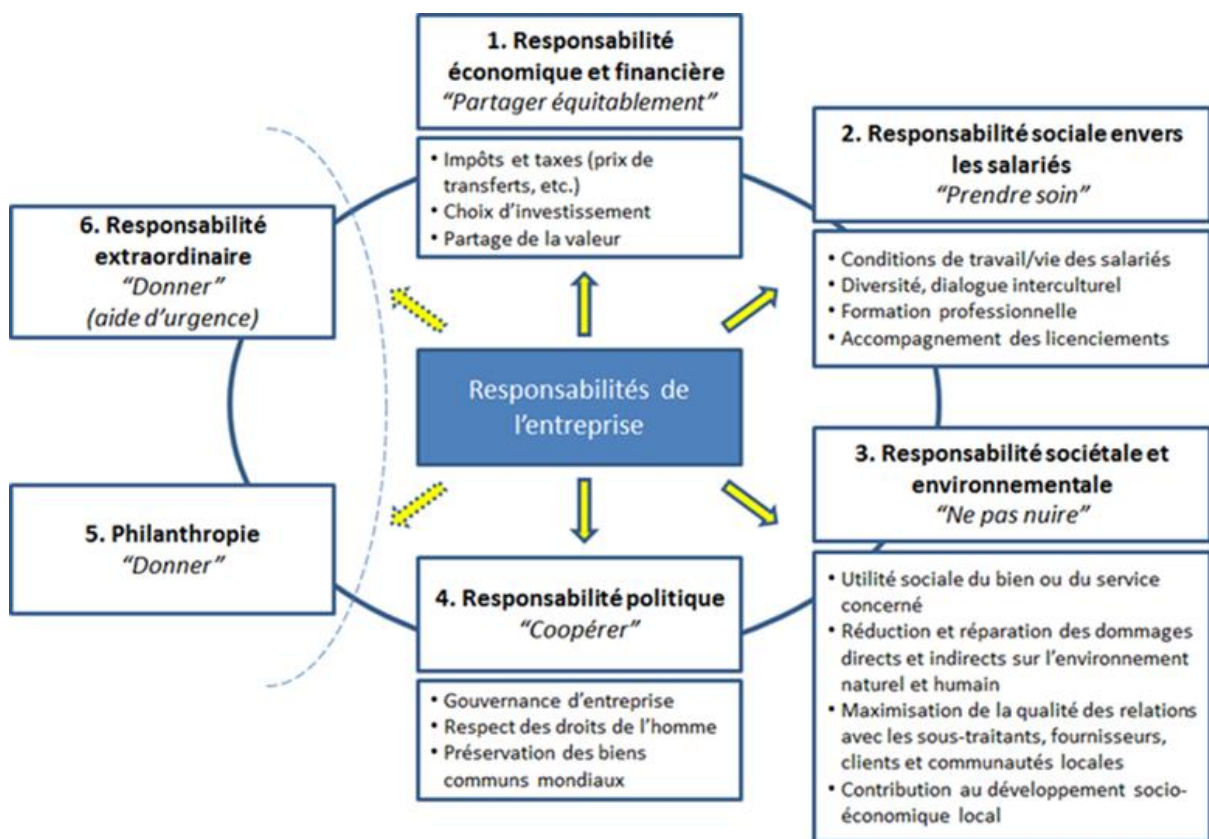
⁸⁰ Cette distinction s'appuie sur les travaux de Ricoeur (1990) qui distingue une responsabilité « imputation » tournée vers le passé et portant sur l'identification de l'auteur d'une action, et une responsabilité comprise comme « mission » confiée partagée, sous forme de tâches à accomplir, tournée vers l'avenir. Les travaux de Vallaeys qui seront évoqués par la suite s'appuient également sur cette distinction.

⁸¹ Ces quatre dimensions sont inspirées de la philosophie de Walzer (1983) qui défend une théorie de « l'égalité complexe » où différentes « sphères de justice » régissent les relations sociales, chacune mue par une logique propre. Contre l'hypertrophie de la sphère économique dans les lectures managériales de la RSE, Renouard propose une vision où celle-ci est au même niveau que les dimensions sociale, sociétale et politique.

⁸² Cette catégorisation sera adoptée dans les chapitres empiriques de cette thèse pour qualifier la nature et le type des responsabilités engagées par les entreprises dans les projets et programmes évalués, et resituer par-là l'étude d'impact dans un système plus large permettant d'aller au-delà d'une vision technique de la mesure.

l'entreprise au développement local, la maximisation de la qualité des relations avec les parties prenantes et la réparation des dommages éventuels. La responsabilité politique de l'entreprise, enfin, revient à s'interroger sur la façon dont l'entreprise peut contribuer au développement durable, à travers des réflexions sur l'utilité sociale de l'entreprise, le respect des droits de l'homme, ou encore le mode de gouvernance de l'entreprise. La sphère politique est selon Renouard à la fois une sphère parmi d'autres, et, en suivant Walzer (1983), celle qui permet d'articuler les trois autres et d'assurer leur bon fonctionnement.

Figure 2.4 : Les responsabilités de l'entreprise (Renouard, 2015, p. 161)



Les responsabilités de l'entreprise sont le plus souvent copartagées avec d'autres institutions – privées ou publiques. Le fait de reconnaître un rôle politique aux firmes multinationales ne se résume pas à individualiser les impacts liés à chaque institution (*imputation*) mais intègre également une réflexion sur la *mission*, sur l'utilité sociale que présente l'activité dans la durée. Les critères de justice sociale, dans le cadre de l'« égalité

complexe » de Walzer, intègrent des dimensions autres que l'utilité économique : c'est pourquoi Renouard attire l'attention sur le critère de contribution au *lien social et écologique*, condition selon elle du développement humain soutenable dont l'approche par la capacité relationnelle présentée au chapitre 1 permet une opérationnalisation. Les quatre responsabilités de son cadre peuvent ainsi être analysées comme des moyens pour l'entreprise de contribuer au lien social et écologique : « à partir de là, il est possible d'analyser toute la chaîne de valeur et de regarder les différentes responsabilités de l'entreprise au prisme de ces capacités relationnelles à promouvoir : responsabilité économique et financière comme juste partage de la valeur créée en vue d'une société moins inégalitaire et moins polluante et par la plus confiante, heureuse et durable ; responsabilité sociale comme exercice du dialogue social et reconnaissance mutuelle dans l'entreprise ; responsabilité sociétale et environnementale comme attention portée aux dommages causés et maximisation des capacités relationnelles des différentes parties prenantes de l'activité économique ; responsabilité politique comme contribution déterminée à la gestion des biens communs mondiaux » (Renouard, 2013, p. 167). Ce cadre permet ainsi de fournir des éléments de justification normative à la RSE pensée comme projet de transformation des relations entre entreprise et société.

François Vallaëys : Vers une « vraie » responsabilité, prospective et portée sur les impacts

Le philosophe François Vallaëys (2011, 2013) oppose à la vision dominante, minimale et de l'ordre de l'imputation, de la RSE comme « monoresponsabilité pour les conséquences sociales de ses actes » (Vallaëys, 2013, p. 117), une vision maximale, prospective et investie d'une mission transformatrice : celle d'une « coresponsabilité pour les impacts systémiques communs » (p. 122). Le passage de la vision minimale à la vision maximale est donc lié au passage d'une responsabilité pour les actes à une responsabilité pour les impacts. À ce titre, l'évolution réglementaire internationale dans le sens d'une plus grande prise en compte de la question des impacts pourrait témoigner du caractère prospectif de la RSE comme « mission ».

Mais Vallaëys considère que la traduction par le terme « effets » du mot anglais « *impacts* » dans la définition de la Commission Européenne est révélatrice d'une évolution finalement

limitée à l'extension du mécanisme de responsabilité-imputation à toute la chaîne de valeur ou sphère d'influence, selon le principe de « diligence raisonnable »⁸³. La traduction d'*impacts* en termes d'« effets » renvoie en effet selon lui à des relations de causalité et à un mécanisme d'imputation, alors qu'une autre définition possible des « *impacts* », pour laquelle il se positionne, ferait référence à des « effets systémiques collatéraux » dans une optique de coresponsabilité :

« La mission transformatrice de la responsabilité sociale apparaît si l'on tente une vision maximale de la notion d'impact. On peut considérer que les impacts ne sont pas de simples effets secondaires suivant une causalité linéaire, mais des *effets systémiques collatéraux* suivant une causalité non linéaire, c'est-à-dire des *émergences systémiques* et non pas des conséquences causales (Morin, 1977). C'est alors ce qu'Ulrich Beck appelle « *the age of side-effects* » (Beck, 1997), où les effets ne sont plus après l'action d'un auteur mais à côté de l'agir d'une foule d'agents. Or, cela change tout, car, s'il suffit de supprimer l'action de l'auteur-cause pour supprimer l'effet, il ne suffit pas de supprimer l'action d'une partie des agents du système pour supprimer les émergences systémiques, il faut pour cela opérer un changement systémique. Effets en marge des intentions, effets croisés émergeant des multiples routines des agents en tant qu'« interacteurs » sociaux, et non pas en tant qu'auteurs, effets totaux analysables comme rétroactions globales de l'agir local, les « impacts » sont à comprendre suivant une pensée systémique complexe et le « principe de l'écologie de l'action » d'Edgar Morin. » (Vallaey 2013, p. 122).

Le chapitre suivant s'intéressera plus particulièrement à la notion d'impact et aux conceptions du développement sous-jacentes. Les analyses de Vallaey mettent en avant la

⁸³ « Derrière cette licence du traducteur se cache toute la différence entre une vision minimale et une vision maximale de la responsabilité sociale, entre une conception imputative et rétrospective qui change très peu l'usage juridique et moral classique du terme de responsabilité, et une conception prospective orientée vers une mission nouvelle qui bouscule beaucoup plus les habitudes juridiques et morales concernant les responsabilités. On peut considérer que ce dont les organisations doivent maintenant se charger comme de leur responsabilité pleine et entière, ce sont les *conséquences* visibles et prévisibles de celles-ci dans le champ social et environnemental. C'est alors une vision minimale imputative de la responsabilité sociale qui est en jeu, car on y reste dans le schéma d'une *causalité linéaire* (cause-effet) où il est possible de remonter depuis l'effet perçu à l'agent cause de cet effet, qu'on appellera comme toujours *l'auteur imputable*. » (p. 118)

dimension politique du concept d'impact appliqué au champ de la RSE⁸⁴. L'acceptation qui sera donnée à ce concept, et à la place de la sphère économique par rapport aux autres dans la définition du rôle des entreprises, est un enjeu qui définira le potentiel de transformation du système capitaliste porté par le mouvement de la RSE.

4. Conclusion

En analysant différentes approches théoriques de la RSE, ce chapitre a permis de montrer en quoi des logiques distinctes peuvent guider les acteurs concernés par sa mise en place. Deux critères opposent en particulier ces approches :

- le positionnement, instrumental ou normatif / déontologique : la RSE est-elle conçue comme un instrument stratégique orienté vers une finalité économique (le profit, la survie de long terme à travers des négociations avec les parties prenantes) ou comme le devoir déontologique de respecter un ensemble de principes moraux (visions éthiques et institutionnalistes) ?
- l'approche, unimodale ou systémique : par RSE, désigne-t-on la responsabilité d'une entreprise comprise en tant qu'imputation tournée vers ses actions passées considérées de façon isolée, ou une « coresponsabilité » liée à la participation au développement d'un territoire mais également à des externalités négatives ?

Ces critères sont fortement liés à ceux utilisés en conclusion du premier chapitre 1 pour positionner les visions du développement. Le Tableau 2.2 reprend les critères du Tableau 1.3 pour positionner les approches de la RSE présentées dans ce chapitre, et fait apparaître des convergences ou des incompatibilités entre certaines visions du développement et certaines approches de la RSE.

⁸⁴Merveille (2014) va également dans ce sens à partir d'une étude de cas empirique portant sur les impacts des activités minières au Pérou.

Tableau 2.2 : Positionnement des approches de la RSE sur les critères structurants

Vision de la RSE	Approche sous-jacente	Posture éthique	Passage de l'individu au collectif
Friedman/Becker	Théorie économique standard	Conséquentialiste	Critère de Pareto
Tirole	Théorie standard élargie (agence)	Conséquentialiste	Critère de Pareto
Théorie des parties prenantes version instrumentale	Théorie standard élargie (agence)	Conséquentialiste	Critère de Pareto
TPP version « orientée éthique »	Théorie standard élargie (agence)	Déontologique	Critère de Pareto
Approches éthiques et institutionnalistes	Encastrement social des institutions économiques	Déontologique	Existence d'effets systémiques ou partagés

Les évolutions récentes du cadre international mentionnées en introduction conduisent à inclure la question de la maîtrise des impacts au centre de la notion de RSE, qui n'est plus résumée à des engagements volontaires envers les parties prenantes. Ces avancées réglementaires, notamment à travers les régulations contraignantes de type *hard law* (par exemple à propos du devoir de vigilance), vont d'ailleurs dans le sens d'une plus grande responsabilisation juridique (Martin-Chenut & Quenaudon, 2016). Ce mouvement converge avec la vision institutionnaliste / éthique de la RSE comme imputation et mission partagée d'acteurs économiques qui sont aussi et surtout des « interacteurs » sociaux et politiques.

Ces évolutions, ainsi que l'expansion de la preuve par le chiffre, conduisent à ce que le secteur privé s'intéresse de plus en plus à la question de la mesure d'impact. Qu'est-ce que les entreprises désignent par « l'impact social » ? Comment les différentes approches de l'impact s'articulent-elles avec les visions du développement présentées au chapitre 1 et les approches de la RSE abordées dans ce chapitre ? C'est à ces questions que le prochain chapitre s'attache à répondre.

Chapitre 3. Les différentes optiques de l'évaluation d'impact social

Pour répondre à la question qui traverse cette thèse – à savoir, *dans quelle mesure des projets de RSE menés par des entreprises multinationales dans des zones vulnérables ont un impact sur le développement humain, notamment relationnel, des populations visées* – les premières étapes ont consisté à définir ce que j'entends par développement humain, notamment relationnel, et par RSE. Les deux premiers chapitres ont été consacrés à cette tâche. Le premier a mis en évidence certains présupposés éthiques qui orientent les approches du développement, et m'a conduite à prendre position pour l'approche des capacités notamment relationnelles. Le deuxième chapitre a mis en évidence une évolution des cadres réglementaires et des pratiques de la RSE vers une plus grande prise en compte de la question de la maîtrise des impacts au long de la chaîne de valeur ; cette évolution est éclairée différemment selon les cadres théoriques, qui présentent la RSE comme un instrument stratégique ou un devoir déontologique, et en délimitent les contours à une entreprise ou au contraire raisonnent à partir d'approches sectorielles plus larges.

Une troisième étape consiste à expliciter le périmètre du terme « impact » contenu dans l'idée même de « maîtrise des impacts ». Comme l'a montré le chapitre 2, la question de la mesure des impacts prend de plus en plus d'importance pour le secteur privé, mais sans être explicitement définie dans les réglementations sur la RSE. Or, la notion d'impact est au croisement de plusieurs littératures ; et les méthodes pour l'objectiver (souvent par la quantification) ont elles-mêmes des fondements théoriques divers et parfois divergents. Ce chapitre s'intéresse à ces différentes visions de l'impact et aux logiques d'évaluation d'impact social (EIS) qui leur sont liées. Il vise à montrer que l'application d'EIS au champ des projets de développement menés par des multinationales dans le cadre de leurs politiques RSE est en tension entre des logiques distinctes qui se sont développées en parallèle :

- une logique linéaire-causale de l'impact : l'évaluation d'impact vise à isoler des relations causales ex-post entre des programmes spécifiques et des indicateurs de résultats définis *ex ante*, grâce à des méthodes le plus souvent quantifiées dont celle des expérimentations aléatoires est présentée comme la plus fiable. Cette vision s'est

principalement développée en microéconomie du développement (en particulier autour du J-Pal) et dans l'évaluation des politiques publiques (Banerjee & Duflo, 2012).

- une logique « comptable » dans l'évaluation de l'impact : l'enjeu des études ou évaluations d'impact est de répondre à la question de l'équilibre entre les apports d'une activité (ou d'un programme) et ses externalités négatives, dans une optique d'imputation qui peut répondre soit à des exigences de conformité soit à une volonté de prouver l'efficacité de l'activité. La littérature managériale s'appuie particulièrement sur cette vision (Broche, Capron & Quairel, 2005).
- une logique de l'évaluation de l'impact qui s'appuie sur l'impact comme contribution durable au bien commun, qui donne plus d'importance aux aspects politiques de la mesure et aux processus permettant de passer du projet à l'impact. Cette vision se retrouve particulièrement dans l'économie sociale et solidaire (ESS) et dans les évaluations d'impact fondées sur des méthodes mixtes. Elle est proche de celle défendue par Vallaeys (s'appuyant sur Morin) et présentée en fin du chapitre 2 (Vallaeys, 2013).

L'enjeu du chapitre est de montrer en quoi ces logiques se rattachent à l'une ou l'autre des approches du développement décrites dans le chapitre 1 et s'appuient sur certaines visions de l'entreprise et de la RSE présentées dans le chapitre 2 ; et ce, afin de justifier les choix méthodologiques effectués pour les évaluations de la partie empirique de la thèse : des méthodes mixtes avec une partie quantitative s'appuyant sur des méthodes non expérimentales et portant de l'attention aux processus et aux dynamiques sociales.

1. L'émergence et les enjeux des évaluations d'impact

Le recours à des « évaluations d'impact », ou des « études d'impact social » s'est beaucoup répandu depuis les années 1990, tant dans le secteur public et associatif qu'au sein d'organisations privées. Cependant, les usages de ces notions renvoient à des réalités très différentes dans ces différents champs – évaluation des politiques publiques, économie sociale et solidaire, RSE.

Avant d'entrer dans des définitions précises, on peut considérer qu'une évaluation d'impact social met toujours en jeu les éléments suivants :

- un élément évalué : politique publique, projet de philanthropie, action d'une entreprise sociale, bilan d'une multinationale ou de ses filiales, etc.
- un évaluateur : chercheur, consultant, auditeur, fonctionnaire, etc.
- une méthode d'évaluation : suivi d'indicateurs co-construits ou définis par des « experts », comparaison spatiale et/ou temporelle de deux groupes, expérimentation aléatoire, checklist par rapport à des référentiels internationaux, méthodes qualitatives ou mixtes, etc.
- un choix d'indicateurs : purement économiques (revenu, salaire, productivité), liés à l'approche des capacités (cf. chapitre 1), à celle du bien-être subjectif, aux droits humains, etc. ; et d'un format de présentation : isolés, en tableau de bord, synthétiques, discrets, continus, monétisés, etc.
- un acte d'interprétation, en fonction d'un cadre théorique revendiqué ou implicite.

L'enjeu principal de ce chapitre est de positionner la méthode retenue dans cette thèse (celle de quasi-expérimentations s'insérant dans des approches mixtes), en mettant en avant les tensions traversant les différentes visions de l'évaluation d'impact social.

1.1. L'évaluation d'impact : acte technique faisant appel à la neutralité d'un tiers ou construction sociale reflétant des choix politiques ?

Éléments de définition

Si l'utilisation du terme « *impact* » pour indiquer les conséquences ou les effets d'une activité est l'une de ses premières acceptions dans la langue anglaise, la définition est plus restreinte en français. En témoigne la position de l'Académie Française rejetant l'usage, inspiré de l'anglais, de la forme verbale *Impacter* pour dire « avoir des conséquences, des effets, de l'influence sur quelque chose » (Académie Française, 2011).

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) propose plusieurs définitions du terme « impact » ; il rappelle qu'étymologiquement celui-ci vient de la technologie balistique et renvoie à un choc (« frapper contre, jeter contre »). La liste des synonymes proposés par le CNRTL comporte, par l'ordre d'importance, les mots « coup », « choc », « effet », [...], « influence », « conséquence », « but » ou encore « retombées »⁸⁵. Cette liste témoigne de l'ambiguïté de la notion d'impact dans la langue courante, que l'on retrouvera dans son évaluation.

François Vatin (2013) rappelle en introduction de l'ouvrage collectif *Évaluer et valoriser* que le terme « évaluer » a quant à lui deux usages : « 1° Déterminer (précisément ou approximativement) la valeur, le prix d'une chose. [...] 2° Par extension, fixer approximativement. ». Le sens premier du terme est donc économique, et deux postures se détachent : l'une qui considère que la valeur préexiste, et la deuxième, qu'elle est créée par l'acte d'évaluation.

L'évaluation d'impact est considérée comme l'une des composantes de l'évaluation d'un programme, ou d'une politique publique⁸⁶ (Perret, 2014) : elle vise à estimer, le plus souvent de façon quantifiée, les effets du programme sur les bénéficiaires potentiels ou sur la société plus largement, et se distingue des évaluations de besoins ou des évaluations de processus (Jatteau, 2013 ; Parienté, 2008). Les notions d'« étude » et d'« évaluation » d'impact sont souvent utilisées de façon interchangeable, le terme « étude » mettant plus l'accent sur l'aspect ponctuel de la démarche, une évaluation pouvant avoir lieu en continu. La « mesure d'impact » est généralement utilisée pour désigner la phase technique d'identification des effets du programme, mais l'évaluation d'impact ne s'y réduit pas (toujours) : l'évaluation s'intéresse également aux « mécanismes liant l'intervention aux changements constatés » selon l'Agence Française de Développement⁸⁷.

⁸⁵ <http://www.cnrtl.fr/synonymie/impact>

⁸⁶ «En France, l'usage a consacré un emploi large de l'expression *évaluation des politiques publiques* alors que, ailleurs, les textes officiels et les travaux académiques se réfèrent plus volontiers à *l'évaluation de programme*. Dans les deux cas, ces appellations sont trompeuses au regard de la diversité des pratiques : on évalue aussi des mesures et des dispositifs réglementaires, des projets, l'activité des établissements et organismes publics, la manière dont l'administration fait face à certains problèmes, etc.» (Perret, 2014)

⁸⁷ <http://www.afd.fr/home/recherche/evaluation-capitalisation/Evaluation-impacts/concept-definition>

L'évaluation d'impact fait généralement appel à une forme de quantification. Sauf certaines exceptions, notamment celles citées dans l'ouvrage de Roelen & Camfield (2015) et développées dans la section 4.2, c'est d'ailleurs le chiffre qui justifie l'usage du terme « impact » dans les EIS, celui-ci faisant office de « preuve ».

Quantifier l'impact : « Convenir, puis mesurer »

Les travaux d'Alain Desrosières en sociologie historique de la quantification offrent un éclairage théorique sur la question de la mesure. Si les verbes « quantifier » et « mesurer » sont souvent utilisés comme synonymes en sciences sociales, les deux idées doivent être distinguées : la mesure, notion issue des sciences de la nature, repose sur l'existence préalable de quelque chose, sous une forme permettant la mise en œuvre de « métrologies réalistes », tandis que la quantification suppose qu'ont été préalablement définies des « conventions d'équivalence » qui impliquent des négociations, des comparaisons, des calculs - permettant la « mise en nombre »⁸⁸. Ainsi, « quantifier, c'est convenir, puis mesurer » (Desrosières 2008b, p. 10). La mesure, en sciences sociales, est donc un acte à la fois technique et politique.⁸⁹

Or, le caractère politique de la mesure d'impact, et de l'évaluation dont elle fait partie, est parfois négligé, celle-ci étant présentée comme un outil essentiellement technique ou scientifique, donc politiquement neutre, par analogie à l'acte de mesurer dans les sciences de la nature. La revendication ou le refus intentionnel du caractère politique de la mesure constitue d'ailleurs une ligne de fracture entre les auteurs, alors même que toutes les méthodes d'évaluation sont traversées par des conceptions éthiques et politiques, y compris celles qui s'en défendent.

Desrosières (2014, p. 39) remarque que le premier moment de la quantification – convenir – est souvent méconnu des économistes. Il parle de « rôle de désidéologisation et

⁸⁸ Un autre passage résumant cette idée est le suivant : « La quantification se décompose en deux moments : *convenir* et *mesurer*. L'usage du verbe *quantifier* attire l'attention sur la dimension, socialement et cognitivement créatrice, de cette activité. Celle-ci ne fournit pas seulement un *reflet* du monde (point de vue méthodologique usuel), mais elle le *transforme*, en le reconfigurant autrement. » (Desrosières & Kott, 2005)

⁸⁹ « Postuler et construire un espace d'équivalence permettant la quantification, et donc la mesure, est un acte tout à la fois politique et technique » (Desrosières, 2008, p. 13)

d'objectivation » de la statistique, qui substitue « la raison de la mesure et du calcul » à l'« arbitraire des passions et au jeu des rapports de force » (Desrosières 2008b)⁹⁰. Theodore Porter (1995, p. ix) considère quant à lui que la quantification est un moyen de communication qui a la particularité d'avoir été historiquement utilisé comme outil dans la « poursuite de l'objectivité » et dans le passage du local au global (à travers la standardisation mathématique). Barbier & Matyjasik (2010) mènent une analyse des conditions institutionnelles d'émergence de la question de l'évaluation en France. Ils mettent en évidence une spécificité française liée au fait que l'évaluation est historiquement portée par des statisticiens, en raison de l'absence d'un métier d'évaluateur. Cette mise en contexte explique pourquoi l'évaluation des politiques publiques est principalement nourrie par une approche d'ingénieurs fondée sur le calcul économique. Or, comme le démontre par exemple André Orléan (2013, p. 124) en s'appuyant sur la pensée de Max Weber, les économistes néolibéraux se réclamant d'une vision positive de l'économie peuvent être conduits à confondre idéaltype et idéal, c'est-à-dire, considérer la théorie simplificatrice qui permet de passer à une somme de comportements individuels grâce aux mécanismes des prix, comme une norme à atteindre.

Autrement dit et pour appliquer ces propos à l'évaluation d'impact, la phase de quantification n'est jamais un acte purement technique mais implique toujours des présupposés théoriques, même lorsqu'ils ne sont pas revendiqués.

Par ailleurs, l'évolution récente du champ de l'évaluation de politiques publiques voit le développement d'une « politique des preuves » (*evidence based policy*) où la relation entre les décisions politiques et les outils techniques s'inverse, les seconds justifiant les premiers (Desrosières, 2008a ; Supiot, 2014), ce dont témoigne par exemple l'essor des expérimentations aléatoires, qui sera abordé dans la deuxième section de ce chapitre (Desrosières, 2014, p. 60) et dont Ferracci & Wasmer (2011), parmi d'autres, font l'apologie dans leur livre *État moderne, État efficace*. Le paradoxe est alors que le courant

⁹⁰ « De façon plus générale, la statistique était présentée comme un outil essentiel de la rationalisation de la conduite des affaires humaines, en substituant la raison de la mesure et du calcul à l'arbitraire des passions et au jeu des rapports de force. Que ce soit dans les sciences sociales ou dans la gestion du monde social, la statistique a donc été investie d'un rôle comparable de désidéologisation et d'objectivation, permettant de traiter les faits sociaux « comme des choses », selon l'expression de Durkheim, qui évoque aussi bien le savant spécialiste des sciences de la nature, que l'ingénieur, pénétré de l'idée de progrès, et chargé de façonner la nature selon des desseins humains. » p. 22

d'économistes se réclamant d'une approche « objective » et « neutre » – en particulier autour du J-Pal et des méthodes expérimentales – nient le caractère politique de l'évaluation d'impact mais veulent en faire un outil central dans la prise de décision sur les politiques publiques (Jatteau, 2016 ; Porter, 1995)⁹¹.

Une hypothèse de lecture retenue des travaux présentés rapidement ci-dessus, et qui sera appliquée aux approches des EIS abordées dans les parties suivantes, est que deux postures s'opposent dans les évaluations d'impact : la première accorde une place prépondérante à la mesure et à ses usages, en oubliant, voire en niant, les conventions qui lui précèdent, comme si l'évaluation d'impact consistait à révéler une réalité objective et mesurable ; la seconde met plutôt l'accent sur les conventions et la construction sociale du chiffre, la mesure étant seconde. La plupart des évaluations sont situées sur un continuum entre ces extrêmes.

La posture de l'évaluateur

L'évaluateur, ou l'équipe d'évaluation, peut avoir différentes postures. Le plus souvent, l'évaluation est menée par un tiers. Il peut s'agir d'un chercheur, touchant ou non une rémunération⁹² au titre de l'évaluation (ce qui change le rapport aux données, le second type étant généralement considéré comme « plus indépendant »). Il peut également s'agir de consultants, dont le rapport à la structure évaluée et à l'objet d'étude diffère, l'enjeu n'étant alors pas de produire de la connaissance scientifique en publiant dans des revues, mais de répondre à une demande selon les contours établis en lien avec la structure commandant l'évaluation. Les études d'impact portant sur le respect des conventions internationales (notamment dans le cadre de *due diligence*) ou des référentiels auxquels les entreprises ont

⁹¹ « En même temps que ses promoteurs prétendent « extraire » [la méthode d'évaluation par expérimentation aléatoire] du politique (nous allons y revenir), ils souhaitent qu'elle soit à la base des politiques publiques, qui deviendraient alors des « politiques d'objectivité », selon l'expression de Theodore Porter. Rejet du politique, pour mieux légitimer les politiques, en quelque sorte. Ce faisant, ils modifient le rôle traditionnellement dévolu aux statistiques en s'inscrivant dans un mouvement plus large de quantification du monde social où l'on passe « d'une statistique descriptive à une statistique prescriptive, d'un instrument de savoir à un instrument de pouvoir » pour reprendre la formule d'Albert Ogien. » (Jatteau, 2016, p. 454)

⁹² Parfois très généreuse par rapport aux autres activités de recherche, comme c'est le cas pour les évaluations aléatoires financées par la Banque mondiale, qui se chiffrent souvent en centaines de milliers d'euros.

adhéré en matière sociétale ou en termes de droits humains sont généralement conduites par des auditeurs.

Les évaluations ne sont pas toujours menées par des tiers externes. Des démarches d'auto-évaluation (guidées ou non par un tiers) peuvent être conduites par les organisations cherchant à connaître leur impact. Certaines méthodes, telles que les ACV sociales, qui seront présentées en partie 3.1, se prêtent par exemple bien à l'évaluation interne. Certaines évaluations sont menées par une des parties intéressées, qu'il s'agisse du financeur (agence de développement, fondation d'entreprise) ou d'une ONG visant à promouvoir un message politique. Oxfam a par exemple piloté des études d'impact « droits humains » participatives. Si l'aspect politique des évaluations est directement visible dans ces EI menées par une des parties – raison pour laquelle il leur est d'ailleurs reproché un manque de rigueur et d'objectivité – l'évaluateur n'est en réalité jamais neutre et c'est également son positionnement qui est reflété dans les choix d'évaluation (méthode, indicateurs, etc.). Jatteau (2016) montre bien, à propos du cas emblématique du laboratoire J-Pal du MIT et de sa méthode d'évaluation par expérimentation aléatoire (qui sera décrite dans la section 2.2 de ce chapitre), que si les chercheurs de ce courant se présentent comme des évaluateurs externes et neutres, la méthode d'expérimentation aléatoire requiert en réalité de participer à la définition même des programmes évalués : le rôle politique de ces évaluateurs est donc en réalité très important. À l'opposé de la croyance assez étendue dans l'économie standard selon laquelle « les chiffres parlent d'eux-mêmes » et les évaluations quantitatives fondées sur des méthodes économétriques sont un reflet objectif de la réalité, ma posture est inspirée de débats en anthropologie sur le positionnement du chercheur⁹³ (Beaud & Weber, 2010 ; Low & Merry, 2010). Elle est normative au sens où, comme expliqué dans le chapitre 1, je m'inscris dans une approche du développement comme un phénomène multidimensionnel consistant à l'accès à des seuils dans différents domaines de la vie humaine et qui accorde une attention importante au lien social. Je choisis de m'intéresser aux effets de projets de RSE sur ces indicateurs, parce que ce sont selon moi les

⁹³ Ces débats sont par exemple abordés par Bommier (2016) dans sa thèse portant sur un conflit autour de l'implantation de Michelin à Thervoy en Inde. Bommier, citant David H. Price, rappelle qu'une anthropologie se voulant neutre et désengagée est en réalité une anthropologie du statut quo. Il définit sa posture de chercheur comme celle d'un « militant circonstanciel » (*'circumstantial activist'*, p. 38) à partir de la typologie de Low & Merry (2010).

aspects essentiels et prioritaires du développement humain, qui doit être étudié dans toutes ses dimensions, plutôt qu'en fonction des critères dont « les données disent » qu'ils ont plus de chances d'être significativement impactés même s'ils sont moins importants pour la personne. J'articule les estimations quantitatives avec des analyses qualitatives apportant un éclairage sur les mécanismes en jeu. Cette posture est également engagée, au sens de Low & Merry (2010), puisqu'elle vise à réfléchir aux conditions de transformation d'un système existant dans le cadre de recherche-action.

Comme le signalent Ebrahim & Rangan (2010), si la vision causale de l'impact a fait l'objet de nombreux articles académiques, les autres usages de l'évaluation d'impact dans les champs de la philanthropie et du secteur associatif sont principalement documentés par des praticiens, ce qui justifie de consacrer une partie importante des analyses à des conceptualisations qui ne sont pas issues du monde de la recherche *stricto sensu*. Cela explique aussi la différence en termes de longueur entre la section 2 portant sur la vision causale (qui a fait l'objet de beaucoup plus de travaux de recherche) et les sections suivantes.

1.2. Entreprises multinationales et évaluation d'impact social

Historiquement, la question de l'évaluation d'impact se pose de façon particulière pour les multinationales. En effet, cela est presque un truisme, celles-ci sont avant tout un acteur économique. Les visions dominantes de l'entreprise en économie lui assignent un seul objectif : la recherche du profit, même si des approches alternatives, sur le plan juridique (O. Favereau, 2014 ; Martin-Chenut & Quenaudon, 2016) comme en gestion et en économie politique (Desreumaux, 2013 ; Postel & Sobel, 2011), fournissent des définitions plus complètes tenant compte du rôle politique des entreprises (cf. chapitre 2). Les visions dominantes assignant aux entreprises la finalité univoque de production d'un bien ou service, c'est principalement à l'aune de ce critère que leur performance est évaluée, et non pas en rapport avec leur contribution à l'intérêt général ou au bien commun, comme cela peut être le cas pour les administrations publiques et autres acteurs non marchands. La maîtrise des impacts socio-environnementaux apparaît au second plan, par exemple à travers l'inclusion d'informations sociétales et environnementales en sus des résultats

financiers dans les bilans d'entreprises avec l'initiative de la *Triple Bottom Line*. Elle a d'ailleurs longtemps été considérée comme du ressort d'un engagement volontaire des entreprises plutôt que liée à des obligations légales.

Le chapitre 2 a cependant montré qu'à rebours de ce constat, les multinationales s'intéressent de plus en plus à l'évaluation de leurs impacts socio-environnementaux, à plusieurs niveaux – participation de l'activité au bien commun, conformité des pratiques des filiales et sous-traitants face aux lois et normes en vigueur, effets sur le développement de projets philanthropiques déconnectés du cœur de métier, menés par les filiales ou les fondations d'entreprises.

Deux raisons, qui s'articulent, peuvent expliquer cet intérêt croissant des multinationales pour la mesure de leur impact. La première est réglementaire et liée au cœur de métier. L'évolution récente des définitions et du cadre juridique autour de la RSE demande aux entreprises multinationales de maîtriser les impacts directs et indirects de leurs activités, au long de la chaîne de valeur. Ceci se traduit dans les pratiques avec un *reporting* extra-financier de plus en plus systématique, souvent en lien avec une approche *comptable* de la question des impacts abordés à travers des listes résumant les apports économiques et sociaux d'une activité et ses externalités négatives.

La seconde raison concerne des initiatives locales directement liées au développement et plus éloignées du cœur de métier. Il peut s'agir de pratiques volontaires de l'entreprise (instrumentales, pour obtenir un « permis social d'opérer », ou purement philanthropiques, par exemple à travers une fondation) ou bien de réponses à des obligations légales, certains États demandant aux entreprises présentes sur leur territoire de réinvestir une partie de leur profit dans des actions sociétales. Les entreprises multinationales s'intéressent de plus en plus à l'impact de telles pratiques, en lien avec le mouvement d'extension de la preuve par le chiffre dans le domaine de l'aide au développement. L'évaluation d'impact est alors adoptée depuis une toute autre perspective, empruntée à l'évaluation des politiques publiques, et qui consiste à s'interroger sur l'efficacité de ces projets menés localement. En effet, un mouvement de réforme des évaluations de projets de développement visant à améliorer l'efficacité de l'aide par des études d'impact causales a concerné les bailleurs internationaux – ce qui sera détaillé dans la section 1.3 – depuis le début des années 2000. Ce mouvement

se retrouve en partie chez les multinationales, à travers les projets de leurs fondations d'entreprise ou par des projets de RSE menés par les filiales faisant l'objet d'évaluations d'impact. Ainsi, à titre d'exemple, les fondations d'entreprises Mac Arthur, Ford, Nike ou Bill & Melinda Gates⁹⁴ contribuent au financement du laboratoire J-Pal du MIT à hauteur de centaines de milliers d'euros annuels dédiés à des expérimentations aléatoires (par exemple 1,5 millions de dollars entre 2011 et 2014 pour la fondation Mac Arthur). Ces financements portent sur des projets de développement sans lien avec leur activité et menés dans une optique philanthropique ; alors que Veolia s'est par exemple prêté à l'évaluation aléatoire, également par le J-Pal, d'un projet directement lié à son activité (et qui génère pour l'entreprise des revenus économiques, au-delà de son intérêt social) : celui du raccord à l'eau de quartiers défavorisés au Maroc.

Projet, programme, activité, structure

Les évaluations d'impact social se sont répandues à des niveaux d'application divers : dispositif, projet, programme, politique, activité, organisation dans son ensemble... ou même au niveau « produit ». L'encadré 3.1 propose des exemples d'évaluations d'impact à ces différents niveaux reprises des rapports développement durable – RSE d'entreprises du CAC40.

Si des convergences peuvent exister entre les méthodes *techniques* d'évaluation de chaque niveau, le caractère politique des évaluations diffère selon le niveau considéré. Au choix du niveau d'analyse, est en effet liée la question centrale de l'agrégation des niveaux ou de leur articulation : l'impact social de l'organisation équivaut-il à la somme des impacts sociaux des biens ou services produits ? L'impact d'un programme sociétal se décompose-t-il en somme des impacts sociaux des projets dont il est formé ? En ce sens, évaluer isolément, mais selon des critères communs, l'impact social et environnemental de chaque produit cosmétique L'Oréal ne reflète pas la même démarche qu'évaluer les projets locaux de recyclage ou de

⁹⁴ Celle-ci apparaît également parmi les membres de l'association 3ie, qui « dépensent chacun au moins 1 million de dollars sur des projets de développement économique ou social soumis à des évaluations rigoureuses” (source : <http://www.3ieimpact.org/en/about/3ie-affiliates/3ie-members/>).

micro-distribution financés par le Fonds Danone Écosystème, ou valoriser monétairement l'impact social d'une entreprise de microfinance créée par BNP Paribas, par exemple.

Or, les principaux niveaux d'application d'une étude d'impact que sont le « projet », le « programme » et la « politique » sont traités concomitamment dans un certain nombre de manuels sur l'évaluation, tel que de la Banque mondiale sur l'évaluation en pratique (Gertler, Martinez, Premand, Rawlings & Vermeersch, 2010, p. 7), qui considère que « les évaluations sont des appréciations périodiques et objectives, d'un projet, d'un programme ou d'une politique planifié, en cours ou terminé ».

Encadré 3.1 : Exemples d'usages d'évaluations d'impact aux niveaux « produit » (L'Oréal), projet (Danone), organisation (BNP Paribas)

« Début 2014, L'Oréal a démarré l'élaboration d'un projet d'outil d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux d'un produit cosmétique. L'outil permettra d'évaluer et d'améliorer les produits (nouveaux ou rénovés) sur la base de 11 critères pertinents (7 critères environnementaux relatifs à l'emballage et à la formule et 4 critères sociaux). Il est testé sur 4 marques pilotes : Biotherm, Redken USA, La Roche-Posay et Garnier. Dans le cadre de cette démarche, des Baseline aussi bien sur les formules que sur les packagings ont été constituées. Ce sont ainsi 28 000 Formules et 12 000 emballages qui ont été évalués sur la base des critères constitutifs de l'outil. » (Rapport « responsabilité sociale, environnementale et sociétale » L'Oréal 2014, p.6)

« Conçu comme un laboratoire d'expériences et soucieux de mesurer l'impact social et économique des projets co-crésés, le Fonds a mis en place, avec l'aide d'experts (chercheurs, universitaires, sociologues, économistes etc.), des outils d'évaluation pour tirer un enseignement de ses réussites, afin de bâtir des nouveaux modèles d'entreprises socio-économiques viables et répliquables. » (Rapport développement durable, stratégie et performance Danone 2014, p. 14)

« Sous l'impulsion de BNP Paribas Fortis, des étudiants de l'Université de Vlerick ont mené une étude d'impact sur l'institution de microfinance Microstart, créée en 2010 par BNP Paribas Fortis avec l'Adie et le Fonds Européen d'Investissement. Cette étude a évalué à plus de 2 millions d'euros les bénéfices induits par l'activité de Microstart pour les autorités publiques belges, en cumulant les économies réalisées sur les prestations sociales et les revenus fiscaux additionnels » (Rapport RSE 2014 BNP Paribas p. 39)

Source : rapports sociétaux 2014 d'entreprises du CAC40

Les multinationales peuvent ainsi parler d'évaluations d'impact pour désigner des évaluations menées à différents niveaux, et sur des sujets liés de façon plus ou moins stricte à leur responsabilité directe, ce qui entretient l'ambiguïté de la notion. Comme l'a suggéré l'introduction du chapitre 2, la question de la mesure d'impact est cependant de plus en plus prégnante dans le vocabulaire des entreprises multinationales. Une certaine capillarité existe entre le domaine de l'évaluation de politiques publiques et celui de l'évaluation de projets privés de RSE, avec une circulation des savoirs entre ces domaines, circulation permise par des opérateurs de cohérence que sont d'une part les cabinets de conseil et bureaux d'évaluation (KPMG par exemple) ; et d'autre part certains Fonds dédiés au financement de projets innovants soumis à des évaluations (tels que le FEJ en France ou la 3ie pour les pays en développement, qui seront présentés plus bas). Le mouvement récent d'une injonction à la « politique des preuves » évoqué plus haut dans le champ de l'évaluation de politiques publiques s'observe ainsi également dans celui de la RSE.

1.3. Les visions de l'évaluation d'impact par les Organisations internationales

Les Organisations internationales (OI) contribuent dans une grande mesure à l'élaboration des normes et standards qui seront mobilisés par les praticiens de l'évaluation (Vatin, 2013). Les premières approches de l'évaluation d'impact datent de 1950 selon Roche (1999, Chapitre 1) et portaient sur la prédiction des retombées économiques, sociales et environnementales de projets avant leur mise en œuvre. Les agences de développement utilisaient les EI pour approuver, ajuster ou rejeter un projet.

Aujourd'hui, les bailleurs internationaux ont une influence particulièrement forte, à la fois directe à travers les projets qu'ils financent, et indirecte, les standards établis par les OI étant ensuite suivis par nombre de financeurs privés tels que les fondations d'entreprises (Ebrahim & Rangan, 2010). Or, la définition de l'évaluation d'impact ne fait pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté internationale malgré une harmonisation relative au cours de la dernière décennie qui s'appuie sur la vision causale – *impact comme mise en évidence d'une relation de causalité*.

La définition de la DAC

La définition des impacts par la Direction de la coopération pour le développement en lien avec le Comité d'aide au développement⁹⁵ (DCD-CAD, ou DAC en anglais) de l'OCDE, est la principale référence pour les bailleurs internationaux.

Définition 1 : Impacts – « effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. » (Development Assistance Committee, 2002).

Cette définition est très large. Sa grande amplitude et son mode de formulation – elle reflète un consensus entre des représentants de 29 pays, ainsi que de la BM, du FMI et du PNUD – expliquent son succès. Elle est adoptée par de nombreuses organisations – telle quelle ou avec des modifications mineures – mais son interprétation peut différer, l'un ou l'autre aspect étant privilégié. Plusieurs éléments clés se retrouvent dans cette définition :

- i. la question de la causalité (*effets « induits par »*) ;
- ii. la temporalité longue (*« effets de long terme »*) ;
- iii. l'articulation de deux niveaux d'analyse : l'efficacité face à des objectifs préalablement définis, qui peut être ramenée à la question de l'attribution causale ; et la contribution, indirecte et non-intentionnelle, à des changements plus larges (*« primaires et secondaires », « directement ou non », « intentionnellement ou non »*).

Cette définition témoigne des ambiguïtés sous-jacentes à la question de l'évaluation d'impact, déjà soulignées à partir des réflexions de Vallaeys (2013) à propos de la définition de la RSE par la Commission européenne dans le chapitre 2. Les points (i) et (ii) sont en effet difficiles à concilier : attribuer de façon causale un effet à une action implique souvent de

⁹⁵ Ce comité de l'OCDE regroupe 29 pays membres, qui sont parmi les plus grands fournisseurs de l'aide internationale (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Union européenne). La Banque mondiale, le FMI et le PNUD sont des observateurs.

retenir comme indicateurs de résultats des effets de court terme, directement liés à l'action ; alors que s'intéresser aux effets de long terme complique la mise en évidence d'une relation causale (d'autres facteurs que l'action de développement entrant en jeu) et invitent à accorder plus d'importance aux processus. De fait, c'est sur ce point que les interprétations de la définition de la DAC divergent.

Les interprétations accentuant la question du long terme et des effets globaux

La Commission Européenne (CE) adopte, dans le cadre de son aide extérieure (EuropeAid, 2006), la définition de la DAC. Elle présente de façon comparative, sous forme d'un tableau sur les « risques de malentendus », les écarts entre la définition de l'OCDE et celle du glossaire de la Commission européenne, dans lequel « impact » désigne « un terme général utilisé pour décrire les effets d'une intervention dans la société » (EuropeAid, 2006, p. 99), le terme « intervention » étant défini comme « ce qui est évalué, c'est-à-dire un ou plusieurs projet(s), programme(s), stratégie(s), ou tout autre forme d'aide extérieure » (p. 16).

Le choix d'EuropeAid est d'utiliser la définition de l'impact de l'OCDE (p. 100) mais la définition de « résultats » issue du glossaire de la CE (« l'impact initial d'une intervention ») plutôt que celle de l'OCDE (« les réalisations, effets directs ou impacts d'une intervention de développement »). En faisant ce choix, la Commission européenne insiste plus sur l'aspect « long terme » de la définition de l'impact (puisque les impacts de court terme sont des « résultats »), et sur les retombées globales, au niveau d'une société (ce qui apparaît par exemple dans les utilisations du terme citées par la suite). L'aspect causal est plus ou moins important selon le type d'« intervention » évalué : le guide distingue ainsi les interventions « simples » (projets)⁹⁶ qui consistent en une activité homogène visant un seul résultat (pour le public concerné) et un seul impact (au niveau plus global) ; les programmes, ensemble de projets d'un niveau de complexité intermédiaire⁹⁷ ; et les « interventions complexes », conçues autour d'un objectif commun mais faisant appel à plusieurs activités et visant

⁹⁶ « Un projet est une opération non divisible, délimitée en termes de calendrier et de budget et placée, le plus souvent, sous la responsabilité d'un seul opérateur » p. 16

⁹⁷ « Un programme est un ensemble d'interventions homogènes, regroupées pour atteindre des objectifs globaux. Il est délimité en termes de calendrier et de budget et placé, le plus souvent, sous la responsabilité d'un comité de pilotage » p. 17

différents résultats et impacts. L'évaluation de ces interventions complexes ne peut pas être abordée comme l'agrégation d'évaluations de leurs composantes⁹⁸.

L'Organisation des Nations Unies, à travers son Groupe sur l'Évaluation (UNEG), prend également pour référence la définition de la DAC à propos des études d'impact (Olsen, 2013) mais reconnaît que l'évaluation d'impact peut avoir différentes finalités, dont la connaissance scientifique, l'apprentissage, ou la responsabilité (*accountability*) : le design et le choix des méthodes d'évaluation doivent ainsi être adaptés à la finalité (p. 11). Une annexe (p. 41, reproduite en Annexe 3), compare les définitions retenues par les différentes instances des Nations Unies, en prenant pour référence celle de la DAC. On remarque que certaines instances de l'ONU qui mobilisent la définition de la DAC choisissent d'insister sur la durée et la contribution à des changements globaux (FAO, OCHA, UNRWA). D'autres insistent au contraire sur l'attribution causale et l'efficacité dans l'atteinte des objectifs par rapport à des bénéficiaires ciblés (OIOS, UNEP, UNODC). Un troisième groupe d'instances utilise la définition de la DAC telle quelle (UNESCO, UNIDO, UNIFEM, UNICEF) et certaines ont au contraire leur propre définition, telle que celle de l'UN-ESCAP fondée sur la responsabilité. La définition du PNUD porte quant à elle sur les « *outcomes* », objectifs intermédiaires de plus court terme que les impacts, et fait explicitement référence au développement humain⁹⁹. Ce document montre bien la difficulté à adopter une définition commune, même très large, et la pluralité des enjeux auxquels les évaluations d'impact peuvent renvoyer.

Les interprétations accentuant la question de la causalité

Dès 2000, l'approche de l'évaluation d'impact par la Banque mondiale est centrée sur la question de l'attribution causale, comme en témoigne le *Manuel sur l'évaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté* à destination des praticiens : « l'évaluation

⁹⁸ « L'évaluation d'une intervention complexe n'est pas la somme ni la synthèse des évaluations de ses composantes. En effet, elle se concentre sur des questions qui sont pertinentes au niveau des décideurs politiques (effets de synergie, pertinence de la répartition des ressources entre les composantes, contribution à l'atteinte de l'objectif global). » p. 18

⁹⁹ « *Actual or intended changes in human development as measured by people's wellbeing.* »

d'impact est destinée à déterminer de façon plus large si le programme a eu l'impact désiré sur des individus, des ménages et des institutions et si ces effets sont attribuables à l'intervention du programme » (Baker, 2000). L'importance du critère technique est affichée, de même que la supériorité des méthodes expérimentales sur les autres approches : « Des méthodes non expérimentales (non aléatoires) peuvent être employées pour effectuer une évaluation quand il n'est pas possible de constituer les groupes cible et de comparaison par une conception expérimentale », même si l'intérêt de combiner des méthodes mixtes (quantitatives et qualitatives) est évoqué.

En 2004, un groupe de travail d'une vingtaine d'économistes – dont Esther Duflo et François Bourguignon – et dirigé par le *Center for Global Development* est constitué, sous le nom d'« Evaluation Gap Working group ». Il se fixe comme objectif d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement à travers l'évaluation. Après 18 mois de délibération et plus de 100 consultations externes, les réflexions du groupe conduisent à la publication du rapport *When will we ever learn ? Improving lives through impact evaluation* (Savedoff, Levine & Birdsall, 2006) qui conclut que les milliards d'euros dépensés en programmes de développement au cours des décennies précédentes n'ont pas permis d'améliorer les connaissances sur l'impact réel (« net ») de ces programmes, faute d'évaluations d'impact. Les évaluations d'impact sont définies dans ce rapport selon le critère causal¹⁰⁰. En s'appuyant sur des revues des évaluations menées par les OI (OIT, Unicef, BID...) le groupe de travail montre que très peu d'entre elles s'appuient sur un contrefactuel et ont donc un niveau de validé interne permettant de parler d' « impact », les autres présentant d'importants « défauts méthodologiques » (p. 17). Le groupe de travail promeut alors un changement de paradigme, pour passer, dans le domaine de l'aide au développement, d'évaluations de processus ou de suivi, à des évaluations d'impact « rigoureuses ».

En 2005, les pays membres du CAD adoptent la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, qui promeut une gestion de l'aide orientée vers des résultats, afin de

¹⁰⁰ "Generating knowledge about whether a program achieved its basic aims requires impact evaluation, which analyzes and documents the extent to which changes in the well-being of the target population can be attributed to a particular program or policy. Such evaluation tries to answer the question: "What difference did this program make?" Impact evaluation asks about the difference between what happened with the program and what would have happened without it (referred to as the counterfactual). For example, "Are children staying in primary school and learning more than they would have without this particular curriculum or teaching innovation?" This difference is the impact of the program." p. 12

pouvoir avancer vers les Objectifs du millénaire pour le développement. Ce changement de cap constitue l'un des facteurs centraux qui expliquent la multiplication des évaluations d'impact dans le domaine du développement depuis le début des années 2000 (Pamies-Sumner, 2014).

En 2006, l'OCDE et la Banque mondiale pilotent un atelier conjoint sur l'évaluation du développement. L'objectif est d'harmoniser les définitions de l'évaluation d'impact, de faire émerger des réseaux sur le sujet – naîtra ainsi le NONIE, un « réseau de réseaux » sur l'évaluation d'impact (White, Sinha & Flanagan, 2006) – et ce, afin de pouvoir éclairer les politiques de développement par des études les plus « rigoureuses » (au sens scientifique) possibles, dans un contexte où la microéconomie du développement prend de l'ampleur. S'il se veut indépendant et s'il affiche un attachement au pluralisme des méthodes¹⁰¹, le réseau adopte en réalité une posture causale orientée vers la question technique de l'attribution des effets d'un programme. La définition de la DAC, est adoptée, mais avec une interprétation qui élude l'idée d'« effets de long terme » et met l'accent sur les questions de l'attribution et du contrefactuel¹⁰² (Leeuw & Vaessen, 2009).

La définition retenue suite à cet atelier et présentée dans les Lignes Directrices sur l'Évaluation d'Impact (*Impact Evaluation Guidelines*, IEG) ainsi que dans les documents postérieurs va en toute logique dans le sens d'une vision causale même si les apports qualitatifs sont mentionnés : « la détermination de la comparaison contre factuelle est au cœur de la conception d'évaluation. Elle peut être réalisée selon plusieurs méthodologies

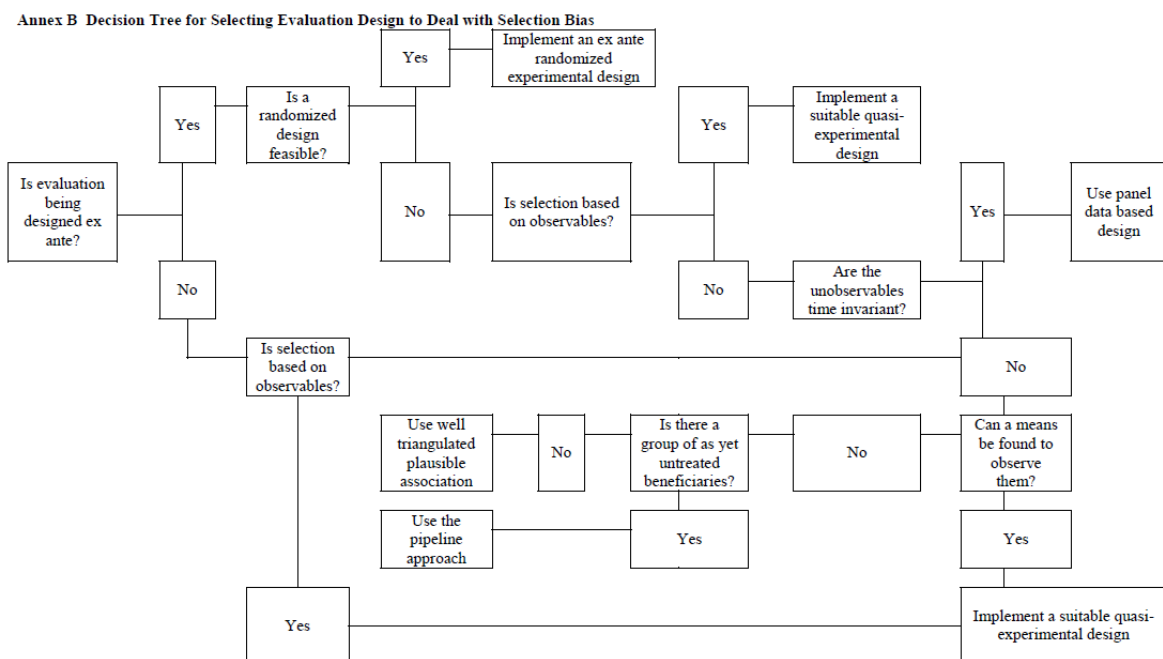
¹⁰¹ « Address the attribution problem. Although there is no single method that is best in all cases (a gold standard), some methods are indeed best in specific cases. When empirically addressing the attribution problem, experimental and quasi-experimental designs embedded in a theory-based evaluation framework have clear advantages over other designs. If addressing the attribution problem can only be achieved by doing a contribution analysis, be clear about that and specify the limits and opportunities of this approach. Overall, for impact evaluations, well-designed quantitative methods may better address the attribution problem. Baseline data are critical when using quantitative methods. Qualitative techniques cannot quantify the changes attributable to interventions but should be used to evaluate important issues for which quantification is not feasible or practical, and to develop complementary and in-depth perspectives on processes of change induced by interventions (see next section). Evaluators need a good basic knowledge about all techniques before determining what method to use to address this problem. » (Leeuw & Vaessen, 2009) p. 34

¹⁰² « Adopting the DAC definition of impact leads to a focus on two underlying premises for impact evaluations: [1] Attribution: The words "effects produced by" in the DAC definition imply an approach to impact evaluation that is about attributing impacts to interventions, rather than just assessing what happened. [2] Counterfactual: It follows that in most contexts, knowledge about the impacts produced by an intervention requires an attempt to gauge what would have occurred in the absence of the intervention and a comparison with what has occurred with the intervention implemented. » (p. ix)

regroupées en deux grandes catégories, des conceptions expérimentales (aléatoires) et des conceptions non expérimentales (non aléatoires). (...) Des méthodes qualitatives et participatives peuvent aussi être utilisées pour évaluer l'impact. Ces techniques présentent souvent des vues critiques sur les perspectives des bénéficiaires, la valeur des programmes pour les bénéficiaires, les processus qui auraient pu affecter les résultats et une interprétation plus approfondie des résultats observés à l'analyse quantitative » (OECD & World Bank, 2006).

Le critère de l'attribution causale et la supériorité des méthodes expérimentales pour y répondre apparaissent comme centraux dans cette approche, comme en témoigne l'arbre de décision récapitulatif produit à l'issue de cet atelier (White, Sinha & Flanagan 2006, Annexe B) et reproduit sur la Figure 3.1, où les deux premières questions à se poser pour définir le cadre évaluatif sont les suivantes : (1) « l'évaluation est-elle conçue *ex ante* ? » [Oui / Non] – Si oui, (2) « Un dispositif aléatoire est-il possible » ? [Oui / Non] – Si oui, fin de la branche : « Mettez en place un dispositif d'expérimentation aléatoire ».

Figure 3.1 : Arbre de décision proposé par le groupe indépendant sur l'évaluation de la Banque mondiale (White et al., 2006)



Personnalité influente au sein du groupe IEG de la Banque mondiale entre 2002 et 2008, Howard White crée en 2008 l'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (*International Initiative for Impact Evaluation, 3ie*), une association de grande taille¹⁰³ bénéficiant de financements privés – tels que la fondation Bill & Melinda Gates – et publics – comme UKaid – dont l'objectif est de promouvoir des programmes de développement accompagnés d'évaluations « rigoureuses », en vue d'« améliorer l'efficacité » des programmes de développement et d'améliorer les conditions de vie des personnes. White (2013) note que dans la communauté des chercheurs sur le développement, beaucoup définissent l'impact comme des « effets de long terme », faisant référence à la définition de la DAC de l'OCDE évoquée plus haut. Or, pour lui, l'impact renvoie à une analyse contrefactuelle (*'with versus without'*) qui consiste à se demander ce qui se serait passé en l'absence d'un programme et à pouvoir attribuer les changements entre cette situation fictive et la situation réelle au programme. Cette conception est très proche de celle promue par le Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-Pal), institut de recherche rattaché au MIT qui a une influence considérable au niveau international sur les définitions de l'impact. Parmi les facteurs expliquant le succès grandissant de la méthode expérimentale dans les années 2000, les liens très proches entre quelques institutions clés (financeurs internationaux comme la Banque mondiale ; associations qui collectent des fonds et font connaître la méthode auprès du secteur privé comme 3ie ; et laboratoires de recherche qui mettent en place des évaluations comme le J-Pal) sont à signaler. Ces liens s'appuient sur des partenariats et sur la circulation des savoirs et des experts.¹⁰⁴ À titre d'exemple, huit des douze spécialistes de l'évaluation de 3ie¹⁰⁵, ont travaillé pour la Banque mondiale au cours de leurs expériences précédentes, et deux pour le J-Pal ou IPA ; tandis que 3ie participe au financement de 24 évaluations du J-Pal.

Les définitions de l'évaluation d'impact par les institutions internationales ne sont donc pas standardisées, et le choix de s'inscrire dans l'une ou l'autre des conceptions a des

¹⁰³ 3ie a participé depuis 2008 au financement de 200 études, dans 50 pays et pour une valeur totale de 84 millions de dollars selon son site internet (<http://www.3ieimpact.org/en/about/>)

¹⁰⁴ Jatteau (2016) met par exemple en évidence les liens de partenariat entre la Banque mondiale et le J-Pal (p. 177), et la porosité entre le J-Pal et son ONG « sœur » *Innovations for Poverty Action* (IPA) (p. 251).

¹⁰⁵ <http://www.3ieimpact.org/en/about/meet-team/>, consulté en décembre 2016

conséquences sur les méthodologies qui seront adoptées. La définition de la DAC est très extensive, ce qui explique en partie pourquoi elle est acceptée et utilisée par des instances aux objectifs divers. Une première interprétation de cette définition met l'accent sur la pluralité des effets et leur caractère durable. L'approche de la Banque mondiale et de l'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact est au contraire centrée sur la question de l'attribution et invite à réduire le nombre d'effets à analyser (ce qui peut impliquer de se centrer sur des programmes plus ciblés) mais à s'assurer que l'on démontre une causalité.

La pluralité des définitions de l'EI par les institutions internationales renvoie en réalité à des conceptions académiques divergentes de l'EI, dans différents champs disciplinaires – économie, sciences de l'environnement, gestion, sciences sociales. Les sections suivantes se concentrent sur trois approches concurrentes : l'impact comme relation linéaire-causale, comme imputation comptable, et comme contribution durable au bien commun.

2. La vision causale : quelle alternative aux expérimentations aléatoires ?

2.1. La problématique de l'impact causal

Les approches de l'impact en évaluation des politiques publiques

L'approche dominante de la notion d'impact en évaluation des politiques publiques est une approche causale, qui ramène la question de l'évaluation d'impact à un sujet essentiellement technique : celui de l'attribution de l'effet causal d'un projet, d'un programme ou d'une politique sur un indicateur de résultat (*outcome*).

Deux approches techniques de l'impact peuvent en réalité être distinguées, l'une s'appuyant sur la mesure *ex post* des effets d'un programme, parfois sur un site pilote, et l'autre, sur une modélisation *ex ante* des effets d'une politique. Ce deuxième type d'approches consiste à définir des modèles structurels fondés sur des hypothèses mathématisées qui formalisent le comportement des agents. Des données empiriques sont utilisées pour calibrer les modèles, c'est-à-dire pour assigner à chaque variable du modèle un chiffre supposé représentatif de la réalité au vu des connaissances empiriques sur la question, ce qui permet

de prévoir les effets attendus de la mise en place d'une politique publique. À titre d'exemple, Landais, Piketty & Saez (2011) estiment les impacts d'une réforme fiscale en France sur les inégalités ou le déficit budgétaire, à partir de différentes hypothèses. Partant du constat que les taux effectifs d'imposition actuels sont régressifs (c'est-à-dire plus élevés pour les ménages les plus modestes), du fait des cotisations sociales et des impôts sur la consommation, Thomas Piketty et son équipe montrent qu'une refonte du système fiscal permettrait d'en rétablir la progressivité, donc de réduire les inégalités, tout en rapportant les mêmes recettes. Le nouvel impôt sur le revenu qu'ils proposent remplacerait plusieurs taxes existantes (contribution sociale généralisée, impôt sur le revenu, etc.), serait prélevé à la source, et suivrait un barème progressif. Un simulateur basique mis à disposition des citoyens sur internet¹⁰⁶ propose de tester différents barèmes et assiettes, pour en observer l'impact sur le déficit budgétaire et sur les inégalités (un barème « ultra-libéral », un barème « de droite », un barème « version zéro » proposé par les auteurs, un barème « de gauche », un barème « ultra-égalitaire »). Le simulateur complet utilisé par les auteurs pour les calculs présentés dans leur livre s'appuie sur des modélisations des comportements des agents en réponse à des changements des assiettes fiscales, à partir de paramètres observés empiriquement. Ceci permet d'estimer *ex ante* les effets d'une telle réforme sur les recettes fiscales, les inégalités, ou encore l'offre de travail de différents groupes sociaux. Ce type d'approches est lié, de même que les évaluations d'impact *ex post* – qui feront plus particulièrement l'objet de ce chapitre – à une vision de la politique publique comme adossée sur la preuve (*evidence-based policy*). Il repose cependant sur une vision plus systémique de l'impact, et s'applique généralement à des politiques plus larges, que celles évaluées par des méthodes économétriques *ex post*. Évaluation *ex ante* et *ex post* peuvent parfois être utilisées de façon complémentaire, la première permettant de calibrer la politique et de formuler de premières hypothèses, et la seconde, de formuler des mécanismes explicatifs et de confronter la théorie au réel.

Au-delà de ces débats, les économistes des politiques publiques ou du développement s'accordent sur une utilisation du mot « impact » réservée à des effets significatifs dans des

¹⁰⁶ <http://www.revolution-fiscale.fr/simulez-votre-propre-reforme-fiscale>

contextes où la stratégie d'identification¹⁰⁷ ne souffre pas d'importants biais. Dans les autres situations, il est d'usage de parler d' « effets », « corrélations » ou « interdépendances ».

L'évaluation d'impact au sens causal est fortement marquée par un souci de quantification d'objectivité, de neutralité, et un rapport au chiffre dépolitisé. Par exemple, Ferracci & Wasmer (2011, p. 9) affirment que « l'évaluation, au sens moderne et internationalisé du terme, est une pratique agnostique, indépendante, non partisane, fondée sur des données objectives et sur des principes clairs ». Ils écrivent également – pourtant dans une partie consacrée à l'importance de croiser les approches disciplinaires – qu' « en l'absence d'évaluation quantitative, il paraît en effet difficile de construire un jugement réellement objectif. D'aucuns écriraient ici que l'évaluation quantitative est la pire des méthodes, à l'exception de toutes les autres » (p. 195). Assez emblématique d'une évolution en cours de l'évaluation des politiques publiques vers la quantification et la dépolitisation, une telle position manque cependant de réflexivité sur l'évaluation quantitative, comme le suggère l'analyse critique de l'ouvrage de Ferracci et Wasmer par Florence Jany-Catrice. Les travaux de Desrosières cités en première partie de ce chapitre montrent en effet que la quantification repose sur des conventions sociales et a donc nécessairement une dimension politique. Or, le livre de Ferracci et Wasmer « semble omettre des composants clefs du processus de construction de l'évaluation et de sa nature : le processus de quantification d'abord, le poids de l'incertitude ensuite, et plus généralement, l'imbrication fine de ces méthodes, quelles qu'elles soient, dans des sociétés qui produisent des normes et des institutions dans lesquelles les acteurs déploieront des stratégies variables selon le contexte institutionnel et les usages, soit pour s'en accommoder, soit pour les détourner. » (Jany-Catrice, 2013).

Évaluation d'impact ex post et contrefactuel

La mise en évidence économétrique d'une relation de causalité est en effet techniquement un problème complexe dans des contextes empiriques où les politiques publiques sont

¹⁰⁷ C'est-à-dire, la façon dont le chercheur "corrige" des données non-expérimentales pour réduire les biais et approcher les données de celles qui seraient obtenues par une expérience aléatoire.

généralement ciblées sur des publics spécifiques dont les caractéristiques socioéconomiques diffèrent du reste de la population. Comparer simplement les *outcomes* des bénéficiaires à ceux de personnes non concernées par le programme présente donc des biais qui empêchent de prouver que les différences sont liées au programme. Tout l'enjeu de l'évaluation d'impact est d'éviter ces biais grâce à des méthodes quantitatives plus ou moins complexes. Ces méthodes s'inspirent explicitement du champ de l'expérimentation médicale, auquel elles empruntent leur terminologie. On parle ainsi souvent de "traitement"¹⁰⁸ pour désigner la variable dont on cherche à mesurer l'impact (un programme de santé, une mesure concernant la taille des classes, un projet de sensibilisation aux discriminations, etc.), de « groupe test », « groupe cible » ou « groupe traité » pour désigner les bénéficiaires du programme, et de « groupe témoin » ou « groupe de contrôle » pour désigner les personnes qui formeront le point de comparaison.

Encadré 3.2 : Formalisation de la question de l'inférence causale (repris de Givord 2010)

Soit T le traitement : on note (T=1) pour les bénéficiaires et (T=0) pour le groupe témoin.

On s'intéresse à l'effet du programme sur une grandeur d'intérêt, appelée l'*outcome*.

L'originalité est de considérer que chacun a "virtuellement" deux *outcomes* potentiels, selon qu'il bénéficie ou non du programme. On note donc Y_0 l'*outcome* associé à T = 0 (pas de traitement) et Y_1 l'*outcome* associé à T = 1 (traitement).

Pour une même personne, on peut alors définir l'effet propre (ou causal) de la mesure Δ_i , à partir de ses deux revenus potentiels : $\Delta_i = Y_{i1} - Y_{i0}$.

Le problème est que l'on n'observe pas simultanément Y_{i0} et Y_{i1} : pour un bénéficiaire de la mesure, on observe Y_{i1} mais pas Y_{i0} ; pour un non-bénéficiaire on observe Y_{i0} mais pas Y_{i1} .

¹⁰⁸ Dans les manuels présentant les approches « causales » de l'impact, les termes de « traitement », « programme », « mesure » et « politique » sont généralement utilisés de façon interchangeable, ce qui pose la question mentionnée en introduction du positionnement face au passage de l'un à l'autre.

Plus précisément, la plupart des évaluations d'impact économétriques *ex post* ont pour cadre de référence le modèle causal de Rubin (1974), qui présente la question centrale de l'inférence causale : Comment estimer la situation contrefactuelle de ce qui serait arrivé aux bénéficiaires d'un programme si celui-ci n'avait pas été mis en place ? Le problème est que l'on ne peut pas comparer la situation d'un individu en présence d'un programme à la situation de ce même individu en son absence. Or, si l'on compare les situations d'individus différents, certains ayant bénéficié de la mesure et d'autres n'y ayant pas eu accès, il est difficile de déterminer quelle part de leur écart de situation est due au programme, et quelle part est liée à des différences inhérentes à ces individus. L'approche causale de l'évaluation d'impact revient à estimer cette situation contrefactuelle, en trouvant des personnes le plus comparables possibles aux bénéficiaires du programme, mais qui n'ont pas été affectées par ce dernier. Ces personnes formeront le « groupe de contrôle ».

Différentes méthodes empiriques permettent de répondre à cette question. On distingue les expériences aléatoires des méthodes non expérimentales.

Les expériences aléatoires (Duflo, 2010a, 2010b ; Duflo, Glennerster & Kremer, 2007 ; Jatteau, 2013), parce qu'elles s'appuient sur un tirage au sort *ex ante* des bénéficiaires du traitement, assurent sous certaines conditions la comparabilité stricte entre le groupe traité et le groupe témoin, et constituent le paradigme dominant des méthodes économétriques d'évaluation d'impact.

Les méthodes économétriques non expérimentales incluent :

- i. des « expériences naturelles », qui utilisent des variations exogènes de l'environnement économique, des réformes de législation par exemple, pour reproduire une situation presque expérimentale ;
- ii. la méthode des « différences-en-différences », qui mesure la différence en *outcome* entre population « traitée » et non traitée avant et après la mesure, et calcule la différence de ces deux évolutions ;
- iii. la méthode des variables instrumentales, qui repose sur des variations externes de variables qui expliquent le fait d'être traité, mais qui ne sont pas corrélées aux composantes inobservées de l'*outcome*;

- iv. les régressions sur discontinuités, qui exploitent les effets de seuils présents dans de nombreux dispositifs évalués pour comparer des personnes très proches situées de part et d'autre du seuil ;
- v. des méthodes de reconstruction *ex post* d'un groupe témoin sur des données existantes, dont la méthode d'estimation par appariement (ou *matching*), qui compare chaque bénéficiaire du programme à une ou plusieurs personnes qui lui sont très proches sur des caractéristiques observables mais font partie du groupe témoin, ou encore la méthode des régressions linéaires avec variables de contrôle, qui fait apparaître dans la partie droite d'une équation visant à prédire l'*outcome* une variable traduisant l'effet de la participation au programme ainsi que les autres variables qui pourraient influencer sur les différences d'*outcome* entre bénéficiaires et non bénéficiaires.

2.2. L'évaluation d'impact par expérimentation aléatoire

Le principe des expérimentations aléatoires

L'expérimentation aléatoire (ou expérimentation contrôlée, évaluation par assignation aléatoire, ou encore RCT - *Randomized Controlled Trial*) vise à offrir une alternative aux techniques de l'économétrie traditionnelle, qui se heurtent, dans le domaine de l'évaluation de projets, au problème du contrefactuel : comment savoir ce qui se serait passé pour les bénéficiaires d'un projet en l'absence de celui-ci ? La technique de l'évaluation aléatoire s'inspire du domaine de la recherche médicale et pharmaceutique, où les essais cliniques randomisés sont un moyen de prouver l'efficacité d'un traitement. L'application de cette technique au domaine des sciences sociales consiste à réaliser des expériences *in vivo* afin d'évaluer l'impact d'un « traitement », ou autrement dit, un programme social très ciblé (taille de classe réduite, accès à des médicaments, appui au microcrédit...). Parmi la population éligible au programme, un tirage au sort permet de sélectionner un « groupe cible », qui pourra participer au programme, alors que les autres personnes éligibles forment un « groupe témoin » qui servira de point de comparaison, de « contrefactuel » sur la situation qu'auraient connu les bénéficiaires du programme en l'absence de celui-ci. Grâce au tirage au sort, le groupe cible et le groupe témoin sont rigoureusement comparables à

partir d'une certaine taille d'échantillon. La différence *d'outcome* entre le groupe cible et le groupe témoin après l'action permet alors d'obtenir des estimateurs sans biais de l'impact du dispositif. Les variables externes susceptibles de biaiser l'analyse sont contrôlées et seul l'effet propre du dispositif est mesuré.

La méthode expérimentale est considérée par beaucoup de ses promoteurs comme la plus « solide » des méthodes d'évaluation d'impact, au sens où ce serait la seule qui assure la stricte comparabilité entre le groupe traité et le groupe témoin (Banerjee & Duflo, 2012 ; L'Horty & Petit, 2011). Ils lui attribuent le statut de « *gold standard* » (Jatteau, 2016). Dans son article fondateur en économie, Rubin établissait déjà une hiérarchie des méthodologies d'impact, argumentant que les expérimentations contrôlées étaient plus rigoureuses que les méthodes non aléatoires. Des débats portent cependant sur la possibilité d'obtenir avec des méthodes non-expérimentales un niveau de rigueur comparable à celui des méthodes expérimentales, notamment au sein d'organismes internationaux comme la Banque mondiale mais également à l'Agence Française de Développement (Barrett & Carter, 2010 ; Heckman, 2008 ; Naudet, Delarue & Bernard, 2012 ; Ravallion, 2009, 2011 ; White, 2013 ; Zamora, 2011). Au-delà de ces débats théoriques, la supériorité revendiquée de la méthode est mise à mal dans la pratique, qui s'éloigne du cadre théorique permettant de tendre vers l'idéal de la démonstration sans biais d'une causalité. S'appuyant sur l'observation des pratiques de terrains de plusieurs expérimentations aléatoires, Bédécarrats, Guérin & Roubaud (2013) mettent en avant les « bricolages » statistiques et institutionnels sur lesquels s'appuient les évaluations mobilisant cette méthode, loin du « *gold standard* » de rigueur promu sur le plan théorique et dans les publications des chercheurs utilisant cette méthode (qui occultent les arrangements de terrain). Pour n'en citer que quelques-uns, ces bricolages peuvent avoir trait à des aspects aussi variés que le protocole de tirage au sort, souvent remplacé par d'autres modes de sélection (par exemple le tirage alphabétique) du fait de réticences des partenaires de terrains ; l'attrition ou la faiblesse du taux de participation (qui peut inciter les chercheurs à modifier le dispositif en cours de route pour le rendre plus attractif) ; la « contamination » du groupe témoin qui peut conduire à exclure ou ajouter *a posteriori* certains villages à l'échantillon ; la compréhension des données liée à des problèmes de traduction ; etc. (Bédécarrats et al., 2013 ; Faulkner, 2014 ; Morvant-Roux, Guérin, Roesch & Moisseron, 2014 ; Quentin & Guérin, 2013). Or, ces bricolages sont

occultés des publications théoriques et de la communication officielle qui est faite sur la méthode par ses promoteurs.

L'émergence et le regain d'intérêt récent des expérimentations aléatoires

La montée en puissance des RCT a été très importante au cours des deux dernières décennies. Si au milieu des années 2000, les tenants de l'expérimentation aléatoire déploraient le petit nombre d'évaluations répondant à leurs standards de rigueur, en 2009 le directeur de l'Initiative Internationale pour l'évaluation d'impact (3ie) déclarait que grâce aux efforts déployés par les financeurs, d'ici quelques années, plusieurs centaines d'évaluations aléatoires pourraient être recensées (White, 2009), et ce sont en réalité plus de 1800 études mobilisant la technique des RCT qui sont référencées sur le site des 3ie en Août 2016, soit plus de la moitié des études d'impact référencées, toutes méthodes confondues¹⁰⁹. Même en se limitant aux RCT « labellisées » par le J-Pal ce sont environ 700 expérimentations aléatoires qui sont ainsi estampillées (Jatteau, 2016). Ce succès cristallise des débats, à la fois méthodologiques et politiques. William Easterly (l'auteur du *Fardeau de l'Homme blanc* qui remet en question l'efficacité de l'aide internationale et contribue au renouveau des politiques de développement des années 1990) parle ainsi de « guerre civile de l'économie du développement » pour qualifier le débat entre tenants et détracteurs des évaluations aléatoires (Easterly, 2009).

La création en 2003 du J-PAL, par Esther Duflo et deux autres professeurs du MIT, Abhijit Banerjee et Sendhil Mullainathan, marque l'essor de ce domaine de l'évaluation de politiques publiques et de microéconomie du développement. Ce laboratoire, qui compte en 2015, 131 chercheurs et 687 évaluations dans 68 pays, a pour objectif affiché d'améliorer l'efficacité des programmes sociaux dans les pays en développement, à partir d'expérimentations contrôlées sur le terrain.

¹⁰⁹ Le site recense ainsi 1846 études faisant appel à un RCT contre 1347 études mobilisant des méthodes non-expérimentales, dont 466 avec la méthodologie des différences-en-différences, 448 avec un appariement (*matching*), 219 avec des variables instrumentales, 72 avec des régressions sur discontinuité, et 142 « autres » (Note : le classement ne fait pas apparaître explicitement de méthodes mixtes ni purement qualitatives). Source : <http://www.3ieimpact.org/en/evidence/impact-evaluations/>, consulté le 11 Août 2016.

En France, le domaine des expérimentations contrôlées a également connu un essor depuis le début des années 2000. Depuis la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, le droit à l'expérimentation est inscrit dans notre Constitution. La première expérimentation à grande échelle est le Revenu de Solidarité Active (RSA), mis en place par l'ANSA et « expérimenté » sur 90 000 individus pendant deux ans avant la généralisation du dispositif, en 2009. Néanmoins, dans cette expérimentation, la sélection des individus cibles et témoins ne s'effectuait pas de façon aléatoire, mais par région. La première grande expérimentation randomisée en France a eu lieu en 2007. Elle portait sur l'accompagnement renforcé des chômeurs de longue durée et a été menée par le CREST et l'École d'Économie de Paris (EEP). En 2007 également, la création d'une antenne du J-PAL au sein de l'EEP marque un tournant dans le domaine de l'expérimentation sociale en France. Le 1^{er} décembre 2008, la loi généralisant le RSA, article 25, prévoit la création d'un « Fonds d'expérimentation pour la jeunesse » (FEJ), rattaché au Haut-commissariat à la jeunesse. Ce fonds est doté de 150 millions d'euros par l'État, somme à laquelle s'ajoutent des dons provenant de fondations privées, comme le groupe Total. Depuis sa création, le FEJ a soutenu 716 projets sur des thématiques diverses à travers 21 appels à projets. Chaque projet a fait l'objet d'une évaluation menée par une équipe externe et entièrement prise en charge par le FEJ, et les exigences scientifiques du FEJ ont conduit à choisir des méthodes aléatoires pour certaines des évaluations quantitatives dont plusieurs à grande échelle, par exemple sur l'implication des parents à l'école, sur la réinsertion par le permis de conduire, ou encore sur une allocation d'autonomie (Fougère, 2012 ; Gurgand & Valdenaire, 2012 ; Labrousse & Zamora, 2013 ; L'Horty, Duguet & Petit, 2012).

L'utilisation d'expérimentations aléatoires en économie n'est en réalité pas nouvelle, mais constitue un « projet récurrent et cyclique de gouvernement par la preuve » (Labrousse, 2016, p. 6). Au moins deux vagues importantes d'expérimentations sociales ont été observées aux États-Unis, dans les années 1920-1930 et dans les années 1960-1970. S'appuyant sur les travaux de Monnier (1992), Labrousse (2016) constate qu'un facteur commun aux deux premières périodes de montée en puissance des expérimentations aléatoires est le « soupçon libéral tenace de l'inefficacité des deniers publics, soupçon qui justifie l'exigence d'une évaluation objective de leur utilisation » (p. 7), et que les expérimentations semblent sujettes à des cycles constitués par un fort engouement initial

suivi par une phase d'essoufflement. Or, les circonstances historiques de la fin des années 1990 étaient propices à l'entrée dans une nouvelle vague d'expérimentations sociales. La fin du consensus de Washington et les limites de la technique des régressions de croissance multi-pays ; la reconfiguration de l'aide publique au développement et la réorientation de la doctrine de la Banque mondiale et des institutions internationales autour des OMD ; et l'importance de la culture de l'évaluation dans la gouvernamentalité néolibérale, contribuent à porter le message défendu par les promoteurs de la nouvelle vague d'expérimentations, autour de Duflo et Banerjee puis du J-Pal (Labrousse, 2010, p. 4–5). Le souhait d'adosser les politiques de développement à des « preuves dures » trouve écho dans la promesse des chercheurs du J-Pal de comprendre grâce à l'évaluation « ce qui marche ».

Quelle vision du développement derrière les expérimentations aléatoires ?

Parmi les différentes approches du développement exposées au chapitre 1, les chercheurs du J-Pal peuvent mobiliser, selon les thématiques étudiées, l'un ou l'autre cadre théorique :

- Certaines évaluations telles que celle concernant l'impact de barrages en Inde, retiennent des variables économiques, comme les revenus générés et les impacts sur la pauvreté monétaire (Duflo & Pande, 2005).
- D'autres, à l'instar de l'expérimentation aléatoire concernant le rattachement au réseau d'eau de ménages privés au Maroc, s'intéressent aux impacts sur des mesures subjectives du bien-être (Devoto, Duflo, Dupas, Pariente & Pons, 2011).
- Un nombre conséquent des évaluations randomisées du J-Pal utilise plutôt des indicateurs portant sur un secteur particulier du développement humain, lié à la politique évaluée : l'impact d'un programme de traitement contre les vers intestinaux au Kenya est par exemple évalué sur la santé des enfants et leur taux de scolarité (Miguel & Kremer, 2004). Ces indicateurs sont proches de ceux utilisés dans le cadre de l'approche des capacités et promus par les OMD. L'approche du J-Pal présente cependant une divergence importante avec l'approche du développement humain durable par le découplage dont elle fait l'hypothèse entre les différents domaines de la vie humaine, ce qui se traduit par le fait de retenir un petit nombre d'indicateurs, en lien direct avec la politique étudiée (elle-même étant généralement très ciblée sur un objectif

de développement précis) plutôt que de considérer la question du développement humain dans son ensemble. L'un des fondements de la méthode expérimentale est en effet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs », pour identifier au mieux la relation de cause à effet entre le levier d'action enclenché et l'indicateur de résultat observé. Une approche par le développement humain durable considèrera au contraire que le « toutes choses égales par ailleurs » n'existe pas et que le développement est un ensemble complexe de seuils à atteindre dans différentes dimensions imbriquées les unes aux autres.

- Certaines évaluations adoptent une approche combinée en piochant des indicateurs liés à chacune de ces visions du développement, telle une expérience sur le microcrédit en Inde qui vise à estimer l'impact d'une institution de microfinance sur les revenus, les dépenses et la probabilité d'ouvrir une entreprise mais également sur des aspects du DH comme la santé, l'éducation et *l'empowerment* des femmes (Banerjee, Duflo, Glennerster & Kinnan, 2013) ; ou encore l'expérience naturelle portant sur la construction d'écoles en Inde : les chercheurs s'intéressent à la fois à l'impact de cette politique sur le taux de scolarité, mais également à l'impact de long terme sur les revenus, déduisant de la mesure intermédiaire sur le taux de scolarité une estimation sur les rendements économiques de l'éducation (Duflo, 2000). La plupart des d'études « testent » d'ailleurs un grand nombre d'indicateurs et présentent dans les analyses finales ceux qui ont été impactés. Ainsi, le programme de raccordement à l'eau de Veolia n'a pas eu d'impact significatif sur la santé des enfants, sur le revenu ou sur les liens sociaux (qui étaient également étudiés), c'est donc sur le bien-être subjectif que l'accent est mis dans la version finale de l'article (Devoto et al., 2011). La justification de ce choix d'indicateur de résultat est assez pauvre et repose plus sur des intuitions que sur une réelle théorie du développement¹¹⁰. La mesure du « bien-être » n'est jamais vraiment définie ; elle repose sur plusieurs critères, dont des questions très « terre-à-terre » dont on peut douter de l'utilité (« l'eau a bon goût »), mais également sur une mesure de la

¹¹⁰ *“The prime objective of connecting poor households to the drinking water network is usually to improve their physical health. Yet, over and beyond its direct effect on physical health, improved water access could have important effects on household well-being. By reducing the time burden of water collection, it not only frees up time that could be spent on additional leisure or production, it also removes an important source of stress and tension. On the other hand, if women face restricted mobility besides their daily trips to the public water source, a home water connection could cut off an important source of opportunities to socialize, and possibly reduce their well-being.”* (Devoto, Duflo, Dupas, Pariente & Pons, 2011).

satisfaction de vie (*life satisfaction*), qui est reprise comme un des critères principaux dans les analyses. Or, aucune référence aux fondements théoriques de l'approche du bien-être subjectif (cf. chapitre 1 de la thèse) n'apparaît dans leur article ; le choix d'utiliser un critère binaire (*life satisfaction* >5 vs. <5) pour mesurer l'impact n'est pas non plus justifié et peut donc sembler arbitraire voire opportuniste – on peut par exemple se demander si le seuil de 5 a été retenu car c'est le celui où l'on trouve la différence la plus significative entre les deux groupes. Cet exemple fait écho avec le constat plus systématique de Jatteau (2016) sur le mode de sélection des *outcomes* par le J-Pal : l'ambition de maximiser le nombre de publications (« *publishable units* ») par expérimentation aléatoire menée conduit à retenir un grand nombre d'indicateurs et à choisir dans les publications ceux pour lesquels l'impact est le plus important et le plus significatif¹¹¹, plutôt que ceux qui sembleraient le plus adaptés aux enjeux de développement des populations concernées.

Comment se fait-il que l'approche du J-Pal puisse mobiliser des indicateurs relevant de cadres si distincts que la pauvreté monétaire, le bien-être subjectif, ou encore l'approche des capacités ?

Une méthode privilégiant la technique et se revendiquant apolitique

Les évaluations d'impact menées par le J-Pal ne se revendiquent pas, au niveau du choix des *outcomes*, de l'une ou l'autre approche du développement. Les chercheurs du J-Pal accentuent l'importance de la méthode randomisée et du réalisme du terrain (on teste en situation une relation causale simple plutôt que de construire des modèles prédictifs complexes pouvant passer à côté de la réalité), garants selon eux de l'objectivité des résultats. Au-delà de ces éléments très accentués, l'approche manque d'une théorisation systémique¹¹², et d'une conception holistique du développement intégrant différentes

¹¹¹ Voire à retenir des projets qui ont plus de chance d'être publiés ensuite, pour des raisons qui tiennent par exemple à la nouveauté ou l'originalité de l'expérimentation, à l'instar des appareils photos distribués dans des classes pour contrôler la présence des instituteurs (Duflo, Hanna & Ryan, 2012 ; Jatteau, 2016, p. 427).

¹¹² « Aussi, c'est au niveau de la formulation de ces mécanismes explicatifs que ce déficit théorique se fait le plus sentir dans les recherches du JPAL. (...) Notre constat de déficit théorique renvoie non à la théorie conçue comme spéculation *ante experimentum* mais à l'absence d'une organisation théorique d'ensemble, reliant

dimensions de façon combinée, interdépendante, et pouvant tenir compte des effets systémiques. Les articles présentant les résultats de RCT s'appuient généralement sur des théories du changement simples qui consistent en une hypothèse sur le sens d'une causalité, s'appuyant sur quelques résultats antérieurs de la littérature *mainstream*.

Esther Duflo a cependant choisi comme sous-titres pour les deux tomes du livre *Lutter contre la pauvreté* (Duflo, 2010a, 2010b) résumant ses interventions au collège de France « Le développement humain » et « La politique de l'autonomie » – mot qu'elle choisit pour traduire le terme anglais *empowerment*, utilisé dans un sens proche de celui de Yunus. Ce choix lexical, qui pourrait laisser croire que Duflo se rattache au cadre théorique des capacités, est en réalité plus anecdotique, comme le montrent les introductions de ces ouvrages. Les sous-titres ont en fait été choisis en fonction d'un découpage en thématiques entre les deux tomes. Le premier porte sur la santé et l'éducation, qui font partie de l'Indicateur de Développement Humain, d'où le choix du sous-titre. Le deuxième concerne la microfinance et la gouvernance, ce qui a conduit Duflo à mobiliser le vocabulaire de l'*empowerment*-autonomie, la problématique en vogue dans ce champ au moment où elle publie son livre étant de savoir si le microcrédit permet réellement une sortie de trappes à pauvreté par l'*empowerment* économique. Mais Duflo ne prend pas position théoriquement dans ces débats, et les réflexions que l'on pourrait attendre sur l'articulation de l'approche avec une théorie plus large du développement s'arrêtent là, malgré quelques courtes références à Amartya Sen (parmi d'autres références tout aussi succinctes à d'autres prix Nobel d'économie).

La conceptualisation théorique de Duflo s'est certes enrichie depuis 2008-2009 – date de ses cours au Collège de France – ce qui se traduit dans ses travaux plus récents comme son livre *Repenser la pauvreté* (Banerjee & Duflo, 2012) ou les *Tanner Lectures on Human Values* données à Harvard en 2012 (Duflo, 2012). Mais ces enrichissements portent sur la théorie de l'acteur qui vise à expliquer les comportements des pauvres (notamment à travers l'absence

systématiquement une collection d'observations et de propositions explicatives jusqu'ici éparpillées et fragmentaires (sur la procrastination, l'apprentissage, etc.). Organisation théorique d'ensemble dont le besoin se fait sentir précisément parce que ces observations ne correspondent fréquemment pas aux attendus spéculatifs de la théorie standard (étendue ou non) qui faisait office de théorie unifiante. » (Labrousse, 2010, p. 11)

d'espoir, que Duflo analyse comme une capacité¹¹³), et non sur le lien entre les différentes questions et sur la façon dont la lutte contre la pauvreté peut être abordée à partir de micro-questions cloisonnées. Sur ce sujet, la position du J-Pal reste qu'une somme d'actions de développement précises et indépendantes dans des domaines divers permettra à terme, si ces actions sont efficaces, de sortir de la pauvreté.

Un ancrage dans l'économie comportementale

Dans sa thèse de doctorat sur l'épistémologie du J-Pal, Judith Favereau (2014, p. 300) estime que les travaux les plus récents de Duflo témoignent d'un tournant idéologique avec l'affirmation explicite d'un « paternalisme démocratique » qui pourrait être lié à l'approche des capacités. Ce paternalisme consiste à « fournir des biens essentiels aux individus sans leur demander au préalable s'ils en ont vraiment besoin, et quels sont réellement leurs besoins » (J. Favereau, 2014, p. 279). L'idée défendue par Duflo est la suivante : les pauvres ont des difficultés cumulées dans différents domaines, et trop de choses auxquelles penser simultanément, ce qui peut les priver de liberté (une fois pris en compte tout le temps passé à résoudre toutes les petites difficultés, ils n'ont plus le temps de réfléchir à comment améliorer leur vie). Contre l'idée que c'est aux pauvres de décider des politiques qui les concernent, et que le paternalisme est une privation de liberté, Duflo considère qu'il est généralement plus efficace de mettre en place un dispositif qui améliorera l'un des aspects de la vie des pauvres, et qu'un certain paternalisme peut augmenter la liberté des individus (puisqu'en résolvant un problème pour eux, on leur laisse de l'espace mental pour résoudre les autres problèmes). Favereau remarque cependant que malgré l'accord relatif entre Duflo et Sen sur l'importance de la liberté en tant que finalité – le développement serait alors un processus d'expansion des libertés – la position de Duflo s'écarte des théories de Sen sur différents points (que Sen lui-même a lui-même fait remarquer en réponse à la *Tanner*

¹¹³ Le mécanisme qu'elle cherche à mettre en évidence, selon lequel les pauvres ne profitent pas autant qu'ils le pourraient des opportunités qui leur sont offertes à cause d'une forme de résignation et un manque d'espoir sur des changements possibles, et que cela justifie une forme de paternalisme qui favorise leur autonomie, pourrait d'ailleurs être liée à l'idée d'« esclave heureux » et des « préférences adaptatives » présentée au chapitre 1 et déjà beaucoup théorisée au sein de l'AC. Cela pourrait permettre d'ancrer l'approche dans une théorie plus large. Mais ces liens restent absents des travaux du Duflo qui « pioche » quelques concepts d'Amartya Sen sans adhérer explicitement – ni proposer d'alternative – à son cadre théorique.

Lecture de Duflo en 2012) et présente des contradictions liées au refus de théorisation du J-Pal. Chez Sen, la liberté est à la fois instrumentale et substantielle ; or le paternalisme de Duflo revient à retirer la valeur des choix aux pauvres. Par ailleurs, dans le cadre conceptuel de Duflo, les « pauvres » sont passifs et n'interagissent pas avec les structures qui les encadrent, c'est l'intervention exogène de l'expérimentateur qui « teste » leur réaction à un changement de ces structures. Les projets du J-Pal sont pensés de manière assez désocialisée : les rapports de force et le caractère adaptatif des personnes et des institutions sont absents de la pensée du développement des principaux représentants du J-Pal (Durand & Nordmann, 2011). Duflo et Banerjee considèrent même que « *La bonne nouvelle [...] est qu'il est possible d'améliorer la gouvernance et les politiques sans changer la structure sociale et politique existante* » (2012, p. 271). Ils affirment être a-politiques et se positionnent en ingénieurs ou en « plombiers » qui seraient capables de résoudre des problèmes de la façon la plus efficace en s'appuyant sur des « faits ». Plutôt que de chercher à conduire une transformation institutionnelle, ils raisonnent donc (au moins implicitement) en postulant que le cadre existant est le plus adapté. S'ils refusent de se rattacher à un cadre normatif, l'analyse des théories du changement sur lesquelles s'appuient nombre de leurs expérimentations laisse penser qu'ils s'appuient en réalité sur la théorie économique standard élargie (théorie de l'agence)¹¹⁴. En effet, beaucoup d'expérimentations testent la réaction à des incitations (ou du « *nudging* ») encourageant les individus du groupe test à adopter un comportement (par exemple : proposer un sac de lentilles aux parents qui feraient vacciner leurs enfants ; communiquer plus ou moins intensément sur des offres de microcrédit et proposer des taux incitatifs, etc.).

Dans son étude critique du « *World Development Report* » 2015 de la Banque mondiale (qui promeut les méthodes expérimentales), Jean-Michel Servet montre que, si ce courant peut donner l'illusion de présenter un renouveau de l'économie en faisant appel à d'autres disciplines et en donnant une place centrale à l'empirie, il raisonne en réalité à partir d'hypothèses qui reproduisent les dogmes économiques dominants. Trois aspects principaux sont soulignés :

¹¹⁴ Position partagée par Arthur Jatteau et plusieurs membres de son jury lors de sa soutenance de thèse le 05 décembre 2016.

« Premièrement, les économistes comportementalistes reconnaissent que les représentations et les choix des acteurs subissent des contraintes dues au contexte historique, social, culturel et autre. Mais l'individu reste l'élément clef de l'analyse et le seul niveau sur lequel il est possible d'agir. Les « tests » réalisés ont pour objectif de montrer comment induire chez les individus des changements jugés positifs. Deuxièmement et en conséquence, la société est comprise essentiellement comme une somme des individus. Ces individus s'influencent réciproquement et peuvent s'associer, mais la société elle-même n'est pas reconnue comme une totalité dépassant chacun d'eux. Le concept de rapport social, qui permet de saisir des groupes sociaux et leurs conflits d'intérêt, est complètement absent. (...) Troisièmement, (...) les comportementalistes donnent l'impression de s'appuyer sur des travaux antérieurs mais ils ne les citent que de façon lapidaire, parce que l'observation directe ou les témoignages leur paraissent insuffisants par rapport à leurs propres tests. En résultat, dans bien des cas, leurs affirmations sommaires et leur déterminisme économique heurtent les spécialistes des domaines traités, qui se retrouvent face à des généralisations hâtives et à une insuffisante prise en compte des contextes particuliers. À la différence de la plupart des études psychologiques ou ethnographiques par exemple, situées à une échelle d'observation « micro », la démarche de l'économie comportementale est clairement « macro », en dépit de son appellation microéconomie. Ses stéréotypes sur l'action humaine rationnelle tendent à annuler les apports des analyses menées à micro-échelle. En conséquence, l'économie comportementale perd finalement son intérêt à l'échelle « macro » également, puisqu'elle ne prend pas en compte des structures sociales et économiques qui produisent des effets indépendamment d'intentions personnelles. Le collectif n'est pas simplement la sommation de faits individuels. » (Servet, 2015, p. 8-11).

On peut ainsi considérer que, si Duflo mobilise dans une certaine mesure le vocabulaire des capacités et adopte une vision multidimensionnelle du développement, son cadre de réflexion se situe plutôt au sein de la pensée *mainstream*. Elle résume elle-même d'ailleurs cette position en 2012 lors d'une interview pour *Philosophie Magazine* où elle explique que les travaux d'Amartya Sen l'ont influencée mais qu'elle a une démarche « plus concrète »,

puis lorsqu'on lui demande son positionnement éthique (utilitariste ou non), elle répond que « l'économie est par nature profondément utilitariste » même si certaines valeurs morales ne peuvent pas être expliquées par les modèles économiques, ce qui l'a amenée à travailler avec des psychologues pour mieux appréhender les « perceptions individuelles »¹¹⁵.

L'absence de théorisation systémique et l'utilisation d'un cadre utilitariste est peut-être d'ailleurs ce qui fait la force de la méthode prônée par le J-Pal, qui peut sembler compatible avec différents points de vue idéologiques.

Utilitarisme dans les choix des projets et dans les estimations

Le focus sur des interventions simples dont l'agrégation peut constituer une « révolution tranquille » (Banerjee & Duflo, 2012) qui, sans changer les structures, s'appuie sur la multiplication de pratiques locales « efficaces » relève de l'utilitarisme de Bentham au sens où l'on suppose que le bien-être collectif (ou la sortie de la pauvreté) peut s'exprimer comme somme pondérée des bien-être individuels et que ces interventions isolées permettent chacune d'améliorer des bien-être individuels¹¹⁶. Dans leur compte-rendu critique du livre *Poor economics*, Durand & Nordmann (2011) affirment que « Parce que Banerjee et Duflo conçoivent le « développement » comme un processus univoque, et par essence positif, ils ne peuvent envisager qu'il puisse être la cause de la destruction de modes de vie qui étaient possibles avant l'intégration au capitalisme mondialisé (comme ils ne

¹¹⁵ Elle explique d'abord que « La lecture [des travaux d'Amartya Sen] a structuré ma propre pensée de l'économie du développement. Il réfléchit en économiste et en philosophe, mais à un niveau beaucoup plus abstrait que moi. Si ma démarche est similaire, elle est plus concrète. ». Puis, à la question « *Comment définiriez-vous votre 'couleur' philosophique ? L'économie du développement à laquelle vous travaillez est-elle plutôt d'esprit utilitariste ou intègre-t-elle des préoccupations morales non utilitaristes ?* », elle répond « L'économie est par nature profondément utilitariste. Cela dit, en oubliant que les individus ne maximisent pas toujours leurs intérêts, qu'ils ont également des préoccupations morales et des valeurs culturelles, familiales notamment, l'économie manque l'explication de certains phénomènes. La morale joue dans ce domaine un rôle plus important qu'on ne l'admet généralement. Curieusement, ce ne sont pas les spécialistes de l'éthique, mais les psychologues qui ont compris cela les premiers. C'est pourquoi j'associe souvent des psychologues à mes projets de recherches : les perceptions individuelles de ce qui est moral ou de ce qui n'est pas équitable ont en effet une immense influence sur ce que les gens décideront de faire, et donc sur la réception et l'effet d'une mesure économique. »

¹¹⁶ On peut aussi noter, sur le site internet du J-Pal, le caractère commensurable affiché des programmes et des personnes quelle que soit leur situation à travers le bandeau sur l'onglet *Généralisation* : « à ce jour, 202.72 millions de personnes ont été impactées par [les programmes efficaces mis en place par le J-Pal] dans le monde entier. » (<https://www.povertyactionlab.org/fr/>)

peuvent pas envisager le désastre écologique qu'il induit). Ce qui est constamment dénié ici, c'est la possibilité d'une économie de subsistance, qui ne passe pas par le marché globalisé, c'est le fait que la violence de l'exploitation ait pu être aggravée par la destruction de cette économie sous l'effet des politiques néolibérales, et par la transformation de la 'pauvreté' en 'misère' (...) »¹¹⁷.

Sur le plan empirique, la focalisation sur des données quantitatives, et sur l'élévation de moyennes, reflète également un cadre utilitariste.

Les variables utilisées comme indicateurs de résultat sont le plus souvent continues : celles-ci sont plus sensibles à des variations de la variable indépendante et donc plus susceptibles de produire une plus grande significativité statistique. Les expérimentations portant sur l'éducation ont ainsi souvent comme variable d'intérêt les « moyennes » en telle ou telle matière, ou bien le taux d'absence sur une période donnée, là où l'on pourrait argumenter que le passage de seuils (savoir lire, être présent au moins X jours permettant d'acquérir les savoirs basiques) constituant des lignes de pauvreté serait plus adapté. Ce choix a pour conséquence que toute augmentation (un passage de 19 à 20 de moyenne pour le meilleur élève, un nombre de jours d'absence passant de 2 à 1 par an pour l'élève le plus assidu) est considérée comme un signe d'efficacité et donc de réduction de la pauvreté.

La plupart des estimateurs concernent en effet l'amélioration de *moyennes* sur des populations, comme celui utilisé dans des expérimentations sur deux politiques éducatives en Inde où l'on s'intéresse à l'impact sur les notes moyennes des élèves (Banerjee, Cole, Duflo & Linden, 2007). Ces estimateurs peuvent être – et sont régulièrement – complétés par d'autres portant sur les quantiles les plus défavorisés, qui renvoient à des critères comme ceux du *maximin* ou du *leximin*¹¹⁸. Cependant, les estimations concernant ce type de variables sont souvent non-significatives du fait des tailles d'échantillon trop faibles, ce qui conduit les chercheurs concernés à favoriser la mise en avant du critère de l'efficacité, à

¹¹⁷ Ce constat résonne par exemple avec celui de Rist (2012) à propos des visions dominantes successives la pauvreté et le développement.

¹¹⁸ Il s'agit en réalité d'une interprétation « utilitariste » du critère du *maximin* : Gamel (2012) rappelle que celui-ci n'est chez Rawls qu'une conséquence du « principe de différence » dont la justification rawlsienne – comme permettant de concilier des inégalités incitatrices et le « mérite moral » des individus – disparaît dans les interprétations qui sont faites du *maximin* comme un critère de répartition importé dans une théorie conséquentialiste.

travers les impacts moyens, sur celui de l'équité. Par exemple, dans leur article sur l'impact d'un projet d'incitations financières au ralliement à l'eau potable au Maroc sur le bien-être des ménages, publié dans le prestigieux *American Economic Journal*, Duflo et ses collègues affirment avoir étudié l'hétérogénéité des impacts du programme, qui est très faible¹¹⁹. Dans la phrase suivante, ils expliquent que les ménages les plus riches ont plus participé au programme suite aux incitations reçues, mais que les impacts sur le bien-être ne sont pas plus importants que chez les ménages les moins riches. Une explication est proposée pour ce gain de bien-être moindre : « bien que [les ménages les plus riches] aient plus de chances d'être connectés au réseau d'eau, le fait d'être connecté leur apporte moins de gain puisqu'ils peuvent mieux gérer leurs problèmes d'eau (par exemple, en employant quelqu'un pour apporter de l'eau à leur domicile) en l'absence de connexion ». Mais le fait même que les incitations fonctionnent mieux pour les ménages les plus riches n'est pas commenté, alors même que les conséquences d'un tel résultat en termes de politique publique pourraient s'avérer particulièrement intéressantes. On peut se demander, en faisant le parallèle avec les critiques adressées aux initiatives *Bottom of Pyramid* (BoP) qui considèrent que le segment de marché visé serait en fait un « *Middle of the pyramid* » (Jaiswal, 2008)¹²⁰, si « les pauvres »¹²¹ auxquels s'adressent certaines des expérimentations du J-Pal ne se réduisent pas en réalité à un segment de la population qui accepte de réagir de la façon anticipée par le chercheur aux incitations, laissant de côté les plus vulnérables ou les plus réticents au changement social. Par ailleurs, dans l'expérimentation au Maroc, la

¹¹⁹ "The analysis so far allowed for the treatment effect to vary based on the presence of an informal connection to a neighbor's pipe at baseline. In this section, we discuss the results of some analyses (not shown) in which we check whether treatment effects vary with: i) baseline wealth (proxied by assets); ii) the gender composition of the household; iii) household size and iv) the time spent fetching water at baseline. Overall, we find very little heterogeneity. While we see a larger first stage among richer households, we do not see larger impacts for them. This might come from the fact that, while they are more likely to get a connection, they derive less gain from the connection, because they can deal with their water problems better (e.g., by hiring someone to bring water to the house) in the absence of a connection." (Devoto et al., 2011, p. 91)

¹²⁰ "Whatever fortune does exist is only at the lower middle and middle of the pyramid, definitely not at the bottom. When Prahalad and Hart talk about "doing business with the world's 4 billion poorest," they count the entire population of both developing countries and least-developed countries. Depending on the products and services and economic conditions prevailing in poor countries, a significant portion of this population will be totally out of the direct reach of MNCs" (Jaiswal, 2008).

¹²¹ Jatteau (2016) constate que Banerjee et Duflo, en cherchant dans leurs écrits des caractéristiques communes aux « pauvres » dans des contextes très divers, cherchent à faire de la pauvreté un phénomène universel à laquelle une méthode universelle (les expérimentations aléatoires) peut permettre de répondre, là où il pourrait être plus opportun de mettre à profit un pluralisme de méthodes pour étudier la pluralité des situations de pauvreté en fonction des contextes institutionnels considérés.

construction de la variable sur les quantiles de richesse n'est pas détaillée, et l'interprétation même des résultats par les auteurs en ressort moins convaincante, puisqu'on ne sait pas à partir de quel niveau de richesse le raccord à l'eau cesse d'augmenter le bien-être. La question se pose d'autant plus que les auteurs mentionnent (p. 87) que leurs données sur le revenu sont peu fiables et ont de grands écarts-types.

Si elle ne revendique pas d'ancrage dans une théorie du bien-être particulière, l'approche du J-Pal est donc en réalité liée à une certaine vision du développement : elle fait l'hypothèse d'un décloisonnement entre les différents domaines de la vie humaine, ce qui se traduit par le fait de retenir un petit nombre d'indicateurs, en lien direct avec la politique étudiée (elle-même étant généralement très ciblée sur un objectif de développement précis) plutôt que de considérer la question du DH dans son ensemble. Elle s'appuie sur les hypothèses de l'économie comportementale et raisonne à partir de l'idée selon laquelle la société est constituée d'une somme d'individus qu'il suffit d'inciter à changer leur comportement grâce à des mécanismes « efficaces » pour résoudre des problèmes sociaux. Enfin, elle ne cherche pas à initier une transformation institutionnelle, sociale et politique mais à identifier des micro-dispositifs efficaces dans l'atteinte de leurs objectifs, dans le cadre institutionnel existant.

2.3. Peut-on articuler une évaluation d'impact causale avec l'approche du développement humain durable ?

La plupart des critiques listées aux paragraphes précédents portent sur le projet de société fondé sur les évaluations causales et, dans une large mesure, aléatoires, défendu par les *randomistas*¹²², plutôt que sur l'approche causale de l'impact en tant que telle. Celle-ci est utile à plusieurs titres, mais il convient de la replacer comme un outil parmi d'autres,

¹²² Le terme, inventé par l'économiste Angus Deaton et réutilisé notamment par Martin Ravallion (2009), désigne certains chercheurs autour du J-Pal (Banerjee, Duflo, Kremer, etc.) qui voient dans les expérimentations randomisées le meilleur niveau de preuve (voire parfois le seul acceptable) de l'efficacité d'un dispositif, et qui utilisent leur position dominante dans le champ de l'économie du développement pour promouvoir l'usage de plus en plus massif de cette méthodologie.

pouvant être mobilisé dans certains contextes, en lien avec d'autres approches qui lui sont complémentaires.

La vision de l'entreprise de Duflo et Banerjee

Même si elle ne la définit pas explicitement, on peut supposer, à partir de ses écrits, que la vision de l'entreprise d'Esther Duflo est celle que partagent beaucoup d'économistes : l'approche de Coase présentée dans le chapitre 2. Si un chapitre entier du livre de Banerjee & Duflo (2012) est consacré aux relations entre pauvres et entreprises (p. 313-352), il est surtout centré sur les petites et moyennes entreprises. Les problématiques centrales abordées sont celles du financement (notamment à travers la question du microcrédit) et des gains de productivité permettant le développement et la croissance des micro-entreprises des pauvres (plusieurs expérimentations portent par exemple sur la distribution d'engrais, avec pour seul focus l'impact sur les revenus, et sans questionnement sur les conséquences sur l'environnement ou l'organisation sociale que ce type de programmes peut impliquer). Différentes expérimentations peuvent être lues comme une manière de procurer des incitations pour réduire des coûts de transaction (taux d'intérêt élevés, location de capital que l'expérimentation propose d'acquérir, etc.).

Les entreprises de plus grande taille sont citées de façon occasionnelle en tant que fournisseurs de « bons emplois », c'est-à-dire, selon les auteurs, des emplois industriels qui assurent un revenu plus sûr que ceux issus de la production agricole ou des micro-entreprises informelles des pauvres¹²³. Les entreprises multinationales sont absentes du chapitre portant sur « les institutions », réduites (Banerjee & Duflo, 2012, p. 357) aux « institutions économiques, comme le droit de propriété ou le système fiscal ; [et aux] institutions politiques comme la démocratie ou la dictature, la centralisation ou la décentralisation du pouvoir, le suffrage universel ou restreint. ». Si l'entreprise est conçue comme une organisation simplement économique (qui permet de résoudre le problème de coûts de transaction auquel seraient soumis des acteurs isolés sur le marché dans la

¹²³ Par exemple, en Inde entre 1980 et 1999, « ce sont les pauvres qui ont été les principaux bénéficiaires de la croissance industrielle parce que des emplois mieux payés sont devenus accessibles à des gens même peu qualifiés » (Banerjee & Duflo, 2012, p. 344).

perspective de Coase), alors les projets sociétaux menés par les multinationales sont pensées depuis une perspective plutôt philanthropique, et une approche fondée sur l'expérimentation de politiques pour en tester l'efficacité peut sembler particulièrement adaptée. Les différentes fondations finançant des expérimentations du J-Pal se sont d'ailleurs engagées dans cette voie. Dans une perspective politique de l'entreprise (O. Favereau, 2014), le recours à des expérimentations soulève de redoutables problèmes puisque les RCT impliquent de définir les projets à partir de leur évaluation. Il est alors difficile de combiner la mesure causale à une perspective évaluative plus systémique qui prendrait en compte l'histoire et le contexte du projet, les motivations des acteurs dans les différents choix, le lien avec la stratégie ou la mission que se donne l'entreprise, etc. Dans le cas des expérimentations aléatoires, tous ces éléments découlent en effet de la méthode évaluative et n'auraient pas été les mêmes en l'absence d'évaluation.

Expérimentations aléatoires et politique RSE

La méthode des RCT, si elle a fait l'objet de longs développements car elle cristallise les débats en évaluation d'impact causal, n'est en réalité applicable que pour très peu d'interventions, qui correspondent à des mono-causalités simples. En ce qui concerne le secteur privé, s'il est possible pour des fondations d'entreprises de financer des RCT sur les thématiques qu'elles défendent, ou, dans certains cas, de l'appliquer sur des projets d'infrastructure en lien avec les pouvoirs publics, cette méthode est plus difficile à utiliser pour des projets visant à être intégrés dans une stratégie de RSE transformatrice. Ainsi, à titre d'exemple :

- La fondation Nike, qui a pour mission l'autonomisation des adolescentes dans les pays en développement, cofinance deux expérimentations du J-Pal, portant pour l'une sur l'impact de la parité sur les aspirations et les réussites en matière d'éducation des jeunes filles en Inde, et pour l'autre sur la perception de la présence de femmes comme chefs de village en Inde. Le financement de ces expérimentations est de la pure philanthropie, menée par la fondation, et sans lien avec le cœur de métier de Nike.
- La fondation Bill et Melinda Gates participe également de façon généreuse au financement d'expérimentations aléatoires dans différents domaines. Le fait de choisir

des projets simples et avec des résultats quantifiés, « objectifs » et faisant l'objet de publications scientifiques, peut être valorisé, dans le sens de la *politique par les preuves* mentionnée plus haut.

- Veolia finance l'expérimentation sur l'impact du raccordement à l'eau des ménages pauvres au Maroc sur le bien-être des ménages, qui repose sur l'idée de fournir un prêt à taux zéro aux ménages pauvres pour permettre leur raccordement. Pour Veolia, mener une telle étude peut être une façon de tester un nouveau type de service ou une nouvelle forme de financement du service, à destination des ménages les plus pauvres, dans une optique *Bottom of the Pyramid* – ou plutôt *middle of the pyramid* dans ce cas précis, les ménages les plus pauvres ayant beaucoup moins profité des incitations financières pour se raccorder comme mentionné plus haut.

Il serait en revanche très complexe d'imaginer une expérimentation aléatoire dans l'un des projets qui seront présentés en partie 2 de la thèse. Un tel choix évaluatif serait par ailleurs contradictoire avec l'approche éthique retenue, qui consiste à réfléchir d'une façon qui inclut une critique du fonctionnement des institutions existantes.

Tirer au sort des chiffonniers pour venir travailler sur le site de tri construit par le Fonds Danone Écosystème semblerait impossible, ceux-ci étant membres de syndicats autoritaires, se rendant au travail en famille, et ayant des relations au sein des groupes telles qu'une procédure de sélection qui modifie leur dynamique sociale pourrait avoir plus d'impact que le projet lui-même. Par ailleurs, le projet mené par Danone n'est pas une intervention simple mais vise au contraire à promouvoir l'*empowerment* économique, social et politique des chiffonniers à travers différentes actions croisées. Les mécanismes de causalité sont donc plus complexes que pour des dispositifs consistant à agir sur un seul critère et à raisonner toutes choses égales par ailleurs. Enfin, l'intérêt pour Danone n'est pas uniquement de mesurer l'efficacité du projet pour les bénéficiaires, mais de comprendre comment les changements opèrent et quels effets un projet similaire aurait dans un autre contexte : une méthode aléatoire, à la validité interne forte mais la validité externe faible, ne serait donc pas adaptée. Elle permettrait éventuellement de tester si un levier d'action particulier a des effets sur un objectif clairement déterminé (par exemple, procurer des incitations monétaires à certains chiffonniers tirés au sort pour qu'ils ouvrent un compte en banque et

comparer les niveaux d'épargne entre les traités et les témoins), mais pas d'évaluer l'ensemble d'un projet conçu comme une étape dans la réflexion sur une transformation des pratiques de l'entreprise en termes d'approvisionnement en plastique recyclé.

De la même façon, tirer au sort des villageois (ou même des villages) nigériens qui bénéficient depuis 50 ans d'accords avec Total, négociés dans des conditions sociales très spécifiques, pour proposer à certains de bénéficier de bourses, ou de prêts à taux zéro leur permettant de créer leur activité, semble inenvisageable au vu du climat social. Un tel projet paraîtrait d'ailleurs non seulement anecdotique au regard des flux d'argent dans la zone, mais surtout déconnecté des problématiques sociétales liant Total et ses communautés d'implantation : ici encore, la question n'est pas uniquement de savoir si tel ou tel projet « fonctionne », au sens où on lui trouve un impact causal significatif, mais également de comprendre comment ces projets peuvent s'articuler avec la responsabilité sociétale de Total, comment les rapports de force présents dans les conditions réelles de négociation des projets influent sur ces projets, leurs bénéficiaires et le reste des populations, et quels éléments prendre en compte pour améliorer cette politique sociétale en lien avec le cœur de métier de Total et les enjeux relatifs à la création et au partage de la richesse.

Cependant, il reste important, à la fois pour aider l'entreprise dans la prise de décision et sur le plan scientifique, de pouvoir apporter des éléments sur l'efficacité des projets étudiés. Pour cela, un autre usage de l'approche causale de l'évaluation d'impact peut être proposé.

Pour une approche non expérimentale, mixte, fondée sur une vision systémique du développement et une vision politique de l'entreprise

Si l'on revient au point de départ de l'estimation d'impact causale, l'enjeu est de montrer le lien entre des effets observés et une action de développement menée. Au-delà du projet de société que peut constituer la généralisation des expérimentations aléatoires et qui fait l'objet des critiques listées plus haut, l'approche causale de l'impact, en tant qu'outil parmi d'autres, peut être utile, notamment pour vérifier des hypothèses formulées à partir de méthodes d'évaluation qualitatives dans le cadre d'approches mixtes.

Ce type d'estimations peut être particulièrement adapté à l'évaluation de projets menés par des multinationales. En effet, l'outil que constitue l'évaluation causale permet de confirmer ou d'infirmer des hypothèses sur des échantillons larges et, autant que possible, représentatifs des populations étudiées, et (même s'il en présente d'autres), il n'est pas soumis à certains biais auxquels sont confrontées les analyses uniquement qualitatives ou les comparaisons simples de moyennes. Pour ces raisons et certainement du fait d'une « mode » du chiffre, cet outil est perçu comme le plus scientifique de la panoplie de l'évaluateur et peut donc servir à appuyer un propos qui serait sinon reçu comme moins objectif et plus partial.

Par exemple, dans le cas de Total au Nigéria (qui sera développé dans le prochain chapitre), les éléments fournis par l'entreprise dans le cadre de sa communication sociétale sont très positifs et vont dans le sens d'une inclusion des populations locales, alors que les analyses menées par des ONG militantes comme Les amis de la Terre (qui a attribué à Total le prix Pinocchio 2014) ou Amnesty International dénoncent au contraire les destructions environnementales et sociétales dramatiques qui touchent depuis des décennies le delta du Niger¹²⁴. Le dialogue entre ces deux partis est cependant vain, puisque aucun ne reconnaît les méthodes utilisées par l'autre pour produire ses données (des chiffres produits en interne pour les pétroliers ; des entretiens réalisés auprès des populations sans règle méthodologique assurant la représentativité pour les ONG militantes). Le fait de mener des enquêtes indépendantes, dans toute la zone et de produire des résultats qui s'appuient sur des comparaisons entre villages plus ou moins touchés par les actions sociétales permet de mettre en évidence certains éléments effectivement dénoncés par les ONG mais depuis une perspective de recherche reconnue par Total (dont les cadres valorisent particulièrement le chiffre, l'approche d'ingénieur étant très présente dans cette entreprise).

Pour prendre un autre exemple issu de ma deuxième étude de cas, le chapitre 5 montrera que l'évaluation du projet *Pepenadores* Danone ne permet pas de conclure quant à une augmentation du revenu des chiffonniers (les impacts portent plutôt sur d'autres aspects du développement), alors que les indicateurs internes de Danone (dont le mode de

¹²⁴ Des articles de presse relaient ces analyses, à propos notamment des impacts écologiques majeurs de la production pétrolière dans la zone : <http://www.courrierinternational.com/article/2010/06/03/les-marees-noires-oubliees-du-delta-du-niger> ; <http://www.bastamag.net/Envahis-par-le-gaz-les-paysans>.

construction sera détaillé au chapitre 5) laissent penser que le revenu avait augmenté. Le résultat portant sur l'absence d'impact sur le revenu aurait très bien pu être déduit uniquement des entretiens qualitatifs (où ce point apparaissait clairement), mais la réception de ce résultat par Danone n'aurait sûrement pas été la même. Le fait d'avoir confirmé ce résultat grâce à des enquêtes de grande échelle et une méthodologie – les différences-en-différences – permettant d'assurer l'inférence causale a rendu ce résultat plus crédible aux yeux de Danone et a aidé à réfléchir sur les objectifs et enjeux du projet.

L'approche retenue dans la suite de cette thèse consiste à replacer la mesure d'impact causale au sein d'une évaluation mixte (ayant une partie qualitative importante) et à ne pas adapter les indicateurs au projet évalué mais à procéder de façon déontologique en partant d'une vision du développement humain (multidimensionnelle et caractérisée par les indicateurs MPI et RCI en lien avec des éclairages qualitatifs sur les facteurs d'*empowerment* économique, social et politique) et en s'intéressant aux impacts sur les différents éléments constitutif du DH. Au-delà d'une mesure de l'efficacité des projets par rapport à un objectif simple, ce choix permet de prendre en compte la complexité des projets menés dans la vie réelle par les entreprises, en lien avec leur contexte.

Des alternatives à la randomisation existent et sont plus facilement applicables à des projets menés par des entreprises privées. C'est le cas par exemple des méthodes non expérimentales, et en particulier celles des différences-en-différences et des variables instrumentales, qui seront mobilisées dans la partie empirique de cette thèse. C'est également le cas des méthodes de *matching*, qui peuvent sous certaines conditions, recréer des contrefactuels aussi rigoureux que les expériences aléatoires (Heckmann & Todd, 2009). De telles méthodes sont certainement plus adaptées à la réflexion sur le rôle politique des entreprises et sur le lien entre ces projets et leur stratégie plus globale.

3. La vision comptable : de la conformité à la monétisation

Une autre approche de l'impact social, socioéconomique, ou encore « impact *économique et social* », est celle que l'on retrouve dans la littérature managériale sur la RSE et de laquelle

sont familières les entreprises multinationales implantées dans des pays où le droit du travail diffère de celui du pays siège. Elle s'intéresse prioritairement à l'équilibre entre les apports d'une activité et ses externalités négatives, notamment en termes d'emplois créés et de contribution au tissu économique local. Les deux méthodes présentées dans cette partie ont pour point commun de privilégier la technique sur le politique. Elles peuvent être liées aux visions contractualistes de la firme présentées dans le chapitre 2. Il s'agit d'une part de l'audit social et des évaluations systématiques, qui visent à vérifier la conformité au droit des pratiques existantes des entreprises, et d'autre part, des méthodes de comptabilité sociale, en particulier le SROI.

3.1. Conformité et approche systématique des impacts

Deux approches de l'étude d'impact s'articulent dans le cadre de la vision comptable qui est celle de référence pour beaucoup d'entreprises multinationales : l'audit et l'évaluation. Une distinction entre l'évaluation de l'impact social et l'audit social est proposée par la Commission européenne dans son Livre vert (2001). Le second y est défini en lien avec la conformité au droit et aux attentes des parties prenantes, et le premier en fonction des conséquences pour les populations concernées : « Audit social : évaluation systématique de l'impact social d'une entreprise par rapport à certaines normes et attentes. » ; « Évaluation de l'impact social : analyse systématique de l'impact d'un projet ou d'une opération d'une entreprise sur la situation sociale et culturelle des communautés concernées. » (p. 28)

Les éléments communs sont, d'une part, que ces approches comptables sont centrées sur l'entreprise, et, d'autre part, qu'elles se veulent « systématiques » : l'important n'est plus de mettre en relation un mécanisme de cause à effet statistiquement démontré, mais de lister méthodiquement les différents effets économiques, sociaux et environnementaux que peut avoir un projet ou une activité. L'un des risques de cette approche de l'évaluation d'impact est que, comme dans le cas du J-Pal, l'acte de mesure peut être perçu comme un acte essentiellement technique (comme application de référentiels et de standards) et perdre la dimension politique de la phase de « convention » qui précède celle de la mesure.

Etude de l'impact social par audit

L'approche de l'étude d'impact social en termes d'audit est généralement conduite *ex ante*. Il ne s'agit pas de mesurer l'impact d'une activité ou d'un programme existant pour rendre des comptes, obtenir des financements ou de justifier une politique par des « preuves » scientifiques, mais ici d'anticiper les impacts que pourrait avoir une activité, un programme, ou encore un retrait d'activité, sur les populations potentiellement concernées – en s'appuyant souvent, il est vrai, sur la mesure *ex post* des impacts existants. L'objectif est généralement l'obtention par l'entreprise d'un « permis social d'opérer » (*social licence to operate, SLO*). Cette idée – parfois également désignée comme « acceptabilité sociale » – issue du secteur minier considère que l'un des prérequis pour mener un projet est d'obtenir l'acceptation des populations locales, en particulier indigènes (Owen & Kemp, 2013). Il s'agit d'une utilisation instrumentale de l'approche des parties prenantes présentée dans le chapitre 2. L'approche du SLO repose sur deux notions centrales : le *risque* ou la probabilité d'occurrence des impacts, mis en regard de leur importance, et la *consultation des parties prenantes*, qui permettra de définir la stratégie de compensation par des négociations.

Cette vision des études d'impact et la littérature managériale concernée sont proches de l'idée de « performance sociale d'entreprise » : il s'agit de montrer que l'entreprise – ou le changement qu'elle compte mettre en place – a un impact « positif », une fois tous les domaines concernés pris en compte. L'identification des attentes des parties prenantes et la conformité entre les politiques mises en place par l'entreprise et ces attentes sont centraux dans l'appréciation de la « performance sociale d'entreprise » (Capron & Quairel 2006).

Broche, Capron & Quairel (2005) définissent comme suit l'étude d'impact social (EIS) : « l'action qui consiste à étudier et anticiper les conséquences sociales, économiques et culturelles potentielles négatives ou positives sur les populations, engendrées par un changement social planifié ou non, résultant d'une politique, d'un plan, d'un programme ou d'un projet. » et rappellent ses trois fonctions : « [1] identifier les conséquences sociales, économiques et culturelles (normes, valeurs, etc.), susceptibles d'être engendrées par une action, un projet dans un contexte donné et sur une communauté donnée ; [2] caractériser ces impacts en termes d'intensité, de durée et de probabilité d'occurrence ; [3] améliorer le design du projet en minimisant ses impacts négatifs et en renforçant ses impacts positifs. »

Ils rappellent que les études d'impact social – au sens d'audit – se décomposent généralement en plusieurs phases. Ces phases sont au nombre de sept selon leur décompte, allant du cadrage au plan de gestion des impacts et à leur suivi, en passant par l'identification et l'évaluation des impacts, les mesures à prendre, et la dissémination des résultats. Une telle définition, on le voit, met plutôt l'accent sur la pluralité et le caractère durable des impacts que sur le lien causal entre action et résultat. Les études d'impact ne s'arrêtent par ailleurs pas, selon cette approche, à l'identification des effets d'une activité ou d'un programme mais ont également un volet opérationnel.

L'approche s'est répandue au cours des dernières années, faisant suite à plusieurs contraintes : la pression de la société civile, les exigences de certaines institutions – par exemple suite aux principes d'Equateur (2003) par lequel les banques s'engagent à intégrer des critères sociaux et environnementaux dans leurs choix d'investissements – ou encore l'évolution du droit : en France, la loi « Grenelle II » (Legifrance, 2010) impose aux entreprises d'inclure des informations sur l'impact environnemental, social et sociétal de leurs activités commerciales et leurs engagements en matière de développement durable, et le décret n°2012-557 leur impose de faire figurer ces informations dans le rapport annuel de leur conseil d'administration dans une optique de transparence (Legifrance, 2012).

La méthode de référence sur laquelle reposent les audits sociaux est la *checklist*. Il s'agit de vérifier la conformité des pratiques de l'entreprise face à des normes externes telles que la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, la Convention internationale des droits de l'enfant ou la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Les critères utilisés sont souvent ceux issus des grands référentiels internationaux comme le *Global Reporting Initiative* (GRI) ou *Social Accountability* (SA 8000), ou encore des référentiels sectoriels – par exemple l'association globale de l'industrie pétrolière et gazière pour les sujets environnementaux et sociétaux IPIECA pour Total – dans une optique de conformité.

Encadré 3.3 : Les référentiels de *reporting* extra-financier

Différentes législations soumettent les entreprises cotées à des obligations de *reporting* social et environnemental. En France, les deux plus importantes sont l'article 116 de la loi NRE (2001) puis l'article 225 de la loi Grenelle 2 (2010). Au niveau européen, il s'agit de la directive 2014/95/UE. Ces deux niveaux de réglementations concernent les entreprises cotées de plus de 500 salariés. Elles peuvent s'appuyer pour leur *reporting* sur les référentiels internationaux ou élaborer des référentiels internes.

Parallèlement, se sont développées depuis la fin des années 1990 des initiatives visant à proposer des lignes directrices sur lesquelles les entreprises souhaitant publier de façon volontaire leurs informations sociétales peuvent s'appuyer. La *Global Reporting Initiative* (GRI) et le standard *Social Accountability* (SA) sont les deux plus influentes.

La GRI a été lancée en 1997 par une ONG américaine. Elle regroupe différents types d'acteurs (le PNUE, des ONG, entreprises, consultants et universités) dans l'objectif d'élaborer des principes pour guider les entreprises dans la publication de leurs informations extra-financières. Au-delà de ces principes, la GRI a produit des référentiels d'indicateurs. Plusieurs versions se sont succédées : le dernier est le G4 créé en 2013. Ce dernier permet de mesurer la performance sociétale des entreprises à partir d'une batterie d'indicateurs portant sur les thématiques des performances économiques, de l'impact environnemental, des droits de l'homme, du dialogue avec les parties prenantes, de l'éthique et de la gouvernance.

Le SA 8000 est également fondé en 1997, par l'ONG Social Accountability International, anciennement Council on Economic Priorities. Il s'agit d'un référentiel portant spécifiquement sur les conditions de travail. Il s'appuie sur différentes conventions internationales (cf. chapitre 2) pour formuler des principes et des critères quantifiables (respect ou non d'un seuil) facilitant le *reporting* des entreprises sur ce sujet.

Sources : www.novethic.fr ; www.globalreporting.org ; www.sa-intl.org

L'extension au domaine social et environnemental du critère issu du monde de la gestion qu'est la « performance » (défini par Jany-Catrice (2012) comme « *comparaison quantifiée d'un résultat à un objectif simple et ciblé*, dans un contexte d'*accountability*¹²⁵ ») conduit à

¹²⁵ Et dans le rapport Sibille (2014) comme « la mise en œuvre efficace de la mission sociale d'une institution en accord avec les objectifs sociaux qu'elle s'est fixée. Cette approche se fonde sur l'intuition selon laquelle si une institution prend soin d'équilibrer sa performance financière et sociale en portant au premier plan les besoins de ses clients, alors les retombées sociales de ses activités seront très certainement favorables à sa clientèle. » p. 95

aborder l'impact social à travers des variables descriptives qui, selon les approches causales de l'impact présentées dans la section 2, seraient considérées comme des simples mesures de résultats (ce qui a été fait par l'entreprise, plutôt que les conséquences que les actions ont eu pour les sociétés) et non pas des indicateurs d'impact. Or, ces variables descriptives sont souvent qualifiées dans le vocabulaire de l'entreprise comme ses « impacts positifs ».

Cette approche par des indicateurs de « performance sociale » quantifiés et souvent non accompagnés d'éléments contextuels contribue alors aux critiques émises par la société civile envers les entreprises multinationales à travers les arguments de *green washing* ou de *social washing* : l'entreprise utiliserait des techniques de communication ou de *reporting* en vue d'améliorer sa réputation, alors que l'affichage ne correspond pas aux pratiques en termes de respect de l'environnement ou des droits de l'homme. Un exemple en est le cas de Samsung¹²⁶ faisant certifier en Suède un de ses téléphones comme « socialement responsable », quelques mois seulement après avoir été accusé de bafouer les droits de l'homme dans sa chaîne de production en Chine, ce qui a conduit des associations de la société civile à réagir en dénonçant ces pratiques.

Etude de l'impact social par évaluation

L'approche comptable est également appliquée à l'évaluation d'impact, et particulièrement aux évaluations menées pour ou par des entreprises, ce qui apparaît dans les rapports sociétaux du CAC40, dont les mesures d'impact ne se limitent pas à des audits visant à vérifier la conformité au droit et aux normes sociétales, mais ont souvent également un volet « évaluation ». La méthode la plus souvent utilisée par les entreprises pour évaluer – ou faire évaluer par des tiers – les impacts sociaux de leurs activités repose sur l'utilisation d'indicateurs quantifiés. Pour chaque domaine dans lequel l'entreprise a des impacts, y compris les domaines sociétaux et environnementaux, il s'agit de définir des « *Key Performance Indicators* » (KPIs) et de présenter des données chiffrées, par exemple, à travers le nombre de personnes touchées par un programme social, le nombre d'emplois

¹²⁶ <http://www.novethic.fr/empreinte-terre/economie-circulaire/isr-rse/samsung-se-fait-certifier-en-suede-139800.html>

créés et le nombre de familles concernées, etc. On retrouve encore dans cette approche la référence à la performance et à des méthodes quantifiées de calcul des impacts issues du management ou de la finance.

D'autres méthodes de mesure utilisées, plus complexes, s'inspirent pour une partie des outils propres aux études d'impact environnementales. C'est le cas par exemple des Analyses de cycle de vie (ACV). Cet outil d'évaluation des impacts environnementaux vise à estimer et comparer les effets – positifs et négatifs – d'un produit, d'un service, d'une entreprise, ou d'une filière, sur les ressources et l'environnement « tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie (mise en décharge, recyclage...) » (Jolliet, Saadé, Crettaz & Shaked, 2010) à partir d'une procédure standardisées et de modèles mathématiques permettant de transformer des flux en impacts environnementaux en respectant des hypothèses données. Un courant de recherche étend cet outil au domaine sociétal, et notamment à l'objet d'étude que constituent les chaînes de valeurs globales. L'ACV sociale (ACV-s) consiste ainsi à estimer « les effets d'un changement dans les activités d'une chaîne de valeur sur le bien-être des individus comme de la société dans laquelle ils vivent. » (Macombe & Lagarde, 2013). Ces changements peuvent être des choix d'investissement, des choix géographiques d'implantation d'usine, des programmes sociaux, la fiscalité, etc. Mais il peut également s'agir, ce qui fait l'objet d'un rapport spécifique du PNUE, de calculer l'ensemble des impacts sociaux d'un produit – par exemple, un T-shirt – « du berceau au tombeau » (Benoît & Mazijn 2009, p. 45). De même que les ACV environnementales, l'ACV sociale se veut être un outil d'aide à la décision et a donc pour objectif de pouvoir exprimer le résultat de manière quantifiée et dans une unité simple, qui synthétise des impacts portant sur des domaines très variables.

Une initiative pour concevoir et harmoniser une méthode d'évaluation d'impact au niveau produit à partir de l'ACV-s a été menée autour de la « *Roundtable for Product Social Metrics* » avec les entreprises AkzoNobel, BASF, BMW, DSM, Goodyear, L'Oréal, Mahindra Sanyo, Philips, Steelcase et Vattenfall. Ce travail a abouti à un Handbook (Fontes, 2016) qui définit des principes et une méthodologie, qui va de la définition des objectifs et du périmètre à l'obtention d'un score unique, en passant par 9 étapes (notamment des scores par thème et par groupe de parties prenantes). Dix pilotes ont été testés, sur des produits aussi divers qu'un pneu, 1kWh d'énergie éolienne, ou une crème pour les mains.

La méthode est donc en expansion et, si les résultats ne sont pas encore diffusés dans les rapports sociétaux des entreprises concernées, le fait de s'intéresser au sujet est mis en valeur. Une ambiguïté se présente toutefois puisque, si les entreprises concernées présentent ce travail comme une volonté de mieux maîtriser leurs impacts, la dimension stratégique est également prégnante : le Handbook explique ainsi à plusieurs reprises qu'une telle démarche peut être un outil de marketing efficace¹²⁷. Par ailleurs, si différentes entreprises se sont réunies pour travailler sur l'approche, ce qui pourrait témoigner d'une démarche sectorielle voire intersectorielle, la méthodologie retenue est en réalité centrée sur une entreprise (à travers un produit, donc) et sur les différents types de parties prenantes qui lui sont liées (travailleurs, communautés locales et consommateurs). Enfin, les évaluations décrites dans les cas pilotes reviennent principalement à un listing le plus exhaustif possible des impacts sociaux des produits et à leur agrégation, mais sans réflexion plus systémique sur l'utilité sociale des produits : autrement dit, on se demande quels sont les impacts sociaux d'un type de pneu par rapport à un autre mais sans questionner le modèle reposant sur l'usage de voitures individuelles, pour prendre l'exemple le plus simple. Cette absence de porosité entre des évaluations portant sur les produits et la stratégie plus large des entreprises est certainement l'un des éléments qui permet de présenter l'ACV-s comme un outil de marketing stratégique. Par ailleurs, pour l'exemple du pneu, trop peu de données permettaient de calculer des estimations sur la fin de vie et l'ACV-s a finalement été recentrée sur la phase d'usage, et l'interprétation de questions similaires par différentes parties prenantes a montré que les métriques sociales utilisées étaient très subjectives.

L'aspect technique est central dans ces approches ; le terme « causal » est d'ailleurs également utilisé, mais dans une acception issue du champ environnemental et différente de celle des économistes. La perspective causale en sciences de l'environnement repose non pas sur une définition linéaire comme celle utilisée en économétrie, mais sur l'identification exhaustive des étapes par lesquelles passe l'objet évalué, l'identification des chemins pouvant être suivis à chaque étape, et sur l'association de probabilités à chacun de ces

¹²⁷ Par exemple, p. 67 à propos des pneus : « The results of the analysis can be used in internal decision-making, as well as for marketing purposes by informing the supply chain and society about the benefits related to products and innovations. It makes sense to place priority on evaluating products that have high visibility in society, due to the greater consumer awareness of such products. Social benefits/impacts of a product might help to spread the product itself in the marketplace because of its sustainability performance and generates better understanding of this new type of evaluation including social aspects. »

chemins. Benoît & Mazijn (2009, p. 69) résument cette perspective comme suit : « Les mécanismes environnementaux, aussi appelés voies d'impact, sont principalement des relations de cause à effet liant l'inventaire et les catégories d'impact via les indicateurs de catégorie. Cette terminologie est reprise dans l'ASCV même si l'interprétation proposée peut être plus générale que le modèle causal décrit ci-dessus. ». Il s'agit ainsi d'identifier et de valoriser l'ensemble des conséquences d'une action menée par une entreprise ou une organisation d'une façon qui soit attribuable.

Ce type de méthodologie peut être lié aux visions contractualistes de la RSE (qu'il s'agisse d'une réflexion éthique sur la façon de maîtriser les impacts des produits, ou d'un discours stratégique de type « business case »). En effet, elle est centrée sur l'action d'une entreprise et considère les parties prenantes affectées aux différentes étapes de la production comme des acteurs isolés, dont les intérêts sont représentés par des critères pouvant être mis en nombre, avec une certaine substituabilité entre ces acteurs (puisque le résultat final est un chiffre agrégé) qui représente des arbitrages entre les intérêts de ces parties prenantes. Cette méthode semble moins facilement compatible avec une vision politique de l'entreprise. Son usage en vue d'une transformation des modèles économiques de l'entreprise impliquerait en effet de clarifier certains éléments, c'est-à-dire, en particulier, d'intégrer une réflexion sur les effets rebond possibles¹²⁸, de lier l'évaluation conduite au niveau produit avec des comportements stratégiques plus larges, et de la coupler à des analyses qualitatives permettant de représenter les impacts non quantifiables et de fixer des garde-fous sur certains critères pour limiter la substituabilité entre les catégories d'impact.

3.2. Valorisation et monétisation

Analyse coûts-bénéfices, analyse coût-efficacité, et SROI

Une branche particulière des méthodes d'évaluation d'impact que l'on peut rapprocher de la comptabilité sociale est celle de la valorisation monétaire des impacts. Les analyses coûts-

¹²⁸ Si l'attrait d'un pneu augmente parce qu'il est perçu comme plus socialement responsable, et que ceci entraîne une hausse de la consommation globale de pneus et de l'usage de voitures individuelles, ceci devrait être compté comme des impacts négatifs.

bénéfices (ACB) s'inscrivent dans cette optique ; il s'agit d'un des outils évaluatifs les plus courants, aussi bien en tant qu'outil de décision interne pour les entreprises que dans les évaluations externes. Par exemple, en 2012, le cabinet de conseil McKinsey a quantifié l'impact économique respectif de dix entrepreneurs sociaux – opérant pourtant dans des champs très différents – en conduisant une ACB fondée sur des estimations des revenus et économies liées aux actions d'entreprises sociales face à l'argent public investi (McKinsey & Ashoka, 2012).

La plupart des méthodes d'évaluation monétaires de l'impact social peuvent être déclinées sur plusieurs niveaux, du projet à la structure. C'est le cas par exemple du *Social Return on Investment* (SROI), qui a déjà été appliqué pour mesurer l'impact de projets ciblés, comme des programmes de philanthropie anglais (Hoxton, YouthNet...), mais également de phénomènes plus larges comme les contrats publics de la filiale britannique de Veolia.

Les justifications théoriques de l'ACB sont rattachées à la théorie microéconomique classique (la décision d'investir ou non dépendant d'une comparaison de coûts marginaux à des utilités marginales). Il est souvent utilisé en complément d'autres outils évaluatifs. Par exemple, le J-Pal utilise une variante de cet outil pour transformer ses résultats en recommandations de politiques publiques : l'analyse coût-efficacité, qui donne l'impact d'une politique pour une dépense donnée (par exemple, le nombre d'années de scolarité supplémentaires pour 100\$ dépensés), ce qui permet de comparer les efficacités relatives de différentes politiques (par exemple, un traitement vermifuge ou la distribution d'uniformes), ou de montrer qu'un même résultat (par rapport à l'indicateur étudié) peut être obtenu par des investissements moins élevés (Dhaliwal, Duflo, Glennerster & Tulloch, 2012).

Les prochains paragraphes s'intéressent plus particulièrement à la méthode du SROI, qui propose un cadre évaluatif complet incluant la possibilité de valorisation monétaire – c'est d'ailleurs l'objectif du cadre, même si de nombreux chercheurs affiliés au réseau SROI s'inspirent plutôt des principes et ne vont pas jusqu'à la présentation du ratio final. En quelques années, cette méthode s'est répandue : dans leur méta-analyse des études SROI, Krlev, Münscher & Mülbert, (2013) recensent plus de 45 études SROI en 2011 contre 22 études un an plus tôt en 2010, et le mouvement a continué depuis. Parmi ces 45 études, la plupart portaient sur des ONG ou des entreprises sociales, mais le secteur privé s'intéresse

également à la méthode. Seulement 4 portaient sur des pays en développement, la plupart des études étant (en 2011) encore concentrées au Royaume-Uni.

Le cadre SROI est particulièrement intéressant à analyser parmi les approches monétarisées pour deux raisons. D'une part, issu de la comptabilité et présenté comme un outil « neutre » dans lequel l'évaluateur peut faire entrer ce qu'il veut, il est représentatif d'un mouvement de dépolitisation des mesures d'impact, qui se double d'une priorité donnée au chiffre et à l'aspect financier. D'autre part, le projet au Mexique analysé dans le chapitre 5 m'a conduit à travailler avec des chercheurs du réseau SROI et à observer l'utilisation qu'ils font de certains instruments d'analyse, ce qui peut éclairer les comparaisons entre cette approche et les autres visions de l'évaluation d'impact ici listées.

Le cadre SROI

La méthode du Retour Social sur Investissement (*Social Return On Investment, SROI*) est un cadre visant à mesurer la valeur sociale d'un projet ou d'une activité, si possible en l'exprimant de façon monétaire afin de pouvoir établir un ratio unique entre les investissements financiers réalisés et les résultats extra financiers du projet, dans différents domaines et auprès de différents acteurs.

Ce cadre a été développé à partir des principes de la comptabilité sociale et de l'analyse coût-bénéfices, et s'appuie sur sept principes (Scholten, Nicholls, Olsen & Galimidi, 2006) :

- (1) Impliquer les parties prenantes ;
- (2) Comprendre ce qui change ;
- (3) Évaluer ce qui compte ;
- (4) N'inclure que ce qui est « matériel » ;
- (5) Ne pas surévaluer ;
- (6) Être transparent ;
- (7) Vérifier les résultats.

Selon la définition du SROI, l'impact social correspond aux « résultats significatifs d'un projet ou des activités d'une organisation pour ses principales parties prenantes, à l'exclusion de ce

qui se serait passé de toute manière et de ce qui relève de l'intervention d'autres acteurs » (Stievenart, 2012). Son calcul dépend de l'estimation des résultats, pondérés par leur durée, par ce qui serait arrivé sans le programme (poids mort), et par ce qui relève de l'intervention d'autres acteurs (attribution), selon la formule suivante :

$$\text{Impact} = \text{Résultat} \times \text{durée} \times (1 - \text{poids mort}) \times (1 - \text{attribution}) - \text{effets négatifs indirects}$$

Au-delà du ratio final, la méthode SROI a été conçue comme un outil permettant de décrire l'histoire d'un changement social lié à une activité. Le guide méthodologique à destination des praticiens considère d'ailleurs que tout n'a pas vocation à être monétisé et que les méthodologies qualitatives peuvent être employées pour aborder la valeur de certains changements difficilement quantifiables. Dans la pratique, un certain nombre d'évaluations SROI ne vont d'ailleurs pas jusqu'à la valorisation monétaire des impacts. Cependant, la monétisation est le point qui fait la renommée de la méthode et cristallise les débats, puisque, si elle peut apparaître séduisante aux investisseurs souhaitant obtenir des informations consolidées simples à interpréter sur un projet, elle pose des questions éthiques liées à la mise en équivalence de domaines non comparables (Jany-Catrice, 2015) et est soupçonnée de participer à la financiarisation du social, au sein d'un mouvement plus large dont font également partie les *Social Impact Bonds* (Chiapello, 2015).

Différentes critiques de la méthode SROI

Une critique interne de la méthode SROI est proposée par Fujiwara (2015), qui résume les sept principaux problèmes auxquels la méthode est confrontée selon lui. Certains de ces problèmes sont essentiellement techniques : ils portent sur la façon d'impliquer les parties prenantes ; les biais auxquels sont sujets les ratios SROI (qui contrairement aux ACB sont sensibles au fait de compter les impacts négatifs comme des coûts ou de les soustraire aux impacts positifs) ; l'approche de l'impact, qui s'éloigne de l'inférence causale (Daniel Fujiwara est avant tout un économiste empirique, promoteur au sein du réseau SROI de méthodes quantitatives telles que celles présentées dans la section 2) ; un manque de

théorisation sur les méthodes de valorisation qui peut conduire à des estimations très différentes de la valeur sociale créée à partir des mêmes données ; et un flou sur la signification du ratio SROI (qui peut être interprété comme un retour social sur investissement pour la société dans son ensemble ou pour une organisation). Deux autres critiques portent sur les sous-jacents éthiques et normatifs de la théorie et sont donc particulièrement intéressantes à développer ici.

La première de ces critiques est que le SROI manque d'une conception morale du bien, c'est-à-dire, d'une théorie normative permettant de définir ce qu'est l'intérêt collectif et comment le mesurer. Fujiwara rappelle que les ACB s'appuient sur la théorie utilitariste et en particulier welfariste. Historiquement, les modèles ACB se sont construits autour de la méthode des préférences révélées, mais des développements récents permettent également d'appuyer les ACB sur des mesures du bien-être subjectif. Les préférences des différents individus sont par ailleurs agrégées dans les ACB avec des pondérations uniformes, qui représentent leur poids égal dans la société. Le SROI, au contraire, est silencieux sur les présupposés éthiques et moraux de l'approche. Daniel Fujiwara écrit ainsi que « dans l'approche SROI, les évaluateurs construisent une théorie du changement en explicitant les résultats probables d'une intervention, ils mesurent ces résultats, ils les monétisent et ils agrègent les valeurs obtenues pour toutes les parties prenantes. Le problème est qu'en l'absence de conception morale du bien, même si les méthodes de valorisation sont ad-hoc, les poids appliqués dans l'agrégation des valeurs sont arbitraires et le résultat final est non interprétable. La conséquence regrettable est que dans la méthode SROI telle qu'elle existe aujourd'hui, le terme « valeur sociale » est creux »¹²⁹. En s'appuyant sur les guides et la littérature du SROI, Fujiwara considère que les principes éthiques implicites sur lesquels s'appuie le SROI sont ceux de la comptabilité appliquée, qui peuvent également être formulés comme une moralité du bon sens (« *commonsense morality* ») en reprenant les termes de Kagan (1989), mais rappelle que ces principes concernent la posture du comptable (« ne pas sur-déclarer », « être transparent », « vérifier les résultats ») plutôt

¹²⁹ "In SROI, practitioners build a theory of change highlighting the likely outcomes of an intervention, measure those outcomes, value those outcomes and then aggregate the outcomes across all stakeholders. The problem is that without a moral account of the good the valuation methods can be ad-hoc, the weights applied in aggregation of the values are arbitrary and the final result is un-interpretable. The unfortunate upshot of this is that the term 'social value' in SROI as it currently stands is hollow." (p. 7)

qu'ils ne forment une conception morale du bien. Daniel Fujiwara propose ensuite différentes pistes pour rattacher le SROI à une conception morale du bien, mais fait apparaître une tension entre se rattacher à une conception relativiste, ce qui semblerait le plus logique au vu des usages actuels du SROI, et choisir une conception absolutiste qui est celle à laquelle les autres méthodes (dont les ACB) proches du SROI se rattachent. La première conception, fondée sur la question de l'agencité (*agency*) chez Sen, consisterait à laisser aux parties prenantes le soin de définir leur bien-être. Le problème principal à adopter une telle approche est la comparabilité entre les études SROI, qui n'est pas assurée si les définitions du bien-être diffèrent. La seconde s'appuie sur la théorie utilitariste. D'autres conceptions encore sont envisageables. Fujiwara semble plutôt pencher à titre personnel pour la vision absolutiste (et particulièrement la branche s'appuyant sur le bien-être subjectif), mais, dit-il, il faut en tout cas choisir.

La deuxième critique de fond est que le SROI passe également sous silence la question des comparaisons interpersonnelles. Or, plusieurs options existent sur la méthode (une fonction de bien-être agrégée ou des méthodes plus complexes comme celle fondée sur les améliorations de Pareto) et sur les poids à appliquer aux différentes populations (uniformes, plus importants pour les plus pauvres dans une perspective redistributive, ou encore un poids maximal pour le plus pauvre selon le critère du « *maximin* » rawlsien). En l'absence de théorie normative sur ce sujet, le SROI procède en agrégeant les fonctions de bien-être individuelles par une somme non pondérée, ce qui a pour effet pervers de donner un poids plus important aux personnes les plus riches (puisque une amélioration marginale de leur revenu leur procure moins de bien-être qu'aux plus pauvres). Daniel Fujiwara invite alors les chercheurs du SROI à dialoguer avec d'autres chercheurs dans le domaine de l'évaluation d'impact et à engager une réflexion permettant de formaliser la méthode de comparaisons interpersonnelles pour dépasser ces limites.

Ces critiques rejoignent sur un point important celles adressées à l'approche du J-Pal. Les deux approches manquent de – ou pourrait-on dire, refusent d'adopter une – théorisation sur la vision du bien-être collectif et du progrès social à laquelle elles se rattachent. Elles se présentent plutôt comme des boîtes à outils techniques qui permettent de garantir des résultats objectifs et rigoureux. Le modèle théorique de chaque évaluation est en fait une théorie du changement résumable en une phrase, construite à partir de l'intuition, de

consultations d'acteurs et/ou de quelques résultats simples de la littérature. Une telle volonté de prendre les données comme des faits sans les éclairer par une théorie plus large va dans le sens des propos de Desrosières (2008b) cités dans la première section de ce chapitre sur le rôle de désidéologisation et d'objectivation dont a été investie la statistique.

3.3. *Quelle alternative à l'approche comptable ? Vers une réflexion qualitative autour de l'idée de double effet*

Le chapitre 2 a mis en avant, à partir des travaux de Vallaeys (2011 ; 2013), l'opposition entre deux visions de la RSE, l'une centrée sur la mono-responsabilité imputative, et l'autre, sur une coresponsabilité pour les impacts partagés. Dans cette deuxième vision de la RSE, les impacts ne relèvent pas d'une logique d'imputation (causale ou comptable) mais consistent en des effets systémiques collatéraux.

Une telle définition des impacts rend beaucoup plus difficile leur évaluation, de même que leur gestion (qui consiste principalement en un dialogue avec les parties prenantes et en l'évitement ou la compensation de certains impacts négatifs) : une entreprise qui n'a pas d'incitation ni de contrainte pour prendre en compte ses externalités négatives car on ne peut pas tracer jusqu'à elle les effets combinés de ses activités et de celles d'autres organisations aura donc de grandes chances de jouer le passager clandestin. Cette définition pose également la question d'où s'arrêtent la responsabilité et les impacts, les entreprises (de même que les êtres humains) ne pouvant pas prendre en charge toutes les conséquences, directes et indirectes, volontaires et involontaires, que leur action déclenche. Adopter une telle perspective invite alors à aller plus loin que la théorie contractualiste qui sous-tend l'approche des parties prenantes et plaide pour une vision politique de la RSE.

Cette question peut être liée au principe du « double effet ». Théorisé par saint Thomas d'Aquin, et appliqué aux réflexions sur la « guerre juste », ce principe s'intéresse aux critères éthiques permettant de juger les cas dans lesquels une action ayant des « bonnes » et « mauvaises » conséquences est acceptable. Ces cas sont ceux où le « bon » effet est supérieur à l'effet indésirable, qui n'est qu'un effet secondaire, non intentionnellement recherché de l'action. Plus précisément, quatre conditions doivent être réunies : 1- l'acte lui-

même n'est pas moralement mauvais ou interdit, 2- le mauvais effet ne doit pas être intentionnel, mais simplement toléré, et il n'y a pas de moyen d'obtenir le bon effet sans le mauvais, 3- la chaîne de conséquences est telle que le mauvais effet n'est pas un moyen de produire le bon effet mais lui est simultanément ou en résulte, 4- le bon effet doit être proportionnel à l'effet indésirable : il doit être suffisamment important pour compenser l'effet négatif¹³⁰.

Pour Renouard (2007, 2013), ce principe est transposable aux entreprises. Il est d'ailleurs au cœur de la définition de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises, l'une des quatre responsabilités distinguées dans sa typologie (présentée au chapitre 2 de la thèse). Pour l'appliquer, elle propose d'apprécier les différents effets, directs et indirects, liés à l'activité de l'entreprise, d'estimer les caractères proportionnels ou non des dommages vis-à-vis des bienfaits liés à l'activité économique, et de tout faire pour minimiser les dommages collatéraux, les éviter et les réparer, éventuellement en lien avec d'autres acteurs. L'idée de ne pas nuire doit être liée à une contribution positive de l'entreprise par son activité au développement socio-économique local. Articulée avec la responsabilité politique, qui invite à mettre l'activité des entreprises au service d'un projet de société vers le bien commun, cette vision permet de mettre en avant le caractère plus systémique des impacts. En effet, le rôle politique des entreprises multinationales implique pour Renouard de reconsidérer leur responsabilité, non seulement dans une perspective d'*imputation* (causale ou comptable), mais également en tant que *mission* partagée avec d'autres acteurs et ayant des effets plus diffus à court, moyen et long terme. Ce rôle politique est défini en tant que contribution au lien social et écologique. L'activité économique de l'entreprise est, dans cette perspective, considérée comme un moyen pouvant être au service de cette finalité.

Renouard (2013) développe l'exemple de l'activité pétrolière au Nigeria. Les compagnies pétrolières ont historiquement géré les demandes locales au cas par cas, à travers des engagements si divers que l'électrification ou le raccord à l'eau, le financement d'infrastructures (routes, écoles...), des bourses ou des formations professionnelles. Elles remplacent en quelque sorte les pouvoirs publics. Cependant, cet engagement est limité à

¹³⁰ <http://plato.stanford.edu/entries/double-effect/>

quelques villages proches de leurs sites de production, et les enjeux des négociations avec les entreprises ont conduit à l'émergence de « capteurs de bénéfices », des personnes qui se sont imposées en intermédiaires entre les populations et l'entreprise et captent une rente de situation. Face à une telle situation, se référer au principe du double effet permettrait de repenser l'évaluation des impacts de l'activité pétrolière sur les écosystèmes locaux. En termes de mesure, cela implique de passer d'une logique de *reporting* des actions sociétales (nombre d'écoles construites ou de villageois concernés par les raccords à l'électricité...) à l'évaluation précise des dommages écologiques et sociétaux provoqués par l'activité pétrolière. En particulier, sur le plan social, promouvoir les capacités relationnelles permet d'aborder les effets indirects de l'activité pétrolière sur la détérioration du lien social dans les villages, au-delà des améliorations locales du bien-être matériel. C'est l'objet du chapitre 4 de cette thèse. Au-delà de l'évaluation, il s'agit pour l'entreprise de repenser sa responsabilité sociétale autour de l'idée d'éviter de nuire – directement et indirectement – et de réduire et réparer au maximum les impacts négatifs.

Les approches de l'impact en tant qu'imputation causale à une entreprise et contribution partagée à un changement systémique ne sont pas, dans la perspective de Vallaeys et de Renouard, en opposition, mais il s'agit bien d'articuler les deux. Pour reprendre l'exemple du Nigeria, certains impacts peuvent être directement reliés à une entreprise pétrolière en particulier et une approche causale sera plus appropriée tandis que d'autres sont liés à la présence de plusieurs pétroliers sur un territoire et se prêtent donc plus à une réflexion commune, qui permet de réfléchir aux transformations systémiques nécessaires et de mettre en évidence les limites de l'action sociétale locale. Le principe du double effet permet de replacer les études d'impact dans cette réflexion plus large : elles ne sont qu'un élément dans la réflexion sur le lien entre l'entreprise et les sociétés humaines avec lesquelles elle est en interaction.

4. La vision de l'impact comme contribution durable au bien commun

Une vision de l'impact alternative à celles fondées sur l'attribution causale ou sur l'imputation comptable est celle, plus proche de l'usage courant du mot (ce qui participe à

décrédibiliser cette vision dans la communauté scientifique) d'une contribution durable au bien commun. Si les visions causale et comptable privilégient la phase de mesure parmi les deux étapes de la quantification, et reposent (explicitement ou implicitement) sur le postulat que les données sont des faits objectifs, cette vision donne au contraire plus d'importance à la phase de convention et au fait de prêter de l'attention aux processus amenant à la mise en nombre et au contexte social, dans une optique pluridisciplinaire.

Les méthodes présentées dans les prochains paragraphes s'appliquent plus particulièrement à des EI appliquées aux secteurs associatif et de l'économie sociale et solidaire : ces EI sont plus directement articulées à une réflexion sur le rôle social de l'activité et visent à comprendre plus qu'à prouver. Une transposition à des projets privés serait cependant possible dans une vision de la RSE comme « mission » et contribution au bien commun.

4.1. Impact social et utilité sociale dans le champ de l'économie sociale et solidaire

Évaluations d'impact social dans l'économie sociale et solidaire

La question de la mesure de l'impact social se pose tout particulièrement dans le domaine de l'économie sociale. En effet, dans leur statut même, les entreprises sociales ont pour finalité de générer une valeur sociale, en rupture avec l'objectif de profit des entreprises classiques. C'est donc en fonction de leur « impact social », qui remplace en quelque sorte leur cours en bourse, que la performance des entreprises sociales est évaluée. Or, différentes initiatives au niveau européen (COM, 2011) comme français avec la loi sur l'ESS (Legifrance, 2014) visent à promouvoir ce secteur, donnant une importance centrale à la question de son évaluation (Stievenart & Pache, 2014).

Dans les champs de l'entrepreneuriat social et de l'ESS, la vision de l'impact social est orientée autour de la question de l'utilité sociale. Cependant, le terme même d'utilité est l'objet de tensions entre, d'une part, une vision de l'utilité sociale comme participation durable à l'intérêt général ou à un projet collectif (Gadrey, 2004), et, d'autre part, une vision liant l'utilité sociale à une valeur sociale, voire à une valeur économique à travers des mécanismes de monétisation présentés dans la partie 3.2 (Nicholls, 2009).

L'utilité sociale est généralement définie en lien avec les « parties prenantes » : les personnes et groupes qui influencent et/ou sont influencés par la réalisation des objectifs de l'organisation. L'évaluation d'impact social est par exemple définie par Dupon, Sibieude & Dasnoy (2013) comme un « processus visant à comprendre, mesurer ou valoriser les effets, négatifs ou positifs, générés par une entreprise sociale sur ses parties prenantes ». Stievenart & Pache (2014) proposent la définition suivante : « l'évaluation d'impact social s'entend donc comme une démarche visant à dépasser la mesure de la performance purement économique d'une entreprise sociale, pour s'intéresser à l'ensemble de la valeur qu'elle crée pour les personnes et la société. (...) De manière pragmatique, d'autres préconisent de circonscrire la nature de cet impact au travers des attentes et perceptions des parties prenantes impactées par l'entreprise sociale ». Ces définitions sont centrées sur *une* organisation, dont on tente d'isoler les effets sur les acteurs avec lesquels elle est (unilatéralement) en contact, dans l'optique d'imputation décrite au chapitre 2. Elles s'articulent avec une vision de l'utilité sociale définie par rapport à la société en général et à l'« intérêt général ».

Au concept d'« impact », le champ de l'ESS préfère celui d'« impact *social* », qui permet d'insister sur la spécificité des objectifs et de la démarche des organisations concernées, au-delà de la recherche de performance économique. Ce concept d'« impact social » a récemment gagné en notoriété, notamment dans le cadre de la montée en puissance des entreprises sociales *-profit with purpose companies-* (SIA Taskforce, 2014), mais également en séduisant des entreprises classiques. L'impact social ne se restreint pas strictement au domaine soci(ét)al ; il peut au contraire concerner des variables économiques, environnementales, politiques, etc. (Duclos, 2007). Les travaux s'inscrivant dans ce courant mettent généralement l'accent sur l'évaluation d'impact social comme processus¹³¹ (Vanclay, 2003), démarche adaptable aux attentes des acteurs et à « ce qui compte », ce qui a de la valeur à leurs yeux : les impacts sociaux sont donc « rarement des relations singulières de cause à effets » mais plutôt des « schémas complexes d'interactions croisées ; la santé, le bien-être et les indicateurs sociaux étant toujours multifactoriels » (Vanclay et al. 2015,

¹³¹ "Social Impact Assessment includes the processes of analysing, monitoring and managing the intended and unintended social consequences, both positive and negative, of planned interventions (policies, programs, plans, projects) and any social change processes invoked by those interventions. Its primary purpose is to bring about a more sustainable and equitable biophysical and human environment."

traduction personnelle). La phase de convention qui précède la mesure, et l'attention aux processus, sont donc particulièrement importants dans cette approche.

Formes de légitimation des indicateurs

Plusieurs types de légitimité peuvent justifier le choix d'une méthode d'évaluation plutôt qu'une autre. Jany-Catrice & Marlier (2014) distinguent trois formes de légitimation des nouveaux indicateurs, qui renvoient au monde de l'expertise, à celui de l'individu et à celui de la démocratie délibérative. Branger et al. (2015) reprennent cette typologie et y ajoutent une quatrième forme de légitimation (« professionnelle ») à partir de l'application de quatre méthodes à des projets en expérimentation dans le domaine de l'ESS.

La « légitimité experte » est, dans leur cas, maximale pour les indicateurs « synthétiques et monétaires ». La « légitimité produite par l'agrégation d'opinions individuelles et subjectives » est plus élevée pour les méthodes statistiques par sondage. La « légitimité procédurale et citoyenne » est maximale pour la construction concertée d'indicateurs multidimensionnels. Enfin, la « légitimité professionnelle » est maximale pour la valorisation de pratiques d'auto-évaluation et le recours à des données qualitatives.

Les définitions et outils présentés par la suite peuvent être positionnés par rapport à l'une ou l'autre de ces visions.

Définitions et tensions entre les formes de légitimation

Dans son Rapport sur l'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire, commandé par le ministre Benoit Hamon, le journaliste économique Philippe Frémeaux (2013) expose la tension entre les tenants d'une évaluation pluraliste dans la lignée d'Éric Monnier – sociologue, consultant et directeur d'Euréval – et les tenants d'une évaluation « scientifique » indépendante (qui correspond à ce que j'ai appelé « optique causale »). Il considère que « cette manière d'envisager l'évaluation des impacts, et donc la mesure de l'utilité sociale est problématique. Elle envisage l'utilité sociale comme une réalité qui s'imposerait aux acteurs, et comme le fruit de l'expression d'une expertise. Définir ce qui est

« utile socialement » (c'est bien de cela dont il s'agit) ne peut, au contraire, qu'être le fruit de négociations conventionnelles car elle est en soi une convention sociopolitique, comme l'a parfaitement signalé Jean Gadrey dès le début des années 2000 » (p. 32). Il fait le même constat face à l'évaluation « managériale » (terme qui reprend en partie ce que j'ai appelé « optique comptable »), qui consiste à évaluer l'efficacité d'une activité à partir d'une valorisation financière ce qui pose des questions politiques sur ce qu'il est légitime ou non de convertir en unités monétaires¹³². Frémeaux préconise au contraire de « favoriser des méthodes de mesure de l'utilité sociale s'appuyant sur la subsidiarité, sur la recherche d'indicateurs raisonnés, et débattus par les différentes catégories d'acteurs, y compris les citoyens et les salariés assurant l'exécution des missions, qui sont légitimes pour co-construire ce qu'est le bien commun. Un processus qui doit être mené dans et à partir des territoires pertinents au vu des missions des organisations évaluées. Il faut donc soutenir les évaluations pluralistes, inviter à croiser les regards, les perspectives et les méthodes d'évaluation, et sortir des visions purement quantifiées de la mesure de l'utilité sociale » (Frémeaux, 2013, p. 42).

On voit à travers ces réflexions que la question des aspects techniques et politiques de la mesure est au cœur du débat dans le secteur de l'ESS – là où elle est plutôt à contre-courant de la pensée dominante en économie du développement et dans la littérature managériale, centrées sur les approches causale et comptable. Face aux modes de légitimation issues du monde de l'expertise et de l'individu, les formes de légitimité citoyenne et professionnelle sont au centre de la réflexion dans la vision de l'impact comme contribution au bien commun (« y compris les citoyens et les salariés assurant l'exécution des missions, qui sont légitimes pour co-construire ce qu'est le bien commun »).

¹³² « Elles peuvent amener à dédouaner le politique d'une délibération collective sur ce qui est digne d'avoir de la valeur, le recours aux chiffres plus ou moins sophistiqués s'apparentant à un substitut au choix du politique, car les travaux les plus sérieux convergent tous vers l'idée que la construction de ces « prix fictifs » s'apparente toujours à un arbitrage, ou une convention d'experts. » (p. 35)

Reflet de ces formes de légitimation dans le choix des outils de mesure

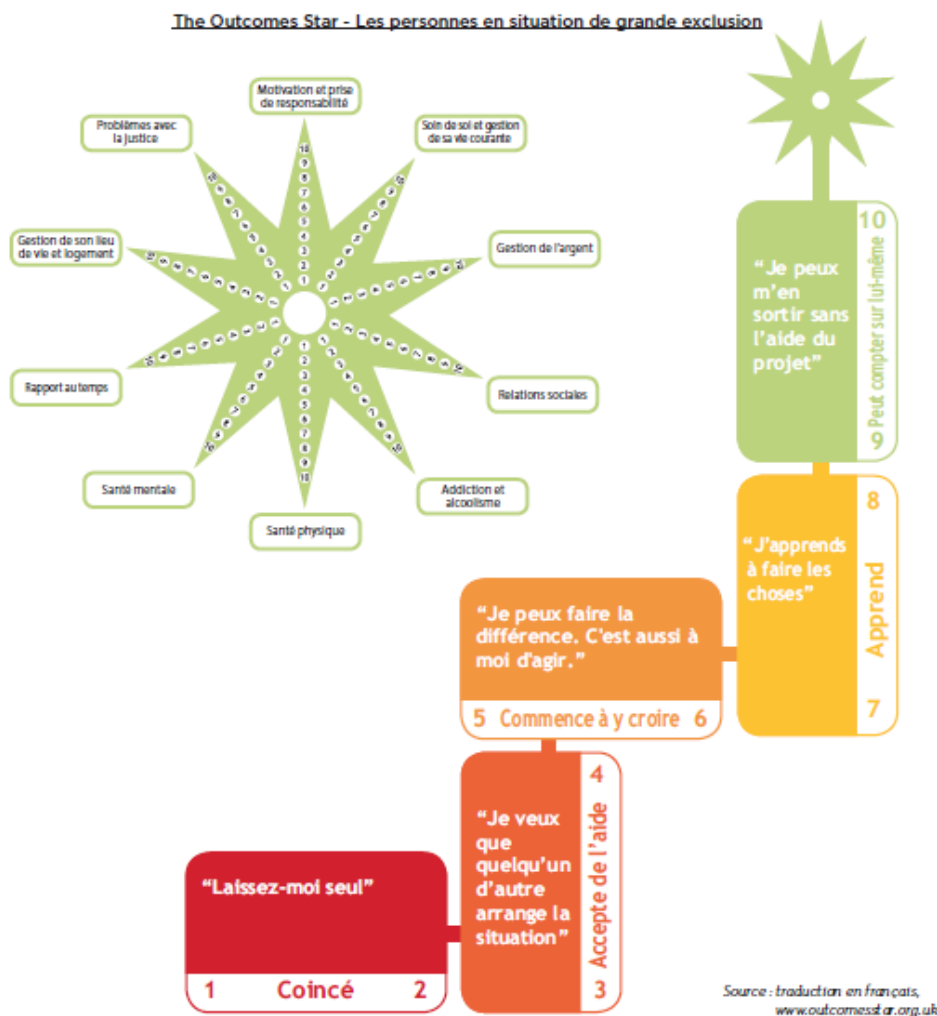
De nombreuses méthodologies coexistent au sein de cette approche de l'impact social et peuvent être combinées : des méthodes qualitatives d'explicitation du changement, l'auto-évaluation continue à travers un suivi d'indicateurs, l'enquête externe de type avant / après ou comparative entre bénéficiaires et non bénéficiaires, la monétisation et l'analyse coût-bénéfices... Le vocabulaire de référence de ces méthodes est issu du monde managérial et s'appuie sur la trilogie *output* (réalisation) / *outcome* (résultat) / *impact*.

Les choix des méthodes d'évaluation d'impact social dans le domaine de l'entrepreneuriat social et de l'ESS dépendent des objectifs et de la finalité de l'évaluation. Sans que ces objectifs soient irréconciliables, on peut considérer que les méthodes monétisées sont plus souvent mobilisées dans des études à destination des bailleurs de fonds dans une logique de *reporting* ou de communication, tandis que les méthodes d'évaluation continue sont plus fréquentes dans des démarches où l'objectif de l'évaluation est de travailler sur l'identité de la structure. Les méthodes axées sur la valorisation, la construction d'échelles d'équivalence visant à aider la prise de décision sur des critères « simples », et la monétisation (conversion des impacts en unités monétaires) sont issues du même 'langage' que les indicateurs comptables et financiers et donc plus facilement intégrables dans des référentiels d'entreprise. Les méthodes – plus souvent qualitatives – visant à expliciter les expériences ressenties par les bénéficiaires du projet peuvent quant à elles aider à consolider un projet ou à en améliorer certains aspects, dans une optique visant à comprendre plutôt qu'à prouver.

L'*Outcomes Star* (Joy MacKeith, 2011) peut fournir une illustration d'outils d'évaluation conçus dans cette dernière optique. Il a été développé en Grande-Bretagne et appliqué principalement au secteur du *care*. Cet outil est axé sur des indicateurs choisis de façon collaborative avec les participants en fonction du programme, la réflexion conjointe sur les variables à prioriser faisant autant partie des apports de la méthodologie que les résultats. La Figure 3.2 présente une application de cet outil à des structures prenant en charge les personnes en situation de grande exclusion. Dix domaines forment les branches de l'étoile (gestion de l'argent, santé physique, santé mentale, relations sociales, etc.), et sur chaque branche, une échelle de progression est co-remplie avec les bénéficiaires. L'objet d'un tel

outil de mesure n'est pas de mesurer un impact *attribuable* de façon causale à l'organisation, ni de comptabiliser tous les changements induits par l'activité, mais de travailler, en partenariat avec les personnes concernées, sur la façon dont l'entreprise sociale perçoit ses missions et dont elles se traduisent dans les parcours des bénéficiaires.

Figure 3.2 : Exemple d'application de l'*Outcomes Star* (repris de Stievenart 2012)



Des méthodes différentes peuvent être privilégiées par des organisations comparables. La comparaison des méthodes d'évaluation de l'impact social de cinq sociétés d'investissements ou fondations opérant dans les pays du Sud proposée dans le rapport sur l'investissement à impact social (Sibille, 2014) en témoigne :

- La société d'investissement Investisseurs et Partenaires utilise des indicateurs quantifiés sur cinq dimensions (impact sur le personnel ; sur les clients ; sur les fournisseurs et les distributeurs ; sur les communautés locales ; contribution au PIB).
- Le Comptoir de l'Innovation (société qui investit, accompagne et promeut l'entrepreneuriat social) agrège des informations financières et extra-financières sur une liste harmonisée de critères pour évaluer des entreprises sociales dans 16 secteurs d'activité, en prenant en compte les spécificités de chacune.
- La société d'investissement PhiTrust utilise une méthode pragmatique en définissant conjointement avec chaque entrepreneur financé des critères d'impact quantifiables. Des objectifs sont établis pour chacun des critères et un *reporting* annuel est exigé à l'entrepreneur. Des critères qualitatifs complètent les critères quantitatifs.
- Le Fonds Danone Écosystème n'utilise pas de méthode unique et standardisée. Les méthodes utilisées sont quantitatives et/ou qualitatives en fonction de l'entreprise ou du projet évalué, et en fonction des acteurs chargés de conduire l'évaluation.
- La Fondation Grameen Crédit Agricole utilise des indicateurs standardisés : pour l'évaluation des institutions de microfinance, les indicateurs sont ceux de la méthode SPI (« Social Performance Indicators »¹³³) de CERISE et pour les projets de social business, une Charte est établie et les indicateurs sociaux retenus suivent le cadre IRIS du GIIN¹³⁴.

Face à cette question de la pluralité des méthodes d'évaluation d'impact social, différents acteurs du secteur, notamment bailleurs de fonds, promeuvent le développement de normes et de référentiels communs. Les membres du Comité sur l'Investissement à Impact Social (Sibille 2014, Dossier 4) en font d'ailleurs le souhait, tout en rappelant qu'une harmonisation totale des méthodes ne serait ni possible ni souhaitable étant donnée la diversité des entreprises et organisations opérant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire concernées. On peut par ailleurs supposer qu'un tel référentiel concernerait en priorité les méthodes répondant à un mode de légitimité experte, l'enjeu étant de servir de

¹³³ SPI est un outil d'auto-évaluation de la performance sociale destiné aux institutions de microfinance et développé par l'association CERISE. Il comporte environ 200 indicateurs quantitatifs qui permettent d'évaluer le stade de mise en œuvre des Normes universelles de gestion de la performance sociale.

¹³⁴ IRIS (pour "*Impact Reporting and Investment Standards*") regroupe les indicateurs de performance utilisés par les principaux acteurs de l'investissement à impact pour mesurer les impacts sociaux, environnementaux, et financiers. Il est publié par le Global Impact Investing Network (GIIN)

critère de décision aux financeurs. Le risque est certainement de renforcer la vision technique de la mesure d'impact dans l'ESS aux dépens des aspects politiques.

4.2. Pour des approches mixtes en évaluation de projets de développement

Des approches alternatives à la vision causale continuent à exister en économie du développement et peuvent également être positionnées dans la réflexion sur l'impact comme contribution durable au bien commun. Cette sous-partie se concentre sur deux chapitres du livre collectif *Mixed Methods Research in Poverty & Vulnerability* (Roelen & Camfield, 2015), particulièrement éclairants pour montrer comment des analyses qualitatives peuvent soit se substituer à, soit compléter, les approches quantitatives de l'impact¹³⁵.

Remplacer les outils quantitatifs par du qualitatif pur

Les évaluations de projet qualitatives évitent généralement d'utiliser le terme « impact », du fait du sens très spécifique qu'il prend en économie (l'impact causal). Lorsque ce terme est employé (par exemple dans certaines évaluations présentées dans le cadre du réseau *Social Impact Network France*), les évaluateurs précisent généralement que ce n'est « pas au sens scientifique ». Dans leur chapitre du livre collectif, Copestake & Remnant (2015) se réapproprient la vision causale de l'impact mais en l'abordant depuis une perspective uniquement qualitative, qui permet également de compléter les estimations d'impact par des éclairages sur le contexte des projets étudiés.

Copestake & Remnant (2015) proposent un protocole d'évaluation d'impact visant à répondre à la question de l'inférence causale à partir de méthodes uniquement qualitatives, qu'ils appellent le *Qualitative Impact Protocol* (QUIP) et qu'ils appliquent à quatre projets agricoles pilotes au Malawi et en Éthiopie. Une telle approche a pour intérêts principaux

¹³⁵ D'autres travaux, notamment ceux de White (2002) ou Bamberger, Rao & Woolcock (2010), vont également dans ce sens, mais depuis une perspective plus « quantitativiste » qui m'a conduit à privilégier l'approche de Roelen & Camfield.

d'après les auteurs de réduire considérablement le coût des évaluations d'impact financées par les bailleurs internationaux ; de pouvoir les appliquer à plus de cas sur le terrain ; et de comprendre les effets de contexte et pouvoir transposer les résultats, là où les résultats obtenus par les évaluations expérimentales ou non expérimentales dépendent grandement du contexte temporel et spatial. Les méthodes qualitatives sont considérées par le courant dominant de la communauté scientifique, et les bailleurs, comme peu adaptées pour répondre à la question de l'inférence causale du fait de trois limites principales : les biais d'attribution (le lien que feront des personnes interrogées entre un programme et un indicateur n'est pas toujours rationnel), de confirmation (dans les méthodes qualitatives, les personnes interrogées peuvent avoir tendance à aller dans le sens de l'enquêteur) et pro-projet (les personnes interrogées peuvent maquiller la réalité dans leurs récits dans l'espoir que leurs propos contribueront à maintenir le projet). Cependant, les auteurs tentent de montrer qu'un protocole qualitatif peut répondre à ces biais. Le QUIP utilise le même vocabulaire que la vision causale de l'impact (une intervention X affecte des indicateurs d'impact Y et des variables de contrôle Z permettent de distinguer l'effet propre de l'intervention de celle d'autres éléments contextuels) mais en faisant l'hypothèse que le lien de causalité entre X et Y peut être déduit de façon crédible à partir des discours plutôt que par l'inférence statistique. Les indicateurs de résultats choisis dans les études pilotes portent sur différentes dimensions (la production de nourriture, le revenu, la consommation alimentaire, les dépenses, la qualité des relations, les biens mobiliers et le bien-être général). Entre 8 et 16 entretiens ont été réalisés selon les projets, ainsi que 4 focus groups par projet ; la taille de l'échantillon était dictée par des contraintes de terrain et le financement. Le QUIP comprend des éléments permettant de limiter les biais d'attribution, de confirmation et pro-projet, notamment le simple fait de convoquer un évaluateur externe ayant une certaine distance à l'objet d'étude. Les auteurs, en s'appuyant sur ces expériences pilotes, suggèrent de plus mobiliser – seuls ou en complément d'outils quantitatifs – les outils qualitatifs dans les évaluations d'impact qui visent à répondre à la question de l'inférence causale.

Une telle initiative présente un certain renouveau en économie du développement face à l'hégémonie croissante des expérimentations aléatoires. Si le QUIP est encore à l'état de pilote, il pourrait, à partir d'autres tests appliqués à des projets de développement dans

d'autres secteurs que l'agriculture, se développer et gagner en visibilité, pour compléter la palette des méthodes d'évaluation causale au-delà des techniques économétriques. Il pourrait notamment être intéressant de le croiser avec d'autres approches disciplinaires, notamment en mobilisant sociologie, anthropologie, géographie ou encore urbanisme selon les sujets évalués.

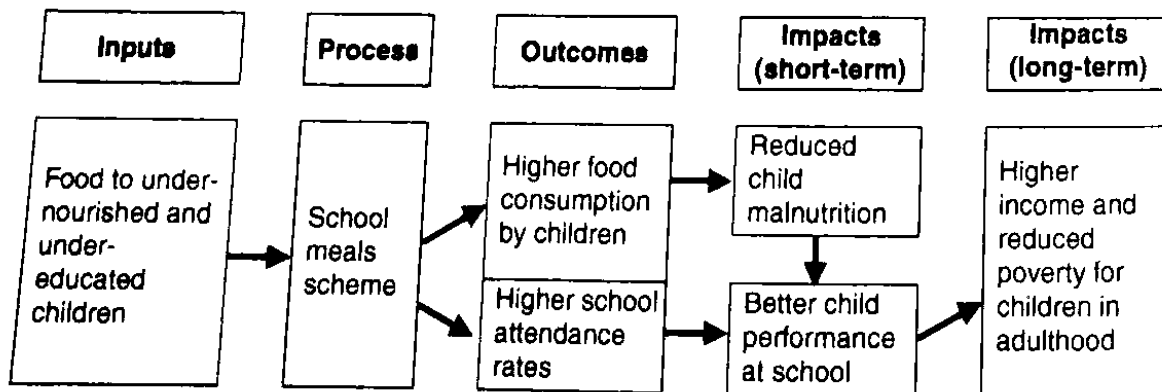
Intégrer l'analyse de processus et l'étude des dynamiques sociales aux évaluations d'impact

Dans leur chapitre intitulé « *Evaluating the Impacts that Impact Evaluations Don't Evaluate* », Devereux & Roelen (2015) reprennent la critique des RCT de Camfield & Duvendack (2014), qui indique que les résultats se limitent à des indicateurs prédéterminés par rapport à une théorie du changement et ignorent tous les autres impacts potentiels, que les RCT sont biaisés vers les indicateurs matériels aux dépens de changements sociaux ou subjectifs, et qu'ils raisonnent en évacuant (*assume away*) des hypothèses du modèle la « réalité complexe et désordonnée », ou au mieux en la faisant entrer dans leurs variables de contrôle.

Devereux & Roelen (2015) argumentent alors de la nécessité d'intégrer des méthodes mixtes dans l'analyse des processus et dynamiques sociales des programmes évalués afin d'obtenir des évaluations d'impact plus compréhensives et plus précises. Cette conclusion renforce la prise de conscience croissante que les évaluations doivent s'adapter à la nature non-linéaire et complexe des chemins de réduction de la pauvreté. En prenant l'exemple d'un programme de repas gratuits à l'école, ils montrent le décalage entre les théories du changement linéaires postulées par les modèles causaux et la réalité. La théorie du changement « classique » d'un tel programme (cf. Figure 3.3) postule que les enfants iront d'une part plus à l'école, ce qui améliorera leurs performances scolaires, et auront par ailleurs un meilleur accès à l'alimentation, ce qui diminuera la malnutrition infantile et pourra également améliorer les performances scolaires (il y a donc un effet de synergie sur cet *outcome*) ; à plus long terme, l'amélioration des performances scolaires se traduira par une augmentation du capital humain, qui apportera des revenus plus élevés et un niveau de pauvreté réduit à l'âge adulte.

Figure 3.3 : Théorie du changement d'un programme de repas scolaires

(Devereux & Koelen, p. 152)



Cependant, la façon dont les programmes affectent des indicateurs est très rarement aussi linéaire. Devereux et Roelen listent les questions principales pouvant se poser à chaque étape de la théorie du changement dans l'exemple ci-dessus :

- entre les inputs du programme et sa mise en œuvre : *est-ce que le programme touche réellement les enfants souffrant de malnutrition et de difficultés scolaires ?*
- entre la mise en œuvre et les résultats : *est-ce que les repas de l'école se cumulent à des repas à la maison ou s'y substituent ?*
- entre les résultats et les impacts de court-terme : *est-ce que le statut nutritionnel des enfants qui ont reçu les repas gratuits s'est amélioré ? et leurs notes aux examens ?*
- entre les impacts de court et long terme : *est-ce que les enfants qui ont reçu les repas gratuits ont des revenus supérieurs et sont sortis de la pauvreté à l'âge adulte ?*

À partir de la littérature existante, ils montrent que pour chacun de ces points, des biais (souvent importants) et des limites dans la collecte de données empêchent de répondre clairement « oui ». Des méthodes qualitatives permettent alors de comprendre et décrire ce qui s'est passé à chaque étape afin de mieux caractériser les impacts. Des recommandations portant sur la méthodologie quantitative – pour dépasser cette approche linéaire simple – sont également fournies.

Par ailleurs, ils montrent que les évaluations causales fondées sur des méthodologies uniquement quantitatives ne permettent pas de prendre en compte les dynamiques sociales¹³⁶, alors même que dans la plupart des cas, celles-ci affectent et sont affectées par les programmes de développement évalués. Des méthodes qualitatives peuvent aider à mieux appréhender ces dynamiques sociales et les rapports de pouvoirs observés dans les contextes locaux évalués : en particulier, les relations entre hommes et femmes, entre personnes âgées et plus jeunes, entre enfants biologiques ou non, mais également entre bénéficiaires du projet évalué et non bénéficiaires, ainsi qu'avec les équipes pilotant le projet, les intermédiaires locaux¹³⁷, les élites politiques locales, etc.

Pour toutes ces raisons, les auteurs invitent à s'intéresser aux impacts qui sont laissés de côté par les évaluations s'inscrivant dans l'approche causale pure : ceux qui portent sur des variables absentes de la théorie du changement et difficiles à quantifier¹³⁸. Ils proposent d'utiliser une boîte à outils composée de méthodes mixtes qui peut permettre de positionner les impacts sur une matrice à deux axes : le succès du programme en termes d'impacts attendus (et matériels) et son succès en termes d'impacts inattendus (et sociaux).

Une telle analyse permet de réintégrer l'estimation d'impact quantitative dans une réflexion plus large tenant compte des dynamiques sociales et du contexte. Elle replace ainsi la mesure causale au sein d'une réflexion plus systémique sur l'impact en tant que contribution au bien commun, compris non pas dans son sens instrumental et économique (par exemple utilisé par Jean Tirole dans son dernier ouvrage), mais au sens philosophique et éthique d'une orientation collective vers le lien social et écologique, en suivant par exemple Renouard (2017). Cette analyse est particulièrement inspirante, et c'est dans cette optique

¹³⁶ « *People live in complex networks of relationships with others, both within and beyond their family units. These relationships are characterized by inequalities of power that are typically overlooked when programmes are designed, implemented and evaluated. Yet the impacts of an intervention could be affected directly by these social relations which, in turn, impinge on impacts.* » (p. 157)

¹³⁷ Le mécanisme décrit par Devereux et Roelen pour analyser la façon dont des commerçants (*traders*) peuvent s'approprier une partie des fonds distribués dans le cadre des programmes de transferts monétaires est très proche du phénomène des « capteurs de bénéfices » décrit dans le chapitre 4 à propos de l'appropriation d'une partie de la rente issue des engagements sociétaux des pétroliers par une petite minorité placée aux premières lignes des négociations.

¹³⁸ « *Evaluations of development interventions should account for their unintended 'difficult to measure' consequences as well as their intended quantifiable impacts. Although some interventions explicitly attempt to transform social relations (e.g. to empower women or to reverse discriminatory attitudes and practices), these are a minority and for simplicity we equate 'intended' with 'material' impacts (on income, nutrition, Education, assets, etc.) and 'unintended' with 'social' impacts (on gender relations, stigma, jealousy, etc.).* » (p. 165)

que je choisis d'étudier dans les chapitres empiriques de la thèse les impacts de programmes RSE non seulement sur la pauvreté conventionnelle mais également sur le tissu social et d'articuler les estimations quantitatives avec des analyses qualitatives approfondies menées en lien avec des sociologues et des philosophes.

5. Conclusion

Cet examen des différentes logiques de l'évaluation d'impact – causale, comptable, et comme contribution au bien commun – et de leurs limites permet d'illustrer que l'application de la notion au champ des projets de développement menés par des multinationales dans le cadre de leur politique RSE est en tension entre des logiques distinctes. L'entreprise multinationale souhaite montrer par les évaluations de projets *l'utilité sociale* ou autrement dit, « l'impact positif », de ces projets. Mais, sous l'influence de l'approche causale de la notion, elle peut considérer comme apolitique et essentiellement technique la question de l'évaluation d'impact, et chercher à la mobiliser pour démontrer une causalité comprise comme « preuve scientifique ». Et les outils qu'elle associe traditionnellement aux études d'impact sont des outils comptables et financiers de suivi, d'audit ou de *reporting* : indicateurs de type KPIs, matrices de la matérialité, *checklists*.

Or, des tensions rappelées en introduction du chapitre opposent ces visions de l'étude d'impact, et portent sur l'approche analytique retenue (causale, centrée sur l'attribution ou compréhensive, centrée sur la contribution, en lien avec d'autres acteurs à l'intérêt général) et sur le niveau d'application et les hypothèses faites sur le passage d'un niveau à l'autre (existe-t-il ou non une échelle de correspondance entre tous les impacts sociaux des produits et l'impact de l'organisation ; ou entre les impacts de projets locaux et l'impact d'un programme ou une activité). Ces oppositions sont liées à des visions de l'entreprise, de la RSE et du développement, parfois explicitées, souvent implicites. Le Tableau 3.1 résume ces liens en s'intéressant aux points extrêmes de chaque optique évaluative.

Le point extrême de la logique linéaire-causale de l'évaluation d'impact, incarné par l'usage démultiplié des expérimentations aléatoires autour du J-Pal, s'appuie sur une approche

utilitariste du développement, qui, même si elle reconnaît le caractère multidimensionnel du développement humain, aborde la problématique de la lutte contre la pauvreté comme une série de problèmes cloisonnés en cherchant la façon « la plus efficace » de résoudre chacun d'eux. Le rôle de l'entreprise face au développement est peu explicité dans les écrits du J-Pal, qui laissent penser que celle-ci reste avant tout un acteur économique, qui peut s'engager dans la lutte contre la pauvreté par charité ou pour suivre des principes moraux mais sans référence à une responsabilité des acteurs privés liée aux interactions qui les lient à des écosystèmes donnés. Un même socle théorique réunit les travaux de Jean Tirole sur la RSE présentés au chapitre 2 et ceux d'Esther Duflo sur l'évaluation d'impact : les deux font appel à des travaux de psychologie et d'économie comportementale pour expliquer au mieux les motivations des individus, mais se refusent à formuler une théorie du bien ; les deux considèrent que l'économie est apolitique mais doit permettre d'éclairer sur les comportements humains et, grâce à cette compréhension, d'être au plus « vrai » pour décider¹³⁹. Cela les éloigne des doctrines ultralibérales (consensus de Washington pour Duflo ; position anti-RSE de Friedman pour Tirole) mais en les inscrivant finalement dans la même continuité théorique.

Deux points extrêmes peuvent être distingués au sein de la logique managériale-comptable. Le premier, l'approche de l'évaluation d'impact par audit social visant à vérifier la conformité de pratiques des filiales ou des sous-traitants, répond comme celle du J-Pal à une vision du développement que je qualifierais de multidimensionnelle mais cloisonnée, où il s'agit de vérifier l'atteinte de différents objectifs économiques, sociaux et environnementaux sur des domaines variés sans poser la question de leur interdépendance. Elle repose sur une vision contractuelle de la RSE liée au respect de la loi et des attentes des parties prenantes (incarnées par des exigences de *reporting*). Le second « extrême » dans l'optique comptable de l'évaluation d'impact est l'utilisation de techniques monétisées (Analyses Coût-Bénéfices, Retour Social sur Investissement) qui reposent quant à elles sur une vision essentiellement

¹³⁹ « Plus important encore, cela signifie que l'économiste ne s'occupe plus tant de décrire un monde économique déjà là que de le fabriquer. À l'instar d'Eric Maskin, son directeur de thèse au MIT et récipiendaire du prix de la Banque de Suède en 2007, Jean Tirole défend l'idée selon laquelle la tâche de l'économiste est de construire les systèmes d'incitation pour conduire les acteurs vers le bien commun. L'économiste devient un constructeur de système d'échange : « l'économiste ne modélise pas l'acteur économique, mais celui-ci fait ce que le théoricien modélise ». Après Eric Maskin, Leonid Hurwicz, Roger Myerson, les théoriciens des *nudges*, et bien d'autres, Jean Tirole s'engouffre dans une voie qui est au cœur du néo-libéralisme contemporain. » (Steiner, 2016)

économique du développement, où les caractéristiques sociales ont une valeur en tant qu'elles peuvent être converties en utilité, et où chacun a un poids équivalent dans la société et le bien-être se juge à la « taille du gâteau » plutôt qu'à sa répartition et sa nature. Cette approche peut être liée à une vision contractuelle, voire instrumentale, de la RSE, la priorité donnée aux critères économiques laissant penser que c'est par leur valeur monétaire créée que des initiatives sociétales se justifient.

Enfin, l'optique de l'impact comme contribution durable et partagée au bien commun peut avoir pour point extrême une approche systémique et englobante de l'impact, dont la mesure est co-construite avec les acteurs impliqués. Une telle approche peut être liée à la vision multidimensionnelle et inclusive du développement humain, à une conception politique de l'entreprise, et à une vision de la RSE comme levier de transformation. Si elle se retrouve principalement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, on peut la transposer à la réflexion des multinationales. En donnant la priorité à la réflexion sur la mission, ou l'utilité sociale, d'une entreprise en lien avec son écosystème, elle efface cependant la question de l'imputation causale ou comptable qui peut être utile pour réfléchir au niveau local sur l'apport d'un projet de RSE.

Tableau 3.1 : Positionnement des logiques de l'EIS sur des critères structurants

Logique de l'évaluation d'impact	Approche sous-jacente	Approche du développement	Rôle de l'entreprise
Linéaire-causale (J-Pal)	Théorie standard élargie (agence) ; utilitarisme	Multidimensionnelle mais cloisonnée	Agent économique (Becker, Tirole)
Managériale-comptable (audit social)	Théorie standard élargie (agence)	Multidimensionnelle mais cloisonnée	Nœud de contrats (TPP)
Managériale-comptable (ACB, SROI)	Théorie économique standard ; utilitarisme	Économique	Nœud de contrats ; RSE instrumentale (TPP)
Contribution durable et partagée au bien commun	Encastrement social des institutions économiques	Multidimensionnelle et inclusive	Politique ; RSE levier de transformation

S'intéresser à l'impact d'une façon non pas uniquement causale mais également en tant qu'effets systémiques partagés permet d'orienter l'évaluation d'impact vers la question de la contribution des entreprises au développement humain durable, dont les dimensions

interagissent et ne sont pas substituables, ce qui s'exprime particulièrement par les effets de seuils, comme exposé au chapitre 1 (notamment à travers les analyses de Boidin). Le choix d'une approche par les capacités, notamment relationnelles, et de mobiliser des méthodes mixtes, s'inscrit dans cette optique. La deuxième partie de cette thèse présente des applications empiriques de l'évaluation d'impact de projets RSE menés par des multinationales au Nigeria et au Mexique.

Conclusion de la partie 1

Une analyse critique et pluridisciplinaire de la littérature a permis de faire apparaître que les approches du développement humain (**chapitre 1**), du rôle que se donnent et doivent se donner les entreprises pour contribuer au développement soutenable (**chapitre 2**), et de la façon d'évaluer l'impact des initiatives RSE (**chapitre 3**) sont plurielles et reflètent des logiques dont les hypothèses sous-jacentes ont été résumées dans les Tableaux 1.3, 2.2 et 3.1. Des convergences et tensions caractérisent l'articulation entre ces logiques.

Les approches du développement par la croissance et par le bien-être subjectif sont centrées sur l'augmentation du bien-être moyen d'une population. Elles raisonnent sous les hypothèses que les individus sont des acteurs isolés et que la situation de chacun peut être résumée par une grandeur unique. Les approches contractualistes de la RSE raisonnent avec le même faisceau d'hypothèses issues de la théorie économique standard – ou standard élargie. Elles abordent en effet l'entreprise comme un acteur avant tout économique, dont les relations avec d'autres acteurs sont considérées isolément les unes des autres ; dans ce cadre, c'est de la somme des actions individuelles que se déduit l'intérêt de tous. Les optiques linéaire-causale et managériale-comptable de l'évaluation d'impact sont respectivement centrées sur l'identification économétrique d'une relation de cause à effet entre un dispositif et un résultat, et sur l'imputation d'effets quantifiables à un acteur précis. Elles procèdent donc également en considérant isolément chaque phénomène économique et en faisant l'hypothèse qu'une somme d'impacts positifs locaux permet une amélioration globale. Elles peuvent être rattachées au même bagage théorique que les approches du développement et de la RSE mentionnées dans les phrases précédentes, dont sont absents les rapports de force et le rôle transversal des institutions.

Face à une telle posture, s'en dessine une autre, qui articule l'approche du développement par les capacités, l'approche institutionnaliste et éthique de la RSE, et l'optique d'évaluation d'impact centrée sur la contribution au bien commun. Ces trois approches partagent une attention aux interactions entre différents acteurs dans une perspective systémique, un intérêt accru porté aux plus vulnérables – à travers les notions de seuils, de responsabilité

tout au long de la chaîne de valeur, et de rapports de force – et la conviction de la nécessaire transformation des institutions, au-delà de « défaillances de marché » à résoudre.

Adopter une vision multidimensionnelle du développement accordant de l'importance aux aspects relationnels, en s'appuyant sur des outils à la fois quantitatifs et qualitatifs, permet d'évaluer la contribution d'une entreprise, par de petits projets de RSE, à une transformation de ses interactions avec son environnement humain vers plus de durabilité. C'est le choix qui est appliqué aux études de cas empiriques des deux chapitres suivants. L'optique causale de l'évaluation d'impact – appliquée à partir de méthodes non expérimentales – est mise au service d'une réflexion plus large – qui s'appuie sur des méthodes qualitatives – quant à la contribution des projets à une transformation durable.

Une telle approche est exigeante pour les entreprises, qui ne peuvent pas se contenter de mettre en avant des « impacts positifs » à travers des indicateurs simples sur les actions effectuées plus ou moins en lien avec leur cœur de métier. Cette approche les confronte au contraire à la façon dont elles engagent leur responsabilité et aux limites et enjeux des choix effectués.

Partie II – Applications empiriques

Chapitre 4. L'impact de programmes de développement de Total au Nigéria sur la pauvreté conventionnelle et les capacités relationnelles des populations locales

Préambule

Ce chapitre porte sur des programmes de développement menés par Total et Agip dans des communautés proches de leur zone d'implantation dans le delta du Niger au Nigeria. Les données sur lesquelles je m'appuie ont été collectées depuis 2007 par une équipe de chercheurs liés au programme CODEV de l'ESSEC et avec laquelle j'ai collaboré depuis 2012.

Le programme de recherche CODEV et ses terrains au Nigeria

Les données collectées au Nigeria ont fait l'objet de conventions de recherche successives entre le siège de Total et le programme CODEV de l'ESSEC. Avant même ces conventions, Cécile Renouard, directrice du programme de recherche CODEV, avait mené des terrains qualitatifs dans le delta du Niger depuis 2004, dans le cadre de sa thèse en philosophie politique sur la responsabilité des multinationales (Renouard, 2007). Elle avait pu visiter les infrastructures de Total, ainsi que différents programmes de développement menés ou financés par l'entreprise. Ses conclusions, convergentes avec celles d'une étude d'une organisation américaine, CDA, commandée par l'entreprise au même moment (Zandvliet & Nwankpo 2004), mettaient en évidence la dégradation du tissu social, les inégalités grandissantes, et la poursuite de pratiques clientélistes dans les communautés proches de la zone d'implantation de Total, en contradiction avec les intentions affichées par l'entreprise. Un tel constat avait amené l'entreprise à chercher à réfléchir sur l'impact de ses activités et de ses programmes sociétaux sur le tissu social local.

Une première convention de trois ans a ainsi été signée en 2007 entre Total et le programme CODEV pour répondre à une demande de Total souhaitant améliorer ses connaissances sur

l'« évaluation de sa performance sociétale » et sur la façon d'améliorer la contribution des pétroliers au développement local dans la zone du delta du Niger (Renouard, Giraud, Lado, L'Huillier & Bourdais, 2014). Différents chercheurs ont été impliqués, dans une équipe pluridisciplinaire (philosophie, économie, anthropologie) et internationale (France, Togo, Burkina Faso, Nigeria). Cécile Renouard et Gaël Giraud dirigeaient cette équipe, et ont notamment collaboré avec l'économiste Jean-Luc Dubois de l'IRD, avec le doctorant burkinabé Kévin Lompo et le sociologue togolais Romuald Ekluboko, qui ont participé au travail de terrain. Une dizaine d'enquêteurs nigériens ont été recrutés et formés au sein des communautés interrogées. Après un premier census de la région, en 2008, une longue enquête a été menée auprès de plus de mille villageois dans deux zones de gouvernement local (*local government areas*) :

- celle d'Onelga, qui est concernée par la production de pétrole *onshore* et héberge des installations de Total, Agip et Shell. Elle reçoit d'importants flux d'argent de la part des pétroliers pour alimenter des programmes de développement
- celle d'Eastern Obolo, qui n'est concernée que par la production en *offshore* et bénéficie de beaucoup moins d'actions de développement, généralement pilotées par des ONG locales plutôt que directement par les pétroliers.

D'autres enquêtes ont été coordonnées par le programme CODEV dans une zone concernée par la mise en place d'un oléoduc dans l'État de Rivers, pour mesurer les effets de cette construction sur le tissu social local ; ces enquêtes ont été analysées par d'autres chercheurs (sous la direction notamment de Denis Cogneau et Margherita Comola de l'université Paris 1) et ne seront pas étudiées ici.

Une seconde convention a été signée en 2010 entre Total et le programme CODEV, en vue d'approfondir les résultats et de continuer à étudier l'évolution de la situation des communautés sur le plus long terme. Dans cette optique, des recherches qualitatives ont été menées par Hervé Lado dans le cadre de sa thèse de doctorat. Un deuxième terrain quantitatif a par ailleurs permis de reconduire en 2012 l'enquête menée en 2008 à Onelga et Eastern Obolo, auprès des mêmes communautés¹⁴⁰, sous la supervision du professeur Ukhoa

¹⁴⁰ Cinq communautés d'Eastern Obolo ont été écartées de l'échantillon en raison d'un conflit qui les opposait à d'autres villages et rendait la collecte de données compliquée.

Ukiwo de l'université d'Uniport (Nigeria) et du chercheur togolais Yves Mouvy, avec un suivi du terrain par Cécile Renouard et Gaël Giraud. Des recherches qualitatives ont également été menées, avec Marc-Antoine Pérouse de Montclos de l'IRD et Denis Ekpo (Uniport, Nigeria). Les mêmes enquêteurs qu'en 2008 ont été sollicités dans la mesure du possible pour l'enquête de 2012. Cependant, la base de données de 2008 ne comportait pas d'information nominative sur les personnes enquêtées. Ce choix visait à réduire les biais liés à la méfiance des populations vis-à-vis d'une enquête menée par des étrangers et qui posait, entre autres, des questions sur la perception des actions de la compagnie, du gouvernement, et sur le climat social au sein des communautés. Etant donné que cette enquête, commandée par Total pour disposer d'un baromètre de la situation, n'avait initialement pas vocation à être répétée, les chercheurs ayant conçu les outils empiriques de 2008 ont ainsi privilégié l'anonymat, pour inciter les personnes enquêtées à répondre honnêtement et limiter l'autocensure.

L'absence d'identifiants individuels et d'informations dans l'enquête 2012 sur les personnes ayant déjà été enquêtées en 2008 m'ont conduite à traiter ces sources de données comme deux vagues de données longitudinales plutôt que comme des données de panel¹⁴¹.

En 2013, une vague d'enquêtes additionnelle a été menée dans 14 communautés d'Onelga déjà interrogées en 2008 et en 2012, afin de mesurer l'impact de deux incidents (une fuite de gaz liée aux opérations de Total, et une inondation ayant largement touché toute la région) ainsi que de l'aide d'urgence fournie par Total aux populations affectées, sur les indicateurs de pauvreté et de lien social déjà étudiés. L'enquête 2012 comportant des informations nominatives, celle de 2013 a pu être menée auprès d'exactly les mêmes personnes (avec environ 10% d'attrition), ce qui a permis d'utiliser la méthode des différences-en-différences pour mesurer l'impact de l'inondation et de l'aide reçue.

Pour Total, le fait de commander des enquêtes de terrain a permis de suivre les effets de la politique sociétale de façon plus précise que les informations transmises par la filiale à

¹⁴¹ Plusieurs tentatives de retrouver les personnes interrogées pour recomposer une base de panel sur 2008 et 2012, à partir d'algorithmes de *matching* puis manuellement, ont échoué : les âges étaient souvent indiqués de façon approximative, surtout pour les personnes âgées ne connaissant pas leur date de naissance ; des mouvements entre les villages empêchaient d'utiliser la variable sur la communauté de résidence dans le *matching* ; et peu de variables (à part le sexe) étaient suffisamment stables pour pouvoir être utilisées de façon certaine.

travers des indicateurs. Pour les chercheurs impliqués, cette convention offrait un accès à des zones difficiles à interroger, car sujettes à de nombreuses violences liées à la présence du pétrole. Dans la convention de recherche, l'indépendance du programme CODEV par rapport à Total et la liberté de publication des résultats (qu'ils aillent ou non dans le sens de l'entreprise) sont explicites. Des rapports de recherche regroupant les résultats quantitatifs et qualitatifs ont été présentés à Total après chaque vague de terrain, ainsi qu'un rapport synthétique rédigé en 2014 résumant les principales conclusions des six années de recherche.

Mon positionnement

Mon travail sur ces bases de données a commencé avant la thèse : en décembre 2012, j'ai rejoint le programme CODEV dans le cadre d'un contrat d'assistante de recherche d'un an, pour travailler sur trois sujets : l'Indicateur de capacité relationnelle et sa mise à l'épreuve empirique ; l'exploitation économétrique des bases de données du Nigeria ; et la conceptualisation d'une évaluation pour le projet Danone au Mexique (cf. chapitre 5). L'idée était que mon contrat débouche sur une thèse, si les résultats de la phase exploratoire de l'évaluation du projet Danone concluaient à la mise en place d'une évaluation plus longue et rigoureuse, et si mon intérêt pour le sujet se confirmait.

Je n'ai moi-même pas été sur le terrain au Nigeria, ce qui implique des limites évidentes dans ma capacité à interpréter finement les données. Cependant, j'ai partagé pendant un an un bureau à l'ESSEC avec Hervé Lado, dont la thèse porte sur le sujet des multinationales pétrolières au Nigeria, depuis une perspective plus qualitative en économie des institutions (Lado, 2014). J'ai également travaillé avec Cécile Renouard et Gaël Giraud, qui ont tous les deux suivi le projet depuis le début et effectué différents voyages de terrain, et pu correspondre à plusieurs reprises avec Yves Mouvy, qui a coordonné les enquêtes 2012 et 2013 sur le terrain, puis le rencontrer lors d'une visite à Paris.

Entre décembre 2012 et juin 2014, mon travail sur les bases de données du Nigeria s'est décomposé en trois temps, qui se sont en partie superposés :

(1) J'ai d'abord travaillé à partir des bases de données 2008 et 2012 pour mettre en avant l'évolution comparée des indicateurs de développement présentés au chapitre 1 (MPI et RCI) dans les zones d'Onelga et Obolo. En parallèle, j'ai testé sur ces bases 2008 et 2012 différentes version du RCI pour mesurer la sensibilité de l'indicateur aux seuils retenus et à différentes familles de pondérations, en vue d'un *Working Paper* écrit à plusieurs mains et présentant l'indicateur, ses présupposés philosophiques, ses choix méthodologiques et des applications empiriques (Giraud et al., 2012).

(2) Puis, j'ai travaillé plus particulièrement sur la base de données d'Onelga 2012 pour mesurer les effets de programmes de bourses et de formations individuelles sur le développement conventionnel (mesuré à travers le MPI) et relationnel (mesuré par le RCI).

(3) Enfin, j'ai participé à l'élaboration de la méthodologie de l'enquête 2013 – choix des communautés à enquêter à nouveau, choix des questions, tests permettant de valider la méthode – et étudié à partir des bases de données 2012 et 2013 l'impact de l'inondation et de l'aide ayant suivi, sur le développement relationnel des populations affectées.

Après juillet 2014, mon investissement a surtout consisté à consolider le cadre théorique par des lectures sur le capital social en vue des articles soumis à des revues et à participer à des réunions organisées par Total autour d'un modèle de prévision du risque sociétal, qui incluait une phase pilote avec test du modèle sur les données du Nigeria.

Ce positionnement de recherche « en chambre » et principalement fondée (pour les bases 2008 et 2012) sur des données déjà collectées par d'autres, sans implication dans les choix du cadre théorique ou de la méthode de collecte, admet d'évidentes limites. En effet, l'analyse et l'interprétation des données quantitatives est plus difficile sans expérience personnelle du terrain.

Cependant, les différentes interactions tout au long de mon travail avec des chercheurs ayant été sur le terrain et suivi l'activité des pétroliers et leurs programmes sociétaux, en particulier dans la zone Total, sur la durée, permettent de compenser en partie ces limites. Si le projet au Mexique présenté au chapitre suivant a fait preuve d'un investissement personnel fort sur le terrain, qui m'a permis de définir certaines hypothèses et d'affirmer un positionnement propre, les données du Nigeria ont d'autres atouts : elles permettent de

suivre sur une durée relativement longue, en tout cas par rapport aux standards de l'évaluation de programmes de développement (5 ans), et de façon quantitative, la situation de communautés très ciblées par les programmes de RSE et d'autres communautés moins concernées. Cette durée, la difficulté d'accès de la zone, et sa spécificité puisqu'elle se situe dans un contexte historique et politique caractérisé par plus de 50 ans de relations clientélistes avec les pétroliers, rendent particulièrement intéressante l'analyse des effets des programmes sur le tissu social et permettent de mettre en avant les apports d'un indicateur comme le RCI face à des indicateurs conventionnels de développement.

Problématique et déroulé du chapitre

L'enjeu de ce chapitre est de montrer l'intérêt d'une approche englobante de l'évaluation d'impact de projets sociétaux menés par les pétroliers au Nigeria. Les hypothèses traversant ce chapitre sont les suivantes :

H1 : afin d'avoir une visée transformatrice, l'évaluation d'impact des actions menées par Total ne peut être conçue de façon « objective » et « neutre », en décomposant ces actions en dispositifs simples et en s'interrogeant sur l'efficacité de chaque dispositif pour répondre à un objectif de développement unidimensionnel (comme l'approche du J-Pal le promeut par exemple) ; elle doit au contraire être éclairée par une réflexion globale sur la responsabilité sociétale de l'entreprise et les interactions entre ses différents volets.

H2 : dans une zone caractérisée par des rapports de force très inégaux et un cadre institutionnel fragile, il est crucial d'analyser les impacts portant sur le tissu social au même titre que les impacts socioéconomiques.

H3 : une évaluation causale de ces impacts peut permettre d'appuyer les analyses qualitatives, en confirmant la généralité d'un phénomène sur la zone (ici, le lien entre programmes sociétaux des pétroliers et un développement économique couplé au délitement du tissu social) et en lui attribuant des chiffres précis.

Le raisonnement se déroule en trois temps.

La première partie présente le contexte des activités pétrolières dans le delta du Niger et la situation particulière des communautés étudiées, notamment en termes de relations sociétales avec les entreprises pétrolières. Des analyses qualitatives menées par Cécile Renouard, Hervé Lado et d'autres chercheurs sur une temporalité longue mettent en avant la montée des inégalités et l'émergence de conflits dans la région entre villages « hôtes » et « non-hôtes » des compagnies pétrolières, alors même que l'appui au développement matériel des villages a des effets notables, notamment à travers la construction de routes ou l'électrification des villages. Des statistiques descriptives sur les zones recevant plus ou moins d'argent dans le cadre des politiques sociétales d'Agip et Total permettent d'appuyer ce message en montrant le caractère généralisé sur la zone des conclusions qualitatives.

Dans la deuxième partie, une étude économétrique sur un échantillon d'environ 500 villageois dans la zone d'Onelga montre, avec l'approche des variables instrumentales et sur des données de 2012, que des programmes de bourses et formations professionnelles financés par Total et Agip dans leur zone d'implantation *onshore* améliorent l'accès à l'éducation et le niveau de vie (au sens du MPI) des bénéficiaires mais ont des effets ambivalents sur leurs capacités relationnelles : l'intégration dans les réseaux socioéconomiques des bénéficiaires de ces programmes s'améliore mais leurs relations privées se détériorent. Au niveau des composantes de l'indicateur, ces résultats s'expliquent par un meilleur accès au transport, à l'information et à la communication, mais une chute du niveau de confiance dans la communauté. Ces résultats quantitatifs et leur interprétation en lien avec les conclusions qualitatives des études menées par Hervé Lado et d'autres chercheurs mettent en avant les limites d'un système où les opportunités ne sont pas distribuées de façon équitable mais en fonction du statut social.

La troisième partie présente les résultats d'une étude économétrique fondée sur l'approche des différences-en-différences et qui s'intéresse aux effets de court terme sur le tissu social d'une inondation qui a touché la région en 2012, ainsi qu'aux mécanismes de distribution d'une aide financière et matérielle par Total aux communautés proches de sa zone d'implantation, et aux effets de ces aides. Différents effets se dégagent sur le capital social de type « reliant » (*bonding*) et sur le capital social de type « unissant » (*bridging*).

1. Contexte

1.1. *Activité pétrolière et programmes de RSE dans le delta du Niger*

Industrie pétrolière au Nigeria

L'exploitation du pétrole au Nigeria a débuté à la fin des années 1950. Dans ce pays, l'industrie pétrolière est le principal moteur de la croissance nationale : sur la décennie 2000, les revenus pétroliers constituent 80% du budget de l'État nigérian et les produits pétroliers représentent 95% des exportations nigérianes (CIA, 2013). Les réserves de pétrole du Nigeria sont les deuxièmes plus grandes d'Afrique. Du fait de l'importance de ce secteur et du taux de croissance élevé qu'il a permis de maintenir pendant des décennies, le Nigeria a aujourd'hui le PIB le plus important d'Afrique.

Cependant, la croissance nigériane ne bénéficie pas à l'ensemble de la population. Le pays est classé 153^{ème} sur l'Indice de Développement Humain, avec un score de 0,45. Son taux de pauvreté est de 68% (données de la Banque mondiale en utilisant le seuil de pauvreté absolue de 1,25 dollars par jour, pour 2010). Le Nigeria est le sixième pays le plus violent au monde (sur 130 pays en développement), selon le classement établi par la FERDI à partir de leur Indicateur de violence interne¹⁴² (Feindouno, Goujon & Wagner, 2016). Les inégalités économiques se doublent d'une situation sociale critique, avec de nombreux conflits sociopolitiques, en particulier des épisodes de violence liés à la secte Boko Haram médiatisés internationalement, et des institutions toujours fragiles malgré un régime démocratique depuis la fin des années 1990. Les élites politiques restent déconnectées de la population, et principalement motivées par la rente émanant de l'activité pétrolière : Renouard & Lado (2012) citent à titre d'exemple le décalage entre le traitement des parlementaires nigériens, qui sont les seconds mieux payés au monde après les australiens, et la situation économique du pays : les indemnités des parlementaires représentent 122 fois le PIB par habitant. De façon générale, la situation économique nigériane est souvent analysée comme un exemple du « syndrome hollandais », ou de la « malédiction des ressources » (Auty 1990; Lado &

¹⁴² Cet indicateur composite s'appuie sur neuf variables réparties en quatre dimensions : les conflits armés internes (nombre de morts et de déplacements liés à ces conflits), la criminalité (taux d'homicides), le terrorisme (nombre d'événements, nombre de morts et de blessés liés au terrorisme) et la violence politique (nombre d'assassinats, de purges et d'émeutes).

Renouard 2013), qui met en avant les effets négatifs de la découverte et de l'exploitation de ressources naturelles pour l'économie d'un pays, les autres secteurs étant peu à peu délaissés car moins attractifs, et la polarisation de l'économie pouvant provoquer des effets à la chaîne : inflation, élévation du taux de change et baisse de la compétitivité des autres secteurs, montée des inégalités dans la population, pouvant déboucher sur de la violence sociale, etc.

Depuis 1976, l'exploitation pétrolière est supervisée par une entreprise nationale, la *Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC)*, qui remplace la *Nigerian National Oil Company (NNOC)* créée en 1971. Si la NNPC compte une vingtaine d'opérateurs, les principaux producteurs historiques au Nigeria sont des filiales d'entreprises pétrolières multinationales : Royal Dutch Shell, Exxon Mobil, Chevron, Total et ENI/Agip (par ordre d'importance) totalisent 90% de la production totale en 2012 (NNPC, 2016).

Législation et RSE des pétroliers au Nigeria

Les entreprises pétrolières opérant dans le delta du Niger redistribuent une partie des bénéfices pour financer le développement de la région de deux façons. La première est liée au respect de certaines lois nigérianes, en termes de fiscalité et d'emploi local ; tandis que la seconde se rapproche de la philanthropie et constitue un ensemble d'initiatives volontaires ayant une visée principalement instrumentale.

Lado (2014, p. 403) rappelle qu'une première tentative de l'État nigérian pour contrôler les effets sociaux et environnementaux de la production pétrolière avait eu lieu dès 1960 avec la création d'un *Niger Delta Development Board (NDDDB)*, mais que celui-ci a disparu lors des troubles politiques des années 1966-1970. Suit une période (de 1967 à 1997) marquée à la fois par l'instabilité politique et sociale et par l'expansion de la production de pétrole, qui accélère les effets externes : concentration de l'économie autour de l'activité pétrolière, montée des inégalités et de la corruption, violence, etc. Lors de cette période, plusieurs initiatives visant à financer des projets de développement dans les zones concernées par la production de pétrole *onshore* se succèdent au gré des régimes : *Presidential Task Force on 1.5%* (1980), *Oil Mineral Producing Areas Commission* (1992), *Petroleum Trust Fund (PTF)*,

1993), chacune se révélant inefficace, et étant accusée de corruption et détournement de fonds par les opposants.

Le retour à la démocratie en 1999 a permis un renouvellement des normes et législations encadrant les liens entre entreprises pétrolières et communautés locales. Ainsi, en 2000, la Commission de développement du delta du Niger (*Niger Delta Development Commission*, NDDC) est créée en remplacement du PTF. La NDDC est cofinancée par le gouvernement fédéral et par les entreprises pétrolières. Celles-ci sont tenues de dédier au minimum 3% de leur budget annuel au financement de la commission. Cela représente des sommes considérables ; le budget annuel de la NDDC est ainsi de plus d'un milliard d'euros.

En 2010, l'État fédéral a par ailleurs promulgué une loi sur le « Contenu Nigerian » (*Nigerian Content Act*). Cette loi fixe des seuils minimaux que les compagnies pétrolières sont tenues de respecter en termes d'emploi de nigériens et de sous-traitance à des entreprises locales. Elle vise ainsi à favoriser le partage des bénéfices économiques de l'activité pétrolière avec les populations locales ainsi que le développement de compétences et d'expertise locales.

Au-delà de ces obligations légales, les compagnies pétrolières mènent depuis des années des pratiques philanthropiques volontaires à l'attention des communautés locales proches de leur zone d'implantation. Hervé Lado (2014) montre comment ces pratiques se sont ancrées dans les mœurs, et même institutionnalisées, depuis 1958 et quelles conséquences elles ont progressivement eu sur le climat social. Aux débuts de l'exploitation pétrolière, dans les années 1960, les populations locales ignoraient le coût économique, social et environnemental des ressources présentes dans leur sol (gaz et pétrole), connu uniquement des compagnies pétrolières et de l'État. La relation entre les compagnies et les communautés était alors paisible. Les compagnies pétrolières priment, dès le début de leur implantation, l'habitude de verser des sommes symboliques aux chefs de communautés, à titre d'« hommage », pour respecter la coutume locale.

Puis, les populations locales se rendant progressivement compte de la valeur de la ressource extraite par des compagnies étrangères sur des terres historiquement liées à leurs clans, des revendications de plus en plus nombreuses ont émergé dans les années 1970 à 1990, portant sur la réparation des dégâts environnementaux et sur une répartition plus équitable des bénéfices de l'activité pétrolière. Ces relations rendaient la relation entre les pétroliers

et les communautés locales de plus en plus conflictuelle¹⁴³. Du point de vue des entreprises pétrolières, de tels conflits sociaux constituaient des menaces coûteuses sur les opérations. La décision de financer des projets dans les communautés est apparue comme une réponse instrumentale à cette pression sociale. Cette pratique est désignée, depuis plusieurs décennies, comme « achat de la paix sociale », et l'expression est toujours utilisée par différents observateurs : ONG, chercheurs (Pérouse de Montclos, 2003)¹⁴⁴, mais également cadres des compagnies pétrolières (Lado, 2014)¹⁴⁵.

Dans ce contexte, Shell, Total et Agip ont commencé à mettre en place au début des années 2000 des *Memoranda of Understanding* (MoU), ou accords d'entente, dans le delta du Niger. Par ces accords signés pour une durée de trois à cinq ans avec les communautés proches de leur zone d'opération *onshore*, et qui représentent des dizaines de millions de dollars¹⁴⁶, les compagnies pétrolières s'engagent à financer des projets de développement collectif

¹⁴³ « Pendant la période 1967-1997, les relations entre les compagnies pétrolières et les communautés locales se sont largement dégradées au fur et à mesure que les populations prenaient connaissance de la réalité des coûts sociaux de nature environnementale de l'exploitation du pétrole et de l'impact de cette activité sur leurs vies. La réponse essentiellement répressive des institutions de l'État renforça la méfiance et cultiva la défiance des populations locales pendant que les compagnies pétrolières se barricadaient progressivement au sein d'un environnement perçu comme de plus en plus hostile : les agitations prirent la forme de marches pacifiques, blocages par les populations de l'accès aux infrastructures pétrolières, sabotage des installations et des *pipelines*, séquestration ou enlèvement des employés des entreprises, etc. » (Lado, 2014, p. 218)

¹⁴⁴ « Les multinationales du pétrole n'ont, de toutes façons, pas la prétention de jouer aux opérateurs humanitaires ou aux courtiers de la coopération technique intergouvernementale. La finalité de leurs projets de développement est essentiellement d'entretenir des relations de « bon voisinage » avec les communautés sur les territoires desquelles elles exploitent des gisements. Qu'il s'agisse de construire des habitations à loyers modérés, à l'instar des Américains de Gulf Oil à Warri, ou d'ouvrir aux autochtones des cliniques initialement réservées aux employés, la localisation des « œuvres de bienfaisance », toujours à proximité des lieux de production, va dans le sens de la défense d'intérêts bien compris : en faveur de la paix sociale. La question n'est alors pas de savoir si ces projets menacent de rester à l'état « d'éléphants blancs ». Avec des préoccupations sécuritaires, la logique du développement, avoue une responsable de Shell, consiste d'abord à calmer les tensions et prévenir les crises afin de ne plus réagir au coup par coup en accordant quelques compensations dans l'urgence, sans rien résoudre des problèmes de fond » (Pérouse de Montclos 2003, 37)

¹⁴⁵ L'extrait d'un entretien d'Hervé Lado avec un cadre du secteur pétrolier au Nigeria illustre les contours de cette pratique et sa perception en interne dans une entreprise pétrolière : « La réponse des compagnies pétrolières fut stratégiquement adressée aux chefs de communautés et à des contacts privilégiés dans le but d'acheter la paix. Un responsable des relations communautaires dans une compagnie pétrolière au Nigéria confirme ces pratiques : « *La relation avec les communautés locales n'est pas facile ! Il y a trop de demandes et nous y répondons dans la limite de nos possibilités. Mais nous savons aussi faire accepter nos décisions....Nous y avons des contacts qui nous informent de l'ambiance régulièrement, avant et après chacune de nos descentes dans les communautés. Une fois que nous avons pris une décision, nous savons la faire respecter....En usant de nos personnes influentes dans les communautés pour forcer les récalcitrants à s'aligner...Ou en achetant la paix....Le projet agricole fait partie de nos engagements dans les communautés pour acheter la paix....Ce n'est pas vraiment dans un objectif de rentabilité mais pour 'acheter la paix'...C'est d'ailleurs pour cela que nous employons autant de monde* » (Lado, 2014, p. 220)

¹⁴⁶ 103 millions de dollars pour Shell en 2013, et 50 millions de dollars par an pour Total entre 2012 et 2014 selon les informations transmises au programme CODEV.

(routes, infrastructures sanitaires ou éducatives, puits, etc.) ou individuel (bourses d'étude et de formation, contrats locaux, etc.). De leur côté, les communautés s'engagent à ne pas perturber la production.

Les programmes sociétaux sur lesquels porte l'évaluation d'impact présentée dans ce chapitre s'inscrivent dans le cadre de ces MoU. Les projets de développement ainsi financés ont été négociés auprès des compagnies pétrolières par des représentants des communautés. Si l'objectif affiché est de contribuer au développement durable de ces communautés, la réalité s'éloigne donc de ces discours.¹⁴⁷ Les choix de financement de tel ou tel projet reflètent des rapports de force entre les compagnies pétrolières et les populations locales, mais également au sein des communautés. L'utilisation effective de l'argent investi s'éloigne souvent des projets affichés, ces ressources étant « captées » par une poignée d'élites locales, qui sont aux premières lignes des négociations avec les compagnies pétrolières et ne redistribuent qu'une petite partie des bénéfices dans les communautés (Renouard, 2015a, 2015b).

La plupart des études (principalement qualitatives) menées dans la région insistent sur le fait qu'il existe des liens clairs entre la production de pétrole et des problèmes sociaux tels que les inégalités, la frustration sociale liée à une « culture de la corruption » (Smith, 2010) et à la répartition injuste des richesses issues du pétrole (Renouard & Lado, 2012), la violence sociale et les conflits (Okonta & Douglas, 2003; Omeje, 2006; Osaghae, Ikelegbe, Olarinmoye & Okhonmina, 2007; Oyefusi, 2007), la pollution de l'environnement (Watts, 2008), les faiblesses institutionnelles et le désengagement de l'État (Duruigbo, 2004; Pérouse de Montclos, 2012). Cependant, la disponibilité des données dans la région est encore très faible (Anifowose, Lawler, van der Horst & Chapman, 2012), ce qui explique pourquoi le nombre d'études quantitatives est si limité.

¹⁴⁷ Lado (2014, p. 225) montre ce décalage : « La communication des entreprises présente ces dépenses [liées aux MoU] comme une contribution au développement durable des communautés locales, mais la réalité est souvent différente des discours, et des vœux parfois sincères. Un responsable des relations communautaires au sein d'une compagnie pétrolière reconnaît lui-même ce jeu de dupes : « *Nous savons pertinemment que les élites n'ont pas utilisé ces fonds pour des projets sociaux, mais nous avons conservé les preuves des retraits effectués pour nous couvrir au cas où il y aurait plus tard accusation de complicité de détournements... Nous les avisons régulièrement de leurs manquements. Ils nous répondent 'ne vous inquiétez pas, personne n'est au courant, personne ne le saura, et même si jamais quelqu'un le savait, nous ferons en sorte que cela ne change rien' » »*

Dans ce contexte, étudier l'impact des projets RSE financés par une entreprise pétrolière uniquement sur des indicateurs conventionnels de développement, unidimensionnels et reliés aux projets par une théorie du changement simple – tels que l'impact de la construction de routes sur l'intégration professionnelle, ou d'un programme de microcrédit sur le revenu – aurait d'évidentes limites. En l'absence d'audit permettant de savoir de façon fiable comment les fonds alloués par les compagnies ont été dépensés, et étant donnés les rapports de force qui favorisent la recherche de rentes par l'accès aux positions de pouvoir plutôt qu'une juste allocation des bénéfices, isoler chaque action pour tenter d'en mesurer l'impact linéaire-causal selon l'approche présentée de façon critique au chapitre 3 serait vain et reviendrait à ignorer tout le contexte entourant les projets. Cependant, mesurer l'impact de tels projets depuis une perspective quantitative, si possible causale, n'en reste pas moins important. Une telle approche permet de mettre en évidence les conséquences des choix effectués par l'entreprise de manière chiffrée, plus difficile à ignorer que les témoignages qualitatifs individuels. Les résultats présentés en partie 2 du chapitre lient par exemple le fait de bénéficier de programmes de bourses et formations menés par les entreprises pétrolières et la baisse de la confiance interne aux communautés. De tels résultats confirment les conclusions qualitatives et peuvent contribuer à mettre les entreprises pétrolières face à leur responsabilité, en suivant le principe du double effet et en particulier l'idée sous-jacente de « ne pas nuire » mobilisés par Cécile Renouard et présentés au chapitre 2.

C'est pourquoi je m'intéresse aux effets de tels projets sur différents indicateurs répondant à une vision multidimensionnelle du développement humain qui accorde de l'importance au tissu social.

1.2. Les communautés étudiées à Onelga et Eastern Obolo

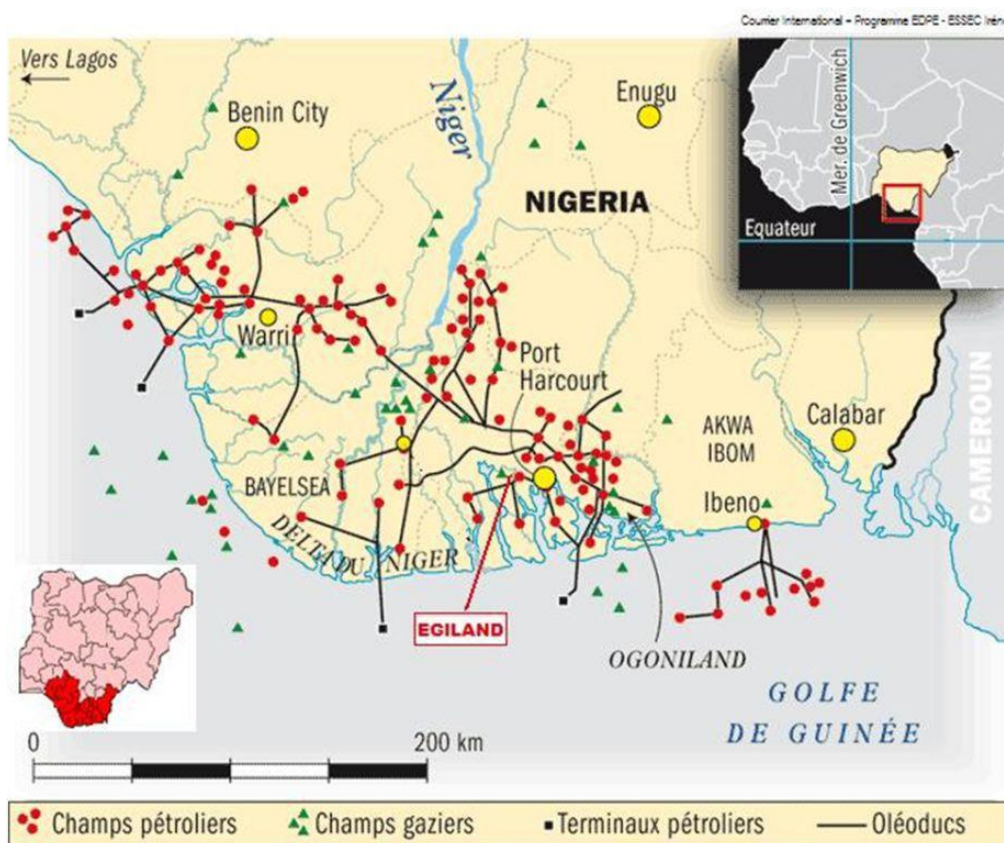
Les enquêtes menées par le programme CODEV en 2008 et 2012 ont concerné deux régions directement et indirectement touchées par la production de pétrole:

- la zone de gouvernement local Onelga, située dans l'État de Rivers, où Total et Agip mènent des activités *onshore* depuis les années 1960 ;

- la zone de gouvernement local Eastern Obolo, dans l'État d'Akwa Ibom, seulement concernée par la production de pétrole en *offshore*.

La Figure 4.1 montre le positionnement des installations pétrolières dans le delta du Niger et permet de visualiser l'emplacement plus ou moins stratégique des communautés. Les communautés enquêtées dans le gouvernement local d'Onelga, et plus précisément au royaume d'Ogba, sont situées dans une région très concentrée en installations pétrolières, notamment autour du clan Egi qui héberge les principales installations. Le gouvernement local d'Eastern Obolo, quant à lui, est situé dans l'État d'Akwa Ibom dans une zone n'hébergeant pas d'installations *onshore* mais proche du site de production *offshore*.

Figure 4.1 : Positionnement des installations pétrolières dans le delta du Niger



Les problématiques sociétales dans ces deux zones sont très distinctes. A Onelga, des installations pétrolières traversent les communautés et l'entreprise négocie directement avec des représentants, à travers les MoU. Les sommes engagées dans les dépenses sociétales sont considérables (50M\$ par an pour Total). A Obolo, Total a financé entre 2003 et 2009 à hauteur de 350K\$ par an une fondation locale, la *Eastern Obolo Community Development Foundation* (EOCDF). Cette fondation créée en 2002 avec l'ONG Pro-Natura International bénéficiait également d'autres financements mais Total en était le principal contributeur jusqu'à sa décision en 2009 de se retirer et de ne plus verser que des financements directs (7M\$ annuels) à l'État d'Akwa Ibom (Lado 2014, p. 423-424). Ces investissements restent très inférieurs à ceux versés dans la zone d'Onelga.

Les communautés enquêtées à Onelga négocient plus particulièrement avec les compagnies Total ou Agip dans le cadre des MoU. Shell est également présent dans la zone d'Onelga, mais dans des communautés faisant partie d'autres clans que ceux enquêtés. Quatre types de communautés peuvent ainsi être différenciées parmi les villages enquêtés : les communautés « hôtes » de Total (qui hébergent des installations pétrolières) ; les communautés « non hôtes » de Total (qui n'hébergent pas d'installations mais situées dans la zone d'influence), les communautés « hôtes » d'Agip et les communautés « non hôtes » d'Agip. Je reviendrai par la suite sur cette distinction.

1.3. Les enquêtes de 2008 et 2012 à Onelga et Obolo

L'enquête de 2008 a été menée dans les zones d'Onelga et Eastern Obolo, choisies parce que Total y menait des activités sociétales directes (à Onelga) ou indirectes (à Eastern Obolo via EOCDF) et souhaitait connaître la contribution de ces activités au développement de ces zones, ainsi que la perception locale des entreprises pétrolières. De leur côté, les chercheurs impliqués dans cette enquête y voyaient une opportunité unique d'étudier, depuis une perspective transdisciplinaire, l'intégration de l'activité pétrolière dans son environnement sociétal dans un pays constituant un cas d'école avec 50 ans de relations complexes entre entreprises pétrolières et communautés, et des pouvoirs publics absents. L'enquête a également été l'occasion de mettre à l'épreuve du terrain et de consolider deux indicateurs,

l'un portant sur la pauvreté économique (le Poverty Exit Index ou PEI, par la suite remplacé par le MPI du PNUD) et l'autre, sur la capacité relationnelle (le RCI).

Deux types de questionnaires ont été appliqués dans chaque communauté : un questionnaire « individuel » adressé aux villageois et donnant des informations sur la qualité de vie et les perceptions des individus ; et un questionnaire « leader », adressé aux responsables de certains groupes sociaux et abordant des questions collectives telles que le climat social ou les liens avec l'activité pétrolière. Entre 10 et 12 leaders et entre 24 et 30 individus étaient interrogés par village. Les individus interrogés étaient sélectionnés en suivant la méthode du cheminement aléatoire : les 6 enquêteurs partaient dans 6 directions différentes depuis le domicile du chef de village et s'arrêtaient tous les 100 pas pour interroger une personne du ménage, âgée de 16 à 80 ans, et, si possible, en alternant les sexes des individus interrogés à chaque ménage.

L'enquête s'est déroulée en deux temps :

- en janvier – février 2008 à Eastern Obolo : 732 individus ainsi que 310 leaders ont été interrogés au sein de 44 villages¹⁴⁸. La population totale d'Eastern Obolo était de 60 000 personnes en 2007 selon la statistique publique nigériane.
- en avril – mai 2008 à Onelga : 605 individus et 264 leaders ont été interrogés au sein de 22 villages (9 communautés hôtes de Total¹⁴⁹, 8 communautés hôtes d'Agip¹⁵⁰ et 5 communautés non hôtes¹⁵¹). La population totale d'Onelga était de 284 000 personnes en 2007 selon la statistique publique nigériane.

Seuls les questionnaires individuels sont exploités dans les analyses quantitatives de ce chapitre. Les questionnaires « leaders » sont mobilisés de façon indirecte, puisque, combinés à de nombreux entretiens individuels, ils ont nourri les analyses qualitatives d'Hervé Lado et de Cécile Renouard sur lesquelles je m'appuie pour éclairer les résultats.

¹⁴⁸ Ces villages sont : Ikpailaha, Edowink, Atabrikang, Ikonta, Obianga, Okolodim, Lagos, Ogbobuti, Iwofe, Apiafi, Okoroinyong, Egwenwe, Agansa, Isotoyo, Amanwon, Emeremen, Emeroke I, Akpabon, Otuawaji, Otunene, Bethlehem, Ozugbo, Amanglas, Okorobilon, Amauka, Ikot Akpannudo, Ikot Okwo, Ndakuku, Amngradji, Elekpow, Amadaka, Elile, Kampa, Ikot Oyoro, Ikot Akpaden, Okoroiti, Okorombolo, Okoroete, Ayama, Iko Town, Ekpitim, Emoroke II, Okormbhokho.

¹⁴⁹ Les villages de Erema, Amah, Obite, Ogbogu, Akabuka, Obiyebe, Obagi, Oboburu, Obukegi.

¹⁵⁰ Les villages de Aggah, Obrikom, Okposi, Omoku, Obogoro, Okwuizi, Idu, Obigbor.

¹⁵¹ Les villages de Ndoni, Okansu, Ogbidi, Obigwe, Ede.

L'enquête 2012 a été conduite sur les mêmes périodes qu'en 2008 :

- en janvier – février 2012 à Eastern Obolo auprès de 575 individus.
- en mars – avril 2012 à Onelga auprès de 509 individus.

L'enquête menée en 2012 visait à effectuer un suivi dans les communautés déjà enquêtées en 2008 (sauf cinq communautés à Obolo, exclues de l'échantillon du fait d'un conflit local). Dans la mesure du possible, les mêmes personnes qu'en 2008 ont été interviewées, mais en l'absence d'informations nominatives ou d'un identifiant individuel permettant de retrouver les enquêtés, le respect de ce critère reposait uniquement sur la mémoire des enquêteurs et des villageois et n'a pas été très strict, ce dont témoigne l'impossibilité de réaliser un bon « *matching* » entre les deux bases de données. Seuls 30% des individus peuvent être retrouvés à partir de critères sociodémographiques de façon certaine entre 2008 et 2012. La base de données 2012 contient très certainement un nombre conséquent d'individus différents par rapport à celle de 2008. C'est pourquoi je considère les données comme deux enquêtes distinctes plutôt que comme un panel avec de l'attrition entre les deux dates.

La composition des quatre échantillons issus des enquêtes est résumée dans le Tableau 4.1. Les statistiques présentées dans la suite du chapitre portent sur une population restreinte : les données collectées en 2008 sur les cinq villages d'Eastern Obolo qui n'ont pas été réinterrogés en 2012 ont été exclues de l'échantillon 2008, et quelques individus présentant trop de données manquantes ou incomplètes ont également été exclus des échantillons.

Tableau 4.1 : Taille de l'échantillon par zone et par date

Échantillon exploité (<i>échantillon collecté</i>)	Eastern Obolo	Onelga
2008	637 (732)	604 (605)
2012	571 (575)	518 (571)

L'application du questionnaire individuel durait environ une heure. Le questionnaire incluait plus de 200 questions qui abordent la plupart des dimensions du développement humain. La plupart des questions étaient communes entre la version 2008 et la version 2012 du questionnaire. Une première partie concernait les caractéristiques de la personne interrogée

et ses sources de revenus. Une seconde partie abordait la qualité de vie quotidienne de l'individu, et sa perception de sa situation par rapport à différents fonctionnements et capacités. Le questionnaire comprenait également des questions sur la perception des opportunités offertes par les compagnies pétrolières et le secteur public. En 2012, certaines questions, dont l'intitulé avait conduit à des quiproquos, ont été reformulées, et deux séries de questions ont été ajoutées : l'une regroupant des informations nécessaires pour le calcul du MPI ; l'autre portant sur les programmes sociétaux des compagnies pétrolières et visant à mesurer les opportunités dont l'individu a pu bénéficier ainsi que son opinion sur les projets et sur le caractère équitable ou non de leur mode d'allocation.

1.4. Statistiques descriptives : la population enquêtée à Onelga et Obolo

Le Tableau 4.2. présente les principales caractéristiques sociodémographiques des populations enquêtées à Onelga et à Eastern Obolo. Les deux sexes sont représentés, malgré une proportion d'hommes légèrement supérieure dans les deux régions, en particulier en 2012. L'échantillon interrogé est plus âgé à Onelga qu'à Obolo, aux deux dates.

A Eastern Obolo, la moitié des personnes interrogées a un niveau d'éducation inférieur ou égal à l'école primaire. A Onelga, le niveau est plus élevé (le ratio est d'un tiers de l'échantillon ayant un niveau primaire ou moindre pour deux tiers ayant continué au moins jusqu'au secondaire). Dans cette zone chrétienne, presque tous les individus déclarent une religion. La principale religion est le protestantisme. Celle-ci se décline cependant, dans les deux régions, entre église traditionnelle issue de la Réforme, et petites églises se rattachant à l'évangélisme : sont citées dans les enquêtes l'Église Apostolique du Christ (mouvement pentecôtiste), l'Église du Mont Zion (mouvement baptiste) et une douzaine d'autres. Les familles sont de taille comparable (trois quarts des ménages comprennent plus de 5 habitants) mais avec un nombre d'enfants plus important à Obolo où l'on déclare plus de 3 enfants dans les deux tiers des ménages interrogés en 2008 et les trois quarts en 2012, contre 51 et 59% à Onelga.

Tableau 4.2 : Caractéristiques sociodémographiques des zones enquêtées

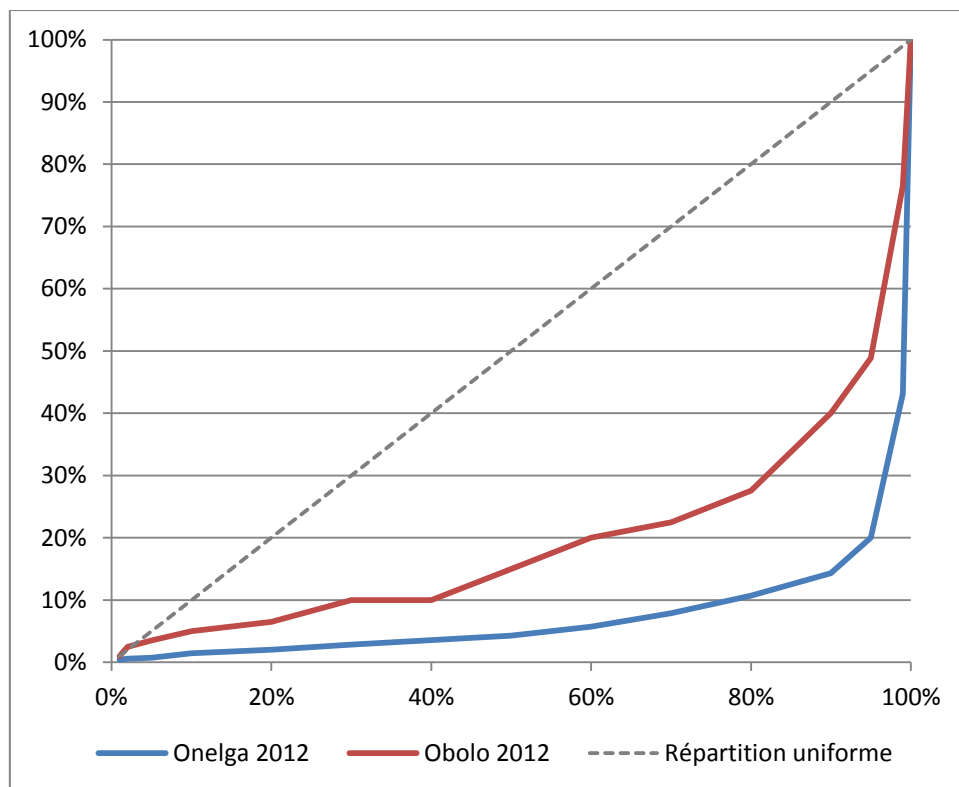
	Obolo 2008	Obolo 2012	Onelga 2008	Onelga 2012	Échantillon complet
Sexe					
Homme	54%	56%	53%	58%	55%
Femme	46%	44%	47%	43%	45%
Tranche d'âge (2008)					
Moins de 35 ans	52%	39%	47%	37%	44%
35 à 50 ans	37%	37%	34%	31%	35%
Plus de 50 ans	11%	24%	19%	32%	21%
Niveau d'éducation					
Aucun	10%	12%	8%	8%	10%
Primaire	38%	40%	22%	25%	31%
Secondaire	41%	35%	49%	47%	43%
Formation universitaire ou professionnalisante	12%	13%	21%	20%	16%
Religion					
Catholique	0%	1%	25%	9%	8%
Protestant	96%	83%	68%	42%	73%
Croyance traditionnelle	4%	1%	0%	6%	3%
Autre	0%	15%	7%	44%	15%
Nombre d'enfants dans le ménage					
3 et moins	33%	27%	49%	41%	38%
Plus de 3	67%	74%	51%	59%	63%
Nombre de personnes dans le ménage					
5 et moins	26%	25%	29%	25%	26%
Plus de 5	74%	75%	71%	76%	74%
Revenus par mois (Nairas)					
Moyenne	ND*	37 286	ND*	49 795	
Écart-type	ND*	30 880	ND*	63 603	

*ND : Non disponible

Le revenu déclaré, enfin, n'a été étudié que pour l'année 2012. En effet, l'enquête 2008 proposait de répondre en donnant un montant par semaine ou par mois, ce qui a pu entraîner des confusions. La distribution du revenu au sein de chaque zone et la répartition entre Onelga et Eastern Obolo s'avérant très étonnantes au regard des observations qualitatives et du reste des données quantitatives, j'ai préféré ne pas exploiter cette variable pour l'année 2008. En 2012, le revenu moyen déclaré est de 50 000 nairas mensuels (237€) à Onelga contre 37 000 (178€) à Eastern Obolo. Les inégalités de revenus sont importantes

dans les deux régions, et en particulier à Onelga, ce dont témoignent les écarts-types très élevés du Tableau 4.2, mais également la Figure 4.2 qui compare la distribution des revenus dans les deux régions, et où la situation plus inégalitaire à Onelga apparaît clairement, la courbe bleue étant plus éloignée de l'axe représentant une distribution parfaitement équitable des revenus que la courbe rouge. Le maximum atteint par les revenus déclarés à Eastern Obolo est de 200 000 Nairas (environ 1 000€) mensuels alors qu'à Onelga, il atteint 700 000 Nairas (3 333€). A l'autre bout de la courbe de distribution, Onelga est plus touchée par l'extrême pauvreté monétaire : 6% des personnes interrogés déclarent des revenus inférieurs au seuil de 1,25 USD par jour (défini par la Banque mondiale pour mesurer la pauvreté extrême et utilisé comme cible dans le premier OMD) en 2012 contre seulement 4% des personnes à Eastern Obolo.¹⁵²

Figure 4.2 : Distribution des revenus à Onelga et à Obolo en 2012



¹⁵² Ces chiffres s'élèvent respectivement à 9% et 6% si l'on retient le seuil de 1,90 USD par jour auquel la Banque mondiale a relevé le seuil de pauvreté extrême en 2015.

1.5. Comparaison temporelle de la situation sociétale à Onelga et Obolo

L'objectif de cette sous-partie est de comparer l'évolution de la situation dans les zones d'Onelga et Eastern Obolo sur une période de quatre ans (2008-2012), en termes de pauvreté et de tissu social. Deux indicateurs multidimensionnels, l'un portant sur la pauvreté conventionnelle, et l'autre, sur la qualité du lien social, sont utilisés à cette fin :

- l'Indicateur de capacité relationnelle (RCI), déjà présenté au chapitre 1, dont les variables et seuils utilisés pour cette étude de cas au Nigeria sont présentés dans le Tableau 4.3 ;
- un indicateur de « sortie de la pauvreté » (*Poverty Exit Index*, PEI) développé par l'équipe de chercheurs du programme CODEV autour de Gaël Giraud et Cécile Renouard à partir des données de la première enquête au Nigeria. A cette époque, en 2008, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI, cf. chapitre 1) du PNUD n'était pas encore stabilisé. L'ensemble des questions permettant de calculer le MPI n'ont ainsi pas pu être posées dans le questionnaire 2008. Cependant, des questions présentes dans le questionnaire portaient sur chacune des trois dimensions du MPI et ont permis de construire un indicateur regroupant des informations proches de celles du MPI. Ces questions avaient été choisies suite à une enquête qualitative effectuée par Cécile Renouard et Romuald Ekluboko en octobre 2007 à partir des critères fournis par les habitants interrogés concernant la sortie de la grande pauvreté. L'indicateur PEI est construit de la même façon que le MPI (composantes binaires et moyennes arithmétiques¹⁵³ par dimension et sur les dimensions) mais se lit dans le sens inverse : plus il est élevé, plus la zone est développée. Il est présenté dans le Tableau 4.4 ainsi que le MPI (qui a pu être calculé sur l'enquête 2012, les questions manquantes ayant été rajoutées au questionnaire).

¹⁵³ D'autres types de pondération ont été testés, en particulier, une pondération donnant un poids uniforme à chaque composante, quelle que soit la dimension concernée. Le choix ici retenu d'utiliser des poids uniformes par dimension repose sur un souci d'harmonisation avec le MPI, qui a par la suite été utilisé sur ces données.

Tableau 4.3 : Dimensions, composantes et seuils du RCI appliqué au Nigeria

Dimension	Composante	Seuil de privation	Pondération
Intégration dans des réseaux	Emploi	Pas d'emploi stable avec des relations professionnelles régulières	1/12
	Transport	Pas de moyen de transport	1/12
	Télécommunication	Utilise un téléphone, un ordinateur ou internet moins d'une fois par semaine	1/12
	Information	Consulte les informations à la radio, la télévision, dans le journal ou sur internet moins d'une fois par semaine.	1/12
Relations privées	Taille du foyer	Vit seul	1/15
	Confiance famille	Aucune confiance envers la famille	1/15
	Amis proches	Aucun ami proche pouvant apporter un soutien psychologique et émotionnel	1/15
	Soutien financier	Aucun soutien financier de la part de membres de la famille ou d'autres relations	1/15
	Confiance communauté	Aucune confiance envers les voisins, la communauté	1/15
Engagement civique	Groupes	Pas d'affiliation à des groupes religieux ou syndicaux ni à des associations professionnelles	1/15
	Action collective	Travaille en collaboration avec d'autres groupes sociaux	1/15
	Vote	Ne vote pas	1/15
	Solidarité	Pas de participation active dans des groupes d'intérêt général	1/15
	Confiance inconnus	Aucune confiance envers des inconnus	1/15

Tableau 4.4 : Dimensions et composantes du PEI et du MPI

Dimension	PEI		MPI	
	Composante	Pondération	Composante	Pondération
Santé	Accès à la santé	1/9	Mortalité infantile	1/6
	Infrastructures sanitaires	1/9	Nutrition	1/6
	Repas journaliers	1/9		
Éducation	Années de scolarité	1/3	Années de scolarité	1/6
			Sortie d'école	1/6
Niveau de vie	Électricité	1/12	Électricité	1/18
	Eau potable	1/12	Eau potable	1/18
	Murs de l'habitat	1/12	Sol de l'habitat	1/18
	Biens mobiliers (téléphone portable, radio, TV, vélo, moto, réfrigérateur)	1/12	Sanitaires	1/18
			Combustible de cuisine	1/18
			Biens mobiliers	1/18

Pauvreté conventionnelle

Le calcul du PEI sur les quatre sous-échantillons offre de premiers enseignements. Les résultats sont présentés dans le Tableau 4.5. D'abord, la lecture générale de l'index montre qu'Onelga est, dès 2008, plus avancée en termes de développement conventionnel qu'Eastern Obolo : le taux de sortie de la pauvreté y est de 0,63 contre 0,46 à Obolo. La pauvreté a par ailleurs diminué de façon plus prononcée à Onelga – où le PEI a augmenté de 13% – qu'à Eastern Obolo où il est resté stable. Ce résultat peut s'expliquer par l'engagement plus prononcé des pétroliers à Onelga qu'à Eastern Obolo mentionné plus haut. Parmi les trois dimensions du PEI, ce sont la santé et l'éducation qui expliquent les différences entre Eastern Obolo et Onelga. Les variables concernant l'accès à la santé (mesurée de façon subjective à travers la question « pensez-vous que votre accès aux soins de santé est bon, moyen ou mauvais selon les standards locaux ? ») et la qualité des infrastructures sanitaires (qui combine informations objectives sur l'existence d'un centre de soin proche de la communauté, et subjectives sur la qualité de ce centre, s'il existe) sont particulièrement critiques à Eastern Obolo. La zone n'a par ailleurs pas du tout accès à l'électricité ni à l'eau potable ce qui explique son score relativement faible dans la troisième dimension, qui serait encore plus critique sans la composante « biens mobiliers » où presque tous les individus sont au-dessus du seuil.

L'évolution dans le temps est faible à Obolo. A Onelga, les progrès sur l'indicateur de PEI s'expliquent par une amélioration conséquente de la deuxième dimension concernant l'accès aux soins (amélioration qui concerne toutes les variables), et, dans la troisième dimension, par un plus grand accès à l'eau potable. Ces évolutions peuvent être liées à l'action sociétale des pétroliers dans le cadre des MoU, plusieurs centres de santé ayant été construits entre 2008 et 2012, et les compagnies pétrolières ayant mis en place un réseau de distribution d'eau dans la région à cette période.

Tableau 4.5 : Sortie de la pauvreté à Onelga et Obolo entre 2008 et 2012

	Obolo 2008	Obolo 2012	Onelga 2008	Onelga 2012
PEI	0,46	0,47	0,63	0,71
Éducation	0,90	0,88	0,92	0,92
<i>Années de scolarité</i>	<i>0,90</i>	<i>0,88</i>	<i>0,92</i>	<i>0,92</i>
Santé	0,14	0,20	0,20	0,39
<i>Accès à la santé</i>	<i>0,09</i>	<i>0,06</i>	<i>0,20</i>	<i>0,35</i>
<i>Infrastructures sanitaires</i>	<i>0,12</i>	<i>0,07</i>	<i>0,19</i>	<i>0,35</i>
<i>Repas journaliers</i>	<i>0,24</i>	<i>0,46</i>	<i>0,23</i>	<i>0,49</i>
Niveau de vie	0,33	0,34	0,78	0,83
<i>Électricité</i>	<i>0,01</i>	<i>0,01</i>	<i>0,91</i>	<i>0,93</i>
<i>Eau potable</i>	<i>0,01</i>	<i>0,01</i>	<i>0,38</i>	<i>0,53</i>
<i>Murs de l'habitat</i>	<i>0,38</i>	<i>0,37</i>	<i>0,83</i>	<i>0,87</i>
<i>Biens mobiliers</i>	<i>0,97</i>	<i>0,99</i>	<i>0,99</i>	<i>0,99</i>

Ainsi, une première comparaison laisse voir que les investissements sociétaux des pétroliers dans la région d'Onelga ont des conséquences positives sur la sortie de la pauvreté des communautés ciblées, qui est plus rapide qu'à Eastern Obolo où le soutien des pétroliers est bien moindre. Certaines problématiques (accès à l'électricité, à des biens mobiliers, à des maisons en dur) semblent presque résolues à Onelga, tandis que d'autres variables, notamment dans le domaine de la santé ou de l'accès à l'eau potable, sont encore à des niveaux assez faibles, montrant qu'il reste des enjeux de développement malgré les sommes importantes déjà investies.

Capacité relationnelle

L'Indicateur de capacité relationnelle a également été calculé sur les échantillons d'Onelga et Eastern Obolo en 2008 et 2012. Les résultats sont présentés dans le Tableau 4.6. Le score général de l'index était meilleur à Obolo (0,74) qu'à Onelga (0,66) en 2008, et sur la période de 4 ans, si la capacité relationnelle s'est légèrement améliorée à Obolo (+0,04), Onelga a rattrapé son retard (+0,13). Cependant, la composition du tissu social dans les deux zones est différente. A Eastern Obolo, c'est la dimension socioéconomique du RCI, l'intégration

dans les réseaux, et en particulier l'accès aux transports, qui tire le score vers le bas aux deux périodes. A Onelga, le score dans cette dimension est nettement plus élevé qu'à Obolo (même s'il reste le plus faible des 3 scores dimensionnels à Onelga) alors que les scores des dimensions portant sur les relations privées et l'engagement civique sont moins élevés qu'à Obolo, principalement du fait des variables « confiance dans la communauté » et « confiance dans les inconnus ».

Tableau 4.6 : Capacité relationnelle à Onelga et Obolo entre 2008 et 2012

	Obolo 2008	Obolo 2012	Onelga 2008	Onelga 2012
RCI	0,74	0,78	0,66	0,79
Intégration dans des réseaux	0,48	0,55	0,58	0,73
<i>Emploi</i>	0,81	0,84	0,77	0,76
<i>Transport</i>	0,09	0,09	0,27	0,58
<i>Télécommunication</i>	0,44	0,62	0,68	0,82
<i>Information</i>	0,56	0,65	0,62	0,76
Relations privées	0,90	0,92	0,86	0,87
<i>Taille du foyer</i>	0,97	0,98	0,97	0,99
<i>Confiance famille</i>	0,97	1,00	1,00	1,00
<i>Amis proches</i>	0,98	0,87	0,86	0,93
<i>Soutien financier</i>	0,78	0,81	0,83	0,85
<i>Confiance communauté</i>	0,78	0,93	0,64	0,60
Engagement civique	0,85	0,86	0,55	0,79
<i>Groupes</i>	0,97	0,95	0,46	0,97
<i>Action collective</i>	0,95	0,86	0,44	0,85
<i>Vote</i>	0,83	0,95	0,82	0,96
<i>Solidarité</i>	0,94	0,98	0,80	0,84
<i>Confiance inconnus</i>	0,54	0,54	0,22	0,32

Entre 2008 et 2012, l'amélioration importante de la qualité du tissu social à Onelga est principalement expliquée par une hausse de l'engagement civique et de l'intégration dans des réseaux. Cette amélioration est tirée par deux facteurs principaux.

Le premier est la signature de MoU avec Total et Agip qui visent le maintien de la paix sociale dans la zone à travers le financement de projets sociaux négociés par des représentants des communautés. L'accès aux transports s'est grandement répandu à Onelga où 58% des

personnes interrogées étaient au-dessus du seuil en 2012 contre seulement 27% en 2008.¹⁵⁴ Il n'a pas décollé à Eastern Obolo. L'accès aux télécommunications s'est répandu dans la zone, ce qui peut s'expliquer à la fois par la diffusion dans l'ensemble du pays des téléphones portables et peut-être à Onelga par l'enrichissement relatif rendu possible par les MoU. L'accès à l'information s'est également accru dans les deux zones.

Le deuxième facteur est lié au contexte politique avec la présence et la victoire d'un candidat originaire du delta du Niger, Goodluck Jonathan, lors de l'élection présidentielle de 2011. Cette candidature a conduit les citoyens de la région à se mobiliser particulièrement à cette occasion, ce qui se traduit par la hausse du vote dans les deux zones, mais également de l'action collective et de l'engagement dans des groupes à Onelga. Les scores sur ces deux variables étant déjà très élevés en 2008 à Eastern Obolo, cet effet ne se retrouve pas à Obolo où les scores sont mécaniquement bornés à 1. L'action collective diminue même de 0,10 points sur la période, probablement du fait du désengagement de la fondation EOCD.

Une fois l'effet de ce deuxième facteur pris en compte, la part de l'évolution du tissu social liée aux actions sociétales des pétroliers est plus limitée. Elle porte principalement sur les aspects socioéconomiques du RCI regroupés dans la première dimension. Par ailleurs, le niveau de confiance au sein des communautés et envers des inconnus reste à des niveaux faibles à Onelga malgré l'augmentation de la confiance envers des inconnus sur la période. Ce dernier résultat rejoint les analyses qualitatives évoquées plus haut qui mettent en avant la détérioration de certaines formes de lien social et politique à Onelga et l'émergence de conflits liés à la présence des pétroliers (Giraud & Renouard 2010; Renouard & Lado 2012).

La comparaison entre 2008 et 2012 des indicateurs de sortie de la pauvreté et de capacité relationnelle dans les zones d'Onelga et d'Eastern Obolo met en avant l'importance d'une approche multidimensionnelle du développement dans ce type de contextes. En effet, Onelga a renforcé son avance sur Obolo en termes de pauvreté conventionnelle. Dans la zone d'Onelga, qui a bénéficié d'investissements importants de la part des entreprises

¹⁵⁴ Le lien entre cette amélioration de l'accès aux transports et les MoU apparaît clairement lorsqu'on compare les évolutions des différentes zones (Agip hôte, Agip non hôte, Total hôte, Total non hôte). L'amélioration a principalement concerné les communautés hôtes. La deuxième section de ce chapitre se concentrera sur un autre type de politiques liées aux MoU, les bourses et formations, en comparant les zones hôtes et non hôtes des deux compagnies.

pétrolières, certaines problématiques de développement, comme l'accès à l'électricité et la qualité du bâti, sont presque résolues, et d'autres, comme l'accès à l'eau potable, ont grandement progressé sur les 4 années étudiées. En termes de capacité relationnelle, l'accès aux transports s'améliore également à Onelga, ce qui explique l'amélioration de la première dimension du RCI. Cependant, cette sortie de la pauvreté conventionnelle s'accompagne d'une recomposition du tissu social, avec notamment une légère baisse de la confiance dans la communauté, dont le niveau était déjà plus faible à Onelga qu'à Obolo. Ce constat, couplé à l'importance des inégalités à Onelga (cf. Figure 4.2) conduit à s'interroger sur la façon dont l'argent des programmes sociétaux a été distribué dans les communautés, même si les résultats de cette section ne permettent pas d'établir de lien causal entre ces flux et les variables étudiées. En effet, les contextes socioculturels des deux régions comparées diffèrent : les ethnies (Ogba à Onelga et Andoni à Obolo) ne sont pas les mêmes, les États (Rivers et Akwa Ibom) ont des budgets très différents du fait de la présence plus ou moins importante des pétroliers, etc. L'exemple de l'augmentation de la participation civique à Onelga expliquée par la candidature de Goodluck Jonathan à l'élection présidentielle illustre d'ailleurs les limites des comparaisons statistiques temporelles entre deux régions dont les contextes socioculturels diffèrent. Les deux prochaines sections visent à établir de façon plus certaine le lien entre l'action sociétale des entreprises pétrolières et les indicateurs de développement étudiés, en mobilisant des méthodes économétriques non expérimentales pour étudier des problématiques spécifiques sur des sous-échantillons.

La prochaine section s'intéresse particulièrement à des programmes de bourses et formations professionnelles accordées par Total et Agip dans leurs zones d'influence respectives à Onelga. De tels programmes portent sur une question de développement essentielle, l'éducation, qui compose une des trois dimensions du MPI et fait l'objet de sept cibles des Objectifs de Développement Durable. L'éducation a un rôle particulier en vue du développement des capacités : elle permet de développer la capacité centrale de « raison pratique » de la liste de Martha Nussbaum, que celle-ci désigne comme l'une des deux capacités architectoniques, qui, avec l'affiliation, influencent et structurent les autres capacités ; elle est également décrite comme un « *fertile functioning* » par De Shalit & Wolff (2007), au sens où atteindre un certain niveau d'éducation permet à un individu de se développer et s'émanciper dans d'autres aspects de sa vie (cf. chapitre 1). L'importance de

l'éducation dans le processus de développement est également mise en avant par les économistes néoclassiques, autour de la notion de « capital humain » (développée par Gary Becker), qui est étudié comme un facteur important de croissance et de développement. Pour ces raisons, mais également du fait de l'inégale répartition des avantages issus des programmes sociétaux mentionnée plus haut, il semble important d'étudier l'impact de tels programmes sur différentes dimensions du développement humain, et non pas uniquement sur le niveau d'éducation ou l'insertion professionnelle.

2. L'impact d'un programme de bourses et formations sur la pauvreté multidimensionnelle et la capacité relationnelle à Onelga (2012)¹⁵⁵

Cette section s'intéresse à l'impact sur la pauvreté et le lien social d'un type particulier de projets négociés à travers les *Memoranda of Understanding* à Onelga : des bourses et formations accordées à des individus. Les compagnies pétrolières ont également financé des infrastructures éducatives au niveau des communautés (rénovation de salles de classe, participation financière à la construction d'écoles primaires). A partir du niveau secondaire, les financements prenaient la forme d'enveloppes à distribuer au sein des communautés. Plusieurs centaines de bourses pour accéder à l'éducation post-secondaire ont ainsi été financées par Total et Agip dans la zone, ainsi que des formations dans des domaines divers : menuiserie, mécanique, informatique, etc. Pour comprendre les mécanismes en jeu et les canaux par lesquels le fait de recevoir une bourse ou une aide à la formation affecte la pauvreté et le lien social, je m'intéresse aux effets sur chacune des composantes et dimensions du MPI et du RCI.

Le résultat principal de cette section est que si le fait de bénéficier d'une bourse dans le cadre des MoU réduit de manière significative la pauvreté conventionnelle, l'impact sur les capacités relationnelles est ambigu : bénéficiaire du programme de bourses améliore

¹⁵⁵ Cette section s'appuie sur un *Working Paper* coécrit avec Cécile Renouard et Gaël Giraud : L'Huillier, Giraud & Renouard (2014). J'utilise le « je » pour décrire les choix effectués, notamment parce que c'est moi qui étais en charge de l'analyse économétrique des résultats, mais les résultats sont le fruit d'un travail collectif.

l'intégration de la population dans des réseaux, mais détériore les relations privées, peut-être en raison de rivalités entre les bénéficiaires du programme et le reste de la population.

2.1. Contexte et données

Programme évalué

Cette partie se concentre sur la zone d'Onelga, qui bénéficie à partir de 2008 d'un MoU avec Total et Agip. Quatre types de communautés sont à distinguer dans la région enquêtée : celles appartenant à la zone d'influence de Total et celles appartenant à la zone d'influence d'Agip, et, pour chaque compagnie, les communautés « Hôtes » qui abritent des infrastructures pétrolières et les communautés « Non hôtes » qui sont très proches géographiquement mais n'abritent pas d'infrastructures pétrolières.

Les zones Total et Agip diffèrent par le type de contrats que les entreprises ont signés avec les communautés. Total a choisi de signer un contrat commun, et négocie avec l'ensemble de sa zone d'implantation, définie autour du clan Egi et qui comprend à la fois des communautés hôtes et non-hôtes. Au contraire, Agip négocie séparément avec chacune de ses communautés, qui appartiennent à des clans distincts.

Les MoU signés par les deux compagnies pétrolières incluent deux types de projets :

- des projets communautaires, qui participent au bien collectif : il s'agit généralement du financement d'infrastructures comme le raccord à l'électricité ou à l'eau, la construction de routes, d'écoles et de centres de santé ;
- d'autres projets destinés à l'*empowerment* individuel à travers l'éducation et l'acquisition d'expertise dans les communautés : parmi ces projets se trouvent les bourses, formations professionnelles, contrats de travail ou appui au microcrédit.

Etant donnée l'importance des financements alloués à des projets de développement dans la zone (plusieurs dizaines de millions d'euros par an), le nombre important de projets financés, et l'hétérogénéité de ces projets, chacune des communautés étudiées a bénéficié d'une façon ou d'une autre des retombées des projets de type communautaire (qui

bénéficient à tous) et les données collectées ne permettent pas d'évaluer de façon causale l'impact de ces projets.

En revanche, les projets individualisés de bourses et de formations peuvent faire l'objet d'une évaluation d'impact économétrique, les enquêtes individuelles permettant de distinguer les personnes ayant bénéficié de ces appuis ou pas, et le questionnaire administré aux leaders ainsi que les informations fournies par Total permettant de construire des variables de contrôle portant sur les projets communautaires et ainsi de prendre en compte le contexte et les bénéfices collectifs des projets menés au niveau des communautés.

Le fait de se concentrer sur les projets individuels permet par ailleurs de mettre en avant les disparités au sein des communautés et de faire apparaître certains rapports de force absents d'une analyse des projets communautaires uniquement. En l'absence de suivi ou d'audit dans les communautés pour contrôler la manière dont ces bourses ont été attribuées et dépensées, l'hypothèse peut être faite que leur allocation n'a pas été aléatoire. En s'appuyant sur les entretiens qualitatifs menés dans la zone Total, Cécile Renouard et Hervé Lado (2013) expliquent ainsi que, si les bourses financées à travers les MoU étaient censées être allouées de manière équitable et transparente à travers une rotation entre les familles, indépendamment de leur situation économique ou sociale, en réalité, les relations et le statut social ont joué un rôle important dans le processus d'allocation. Une difficulté à laquelle l'analyse empirique devra s'atteler est donc de différencier l'effet du statut social sur la probabilité de bénéficier du programme de bourses, et les effets du programme sur la capacité relationnelle. Or, ces deux variables (statut social et capacité relationnelle) sont corrélées et représentent chacune des formes d'inclusion sociale.

Variables explicatives

Les données quantitatives utilisées dans cette partie proviennent de la vague d'enquêtes de 2012 à Onelga et ont été traitées avec le logiciel Stata. Les données utilisées après nettoyage portent sur 502 personnes dans 21 communautés. Celles-ci¹⁵⁶ sont positionnées sur une

¹⁵⁶ Erema, Obite, Ogbogu, Akabuka, Obiyebe, Obagi, Oboburu, Ede, Obigbor, Amah, Obukegi, Aggah, Obrikom, Omoku, Obogoro, Okwuzi, Idu, Okansu, Ogbidi, Obigwe, Okposi

carte de la zone élaborée par le programme CODEV et reproduite en Annexe 4. Les données issues du questionnaire « leaders » ont également été utilisées pour obtenir des informations sur les programmes communautaires dont chaque village avait bénéficié. Ces informations ont été croisées avec des données fournies par Total.

La variable explicative de mes régressions porte sur la participation aux programmes individuels de bourses et formations. Cette variable sera appelée « participation ». Elle est construite à partir de la question suivante : « *Avez-vous jusqu'à présent bénéficié à titre personnel d'un programme d'une entreprise pétrolière ou lié à l'activité pétrolière ?* »

119 personnes sur les 502 interrogées déclarent avoir bénéficié de tels programmes, soit environ 30% de l'échantillon. Cette proportion est plus importante dans la zone Total (hôte et non hôte) et dans la zone Agip hôte que dans la zone Agip non-hôte, ce qui s'explique par les différentes façons de négocier les MoU expliquées au paragraphe précédent. Les personnes déclarant avoir bénéficié d'un programme à titre individuel ont ensuite été interrogées sur la nature de ce programme. 117 réponses sur 119 concernent des bourses, des formations et des contrats visant l'acquisition de compétences.

Des variables de contrôle ont été construites pour quantifier l'importance des projets communautaires dans chaque village et isoler ainsi l'effet des projets individuels des évolutions liées aux projets communautaires. A partir des informations fournies par les responsables interrogés dans le questionnaire « leaders » et par Total, ces projets ont été classés en six catégories : transport, éducation, santé, eau, électricité et autres. De même que les programmes individuels, ces projets communautaires sont répartis de façon déséquilibrée entre les zones : par exemple, la proportion de communautés bénéficiant de projets de santé varie de 0% dans la zone Agip non-hôte à 100% dans la zone Total non-hôte ; et la proportion de communautés bénéficiant de projets d'électricité varie de 0% dans la zone Agip non-hôte à 100% dans la zone Total (hôte et non-hôte). La répartition précise de ces programmes est présentée en Annexe 5.

Pour construire la variable de contrôle quantifiant les projets communautaires, j'ai testé différentes spécifications. Une première spécification utilisait six variables de contrôle, une pour chaque type de projet. Une seconde spécification ne faisait apparaître que les projets communautaires liés aux résultats étudiés (par exemple, les régressions dont la variable

expliquée est l'accès à l'électricité (incluaient la variable sur l'existence d'un projet d'électrification, mais pas sur l'existence d'un projet de transport). Une troisième spécification, que j'ai finalement retenue par souci de simplification et parce que les résultats diffèrent peu par rapport aux autres modèles, utilise comme variable de contrôle le nombre total de projets communautaires dans le village.

Composition de l'échantillon et variables de contrôle

Le Tableau 4.7 présente des statistiques descriptives pour les principales variables socio-économiques sur l'échantillon, dans les quatre zones étudiées : Total hôte, Total non-hôte, Agip hôte et Agip non-hôte.

L'échantillon comprend plus d'hommes que de femmes, et trois groupes d'âge également répartis (35 ans ou moins, 35 à 50 ans et 50 ans ou plus). 80% des personnes enquêtées sont mariées ; près de la moitié de l'échantillon possède des terres, la moitié travaille dans le secteur agricole ; et l'échantillon est divisé en quatre quartiles de revenu. Le niveau d'éducation n'a pas été inclus dans les variables de contrôle, car il est corrélé à notre variable explicative principale – bourses ou formations – et sera par ailleurs utilisé comme variable dépendante en tant que composante du MPI. La moitié de l'échantillon a un niveau d'éducation inférieur au secondaire ou une formation technique, et l'autre moitié possède un niveau supérieur ou égal au secondaire.

Tableau 4.7 : Statistiques descriptives sur les 4 zones

	Total				Agip				Ensemble N=502	
	Hôte N=210		Non-hôte N=50		Hôte N=143		Non-hôte N=99			
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Sexe										
Féminin	79	37.6	29	58.0	61	42.7	44	44.4	213	42.4
Masculin	131	62.4	21	42.0	82	57.3	55	55.6	289	57.6
Age										
Moins de 35	76	36.5	20	40.0	56	39.4	34	35.1	186	37.4
35 à 50	64	30.8	19	38.0	51	35.9	22	22.7	156	31.4
Plus de 50	68	32.7	11	22.0	35	24.6	41	42.3	155	31.2
Handicap										
Oui	5	2.4	0	0.0	2	1.4	3	3.0	10	2.0
Non	205	97.6	50	100.0	141	98.6	96	97.0	492	98.0
État civil										
Marié	175	83.3	43	86.0	109	76.2	84	84.8	411	81.9
Veuf	14	6.7	4	8.0	10	7.0	5	5.1	33	6.6
Célibataire, séparé	21	10.0	3	6.0	24	16.8	10	10.1	58	11.6
Statut social										
Membre ordinaire	185	88.1	47	94.0	114	79.7	80	80.8	426	84.9
Autre	25	11.9	3	6.0	29	20.3	19	19.2	76	15.1
Propriétaire terrien										
Oui	111	52.9	17	34.0	67	46.9	38	38.4	233	46.4
Non	99	47.1	33	66.0	76	53.1	61	61.6	269	53.6
Lieu de naissance										
Dans le village	76	36.2	29	58.0	51	35.7	45	45.5	201	40.0
Hors du village	134	63.8	21	42.0	92	64.3	54	54.5	301	60.0
Occupation										
Agriculture	104	49.5	28	56.0	66	46.2	55	55.6	253	50.4
Autre	106	50.5	22	44.0	77	53.8	44	44.4	249	49.6
Revenu										
Très faible	33	16.5	13	27.1	29	20.6	25	27.2	100	20.8
Faible	51	25.5	13	27.1	25	17.7	15	16.3	104	21.6
Moyen	53	26.5	11	22.9	51	36.2	29	31.5	144	29.9
Elevé	63	31.5	11	22.9	36	25.5	23	25.0	133	27.7

Les variables de contrôle qui seront incluses dans le modèle empirique visant à estimer l'impact du programme sont les suivantes :

- le sexe (variable binaire valant 1 pour les hommes) ;
- l'âge (variable discrète valant 1 pour les moins de 35 ans, 2 pour les personnes entre 35 et 50 ans, et 3 pour les plus de 50 ans) ;
- l'état civil (deux variables binaires: l'une pour les personnes mariées et l'autre pour les personnes veuves) ;
- le handicap (variable binaire valant 1 pour les handicapés) ;
- le statut social (variable binaire valant 1 si l'individu est un membre ordinaire du village) ;
- le lieu de naissance (variable binaire valant 1 pour les personnes nées dans le village où elles habitent actuellement) ;
- le statut foncier (variable binaire valant 1 pour les propriétaires fonciers) ;
- le type d'occupation (variable binaire valant 1 pour les personnes travaillant dans le secteur agricole).

Le Tableau 4.7 montre que ces variables ne sont pas réparties de façon équilibrée dans les quatre zones. Ces différences peuvent avoir une influence sur la pauvreté multidimensionnelle et sur les capacités relationnelles, ce qui a justifié mon choix d'inclure ces variables comme contrôles dans les régressions.

Variables expliquées

Les principales variables expliquées sont l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) développé par le PNUD et présenté au chapitre 1, et l'indicateur de « privation relationnelle » (*Relational Deprivation Index*, RDI), qui correspond à l'inverse de l'Indicateur de capacité relationnelle ($RDI=1-RCI$) et présente l'avantage de se lire dans le même sens que le MPI.

Le choix d'utiliser des indicateurs composites comme variables expliquées dans des études d'impact est peu courant. Ce choix reflète la conviction exposée au cours des trois premiers chapitres selon laquelle la pauvreté et le développement ne peuvent pas être mesurés

uniquement sur des critères matériels, et l'évaluation d'impact des programmes de RSE des entreprises devrait accorder de l'attention à un grand nombre d'indicateurs de résultats, y compris la qualité des relations entre les personnes et les groupes sociaux. Mettre en évidence l'impact positif d'un programme de développement sur les revenus des bénéficiaires ne dit rien sur la façon dont ils ont utilisé l'argent supplémentaire dont ils disposent, ou sur l'impact indirect potentiel que cette hausse a eu sur leur vie sociale.

Cependant, utiliser des indices multidimensionnels comme indicateurs de résultats présente plusieurs inconvénients : d'abord, les résultats des régressions portant sur l'indicateur synthétique ne donnent pas d'information précise sur les canaux par lesquels il a été affecté. Par ailleurs, l'utilisation d'indicateurs composites peut impliquer des pertes de significativité statistique : dans le cas où deux composantes seraient affectées dans des directions opposées, les effets pourraient s'annuler mutuellement. C'est pourquoi j'étudie l'impact des programmes de bourses et formations menés par les compagnies pétrolières non seulement sur les scores agrégés, mais également sur chacune des composantes de ces indicateurs.

Les composantes du MPI et du RDI sont des variables binaires valant 1 si la personne souffre d'une privation. Les valeurs dimensionnelles sont calculées à partir de moyennes arithmétiques des composantes de la dimension et les valeurs des indices (MPI et RDI) sont calculées à partir de moyennes arithmétiques des dimensions. Ces valeurs indiquent l'intensité de la pauvreté conventionnelle et de la privation relationnelle.

J'utilise également comme indicateur de résultat l'« incidence » de la pauvreté conventionnelle et relationnelle ; c'est-à-dire, la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Pour le MPI, en suivant le seuil de pauvreté défini par le PNUD et l'OPHI présenté au chapitre 1, il s'agit des personnes souffrant de privations dans au moins 33,33% des composantes pondérées. Pour le RDI, le seuil de pauvreté retenu est l'existence d'au moins une privation dans chaque dimension. Ce choix est cohérent avec la théorie walzerienne de la justice comme égalité complexe qui sous-tend l'approche (Michael Walzer, 1983). Il ne s'agit pas de viser une égalité simple entre les citoyens (pour que chacun bénéficie de la même situation dans toutes les sphères), mais de vérifier que chacun est reconnu, bien loti, dans au moins une sphère, ce qui lui permet d'acquérir l'estime et le respect de soi. Le seuil retenu pour le RCI revient à dire que pour considérer qu'une

personne n'est pas « relationnellement pauvre », il suffit qu'elle n'ait aucune privation dans au moins une sphère sociale. Suivant Giraud et al. (2012), on peut alors considérer qu'elle peut pleinement s'épanouir dans cette sphère, contrairement à une situation d'exclusion multidimensionnelle caractérisée par des scores faibles dans chaque dimension. D'autres seuils auraient pu être choisis et ont été testés, et le fait de présenter les résultats sur l'ensemble des composantes permet par ailleurs de dépasser la question de la pondération.

Le score du MPI est calculé en multipliant l'incidence et l'intensité de la pauvreté pour les personnes pauvres, en suivant la décomposition définie par l'OPHI et le PNUD. Les résultats montrent que la zone souffrant le plus de la pauvreté multidimensionnelle est celle d'Agip non-hôte avec un score de 0,36, suivie par la zone Total non-hôte avec 0,30. Les zones hôtes de Total et d'Agip sont les moins pauvres avec des scores de 0,28.

Le score du RDI a été calculé suivant une décomposition similaire, en utilisant le seuil de pauvreté défini plus haut. La zone non-hôte d'Agip est également la plus touchée par les privations relationnelles avec un score de 0,24 ; elle est suivie par la zone non-hôte de Total avec 0,21 ; puis par Agip hôte avec 0,20 et enfin Total hôte avec 0,19. Les différences entre les zones sont de moins grande amplitude que pour la pauvreté conventionnelle.

Les Tableaux 4.8 et 4.9 présentent respectivement des statistiques descriptives sur les composantes du MPI et du RDI. Ils confirment que la pauvreté conventionnelle est plus importante dans les zones non-hôtes des compagnies pétrolières que dans les zones hôtes, et que l'ampleur des privations relationnelles est comparable dans les quatre zones.

Les zones hôtes de Total et d'Agip ont de meilleurs scores que les zones non-hôtes pour plusieurs composantes de la pauvreté conventionnelle : les années de scolarité, l'accès à l'électricité ou à des sanitaires. En revanche, le Tableau 4.8 montre que les enquêtés déclarent plus de privations dans la composante « nutrition » dans les zones hôtes que dans les zones non-hôtes. En ce qui concerne les composantes du RDI, les zones hôtes de Total et d'Agip ont une meilleure situation sur les variables socioéconomiques de la première dimension : en termes d'accès aux transports, aux télécommunications et à l'information, mais le niveau moyen de confiance dans la communauté y est plus faible que dans les zones non-hôtes, ce qui rejoint la comparaison entre Onelga et Obolo.

Tableau 4.8 : Statistiques descriptives sur les composantes du MPI

	Total				Agip				Ensemble	
	Hôte N=210		Non-hôte N=50		Hôte N=143		Non-hôte N=99		N=502	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Dim 1: Éducation										
Années de scolarité										
> Seuil	143	68.1	30	60.0	111	77.6	55	55.6	339	67.5
< Seuil (privation)	67	31.9	20	40.0	32	22.4	44	44.4	163	32.5
Sortie d'école										
> Seuil	202	96.2	47	94.0	139	97.2	94	94.9	482	96.0
< Seuil (privation)	8	3.8	3	6.0	4	2.8	5	5.1	20	4.0
Dim 2: Santé										
Mortalité infantile										
> Seuil	139	66.2	31	62.0	88	61.5	55	55.6	313	62.4
< Seuil (privation)	71	33.8	19	38.0	55	38.5	44	44.4	189	37.6
Nutrition										
> Seuil	145	69.0	41	82.0	92	64.3	72	72.7	350	69.7
< Seuil (privation)	65	31.0	9	18.0	51	35.7	27	27.3	152	30.3
Dim 3: Niveau de vie										
Électricité										
> Seuil	207	98.6	50	100.0	139	97.2	75	75.8	471	93.8
< Seuil (privation)	3	1.4	0	0.0	4	2.8	24	24.2	31	6.2
Sanitaires										
> Seuil	93	44.3	11	22.0	69	48.3	25	25.3	198	39.4
< Seuil (privation)	117	55.7	39	78.0	74	51.7	74	74.7	304	60.6
Eau potable										
> Seuil	127	60.5	32	64.0	72	50.3	33	33.3	264	52.6
< Seuil (privation)	83	39.5	18	36.0	71	49.7	66	66.7	238	47.4
Sol de l'habitat										
> Seuil	154	73.3	39	78.0	109	76.2	75	75.8	377	75.1
< Seuil (privation)	56	26.7	11	22.0	34	23.8	24	24.2	125	24.9
Combustible de cuisine										
> Seuil	53	25.2	8	16.0	44	30.8	16	16.2	121	24.1
< Seuil (privation)	157	74.8	42	84.0	99	69.2	83	83.8	381	75.9
Biens mobiliers										
> Seuil	202	96.2	47	94.0	137	95.8	92	92.9	478	95.2
< Seuil (privation)	8	3.8	3	6.0	6	4.2	7	7.1	24	4.8

Tableau 4.9 : Statistiques descriptives sur les composantes du RDI

	Total				Agip				Overall	
	Hôte N=210		Non-hôte N=50		Hôte N=143		Non-hôte N=99		N=502	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Dim 1: Intégration dans des réseaux										
Emploi										
> Seuil	161	76.7	41	82.0	106	74.1	74	74.7	382	76.1
< Seuil (privation)	49	23.3	9	18.0	37	25.9	25	25.3	120	23.9
Transport										
> Seuil	134	63.8	24	48.0	92	64.3	40	40.4	290	57.8
< Seuil (privation)	76	36.2	26	52.0	51	35.7	59	59.6	212	42.2
Télécommunication										
> Seuil	180	85.7	38	76.0	121	84.6	69	69.7	408	81.3
< Seuil (privation)	30	14.3	12	24.0	22	15.4	30	30.3	94	18.7
Information										
> Seuil	175	83.3	38	76.0	103	72.0	63	63.6	379	75.5
< Seuil (privation)	35	16.7	12	24.0	40	28.0	36	36.4	123	24.5
Dim 2: Relations privées										
Taille du foyer										
> Seuil	209	99.5	50	100.0	141	98.6	97	98.0	497	99.0
< Seuil (privation)	1	0.5	0	0.0	2	1.4	2	2.0	5	1.0
Confiance famille										
> Seuil	209	99.5	50	100.0	142	99.3	99	100.0	500	99.6
< Seuil (privation)	1	0.5	0	0.0	1	0.7	0	0.0	2	0.4
Amis proches										
> Seuil	198	94.3	46	92.0	135	94.4	88	88.9	467	93.0
< Seuil (privation)	12	5.7	4	8.0	8	5.6	11	11.1	35	7.0
Soutien financier										
> Seuil	176	83.8	45	90.0	127	88.8	78	78.8	426	84.9
< Seuil (privation)	34	16.2	5	10.0	16	11.2	21	21.2	76	15.1
Confiance communauté										
> Seuil	101	48.1	33	66.0	95	66.4	72	72.7	301	60.0
< Seuil (privation)	109	51.9	17	34.0	48	33.6	27	27.3	201	40.0
Dim 3: Engagement civique										
Groupes										
> Seuil	203	96.7	49	98.0	140	97.9	92	92.9	484	96.4
< Seuil (privation)	7	3.3	1	2.0	3	2.1	7	7.1	18	3.6
Action collective										
> Seuil	179	85.2	38	76.0	125	87.4	84	84.8	426	84.9
< Seuil (privation)	31	14.8	12	24.0	18	12.6	15	15.2	76	15.1
Vote										
> Seuil	199	94.8	47	94.0	137	95.8	97	98.0	480	95.6
< Seuil (privation)	11	5.2	3	6.0	6	4.2	2	2.0	22	4.4
Solidarité										
> Seuil	183	87.1	36	72.0	113	79.0	82	82.8	414	82.5
< Seuil (privation)	27	12.9	14	28.0	30	21.0	17	17.2	88	17.5
Confiance inconnus										
> Seuil	62	29.5	17	34.0	44	30.8	34	34.3	157	31.3
< Seuil (privation)	148	70.5	33	66.0	99	69.2	65	65.7	345	68.7

2.2. Stratégie empirique : Variables Instrumentales et Triples moindres carrés

Approche par les variables instrumentales (VI)

Les bénéficiaires du programme de bourses et formations étaient censés être choisis par les communautés sur un critère de rotation entre les familles. En réalité, la partie qualitative de l'évaluation dirigée par Hervé Lado et Cécile Renouard a montré que la position sociale était un facteur déterminant dans le choix des bénéficiaires du programme. Hervé Lado (2014, p. 225) cite par exemple dans sa thèse un entretien avec la porte-parole de l'association des femmes d'une communauté de la zone abritant des puits d'Agip : « *Le rôle des chefs traditionnels est de prendre soin des communautés. A cause du niveau élevé de corruption auquel nous faisons face ici, ils ne se préoccupent plus de leurs sujets, ils ne pensent plus qu'à eux-mêmes. Prenez l'exemple du programme de bourses de formation professionnelle. C'est supposé être distribué à ceux qui ne peuvent pas se payer une formation de telle sorte qu'ensuite ils puissent s'établir à leur compte. Au lieu de cela, ce sont les chefs traditionnels qui décident à qui les attribuer. Ils les distribuent à leur guise.* » De telles observations qualitatives invitent à interpréter avec prudence les résultats quantitatifs, ce que favorisent des méthodes non expérimentales qui permettent de prendre en compte les biais tels qu'une distribution inéquitable des bourses dans les communautés, là où les résultats de comparaisons de moyennes ou de modèles économétriques plus simples (à travers les moindres carrés ordinaires par exemple) pourraient être trompeurs.

Une régression économétrique linéaire visant à expliquer l'impact des programmes sur la capacité relationnelle pourrait en effet être sujette à un problème de causalité inverse, les composantes du RCI (variables expliquées de notre modèle) pouvant avoir un effet (probablement négatif) sur la probabilité de bénéficier des bourses (variable explicative).

Le même type de limites pourrait également s'appliquer aux régressions portant sur la pauvreté conventionnelle. Un biais d'auto-sélection pourrait concerner les bénéficiaires du programme : ceux qui ont choisi de se porter candidats aux programmes peuvent être ceux qui étaient au départ plus pauvres que les autres. Au contraire, en l'absence de critère de répartition équitable des bourses, on pourrait imaginer que le capital économique est un moyen d'acquérir du pouvoir de négociation et de plus facilement accéder à certaines ressources individuelles, tandis que les plus pauvres seraient écartés de ces opportunités. En

d'autres termes, les composantes et dimensions du MPI, que je souhaite utiliser comme variables dépendantes, pourraient avoir un effet – positif ou négatif – sur la probabilité de bénéficier des contrats. Les données présentent ainsi des risques d'endogénéité, et des estimations fondées sur la méthode des moindres carrés ordinaires ou sur celles des appariements (*matching*) seraient biaisées. Une solution est d'utiliser l'approche des variables instrumentales, qui consiste à utiliser une variable exogène fortement corrélée avec la participation au programme, mais dont l'effet sur les variables dépendantes passe uniquement à travers le programme.

Les données collectées à Onelga en 2012 fournissent une piste intéressante pour le choix des variables instrumentales. En effet, la zone dans laquelle sont situés les villages – Total ou Agip, hôte ou non-hôte – implique beaucoup de variation dans la probabilité de bénéficier des programmes de bourses et formations. La proportion de bénéficiaires des programmes individuels dans l'échantillon est de 39% dans la zone Total hôte, 30,1% chez Agip hôte, 28% chez Total non-hôte et seulement 8,1% chez Agip non-hôte.

Cette variable concernant la zone de rattachement est exogène : la partie qualitative de l'évaluation a révélé que les 21 villages sont comparables en termes de situation politique et socio-économique, et que la présence de contrats avec les pétroliers n'implique pas de migrations d'une zone à l'autre. Dans ce contexte, Heckman (2008) a montré que l'approche des VI conduit à des estimations d'impact robustes.

Cinq spécifications ont été testées. Chacune repose sur différents instruments, tous construits sur des variations entre les zones de rattachement des villages. Dans toutes les spécifications, la variable instrumentée est une variable binaire indiquant la participation à des programmes de bourses et formations :

- Quatre spécifications sont juste-identifiées : elles ne comprennent qu'un seul instrument, pour une variable instrumentée. La première spécification utilise un instrument discret qui prend quatre valeurs pour les quatre zones ; la seconde est basée sur un instrument qui oppose la zone Total (hôte et non-hôte) à la zone Agip (hôte et non-hôte) ; la troisième est basée sur un instrument qui oppose la zone Total hôte et les trois autres ; et la quatrième utilise un instrument qui oppose les zones hôtes de Total et d'Agip à leurs zones non-hôtes.

- La dernière spécification est sur-identifiée : elle fait appel à deux instruments, celui qui oppose les zones Total et Agip et celui qui oppose les zones hôtes et non-hôtes, pour une seule variable instrumentée.

Le Tableau 4.10 résume ces cinq spécifications.

Tableau 4.10 : Spécifications des instruments

Modèle	N°	Nom	Type	Valeurs			
				Total hôte	Total non-hôte	Agip hôte	Agip non-hôte
Juste-identifié	1	Zone	Discrète	4	2	3	1
	2	Total	Binaire	1	1	0	0
	3	Total hôte	Binaire	1	0	0	0
	4	Hôte	Binaire	1	0	1	0
Sur-identifié	5	Combine les instruments (2) et (4).					

Les estimations des VI ont été calculées en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), avec comme variables de contrôle les caractéristiques socio-démographiques présentées au paragraphe précédent, ainsi que la variable discrète représentant le nombre de projets communautaires présents dans le village.

Pertinence et validité des instruments

Dans les régressions de première étape des MCO, les coefficients estimés pour les instruments sont toujours très significatifs et positifs, comme illustré dans la colonne (1) du Tableau 4.11. Ces résultats signifient que le fait d'être dans la zone Total, ou dans la zone hôte de l'une des deux compagnies pétrolières, augmente la probabilité qu'un individu de bénéficier des programmes de bourses et formations.

La colonne (3) du Tableau 4.11 affiche les autres variables de contrôle significatives dans les régressions de première étape. On y lit que, quel que soit l'instrument utilisé, les variables

significatives sont toujours les mêmes : le sexe, le statut social et la variable binaire portant sur la possession de terres. Le coefficient pour le sexe est positif et significatif à un intervalle de confiance de 95%, et son estimation est comprise entre 0,10 et 0,11, selon l'instrument utilisé. Le coefficient pour le statut social est toujours négatif et significatif à un intervalle de 90 ou 95% selon la spécification ; son estimation se situe entre -0,12 et -0,09. Le coefficient pour les propriétaires fonciers est toujours positif et significatif à un intervalle de confiance de 99%, et son estimation est comprise entre 0,12 et 0,13. Les hommes et les propriétaires fonciers ont donc une plus grande probabilité de participer aux programmes de bourses et formations que les femmes et les personnes sans terre ; les membres ordinaires ont une faible probabilité de participer aux programmes par rapport aux personnes ayant un statut social spécifique. Ces résultats confirment les conclusions qualitatives selon lesquelles la position sociale était un élément clé dans l'accès à ces programmes.

Tableau 4.11 : Résultats des estimations de première étape par instrument

Modèle	N°	Nom de l'instrument	(1) Coefficient dans l'équation de première étape	(2) F-statistique	(3) Autres variables significatives dans l'équation de première étape
Juste-Identifié	1	Zone	0.091*** (0.02)	19.22***	Sexe (+), Statut social (-), Propriétaire terrien (+)
	2	Total	0.14*** (0.05)	8.32***	Sexe (+), Statut social (-), Propriétaire terrien (+)
	3	Total-hôte	0.14*** (0.05)	7.98***	Sexe (+), Statut social (-), Propriétaire terrien (+)
	4	Hôte	0.16*** (0.05)	12.23***	Sexe (+), Statut social (-), Propriétaire terrien (+)
Sur-Identifié	5	Total	0.14*** (0.04)	10.16***	Sexe (+), Statut social (-), Propriétaire terrien (+)
		Hôte	0.16*** (0.05)		

Écarts-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

La comparaison des estimations obtenues pour le sexe, le statut social et la possession de la terre et de celles obtenues pour les instruments montre que l'augmentation de la probabilité de participer au programme induite par la zone dans laquelle les individus vivent est plus élevée que l'augmentation induite par le statut social. Ce résultat confirme la pertinence de la zone en tant qu'instrument. J'ai effectué trois types de tests complémentaires pour évaluer la validité des instruments :

- des tests d'endogénéité de Durbin-Wu-Hausman. L'hypothèse nulle de ces tests est que la variable instrumentée est exogène, ce qui signifie que la méthode des VI n'est pas la méthode adaptée. Pour les régressions ayant pour variable dépendante le MPI, sa troisième dimension (conditions de vie), ou les deux premières dimensions du RDI (intégration dans des réseaux et relations privées), les tests ont toujours conduit à rejeter l'hypothèse nulle. Les variables instrumentées sont donc endogènes. Pour les autres spécifications, la p-value était trop élevée pour en tirer une conclusion, je fais alors l'hypothèse que le résultat précédent peut être généralisé et que les variables instrumentées sont également endogènes.
- Des tests sur la force de l'instrument. Ces tests visent à vérifier que le type de zone est un bon prédicteur de la probabilité de participer aux programmes. Les F-statistiques des régressions de première étape sont présentées dans le Tableau 4.11 ; elles sont toujours proches de, ou supérieures à 10, ce qui signifie que les instruments sont fortement corrélés avec la variable indépendante, conditionnellement aux variables de contrôle. Parmi les variables binaires, les instruments au pouvoir prédictif le plus élevé sont « hôte » - instrument 4 - et « Total » - instrument 2.
- Des tests de sur-identification pour la spécification (5) du Tableau 4.10 – le modèle sur-identifié. L'hypothèse nulle de ces tests est que tous les instruments testés sont valides. Aucun des deux n'est donc superflu. Je n'ai pas pu rejeter l'hypothèse nulle, ce qui me conduit à préférer le modèle sur-identifié parmi les cinq modèles présentés ci-dessus.

Méthode des triples moindres carrés (3SLS)

Étant donné que mes estimations par les VI sont réalisées sur des données transversales, un problème de simultanéité pourrait menacer leur validité. Pour cette raison, j'utilise

également un modèle fondé sur la méthode des triples moindres carrés. Ce type de modèle a été conceptualisé par Zellner & Theil (1962). Il permet d'estimer simultanément des systèmes de plusieurs équations, et de prendre en compte les corrélations entre les termes d'erreur des différentes équations. Les trois étapes sont les suivantes :

- estimation des paramètres de la forme réduite du modèle avec la méthode des MCO ;
- calcul des coefficients pour chaque équation du modèle, avec la méthode des doubles moindres carrés (2SLS) ;
- calcul des estimateurs des moindres carrés généralisés (GLS) et estimation de la matrice de covariance asymptotique.

Compte tenu de la présence potentielle de corrélations inverses entre les variables dépendantes et indépendantes, et en l'absence de pré-tests, cette méthode permet de décomposer l'effet de la variable explicative (participation au programme) sur les variables expliquées (MPI, RDI et leurs composantes), et l'effet inverse des variables expliquées sur celles explicatives.

Après avoir testé différentes spécifications, j'ai choisi d'inclure le MPI parmi les variables exogènes dans le système d'équations concernant le RDI, et vice versa, et d'inclure uniquement les variables de contrôle qui s'étaient avérées les plus explicatives dans les premières spécifications testées, pour en réduire le nombre.

Les covariables retenues pour évaluer l'impact du programme sur le MPI sont les suivantes :

- statut face à la propriété foncière et instrument « hôte » dans les deux équations;
- âge, lieu de naissance, secteur d'activité (agricole ou autre), et nombre de projets dans la communauté, dans la régression de la participation sur le MPI ;
- sexe, instrument « Total » et RDI dans la régression du MPI sur la participation.

J'estime ainsi le système de deux équations suivant :

$$\left\{ \begin{array}{l} MPI = \beta_0 + \beta_1.Participation + \beta_2.Age + \beta_3.PropTerrien + \beta_4.LieuNaissance \\ \quad + \beta_5.Agriculture + \beta_6.Hôte + \beta_7.NbProjets + \varepsilon \\ \\ Participation = \gamma_0 + \gamma_1.Sexe + \gamma_2.PropTerrien + \gamma_3.MPI + \gamma_4.RDI \\ \quad + \gamma_5.Hôte + \gamma_6.Total + \omega \end{array} \right.$$

Pour le système concernant l'impact sur le RDI, j'utilise les covariables suivantes :

- sexe dans les deux équations ;
- âge, état matrimonial, secteur d'activité, statut face à la propriété foncière, et nombre de projets dans la communauté, dans la régression de la participation sur le RDI ;
- MPI, instruments « hôte » et « Total » dans la régression du MPI sur la participation.

Le système estimé est donc le suivant :

$$\left\{ \begin{array}{l} RDI = \beta_0 + \beta_1.Participation + \beta_2.Sexe + \beta_3.Age + \beta_4.Marié \\ + \beta_5.Agriculture + \beta_6.PropTerrien + \beta_7.NbProjets + \varepsilon \\ \\ Participation = \gamma_0 + \gamma_1.MPI + \gamma_2.RDI + \gamma_3.Sexe \\ + \gamma_4.Hôte + \gamma_5.Total + \omega \end{array} \right.$$

Concernant les régressions sur les dimensions du RDI et du MPI (désignées ci-après par $DIMENSION_K$), j'ai utilisé les mêmes covariables pour les six dimensions :

- instrument « hôte » et statut face à la propriété foncière dans les deux équations ;
- âge, lieu de naissance, et secteur d'activité dans les régressions du programme sur la dimension ;
- sexe et instrument « Total » dans les régressions de la dimension sur la participation.

Ainsi, j'estime le système suivant:

$$\left\{ \begin{array}{l} DIMENSION_K = \beta_0 + \beta_1.Participation + \beta_2.Age + \beta_3.PropTerrien \\ + \beta_4.LieuNaissance + \beta_5.Agriculture + \beta_6.Hôte + \varepsilon \\ \\ Participation = \gamma_0 + \gamma_1.Sexe + \gamma_2.PropTerrien + \gamma_3.DIMENSION_K \\ + \gamma_4.Hôte + \gamma_5.Total + \omega \end{array} \right.$$

2.3. Résultats

Cette section présente successivement les résultats des estimations portant sur des variables agrégées : l'intensité de la pauvreté conventionnelle et des privations relationnelles ainsi que les scores dimensionnels ; puis sur des variables binaires concernant l'incidence de la pauvreté conventionnelle et relationnelle (mesurée par la probabilité d'être en-dessous du

seuil de pauvreté de l'index) ; et enfin sur les composantes binaires de ces indices. Les résultats montrent que le fait de bénéficier de programmes de bourses et formations améliore le développement conventionnel, mais que l'impact sur la capacité relationnelle est plus complexe. Deux types d'effets se combinent : une amélioration de la situation sur les composantes socio-économiques, et une dégradation de la confiance dans la communauté.

Pour faciliter la lecture, les tableaux présentés dans le corps du texte ne font apparaître que le coefficient des estimations correspondant à la principale variable d'intérêt : la participation aux programmes. Les résultats complets, incluant toutes les variables de contrôle, pour les modèles 2SLS et 3SLS, sont reportés en Annexe 6.

Impact sur les indicateurs agrégés et leurs dimensions

Le Tableau 4.12 présente des estimations de l'impact des programmes sur l'intensité de la pauvreté relationnelle et conventionnelle. La colonne (5) montre que les programmes de bourses améliorent le développement conventionnel. Le coefficient de la variable d'intérêt est toujours négatif, et il est significatif dans quatre des six spécifications pour le MPI. Les trois dernières colonnes montrent que le niveau de vie est le principal canal qui explique cette baisse de la pauvreté conventionnelle : le fait de bénéficier des programmes réduit considérablement les privations dans cette dimension, selon quatre spécifications, et cette baisse est significative à un intervalle de confiance de 99% selon trois spécifications.

Les résultats liés à l'éducation sont assez surprenants. On pourrait penser que cette dimension serait la plus touchée par les programmes d'emploi et de formation, et que les instruments opposant Total à Agip seraient ceux qui donnent les résultats les plus importants, Total ayant consacré plus d'argent aux programmes de bourses qu'Agip. La colonne (6) montre qu'au contraire, le seul instrument qui donne des résultats significatifs pour cette dimension est celle qui oppose les zones hôtes des deux sociétés aux zones non-hôtes. Deux précisions permettent d'interpréter les résultats. La première concerne la construction des variables. La dimension « éducation » du MPI concerne l'école primaire (les seuils portent sur la scolarisation des enfants de 8 ans et moins et sur le fait qu'un membre du ménage au moins ait terminé l'école primaire) ; or les bourses étaient principalement destinées à l'éducation secondaire, supérieure ou technique. La deuxième est liée à

l'utilisation des bourses. La zone Total non-hôte a bénéficié de moins de suivi concernant l'usage effectif de l'argent alloué aux bourses, et plusieurs cas y ont été signalés où des fonds alloués à des bourses auraient été utilisés à d'autres fins. Total reconnaît la difficulté actuelle liée au suivi et à l'évaluation, au cours des années, de ces programmes. Des entretiens menés par Hervé Lado et Cécile Renouard avec les personnes en charge du suivi des programmes sociétaux ont mis en évidence la sensibilité de ce sujet : ces personnes viennent des communautés et ont reçu des menaces répétées au cours des dernières années lorsqu'elles souhaitaient effectuer le suivi et l'évaluation de ces programmes.

Tableau 4.12 : Impact des programmes d'emploi et formation sur l'intensité de la pauvreté conventionnelle et de la capacité relationnelle

	Variable dépendante (intensité des privations)							
	(1) RDI	(2) Réseaux	(3) Relations privées	(4) Engagement civique	(5) MPI	(6) Éducation	(7) Santé	(8) Niveau de vie
VI (2SLS)								
Zone	-0.09 (0.06)	-0.46*** (0.16)	0.15* (0.08)	0.04 (0.08)	-0.27*** (0.10)	-0.22* (0.12)	-0.10 (0.17)	-0.47*** (0.13)
Total	0.02 (0.08)	-0.38* (0.22)	0.28* (0.15)	0.15 (0.14)	-0.17 (0.14)	0.23 (0.20)	-0.51* (0.30)	-0.23 (0.15)
Total hôte	-0.02 (0.08)	-0.44* (0.23)	0.36** (0.17)	0.02 (0.13)	-0.20 (0.14)	0.04 (0.18)	-0.32 (0.27)	-0.32* (0.17)
Hôte	-0.13* (0.08)	-0.49** (0.20)	0.11 (0.10)	0.00 (0.10)	-0.30** (0.13)	-0.40** (0.18)	0.06 (0.21)	-0.57*** (0.19)
Sur- Identifié	-0.07 (0.05)	-0.45*** (0.15)	0.18** (0.08)	0.06 (0.08)	-0.25*** (0.10)	-0.15 (0.12)	-0.17 (0.16)	-0.43*** (0.12)
3SLS	-0.18*** (0.05)	-0.48*** (0.18)	0.10 (0.09)	-0.14 (0.10)	-0.27*** (0.10)	-0.08 (0.13)	-0.08 (0.19)	-0.07 (0.10)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497
Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$								

En ce qui concerne les capacités relationnelles, la colonne (1) du Tableau 4.12 montre que l'effet des programmes d'emploi et de formation sur le RDI est presque toujours négatif, mais proche de zéro et significatif dans une seule spécification du modèle 2SLS.

Cette absence d'impact des programmes sur le score agrégé du RDI reflète en réalité deux effets opposés sur les deux premières dimensions : les programmes améliorent l'intégration aux réseaux des bénéficiaires – cf. colonne (2) – mais détériorent leurs relations privées – cf. colonne (3). Ces impacts sont significatifs dans quatre spécifications sur six. L'impact sur la troisième dimension, l'engagement civique, est non significatif et proche de zéro.

En d'autres termes, les résultats tendent à montrer que les programmes de bourses et formations de Total et Agip ont amélioré le bien-être conventionnel de leurs bénéficiaires, ainsi que leur inclusion dans des réseaux socioéconomiques, mais ont eu un effet externe : la détérioration des relations privées des bénéficiaires. Ce résultat confirme certaines conclusions de l'analyse qualitative. En effet, les entretiens menés par l'équipe du programme CODEV avec des personnes choisies au hasard dans différentes communautés en 2009, 2010, 2011 et 2012 ont fait apparaître une frustration croissante exprimée par les villageois des communautés envers des « capteurs de bénéfices ». Cette expression est utilisée par des ONG et universitaires, qui reprennent les propos des populations elles-mêmes, pour désigner certains politiciens, militants et chefs traditionnels, qui profitent des flux d'investissements sociaux au détriment des communautés locales (Akpabio & Akpan, 2010; International Crisis Group, 2006; Renouard, 2007; Ukaga, Ukiwo & Ibaba, 2012). Ces personnes, aux premières lignes des négociations des MoU pendant des années, choisissent de donner la priorité aux membres de leur famille directe dans la répartition des avantages émanant de ces MoU. Alors que les programmes de bourses devraient être répartis auprès de familles différentes chaque année, les mêmes personnes ont en réalité tendance à en profiter. Cela crée des rivalités et des jalousies au sein des familles et villages.

Le Tableau 4.12 montre que les différentes spécifications testées sont cohérentes, en particulier pour les régressions portant sur le MPI et ses dimensions. L'estimation pour le RDI à partir du modèle 3SLS donne des paramètres beaucoup plus élevés que les estimations par les autres modèles. Elle est la seule significative à un intervalle de confiance de 99%.

Les tableaux complémentaires reportés en Annexe 6 présentent les résultats complets du modèle des 2SLS sur-identifié et du modèle 3SLS. Parmi les covariables les plus importantes, figure le sexe : être un homme réduit les privations relationnelles et les privations dans le domaine de l'éducation, mais augmente les privations en matière de santé ; dans les régressions de première étape, être un homme augmente très significativement la probabilité de bénéficier d'un programme. Ce résultat est cohérent avec le fait que les MoU sont négociés et signés principalement par des hommes, même si une représentante de l'association des femmes participe symboliquement aux négociations. Les femmes n'ont accès ni au processus de prise de décisions, ni aux comités de mise en œuvre et elles ont culturellement tendance à être laissées de côté. L'âge est également une variable de contrôle importante pour la pauvreté conventionnelle. Les privations dans les domaines de l'éducation et de la santé augmentent avec l'âge. Les variables de contrôle importantes pour la pauvreté relationnelle sont l'état civil – les personnes mariées ont moins de privations que les personnes célibataires, séparées ou veuves – ainsi que le statut social – les membres ordinaires de la communauté sont plus défavorisés que les dirigeants, les chefs ou les représentants d'associations – et que le fait de posséder des terres, qui réduit les privations relationnelles.

Ces résultats me permettent également de vérifier l'hypothèse sur l'endogénéité des données. On constate que l'effet inverse des privations relationnelles sur la participation à un programme est très significatif et négatif, alors que l'estimation pour le MPI est non significative, négative, mais proche de zéro. Ce constat conforte la conclusion de l'évaluation qualitative selon laquelle les bourses et les opportunités de formation ne sont pas distribuées équitablement au sein des communautés, mais sont généralement plutôt attribuées à des personnes disposant d'un meilleur capital social et d'un plus grand pouvoir de négociation.

Impact sur la probabilité d'être sous le seuil de pauvreté

Le deuxième type d'indicateurs de résultats concerne l'incidence de la pauvreté conventionnelle et de la capacité relationnelle. Le seuil de pauvreté retenu pour le MPI et ses dimensions est la présence de privations dans 33,33% des composantes pondérées. Le

seuil de pauvreté choisi pour les dimensions du RDI est d'au moins une privation dans la dimension. Le seuil de pauvreté pour le score global du RDI est l'existence d'au moins une privation dans les trois dimensions.

Tableau 4.13 : Impact des programmes de bourses et formations sur la probabilité d'être sous les lignes de pauvreté conventionnelle et relationnelle

	Variable dépendante (incidence de la pauvreté)							
	(1) RDI	(2) Réseaux	(3) Relations privées	(4) Engagement civique	(5) MPI	(6) Éducation	(7) Santé	(8) Niveau de vie
Zone	0.44* (0.25)	-0.66** (0.28)	0.86*** (0.33)	0.39* (0.23)	-0.77*** (0.29)	-0.27 (0.22)	-0.27 (0.25)	-0.66** (0.27)
Total	0.52 (0.39)	-0.83* (0.45)	1.25** (0.59)	0.44 (0.35)	-0.68 (0.42)	0.51 (0.38)	-0.66 (0.43)	-0.40 (0.36)
Total hôte	0.74* (0.44)	-0.85* (0.46)	1.70** (0.72)	0.50 (0.37)	-0.67 (0.42)	0.28 (0.35)	-0.61 (0.43)	-0.62 (0.40)
Hôte	0.41 (0.31)	-0.59* (0.34)	0.71* (0.38)	0.37 (0.28)	-0.81** (0.36)	-0.58* (0.30)	-0.12 (0.31)	-0.76** (0.35)
Sur- identifié	0.45* (0.25)	-0.68** (0.27)	0.93*** (0.33)	0.40* (0.22)	-0.76*** (0.28)	-0.14 (0.21)	-0.34 (0.25)	-0.61** (0.25)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497

Écarts-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Le Tableau 4.13 présente les résultats de l'analyse sur l'incidence de la pauvreté. Le signe des effets du programme est le même que dans les régressions portant sur l'intensité des privations, mais l'ampleur des effets diffère, surtout en ce qui concerne les privations relationnelles. Les programmes ont pour effet de diminuer le nombre de personnes en situation de privation dans le domaine de l'intégration dans des réseaux (colonne (2)) mais également d'augmenter le nombre de personne en situation de privation en termes de relations privées (colonne (3)) et cet effet sur la deuxième dimension est plus important en valeur absolue que l'effet bénéfique sur la première dimension. De ce fait, les programmes

augmentent l'incidence des privations relationnelles, et cet impact est significatif à un niveau de 90% dans trois spécifications sur cinq. Ce résultat est conforme aux conclusions qualitatives concernant l'évolution du climat social dans les communautés bénéficiant de programmes de RSE. Beaucoup de villageois reconnaissent l'amélioration du contenu des programmes sociétaux (ils disent que « Total essaye »), tout en critiquant le fait que les élites locales ne distribuent pas équitablement l'accès à ces programmes.

Décomposition par composantes

L'estimation des effets des programmes sur les composantes du RDI et du MPI permet de préciser les mécanismes en jeu. Les Tableaux 4.14 et 4.15 en présentent les résultats.

Tableau 4.14 : Impact des programmes sur les composantes du MPI

	Variable dépendante (composantes du MPI)									
	(1) Années scolarité	(2) Sortie d'école	(3) Mortalité infantile	(4) Nutri- tion	(5) Électricité	(6) Sanitaires	(7) Eau potable	(8) Sol habitat	(9) Combus- tible	(10) Biens mobiliers
Zone	-0.24 (0.21)	-0.04 (0.10)	-0.36 (0.26)	0.20 (0.24)	-0.40** (0.17)	-1.01*** (0.32)	-0.62** (0.30)	0.25 (0.23)	-0.49** (0.24)	-0.22* (0.12)
Total	0.81 (0.49)	0.09 (0.18)	-0.47 (0.40)	-0.54 (0.38)	-0.24 (0.24)	-0.02 (0.38)	-1.11* (0.58)	0.35 (0.35)	0.14 (0.33)	-0.21 (0.17)
Total hôte	0.48 (0.42)	0.07 (0.18)	-0.60 (0.48)	0.01 (0.36)	-0.12 (0.22)	-0.69 (0.43)	-0.70 (0.52)	0.44 (0.36)	-0.26 (0.34)	-0.20 (0.18)
Hôte	-0.65* (0.33)	-0.09 (0.14)	-0.31 (0.33)	0.49 (0.34)	-0.46* (0.24)	-1.41*** (0.48)	-0.44 (0.36)	0.21 (0.28)	-0.75** (0.34)	-0.22 (0.15)
Sur- identifié	-0.15 (0.20)	-0.14 (0.10)	-0.42* (0.24)	0.07 (0.23)	-0.68*** (0.18)	-0.85*** (0.29)	-0.73** (0.29)	0.27 (0.22)	-0.39* (0.22)	-0.21* (0.11)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497	497	497

Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Tableau 4.15 : Impact des programmes sur les composantes du RDI

	Variable dépendante (composantes du RDI)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Emploi	Transport	Télécom- munication	Infor- mation	Taille du foyer	Confiance famille	Amis proches
Zone	0.08 (0.22)	-0.99*** (0.33)	-0.40** (0.20)	-0.53** (0.23)	-0.03 (0.05)	0.01 (0.03)	-0.13 (0.14)
Total	-0.06 (0.34)	-0.49 (0.40)	-0.05 (0.28)	-0.93** (0.43)	-0.05 (0.08)	-0.01 (0.05)	0.01 (0.20)
Total hôte	0.09 (0.34)	-0.72 (0.48)	-0.29 (0.30)	-0.80* (0.41)	-0.02 (0.08)	-0.01 (0.05)	-0.04 (0.20)
Hôte	0.14 (0.27)	-1.18** (0.49)	-0.54** (0.27)	-0.37 (0.28)	-0.02 (0.06)	0.03 (0.04)	-0.19 (0.17)
Sur- identifié	0.06 (0.21)	-0.90*** (0.31)	-0.35* (0.19)	-0.60** (0.23)	-0.03 (0.05)	0.01 (0.03)	-0.11 (0.13)

Observations 497 497 497 497 497 497 497
 Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

	Variable dépendante (composantes du RDI - suite)						
	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Soutien financier	Confiance communauté	Groupes	Action collective	Vote	Solida- rité	Confiance inconnus
Zone	-0.15 (0.19)	1.07*** (0.36)	0.00 (0.10)	-0.04 (0.18)	0.15 (0.11)	-0.22 (0.20)	0.32 (0.25)
Total	-0.08 (0.28)	1.53** (0.66)	0.16 (0.16)	0.35 (0.31)	0.24 (0.18)	-0.19 (0.29)	0.18 (0.37)
Total hôte	0.13 (0.29)	1.76** (0.74)	0.17 (0.16)	0.05 (0.28)	0.14 (0.17)	-0.65* (0.36)	0.37 (0.39)
Hôte	-0.18 (0.23)	0.88** (0.41)	-0.06 (0.12)	-0.19 (0.23)	0.12 (0.13)	-0.23 (0.24)	0.37 (0.32)
Sur- identifié	-0.14 (0.18)	1.14*** (0.36)	0.03 (0.09)	0.03 (0.18)	0.17 (0.11)	-0.22 (0.19)	0.29 (0.24)

Observations 497 497 497 497 497 497 497
 Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Au niveau des composantes, l'impact négatif des programmes sur la pauvreté conventionnelle s'explique principalement par l'accès à des sanitaires – cf. colonne (6) du Tableau 4.14 – et à l'eau potable – cf. colonne (7). Les privations dans les domaines de l'accès à l'électricité – cf. colonne (5) – et à des combustibles de cuisson autres que le bois – colonne (9) – diminuent également pour les bénéficiaires des programmes de bourses, bien que dans une moindre mesure.

On pourrait formuler l'hypothèse que ces effets sont en réalité dus à la cooccurrence des bourses et des projets communautaires dans les communautés qui bénéficient le plus des MoU, et au fait que les projets communautaires sont plus directement liés à certaines composantes du MPI comme l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Pour vérifier cette hypothèse, d'autres spécifications ont été testées, qui incluaient, en plus de la variable concernant le nombre de projets dans la communauté, des indicateurs liés aux différents types de projets. Par exemple, dans la régression concernant la variable dépendante « accès à l'électricité », j'ai ajouté parmi les variables de contrôle une variable binaire valant 1 si la communauté avait bénéficié d'un projet d'électrification dans le cadre des MoU ; dans la régression sur la sortie du système éducatif des enfants, j'ai ajouté une variable binaire valant 1 pour les communautés qui ont bénéficié de financements pour la construction d'infrastructures scolaires, etc. Les résultats sont très similaires à ceux présentés dans le Tableau 4.14 ; en particulier, l'électricité, les sanitaires, l'eau potable et le combustible de cuisson sont toujours affectés de manière significative par les programmes de bourses. Ce résultat tend à montrer qu'indépendamment de l'amélioration procurée à l'ensemble d'une communauté à travers les projets collectifs, les programmes individuels ont apporté un certain *empowerment* économique aux bénéficiaires, ce qui leur a permis d'améliorer leur situation en termes de développement conventionnel.

Le Tableau 4.15 montre que l'amélioration de la première dimension de l'Indicateur de capacité relationnelle s'explique par l'amélioration de l'accès au transport – colonne (2) – et à l'information – colonne (4), et, dans une moindre mesure, par l'amélioration de l'accès aux télécommunications – colonne (3). De la même façon que pour les composantes du MPI, ces effets restent significatifs lorsque des indicateurs binaires concernant les différents types de projets communautaires sont ajoutés parmi les variables de contrôles.

L'augmentation des privations dans la deuxième dimension du RDI est clairement liée à une chute de la confiance dans la communauté – cf. colonne (9). L'amplitude de cet effet est plus importante que celle des effets sur les autres composantes du MPI et du RDI affectés par les programmes. Cet effet est par ailleurs significatif à un niveau de 95% pour toutes les spécifications, et à un niveau de 99% pour deux spécifications sur cinq.

L'interprétation de ce résultat pourrait être que l'amélioration – inégalement répartie – du développement conventionnel induite par les programmes de bourses et formations a eu lieu au détriment des liens sociaux de type unissant (*bonding*), ce qui est aussi une conclusion de nos analyses qualitatives. Comme mentionné plus haut, ce phénomène peut être interprété comme une conséquence de la recherche de rentes par une minorité de la population : les « capteurs de bénéfices » faisant partie des élites traditionnelles et des dirigeants de groupes de jeunes. Ces derniers ont obtenu un accès préférentiel à la négociation et la mise en œuvre des MoU ; s'ils étaient considérés il y a 20 ans comme des personnes luttant pour le bien commun du clan, ils sont maintenant considérés comme recherchant prioritairement leurs intérêts personnels exclusifs et ne bénéficient plus de la confiance des autres membres de la communauté (Renouard & Lado 2012). Ce résultat clé montre qu'il est important de prendre en compte tous les aspects du développement humain lors de l'évaluation de ce type de programmes, même ceux qui ne sont pas destinés à être impactés. Étudier les effets des programmes sur le lien social permet en effet de montrer qu'ils induisent des externalités sur la confiance interne aux communautés, ce qui est lié à la problématique de captation des ressources par certains membres privilégiés des communautés. L'évaluation d'impact des programmes permet ainsi de mettre en avant les effets pervers de la politique de RSE telle qu'elle est mise en œuvre et de justifier de façon chiffrée l'importance de renforcer les processus de contrôle et de *reporting* liés à ces programmes, afin d'en améliorer la transparence et l'équité.

La principale conclusion de cette section est que le fait de bénéficier d'une bourse d'études ou d'une opportunité de formation dans le cadre des programmes sociaux des compagnies pétrolières améliore le développement conventionnel et l'intégration dans les réseaux des bénéficiaires mais détériore leurs relations privées. La composition du tissu social est donc

affectée par ce type de programmes, au détriment du capital social « unissant » (*bonding*), ou, autrement dit, des « liens forts » au sens de Granovetter (1973).

Ces résultats, et notamment l'effet externe négatif du programme sur la confiance dans la communauté, peuvent éclairer la réflexion sur la RSE dans les pays en développement. En effet, les effets secondaires négatifs des programmes de RSE doivent être évalués sur le long terme ; s'intéresser au RCI / RDI peut alors aider les entreprises se lançant dans des projets sociétaux à réfléchir sur des pratiques plus durables. Dans le delta du Niger, les entreprises pétrolières remplacent en grande partie les pouvoirs publics dans le financement du développement : comme expliqué dans la partie 1.1, le financement de la Commission de développement du delta du Niger repose largement sur les contributions des entreprises pétrolières qui doivent y dédier 3% de leur budget annuel ; par ailleurs, les dépenses liées aux MoU sont déduites des impôts payés à l'État et permettent de financer, dans les zones proches des sites de production, des infrastructures (routes, électrification, etc.) et des actions de développement qui n'auraient pu voir le jour sans ces MoU. Cependant, le mode de négociation, lié à la vision de la RSE très instrumentale de ces entreprises (qui par ces MoU ont explicitement pour objectif de conserver leur permis social d'opérer en « achetant la paix sociale ») implique que ces programmes de développement sont conduits de façon inéquitable, sans contrôle sur l'utilisation effective des fonds, et peuvent avoir des répercussions importantes sur le tissu social. Les conséquences négatives de ces pratiques clientélistes en termes de confiance interpersonnelle au sein des communautés, que les résultats de cette partie ont mis en avant, montrent la non-soutenabilité de tels comportements.

La partie suivante se concentre sur un cas plus spécifique encore, puisqu'il s'agit d'évaluer les effets sur le lien social d'une inondation ayant touché plusieurs communautés d'Onelga, et la façon dont l'aide fournie par Total dans la zone a été distribuée et a elle-même affecté le tissu social local.

3. L'impact d'une inondation sur les capacités relationnelles¹⁵⁷

Cette section se concentre sur les effets à court terme d'une inondation qui a touché certaines des communautés étudiées à Onelga, et de l'aide fournie par Total aux populations affectées. Contrairement aux programmes analysés dans les sections précédentes, cette étude concerne donc le type d'engagement sociétal correspondant à la « responsabilité extraordinaire » des multinationales dans la typologie de Cécile Renouard présentée au chapitre 2. Les résultats de l'évaluation de l'inondation et de l'aide reçue montrent cependant que cette responsabilité extraordinaire n'est pas isolée des responsabilités principales de la typologie, puisque le rôle sociétal joué par Total dans la zone depuis des années a fortement contribué à définir les rapports de force et les enjeux de développement locaux. Plutôt que d'analyser les conséquences matérielles de l'inondation, je m'intéresse à ses effets sur la composition du tissu social, en utilisant comme indicateur une version simplifiée du RCI formée de 7 composantes dans les trois dimensions.

Les résultats, obtenus par la méthode des différences-en-différences, montrent que l'inondation a impliqué une évolution du tissu social, renforçant le capital social « unissant » (*bonding*) au détriment du « reliant » (*bridging*). L'aide procurée par Total compense, pour les personnes qui la reçoivent, cette baisse du capital social reliant. Cependant, l'aide n'a pas été uniquement distribuée en fonction des dégâts de l'inondation mais principalement selon le statut social, ce qui met en avant l'importance de travailler, à plus long terme, sur les relations tissées par les entreprises pétrolières avec les communautés.

3.1. Contexte et données

La plus grande catastrophe naturelle au Nigeria depuis 2002

En Septembre 2012, de fortes pluies combinées à l'ouverture partielle du barrage de Lagdo dans le nord du Cameroun ont provoqué de lourdes inondations le long de la rivière Benue, principal affluent du fleuve Niger. Le delta du Niger, situé en aval des principaux cours d'eau

¹⁵⁷ Cette section s'appuie sur un article coécrit en cours de soumission (L'Huillier, Giraud & Renouard, 2015). Comme pour la section précédente, j'utilise la 1^{ère} personne mais les résultats sont le fruit d'un travail collectif.

du Nigeria, a alors fait face à une inondation massive, qui a également affecté l'ensemble du pays, en particulier les zones côtières et celles proches des principales rivières. Cette inondation a été classée comme la plus grande catastrophe naturelle au Nigeria depuis 2002 par le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (*Centre for Research on the Epidemiology of Disasters*), avec 7 millions de victimes (Guha-Sapir, Hoyois & Below 2013).

Au delta du Niger (et en particulier dans l'État de Rivers), de nombreuses communautés proches de la zone d'activité des compagnies pétrolières ont été profondément affectées. L'inondation a conduit à un arrêt des opérations de Total pendant plusieurs semaines et à l'évacuation de son personnel. Des milliers de personnes affectées dans les communautés ont dû être déplacées. Dans sa zone d'influence, Total a aidé à déplacer les personnes qui se trouvaient bloquées dans leurs maisons sans moyen de transport, et a fourni des produits de première nécessité tels que du riz, du savon, de l'huile, des tomates, du sel, du papier toilette et de l'eau potable.

Les entretiens effectués par Cécile Renouard, Hervé Lado et leur équipe d'enquêteurs ont mis en avant une croyance très ancrée au sein des communautés (mais impossible à prouver) : Total aurait pollué le sol pendant de nombreuses années à travers le processus d'extraction du pétrole, et l'inondation aurait fait ressurgir des gaz, qui auraient détruit les récoltes. Des photos étaient souvent présentées aux enquêteurs pour appuyer ces récits. Au cours de ces entretiens, les doléances des villageois concernant l'iniquité de la répartition de l'aide sociétale au profit de certains « capteurs de bénéfices » (déjà mentionnées à la section précédente) ont à nouveau été très présentes dans les discours, cette fois en concernant la façon dont la compagnie avait réagi à cette inondation. Ainsi, seule l'aide d'urgence (produits de première nécessité et barques) fournie directement par Total au cours des premiers jours suivant l'inondation aurait effectivement atteint les personnes qui en avaient réellement besoin. Total a continué à envoyer de l'aide par la suite, mais à travers des représentants privilégiés dans les villages ; or, selon les villageois enquêtés, ces flux ont été accaparés par les « capteurs de bénéfices ». S'il est difficile de connaître l'ampleur du phénomène, aucun compte n'étant tenu sur ces entrées d'argent, les observations qualitatives rapportées par les enquêteurs laissent penser que ces accusations ont au moins une part de vérité.

Capacité relationnelle et capital social

Comme évoqué au chapitre 1 (partie 3.3), les trois dimensions du RCI peuvent être situées par rapport au champ de littérature s'intéressant aux différents types de capital social (CS) :

- le CS « unissant »¹⁵⁸ – *bonding* en anglais – décrit des liens horizontaux forts entre personnes d'une même communauté,
- le CS « reliant » – *bridging* – décrit des liens intercommunautaires faibles entre personnes de communautés ou groupes sociaux distincts.
- une troisième catégorie de liens sociaux, de type « liant » – *linking* – est utilisée par certains universitaires, comme Aldrich, pour désigner les connexions verticales entre des personnes situées à des niveaux différents face aux sphères de pouvoir.

Une telle distinction est particulièrement utile pour évaluer la façon dont une inondation affecte le tissu social. En effet, différentes études dans le champ des *disaster studies* s'appuient sur cette typologie, et ont montré que ces trois types de capital social sont affectés différemment après des catastrophes (Aldrich, 2012; Aldrich & Meyer, 2015; Gittell & Vidal, 1998; Hawkins & Maurer, 2010; Woolcock & Narayan, 2000).

Parmi les dimensions du RCI, les relations privées ont tendance à mesurer le CS unissant tandis que l'engagement civique concerne le CS reliant, et l'intégration dans les réseaux est plutôt transversale.

Les trois dimensions du RCI sont susceptibles d'être affectées par l'inondation, et par l'aide reçue par certains pour la surmonter, à travers différents canaux :

- (1) Une inondation peut impliquer des destructions matérielles et donc endommager certains aspects des réseaux socio-économiques tels que les moyens de télécommunication, l'accès à l'information, ou les opportunités d'emploi.
- (2) Une inondation est également susceptible d'affecter les relations privées qui lient une personne à sa famille, à sa communauté et à ses amis. L'ouvrage *A paradise built in hell* de l'écrivaine américaine Rebecca Solnit illustre à partir d'un grand nombre d'exemples historiques comment des réseaux de solidarité peuvent émerger en cas de catastrophe, et se traduire par des améliorations du tissu social local (Solnit, 2010).

¹⁵⁸ Je reprends ici la traduction en français de Angeon, Caron & Lardon (2006)

(3) Enfin, une inondation peut affecter l'engagement civique, par exemple à travers la confiance en des personnes inconnues, la participation à des associations, des groupes sociaux et politiques, ou à des activités altruistes. Le signe de ces effets pourrait être soit positif, si l'inondation conduisait à améliorer et fortifier les formes d'organisation collective (dans le sens des exemples du livre de Rebecca Solnit), soit négatif, si la reconstruction de la communauté faisait apparaître de nouvelles formes d'inégalités et accentuait les conflits locaux.

Catastrophes naturelles et capital social dans la littérature

La littérature sur l'impact quantitatif des catastrophes naturelles est principalement axée sur les effets de tels événements sur la croissance et l'activité économique (Cavallo et al. 2013; Cavallo & Noy 2009; Loayza et al. 2012). Mais, au-delà de leurs impacts matériels, les catastrophes naturelles peuvent affecter de façon considérable le tissu social des zones touchées. Un nombre croissant d'études s'intéresse à l'impact des catastrophes naturelles sur la cohésion sociale. Cassar, Healy & Von Kessler (2011) évaluent l'impact du tsunami asiatique de 2004 sur les préférences individuelles en utilisant des données expérimentales. Leurs résultats indiquent que les personnes touchées par la catastrophe sont plus confiantes et plus averses au risque que les personnes épargnées. En utilisant une méthodologie similaire – fondée sur des jeux expérimentaux – Chong, Fleming & Bejarano (2011) étudient l'impact à court terme du séisme de 2010 au Chili. Leurs résultats indiquent que la fiabilité des personnes, définie (p.6) comme « l'accomplissement des attentes que quelqu'un d'autre place en la personne », est inférieure parmi les habitants des villages touchés par la catastrophe. Toya & Skidmore (2013) utilisent des données de panel au niveau macroéconomique sur les occurrences de catastrophes naturelles ; ils montrent que les sociétés les plus régulièrement confrontées à de telles catastrophes présentent des niveaux de confiance sociétale plus élevés. Tatsuki (2007) utilise quant à lui quatre enquêtes de grande échelle menées chez les survivants du tremblement de terre de Kobe en 1995 pour étudier leur processus de reconstruction sur une période de 10 ans ; il constate que les liens sociaux et les efforts investis dans la reconstruction de la communauté sont des éléments essentiels qui influencent la probabilité que les répondants racontent leur expérience du tremblement de terre par des récits positifs. Il distingue plusieurs types d'effets du processus

de reconstruction sur l'engagement civique : la participation à des activités civiques a été affectée négativement tandis que le sentiment de civisme a augmenté en réaction à la catastrophe. Yamamura (2012) étudie également les effets du tremblement de terre de Kobe en 1995 à partir d'enquêtes à grande échelle menées avant et après l'événement ; ses résultats indiquent que le tremblement de terre a augmenté la participation des étudiants à des activités bénévoles.

Un autre champ de littérature examine comment la qualité du tissu social avant une catastrophe naturelle influence la capacité d'une communauté ou d'un pays à se remettre de l'événement. Des recherches de plus en plus nombreuses sur la question de la résilience (liées à un intérêt croissant des bailleurs internationaux pour la question) s'intéressent aux facteurs explicatifs de la plus ou moins grande capacité d'un pays ou d'un groupe social à résister à des chocs de type catastrophe ou conflit armé (Laissus-Benoist, 2016). Un certain nombre d'études (par exemple Buckland & Rahman 1999) ont contribué à montrer qu'un niveau élevé de capital social était généralement associé à une meilleure préparation et une meilleure réaction aux catastrophes naturelles. Nakagawa & Shaw (2004) analysent le rôle du capital social dans la reconstruction post-tremblement de terre à partir de deux études de cas menées au Japon et en Inde. Ils constatent que les communautés caractérisées par des niveaux élevés de capital social ont des reconstructions plus complètes et plus rapides, ce qui s'explique par leur plus grande efficacité dans la participation aux programmes de reconstruction et dans la prise de décisions collectives. Aldrich (2012) étudie les mécanismes à travers lesquels les réseaux sociaux influent sur la survie et la reconstruction en cas de catastrophe, à partir d'exemples au Japon, en Inde et en Floride. Plusieurs conclusions communes peuvent être tirées des études de cas d'Aldrich : (1) le capital social est un bon prédicteur de la capacité d'une collectivité à se rétablir après une catastrophe ; (2) la structure du capital social – *bonding* vs. *bridging* – est importante ; et (3) le capital social est une épée à double tranchant, qui peut à la fois améliorer le processus de rétablissement de certaines communautés ou groupes ethniques, et contribuer à l'exclusion sociale d'autres communautés (en cas de liens intracommunautaires forts combinés à des liens intercommunautaires plus fragiles). Meyer (2013) utilise des enquêtes et des entretiens qualitatifs en Floride pour étudier la relation entre la résilience individuelle et communautaire et la vulnérabilité sociale. Elle insiste sur le rôle clé joué par les liens

interpersonnels. Alors que la moitié des personnes interrogées ne disposent pas de capital social « formel » (*bridging* ou *linking*), la résilience en cas de catastrophe semble plus affectée par le capital social « informel » (ou *bonding*), comme la famille et les amis.

Contrairement aux effets du capital social sur la reconstruction post-catastrophe et sur l'efficacité de l'aide, les effets de l'aide post-catastrophe sur le capital social n'ont été que très peu étudiés. Andrabi & Das (2010) étudient le tremblement de terre au Pakistan en 2005, et montrent que la confiance envers des étrangers a augmenté dans les zones qui ont bénéficié de l'aide internationale.

Un dernier champ de la littérature sur lequel je m'appuie est lié aux déterminants de la vulnérabilité aux catastrophes. Une conclusion générale est que, au niveau macro-économique, les pays en développement sont plus sensibles aux catastrophes naturelles que les pays développés (UNDP, 2014). Dès les années 1980, Amartya Sen soulignait, à partir de l'analyse des situations de famines, l'importance des droits, de la liberté positive, et le rôle des institutions – et en particulier de la démocratie (Sen 1981, Sen 1983). A partir du cas de la famine du Bengale, il montre que la catastrophe n'était pas tant liée à une pénurie de nourriture qu'à des inégalités dans la distribution des droits d'accès, liées à des institutions politiques non démocratiques. Cette perspective et les suites qui lui ont été données¹⁵⁹ me semblent particulièrement éclairantes pour l'étude de cas ici en jeu, puisqu'elle permet de dépasser la question des ressources et de s'intéresser aux capacités des personnes et à la façon dont l'environnement dans lequel elles évoluent permet d'atteindre ou non certains fonctionnements. Une telle perspective peut être transposée au cas du Nigeria et aux mécanismes de distribution de l'aide par les compagnies pétrolières suite à l'inondation.

Le contexte institutionnel et sociétal de mon étude de cas diffère de celui des catastrophes mentionnées ci-dessus, qui ont eu lieu au Japon, aux États-Unis, au Chili, en Inde ou au Pakistan. En effet, contrairement à ces pays dont l'économie est diversifiée, le delta du Niger est une région riche en pétrole, dans un pays en développement très dépendant, depuis de nombreuses décennies, de cette seule ressource. Par ailleurs, comme expliqué dans la

¹⁵⁹ Des études empiriques comme celle de Noy (2007) qui estime les déterminants macroéconomiques de la vulnérabilité, confirment l'hypothèse de Sen que les institutions sont l'un des facteurs clés qui expliquent pourquoi différentes sociétés sont affectées différemment par des chocs similaires.

section 1.1, le contexte social de cette région est caractérisé par des niveaux élevés de violence et d'inégalités, liés à la « malédiction des ressources » (Auty, 1990) : autrement dit, les compagnies pétrolières jouent un rôle important en fournissant des opportunités de développement pour la région, mais leur présence implique aussi d'importantes externalités négatives sur la distribution des biens économiques et sur le lien social, à travers la polarisation de l'économie, la recherche de rentes et la transformation des systèmes socioéconomiques et socioculturels locaux.

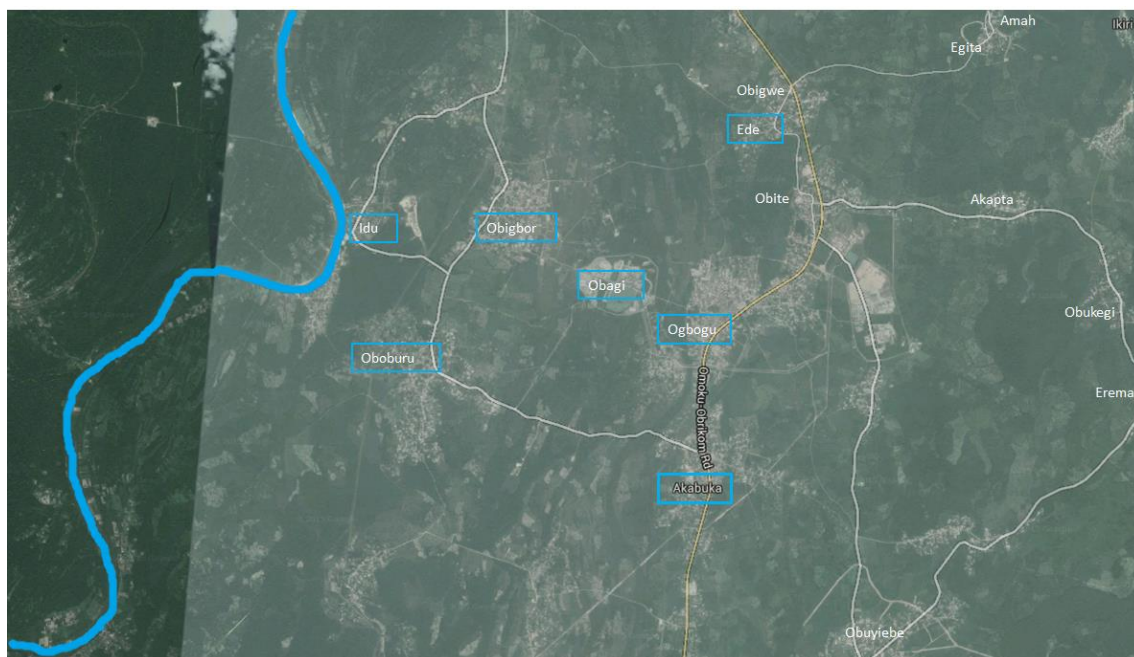
Données

Les données présentées dans cette partie proviennent de deux vagues d'enquêtes à Onelga. La première est celle menée en Mars – Avril 2012 auprès de plus de 500 personnes dans 21 villages et présentée dans la section 2. La seconde vague d'enquêtes a été menée en mai 2013 dans le clan Egi et des communautés très proches, parmi celles interrogées en 2012. Lors de cette deuxième vague, 334 personnes ont été enquêtées dans 14 communautés. Il s'agit des mêmes personnes que celles qui avaient répondu aux enquêtes un an plus tôt¹⁶⁰. Ces deux vagues de données permettent d'appliquer la méthode des différences-en-différences, qui consiste à comparer l'évolution de la situation au fil du temps entre deux zones, l'une étant affectée par un événement, et l'autre formant le groupe de contrôle.

Sept des communautés enquêtées en 2013 ont directement souffert de l'inondation, tandis que les sept autres, situées quelques kilomètres plus loin de la rivière Orashi, en ont uniquement subi des effets indirects, tels qu'une augmentation des prix sur toute la région, ou l'accueil des personnes déplacées. La Figure 4.3 positionne les communautés enquêtées sur une carte : les villages encadrés en bleu sont ceux ayant souffert de l'inondation, tandis que ceux non encadrés forment le groupe de comparaison.

¹⁶⁰ L'enquête 2012 avait été appliquée à 365 personnes au sein du clan Egi, mais un taux d'attrition de 8,5% s'applique entre les deux vagues de données.

Figure 4.3 : Positionnement des communautés affectées et non affectées par l'inondation



Source : Réalisé par mes soins à partir de données Google maps et d'une carte CODEV établie sur la base d'informations topographiques rapportées par les enquêteurs.

Caractéristiques socioéconomiques de l'échantillon

Des statistiques descriptives sur l'échantillon de 2012 (cf. Tableau 4.16) montrent que les zones étudiées connaissaient déjà des niveaux de pauvreté élevés avant l'inondation, plus de la moitié de l'échantillon (52%) étant pauvre selon le MPI. Au cours de la période étudiée, l'incidence de la pauvreté a augmenté dans les communautés et atteint 0,66 en 2013¹⁶¹.

Parmi les trois dimensions du MPI, c'est la dégradation de la santé qui explique le plus l'augmentation de la pauvreté dans la zone. Plus précisément, la composante « nutrition » est le paramètre le plus affecté : entre 2012 et 2013, la proportion de personnes qui déclarent ne pas avoir suffisamment à manger ou avoir une nourriture de mauvaise qualité est passée de 36% à 83%.

¹⁶¹ L'OPHI a estimé que l'incidence du MPI au Nigeria est de 0.635. Cependant, cette estimation (la dernière en date) est fondée sur des données de 2003, et les comparaisons avec notre échantillon seraient donc risquées.

Tableau 4.16 : Statistiques descriptives sur la pauvreté multidimensionnelle et la capacité relationnelle

MPI	2012		2013		
	N	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Années de scolarité	334	0.34	0.48	0.34	0.47
Sortie d'école	334	0.06	0.24	0.10	0.30
Mortalité infantile	334	0.33	0.47	0.44	0.50
Nutrition	334	0.36	0.48	0.83	0.38
Électricité	334	0.01	0.09	0.02	0.13
Sanitaires	334	0.62	0.49	0.54	0.50
Eau potable	334	0.42	0.49	0.34	0.47
Sol de l'habitat	334	0.32	0.47	0.47	0.50
Combustible de cuisine	334	0.76	0.43	0.71	0.46
Biens mobiliers	334	0.06	0.24	0.04	0.19
Dim. 1: Éducation	334	0.20	0.27	0.22	0.29
Dim. 2: Santé	334	0.35	0.33	0.63	0.31
Dim. 3: Niveau de vie	334	0.36	0.18	0.35	0.19
Incidence de la pauvreté	334	0.52	0.50	0.66	0.47
Intensité de la pauvreté	334	0.30	0.18	0.40	0.18

RCI	2012		2013		
	N	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Emploi	334	0.76	0.43	0.67	0.47
Transport	334	0.50	0.50	0.40	0.49
Télécommunication	334	0.84	0.37	0.88	0.33
Information	334	0.77	0.42	0.65	0.48
Taille du foyer	334	0.99	0.11	0.94	0.24
Confiance familiale	334	1.00	0.05	0.99	0.08
Amis proches	334	0.92	0.27	0.89	0.32
Soutien financier	334	0.81	0.39	0.76	0.43
Confiance communauté	334	0.53	0.50	0.56	0.5
Groupes	334	0.96	0.19	0.96	0.19
Action collective	334	0.87	0.34	0.95	0.23
Vote	334	0.95	0.22	0.92	0.27
Solidarité	334	0.86	0.35	0.85	0.35
Confiance inconnus	334	0.34	0.47	0.38	0.49
Dim. 1: Intégration réseaux	334	0.72	0.24	0.65	0.24
Dim. 2: Relations privées	334	0.85	0.15	0.83	0.17
Dim. 3: Engagement civique	334	0.79	0.16	0.81	0.17
Score du RCI	334	0.79	0.11	0.76	0.12

En ce qui concerne la cohésion sociale, les communautés avaient plutôt des scores élevés dans la plupart des composantes du RCI – qui se lit dans le sens contraire au MPI – avant l'inondation, sauf pour les variables « accès au transport », « confiance en la communauté », et « confiance en autrui ».

Les résultats pré-inondation (2012) dans les zones inondées et contrôle montrent qu'elles sont comparables en termes de caractéristiques socio-économiques (cf. Tableau 4.17).

Des tests de Student sur les données pré-inondation montrent qu'en 2012, la zone de contrôle avait des scores plus élevés que la zone inondée en termes de MPI, et que cette différence est significative (ce qui revient à rejeter l'hypothèse H_0 d'égalité des moyennes entre les deux groupes dans le t-test). Une explication à cette différence pourrait être que les communautés touchées sont plus proches de la rivière Orashi que les villages « contrôle », ce qui peut influencer sur plusieurs capacités. Les variables qui expliquent la différence de moyennes sont la scolarisation des enfants, la mortalité infantile, et le type de revêtement du sol de l'habitation. Cependant, la pauvreté a augmenté de façon plus prononcée dans la zone inondée entre nos deux enquêtes que dans la zone épargnée, et la comparaison des scores du MPI entre les deux groupes en 2013 ne permet plus de rejeter H_0 , ce qui est logique étant donné les dommages matériels de l'inondation.

En ce qui concerne le RCI et les variables sociodémographiques, les tests ne permettent pas de rejeter l'hypothèse nulle (H_0) d'égalité des moyennes entre les deux groupes en 2012.

Le fait que le groupe de contrôle soit plus pauvre que le groupe inondé à la *baseline* peut constituer une source de biais dans les estimations d'impact. Pour cette raison, j'ai inclus le score du MPI parmi les variables de contrôle dans l'une des spécifications testées. Les résultats sont cohérents avec ceux du modèle principal présenté dans la section suivante.

Tableau 4.17 : Caractéristiques socio-économiques des zones avant inondation (2012)

	Type de communauté				Bénéficiaire de l'aide				Global N=334	
	Contrôle N=185		Inondée N=149		Oui N=209		Non N=125			
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Sexe										
Femme	82	44.3	59	39.6	90	43.1	51	40.8	141	42.2
Homme	103	55.7	90	60.4	119	56.9	74	59.2	193	57.8
Age										
Moins de 35 ans	57	30.8	52	34.9	78	37.3	31	24.8	109	32.6
35 à 50 ans	66	35.7	44	29.5	65	31.1	45	36.0	110	32.9
Plus de 50 ans	62	33.5	53	35.6	66	31.6	49	39.2	115	34.4
Handicap										
Non	181	97.8	145	97.3	203	97.1	123	98.4	326	97.6
Oui	4	2.2	4	2.7	6	2.9	2	1.6	8	2.4
État civil										
Marié	162	87.6	124	83.2	178	85.2	108	86.4	286	85.6
Célibataire/Séparé	13	7.0	14	9.4	16	7.7	11	8.8	27	8.1
Veuf	10	5.4	11	7.4	15	7.2	6	4.8	21	6.3
Statut social										
Membre ordinaire	134	72.4	111	74.5	165	78.9	80	64.0	245	73.4
Autre	51	27.3	38	25.4	44	21.2	45	36.0	89	26.7
Secteur d'activité										
Agriculture	84	45.4	68	45.6	89	42.6	63	50.4	152	45.5
Autre	101	54.6	81	54.4	120	57.4	62	49.6	182	54.5
	<i>M</i>	<i>σ</i>	<i>M</i>	<i>σ</i>	<i>M</i>	<i>σ</i>	<i>M</i>	<i>σ</i>	<i>M</i>	<i>σ</i>
Score moyen (écart-type)										
MPI	0.32	(0.18)	0.29	(0.18)	0.29	(0.18)	0.33	(0.19)	0.30	(0.18)
RCI	0.78	(0.12)	0.79	(0.11)	0.79	(0.11)	0.78	(0.12)	0.79	(0.11)

3.2. Stratégie empirique : différences-en-différences

Variables d'intérêt

Je cherche à évaluer l'impact de deux événements successifs qui ont pu affecter le tissu social dans la zone : l'inondation, puis l'aide fournie par Total à une partie de la population touchée.

La première variable indépendante que j'utilise identifie les communautés touchées par l'inondation. Elle est construite à partir d'une liste fournie par Total, qui classe les communautés entre inondées et non-inondées. Par ailleurs, dans l'enquête de 2013, des questions étaient posées aux personnes interrogées pour savoir si elles avaient été personnellement touchées par les inondations et, le cas échéant, quels types de dégâts elles avaient subis. Or, même dans les communautés classifiées par Total comme non affectées, la majorité des répondants déclarent avoir été touchés par l'inondation, principalement à cause d'effets indirects comme la hausse locale des prix. Les communautés classées par Total comme inondées souffrent de façon plus prononcée des effets directs : destruction de cultures, dégâts sur leur logement, ou encore déplacements. Les estimations de l'impact de l'inondation peuvent ainsi souffrir d'un biais, le groupe de contrôle ayant souffert d'externalités. Cependant, je préfère utiliser les catégories officielles fournies par Total plutôt qu'une information déclarative pour construire la variable explicative, les répondants des communautés non inondées pouvant avoir des incitations à sur-déclarer les dégâts subis en vue de se voir attribuer une partie des aides d'urgence.

La deuxième variable explicative est construite à partir d'informations déclaratives de l'enquête de 2013 portant sur la réception ou non d'aides par l'enquêté suite à l'inondation.

Mes variables dépendantes sont des composantes du RCI. Comme expliqué au chapitre 1, la version complète du RCI repose sur 14 composantes, qui sont des variables binaires égales à 0 si la personne est sous un certain seuil et 1 sinon. Les valeurs des dimensions et de l'index sont calculées à partir de moyennes pondérées des composantes.

Pour cette étude, je m'appuie plus particulièrement sur une version allégée du RCI formée de 7 composantes représentant les trois dimensions. Pour choisir ces composantes, je me suis appuyée sur trois critères. Tout d'abord, j'ai étudié les corrélations entre les composantes, dimension par dimension, sur l'échantillon de 2013. Les composantes qui étaient fortement corrélées avec d'autres dans une même dimension, ou qui ne contribuaient pas à expliquer la valeur dimensionnelle, ont été exclues de l'indicateur. Ensuite, je me suis intéressée à la comparaison des statistiques descriptives entre 2012 et 2013. Les composantes qui présentaient très peu de variation ont également été exclues. Enfin, les résultats qualitatifs m'ont amenée à conserver ou exclure des variables spécifiques

en fonction des observations de terrain. Ces trois critères ont conduit à l'exclusion de sept composantes de RCI : l'accès aux transports, la taille du ménage, les liens familiaux, les amis proches, le vote, l'appartenance à un groupe et l'action collective. La version allégée du RCI utilisée dans cette section repose ainsi sur les composantes portant sur l'emploi, l'accès à la télécommunication et à l'information (dimension 1) ; le soutien financier et la confiance dans la communauté (dimension 2) ; la solidarité et la confiance en autrui (dimension 3). Les pondérations ont été recalculées, en gardant le principe de poids uniformes sur les composantes et entre dimensions. Le Tableau 4.18 présente l'indicateur RCI allégé.

Tableau 4.18 : Variables indépendantes : composantes spécifiques du RCI

Dimension	Composante	Seuil de privation	Pondération
Intégration dans des réseaux	Emploi	Pas d'emploi stable avec des relations professionnelles régulières	1/9
	Télécommunication	Ne possède pas de téléphone	1/9
	Information	Consulte les informations à la radio, la télévision, dans le journal ou sur internet moins d'une fois par semaine.	1/9
Relations privées	Soutien financier	Aucun soutien financier de la part de membres de la famille ou d'autres relations	1/6
	Confiance communauté	Unité sociale du village définie comme rivalité ou conflits	1/6
Engagement civique	Solidarité	Ne participerait pas à des projets qui bénéficient à d'autres personnes sans retombée personnelle	1/6
	Confiance autrui	Aucune confiance envers des inconnus	1/6

Méthode des différences-en-différences

L'approche empirique retenue repose sur deux étapes fondées sur la méthode des différences-en-différences (DID). Elle consiste à comparer :

- (1) les communautés touchées par l'inondation aux communautés épargnées, en excluant de l'échantillon les personnes ayant reçu de l'aide ;
- (2) les bénéficiaires de l'aide aux non-bénéficiaires, sur l'échantillon complet.

Les variables d'intérêt sont les composantes, dimensions et score du RCI allégé. L'estimation DID repose sur la différence entre les évolutions temporelles de ces variables dans les deux groupes.

La spécificité de cette étude de cas est que je souhaite distinguer les impacts de deux événements successifs : l'inondation et l'aide. Pour pouvoir distinguer ces impacts de façon causale, un cadre idéal serait constitué de trois vagues de données : (1) avant l'inondation, (2) après l'inondation mais avant la distribution de l'aide, et (3) après l'utilisation de l'aide. Cependant, je ne dispose que de deux vagues de données, qui correspondent à (1) et (3). Par ailleurs, l'inondation et la probabilité de recevoir de l'aide sont corrélées. C'est pourquoi j'ai décidé d'utiliser une approche en deux étapes, et de centrer l'estimation de l'impact de l'inondation sur le sous-échantillon de personnes qui n'ont pas eu accès à l'aide. Dans la première étape, le sous-échantillon de personnes qui ont bénéficié de l'aide est ainsi exclu de l'échantillon. Dans la deuxième étape, je réincorpore ce sous-échantillon à mes données pour étudier la distribution et les effets de l'aide.

L'inférence causale avec la méthode des DID repose sur deux hypothèses :

- l'hypothèse des tendances parallèles, qui postule que les tendances historiques des variables expliquées doivent être identiques entre le groupe de traitement et le groupe contrôle avant l'événement ;
- l'absence d'intervention dans le groupe témoin.

Pour tester l'hypothèse des tendances parallèles, j'ai utilisé la vague de données de 2008 et comparé les variables du RCI à celles de 2012. L'enquête de 2008 ne portait pas exactement sur les mêmes personnes que celles de 2012 et 2013, même si elle concernait les mêmes communautés. La répartition des caractéristiques démographiques et socio-économiques par communauté était donc différente dans les échantillons de 2008 et de 2012. J'ai utilisé un coefficient d'ajustement pour recréer des groupes homogènes, et calculé les tendances 2008-2012 sur la base de ce nouvel échantillon¹⁶². Pour toutes les variables expliquées, à l'exception des composantes « statut d'emploi » et « accès à l'information », les tendances

¹⁶² Ce travail a été effectué avec Aurore Fadonougbo, stagiaire dans l'équipe de CODEV pendant l'été 2014, que je remercie pour son aide.

pré-inondation étaient similaires dans les zones de traitement et de contrôle. Les graphiques sont reportés en Annexe 7.

Quant à la seconde hypothèse – absence d'intervention pour le groupe témoin – les données présentent quelques limites. La proximité géographique entre les groupes traités et de contrôle est un bon moyen d'assurer leur comparabilité, notamment sur des critères comme la nature des rapports sociaux, essentiels pour ce type d'études ; cependant, elle implique également que le groupe de contrôle a souffert d'externalités liées à l'inondation, tels que la hausse des prix des biens alimentaires ou l'accueil de populations déplacées. Les résultats risquent alors d'être sous-estimés. Cependant, ce groupe de contrôle est la meilleure option disponible au vu des données collectées en 2012, et une partie du biais a pu être corrigée en utilisant des variables de contrôle.

Les estimations DID sont calculées à partir du modèle suivant, en utilisant le logiciel Stata :

$$(1) \quad Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 D_i + \beta_2 T_t + \beta_3 T_t \cdot D_i + \beta_4 X_{it} + \varepsilon_{it}$$

où $t = 0$ pour les données pré-inondation (Mars / Avril 2012) et $t = 1$ pour les données post-inondation (Mai 2013) ; Y_{it} représente la variable Y pour l'individu i et la date t ; D_i est le « traitement » (variable binaire valant 1 si la zone a été inondée et 0 sinon) ; T_t est le temps ; et X_{it} est un vecteur de variables de contrôle. Le paramètre d'intérêt est β_3 , qui représente l'estimateur DID de l'effet des inondations sur un aspect du tissu social noté Y . Cet estimateur est sans biais si les hypothèses présentées plus haut (tendances parallèles, absence d'intervention dans le groupe témoin) sont respectées.

J'utilise également l'approche des différences-en-différences pour étudier les effets de l'aide sur la capacité relationnelle. Cependant, l'hypothèse des tendances parallèles n'a pas pu être vérifiée pour ces estimations, car les différences de composition entre les échantillons de 2008 et de 2012 ne permettent de comparer que des villages (en créant des groupes homogènes), mais pas des individus, alors que l'aide a été distribuée à un niveau individuel. De plus, la méthode des différences-en-différences exige que l'intervention soit inattendue pour le groupe de traitement ; dans le cas contraire, les données pourraient être sujettes à des biais de sélection. Or, si l'inondation est un événement inattendu, l'aide procurée par les compagnies pétrolières ne l'est pas. Pour cette raison, avant d'estimer les effets de l'aide,

j'étudie la façon dont elle a été distribuée. Les résultats de la section 3.4 sont à interpréter comme des analyses descriptives ne permettant pas de mettre en évidence une relation causale, contrairement à ceux de la section 3.3 qui visent à mettre en évidence des impacts au sens causal.

3.3. *Impact de l'inondation sur la capacité relationnelle*

L'estimation de l'impact de l'inondation sur le sous-échantillon de personnes n'ayant pas bénéficié de l'aide indique que l'inondation a augmenté la confiance dans la communauté, mais a réduit la solidarité (mesurée à travers la volonté de participer à des projets d'intérêt général) des personnes touchées.

Les Tableaux 4.19, 4.20 et 4.21 présentent respectivement les coefficients d'intérêt des régressions sur les composantes de la première, de la deuxième et de la troisième dimension du RCI. La principale variable d'intérêt est « date * inondation », qui représente le coefficient β_3 de l'équation (1). Le coefficient β_2 est représenté par la variable « date » (effets fixes du temps : 1 pour 2013, 0 pour 2012) et le coefficient β_1 par la variable « inondation » (effets fixes de la zone : 1 pour la zone inondée, 0 pour la zone contrôle).

La spécification principale inclut six variables de contrôle : la variable « zone » qui représente le type de relations entre les communautés et Total ; le sexe, l'âge (divisé en terciles), le statut social (variable binaire valant 1 pour les villageois ordinaires, et 0 pour les personnes ayant un statut spécifique, tels que les chefs traditionnels, les représentants de la jeunesse, les représentantes des femmes, etc.), l'état matrimonial (variable binaire valant 1 pour les personnes mariées) et une variable binaire pour les travailleurs du secteur agricole.

Les colonnes (2) et (3) du Tableau 4.19 indiquent que l'inondation a eu un impact négatif et significatif sur la variable « accès aux télécommunications », et un impact positif et significatif sur la variable « accès à l'information ». L'inondation n'a eu aucun impact significatif sur l'accès à l'emploi – colonne (1), qui a diminué dans toute la région.

Tableau 4.19 : Impact de l'inondation sur la première dimension du RCI

	(1) Emploi	(2) Télécommunication	(3) Information	(4) Dim. 1: Réseaux
Date	-0.103* (0.056)	0.060 (0.039)	-0.222*** (0.055)	-0.081** (0.037)
Inondation	-0.019 (0.063)	0.060 (0.044)	-0.007 (0.061)	0.027 (0.041)
Date*inondation	0.103 (0.084)	-0.103* (0.059)	0.157* (0.082)	0.027 (0.055)
Zone	0.035 (0.036)	0.058** (0.025)	-0.010 (0.035)	0.024 (0.023)
Sexe	-0.038 (0.044)	0.051 (0.031)	0.277*** (0.043)	0.164*** (0.029)
Age	0.020 (0.026)	-0.078*** (0.018)	-0.112*** (0.025)	-0.095*** (0.017)
Membre ordinaire	0.129** (0.052)	-0.013 (0.037)	0.049 (0.051)	0.018 (0.035)
État civil	0.002 (0.060)	0.157*** (0.042)	0.017 (0.058)	0.087** (0.039)
Travailleur agricole	-0.040 (0.044)	-0.020 (0.031)	0.051 (0.043)	0.016 (0.029)
<i>Observations</i>	<i>418</i>	<i>418</i>	<i>418</i>	<i>418</i>
<i>R²</i>	<i>0.034</i>	<i>0.114</i>	<i>0.165</i>	<i>0.173</i>

Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

S'il peut sembler surprenant que l'information et les télécommunications soient affectées dans des directions opposées, les deux étant liées au degré de connectivité des personnes à travers la technologie, ces résultats s'expliquent par la façon dont les seuils de ces composantes du RCI sont définis. La variable « accès aux télécommunications » est en effet calculée à partir d'une question portant sur la présence d'un téléphone – fixe ou portable – dans le ménage. La variable « accès à l'information » est quant à elle calculée à partir d'une

série de questions portant sur la fréquence d'accès aux informations par la radio, la télévision, dans les journaux, ou sur Internet. Cette distinction permet de tenir compte de la différence entre les usages du téléphone d'une part, et des radios et télévisions d'autre part, dans la zone étudiées. Les téléviseurs sont en effet souvent partagés entre différents ménages dans les communautés étudiées et jouent donc le rôle d'un outil de socialisation, tandis que les téléphones constituent un outil de communication plus individuel. L'effet négatif de l'inondation sur les télécommunications peut alors être lié aux dégâts matériels de l'inondation, tandis que l'effet positif sur l'information peut refléter une augmentation du capital social « unissant » au sein des communautés, à travers de plus fréquents moments de convivialité autour d'une télévision. Ces effets ne sont significatifs qu'à 10%, et sont de plus petite ampleur que ceux de l'inondation sur les autres dimensions du RCI. Etant donné le signe opposé des effets de l'inondation sur les deux composantes que constituent l'accès aux télécommunications et à l'information, l'impact agrégé sur la première dimension – intégration dans des réseaux – est non significatif.

Les résultats de l'estimation DID de l'impact de l'inondation sur la deuxième dimension du RCI – Relations privées – sont présentés dans le Tableau 4.20. Le résultat principal est que l'inondation a eu un impact positif significatif sur la variable « confiance dans la communauté » (colonne (6)), qui se répercute sur la dimension agrégée.

La composante « confiance dans la communauté » est calculée à partir d'une question portant sur la façon dont les enquêtés qualifieraient l'unité sociale de leur communauté : en termes de partenariats, de rivalités ou de conflits. Le seuil de privations retenu attribue le score de 1 aux personnes qui considèrent que le climat social est fondé sur le partenariat et de 0 à ceux qui l'estiment chargé de rivalités ou de conflits. Le résultat sur la confiance peut donc être interprété en considérant que les personnes touchées par l'inondation sont devenues plus susceptibles de compter sur les autres au sein de leur communauté, et que les réseaux d'assistance mutuelle ont été renforcés au sein des communautés affectées. Les entretiens qualitatifs menés par Cécile Renouard et Hervé Lado confirment que de nombreux actes de solidarité ont eu lieu dans ces communautés, entre voisins et parents, par exemple pour accueillir des personnes dont les maisons avaient été endommagées. Ainsi, les résultats montrent que les conflits ou les rivalités ont cédé la place à un plus grand sentiment de partenariat dans les communautés inondées. Ce constat peut être interprété

comme une augmentation du capital social « unissant », à travers une unité sociale mieux perçue au sein des communautés touchées par les inondations. Ce résultat est cohérent avec celui de Tatsuki (2007) dont la dimension « *community solidarities* » – qui mesure la coopération au sein d'une communauté – a augmenté à la suite du séisme de Kobe en 1995.

Tableau 4.20 : Impact de l'inondation sur la deuxième dimension du RCI

	(5) Soutien financier	(6) Confiance communauté	(7) Dim. 2: Relations privées
Date	-0.043 (0.055)	-0.137** (0.063)	-0.090** (0.042)
Inondation	-0.044 (0.061)	-0.016 (0.071)	-0.030 (0.048)
Date*inondation	-0.001 (0.082)	0.398*** (0.095)	0.198*** (0.064)
Zone	-0.060* (0.035)	-0.089** (0.040)	-0.075*** (0.027)
Sexe	0.036 (0.043)	0.021 (0.050)	0.028 (0.034)
Age	-0.052** (0.025)	-0.027 (0.029)	-0.040** (0.019)
Membre ordinaire	-0.091* (0.051)	-0.037 (0.059)	-0.064 (0.040)
État civil	-0.070 (0.058)	-0.014 (0.067)	-0.042 (0.045)
Travailleur agricole	0.071* (0.043)	0.076 (0.049)	0.074** (0.033)
<i>Observations</i>	418	418	418
<i>R²</i>	0.042	0.079	0.069

Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Tableau 4.21 : Impact de l'inondation sur la troisième dimension du RCI

	(8)	(9)	(10)
	Solidarité	Confiance autrui	Dim. 3: Engagement civique
Date	0.077 (0.047)	-0.051 (0.061)	0.013 (0.040)
Inondation	0.089* (0.053)	-0.101 (0.068)	-0.006 (0.045)
Date*inondation	-0.262*** (0.071)	0.138 (0.091)	-0.062 (0.060)
Zone	0.005 (0.030)	0.003 (0.039)	0.004 (0.025)
Sexe	0.078** (0.037)	0.139*** (0.048)	0.109*** (0.032)
Age	-0.080*** (0.022)	0.013 (0.028)	-0.033* (0.018)
Membre ordinaire	-0.052 (0.044)	-0.070 (0.057)	-0.061 (0.037)
État civil	0.010 (0.050)	0.025 (0.065)	0.018 (0.042)
Travailleur agricole	0.023 (0.037)	0.111** (0.047)	0.067** (0.031)
<i>Observations</i>	418	418	418
<i>R²</i>	0.080	0.050	0.061

Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Le Tableau 4.21 présente les résultats de l'estimation DID de l'impact de l'inondation sur la troisième dimension du RCI – engagement civique. La principale conclusion est que l'inondation a eu un impact négatif significatif sur la variable « solidarité » (colonne (8)). L'effet de l'inondation sur la deuxième composante de cette dimension (la variable « confiance en autrui ») est non significatif, mais positif et élevé en valeur. Les résultats

n'indiquent pas d'impact significatif de l'inondation sur la dimension agrégée : l'effet positif sur la confiance en autrui annule en partie l'impact négatif sur la solidarité.

La composante « solidarité » représente la propension d'une personne à contribuer en temps ou en argent, et en lien avec des inconnus, à des projets d'intérêt général qui ne lui profitent pas directement. Contrairement à la dimension « *community solidarities* » de Tatsuki (2007), la variable ici utilisée mesure donc des formes de solidarité entre différents groupes sociaux. Ce résultat peut être interprété comme une détérioration du capital social « reliant » – c'est-à-dire, des liens faibles envers des personnes inconnues ou peu connues – suite à l'inondation.

Les résultats de cette section suggèrent que, suite à l'inondation, le réseau social des populations affectées a été remodelé, avec une hausse du capital social « unissant » – relations interpersonnelles au sein d'une communauté – au détriment du CS « reliant » – mesuré par la propension à agir pour l'intérêt collectif en lien avec des inconnus.

Ces résultats sont assez éloignés de la thèse de Rebecca Solnit, selon laquelle les catastrophes (naturelles ou causées par l'homme, comme les attentats du 11 septembre ou plus généralement les guerres) font émerger des réseaux de solidarité, des formes de générosité et d'échange envers des personnes inconnues, et une forme de joie liée au sentiment de faire communauté avec les autres humains face à un évènement nous dépassant, qui sont beaucoup plus rares hors des périodes de catastrophe. Cependant, les exemples choisis par Rebecca Solnit font jouer des contextes très différents de celui du Nigeria : elle s'intéresse principalement aux États-Unis et à des grandes mégapoles (San Francisco, New York, New Orleans, Mexico) où les relations quotidiennes sont marquées par l'anonymat, tandis qu'un contexte comme les villages du delta du Niger étudiés fait jouer d'autres types de relations marquées par la coutume, le statut social, etc. Les résultats peuvent en revanche être éclairés par le constat d'Aldrich (2012) selon lequel la structure du capital social avant un désastre joue sur la façon dont les communautés se reconstruisent. Le contexte social pré-inondation étant déjà caractérisé par de fortes inégalités et rivalités (ce que la comparaison avec Eastern Obolo avait permis de montrer dans la partie 1.5, notamment à travers la variable « confiance dans la communauté »), les résultats sur l'augmentation du capital social « unissant » et la chute du capital social « reliant » peuvent

être interprétés comme un repli sur les personnes faisant partie d'une même communauté. Étant plus occupées par l'effort de reconstruction au sein des communautés les concernant directement elles-mêmes ou leurs proches, il semble cohérent que les personnes concernées par l'inondation contribuent moins à des projets d'intérêt général qui ne leur profitent pas directement. Comment l'aide attribuée par Total s'articule-t-elle avec cette recomposition du tissu social ?

3.4. Répartition et effets de l'aide procurée par Total

Dans cette section, j'étudie comment l'aide d'urgence a été distribuée au sein des populations touchées et son impact sur la capacité relationnelle. J'utilise les données de l'ensemble de l'échantillon (autrement dit, je réintègre le sous-échantillon de personnes qui ont déclaré avoir reçu une aide suite à l'inondation, que j'avais écarté de l'échantillon dans la section 3.3). Étant donné la nature de l'échantillon et les biais liés aux questions déclaratives, j'utilise une méthode mixte, où des observations qualitatives complètent les résultats quantitatifs.

Qui a reçu l'aide d'urgence ?

Comme expliqué dans la section 2, les opportunités liées aux investissements sociétaux des pétroliers ne sont pas distribuées de façon équitable dans la zone, mais, transitant généralement par des représentants locaux, la plus grande partie est monopolisée par des « capteurs de bénéfices ». La distribution de l'aide après l'inondation a-t-elle été accordée en fonction de l'ampleur des dégâts ou a-t-elle subi ce type d'accaparement ?

Pour répondre à cette question, je m'intéresse aux déterminants de la probabilité d'avoir bénéficié de l'aide, en utilisant un modèle logistique dont la variable dépendante est une variable déclarative portant sur la réception ou non d'aide de la part de compagnies pétrolières suite à l'inondation.

Les variables indépendantes comprennent:

- le type de communauté (hôte ou non-hôte) ;

- des variables démographiques (sexe, âge, statut social, état civil, secteur d'activité) ;
- le nombre de dégâts déclarés par l'individu parmi les suivants : déplacement, hausse des prix alimentaires, dégradation de la qualité des aliments, difficulté d'accès à l'eau potable, destruction de cultures, dégâts sur la maison, autres dégâts matériels, maux de tête, faim, difficultés de transport, insécurité, violence, paludisme, fièvre, éruptions cutanées.

Tableau 4.22 : Principaux contributeurs de la probabilité de recevoir de l'aide d'urgence

	Probabilité de recevoir l'aide
Nombre de dégâts	0.04 (0.05)
Zone	0.95*** (0.26)
Sexe	-0.20 (0.25)
Age	0.25* (0.15)
Membre ordinaire	-0.64** (0.28)
État civil	-0.04 (0.34)
Travailleur agricole	0.23 (0.24)
Constante	-2,38*** (0.76)

Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Le Tableau 4.22 présente les principaux résultats de cette analyse logistique. La variable qui influence le plus la probabilité de recevoir l'aide n'est pas le nombre de dégâts subis, mais le type de communauté (variable « zone »). Habiter dans une communauté hôte de Total augmente de façon très significative, et dans de grandes proportions, la probabilité d'avoir reçu de l'aide. En ce qui concerne les variables démographiques et socio-économiques, l'âge

et le statut social influencent également la probabilité d'avoir reçu une aide liée à l'inondation. Les personnes les plus âgées ont une probabilité accrue de recevoir de l'aide par rapport aux plus jeunes, et les membres ordinaires ont une probabilité plus faible de recevoir une aide que les personnes ayant un statut social particulier (chef de village, membre du conseil des anciens, représentant des jeunes ou des femmes,...). Les estimations pour les autres variables de contrôle ne sont pas significatives. L'effet du nombre de dégâts est positif, ce qui est logique – les personnes les plus touchées ont eu plus accès à l'aide – mais cet effet est proche de zéro et non significatif.

Ces observations confirment l'hypothèse que l'aide n'a pas été distribuée de façon équitable en fonction de l'étendue des dégâts liés aux inondations, mais aussi, voire principalement, en fonction de la capacité des individus à négocier, et de leur statut social. Ce résultat illustre l'importance du troisième type de capital social : les liens entre les citoyens et les institutions de pouvoir – ici représentées par Total – sur le plus long terme. Les personnes les plus connectées en termes de capital social « liant » (*linking*) ont plus accès aux possibilités offertes par Total, et la répartition inégale de cette forme de capital social peut nourrir des inégalités à l'intérieur des communautés ou entre différentes communautés. Ce constat concorde avec les conclusions de la section 2 – concernant l'impact des programmes de bourses et formations – sur l'accapement de certains revenus par des « capteurs de bénéfices » dans les communautés.

L'aide a-t-elle accentué ou nuancé les effets de l'inondation sur le tissu social ?

L'aide post-inondation n'a donc pas été distribuée aléatoirement, ni même selon un critère pouvant être pris en compte pour assurer l'inférence causale de l'impact (par exemple à travers l'approche par les variables instrumentales). Cependant, étudier l'impact de cette aide sur le tissu social reste important et il serait dommage d'abandonner toute perspective d'utiliser et d'interpréter les données quantitatives portant sur l'aide à cause de ce biais ; il me semble plus opportun de l'identifier (cf. paragraphe précédent) et d'en tenir compte dans les interprétations, notamment en mobilisant des méthodes mixtes. Ma démarche se différencie donc ici clairement de celle promue notamment par le J-Pal à travers les expérimentations randomisées (présentée au chapitre 3), qui conclurait au contraire que, les

données ne permettant pas de mettre en évidence une relation linéaire de cause à effet entre le fait de recevoir l'aide et un indicateur chiffré de lien social, il n'est pas possible de tirer de conclusion sur cette relation tant que des résultats expérimentaux¹⁶³ ne l'ont pas démontré. Or, ces résultats porteront nécessairement sur un autre contexte et ne permettront pas de tirer des enseignements applicables tels quels au Nigéria.

Le résultat principal est que l'aide extérieure a augmenté la volonté des personnes concernées de participer à des projets d'intérêt général (variable « solidarité », qui représente une forme de capital social « reliant »), mais que cet effet est moins important que l'impact négatif sur cette composante causé par l'inondation. Ces personnes ayant reçu l'aide bénéficiant, comme on l'a vu plus haut, de niveaux plus élevés de capital social liant (*linking*), un tel résultat peut s'interpréter comme suit : le capital social liant a permis à des personnes en position privilégiée dans les relations avec Total de bénéficier plus facilement de l'aide distribuée par l'entreprise ; elles ont en quelque sorte redistribué une partie de ces opportunités à travers une participation à des projets d'intérêt général qui traduit une hausse du capital social « reliant » de ces personnes.

Le Tableau 4.23 présente les coefficients estimés pour les régressions portant sur les composantes de la troisième dimension du RCI – engagement civique. La principale variable d'intérêt est « date * aide », qui représente le coefficient β_3 de l'équation (1). Le coefficient β_2 (effets fixes du temps) est représenté par la variable « date », et le coefficient β_1 par la variable « aide » (effets fixes de la communauté). Les variables de contrôle comprennent la variable « zone » la variable « inondation » (communauté affectée ou contrôle), le sexe, l'âge, le statut social, l'état civil, et le secteur d'activité.

¹⁶³ Dans le cas précis de l'aide distribuée à des victimes de désastre naturel, il semble difficile, pour des raisons éthiques, de concevoir une expérimentation aléatoire sur la question : les méthodes retenues par un laboratoire comme le J-Pal pour traiter ce sujet seraient peut-être plutôt des « expériences naturelles » - par exemple des régressions sur discontinuité autour d'un critère externe expliquant que certains aient accès, d'autres non (par exemple une frontière dans le cadre d'une catastrophe transfrontalière). Toujours est-il qu'attendre ce type de données implique de restreindre les cas étudiés à un petit nombre, et d'exclure tout un ensemble de contextes caractérisés par des rapports de force particuliers.

Tableau 4.23 : Impact de l'aide d'urgence sur la troisième dimension du RCI

	(1) Solidarité	(2) Confiance en autrui	(3) Dim. 3: Engagement civique
Date	-0.038 (0.034)	0.010 (0.046)	-0.014 (0.029)
Aide	-0.004 (0.040)	0.009 (0.055)	0.003 (0.035)
Date*aide	0.094* (0.056)	0.094 (0.076)	0.094* (0.048)
Inondation	-0.006 (0.029)	-0.013 (0.040)	-0.010 (0.025)
Zone	-0.001 (0.025)	0.025 (0.034)	0.012 (0.022)
Sexe	0.070** (0.029)	0.108*** (0.039)	0.089*** (0.025)
Age	-0.038** (0.017)	0.000 (0.023)	-0.019 (0.015)
Membre ordinaire	-0.032 (0.032)	-0.067 (0.044)	-0.050* (0.028)
État civil	0.046 (0.039)	-0.011 (0.053)	0.018 (0.034)
Travailleur agricole	0.053* (0.028)	0.085** (0.038)	0.069*** (0.024)
<i>Observations</i>	668	668	668
<i>R²</i>	0.032	0.038	0.057

Écart-types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Le Tableau 4.23 montre que le fait de recevoir une aide affecte positivement et significativement, à un niveau de confiance de 90%, la composante « solidarité » du RCI. L'inondation avait un impact négatif et significatif sur cette composante. Recevoir de l'aide de la part de Total a ainsi nuancé cet effet négatif, mais sans l'annuler complètement – le coefficient estimé est de 0,094, contre -0,262 pour l'impact de l'inondation.

Une interprétation de ce résultat serait que dans les communautés inondées, les personnes ont dû se concentrer en priorité sur des problèmes plus individualistes (surmonter les dégâts liés à l'inondation) et ont accordé moins d'importance aux projets ne les concernant pas directement ou n'étant pas dirigés en priorité à leur réseau proche. En revanche, les personnes qui ont reçu une aide – souvent en raison de leur statut social privilégié – étaient moins concernées par ce mécanisme, et ont pu continuer à participer à des activités d'intérêt général du fait des opportunités spécifiques dont elles ont bénéficié. Cette explication est conforme à l'interprétation des résultats en termes de capital social unissant et reliant. Les personnes qui ont souffert de l'inondation mais n'ont pas eu accès à l'aide ont dû principalement s'appuyer sur leur communauté proche. Il est possible que leur exclusion du processus d'attribution de l'aide explique leur désinvestissement dans des relations sociales les reliant à d'autres communautés. Au contraire, les personnes des zones inondées qui ont – souvent grâce à leur haut degré de capital social liant (*linking*) – bénéficié de l'aide d'urgence ont pu maintenir leur niveau de CS reliant.

En ce qui concerne la composante « confiance en autrui », le fait de recevoir une aide a également un effet positif (et proche en valeur de celui sur la composante « solidarité »), mais non significatif. En conséquence, l'effet de l'aide sur la troisième dimension – engagement civique – est positif et significatif, et d'ampleur comparable à l'effet sur la composante « solidarité ».

Discussion

Ces résultats quantitatifs s'articulent avec des analyses qualitatives et avec les autres données quantitatives étudiées dans les sections précédentes, qui mettent en évidence d'importants défis dans les communautés proches de la zone de production de pétrole à Onelga en termes de tissu social. Au-delà de l'inondation et de l'aide d'urgence reçue par certaines communautés, les cercles vicieux liés à des relations clientélistes entretenues depuis des années entre les compagnies pétrolières et les représentants des communautés (capital social liant) contribuent à détériorer la confiance envers les proches au sein des familles (capital social unissant) et d'entretenir des rivalités et des conflits entre les communautés (capital social reliant). Si l'inondation a contribué à renforcer les liens

d'affiliation au sein des familles et des communautés, la distribution de l'aide après l'inondation a renforcé le rôle problématique des « capteurs de bénéficiaires ».

Les données souffrent de certaines limites, qui se reflètent en partie dans le faible pouvoir explicatif des modèles empiriques. Dans la première partie des estimations (section 3.3), j'ai choisi de laisser de côté le sous-échantillon de personnes qui ont bénéficié d'une aide ; or, cette sous-population n'est pas représentative de l'échantillon global. Ce choix crée un biais de sélection qui porte atteinte à la validité externe des données. Cependant, il augmente la validité interne en supprimant la variable sur l'aide, qui constituait une source d'endogénéité et de multicollinéarité.

Dans la deuxième partie des estimations (section 3.4) j'ai utilisé une variable déclarative portant sur le fait d'avoir bénéficié d'une aide liée à l'inondation. Ce critère est une source potentielle de biais puisque des variables non observables, telles que l'intégrité du répondant ou sa compréhension de la limite entre l'aide d'urgence liée à l'inondation et les flux habituels d'argent provenant de la compagnie pétrolière peuvent avoir influé sur les réponses. Cependant, cette variable est la meilleure option accessible compte tenu des données existantes : l'équipe du programme CODEV n'a pas eu accès aux chiffres de Total sur la répartition de l'aide entre les communautés, parce que cette information est très sensible et confidentielle ; nous ne pouvions par ailleurs pas accéder à des informations sur les bénéficiaires réels de l'aide au niveau des communautés, car aucune trace n'avait été gardée. Les résultats présentés dans la section 3.4 sont également sujet à un biais de causalité inverse : je me suis intéressée aux effets de l'aide sur des types spécifiques de capital social, et j'ai trouvé que la propension à recevoir cette aide était affectée par le statut social, qui est une autre forme de capital social, généralement corrélée aux précédentes. Pour ces raisons, les résultats présentés dans cette section devraient être interprétés comme des corrélations, plutôt que des estimations d'impact.

Ces résultats suggèrent finalement que l'inondation de 2012 a modifié la composition du tissu social local dans les communautés affectées du delta du Niger. Ils plaident en faveur de nouvelles recherches empiriques sur les effets des catastrophes sur le tissu social, dans des contextes proches de celui du delta du Niger, marqués par des institutions fragiles, une

certaine densité des liens interpersonnels, mais également des problématiques de corruption et d'absence de transparence. Dans ce type de contextes, les évaluations se concentrent trop souvent sur les aspects monétaires et matériels de la reconstruction.

Les résultats concernant l'aide montrent également que les efforts de financement de la reconstruction ne doivent pas être uniquement orientés vers les aspects matériels, mais qu'une attention particulière devrait également être portée à la qualité des réseaux sociaux, notamment pour essayer d'éviter les effets de fragmentation sociale et de repli communautaire. Ils mettent également en avant l'importance de la dimension institutionnelle, à travers le capital social de type *linking* entre les membres des communautés et les entreprises pétrolières : l'analyse des déterminants de l'aide a mis en avant l'influence du statut social et des liens entre les communautés et Total, qui jouent plus que l'importance des dégâts subis. Ce type de résultats peut amener les entreprises pétrolières, si elles s'en emparent, à réfléchir sur les processus permettant de mieux répartir les avantages distribués au sein des communautés, en vue d'une plus grande équité.

4. Conclusion

Ce chapitre s'est donc intéressé à l'impact de programmes de développement menés par des entreprises pétrolières, et en particulier Total, auprès de communautés locales situées près de leur zone d'implantation *onshore* dans le delta du Niger au Nigéria.

Une première partie fondée sur des comparaisons statistiques entre une région touchée par la production de pétrole *onshore* (Onelga) et une région moins directement concernée (Eastern Obolo) sur la période 2008-2012 a permis de montrer que les investissements sociétaux des pétroliers ont des conséquences positives sur la sortie de la pauvreté des communautés ciblées, mais des effets plus mitigés sur le tissu social. Les aspects socioéconomiques du RCI (première dimension) se sont améliorés à Onelga mais le niveau de confiance au sein des communautés et envers des inconnus y est comparativement très faible par rapport à Eastern Obolo.

Une deuxième partie portait sur l'évaluation causale de l'impact de programmes de bourses et formations à Onelga. Les résultats indiquent que le fait de bénéficier de tels programmes améliore le développement conventionnel, mais que l'impact sur la capacité relationnelle est plus complexe. Deux types d'effets se combinent : une amélioration de la situation sur les composantes socioéconomiques, et une dégradation de la confiance dans la communauté.

La troisième partie s'intéressait plus particulièrement à la réaction des communautés à une catastrophe naturelle (inondation) puis aux aides d'urgence reçues. Ici encore, les effets sur le tissu social sont mitigés : l'inondation a augmenté la confiance dans la communauté, mais réduit la solidarité ; l'aide procurée par Total compense en partie cette baisse de la solidarité mais n'a pas été distribuée de façon équitable au sein des communautés.

Ces analyses montrent comment le RCI peut aider à évaluer les impacts des projets menés par les compagnies pétrolières au Nigeria et à prendre en compte les effets sur le lien social de politiques qui s'inscrivent dans un contexte particulier, celui de relations clientélistes liant depuis plusieurs décennies les compagnies pétrolières et les communautés, et d'une approche actuelle de la RSE qui reste instrumentale et axée sur l'obtention d'un permis social d'opérer. Les résultats des analyses portant sur le RCI indiquent que les dépenses sociétales des pétroliers, au-delà de leurs impacts sur le développement matériel, ont pour conséquence de modifier substantiellement la composition du tissu social local, avec notamment des effets externes négatifs sur la confiance dans la communauté. La démarche engagée par Total (au niveau du siège) en finançant des recherches (menées par CODEV) qui s'intéressent spécifiquement au lien social peut cependant témoigner d'une volonté d'essayer de prendre en compte ces apprentissages, même si changer des pratiques installées localement depuis plusieurs décennies peut s'avérer particulièrement compliqué au niveau des filiales.

Le choix de méthodes d'évaluation mixtes articulées à une vision multidimensionnelle du développement permet ainsi de donner à réfléchir à une entreprise comme Total sur sa politique de RSE dans une optique transformatrice. Parmi les autres visions de l'évaluation d'impact présentées au chapitre 3, l'optique linéaire-causale « pure », qui interroge l'efficacité d'un dispositif face à un objectif simple, ne permettrait pas d'ainsi alimenter la réflexion sur les atouts et limites des programmes de RSE existants en lien avec le contexte

social local. Appliquée au cas ici étudié, il s'agirait par exemple de lancer un nouveau programme de bourses ou de microcrédit en sélectionnant aléatoirement les familles bénéficiaires, puis d'étudier l'impact de telles mesures sur un critère lié au dispositif par une théorie du changement simple, comme le revenu ou l'insertion professionnelle. L'optique comptable « pure » des évaluations d'impact est quant à elle moins exigeante que celle ici retenue puisqu'elle nécessite uniquement de vérifier que les différentes actions menées remplissent les critères définis par les standards internationaux (GRI, etc.) et les normes locales, par exemple en termes de recours à l'emploi local. Cette approche est cependant complémentaire à celle présentée dans ce chapitre, et il est d'ailleurs symptomatique que le *reporting* sociétal mené par les entreprises pétrolières dans la zone soit toujours très incomplet, ce que remarque par exemple Lado (2014). Intégrer des éléments de l'optique de l'évaluation d'impact comme co-construction et réflexion sur la contribution au bien commun permet ainsi de proposer un regard critique sur les pratiques existantes, que le recours à une approche causale « raisonnée » permet d'appuyer par des chiffres.

Le prochain chapitre porte sur une autre application de l'indicateur de RCI au sein d'une évaluation d'impact pluridisciplinaire, dans un contexte tout autre : celui d'un projet d'*empowerment* des chiffonniers au Mexique.

Chapitre 5. L'impact d'un projet d'empowerment des chiffonniers mené par Danone au Mexique sur la pauvreté conventionnelle et la capacité relationnelle

Ce chapitre porte sur un projet d'empowerment des chiffonniers (ou *pepenadores*) au Mexique, mené depuis 2012 par le Fonds Danone Ecosystème (FDE) et Bonafont, la filiale locale de Danone eaux, en partenariat avec Promotora Ambiental (PASA), une entreprise mexicaine de collecte et disposition des déchets. Dans le cadre du projet *Pepenadores*, Danone et PASA ont construit un centre de tri à destination de 400 chiffonniers travaillant auparavant sur une décharge à Mexicali (Basse-Californie). Sur ce nouveau lieu de travail, ils sont protégés du soleil par une grande toiture, et bénéficient de certaines conditions de sécurité que l'organisation de la décharge ne permettait pas. Des actions sociales (programme d'éducation pour les adultes, campagnes de vaccination, visites médicales, appui psychologique aux personnes souffrant d'addictions, etc.) sont également proposées par une ONG présente sur le lieu du projet, Mundo Sustentable.

Ce chapitre présente les résultats de l'évaluation du projet *Pepenadores*, à laquelle j'ai participé au sein d'une équipe de chercheurs de l'ESSEC en lien avec des consultants du réseau SROI et des sociologues mexicains (autour du cabinet Bitacora Social) et français (Philippe d'Iribarne, sociologue du laboratoire Gestion et Société). Il est articulé comme suit :

La première section situe la population très particulière que constituent les chiffonniers, et les *pepenadores* mexicains, à partir d'une revue de la littérature et d'un travail qualitatif mené par mes soins à Mexicali. L'enjeu est de faire ressortir l'importance que prend la forme d'organisation collective dans cette activité, et de mettre en avant les défis pouvant se poser pour une entreprise privée souhaitant travailler avec cette population informelle mais néanmoins marquée par des rapports sociaux très structurés.

La deuxième section établit le contexte de la recherche, en présentant le Fonds Danone Ecosystème et la logique derrière les projets qu'il finance, puis la convention entre Danone

et le programme CODEV de l'ESSEC. Cette mise en contexte permet d'exposer et de situer les choix méthodologiques de l'évaluation d'impact.

La troisième section présente les impacts du projet sur la pauvreté multidimensionnelle et la capacité relationnelle, en s'appuyant sur le cadre théorique défini dans la première partie de la thèse et également utilisé au chapitre 4. Des analyses qualitatives permettent d'éclairer ces résultats, qui constituent le cœur des conclusions du chapitre.

La quatrième section permet de comparer ce cadre théorique à d'autres approches évoquées en première partie de la thèse : celles du bien-être subjectif et de la monétisation à partir de la méthode des préférences révélées. En effet, la collaboration avec des consultants du réseau SROI sur ce projet a permis d'observer « de l'intérieur » la façon dont de tels outils d'évaluation peuvent être déclinés sur un cas précis. Cela permet une analyse critique de ce type de méthodes au regard de l'approche ici retenue, celle des capacités notamment relationnelles.

La cinquième section s'intéresse à l'importance du cadre institutionnel et réglementaire et s'appuie sur une comparaison entre le projet *Pepenadores* et trois autres projets du *cluster* sur le recyclage du FDE en Indonésie, en Argentine et au Brésil. Une telle comparaison permet de confirmer l'importance des aspects sociopolitiques de l'*empowerment* abordés dans la troisième section du chapitre et de mettre en avant les limites auxquelles peuvent se confronter des initiatives volontaires de RSE. Tout cela permet d'arguer pour des cadres réglementaires plus contraignants.

1. L'univers des chiffonniers : travail informel et lien social

L'univers social et culturel des *pepenadores* constitue un écosystème très particulier, qu'il est indispensable de comprendre pour étudier les impacts d'un projet conçu par une multinationale souhaitant collaborer avec ces populations, avec une logique d'entreprise privée. L'étude de la littérature sur les chiffonniers dans le monde fournit des éléments d'analyse et de contextualisation de tels projets. La présentation de différents choix que des entreprises peuvent faire pour travailler avec des chiffonniers dans le contexte mexicain pose la question de la manière de collaborer avec cette population informelle. La

comparaison des caractéristiques des *pepenadores* de Mexicali et d'autres travailleurs dont les activités présentent des niveaux d'informalité plus ou moins élevés permet de mieux cerner les spécificités de cette population dans le contexte local.

1.1. Les univers des chiffonniers dans le monde

Dans les représentations sociales, en particulier du monde occidental, les chiffonniers sont souvent perçus comme les plus pauvres des plus pauvres. L'aventure de Sœur Emmanuelle auprès des chiffonniers du Caire (Emmanuelle 1977) ou le court-métrage brésilien *L'île aux fleurs*, qui montre des chiffonniers se nourrissant après les porcs des restes de tomates trouvés sur une décharge (Furtado 1989) ont contribué à la médiation de cette image. Plus récemment, le film « Les pépites » retrace l'histoire d'enfants qui travaillaient dans des conditions insoutenables sur la décharge de Phnom Penh au Cambodge et ont été accompagnés par un couple de français qui ont ouvert une école et fondé différents programmes offrant de nouvelles opportunités à des milliers d'enfants depuis 20 ans (de Lauzanne 2016).

Au Mexique, l'histoire du « Roi des ordures » (*Rey de la basura*) Rafael Gutiérrez Moreno, est largement connue. Né sur la décharge, Gutiérrez Moreno a été leader de tous les *pepenadores* de Mexico pendant vingt ans, exploitant sa position d'intermédiaire entre ceux-ci et les acheteurs pour se constituer une fortune et exercer un droit de cuissage sur les femmes (il aurait eu 180 enfants) avant de devenir député du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) et de se faire assassiner par sa femme en 1987. Son fils Cuauhtémoc a hérité de son titre de leader des *pepenadores* et également fait une carrière politique : député du PRI, il a été au centre de scandales en 2014, liés à son implication dans un réseau de prostitution. Aux yeux des mexicains, les *pepenadores* sont les personnes les plus pauvres et exclues de la société, exploitées par de tels leaders liés à des mafias de tous types ; et les décharges sont des lieux où tout peut arriver et disparaître. Un récent exemple est la version officielle fournie en 2014 par les autorités publiques mexicaines sur le sort des 43 étudiants disparus d'Ayotzinapa, qui indique que leurs corps auraient été brûlés sur la décharge (non régulée) de Cocula.

La littérature – encore peu fournie – en sciences sociales s'intéressant à l'univers des chiffonniers montre que leurs réalités sont beaucoup plus complexes que ce que donnent à voir ces reportages et ces épisodes fortement médiatisés – même si les situations tragiques qu'ils dénoncent sont bien réelles pour une certaine partie des chiffonniers¹⁶⁴.

Les ouvrages collectifs de Corteel, Le Lay & Corbin (2011) et Cirelli & Florin (2015) fournissent un éclairage sur le rapport des sociétés au déchet et aux « travailleurs des déchets » depuis une perspective pluridisciplinaire – histoire, philosophie, sociologie, géographie, urbanisme – et en comparant différents contextes internationaux. Certains chapitres de ces ouvrages s'intéressent au stigmatisme social lié au déchet, commun à tous les travailleurs du secteur (Lhuillier 2011) ; d'autres portent sur différents métiers du déchet (éboueur, travailleur chargé de l'épuration des eaux, etc.) et certains se centrent en particulier sur les chiffonniers.

Parmi les travaux portant plus spécifiquement sur les chiffonniers, l'étude de l'évolution de la situation des *zabbâlîns* du Caire dans les années 2000 par Bénédicte Florin (2011) est particulièrement intéressante pour qui veut s'intéresser aux conditions sous lesquelles une multinationale peut collaborer avec des chiffonniers. Florin analyse en effet les changements impliqués par la concession de la collecte et du recyclage des déchets à des entreprises privées multinationales au Caire, où des chiffonniers informels, les *zabbâlîns*, en étaient jusqu'alors chargés. Elle montre comment cette réforme de la gestion des déchets, ainsi que la décision d'abattre tous les cochons de la ville suite à l'épidémie de grippe H1N1, ont eu des implications majeures sur tout le socio-écosystème local du déchet. Les *zabbâlîns* constituent une communauté dotée d'une forte identité professionnelle et d'une cohésion sociale importante¹⁶⁵. En majorité catholiques, ils sont à la fois chargés de la collecte et du

¹⁶⁴ Les terrains au Mexique m'ont d'ailleurs amenée à observer de telles situations, notamment à l'occasion de deux visites sur l'immense décharge de Nezahualcôyotl (près de Mexico) lors de la phase exploratoire. Sur cette décharge-bidonville, vivent et travaillent des milliers de personnes dont des enfants, dans des conditions sanitaires et de violence très critiques. Cependant, les décharges étudiées dans ce chapitre sont loin de cette réalité, à l'exception de celle de Tijuana qui s'en rapproche par certains aspects (violence, absence d'ordre).

¹⁶⁵ « L'organisation professionnelle est étroitement liée à l'organisation communautaire, renforcée par l'endogamie, les alliances de parenté et les interconnaissances familiales et de voisinage, toutes ces dimensions étant instrumentalisées dans les réseaux et les activités professionnels. Il s'agit d'une véritable corporation fondée sur la transmission des expériences, la famille élargie, et régie par des règles : le fait que des territoires de collecte sont précisément répartis entre eux, ou que le parcours d'un zabbâl est transmis à ses héritiers, ou encore qu'il existe un marché des parcours, en fonction de la richesse des quartiers, relève d'accords professionnels oraux organisant l'activité de collecte » (p. 77)

recyclage des déchets, et élèvent des porcs, qu'ils nourrissent grâce aux déchets organiques. Les conséquences de la réforme sont dramatiques pour ces communautés et se font également sentir pour les citoyens (les compagnies privées sont confrontées à des difficultés logistiques pour accéder avec des camions à des rues étroites, les camions font du bruit, les impôts augmentent, etc.). L'étude de Bénédicte Florin a pour intérêt de montrer la complexité de l'univers des *zabbalîns* et les conséquences que peut avoir le fait de planifier une réforme (entre pouvoirs publics et secteur privé) sans chercher à inclure ces travailleurs ou à comprendre les implications qu'elle aurait pour ces derniers.

L'introduction de l'ouvrage collectif de Cirelli & Florin (2015) va dans le même sens puisque, parlant du contexte général des réformes de services urbains dans les pays du Sud, elles écrivent (p. 16) que « ces tentatives de transposition du modèle occidental se sont heurtées à des dispositifs locaux préexistants et fortement ancrés. Leur remplacement n'a pas été dépourvu de conséquences politiques et sociales, notamment pour les acteurs du secteur dit informel. » Différentes réformes et leurs conséquences sociétales sont analysées dans l'ouvrage, y compris celle des *cartoneros* de Buenos Aires dont l'organisation collective a permis d'être inclus dans le nouveau système de gestion sous la forme de coopératives (Carré 2015) et l'étude d'une coopérative de *catadores* au Brésil, qui met en avant le décalage entre la représentation sociale des coopératives brésiliennes comme modèle d'organisation collective et le vécu, qui révèle des tensions entre les intérêts individuels et le collectif (Pérémarthy 2015)¹⁶⁶. A partir des travaux de sa thèse de doctorat, Cavé (2015) met en évidence sur le cas de la ville de Vitória au Brésil les différents niveaux d'organisation, plus ou moins formalisés, qui caractérisent les populations vivant de la récupération des déchets (*catadores* indépendants, *catadores* organisés en coopératives, marchands et négociants) et les conflits pouvant opposer ces différents groupes sociaux aux intérêts rivaux. Ces exemples mettent en avant la façon dont des formes d'organisation coopérative peuvent apporter une stabilité à l'activité de chiffonniers et permettre que les intérêts des personnes concernées soient bien pris en compte lors de changements majeurs du mode de gestion des déchets urbains.

¹⁶⁶ Parlant des chiffonniers des décharges (et non ceux des rues comme dans le projet *Novo Ciclo* de Danone qui sera évoqué dans ce chapitre), elle écrit : « les *catadores* sont exclus socialement et pourtant exploités par l'industrie formelle du recyclage : l'exclu est ainsi à l'intérieur du système » (p. 43).

Deux enseignements peuvent être tirés de ce premier aperçu des univers des chiffonniers dans le monde. Le premier est que leurs facteurs d'exclusion ne sont pas uniquement économiques mais également sociaux et culturels – ce que l'exemple des *zabbalîns* montre bien. Le second est que les modes d'organisation collective des chiffonniers sont très spécifiques, d'un pays à l'autre, ce qui influe sur les liens (individuels et collectifs) entre les chiffonniers et différents acteurs publics et privés. On peut alors se poser la question de la façon dont une entreprise multinationale peut collaborer avec ces populations informelles.

1.2. Entreprises privées et *pepenadores* informels : quelle collaboration ?

L'informalité au Mexique

En 2012, 60% des emplois étaient informels au Mexique selon la définition de l'INEGI¹⁶⁷, qui repose essentiellement sur le critère de l'accès à la sécurité sociale. Les 30 millions de travailleurs concernés ont typiquement des niveaux de revenu plus faibles que ceux du secteur formel et une stabilité professionnelle moindre. L'économie informelle contribue par ailleurs à 25,4% du PIB mexicain, selon l'INEGI. Plus généralement, 47,7% des travailleurs en Amérique latine travaillent dans des conditions informelles, selon le décompte de l'Organisation internationale du travail (ILO 2014).

L'importance du secteur informel au Mexique est l'objet de débats quant aux priorités à suivre en termes de politiques publiques (Schneider et Enste 2000; Bacchetta 2009) : convient-il d'étendre certains droits sociaux des travailleurs au secteur informel – par exemple via une couverture maladie universelle – ou d'appuyer une transition progressive du secteur informel au secteur formel – par exemple par des législations défavorables à certaines catégories de travail informel ? La principale critique adressée à la première voie est qu'elle peut créer des « trappes à informalité » et avoir des conséquences macro-économiques néfastes. La deuxième voie est quant à elle considérée par ses critiques comme trop peu attentive aux inégalités et à la vulnérabilité au travail. L'absence d'assurance chômage au niveau national renforce l'importance de ces questions, dans un

¹⁶⁷ Institut national de statistiques et de géographie mexicain.

contexte où différentes formes de travail informel peuvent apparaître comme des réponses temporaires à des périodes sans activité formelle (Maloney 1999; CONEVAL 2012).

Un projet comme celui de Danone s'inscrit dans ce débat, puisque en ayant pour objectif *l'empowerment* des travailleurs informels situés au bout de sa chaîne de valeur, l'entreprise doit faire un choix entre une amélioration des conditions de travail dans le cadre informel existant, ou une transition vers des emplois formels, pour un plus petit nombre de chiffonniers, et avec des changements perçus comme positifs sur certains aspects et négatifs sur d'autres.

Le projet Pepenadores de Danone et celui de Metplas à San Luis Rio Colorado

Dans le cadre du projet *Pepenadores*, Danone a fait le choix de soutenir l'ensemble des 400 chiffonniers en changeant finalement assez peu leur manière de travailler : le projet est peu mécanisé, les *pepenadores* récupèrent le matériau recyclable déchargé par les camions à même le sol puis le trient dans un espace à part. Leurs conditions de sécurité au travail sont améliorées sur le centre de tri par rapport à la décharge, mais ils conservent leur statut de travailleur informel, payé en cash, au poids et au jour le jour par les acheteurs de matériel (y compris PASA).

Le modèle semi-automatisé mis en place par l'entreprise Metplas dans une ville voisine est très différent. San Luis Rio Colorado est une ville de 160 000 habitants située à 80km à l'Est de Mexicali. Jusqu'en 2013, la collecte des déchets urbains était municipale. Les déchets étaient disposés sur une décharge à ciel ouvert, présentant des problèmes écologiques importants (notamment des incendies réguliers très difficiles à maîtriser du fait du climat sec de la région). Un groupe d'environ 150 *pepenadores*, certains rattachés au syndicat CROM et d'autres payant un droit d'entrée quotidien au syndicat, travaillait sur cette décharge.

En 2013, la municipalité accorde une concession pour la disposition finale des déchets à une entreprise privée, Metplas, qui ouvre une décharge régulée et un centre de tri mécanisé (avec un tapis roulant, et différentes machines aidant le tri). Il est décidé que la décharge municipale va fermer et que les *pepenadores* seront interdits sur celle de Metplas. Après plusieurs mois de discussions et lutte (pétitions, blocus, demandes d'intervention auprès de

la mairie) entre le groupe de *pepenadores* et Metplas, un accord est conclu pour que 80 *pepenadores* syndiqués soient embauchés par Metplas, sur 2 rotations horaires, pour un salaire de 1200 pesos par semaine. Une partie sera employée pour un travail de pré-ségrégation des matériaux recyclables au sol, une autre, pour travailler sur le tapis roulant à la chaîne ; quelques personnes seront affectées à des travaux divers (nettoyage des locaux etc.). La municipalité propose des emplois de balayage des routes aux *pepenadores* syndiqués qui n'ont pas eu accès aux postes de Metplas. Les *pepenadores* non syndiqués (qui payaient le droit d'entrée et travaillaient généralement sur la partie « brûlée » de la décharge – *lo quemado* – pour récupérer le métal ou d'autres objets ayant échappé aux phases précédentes du tri) sont exclus des négociations.

Lors de la visite de terrain de Janvier 2014, le contraste entre l'état de la décharge et celui observé six mois plus tôt est marquant. De nouveaux incendies ont complètement ravagé le lieu, et certains endroits restent incandescents en permanence du fait des émanations de méthane. La décharge, qui n'est plus tenue par le syndicat, semble hors de contrôle. Certains *pepenadores* qui continuent à y travailler (même si les flux de déchets y ont fortement diminué du fait de l'ouverture de la décharge régulée de Metplas) habitent dans des tentes de fortune à même la décharge. Des enfants y jouent et aident leurs parents, ce qui était interdit par le syndicat. Les conditions de sécurité sont déplorables. Le contraste entre la décharge et Metplas est lui aussi saisissant. Les conditions de travail des *pepenadores* qui y ont été embauchés ont changé drastiquement. Ils ont maintenant un horaire à respecter, un salaire à la semaine et des prestations sociales. Certains valorisent la nouvelle manière de travailler, notamment du fait de la sécurité que procure un contrat formel ; d'autres regrettent les anciennes manières de travailler, en particulier l'air libre, le fait de choisir ses horaires, et de ne pas avoir à obéir à un chef.

Les personnes sélectionnées pour travailler pour Metplas ne représentent qu'une partie des *pepenadores* travaillant initialement sur la décharge (80 personnes sur environ 150), qui comptaient parmi les plus intégrés socialement au sein du syndicat, ce qui met en évidence les limites d'un tel choix conduisant à la mise à l'écart des plus vulnérables et pose la question de la pertinence de la mécanisation ou des conditions d'une mécanisation qui n'aggrave pas la situation des plus pauvres.

Ainsi, une entreprise souhaitant travailler avec des chiffonniers informels doit choisir entre différents modèles. Ce choix ne peut se faire sans compréhension de leurs modalités de travail et notamment des rapports sociaux qui structurent leur activité.

1.3. Travail informel, lien social et organisation collective au Mexique

Des entretiens qualitatifs approfondis réalisés par mes soins entre 2014 et 2015 avec 26 travailleurs à Mexicali¹⁶⁸ permettent de positionner les chiffonniers parmi d'autres activités, qui correspondent à des degrés différents de formalité ou d'informalité. Les personnes interrogées sont 11 chiffonniers concernés par le projet (au centre de tri et sur la décharge) ; trois employés travaillant pour *Ecosistemas de Mexicali* (filiale de PASA qui achète les matériaux recyclables auprès des *pepenadores*) au centre de tri, en aval des chiffonniers sur des machines ; une boutiquière ; deux cireurs de chaussures ; six vendeurs ambulants ; un vigile de parking ; une employée domestique ; une chiffonnière ambulante.

La comparaison entre les situations professionnelles de ces différents travailleurs me permet d'émettre l'hypothèse qu'au-delà des aspects juridiques de l'informalité, les liens entretenus par les travailleurs avec des groupes professionnels ou syndicats contribuent à la stabilité de certaines activités informelles ainsi que l'accès à des droits collectifs pour les travailleurs concernés. Ce constat appuie le choix de s'intéresser, dans l'évaluation d'impact du projet *Pepeadores*, aux changements observés du point de vue du tissu social et de l'organisation collective – notamment à travers le RCI – qui sont au moins aussi importants que le revenu pour les populations étudiées.

Chiffonniers et travailleurs salariés d'Ecosistemas de Mexicali

Les chiffonniers de Mexicali ont un niveau d'organisation collective très élevé. Deux groupes professionnels (un syndicat et une association civile) sont en charge des 400 chiffonniers au total admis à travailler sur la décharge et le centre de tri. L'organisation générale des

¹⁶⁸ J'ai pu réaliser ce travail de terrain additionnel grâce à une bourse du Collège Doctoral SESAME de Lille Nord de France. Les entretiens ont tous été enregistrés, et retranscrits par des étudiants mexicains.

travailleurs est la même sur ces deux sites. Les chiffonniers ont en général des années d'expérience dans cette activité, qui est pour la grande majorité d'entre eux leur activité principale. Leur nom doit figurer sur la liste de l'un des deux groupes pour qu'ils puissent entrer sur leur lieu de travail ; ils ont également un badge avec leur photo et un numéro qui leur sert d'identifiant de groupe. Sur les lieux de travail, les syndicats assurent, grâce à une commission de représentants (« *mesa directiva* ») et une position de « vigile » tenue de façon bénévole par certains membres, que certaines règles établies ensemble et avec l'entreprise gérant la décharge et le centre de tri sont respectées : en particulier, les enfants de moins de 17 ans ne sont pas admis sur les sites ; il est interdit de fumer sauf sur une zone dédiée et interdit de se droguer sur l'ensemble des sites ; les chiffonniers ne sont pas autorisés à rester sur les sites la nuit et à y dormir.

Les chiffonniers paient une cotisation mensuelle à leur groupe ou syndicat, pour couvrir certains frais de fonctionnement et parfois aider financièrement des membres du groupe touchés par des accidents de travail. Les chiffonniers mettent régulièrement à profit leur organisation de groupe en engageant des actions collectives auprès de la mairie ou de l'entreprise, visant à négocier le prix des matériaux collectés ou les horaires d'ouverture des sites. Ces événements, sous forme de grèves et de sit-in, sont parfois le fruit de réflexions collectives, mais plus souvent obligatoires et imposés par les leaders des groupes. Les leaders ont en effet le pouvoir d'exclure temporairement de leur groupe ceux qui ne souhaitent pas participer à l'action collective, ce qui pose problème puisque les chiffonniers sont privés de revenus les jours où ils ne travaillent pas.

Le statut juridique des chiffonniers est faiblement formalisé. Ce sont des travailleurs indépendants, dont le revenu n'est pas déclaré. Ils sont payés au jour le jour, en fonction de la quantité de matériel recyclable qu'ils ont collectée et du prix des matériaux. Une différence est cependant à signaler entre les chiffonniers de la décharge et ceux du centre de tri. Une loi fédérale interdit pour des raisons de sécurité la ségrégation manuelle des déchets dans les décharges privées. Un des facteurs justifiant l'ouverture du centre de tri et le projet qui y est lié, est que le centre de tri répond aux exigences juridiques en termes de conditions de travail. Cependant, certains chiffonniers ont décidé de rester travailler sur la décharge plutôt que de rejoindre le centre de tri ; plus d'un an après sa construction, ils étaient encore sur la décharge au moment des entretiens. On peut donc mentionner une

différence entre les conditions de travail dans ces deux sites quant au degré de formalité juridique, et considérer que les cinq chiffonniers interrogés sur le centre de tri ont un niveau moyen tandis que les six chiffonniers interrogés sur la décharge ont un niveau faible.

Les trois employés d'*Ecosistemas de Mexicali* interrogés partagent une activité (la ségrégation de matériaux recyclables) et un lieu de travail (le centre de tri) avec les chiffonniers. Cependant, ils ont des conditions de travail très différentes de ces derniers. Plutôt que de ramasser les matériaux à même le sol parmi les déchets déposés par les camions comme le font les chiffonniers, les employés de tri attrapent sur un tapis roulant et mettent de côté chacun un type de matériau spécifique – Polyéthylène Téréphtalate (PET) transparent, PET coloré, Polyéthylène haute densité (PEHD), carton, aluminium. Leurs horaires de travail sont fixes (huit heures par jour, six jours par semaine), ils touchent un salaire hebdomadaire ainsi que les prestations sociales légales telles que la sécurité sociale, des congés, et le droit à la retraite. Les employés interrogés ne font par ailleurs pas partie d'un groupement de travailleurs ; ils gèrent leur situation professionnelle de façon individuelle.

Les trois employés de l'entreprise de tri des déchets ont des revenus nettement inférieurs à ceux qu'ils pourraient toucher en travaillant, sur le même lieu, en tant que chiffonniers indépendants. Le revenu moyen d'un chiffonnier sur le centre de tri de Mexicali, tel que déclaré lors de l'enquête menée en 2014, est d'environ 1800 pesos par semaine (110€) pour une moyenne de 47 heures de travail hebdomadaire déclarées. Parmi les trois employés d'*Ecosistemas de Mexicali* interrogés, deux femmes travaillent sur le tapis roulant et sont rémunérées 1000 pesos par semaine, et un homme conduit une machine et est rémunéré 1600 pesos par semaine. A ces salaires hebdomadaires, s'ajoutent 300 pesos mensuels sous forme de *vales* (l'équivalent de tickets restaurant). Leurs horaires de travail sont fixes, 8h par jour, 6 jours par semaine, ce qui correspond à un nombre d'heures hebdomadaire équivalent à celui des chiffonniers. Cependant, malgré ces différences importantes de revenu, lorsqu'on leur demande de comparer leur emploi « classique » à celui d'un chiffonnier indépendant, tous trois préfèrent leur emploi ; les raisons citées portent principalement sur les conditions de travail qu'ils jugent plus agréables, la vision sociale de l'activité (la profession de chiffonnier ayant une image négative au Mexique) et l'accès à des prestations sociales telles

que la sécurité sociale des travailleurs (*Seguro Social*), qui procure un accès aux soins beaucoup plus complet que le programme de soins universels du *Seguro Popular*.

"Eh bien, je pense que c'est mieux de gagner peu d'argent mais à la semaine, parce que si tu gagnes beaucoup mais es payé au jour tu n'économises pas, parce que disons que je gagne 500 pesos, je vais les dépenser, et puis demain j'en gagne 500 de plus et je les dépense, et je continue à les dépenser, 500 par-ci 500 par-là, et à la fin de la semaine je n'ai plus rien, ou bien si tu as une facture, tu dois t'échiner pour réunir l'argent en un jour pour la payer, et pas ici, car ici tu as chaque semaine ton salaire, ta paie."¹⁶⁹ (Employée d'Ecosistemas de Mexicali travaillant sur le tapis roulant). "Eh bien ... c'est plus facile, mais aussi plus exigeant parce qu'on doit suivre les règles d'ici, et on peut pas, comme les chiffonniers ils ont, ils n'ont pas d'horaire ni rien, mais enfin ils n'ont pas non plus de salaire fixe, s'ils ne viennent pas ben ils ne gagnent rien et même s'ils viennent, ben s'ils travaillent pas... Alors que nous ici on vient et on a notre salaire, et la sécurité sociale, surtout la sécurité sociale"¹⁷⁰ (Employé d'Ecosistemas de Mexicali conduisant une machine).

Certains des chiffonniers, notamment parmi les plus âgés pour qui les risques sanitaires et de vieillesse sont accrus, expliquent qu'ils préféreraient un emploi formel où ils gagneraient moins mais auraient accès à ces prestations sociales. Ils n'ont cependant pas accès à ce type d'emplois, pour des raisons de niveau de diplôme insuffisant. D'autres, plus jeunes, sont chiffonniers par choix et, après plusieurs expériences de travail en entreprise, ils valorisent particulièrement la liberté d'horaires, les niveaux de revenus plus élevés pouvant être atteints en « mettant du cœur à l'ouvrage », et le fait de ne « pas avoir de patron » tout en étant protégé par des règles instituées par les syndicats.

"A mon âge on ne me prend plus n'importe où, nulle part, parce que ça me fait déjà plus de 45 ans, et aujourd'hui après 35 ans ils ne prennent plus les gens, et en plus j'ai pas fait d'études. (...) Presque tous les gens qui sont ici sont des gens qui ont pas de

¹⁶⁹ "Pues yo digo, para mi es mejor ganar poco pero semanal, que ganar mucho diario, porque si ganas diario no lo juntas, no lo juntas porque si vamos a suponer ahorita gano 500 pesos, me los voy a gastar, al cabo que mañana gano otros 500 y así se van gastándolo, de 500 en 500 en 500 y cuando llega la semana no tienes nada, o vas a hacer un pago te tienes que esforzar aquí para sacarlo el dinero junto para pagarlo, y acá no, porque acá semana con semana tienes tu sueldo, tu raya."

¹⁷⁰ "Pues... es más fácil pero también es más exigente porque pues tenemos que seguir las reglas también de aquí pues no podemos, y como los pepenadores tienen, ellos no tienen horario ni nada, pero pues tampoco tienen un sueldo fijo, sino vienen pues no ganan nada y aunque vengan si no trabajan pues, y nosotros aquí viniendo tenemos nuestro sueldo y seguro más que nada, seguro médico."

*diplôme, pas de papiers, qui ne sont pas préparés à travailler à la ville, là-bas à la ville on ne veut pas d'eux, juste parce qu'on est lents c'est tout, et qu'en plus on n'a pas fait d'études*¹⁷¹ (Chiffonnier). *“La chef d'équipe là-bas elle était ... elle se croyait supérieure [...] Elle s'en fichait, elle s'en fichait ou ça l'intéressait pas que je me sois coupée, c'était mon problème, j'avais qu'à me débrouiller. [...] Donc au final j'ai démissionné*¹⁷². (Chiffonnière).

Comparaison avec d'autres travailleurs informels

Parmi les six vendeurs de rue interrogés, cinq paient un permis municipal pour avoir le droit de mener leur activité. Trois d'entre eux font partie d'un syndicat. Ils travaillent tous les trois dans la zone de la ville où les voitures font la queue pour pouvoir traverser la frontière avec les États-Unis : deux vendent de la nourriture (boissons fraîches, chips, barres chocolatées...) et le troisième vend de l'artisanat. Leurs syndicats sont moins présents que ceux des chiffonniers ; le fait d'être syndiqué leur sert principalement à obtenir le permis de s'installer à un emplacement précis – les syndicats régulant le marché des permis dans cette zone frontalière de la ville – en échange d'une cotisation. Les réunions de groupe ne sont pas obligatoires. Aucun de ces vendeurs n'a participé récemment à une action collective ; les membres des syndicats ne semblent pas avoir d'interaction régulière contrairement aux chiffonniers. Les deux autres vendeurs (qui préparent et vendent de la nourriture sur un tricycle : *elote* – préparation à base de maïs – pour l'un, churros pour l'autre) ont obtenu le permis municipal sans l'aide d'un syndicat : le premier travaille pour un patron qui s'est occupé seul des démarches administratives ; le second travaille dans une zone située plus loin de la frontière et a bénéficié de l'aide de voisins pour ces démarches. Aucun des vendeurs de rue n'est immatriculé au registre du commerce ou ne paie des impôts sur ses ventes.

¹⁷¹ *“A mi edad ya no me agarran en donde quiera en cualquier parte, porque ya tiene uno ya arriba de los 45, ya ahorita ya están que desde los 35 años ya no quieren a la gente, y otra de que yo no estudie (...) Casi la mayoría de la gente que hay aquí son gente que no tiene documentos, papeles, no están preparados para, para trabajar afuera en la ciudad, en la ciudad no los quieren simplemente nada más porque estamos lentos y sin estudiar pues menos”*

¹⁷² *“La líder de ahí si era...era muy prepotente [...] A ella no le importaba, que a ella no le importaba ni le interesaba que yo me hubiera cortado, que ese era mi problema y que le hiciera como quisiera. [...] Por eso al último renuncié”*

Les deux cireurs de chaussures interrogés ont un permis pour exercer leur activité, obtenu directement de la municipalité ; ils ne sont pas syndiqués. L'un d'entre eux a été syndiqué pendant des années parce que, comme dans le cas des vendeurs de rue, cela constituait une condition nécessaire pour obtenir un permis et mener son activité. Cette condition est devenue optionnelle quelques années plus tôt, ce qui l'a conduit à quitter le syndicat. La boutiquière détient un permis municipal obtenu par son mari auprès des autorités, mais n'est pas syndiquée et ne déclare pas ses ventes.

Le sixième vendeur de rue vend l'artisanat que son épouse tricote (bonnets colorés en laine) près de la frontière ; il n'a pas de permis municipal et n'est pas syndiqué : un autre vendeur (qui n'a pas été interrogé) lui permet d'utiliser une partie de son emplacement, mais en théorie, le vendeur d'artisanat n'a pas l'autorisation de vendre ses produits à cet endroit. Trois autres personnes interrogées ne sont pas syndiquées et n'ont pas déclaré leur activité auprès des autorités compétentes. L'un est vigile sur le parking d'un supermarché : il est rémunéré en pourboires par les personnes qui y garent leur voiture. Le supermarché accepte sa présence car elle augmente le sentiment de sécurité des clients dans une zone sujette à des vols ; il n'a pas de frais à payer pour exercer son activité mais le supermarché lui demande de veiller à la propreté du parking, ce qui le conduit à nettoyer gratuitement ce lieu en échange du droit d'exercer son activité. La deuxième est une employée domestique travaillant pour deux familles, qui la payent en espèces et ne déclarent pas son activité ; elle ne fait pas non plus partie d'un syndicat de travailleurs. La dernière personne interrogée dont le statut d'emploi présente de faibles niveaux de formalité juridique et d'organisation collective est une chiffonnière de rue. Elle se déplace à pied dans les rues la nuit dans les quartiers où la collecte des déchets est prévue pour le lendemain, et récupère les matériaux recyclables dans les sacs-poubelle des résidents. Elle vend ensuite son matériel au poids à un acheteur local. Elle n'a pas d'autorisation pour effectuer son activité et peut même avoir des problèmes avec les autorités et être accusée de vagabondage. Elle travaille de façon isolée et ne peut pas compter sur l'appui d'un groupe de travailleurs.

Parmi les travailleurs interrogés, l'appartenance à un syndicat semble assurer deux fonctions pour toutes les personnes concernées : assurer la continuité de l'occupation et réduire la concurrence en excluant de l'activité toute personne non syndiquée. Les situations diffèrent

cependant selon les groupes considérés. Ainsi, deux des vendeurs de rue font partie d'un petit syndicat qui, d'après leurs dires, sert uniquement à assurer ces deux fonctions à travers l'attribution d'un permis.

"Moi j'ai mon permis pour vendre, je peux aller vendre en marchant par là-bas, mais si je suis pas dans un syndicat, sans le soutien d'un leader je ne peux pas installer un poste fixe, les inspecteurs viennent et te disent de partir".¹⁷³ (Vendeuse de rue) "[Et le syndicat vous aide pour certaines choses ou il vous donne juste le permis ?] Juste le permis, c'est pour pas que les gens du trésor public t'embêtent, et, ceux de la mairie pour pas qu'ils t'embêtent et grâce à ça personne ne t'embête."¹⁷⁴ (Vendeur ambulante).

Un troisième vendeur de rue fait partie d'un syndicat plus grand qui organise des actions collectives pour faire prévaloir les droits de ses membres.

"[Et vous faites des réunions de temps en temps avec ce groupe de 60 personnes, pour prendre des décisions?] Oui quand il y a un problème important [Quel type de problème ?] Eh bien ...quand ils augmentent le coût du permis ou bien quand nous on veut faire une manifestation parce que les vendeurs des autres zones viennent nous envahir ici, ils viennent et prennent notre place, alors nous on doit aller aux bureaux du commerce ambulante et du gouvernement pour déposer une plainte"¹⁷⁵ (Vendeur de rue).

Les chiffonniers, quant à eux, sont organisés en deux groupes (un syndicat et une association civile) de 200 personnes chacun, et organisent fréquemment des actions collectives lorsque leurs conditions de travail sont menacées. Ces actions leur ont permis, entre autres, de négocier le versement par PASA d'une prime collective mensuelle de 20,000 pesos (1250€) par groupe. Cette prime sert de caisse d'assurance et permet d'indemniser les travailleurs du groupe en cas d'accident du travail, les membres de leur famille en cas de décès lié à un accident du travail, ou de financer les départs à la retraite. Ces décisions sont prises collectivement lors de réunions mensuelles. A la fin de chaque année civile, le reliquat des

¹⁷³ "Yo traigo mi permiso pa vender, yo me puedo meter allá a caminar a vender pero si no estoy en un sindicato, sin el apoyo de un líder no puedo no puedo poner un puesto, los inspectores vienen y te lo quitan."

¹⁷⁴ "[Y ¿el sindicato le ayuda para algo o es solo darle el permiso?] Es solo el permiso, si para que no te molesten aquí los de la hacienda, y este, el municipio para que no te moleste y ya con eso no te molesta"

¹⁷⁵ « [Y ¿se reúnen de vez en cuando con este grupo de 60 para decisiones?] Cuando, cuando hay un asunto importante si [¿Cómo qué tipo de asunto?] Como... la, la aumentan al permiso o cuando queremos hacer nosotros alguna manifestación porque nos invaden aquí vendedores de otras partes, vienen, vienen y se nos meten entonces tenemos que ir allá a comercio ambulante a las instalaciones del gobierno a poner una queja »

cotisations des membres au syndicat (120 pesos par personne par mois) et de cette prime collective est redistribué le cas échéant au sein du groupe. D'autres victoires collectives ont été rendues possibles pour les chiffonniers grâce à ce recours à une action collective ou à la menace d'en engager une : par exemple, en ce qui concerne leur présence sur la décharge¹⁷⁶ ou encore la concurrence entre les entreprises leur achetant le matériel recyclé. Un chiffonnier résume cette idée que le nombre, l'organisation et la volonté de défendre des droits dans le cadre d'une lutte sociale, valent bien des documents administratifs :

*"Cette crainte qu'ils ont c'est parce qu'ils n'ont pas de papier, ils ne peuvent pas mettre de pression [...] Nous quand on a commencé ici dans la décharge au moment de la concession on n'avait pas de papier, tout ce qu'on avait c'était un groupe d'environ 130, 140 personnes et avec ça on s'est imposés, parce que nous, parce qu'on a commencé une lutte sur la place de la mairie, on a fait un sit-in jusqu'à ce qu'on soit reçu par le maire, qu'il ne nous laisse pas dehors [sans travail]."*¹⁷⁷ (Chiffonnier)

Cependant, le bon fonctionnement de ces réseaux de solidarité informels fondés sur les groupements professionnels dépend de l'organisation du groupe et de sa représentation démocratique. Ainsi, l'un des syndicats de chiffonniers a été dirigé pendant une décennie par un leader autoritaire et peu transparent (selon les chiffonniers interrogés), qui ne redistribuait pas les sommes d'argent négociées auprès de l'entreprise en théorie pour constituer des caisses de soutien aux personnes connaissant des accidents ou des départs à la retraite. La destitution de ce leader ainsi que le choix d'un représentant plus consensuel permet depuis deux ans au groupe de rétablir la caisse informelle d'assurance collective. Le discours du trésorier de ce syndicat montre cependant que la structure du groupe devrait être repensée de sorte à ce qu'il y ait un contrôle plus strict des comptes bancaires – qui pour l'instant ne sont gérés que par le leader – afin d'éviter que le risque de détournement des fonds du groupe ne se reproduise dans le futur.

"Oui, en fait, ce que donne l'entreprise, l'argent que donne l'entreprise personne ne le gère. Il va juste sur un compte du leader et voilà, ils lui déposent l'argent et il s'en

¹⁷⁶ Normalement interdite par la loi, celle-ci a été tolérée pendant un certain temps même après l'ouverture du centre de tri, car elle était encadrée par les groupes et que PASA et la municipalité se sentaient démunies face à la menace de 400 grévistes bloquant la place de la mairie ou l'accès à la décharge.

¹⁷⁷ *"Ese temor que tienen ellos es porque no tienen ningún papel no puede meter ningún tipo de presión [...] Nosotros cuando entramos aquí al relleno sanitario cuando se hizo la concesión no teníamos ningún papel, lo único que teníamos era un grupo de como 130, 140 gentes y con eso entramos porque, porque nosotros hicimos la lucha allá en el centro cívico con un plantón hasta que nos atendieron el presidente municipal que no nos dejara afuera".*

*occupe, des 20.000 pesos que l'entreprise lui donne et lui, la personne qui, le trésorier est responsable de la collecte chaque mois auprès de tous les membres du groupe des 120 pesos et c'est de ça que le trésorier est responsable.*¹⁷⁸ (Trésorier d'un groupe de chiffonniers).

Au-delà de ces initiatives collectives gérées par les syndicats, certaines initiatives sont rendues possibles par le simple fait d'appartenir à la même organisation professionnelle. Cette appartenance conduit à des rencontres régulières qui permettent de tisser des relations de confiance. C'est le mécanisme que mentionnent l'un des vendeurs ambulants et plusieurs chiffonniers pour expliquer l'émergence de groupes de micro-épargne rotatifs informels, gérés par les travailleurs eux-mêmes, et qui servent aux bénéficiaires à mettre de l'argent de côté pour les dépenses imprévues, par exemple de santé ou pour les frais de scolarité de leurs enfants.

*"On a fait un groupe ici entre collègues, on est dans un groupe et on épargne, c'est pas une tontine ni rien, mais un groupe d'épargne où on met 100 pesos, 100 pesos, un coup on te les donne, cette semaine on lui donne à elle et la suivante c'est pour moi, sans taux d'intérêt"*¹⁷⁹ (Vendeur itinérant) *"[Les gens du groupe sont] tous des gens du travail, qu'on connaît, parce que si quelqu'un qui vient d'ailleurs rejoint le groupe, qui va lui servir de garant ?"*¹⁸⁰ (Chiffonnier)

En d'autres termes, et pour reprendre le vocabulaire de la littérature sur le capital social présenté dans les chapitres 1 et 4 (Putnam 2001; Woolcock & Narayan 2000; Hawkins & Maurer 2011; Aldrich 2012), l'appartenance à des groupements professionnels peut jouer des rôles à la fois unissant (*bonding*) – au sens de relations horizontales directes entre des personnes aux caractéristiques proches, reliant (*bridging*) – au sens de mise en relation à travers des institutions de personnes aux caractéristiques plus éloignées, et liant (*linking*) – au sens de liens verticaux entre des citoyens et les représentants des institutions politiques ou de l'administration. Ces trois rôles structurent l'activité professionnelle des personnes

¹⁷⁸ « Si de hecho si porque, bueno de lo de la empresa, de lo que da la empresa eso no lo maneja nadie. Simplemente va a una cuenta que el líder tiene y ya se lo depositan a él, y él se encarga de eso de los 20 mil pesos que le da la empresa y él, la persona que, el tesorero el se encarga de cobrar cada mes a cada miembro del grupo \$120 pesos y eso sí se encarga el tesorero. »

¹⁷⁹ « Hacemos un grupo aquí entre los compañeros, somos un grupo de compañeros que ahorramos, no es cundína ni nada, sí no que es un ahorro de 100 pesos, 100 pesos, esta se la damos usted, esta semana se la damos a ella y la otra es a mi sin intereses »

¹⁸⁰ "[los del grupo son] puros de aquí con nosotros que nos conocemos, porque si entra de otra parte ha de cuenta que quien va a responder por él"

concernées, et assurent une certaine stabilité qui contrebalance en partie le faible niveau de formalité (au sens juridique) de l'activité des chiffonniers.

De façon plus générale et au-delà de l'appartenance à des groupements professionnels, le capital social unissant, reliant et liant apparaît dans les entretiens comme un élément crucial qui influe sur les trajectoires individuelles et sur l'accès à la stabilité professionnelle et à des types informels de protection sociale. C'est le cas par exemple d'une employée domestique, qui a travaillé pendant 15 ans pour la même famille dans des conditions décrites comme très difficiles et pour un salaire de 1800 pesos mensuels (110€), sans vacances, sans prestation. Etant récemment arrivée à Mexicali avec un enfant en bas âge à charge et ne connaissant personne, la famille chez qui elle travaillait lui interdisant les sorties – sauf avec eux – elle ne voit pas d'autre choix que de rester à leur service. Lorsqu'elle est mise à la porte des années plus tard elle trouve, grâce à sa fille, un nouveau poste et se rend compte que les conditions qu'elle acceptait comme normales n'étaient pas représentatives du travail de domestique. Deux autres travailleuses interrogées (une chiffonnière et une boutiquière) ont également été domestiques par le passé et décrivent des conditions difficiles, mais plus proches de celles de la nouvelle famille de cette travailleuse, qui la fait beaucoup travailler, mais la paie convenablement, lui donne des vacances, lui paie ses visites chez le médecin, etc. La travailleuse domestique n'habite pas chez sa nouvelle famille (contrairement à l'ancienne) ; elle a rejoint une association qui rénove et occupe des maisons inhabitées. Elle a désormais une meilleure représentation du marché du travail local, grâce à des discussions avec les autres femmes membres de cette association.

"En fait avec la famille chez qui j'étais, j'étais comme une esclave, vous voyez, pour eux je travaillais 24 heures par jour du dimanche au dimanche. (...) Là-bas, ils me payaient 1800 pesos par mois. (...) [Et vous n'aviez personne auprès de qui vous plaindre ou à qui expliquer votre situation ?] Eh bien, non parce que je ne sortais pas, je n'avais aucune relation, seulement ma fille et les conseils scolaires c'est le seul endroit où j'allais, à l'école aux conseils scolaires. (...) Eh bien, imagine là avec la nouvelle dame quand j'ai commencé à travailler pour elle, elle a commencé à me payer 1200 pesos par semaine."¹⁸¹ (Employée domestique)

¹⁸¹ "Resulta que con la familia que me tocó pues parecía haz de cuenta una esclava porque para ellos trabajaba las 24 horas del día de domingo a domingo.(...) Ahí me pagaban 1800 mensuales. (...) [¿Y usted no tenía con quién quejarse o a quién decirle la situación por la que estaba pasando en ese tiempo?] Pues no porque no salía no me relacionaba con otras personas más que mi hija en la escuela y a las juntas pus nomás a lo que iba a las

L'accès aux soins, en particulier, est facilité par les connexions sociales. Le réseau social proche peut directement servir, comme dans le cas de plusieurs personnes interrogées (un vendeur de rue, plusieurs chiffonniers), affiliées à la sécurité sociale des travailleurs en tant que conjoint ou parent d'un travailleur salarié qui en bénéficie. Ce mécanisme peut être relié à l'idée de « capacités externes » (Foster & Handy 2008) qui permettent à une personne de se développer dans certains domaines par capillarité avec des relations proches ayant déjà atteint des seuils de développement dans les domaines concernés. Le capital social liant, notamment à travers les liens avec des associations, peut également être utile pour accéder à un service ou pour mieux le comprendre. Ainsi, Mundo Sustentable, l'ONG présente auprès des chiffonniers du centre de tri dans le cadre du projet, a pu aider tous ceux qui n'étaient pas affiliés au *Seguro Popular* à comprendre et entreprendre ces démarches. Au contraire, l'une des vendeuses de rue interrogées explique que, alors même qu'elle était couverte par le *Seguro Popular*, elle n'a pas pu se faire opérer de ses kystes aux ovaires par manque d'argent pour payer le ticket modérateur. Or, l'approfondissement de la discussion montre qu'étant donnée sa situation, elle aurait dû être exemptée de frais et que certains organismes pouvaient l'accompagner gratuitement.

*Là-bas j'avais le Seguro Popular et j'y suis allée parce qu'on m'a dit que c'était urgent de me faire opérer les kystes, parce qu'ils étaient déjà un peu trop avancés, ça fait sept ans que j'ai ces kystes, et on y est allés et ça coûtait très cher, parce que d'abord on m'a envoyé faire des examens, on m'a fait un ultrason, des radios et tous les examens et on m'a donné un traitement d'un mois parce qu'à la fin du mois je devais me faire enlever les kystes, mais on n'a pas eu assez d'argent pour la dernière partie, pour l'opération. (...) Et puis avec le Seguro Popular quand j'y suis allée on m'a dit qu'ils allaient seulement me faire payer la moitié du prix, et puis finalement au moment de me présenter pour l'opération, ils me disent que non, que je devais tout payer, et c'était entre 15000 et 10000 pesos au centre de santé, vous imaginez, au centre de santé, à l'hôpital général, là-bas à Toluca, vous imaginez à l'hôpital général où on se dit que c'est moins cher et on devait payer ce montant et on n'avait pas l'argent alors je ne l'ai pas fait.*¹⁸² (Vendeuse itinérante)

escuelas de, a las juntas de las escuelas. (...) Pues imagínate ahí con la señora cuando empecé con ella me empezó pagando 1200 a la semana."

¹⁸² « Yo allá cuando tenía mi seguro popular fui porque me dijeron que era urgente que me operara los quistes porque si ya están un poco muy avanzados, ya tengo 7 años con los quistes, y fuimos y me salió muy cara, porque primero me mandaron a hacer los estudios me hicieron el ultrasonido, radiografías y todos los estudios y me dieron un tratamiento de un mes porque al mes me tenían que extraer los quistes y no tuvimos para el último, para la cirugía. Nomás obtuvimos para los estudios y todos los tratamientos que se llevaron a cabo para hacer la cirugía y ya no tuvimos para la cirugía y ya no me la hicieron y todo el papeleo se quedó y se quedó

Ainsi, la comparaison des modes d'organisation collective de différents travailleurs de Mexicali met en avant l'importance du lien social, à la fois par ses aspects unissant (*bonding*), reliant (*bridging*) et liant (*linking*), dans l'accès à des formes de protection sociale et à des capacités de base (notamment dans le domaine de la santé, et celui du contrôle sur l'environnement). Tout cela participe à la stabilité de leur activité malgré le caractère informel et illustre bien l'hypothèse défendue par Nussbaum et par de Shalit et Wolf selon lesquels l'affiliation est une capacité architectonique, ou un fonctionnement fertile, qui joue un rôle structurant dans l'accès à d'autres capacités. Dans le cas des chiffonniers, l'importance des groupes professionnels est cruciale dans ce processus, même si d'autres formes de lien social y participent également. La mise en danger de ces formes de capital social présente des enjeux institutionnels, par exemple pour éviter l'autoritarisme et la gestion opaque des groupes par les leaders syndicaux.

Cette partie a mis en avant les particularités de l'univers social et culturel des *pepenadores* et l'importance de tenir compte de ce contexte pour une entreprise voulant travailler avec ces populations, notamment en ne cherchant pas à plaquer un modèle productiviste ou se centrant principalement sur l'*empowerment* économique à travers un enjeu d'augmentation du revenu, mais en s'intéressant également à des aspects sociaux et politiques de l'*empowerment*. C'est la démarche qui a été retenue pour l'évaluation du projet *Pepenadores*, présentée dans la prochaine partie.

2. Contexte de la recherche

Cette partie présente plus en détails le contexte de l'évaluation sur laquelle s'appuie la suite de ce chapitre. Une première étape consiste à resituer le projet évalué dans le cadre de la politique RSE plus large de Danone, notamment à travers le Fonds Danone Ecosystème. Puis, l'historique du projet et les objectifs visés par chacun des acteurs en jeu sont retracés. La

todo atrás otra vuelta. (...) No y luego con el seguro popular cuando recién que fui me dijeron que me lo iban a hacer a mitad de precio y después resulta que cuando llego la fecha de que ya tenía que presentarme para la cirugía me dijeron que no que tenía que pagar toda la cuota y eran de 15 mil pesos a 10 mil pesos en el centro de salud, fíjese en el centro de salud, en el hospital general, allá en Toluca, fíjese en el hospital general que nosotros creíamos más barato nos cobraban esa cantidad y pues no lo tuvimos mejor no me la hice. »

nature du partenariat entre Danone et le programme CODEV de l'ESSEC, à travers des conventions de recherche-action, est exposée, ce qui permet de situer mon positionnement de recherche. Enfin, les choix méthodologiques, les outils et le calendrier de l'évaluation du projet *Pepenadores* sont précisés.

2.1. Le Fonds Danone Ecosystème et ses projets de recyclage

Danone et la RSE

Parmi les grands groupes français, Danone se positionne comme l'un des plus proactifs sur les questions sociétales, ce que montre notamment l'analyse des rapports de développement durable / RSE des entreprises du CAC40 évoquée au chapitre 2. Danone promeut en effet, dans sa communication, une vision transformatrice de la RSE comme « mission », ce qui est proche de l'idéaltype de la RSE en tant que levier de transformation vers une plus grande prise en compte du bien commun tel que présenté au chapitre 2. Cette vision est liée au « double projet » économique et social de l'entreprise, défendu depuis 1972 lorsque le PDG de l'époque, Antoine Riboud, avait déclaré lors d'un discours aux assises du Conseil national du patronat français (ex MEDEF) : « La responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas au seuil des usines ou des bureaux. (...) Les emplois qu'elle distribue conditionnent la vie toute entière des individus ; la ville qu'ils habitent, leur logement, leur transport, leurs loisirs. Leur avenir, celui de leurs enfants, dépendent des possibilités de changement et de promotion que l'entreprise offre. Par l'énergie et les matières premières qu'elle consomme, par les nuisances qu'elle engendre, elle modifie peu à peu l'aspect et même, disent certains, l'équilibre de notre planète. (...) Le rôle et la responsabilité du Chef d'Entreprise prend dès lors une nouvelle dimension. Il sera soumis lui aussi à deux critères d'appréciation : [1] La réalisation des objectifs économiques vis-à-vis de ses actionnaires et de l'environnement ; [2] La réalisation des objectifs humains et sociaux vis-à-vis de son personnel. Pour réaliser ce double but, il devra trouver un équilibre dynamique entre les quatre valeurs d'efficacité, de responsabilité, de personnalisation, de solidarité. ». Un tel discours témoigne d'une vision forte de la responsabilité de Danone, puisqu'il met sur un même plan les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise plutôt que de conditionner les seconds au profit réalisé. La confrontation au cadre des

responsabilités de Cécile Renouard (reproduit dans la Figure 2.4) montre toutefois des points de tension : en particulier, la question de la répartition de la valeur économique créée n'est pas abordée et la sphère d'influence considérée s'arrête au personnel de l'entreprise et à leur famille ; la responsabilité face aux sous-traitants, fournisseurs, clients, n'est pas encore prise en compte en 1972.

Cette vision engagée de la responsabilité de l'entreprise est fréquemment réaffirmée dans les communications, mais également dans les discours de ses dirigeants, tel qu'Emmanuel Faber (PDG actuel) qui promeut la justice sociale à HEC en Juin 2016 : « Après toutes ces décennies de croissance, l'enjeu de l'économie, l'enjeu de la globalisation, c'est la justice sociale. Sans justice sociale, il n'y aura plus d'économie ». Ce qu'il entend par justice sociale n'est cependant pas clairement défini dans son discours et repose principalement sur la promotion des relations humaines entre différents groupes sociaux, sans remise en question du système de répartition des richesses. L'ambiguïté sur les liens entre sphère économique et sociale présente dans le discours de 1972 d'Antoine Riboud se retrouve donc dans celui d'Emmanuel Faber en 2016.

En lien avec l'intégration de la responsabilité sociale dans le cœur de métier, Danone a également redéfini sa mission en 2006 : il s'agit d' « Améliorer la santé par l'alimentation » en créant une activité durable et respectueuse de son écosystème. Ses choix stratégiques des années 2000 – et notamment la vente de Lu en 2007 – vont dans ce sens avec un recentrage sur quatre types de produits : l'eau en bouteille, les produits laitiers, la nutrition infantile et la nutrition médicale.

Trois Fonds sont créés autour de cette mission et du double projet¹⁸³ : en 2007, danone.communities, qui finance des projets d'entrepreneuriat social (*social business*) dont le plus connu est Grameen Danone, fondé avec Muhammad Yunus ; en 2009, le Fonds Danone pour l'Ecosystème, qui finance des projets visant à fortifier l'activité des travailleurs vulnérables au long de la chaîne de valeur ; et en 2011, Livelihoods (remplaçant le fonds Danone Nature), un fonds d'investissement pour le climat.

¹⁸³ Un quatrième fond complète le tableau : l'Institut Danone (créé en 1991) qui finance de la recherche sur la nutrition. Par ailleurs, Danone et Mars ont lancé en 2015 un fonds d'investissement dédié à l'agriculture familiale : le fonds L3F.

Le Fonds Danone pour l'Écosystème

Le Fonds Danone pour l'Écosystème (FDE) a été créé en 2009 et doté de 100 millions d'euros pour une période de cinq ans, prolongés ensuite d'un an, les fonds n'ayant pas encore été dépensés dans leur intégralité. Il a pour objet le financement de projets qui constituent des expériences locales visant le développement des acteurs les plus vulnérables de l'« écosystème » de Danone. Il a permis de financer 63 projets dans 28 pays, autour de cinq thématiques liées aux différentes étapes de la chaîne de valeur (approvisionnement, distribution, recyclage, services de soins, territoires). L'objectif principal de ces projets est le développement par l'activité économique¹⁸⁴, et celui du Fonds est de promouvoir les « meilleures pratiques » dans les domaines concernés.

Les communications de l'entreprise présentent ces projets comme de réels succès, après cinq ans de fonctionnement du fonds. Ainsi, les chiffres suivants sont présentés sur le site internet « Notre impact : 3 millions de bénéficiaires ; 32 000 personnes avec des emplois renforcés ; 16 240 emplois créés »¹⁸⁵. Ces chiffres proviennent d'indicateurs de performance sociale appelés KPI (*Key Performance Indicators*) sociaux calculés par l'entreprise en interne. Ils reposent sur l'agrégation de données issues de modes de calcul différents selon les filiales, et s'appuient sur une représentation des projets et du rôle particulier de Danone peu réaliste, ce que l'évaluation externe des projets permet de mettre en évidence. Le guide Écosystème aidant à remplir les KPI sociaux invite d'ailleurs les équipes à choisir le chiffre le plus grand pour calculer le nombre de « *people empowered* » lorsque plusieurs métriques pourraient être retenues¹⁸⁶. Les sous-indicateurs en question sont assez variés puisqu'ils portent sur le nombre de personnes au revenu sécurisé ou accru, sur les personnes ayant

¹⁸⁴ « Tous les programmes sont conçus pour créer de la croissance économique. Le Fonds soutient particulièrement le développement professionnel des acteurs locaux de petite taille, en créant ou en renforçant des emplois pour les « petits » fermiers, les micro-distributeurs, les personnels soignants et les collecteurs de déchets. Ces acteurs de l'économie locale voient leurs revenus augmenter, leurs conditions de travail s'améliorer et, en conséquence, leur qualité de vie et celle de leur famille progresser. C'est ainsi que le Fonds Danone pour l'Écosystème contribue au développement d'une économie inclusive, qui concilie le développement sur le long terme d'une entreprise internationale et celui des petits acteurs de l'économie locale qui constituent son écosystème renforcé. » (<http://www.danone.com/fr/pour-tous/developpement-durable/entreprendre-autrement/fonds-danone-pour-lecosysteme/>)

¹⁸⁵ <http://www.danone.com/fr/pour-tous/developpement-durable/entreprendre-autrement/fonds-danone-pour-lecosysteme/>

¹⁸⁶ « *People empowered: For this first year of reporting, Ecosystem teams are requested to choose and report the largest category of Empowered people (see list on previous side), if a monitoring per sub indicators is not possible.* » (Danone Écosystème 2014, p.7)

reçu une formation, ayant bénéficié de micro-crédits ou d'un « programme social », travaillant dans de meilleures conditions, recevant des équipements, ou ayant accès à une expertise externe. Une conséquence directe de ce flou méthodologique et du critère de remplissage du KPI est qu'il est difficile, sans connaître les projets, de comprendre ce que les KPI sociaux reflètent ; leur agrégation apparaît alors assez vide de sens. A titre d'exemple, en septembre 2015 lors d'un évènement du Fonds Danone Ecosystème faisant le bilan de ses cinq ans d'existence, le KPI social « *Number of people empowered* » était calculé pour chaque projet financé, y compris ceux de recyclage qui seront décrits plus bas. Ce KPI s'élevait à 1900 pour le projet indonésien *Pemulung*, 2750 pour le projet argentin *Cartoneros*, 666 pour le projet brésilien *Novo Ciclo* et 387 pour le projet mexicain *Pepenadores*. Une fois les projets visités et évalués, il peut sembler assez contradictoire que le nombre de « *people empowered* » soit aussi élevé en Indonésie par rapport au Mexique et au Brésil : sur le projet *Pemulung*, le FDE n'appuie qu'une quarantaine de salariés d'une unité locale de tri, alors que dans les autres pays, les projets visent plusieurs centaines de chiffonniers (voir infra pour plus de détails). Par ailleurs, l'évaluation montre bien que ces chiffonniers n'ont cependant pas tous gagné du pouvoir d'agir (*empowerment*) grâce au projet, ce que les résultats des KPI laisseraient entendre. En réalité, en Indonésie, le chiffre regroupe tous les chiffonniers ayant eu un bilan de santé. En Argentine, il correspond aux chiffonniers travaillant dans les coopératives financées par le projet et aux chiffonniers indépendants qui collaborent avec ces coopératives. Au Brésil, il s'agit des chiffonniers travaillant dans les coopératives financées par le FDE et au Mexique, aux chiffonniers du centre de tri construit par le FDE en lien avec PASA. La comparabilité et la légitimité de ces différents indicateurs posent question, ce qui invite à étudier l'impact des projets depuis un point de vue plus précis, externe et centré sur les implications que les projets ont eu pour les individus concernés plutôt que sur les actions menées.

L'objectif du FDE étant d'apprendre à partir d'expérimentations de terrain, l'évaluation est centrale. Elle a lieu de deux façons : à travers le suivi régulier d'indicateurs par les équipes de Danone, et par des évaluations externes commandées à des universitaires ou à des consultants. De telles évaluations semblent particulièrement essentielles au vu du mode de construction des outils de *reporting* social internes évoqués ci-dessus : s'ils peuvent servir à des fins de communication, il est plus difficile de tirer du suivi des KPI sociaux de réels

apprentissages sur les projets et leur comparaison. Onze des 68 projets du FDE ont ainsi fait l'objet d'évaluations d'impact externes – qualitatives ou quantitatives. Parmi les personnalités siégeant au comité d'orientation du Fonds, se trouvaient Martin Hirsch (vice-Chairman) et surtout Esther Duflo (qui a depuis quitté ses fonctions) : les méthodes causales et quantitatives ont donc particulièrement intéressé le FDE, même si seule la moitié des projets évalués repose finalement sur de telles approches, la nature des projets rendant souvent des méthodes qualitatives plus adaptées (interventions multiniveaux dans des contextes socioculturels particuliers auprès de populations parfois changeantes).

Les projets de recyclage du Fonds Danone pour l'Ecosystème

Le *cluster* du FDE portant sur le recyclage regroupe quatre projets à l'étranger (Indonésie, Mexique, Brésil et Argentine)¹⁸⁷. Il a une importance stratégique puisque, par ces projets, Danone teste de nouvelles façons de sécuriser son approvisionnement en plastique recyclé tout en réduisant son impact écologique et en améliorant les conditions de travail et le revenu des travailleurs situés au bout de la chaîne de valeur du plastique recyclé. Si les quatre projets ont les mêmes enjeux, différents choix ont été effectués par Danone selon les pays :

- Le projet mexicain *Pepenadores* consiste, comme introduit plus haut, en la construction, par un partenariat avec l'entreprise PASA, d'un centre de tri à destination des chiffonniers d'une décharge à Mexicali.
- Le projet indonésien *Pemulung* est né suite à la loi de 2008 obligeant les entreprises à gérer les déchets engendrés par leur activité. Il avait pour objectif initial de former des coopératives de chiffonniers des rues autour de petits centres (RBU : *Recycling business units*) de transformation des déchets plastiques en granulés pour simplifier la chaîne de recyclage et éliminer des intermédiaires. Cela visait à augmenter le revenu des chiffonniers dans différents sites, tout en cherchant à sécuriser l'approvisionnement de Danone en plastique recyclé de bonne qualité. Il a été recentré sur l'amélioration des conditions de travail des salariés de la RBU de Tangerang, ville de la banlieue de Djakarta.

¹⁸⁷ Un cinquième projet de recyclage, « Lemon Aide », qui a lieu en France, est également soutenu depuis 2016.

- A travers le projet *Novo Ciclo*, Danone soutient un réseau de coopératives de *catadores* (chiffonniers) dans l'État de Minas Gerais au Brésil. Ce projet est en lien avec une loi sur la Responsabilité Étendue du Producteur (REP) votée au Brésil en 2010 et qui rend les entreprises responsables de la fin de vie de leurs produits. Plus de 40 coopératives, de petite taille, sont soutenues par le projet.
- Le projet argentin *Cartoneros* s'inscrit quant à lui dans le contexte de la loi municipale « Zéro déchets » votée en 2008 à Buenos Aires. Cette loi a permis la reconnaissance des chiffonniers. Un certain nombre d'entre eux, organisés en coopératives, reçoivent désormais des indemnités de la municipalité pour le « service public » qu'ils rendent en participant à la collecte et au tri des déchets. Le tri des déchets recyclables par les coopératives a lieu dans des grands centres très mécanisés. Danone intervient, de même que son partenaire Avina, à travers différents investissements (humains et technologiques) permettant d'améliorer la productivité des centres de tri. Un projet similaire à Mendoza est également en cours.

2.2. Le projet Pепенadores

Le contexte du FDE ayant été présenté, un retour sur l'historique du projet *Pепенadores* et sur les objectifs des différentes parties prenantes en jeu permet de caractériser la façon dont la responsabilité sociale de Danone est engagée par ce type de projet, et la façon dont il pourrait contribuer à une transformation stratégique du modèle de l'entreprise.

Contexte et description du projet Pепенadores

Le projet *Pепенadores* a été co-construit par Bonafont (marque mexicaine filiale de Danone eaux) et Promotora Ambiental ou PASA (entreprise mexicaine de collecte et disposition finale des déchets urbains), avec un financement du FDE. Après avoir cherché à lancer un projet de recyclage inclusif dans différentes villes du Mexique, et s'être rendu compte de l'importance des problématiques de violence ou de corruption dans les décharges en question, Bonafont s'est tourné vers la ville de Mexicali, qui bénéficiait de conditions favorables, et d'un partenaire potentiel à travers l'entreprise PASA.

Cette ville d'un million d'habitants située en Basse-Californie, à la frontière avec les États-Unis, fait preuve d'un climat social général particulièrement paisible. La situation des chiffonniers de la décharge était propice à la mise en place d'un projet de recyclage inclusif – c'est-à-dire centré sur les chiffonniers – au moment de la réflexion de Bonafont :

- jusqu'en 2010, les résidus solides urbains étaient déposés dans une décharge non réglementée, par des camions municipaux. Deux groupes de *pepenadores* y coexistaient, l'un (*Unidos*) rattaché à un syndicat (la CTM) et l'autre (*Libres*) constitué de chiffonniers indépendants mais réunis dans une association. Leur activité était alors peu contrôlée ; des enfants accompagnaient leurs parents sur le lieu de travail, certains chiffonniers consommaient drogue ou alcool sur la décharge, y passaient la nuit, etc.
- En 2010, l'entreprise privée PASA gagne une concession de 20 ans portant sur la collecte et la disposition finale des résidus solides urbains. Dans ce cadre, PASA ouvre une décharge réglementée : le sol y est pourvu d'une protection empêchant les infiltrations dans les nappes phréatiques, les tas de résidus doivent être couverts par du sable toutes les 24 heures, et l'entreprise doit respecter des règles de sécurité et d'hygiène. Dans le contrat entre la municipalité de Mexicali et PASA, une clause précise que l'entreprise doit inclure les deux groupes de *pepenadores* dans la nouvelle organisation.
- PASA autorise donc en 2010 la présence des *pepenadores* sur la nouvelle décharge, mais sous certaines conditions correspondant au respect de règles de sécurité et d'ordre basiques (pas d'enfants sur la décharge ni de travailleurs sous l'influence d'alcool ou de drogue, respect d'une distance de sécurité aux machines, zone séparée pour fumer, etc.). Dans ce cadre, les deux groupes élaborent des règlements internes qui permettent d'améliorer les conditions de sécurité et d'entrer sur la décharge. Certains *pepenadores*, parmi les plus marginaux, refusent d'adhérer à ces règles et préfèrent rester sur l'ancienne décharge non réglementée (proche de la nouvelle) où des habitants de la ville continuent à déposer leurs ordures ou des encombrants. Environ 200 *pepenadores* par groupe rejoignent la nouvelle décharge de PASA ; ils disposent d'un gilet de sécurité à la couleur de leur groupe et d'un badge (avec leur nom, un numéro qui leur est attribué, et leur photo), qui permet à PASA de contrôler les entrées et sorties de la décharge.
- La loi fédérale de Basse-Californie interdit cependant la présence de chiffonniers dans les décharges, et, si PASA a accepté la présence des *pepenadores* dans la sienne sous

certaines conditions, c'est faute de meilleure option : un centre de tri semble donc la solution optimale.

C'est dans ce contexte que PASA et Bonafont décident de construire une station de transfert et recyclage des déchets urbains (*Estacion de Transferencia y Reciclaje, ETYR*) ou « centre de tri », où les 400 *pepenadores* des deux groupes pourront à terme travailler. Cela doit permettre de rendre à la décharge son rôle exclusif de disposition finale des déchets. Ce centre de tri est construit sur un terrain prêté par la municipalité, plus près du centre-ville que la décharge (située à 25km de Mexicali) permettant à la municipalité de réduire le nombre de tonnes de déchets finissant à la décharge puisque seuls les matériaux non recyclables y sont envoyés, et de réduire ainsi le coût et les émissions de carbone liées à ces trajets supplémentaires.

Figure 5.1 : Photos du centre de tri de Mexicali (prises en Janvier- Février 2014)



Etant donné le climat désertique de Mexicali (les températures peuvent y dépasser 50° Celsius durant l'été), l'un des éléments centraux dans la conception et la construction du centre de tri est qu'il dispose d'un toit protégeant les *pepenadores* du soleil et leur permettant de travailler à toute heure de la journée, là où, sur la décharge, beaucoup ne travaillaient que la nuit et le matin pour éviter les fortes chaleurs – et se mettaient alors en danger, les conditions de sécurité étant plus difficiles à maintenir de nuit. Par ailleurs, le centre de tri possède des toilettes (séparées pour chaque sexe), de l'eau potable mise à disposition gratuitement, une zone séparée pour manger, et des bureaux pour une, puis deux travailleuses sociales de l'association *Mundo Sustentable* (petite ONG mexicaine agissant pour le développement durable créée par PASA et chargée des interventions sociales du projet), qui permettent également d'accueillir les intervenants extérieurs (psychologues, professeurs, médecins et infirmiers, etc.) sollicités pour les différents programmes sociaux.

Objectifs pour les différentes parties prenantes

Le projet s'efforce de répondre depuis ses origines à différents objectifs économiques, environnementaux et sociaux pour les acteurs en jeu :

- pour Danone / Bonafont, le projet répond à un objectif triple, en lien avec la mission et les responsabilités rappelées plus haut. Sur le plan écologique, il s'agit d'augmenter la proportion de plastique recyclé dans les bouteilles d'eau commercialisées ; sur le plan économique, de stabiliser le prix du plastique utilisé dans ces bouteilles ; et sur le plan social, d'assurer des conditions de travail dignes aux personnes récupérant le plastique recyclable, au bout de la chaîne de valeur.
- Pour PASA, le projet permet de respecter la loi fédérale, et de prévenir des risques sécuritaires liés à la présence des *pepenadores* sur la décharge. Il permet également de consolider une relation commerciale entre *Ecosistemas de Mexicali*, filiale de PASA spécialisée dans l'achat de matériaux recyclables auprès des *pepenadores*, et Danone. Enfin, en montrant un exemple de transition réussie, il pourrait permettre de gagner d'autres concessions dans d'autres villes mexicaines où le problème de l'inclusion des *pepenadores* se pose.

- Pour Mundo Sustentable, l'objectif du projet est de contribuer à l'inclusion des *pepenadores* dans la chaîne de valeur du recyclage, et plus largement d'acquérir de l'expérience auprès de ces populations fragiles, pouvant être répliquée et ainsi influencer d'autres projets publics et privés.
- Pour les *pepenadores*, le projet a pour objectif de leur offrir des conditions de travail plus dignes, avec notamment des toilettes, une zone ombragée et de l'eau potable ; il vise également à réduire l'incertitude liée à leur activité, et apporter une « tranquillité » recherchée par beaucoup de *pepenadores* ayant eu des parcours de vie difficiles, comme le soulignent les analyses de Philippe d'Iribarne (2015) qui seront détaillées plus bas.

Liens avec la RSE de Danone

La pluralité des objectifs et acteurs du projet, et l'ampleur des attentes cristallisées autour d'un projet à petite échelle, engendrent des tensions entre une utilisation instrumentale et une vision du projet comme outil de transformation plus structurelle. L'utilisation du schéma de Cécile Renouard présenté au chapitre 2 sur la responsabilité d'entreprise aide à mettre en lumière l'ambiguïté du type de responsabilité engagée par Danone à travers ce projet. Parmi les quatre responsabilités distinguées par Renouard (2013) – économique, sociale, sociétale et environnementale, politique – la responsabilité la plus structurante pour le projet est certainement la responsabilité sociétale et environnementale.

Le Tableau 5.1 résume la façon dont les critères régissant cette responsabilité entrent en jeu dans le cadre du projet *Pepeñadores*. L'aspect environnemental est fondateur puisque l'objectif premier pour Danone est d'obtenir du plastique recyclé de qualité afin d'augmenter la part de PET recyclé dans ses bouteilles d'eau. L'aspect sociétal s'incarne par la double volonté d'inclure les individus potentiellement affectés par l'entrée de l'entreprise sur le marché du recyclage dans le projet et de choisir un modèle peu intensif en capital, préservant l'écosystème existant où les chiffonniers restent des travailleurs indépendants payés à la pièce. D'autres projets de recyclage, tel celui de San Luis Rio Colorado évoqué dans la première section du chapitre, ont fait le choix de modèles avec plus de capital et une redéfinition des emplois (avec des contrats de travail) ayant des impacts positifs pour certains travailleurs concernés, négatifs pour d'autres.

Tableau 5.1 : Projet *Pepenadores* et responsabilité sociétale et environnementale de Danone

Critères de la responsabilité sociétale et environnementale (Renouard 2013)	Incarnation de ces critères dans le projet <i>Pepenadores</i>
Minimisation et réparation des dommages directs et collatéraux de l'activité de l'entreprise sur l'environnement naturel et humain	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension écologique du projet (objectif d'augmenter la quantité de matière première recyclée). - Entrée sur le marché du recyclage en travaillant avec les chiffonniers déjà présents sur ce marché plutôt qu'en embauchant des employés aux dépens des chiffonniers
Maximisation de la qualité des relations avec les sous-traitants, les clients et les communautés proches des lieux d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> - Projet articulé autour d'une ONG dont le rôle est de faire le lien entre les deux entreprises partenaires et les chiffonniers
Contribution au développement local	<ul style="list-style-type: none"> - Choix d'un modèle intensif en travail plutôt qu'en capital

Cependant, il pourrait être argumenté que ce projet fait appel à la responsabilité sociale vis-à-vis de ses employés : à partir du moment où Danone fait le choix de travailler avec les chiffonniers, on pourrait considérer que ceux-ci deviennent des sous-traitants, au bout de sa chaîne de production, et que l'entreprise serait alors responsable de leur assurer des conditions de travail et d'existence dignes, au même titre que s'ils étaient ses employés. Les évolutions réglementaires comme la loi française sur le devoir de vigilance (adoptée le 21 février 2017) mentionnée au chapitre 2 vont dans le sens d'une telle interprétation.

Le statut informel des chiffonniers et l'absence de relation contractuelle entre Danone et ceux-ci¹⁸⁸ entretiennent l'ambiguïté quant à la nature des responsabilités ici mises en jeu parmi celles distinguées dans le cadre de Cécile Renouard (cf. Figure 2.4 dans le chapitre 2). Cette ambiguïté est à mettre en lien avec le flou réglementaire encore existant dans certains domaines, lié à l'évolution rapide des réglementations, et à la difficulté à imputer tout ou partie d'une responsabilité partagée à un acteur défini. Par exemple, le financement et l'appui logistique d'interventions sociales comme les campagnes de vaccinations contre le tétanos dans le cadre du projet pourraient être interprétés soit comme un engagement volontaire par rapport à des populations au-delà de sa chaîne de valeur mais sur lesquelles

¹⁸⁸ Danone achète le plastique à PASA, qui a un contrat collectif avec chacun des groupes de chiffonniers à travers sa filiale, Ecosistemas de Mexicali.

l'action de Danone en tant qu'acheteur de plastique a un impact (*responsabilité sociétale de l'ordre de la « mission »*) soit comme une pratique pour respecter des normes de sécurité au travail vis-à-vis de travailleurs faisant partie de sa chaîne de production (*responsabilité sociale de l'ordre de l'imputation*), pour reprendre les distinctions établies au chapitre 2 (section 3.2).

Il pourrait, de la même manière, être considéré que la responsabilité engagée dans ce projet est principalement philanthropique et en marge de l'activité de Danone : dans les premiers mois du projet, la qualité du plastique produit sur le site ayant été jugée insuffisante au vu de tests de qualité, celui-ci n'avait finalement pas été utilisé par Danone dans ses bouteilles. Une fois supprimé le lien économique avec le cœur de métier, ce projet ne se résume-t-il pas à une forme d'aide à des populations défavorisées plus proche de la philanthropie que d'une responsabilité centrale ? La question se pose d'autant plus que le modèle actuel repose sur un investissement en infrastructure à fonds perdus par le FDE.

La responsabilité économique et financière de l'entreprise est mobilisée de façon indirecte sur un tel projet. Le choix de la ville de Mexicali pour investir dans un centre de tri a été en grande partie motivé par l'existence d'un contexte favorable, y compris un partenaire finançant la moitié des coûts de construction et un terrain mis à disposition par la municipalité. L'ambiguïté du statut informel des chiffonniers et leur éloignement du cœur de métier de Danone rendent peu pertinente la question de la prise en compte de leurs revenus dans les comparaisons salariales à l'intérieur de l'entreprise, mais la question pourrait se poser en cas de généralisation du modèle, dans le cadre d'une réflexion sur l'équité du partage de la valeur au long de la chaîne de production.

Enfin, la responsabilité politique vis-à-vis des biens communs mondiaux s'incarne de façon à la fois directe et indirecte dans ce type de projets. Les entretiens menés auprès de cadres et managers de Danone ont mis en avant une forte affirmation de l'utilité sociale de l'entreprise dans les discours, aux différents niveaux interrogés, et une adhésion au « double projet » économique et social de Danone. Ces éléments se retrouvent également dans les documents de communication. L'un des arguments principaux évoqués par l'entreprise pour justifier l'utilité sociale de l'eau en bouteille est que l'eau du robinet n'est pas potable au Mexique et que la consommation généralisée de sodas est un problème sanitaire majeur

dans ce pays comptant le plus grand taux d'obésité au monde (38,2% en 2013 selon l'ONU). La contribution à la problématique de l'accès à l'eau, combinée à celle de la réduction des déchets, est donc perçue par l'entreprise elle-même comme un enjeu non seulement économique mais également politique. Cependant, le choix de financer des projets de recyclage repose sur un modèle où une grande partie du chiffre d'affaires est fait sur des petites bouteilles d'eau et reflète donc une volonté stratégique de privilégier la continuation de ce modèle plutôt que de favoriser la transition vers les bonbonnes et la disparition progressive des petits formats, voire une réflexion en partenariat avec d'autres institutions, y compris les pouvoirs publics, sur la problématique du traitement de l'eau courante. Ces enjeux restent cependant plus difficiles à porter dans le contexte mexicain où aucune loi ne contraint les entreprises au niveau national. La partie 5 de ce chapitre met en avant l'importance du cadre institutionnel et réglementaire ainsi que de la réflexion partagée entre plusieurs acteurs privés et publics, à partir de la comparaison des quatre projets de recyclage de Danone.

L'analyse des formes de responsabilités engagées à travers le projet *Pepenadores* a permis de mettre en lumière les tensions qui le traversent, dans le contexte d'un flou réglementaire sur la question du recyclage au Mexique et de l'absence de responsabilité juridique contraignante pour Danone, les chiffonniers étant des travailleurs informels sans lien contractuel même indirect avec l'entreprise. La comparaison, en dernière partie de ce chapitre, avec les autres projets du *cluster* recyclage mettra en lumière l'importance de ces éléments contextuels en vue d'un changement d'échelle du projet. Cette comparaison a été rendue possible par une relation de recherche sur cinq ans entre Danone et le programme CODEV de l'ESSEC à travers deux conventions successives, et par l'accès à différents terrains dans les quatre pays concernés par des projets de recyclage.

2.3. Les conventions de recherche entre Danone et l'ESSEC

Deux conventions de recherche établies entre Danone et le programme CODEV de l'ESSEC ont permis d'évaluer, sur une durée de trois ans chacune et à travers des méthodes quantitatives et qualitatives, les projets *Pemulung* et *Pepenadores* du FDE, puis de mener

une courte étude comparative en visitant les deux autres projets du *cluster*, *Cartoneros* et *Novo Ciclo*. Mon positionnement est lié à ce contexte institutionnel et caractérisé par une posture de recherche-action, qui comprend des avantages et des limites qu'il convient d'aborder avant de présenter la méthodologie d'évaluation adoptée pour ce projet.

La première convention entre Danone et le programme CODEV de l'ESSEC

En 2011, une première convention de recherche a été signée entre le Fonds Danone Ecosystème et le programme CODEV de l'ESSEC, pour l'évaluation du projet *Pemulung* en Indonésie, lancé en 2010. Dans ce pays où l'accès à l'eau potable reste un défi, la marque Danone Aqua est leader sur le marché de l'eau en bouteille. Une loi indonésienne votée en 2008 rendant les entreprises responsables de leurs déchets, le contexte est alors favorable à l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation collective pour les chiffonniers. L'objectif initial du projet de Danone était de construire des coopératives de *pemulung* sur différents sites pilotes, qui fourniraient à Danone l'équivalent de ses déchets en plastique recyclé avec un nombre réduit d'intermédiaires. Le projet a cependant évolué au fur et à mesure que Danone se rendait compte des réalités locales, et s'est recentré en 2012 sur un seul site (Tangerang) et en particulier sur l'*empowerment* des travailleurs salariés du centre de recyclage plutôt que sur les centaines de *pemulung* informels initialement visés.

L'approche initiale de l'évaluation se voulait à la fois qualitative et quantitative. Le volet qualitatif reposait sur une analyse fine des leviers de transformation du projet, et des représentations des différents acteurs, en s'appuyant sur la méthodologie de Philippe d'Iribarne décrite dans l'introduction générale de la thèse, articulée avec un cadre lié à l'approche des capacités visant à étudier l'*empowerment* sous un triple angle économique, socioculturel et politique. Le volet quantitatif devait initialement inclure plusieurs vagues d'enquêtes et une estimation économétrique des impacts à partir de méthodes non expérimentales. Cependant, une telle estimation causale s'est révélée inadaptée, du fait de plusieurs facteurs : les réorientations successives du projet et l'adaptation à des difficultés initiales, ainsi que la nature des bénéficiaires (beaucoup des *pemulung* concernés à Tangerang étant des migrants pour qui l'activité de recyclage était temporaire, une enquête en plusieurs vagues était donc difficile à concevoir). L'évaluation principalement qualitative a

été complétée par des enquêtes descriptives auprès de *pemulung* bénéficiaires et non bénéficiaires du projet. Plusieurs terrains ont eu lieu, en 2011, 2013 et 2014 dans une équipe dirigée par Cécile Renouard et composée de français (Raphaële de la Martinière, Hervé Bourdais) et d'indonésiens (le sociologue Anda Djoehana et des chercheurs du LabSocio de l'Universitat Indonesia). L'évaluation de ce projet, ainsi que des terrains effectués par Cécile Renouard avec des étudiants de l'ESSEC en 2008 pour construire un cas pédagogique sur l'entreprise sociale Grameen Danone au Bangladesh, ont nourri une relation de long terme entre Danone et CODEV, dans laquelle l'évaluation du projet mexicain *Pepenadores* et mes propres recherches se sont inscrites.

Le projet Peppenadores et son évaluation

Le projet *Pepenadores* a débuté en 2011 autour de l'idée de la construction d'un centre de tri des déchets dans laquelle pourraient travailler les chiffonniers de la décharge de Mexicali. Après plusieurs visites à des décharges (Xochiaca, Guadalajara, Tijuana), la ville de Mexicali a été choisie du fait des conditions plutôt favorables à l'accueil d'un tel projet par les groupes de chiffonniers (peu de violence dans la décharge, interdiction de venir travailler avec ses enfants ou de dormir sur place déjà respectée avant le projet). Le projet a été co-construit en partenariat avec l'entreprise mexicaine PASA, et avec des partenaires associatifs (Mundo Sustentable et Ashoka). Le centre de tri de Mexicali a ouvert mi-2012 ; et les chiffonniers travaillant sur la décharge ont progressivement pu changer de lieu de travail.

Comme dans beaucoup d'études d'impact non-expérimentales, l'évaluation du projet *Pepenadores* a débuté après le projet lui-même. L'appel d'offre de l'évaluation a été lancé mi-2012, la réponse de l'ESSEC a été envoyée en septembre 2012, et l'accord sur une convention de recherche s'est fait début 2013.¹⁸⁹

¹⁸⁹ Avant cela, Danone en 2011 avait commandé à l'Université Autonome de Basse Californie (UABC) une enquête permettant d'établir le profil sociodémographique des *peppenadores* de la décharge. Les résultats de l'évaluation du projet ont pu être confrontés à cette première *baseline*, mais elle a surtout été utilisée de façon illustrative, pour confirmer certains enseignements reconstitués *a posteriori* sur la situation dans la décharge avant le projet. Des limites de cette enquête (au niveau de la méthode d'échantillonnage, du choix des variables assez réduit, et de l'approche de terrain – enquête coordonnée et appliquée par des ingénieurs spécialisés sur les questions d'urbanisme et d'environnement, uniquement composée de questions fermées et

L'évaluation du projet *Pepeñadores* a la particularité de réunir des chercheurs de l'ESSEC, travaillant à partir de l'approche des capacités (Cécile Renouard et moi-même) ainsi que des consultants du réseau SROI (Daniel Fujiwara, Emeline Stievenart et Amanda Seehan).

En 2013, une phase exploratoire a précédé la phase de mesure d'impact du projet à proprement parler. Elle a permis de définir le cadre évaluatif et de mener un terrain exploratoire de 6 semaines en juin et juillet 2013. Deux enquêtes ont alors été menées : un « recensement » regroupant des informations sociodémographiques sur tous les chiffonniers de Mexicali ; et une enquête visant à tester le questionnaire à appliquer pendant la phase de mesure d'impact dans les différentes décharges visitées et sélectionner les groupes de comparaison. Les questionnaires ont été administrés avec l'appui d'étudiants en sociologie et en psychologie de l'UABC.¹⁹⁰ Par ailleurs, une quarantaine d'entretiens qualitatifs a été menée avec différentes parties prenantes du projet, chez Danone, PASA, Mundo Sustentable, Ashoka, parmi les *pepeñadores*, et auprès des responsables d'autres décharges visitées et d'autres acteurs du secteur (entreprise traitant les bouteilles récupérées ; entreprise transformant le plastique en bouteilles).

Un premier rapport – composé de deux documents, l'un qualitatif et l'autre quantitatif – sur les résultats de cette vague exploratoire a été remis à Danone en Septembre 2013 (ESSEC Business School & SROI Network 2013b; ESSEC Business School & SROI Network 2013a). L'un des objectifs de ce premier terrain était de tester la faisabilité d'une estimation d'impact par une méthode d'évaluation causale non expérimentale, à définir en fonction du terrain. La conclusion de la phase exploratoire était que la méthode des différences-en-différences avec reconstitution *ex post* des données de *baseline* était adaptée, plusieurs décharges dans d'autres villes (Tijuana, Gomez Palacio, San Luis Rio Colorado) ayant été identifiées comme groupe de comparaison possible. Danone s'est alors engagé pour une phase de mesure d'impact en deux ans, avec une mesure quantitative rigoureuse mais également un important travail qualitatif d'approfondissement.

sans aucun travail qualitatif) ont empêché de l'utiliser comme vague de données supplémentaire dans mes estimations économétriques.

¹⁹⁰ Georgina Mendoza, la coordinatrice locale du projet (salariée de l'ONG Mundo Sustentable) a été d'un grand appui sur les questions logistiques. Graciela Lopez, une *pepeñadora*, a aidé dans la coordination des enquêtes.

Le principal terrain a été mené entre janvier et mars 2014. Pendant cette période, la principale enquête a été menée, auprès de plus de 900 chiffonniers dans 4 villes (environ 300 à Mexicali et 600 dans les sites de comparaison) ainsi que des entretiens approfondis, enregistrés et transcrits, avec 33 chiffonniers. Les enquêtes de Mexicali, San Luis RC, Tijuana ont été menés avec une équipe d'enquêteurs constituée d'une dizaine d'étudiants de l'UABC (dont certains déjà présents lors de la phase exploratoire) et celles de Gomez Palacio avec 4 étudiants de l'Université Autonome de Coahuila.

Les données ont pu être analysées entre mars et juin 2014. Pour l'analyse qualitative, l'appui d'un cabinet de sociologie et d'anthropologie mexicain, Bitacora Social, a été sollicité. Le rapport sur l'impact du projet à 18 mois a été envoyé à Danone en Juillet 2014 (ESSEC Business School & SROI Network 2014). Intéressé par un approfondissement encore plus poussé des aspects qualitatifs et par la façon dont l'approche iribarnienne d'interprétation des cultures politiques avait enrichi les recherches menées en Indonésie, Jean-Christophe Laugée, le directeur du Fonds Danone Ecosystème, a commandé à Philippe d'Iribarne un rapport sur les représentations collectives des chiffonniers à partir des 33 transcriptions d'entretiens menés avec ces derniers lors du terrain de début 2014. Au cours de l'été 2014, j'ai donc aidé Philippe d'Iribarne dans la lecture et la compréhension de ces entretiens. Son rapport a été envoyé à Danone en 2015 (d'Iribarne 2015).

Un dernier terrain qualitatif a été mené entre décembre 2014 et janvier 2015¹⁹¹, pour effectuer un suivi dans les différentes zones enquêtées, et présenter les résultats de la première vague. J'ai pu passer quatre semaines sur place : deux semaines en lien direct avec l'évaluation du projet (test d'un outil de *Choice modeling* à Tijuana, entretiens et restitutions dans les trois autres sites) et deux semaines additionnelles consacrées, grâce à une bourse du Collège Doctoral Lille Nord de France, à des entretiens qualitatifs auprès d'autres travailleurs informels ainsi qu'à la rencontre de professeurs mexicains.

¹⁹¹ Celui-ci a remplacé le troisième terrain, principalement quantitatif, qui devait être mené entre janvier et mars 2015 afin de mesurer l'impact du projet au bout de deux ans et demi. En effet, le contexte externe a conduit le projet à prendre du retard : une nouvelle administration a été élue à Mexicali en 2014, et le nouveau maire était en conflit avec l'entreprise PASA. Ce conflit a pesé sur le projet. Dans ce contexte, la deuxième vague d'enquêtes (hors enquêtes exploratoires) a d'abord été retardée, puis annulée.

Une dernière enquête, d'une toute autre nature, a été menée par Ricky Lawton (collaborateur de Daniel Fujiwara¹⁹²) auprès de 95 chiffonniers à Tijuana lors d'une visite terrain de deux jours en Avril 2015 avec l'appui de 4 enquêteurs ayant aidé lors des précédentes vagues. Il s'agissait d'un *Choice modeling experiment* (CME), une enquête visant à déduire une valeur monétaire accordée par les chiffonniers à différentes améliorations hypothétiques de leur lieu de travail à partir de préférences révélées au cours d'une expérience consistant à comparer des cartes sur lesquelles étaient dessinées plusieurs améliorations possibles du lieu de travail (toilettes, premiers soins, etc.).¹⁹³

Enfin, des entretiens qualitatifs avec huit *pepenadores* ont été menés à Mexicali en janvier 2016 par des enquêtrices avec lesquelles nous avons collaboré lors des phases précédentes, à partir de grilles d'entretiens rédigées par Cécile Renouard et moi-même. Ces entretiens, enregistrés et transcrits, nous ont permis d'avoir un rapide suivi de la situation après trois ans et demi, malgré les obstacles techniques et financiers empêchant un nouveau terrain mexicain.

Les projets Cartoneros et Novo Ciclo

La convention de recherche avec Danone a également permis de mener une comparaison qualitative des quatre projets du *cluster* « Recyclage » du Fonds. Ainsi, j'ai effectué deux semaines de terrain (dont une avec Cécile Renouard) en Argentine et au Brésil en Avril – Mai 2016 pour visiter les projets *Cartoneros* et *Novo Ciclo*.

A travers le projet *Novo Ciclo*, Danone soutient un réseau de coopératives de *catadores* (chiffonniers) dans l'État de Minas Gerais au Brésil. Ce projet est en lien avec une loi sur la Responsabilité étendue du producteur votée au Brésil en 2010 et qui rend les entreprises responsables de la fin de vie de leurs produits. Lors du terrain, j'ai pu visiter 4 coopératives

¹⁹² Daniel Fujiwara est un économiste britannique (London School of Economics) travaillant également comme consultant rattaché au réseau SROI au moment de l'étude *Pepenadores* et ayant depuis créé un cabinet de conseil, Simetrica. Ricky Lawton est consultant au sein de ce cabinet.

¹⁹³ Cette enquête avait été commandée par Bonafont, la filiale locale de Danone, afin d'aider dans la réflexion sur la réplique du modèle. Elle devait initialement être menée au même moment que la vague de collecte de données annulée. Le rapport sur le CME a été envoyé à Bonafont par Daniel Fujiwara en Août 2016.

faisant partie du réseau et mener des entretiens auprès de chiffonniers (avec l'aide d'une traductrice) et différents acteurs du projet.

Le projet argentin s'inscrit quant à lui dans le contexte de la loi municipale « Zéro déchets » votée en 2008 à Buenos Aires. Cette loi a contribué à la reconnaissance sociale des chiffonniers : un certain nombre d'entre eux, organisés en coopératives, reçoivent désormais des indemnités de la municipalité pour le service public qu'ils rendent en participant à la collecte et au tri des déchets. Le tri des déchets recyclables par les coopératives a lieu dans des grands centres très mécanisés. Danone intervient à travers différents investissements (humains et technologiques) permettant d'améliorer la productivité des centres de tri. Un projet similaire à Mendoza est également en cours. J'ai eu l'occasion de visiter 3 coopératives situées à Buenos Aires et dans sa banlieue, et de mener des entretiens (en espagnol) avec des chiffonniers, des responsables de coopératives ainsi que Danone et ses partenaires.

Un dernier rapport comparatif sur les projets indonésien, mexicain, brésilien et argentin a été envoyé par l'ESSEC à Danone en octobre 2016 (L'Huillier & Renouard 2016a).

Mon positionnement

Le projet *Pepeadores* m'a permis de suivre une évaluation d'impact du début à la fin. Etant au centre de l'équipe d'évaluation et ayant passé le plus de temps sur le terrain, j'ai eu un rôle double :

- d'ingénieure de recherche, puisque j'ai été en charge de la logistique des enquêtes et entretiens (du recrutement et de la formation des enquêteurs locaux à la gestion du budget, en passant par la négociation des horaires et conditions des enquêtes en lien avec les responsables des décharges, l'achat et la distribution des cartes cadeaux servant de compensation financière aux enquêtés, etc.)
- de chercheuse, puisque j'ai été directement impliquée dans la réflexion sur le contenu et la méthodologie des enquêtes et entretiens (choix des variables, grille d'entretiens, construction des grilles de saisie, etc.), j'ai mené un certain nombre d'entretiens et d'enquêtes (7 enquêtes de « recensement », 37 enquêtes « test » et une trentaine

d'entretiens lors de la phase exploratoire en 2013 ; 23 enquêtes quantitatives, 33 enquêtes qualitatives et 25 entretiens approfondis avec des chiffonniers en janvier 2014 ; 15 enquêtes tests du CME et 16 entretiens approfondis avec des travailleurs informels en décembre 2014 – janvier 2015), et, surtout, j'ai été en charge de l'analyse économétrique, de la coordination des analyses qualitatives, de l'interprétation des résultats et de la rédaction des rapports en lien avec les autres membres de l'équipe.

L'évaluation du projet s'inscrivait dans une démarche de recherche-action. De nombreuses interactions avec les équipes de Danone au Mexique et en France permettaient de faire en sorte que l'évaluation puisse répondre aux interrogations des acteurs autant qu'aux questions de recherche définies en lien avec le cadre méthodologique initial. Les restitutions intermédiaires des résultats à Danone, PASA et Mundo Sustentable permettaient de calibrer les interventions sociales en fonction des priorités apparaissant dans les données et récits de vie. L'un des apports directs de la recherche a été d'infléchir la théorie du changement (à différents niveaux du FDE, au sein de la filiale et du siège), en tentant de montrer que le revenu n'était ni le seul ni le principal levier d'*empowerment* pour les chiffonniers de Mexicali. Peu à peu, un changement de paradigme s'est opéré et les différents interlocuteurs ont montré un intérêt croissant aux variables autres que le revenu. En témoigne la commande d'un rapport additionnel à Philippe d'Iribarne pour approfondir l'analyse qualitative des représentations collectives des chiffonniers, initialement hors du champ couvert par la convention. Les enquêtes ont également été mises à profit pour collecter certaines informations nécessaires au fonctionnement du projet (et ainsi éviter un nombre trop important de sollicitations auprès des chiffonniers). Ainsi, par exemple, des informations sur l'accès à la sécurité sociale et sur les maladies auxquelles les chiffonniers avaient été exposés dans l'année ont été collectées à Mexicali lors du recensement afin d'aider la mise en place d'une intervention de santé prévue par l'ONG Mundo Sustentable ; en 2014, des informations détaillées sur les prix des matériaux ont été collectées au moment des enquêtes auprès d'un sous-échantillon de chiffonniers dans les 4 sites, Danone souhaitant alors connaître la compétitivité de PASA par rapport aux autres acheteurs. Cependant, cette recherche-action reste avant tout une recherche, qui a notamment permis d'approfondir l'indicateur de RCI en le testant sur d'autres populations, de confronter ce cadre d'analyse à celui du bien-être subjectif, et d'approfondir les enjeux relatifs aux responsabilités (notamment politiques) de l'entreprise à partir d'un cas précis.

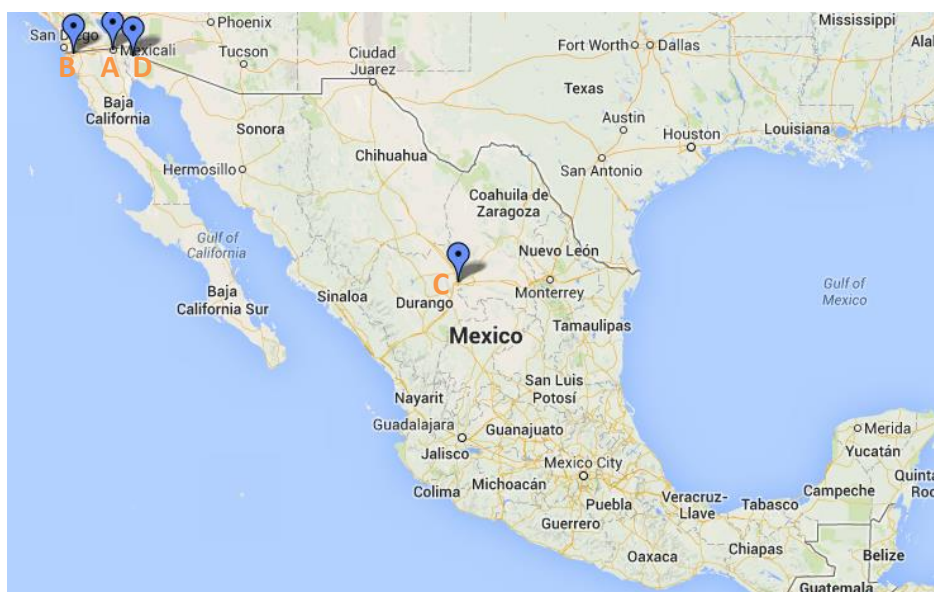
Une telle proximité avec l'objet évalué peut faire l'objet de critiques. Par cette recherche, je m'inscris dans une posture de recherche « engagée », au sens de Low & Merry (2010) comme présenté dans le chapitre 3, face à des postures évaluatives (notamment celle promue par le J-Pal) recherchant la neutralité et l'objectivité vis-à-vis du programme étudié. En effet, je considère qu'une évaluation vient *objectiver* un certain nombre de résultats sans pourtant prétendre à une entière *objectivité* (la littérature sur les biais liés aux expérimentations le montre bien, tout comme de nombreux travaux critiques sur l'évaluation) et que la neutralité dans une posture de recherche est une justification du *statu quo* (Low & Merry 2010; Bommier 2016). Cette proximité a eu par ailleurs des vertus : elle a permis, d'une part, une meilleure connaissance des enjeux et motivations des commanditaires de l'évaluation, et, d'autre part, une participation à la construction d'un modèle innovant – même si finalement ralenti par des facteurs externes – et à l'identification des risques et limites de ce modèle.

2.4. Évaluation de l'impact du projet Pепенadores

La vague principale d'évaluation du projet, menée en Janvier-février 2014, s'est appuyée sur trois instruments. Le premier instrument est une enquête quantitative, administrée à 903 chiffonniers répartis entre Mexicali et trois décharges et un centre de tri « témoins » également situés dans le nord du Mexique, à Tijuana (Basse Californie), San Luis Rio Colorado (Sonora) et Gomez Palacio (Durango) – cf. Figure 5.2. Ces sites ont été sélectionnés comme groupes témoins à l'issue de la phase exploratoire parmi 7 décharges visitées, car les conditions de travail des chiffonniers étaient comparables à celles de Mexicali avant le projet et l'accès aux sites pour des enquêtes et un suivi était garanti sur la durée de l'évaluation.

Le deuxième instrument est qualitatif et axé sur les perceptions et représentations des chiffonniers ; il se sous-divise en deux, avec d'une part une enquête qualitative structurée réalisée auprès de 126 chiffonniers choisis aléatoirement parmi les répondants de l'enquête quantitative, et, d'autre part, des entretiens ouverts approfondis de type « histoire de vie » avec 37 chiffonniers choisis en fonction de caractéristiques propres. Le Tableau 5.2 résume le nombre d'enquêtes et entretiens avec des *pepenadores* réalisés sur chaque site.

Figure 5.2 : Positionnement géographique du site du projet et des sites témoins



Légende : A – Mexicali (lieu du projet). B – Tijuana (décharge gérée par PASA). C – Gomez Palacio (décharge municipale). D – San Luis Rio Colorado (décharge municipale et centre de tri)

Tableau 5.2 : Nombre de *pepenadores* enquêtés en 2014 par site

	Enquête quantitative	Enquête qualitative	Entretien ouvert
A- Mexicali	296	33	14
B- Tijuana	303	30	7
C- Gomez Palacio	202	27	9
D- San Luis RC	102	36	7
Total	903	126	37

Les *pepenadores* interrogés pour l'enquête quantitative étaient choisis au hasard. A Mexicali, l'ensemble des *pepenadores* travaillant au moment des enquêtes a été interrogé, sauf une dizaine de personnes ayant refusé de répondre – soit 3% de l'échantillon. Les *pepenadores* interrogés dans le cadre de l'enquête qualitative et des entretiens approfondis devaient préalablement avoir répondu à l'enquête quantitative. Certains ont été choisis parce que des points particuliers de leur parcours avaient émergé lors de l'enquête quantitative (déportation des États-Unis, violence conjugale, addiction, etc.). Les enquêteurs pouvaient alors noter ces éléments dans les observations, et les entretiens avec ces personnes permettaient de mieux comprendre des phénomènes touchant une partie de la population depuis un vécu personnel (puisqu'elles abordaient le sujet et acceptaient d'en parler).

D'autres personnes interrogées lors des entretiens ont été choisies au hasard ou selon leur disponibilité. L'échantillon de l'enquête quantitative est donc représentatif des populations présentes sur les sites enquêtés au moment du terrain ; mais les outils qualitatifs ne sont pas représentatifs. Les *pepenadores* répondant à l'enquête recevaient une compensation financière de 50 pesos (3€) pour le temps accordé¹⁹⁴. Les *pepenadores* répondant à l'enquête qualitative ou aux entretiens approfondis recevaient une deuxième compensation de 50 pesos en plus de celle reçue au titre de l'enquête.

L'observation active des enquêteurs ayant participé au terrain a également été mobilisée pour la partie qualitative de l'évaluation. J'ai moi-même pris des notes sur mes visites, et demandé à chacun des enquêteurs d'écrire un résumé de leurs observations de terrain, avec des comparaisons entre chaque site où ils avaient pu mener des enquêtes et entretiens.

Enfin, le troisième instrument sur lequel s'appuie l'évaluation est une batterie d'entretiens qualitatifs semi-directifs avec plus de trente représentants des entreprises et ONG investies dans le projet, qui permet d'en comprendre la gouvernance, les objectifs, et d'en identifier les ambiguïtés, les facteurs de risque et de succès.

Les vingt indicateurs utilisés dans l'enquête quantitative peuvent être subdivisés en quatre catégories. Les indicateurs des deux premières catégories émanent de l'approche des capacités et sont également ceux utilisés dans l'évaluation du projet de Total présentée au chapitre 4. Il s'agit d'une batterie de 10 variables permettant de calculer une version locale de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) de l'OPHI et du PNUD (Alkire & Foster, 2011; Alkire & Santos, 2010), et de 14 variables permettant de calculer l'Indicateur de capacité relationnelle (RCI) centré sur les facteurs d'exclusion sociopolitique (Giraud et al., 2012). La troisième catégorie est spécifique au projet. Résumée sous le terme d'« *empowerment* économique », elle rassemble des indicateurs liés à la satisfaction au travail, à la vulnérabilité perçue, au revenu et à la gestion de l'argent. La dernière catégorie est liée à l'approche du bien-être subjectif utilisée par le SROI notamment en vue de la

¹⁹⁴ Celle-ci prenait la forme de cartes cadeaux pouvant être utilisées dans les magasins (à Tijuana et San Luis), de coupons pouvant être utilisés sur les stands de nourriture informels présents sur le centre de tri (à Mexicali), ou d'un assortiment de produits alimentaires basiques (à Gomez Palacio). La somme de 50 pesos a été calculée pour correspondre à une heure de travail pour le *pepenador* moyen sur le site où ils gagnent le mieux leur vie (Mexicali).

monétisation des impacts (qui n'a finalement pas été réalisée). L'encadré 5.1 détaille les indicateurs quantitatifs formant ces quatre axes.

Encadré 5.1 : Liste des indicateurs quantitatifs utilisés dans l'évaluation du projet *Pepenadores*

Axe 1 : Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI, UNDP, OPHI), dont trois dimensions :

- Éducation (du chiffonnier et des membres de son foyer)
- Santé (nutrition, mortalité infantile)
- Niveau de vie (accès à l'électricité, à l'eau, à des biens de consommation, type de toilettes, combustible utilisé pour la cuisine, type de revêtement du foyer)

Axe 2 : Indicateur de capacité relationnelle (RCI, Renouard & Giraud), dont trois dimensions :

- Intégration dans des réseaux (travail, transport, communication, information)
- Relations privées (isolation, confiance envers la famille et la communauté, amis, soutien financier)
- Engagement civique (groupes, action civique, vote, solidarité, confiance générale)

Axe 3 : *Empowerment* économique (indicateurs spécifiques au projet), dont :

- Vulnérabilité au travail (abus de pouvoir d'un leader syndical, peur de l'éviction, insécurité quant au revenu, risque physique)
- Relation au travail (revenu, valorisation du travail, satisfaction au travail)
- Inclusion financière (comptes bancaires, épargne)

Axe 4 : Bien-être subjectif et état de santé

- Indicateurs de santé non inclus dans le MPI (santé perçue, visites médicales, addictions)
- Bien-être subjectif (indicateur "PANAS" confrontant bonheur et anxiété, satisfaction face à la vie, sentiment d'utilité, sentiment de respect)

Les enquêtes qualitatives comportent quant à elles des éléments d'approfondissement sur chacun des quatre axes faisant l'objet de mesures quantitatives. En particulier, des questions ouvertes portent sur les aspects de la vie (famille, santé, travail, revenu, logement...) affectant le plus le bien-être du répondant ; d'autres portent sur l'inclusion sociale (décrire les relations avec ses amis, donner son impression sur la politique locale...) ; d'autres apportent des précisions sur les conditions de vie et de santé (rythme de vie, caractéristiques et aspirations face au logement...) et une dernière partie est centrée sur le travail et les changements perçus depuis l'entrée dans le projet.

Les entretiens qualitatifs ouverts, d'une durée variable (d'une vingtaine de minute à une heure et demie, avec une moyenne autour de 50 minutes), étaient enregistrés à l'aide d'un dictaphone et intégralement retranscrits. Les questions posées permettaient de retracer l'histoire de vie des personnes interrogées, leur trajectoire professionnelle, leurs relations avec leurs proches et leur inclusion sociale, leurs valeurs et leurs représentations.

Comme évoqué dans l'introduction générale, coupler des outils quantitatifs et qualitatifs rigoureux m'apparaît primordial dans la tentative d'opérationnaliser l'approche des capacités dans le cadre de projets privés. En effet, si les indicateurs quantitatifs permettent de mesurer des fonctionnements effectifs, les outils qualitatifs apportent un éclairage sur les causes de certains facteurs d'exclusion et les leviers de transformation.

Le projet *Pepenadores* s'inscrit donc dans une dynamique plus large sur la question du recyclage initiée par Danone autour de son Fonds Ecosystème. Il présente cependant des ambiguïtés quant au type de responsabilité engagée et au lien avec le cœur de métier de l'entreprise. S'agissant d'un projet pilote, on peut se demander si des leçons en seront tirées pour clarifier ce positionnement. Les conventions entre Danone et l'ESSEC permettent de suivre sur la durée et dans une optique comparative l'évolution des projets du FDE. C'est dans cette optique que s'inscrit l'évaluation du projet *Pepenadores*, fondée sur une recherche-action mobilisant des méthodes mixtes et faisant appel à plusieurs cadres évaluatifs : celui des capacités (notamment relationnelles) pour lequel les résultats sont présentés dans la prochaine section ; celui du bien-être subjectif et du retour social sur investissement porté par des consultants du SROI et qui fera l'objet de la section 4.

3. Impacts du projet sur la pauvreté multidimensionnelle et la capacité relationnelle

Le contexte du projet, de son évaluation et le type de dynamiques sociales observées chez les *pepenadores* visés par le projet ayant été exposés, cette section se consacre plus

spécifiquement aux impacts que le projet a eus sur le développement humain, considéré à l'aune de la méthodologie définie dans la première partie de la thèse et des indicateurs qui l'accompagnent, en termes de pauvreté multidimensionnelle et de capacité relationnelle.

3.1. Caractéristiques de l'échantillon et méthodologie retenue

Données

Les données utilisées dans cette partie proviennent de l'enquête principale, menée entre janvier et mars 2014 sur six lieux répartis dans quatre villes du Nord du Mexique :

- A Mexicali (Basse Californie) :

1. Le centre de tri (*Estación de Transferencia y Reciclaje*, ETYR) construit dans le cadre du projet Danone et où travaillent 300 *pepenadores* début 2014 ;
2. La décharge privée de PASA, où continuent à travailler environ 100 *pepenadores* ;

- A Tijuana (Basse Californie) :

3. La décharge privée de PASA, où travaillent entre 500 et 1000 *pepenadores* selon les estimations des différents acteurs interrogés (probablement 800, dont certains ne viennent que la nuit) ;

- A San Luis Rio Colorado (SLRC - Sonora) :

4. Le centre de tri de l'entreprise Metplas où travaillent 80 *pepenadores* ;
5. La décharge municipale où continuent à travailler environ 60 *pepenadores* ;

- A Gomez Palacio (Durango) :

6. La décharge municipale où travaillent entre 200 et 300 *pepenadores*.

Le Tableau 5.3 résume le nombre de *pepenadores* présents sur chaque site et le nombre de personnes interrogées dans le cadre de l'enquête quantitative de 2014. Comme expliqué plus haut, ces personnes ont été sélectionnées au hasard (sauf à Mexicali où tous les *pepenadores* présents au moment des enquêtes et acceptant de répondre ont été interrogés) et ont reçu une compensation de 50 pesos pour le temps fourni.

Tableau 5.3 : Taille des groupes de *pepenadores* et de l'échantillon par site en 2014

	Mexicali ETYR	Mexicali décharge	Tijuana	SLRC Metplas	SLRC décharge	Gomez Palacio
Nombre de <i>pepenadores</i>	300	100	800	80	60	300
Echantillon interrogé	218	78	303	59	43	202

L'étude des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon interrogé montre que les différents sites présentent des points communs mais également des différences en termes de composition des groupes de *pepenadores*. Ce constat justifie la décision d'utiliser des variables de contrôle portant sur ces caractéristiques sociodémographiques dans les modèles d'estimation de l'impact du projet. Les prochains paragraphes décrivent les caractéristiques de l'échantillon ; le Tableau 5.4 résume les informations principales et des représentations graphiques avec intervalles de confiance sont reproduites en Annexe 9.

Caractéristiques sociodémographiques des chiffonniers

Plus des deux tiers des chiffonniers enquêtés sont des hommes. Excepté sur le centre de tri de Metplas à San Luis RC, les sites interrogés sont majoritairement masculins. Les *pepenadores* y sont en moyenne assez jeunes (moins de 40 ans). Au-delà de ces moyennes, l'étude de la distribution des âges montre que sur les sites de Gomez Palacio et Tijuana, sont présents plus de mineurs (et de moins de 16 ans) et de personnes âgées (plus de 80 ans), ce qui s'explique par des règles différentes concernant l'entrée sur les décharges et par les différents accompagnements proposés par les groupes pour les personnes âgées selon les sites : à Mexicali et San Luis RC, des caisses de solidarité informelles permettent de financer les départs, ce qui n'est pas le cas à Tijuana et Gomez Palacio.

Tableau 5.4 : Caractéristiques de l'échantillon par site en 2014

	Mexicali ETYR	Mexicali décharge	Tijuana	SLRC Metplas	SLRC décharge	Gomez Palacio
Démographie						
Proportion d'hommes	69%	82%	69%	51%	84%	79%
Age moyen	37,0	37,0	38,7	41,9	39,1	36,4
Proportion de migrants	55%	52%	84%	50%	70%	8%
Niveau d'éducation						
Aucun	6%	8%	20%	19%	5%	5%
Primaire incomplète	19%	26%	21%	27%	26%	27%
Primaire complète	27%	19%	28%	37%	26%	33%
Secondaire incomplète	13%	17%	7%	5%	12%	8%
Secondaire complète	26%	23%	17%	8%	23%	23%
Supérieur ou technique	8%	8%	7%	3%	9%	5%
Membres du foyer						
Nombre de personnes	4,6	4,2	4,2	5,4	3,9	4,7
Nombre de travailleurs	2,1	1,8	2,0	2,1	2,0	2,0
Nombre d'enfants	1,6	1,4	1,7	2,5	1,4	1,6
Caractéristiques professionnelles						
Années d'expérience	9,9	8,3	8,7	11,4	9,2	10,0
Heures travaillées / sem	47	49	50	48	63	29
Temps de transport (mn)	27	24	53	16	21	25
Revenu / semaine (peso mexicain)						
Revenu individuel	1621	1844	997	1064	937	549
Revenu ménage	2661	2866	1633	1975	1454	1022
Score sur les addictions						
Consommation d'alcool	0,7	0,9	0,6	0,4	0,7	0,7
Consommation de tabac	0,3	0,9	0,8	0,7	1,6	0,7

Dans les deux villes où une entreprise mène un projet, la proportion de femmes est beaucoup plus élevée sur le site du projet que sur la décharge. A Mexicali, le centre de tri comporte 31% de femmes contre seulement 18% sur la décharge. A San Luis RC, la différence est encore plus élevée avec 49% des femmes sur le centre de tri de Metplas, contre seulement 16% sur la décharge. Dans les deux villes, le choix d'entrer sur le projet ou de rester sur la décharge se faisait sur un critère d'auto-sélection (par les leaders et les

chiffonniers) : les femmes semblent avoir préféré le lieu plus formel. L'âge ne semble pas avoir joué sur le choix du lieu de travail à Mexicali, où l'âge moyen est le même (37 ans) sur le centre de tri et la décharge, mais il a pu être un facteur de sélection à San Luis RC où les *pepenadores* de Metplas sont plus âgés que ceux de la décharge. Le projet de Metplas proposant des emplois formels avec accès à la sécurité sociale et cotisations pour la retraite, il a pu attirer les *pepenadores* les plus âgés par un phénomène d'auto-sélection. Cette différence peut aussi s'expliquer par le fait que les personnes les plus âgées sont également les plus expérimentées et ont donc pu être favorisées dans les négociations menées par le leader de San Luis RC sur les travailleurs à inclure en priorité dans le projet, le nombre de places étant restreint.

Les entretiens qualitatifs ont mis en évidence que les conditions de travail, en particulier le sentiment de vulnérabilité ou de risque, varient selon le sexe et l'âge. Les femmes et les personnes âgées sont confrontées à des défis spécifiques puisque le travail de *pepenador* exige de la force physique. Leur ressenti par rapport à cette activité diffère : alors que la plupart des jeunes hommes présentent leur travail comme un choix, permettant d'avoir des revenus plus élevés que ce qu'ils toucheraient ailleurs, les personnes âgées insistent sur le fait qu'elles ne pourraient pas trouver d'autre emploi, et les femmes avec enfants valorisent la flexibilité des heures de travail.

L'origine des *pepenadores* et leur statut migratoire varie beaucoup selon les sites. En considérant comme des « migrants » les personnes nées à plus de 100 km de l'endroit où elles résident actuellement¹⁹⁵, on observe de grandes disparités entre les sites étudiés. Sur la décharge de Tijuana, la grande majorité (84%) des *pepenadores* sont des migrants selon cette définition. La plupart d'entre eux sont originaires du Sud du Mexique. Cette proportion s'explique facilement, étant donné que la frontière avec les États-Unis (Tijuana-San Diego) est la plus traversée au monde avec plus de 40 millions de personnes par an, et que la ville de Tijuana, très dynamique sur le plan économique, est attirante pour les personnes en provenance de zones géographiques plus pauvres. San Luis Rio Colorado et Mexicali sont également des villes frontalières avec les États-Unis, mais où les flux de migration (interne et

¹⁹⁵ Ce critère a été choisi plutôt qu'un critère portant sur les États de naissance et de résidence pour tenir compte du fait que Mexicali, San Luis RC et Gomez Palacio sont situés à la frontière entre deux États (Sonora et Basse-Californie pour les deux premiers ; Durango et Coahuila pour le dernier).

vers les États-Unis) sont moins importants qu'à Tijuana. Les *pepenadores* interrogés dans ces deux villes reflètent cette tendance : la moitié sont des migrants, l'autre moitié sont originaires de la région. Quant à Gomez Palacio, très peu de *pepenadores* interrogés y sont des migrants (8%). La situation géographique (il ne s'agit pas d'une ville frontalière avec les États-Unis) et économique (moins dynamique) de Gomez Palacio peut expliquer ces différences.

Le niveau d'éducation des *pepenadores* enquêtés est faible par rapport aux moyennes nationale et régionales. Sur tous les sites, plus de 25% de l'échantillon déclare ne pas avoir terminé l'école primaire. A Mexicali, et en particulier sur le centre de tri, la proportion de *pepenadores* ayant une éducation primaire complète est plus élevée que sur les autres sites¹⁹⁶.

Le foyer type d'un *pepenador* à Mexicali est composé de 4,5 personnes dont 2 travailleurs et 1,5 enfant. Les *pepenadores* travaillant sur le centre de tri ont des foyers de plus grande taille que ceux restés sur la décharge. A Tijuana et Gomez Palacio, le nombre d'enfants est plus élevé qu'à Mexicali ; le nombre de personnes par foyer est plus faible à Tijuana qu'à Mexicali mais plus élevé à Gomez Palacio. A San Luis RC, des différences importantes séparent les personnes qui sont restées sur la décharge et celles qui travaillent sur le centre de tri, ce dernier regroupant des ménages avec beaucoup plus d'enfants.

L'environnement social des *pepenadores* au-delà de leur foyer diffère également entre les sites. Un score sur le nombre d'amis proches a été construit avec les valeurs suivantes : 0 si la personne n'a pas d'amis ; 1 si elle a entre 1 et 4 amis proches ; 2 si elle en a entre 5 et 10 ; et 3 si elle déclare plus de 10 amis proches. Selon cette mesure, les *pepenadores* de Mexicali ont plus d'amis que ceux de Tijuana, mais moins que ceux de Gomez Palacio en moyenne. La décharge et le centre de tri à Mexicali présentent cependant des différences : les *pepenadores* travaillant sur ce dernier déclarent plus d'amis. De façon plus générale, beaucoup de *pepenadores* interrogés déclarent n'avoir aucun ami, dans tous les sites, ce qui reflète l'importance des aspects sociaux de l'exclusion (ici comprise en termes de relations

¹⁹⁶ Cette différence entre Mexicali et les autres sites, ainsi que celles portant sur les migrations, la taille du foyer, l'expérience professionnelle, m'ont conduite à utiliser ces variables comme contrôles dans les estimations empiriques de l'impact du projet.

privées ou de capital social « unissant ») pour ces populations. Ce facteur d'exclusion lié à l'isolement social apparaît plus marquant pour un certain nombre de *pepenadores* que l'exclusion économique, notamment à Mexicali où les revenus des chiffonniers sont relativement élevés.

A Mexicali, les *pepenadores* interrogés ont en moyenne 9,5 ans d'expérience dans leur activité, ce qui correspond à six mois de moins que les *pepenadores* de Gomez Palacio (10 ans en moyenne) et un an de moins que ceux de San Luis RC (10,5 ans), mais près d'un an de plus que ceux de Tijuana (8,7). Les *pepenadores* qui ont choisi le centre de tri à Mexicali sont plus expérimentés (1,6 année de plus en moyenne) que ceux qui sont restés sur la décharge. Le même phénomène est observé à San Luis RC entre le centre de tri de Metplas et la décharge. De façon générale, dans tous les sites enquêtés, être *pepenador* est l'activité principale des personnes interrogées, qui ont de nombreuses années d'expérience. Cette situation était d'ailleurs l'un des critères de choix des sites retenus comme groupes de comparaison à l'issue de la phase exploratoire.

Les entretiens qualitatifs ont révélé que les règles sur les horaires de travail des *pepenadores* diffèrent beaucoup d'un site à l'autre. A Gomez Palacio, les *pepenadores* ne travaillent que le matin du fait du mode de fonctionnement logistique de la décharge (chaque après-midi, les camions versent les déchets à un emplacement particulier ; le jour suivant, les *pepenadores* y travaillent le matin pour récupérer le matériel recyclable et les déchets sont déplacés l'après-midi vers la cellule principale). A San Luis, les *pepenadores* employés par Metplas travaillent 8 heures par jour en respectant des horaires précis. A Mexicali, les *pepenadores* ne peuvent travailler que durant une certaine plage horaire, certes large (de 3h du matin à 24h lors des entretiens – ces horaires ont fait l'objet de différentes modifications), alors que sur les décharges de San Luis RC et de Tijuana, les *pepenadores* peuvent travailler à toute heure du jour et de la nuit et, même si cela est théoriquement interdit, beaucoup dorment d'ailleurs sur place. En raison de ces différences d'organisation du travail, le nombre d'heures de travail déclarées diffère de manière significative entre les sites : les *pepenadores* de Mexicali travaillent beaucoup plus que ceux de Gomez Palacio (48 heures par semaine contre 29), mais moins que ceux de Tijuana (50h par semaine).

L'accès au lieu de travail présente quant à lui des défis différents selon les sites étudiés. La décharge de Tijuana est située très loin de la ville (à mi-chemin entre les villes de Tijuana et Tecate) et les *pepenadores* mettent en moyenne une heure pour s'y rendre, généralement en bus ou en covoiturage, depuis leur domicile, voire plus pour beaucoup d'entre eux (ce qui explique pourquoi ils dorment sur place). A Mexicali et Gomez Palacio, les temps de transport moyens vers le lieu de travail (décharge ou centre de tri) sont plus raisonnables, de l'ordre de 25 minutes. Cependant, ces temps de transport similaires recouvrent deux réalités distinctes, puisqu'à Mexicali la majorité des *pepenadores* se rendent au travail en voiture (particulière ou partagée) alors qu'à Gomez Palacio, les moyens de transport les plus répandus sont les vélos, motos, et charrettes à âne. A San Luis RC, qui est une ville de beaucoup plus petite taille, les *pepenadores* mettent moins de vingt minutes pour se rendre au travail, à pied pour beaucoup d'entre eux.

Le revenu est un facteur important de la dissemblance entre les sites. Mexicali est de loin l'endroit où les *pepenadores* ont les revenus les plus élevés. Les données rétrospectives recueillies lors des enquêtes tendent à montrer que cela était déjà le cas avant le projet et s'explique principalement par des facteurs externes plutôt que par le projet. Un élément commun entre les sites est la variabilité du revenu, notamment en fonction des prix des matériaux, qui apparaît clairement dans les discours qualitatifs.

La consommation d'alcool et de tabac diffère beaucoup entre les sites. Un score sur la fréquence de consommation d'alcool est calculé à partir d'une question déclarative (0 = « Jamais » ; 1 = « Rarement » ; 2 = « Plus d'une fois par semaine » ; 3 = « Tous les jours »). Un score est également calculé sur la consommation de tabac (0= « Jamais » ; 1= « Rarement » ; 2= « Moins de 10 cigarettes par jour » ; 3= « Plus de 10 par jour »). Le centre de tri à Mexicali est l'endroit où les *pepenadores* fument le moins. Les règles sur la consommation de tabac (restreinte à une zone spécifique) peuvent avoir joué un rôle dans cette évolution entre la décharge et le centre de tri – soit à travers un processus d'auto-sélection selon lequel les grands fumeurs resteraient à la décharge, soit par une réduction de la consommation de cigarettes sur le centre de tri.

L'observation de terrain confirme cette hypothèse : il a été signalé par les enquêteurs que sur les décharges de Mexicali, Tijuana ou San Luis RC, certains *pepenadores* fumaient tout en

travaillant (même si ce comportement est dangereux, car il peut initier des incendies par la suite difficiles à maîtriser étant données les émissions de gaz sur les décharges). A Tijuana, au-delà de la problématique du tabac, l'observation lors des enquêtes a mis en évidence qu'alcool et drogues étaient vendus et consommés sur la décharge ; certains *pepenadores* semblaient même sous l'influence de drogues ou d'alcool au moment où l'enquête leur a été appliquée. Aucune situation de ce type n'a été observée sur le centre de tri de Mexicali ou à Gomez Palacio, où les règles sont plus strictes.

Méthodologie : différences-en-différences et régressions linéaires

L'approche quantitative retenue pour l'évaluation d'impact du projet *Pepeadores* s'appuie sur deux méthodologies : les régressions linéaires (moindres carrés ordinaires ou MCO sur données en coupe) et les différences-en-différences (DID). Ces deux méthodologies reposent sur des comparaisons entre la situation des *pepenadores* de Mexicali, et celle des autres décharges mexicaines utilisées comme groupe témoin (Gomez Palacio, Tijuana et San Luis RC). Comme expliqué plus haut, les sites de Tijuana et Gomez Palacio sont des décharges où aucun projet n'a été mis en œuvre et qui sont comparables à la décharge à Mexicali avant le projet de Danone. Ils ont été choisis à l'issue d'une phase exploratoire parce qu'ils réunissaient toutes les conditions pour être de bons contrefactuels à la situation que vivraient les chiffonniers de Mexicali en l'absence du projet. A San Luis RC, comme expliqué plus haut, un centre de tri automatisé a ouvert en 2013 et une partie des *pepenadores* se sont vu offrir des emplois à la chaîne dans ce centre de tri pour compenser la perte de leur travail qu'impliquait le nouveau système. La même enquête a été appliquée à San Luis RC et dans les autres sites, mais San Luis RC ne sert pas de contrefactuel au projet de Mexicali ; la comparaison des résultats de ces deux villes permet en revanche d'avoir une idée sur les avantages et inconvénients d'une mécanisation et d'une formalisation accrues du travail, depuis un point de vue plus qualitatif (la taille de l'échantillon interrogé à San Luis ne permettant pas d'obtenir des résultats statistiquement significatifs dans les comparaisons entre les deux projets). Cette combinaison de deux méthodes (MCO et DID) a été retenue afin de tenir compte des biais auxquels sont sujettes les données quantitatives collectées dans le cadre du projet.

Les décharges de Tijuana et Gomez Palacio sont certes comparables à celle de Mexicali sur beaucoup de points mais, comme l'ont montré l'analyse qualitative et les statistiques descriptives, elles sont également très différentes sur d'autres aspects. Des comparaisons simples (comme les MCO portant sur les données 2014) peuvent alors être biaisées. Les différences en termes de caractéristiques sociodémographiques peuvent facilement être corrigées en ajoutant des variables de contrôle, mais les différences liées à l'organisation collective, ou aux représentations culturelles, dont l'analyse de Philippe d'Iribarne montre bien qu'elles varient entre les sites, sont des « inobservables » (en langage statistique).

L'analyse DID permet de corriger ce biais en s'intéressant non plus aux différences entre les situations dans chaque site, mais aux évolutions de ces différences dans le temps. Elle serait la méthode la plus adaptée¹⁹⁷ si l'on avait pu mener différentes vagues d'enquêtes – bien avant, peu de temps avant, et après le projet. Cependant, comme expliqué plus haut, l'évaluation a démarré après le projet, ce qui a impliqué de reconstituer les données portant sur la situation d'avant le projet à partir de questions rétrospectives. Pour chaque variable d'intérêt, le *pepenador* interrogé devait répondre sur sa situation actuelle, sa situation un an plus tôt, un an et demi plus tôt, et deux ans plus tôt. Ce type d'approches a déjà été appliqué dans différents contextes, notamment à travers des évaluations financées par la Banque mondiale et le Fonds International de Développement Agricole (White & Barbu 2006; Felloni 2006). L'utilisation de *baselines* reconstituées à partir de données rétrospectives peut impliquer des biais liés à la mémoire des répondants (biais de « *recall* »), à une sous-estimation du temps écoulé depuis des événements (biais de « *télescopage* ») ou encore à l'arrondi de dates (biais dit de « *heat* »). Ces biais dépendent cependant du type de variables utilisées (Russell Bernard 2006, 272) et de la durée de la période sur laquelle on demande aux personnes de se souvenir d'événements (Beckett et al. 2001, 619). Les biais augmentent avec cette période et sont plus prononcés pour les questions chiffrées – par exemple, détailler des dépenses selon différents postes – ou portant sur des événements banals que

¹⁹⁷ La méthode des variables instrumentales a également été testée lors de la phase exploratoire, en utilisant comme groupe traité les *pepenadores* du centre de tri de Mexicali et comme groupe témoin ceux de la décharge de Mexicali, avec pour instrument une variable portant sur la distance du domicile du *pepenador* à chacun de ces lieux. Cependant, la décharge de Mexicali bénéficiant d'effets externes du projet (comme la concurrence entre *pepenadores* réduite sur place) et d'autres facteurs que la distance influençant beaucoup la probabilité de choisir l'un ou l'autre site, cette méthode a finalement été écartée pour la phase d'estimation de l'impact du projet. Le groupe « traité » regroupe ainsi tous les *pepenadores* de Mexicali (décharge et centre de tri) et le groupe témoin est formé de *pepenadores* d'autres décharges.

pour des questions portant sur des événements plus mémorables et dont les réponses entrent dans des catégories.

Dans mon cas, les variables étudiées sont catégorielles et portent sur des aspects importants de la vie et du travail des *pepenadores*, et la période sur laquelle leur mémoire est sollicitée est courte (deux ans) : la méthode semble donc adaptée. Par ailleurs, j'ai pu tester la méthode avant de l'utiliser : lors de l'enquête exploratoire de l'été 2013, les questions rétrospectives ont été incluses dans l'enquête pour les tester (en termes de compréhension par les répondants puis de variance) ; après chacune des questions rétrospectives, il était par ailleurs demandé au *pepenador* de noter sur une échelle de 1 à 5 la difficulté qu'il avait à se souvenir des informations demandées. Des scores de difficulté ont été construits à partir des réponses, et seules les variables qui présentaient le score le plus petit (1) ont été conservées dans l'enquête de 2014. Certaines questions ont par ailleurs été reformulées entre l'enquête exploratoire et celle de 2014 afin de faciliter la compréhension de l'exercice. Enfin, lors de la formation des enquêteurs, nous avons établi ensemble une liste d'événements historiques marquants (certains liés au travail, comme l'ouverture du centre de tri, telle ou telle manifestation, etc. et d'autres liés au contexte local, comme une élection) que les enquêteurs pouvaient donner aux répondants comme points de repères en cas de doutes.

La règle de décision retenue pour estimer l'impact du projet sur les différents indicateurs de résultats en combinant les méthodes des MCO et des DID est de ne considérer que le projet a eu des impacts significatifs que si les deux méthodes le montrent.

3.2. Absence d'impact sur la pauvreté conventionnelle

En appliquant la méthodologie définie ci-dessus à l'étude de l'impact du projet sur la pauvreté multidimensionnelle (abordée à travers les composantes du MPI), je montre d'une part que les *pepenadores* de Mexicali sont peu nombreux, dès avant le projet, à être en situation de pauvreté – au sens du MPI – et, d'autre part, que le projet n'a pas eu d'impact sur cet aspect du développement.

Actions du projet directement orientées vers la réduction de la pauvreté

Le projet *Pepenadores* pourrait avoir un impact direct sur certaines variables du MPI à travers deux canaux principaux, qui correspondent à deux actions développées sur place par l'ONG Mundo Sustentable :

- L'inscription des *pepenadores* souhaitant reprendre leurs études à des cours de l'INEA (*Instituto Nacional para la Educación de los Adultos*), qui pourrait diminuer les privations sur la composante « années de scolarité » dans la dimension « éducation » ;
- Les visites médicales organisées sur le centre de tri (campagnes de vaccination, de dépistage de certaines maladies, « *Brigadas de salud* ») ou d'autres actions sanitaires liées au projet pourraient avoir un impact sur la dimension « santé ».

Cependant, les impacts potentiels des cours de l'INEA sur l'éducation sont à attendre sur un plus long terme que les deux ans d'évaluation du projet, et il est peu probable d'observer des impacts sur la santé telle qu'elle est mesurée dans le MPI puisque la valeur dimensionnelle est construite à partir de variables portant sur la mortalité infantile et la nutrition : les effets les plus directs d'un accès accru aux soins médicaux ne porteront probablement pas sur ces composantes.

Situation des chiffonniers en termes de pauvreté multidimensionnelle

Le suivi des variables permettant de calculer le MPI montre que, contrairement à la perception sociale de l'activité, les chiffonniers de Mexicali ne sont pas pauvres selon cet indicateur. En effet, le calcul de l'indice – à partir de la décomposition entre incidence et intensité, comme expliqué au chapitre 1 – donne un score MPI de 0,027 parmi les bénéficiaires du projet avant même sa mise en place ; seulement 7% de ces derniers sont considérés comme pauvres selon la définition du MPI et le nombre moyen de privations chez les *pepenadores* pauvres est de 38,9% (ce qui est assez faible : le nombre de privations à partir duquel une personne étant considérée comme pauvre est 33%). A titre de

comparaison, le score national du Mexique pour le MPI est de 0,015¹⁹⁸, avec une incidence de la pauvreté de 4% (soit 4,3 millions de mexicains en situation de pauvreté).

Tableau 5.5 : Statistiques descriptives par site sur le MPI et ses dimensions

Dimension	Mexicali ETYR	Mexicali Décharge	Gomez Palacio	SLRC Metplas	SLRC Décharge	Tijuana
Dim. 1 Éducation	0.06	0.10	0.12	0.09	0.12	0.10
Dim. 2 Santé	0.04	0.05	0.03	0.08	0.13	0.05
Dim. 3 Niveau de vie	0.38	0.39	0.45	0.44	0.53	0.48
Incidence du MPI	7%	14%	16%	17%	33%	21%
Intensité du MPI	0.389	0.401	0.375	0.383	0.389	0.396
Score MPI	0.027	0.057	0.061	0.065	0.127	0.084

En revanche, sur les autres décharges, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est deux à trois fois supérieure à celle de Mexicali, comme le montre le Tableau 5.5.

Ce résultat ne doit cependant pas être interprété comme un impact du projet : les *pepenadores* de Mexicali avaient déjà ce faible taux de pauvreté multidimensionnelle avant l'intervention de l'entreprise ; et cette ville a d'ailleurs été choisie comme site pilote pour le projet parce que les *pepenadores* y étaient moins « exploités » que sur d'autres décharges, et il semblait donc plus facile de travailler avec eux et d'élever leurs conditions de vie au-dessus de certains seuils. La Figure 5.3 et le Tableau 5.6. présentent les statistiques descriptives du MPI par site et par composante.

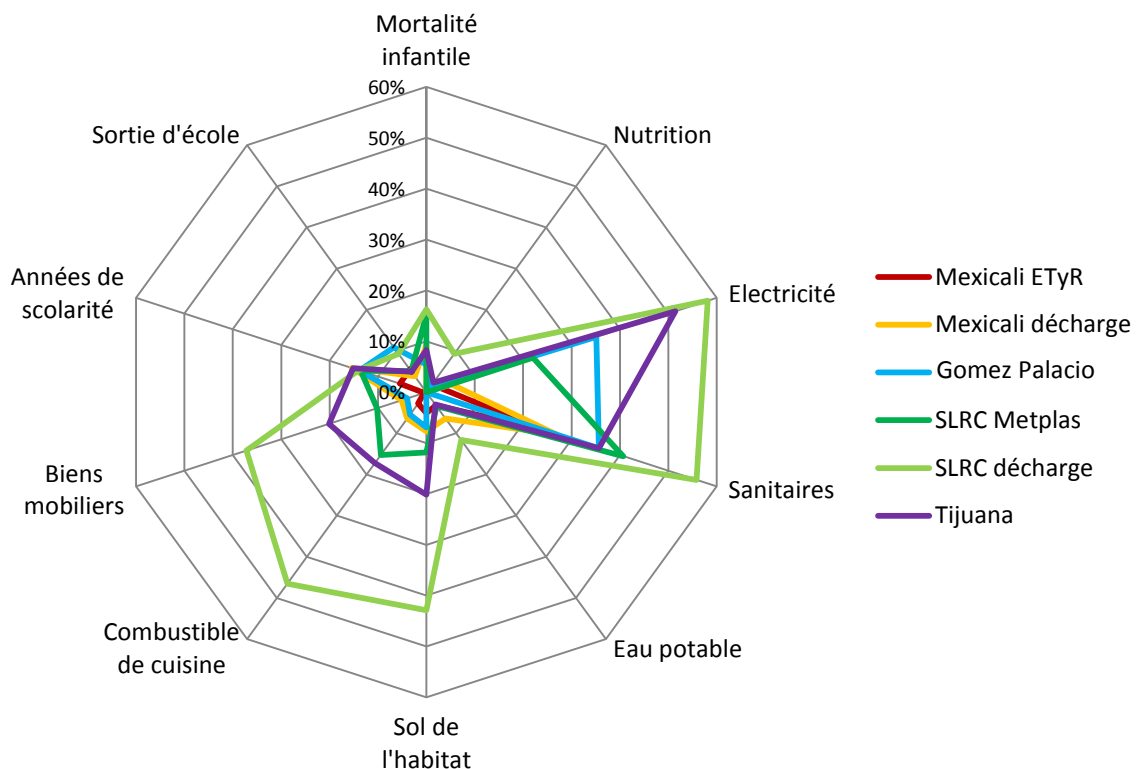
¹⁹⁸ <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MEX>

Tableau 5.6 : Nombre de privations par site sur les composantes du MPI

Dim.	Composante	Mexicali ETYR	Mexicali décharge	Gomez Palacio	SLRC Metplas	SLRC décharge	Tijuana
Edu- cation	Années de scolarité	6%	15%	14%	14%	14%	15%
	Sortie d'école	6%	4%	11%	5%	9%	5%
Santé	Mortalité infantile	7%	9%	5%	15%	16%	8%
	Nutrition	0%	0%	1%	0%	9%	2%
Niveau de vie	Electricité	3%	5%	35%	22%	58%	51%
	Sanitaires	24%	27%	36%	41%	56%	36%
	Eau potable	3%	6%	0%	3%	12%	3%
	Sol de l'habitat	4%	8%	7%	12%	43%	20%
	Combustible de cuisine	3%	6%	5%	15%	47%	17%
	Biens mobiliers	0%	5%	4%	10%	37%	20%

Note de lecture : 6% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali sont en situation de privation sur la composante « années de scolarité ».

Figure 5.3 : Représentation des privations par site sur les composantes du MPI en 2014



Note de lecture : plus l'espace occupé sur le graphique est important, plus le site concerné souffre de la pauvreté multidimensionnelle

La comparaison des valeurs sur les composantes et dimensions du MPI entre 2012 (sur les données reconstituées grâce aux questions rétrospectives) et 2014 montre que la situation a très peu changé à Mexicali depuis le projet. La faible incidence de la pauvreté parmi les *pepenadores* de Mexicali avant même le projet peut être liée à plusieurs facteurs : un contexte économique favorable, des infrastructures municipales plutôt bonnes même dans les *ejidos* (notamment en termes de routes, d'accès à l'électricité ou aux écoles, etc.), la stabilité de l'activité de *pepenador* sur ce site et la présence d'acheteurs de matériaux recyclables proposant des prix plus avantageux qu'ailleurs.

Estimations de l'impact

L'impact du projet sur le MPI, ses dimensions et composantes a été estimé à l'aide de la méthodologie des régressions linéaires (MCO avec variables de contrôle) et de celle des différences-en-différences. Si la première méthodologie donne des résultats significatifs en termes de réduction de la pauvreté notamment sur la dimension « niveau de vie », celle des différences-en-différences n'est pas concluante, ce pourquoi je considère que le projet n'a pas d'impact sur l'indicateur et ses dimensions. Les différences entre les sites *avant* le projet expliquent certainement les plus faibles niveaux de pauvreté observés à Mexicali par la méthode des régressions linéaires.

Les estimations d'impact par régressions linéaires reposent sur les comparaisons entre les variables portant sur la situation actuelle des chiffonniers lors de l'enquête (janvier-février 2014). Le site de Tijuana, qui est celui qui ressemble le plus à Mexicali en termes de caractéristiques générales du site (décharge respectant les normes environnementales gérée par PASA et située en Basse Californie) a été choisi comme point de référence pour ces estimations. Des variables binaires sur les sites de Gomez Palacio et San Luis RC ont été construites en plus de la variable d'intérêt, qui est de travailler à Mexicali (que ce soit sur la décharge ou sur le centre de tri). Les autres variables de contrôle utilisées dans le modèle sont les suivantes :

- Sexe (Homme=1, Femme=0) ;
- Age (variable continue) ;
- Statut migratoire (1=réside à plus de 100km du lieu de naissance ; 0=l'inverse) ;

- État civil (1=marié ou en couple ; 0=célibataire, divorcé ou veuf) ;
- Catholique (1=catholique ; 0=pas de religion ou autre) ;
- Protestant ou autre religion (1=protestant /autre ; 0=pas de religion ou catholique) ;
- Nombre de travailleurs du foyer (variable continue)
- Nombre d'enfants dans le foyer (variable continue)
- Niveau déclaré de violence et crime dans le quartier (1=très faible, 2=faible, 3=moyen, 4=élevé, 5=très élevé) ;
- Tabac (score de 0 à 3 exposé plus haut) ;
- Alcool (score de 0 à 3 exposé plus haut) ;
- Heures travaillées (variable continue, par semaine) ;
- Expérience (variable continue, en années) ;
- Enquêteur étranger (1=enquêté par moi-même, Cécile Renouard ou Amanda Sheehan ; 0=enquêté par un étudiant local) ;
- État de santé janvier 2013 (score sur une question rétrospective : 0=très mauvais ; 1=mauvais ; 2=moyen ; 3=bon ; 4=très bon) ;
- Log(revenu) (logarithme du revenu individuel en pesos par semaine) ;

Les résultats des estimations MCO, présentés dans le Tableau 5.7, montrent que le fait de travailler à Mexicali est associé à des niveaux moins élevés de pauvreté multidimensionnelle, même une fois les effets des caractéristiques démographiques et professionnelles pris en compte.

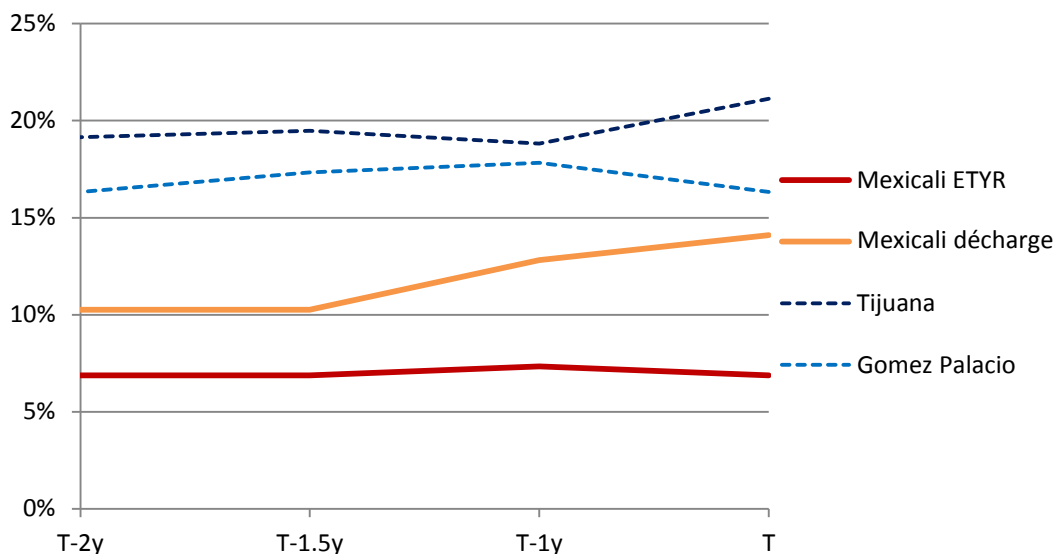
Le fait de travailler à Mexicali est associé à une incidence du MPI plus faible de 10 points de pourcentage que Tijuana et à une intensité de la pauvreté plus faible de 3,5 points de pourcentage qu'à Tijuana ; ces résultats sont significatifs à un niveau de 95%. Ils s'expliquent principalement par des différences dans la dimension « niveau de vie » et en particulier sur toutes les variables de la dimension sauf l'accès à l'eau potable.

Tableau 5.7 : Estimations MCO de l'impact du projet sur le MPI et ses dimensions

VARIABLES	(1) Dim. 1 Éducation	(2) Dim. 2 Santé	(3) Dim. 3 Niveau de vie	(4) Incidence MPI	(5) Intensité MPI
Mexicali	-0.023 (0.020)	-0.000 (0.014)	-0.081*** (0.013)	-0.098*** (0.035)	-0.035*** (0.010)
San Luis RC	-0.026 (0.023)	0.038* (0.023)	-0.009 (0.020)	-0.009 (0.050)	-0.001 (0.013)
Gomez Palacio	0.035 (0.027)	-0.031* (0.018)	-0.017 (0.016)	0.010 (0.046)	-0.006 (0.013)
Sexe (homme)	-0.037** (0.018)	-0.011 (0.013)	-0.012 (0.011)	-0.049 (0.034)	-0.021** (0.009)
Age	0.001** (0.001)	0.002*** (0.001)	0.001 (0.000)	0.005*** (0.001)	0.001*** (0.000)
Migration	-0.007 (0.016)	-0.010 (0.012)	-0.003 (0.011)	-0.004 (0.027)	-0.005 (0.008)
État civil	0.005 (0.016)	-0.006 (0.013)	-0.014 (0.011)	-0.020 (0.030)	-0.005 (0.008)
Catholique	-0.014 (0.016)	-0.017 (0.011)	-0.009 (0.010)	-0.030 (0.028)	-0.015* (0.008)
Protestant ou autre	-0.025 (0.019)	0.004 (0.016)	0.012 (0.013)	-0.025 (0.036)	-0.003 (0.010)
Nombre travailleurs	-0.007 (0.005)	-0.009** (0.004)	-0.012*** (0.004)	-0.029*** (0.010)	-0.009*** (0.003)
Nombre enfants	0.009* (0.005)	0.006 (0.005)	-0.006* (0.003)	-0.000 (0.010)	0.003 (0.003)
Taux de criminalité	-0.001 (0.007)	0.005 (0.005)	-0.006 (0.004)	0.001 (0.012)	-0.001 (0.003)
Tabac	0.011 (0.008)	0.009 (0.006)	0.008 (0.005)	0.018 (0.014)	0.009** (0.004)
Alcool	0.007 (0.010)	0.004 (0.008)	-0.003 (0.006)	-0.009 (0.018)	0.003 (0.005)
Heures travaillées	0.001 (0.001)	0.000 (0.000)	0.001*** (0.000)	0.002** (0.001)	0.001* (0.000)
Expérience	0.000 (0.001)	0.000 (0.001)	0.000 (0.001)	-0.000 (0.002)	0.000 (0.000)
Enquêteur étranger	-0.008 (0.036)	0.010 (0.034)	-0.005 (0.022)	0.036 (0.073)	-0.001 (0.021)
Santé janvier 2013	-0.016 (0.010)	0.003 (0.008)	-0.008 (0.007)	-0.029 (0.019)	-0.006 (0.005)
Log(revenu)	-0.004 (0.015)	-0.021* (0.012)	-0.021** (0.011)	-0.006 (0.028)	-0.015* (0.008)
<i>Observations</i>	<i>866</i>	<i>860</i>	<i>863</i>	<i>866</i>	<i>857</i>
<i>R²</i>	<i>0.052</i>	<i>0.067</i>	<i>0.154</i>	<i>0.081</i>	<i>0.133</i>

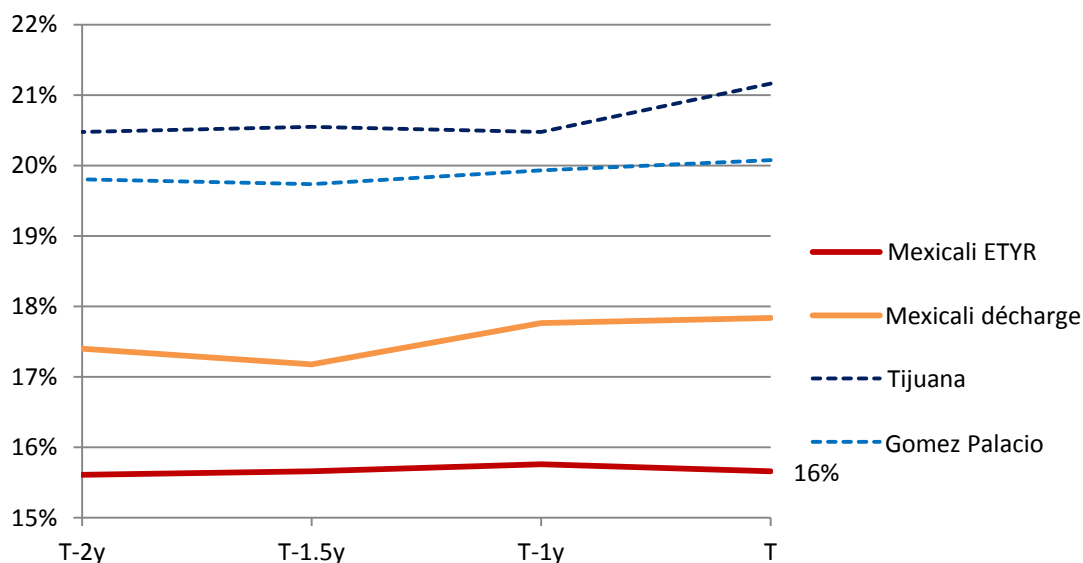
*Ecart-types robustes entre parenthèses. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1*

Figure 5.4 : Tendances historiques sur l'incidence du MPI par site



Note de lecture : 7% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali sont en situation de pauvreté multidimensionnelle au moment des enquêtes en 2014. Ce taux était déjà de 7% deux ans plus tôt.

Figure 5.5 : Tendances historiques sur l'intensité du MPI par site



Note de lecture : le nombre de privations moyen sur les composantes du MPI parmi les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali est de 16% au moment des enquêtes en 2014. Ce chiffre était déjà de 16% deux ans plus tôt.

Les Figures 5.4 et 5.5 reproduisent les tendances historiques (à partir des données rétrospectives de l'enquête 2014) sur l'incidence et l'intensité du MPI par site. Elles montrent d'une part que les tendances sont relativement plates (l'incidence de la pauvreté

va même légèrement à la hausse sur la décharge de Mexicali) et, d'autre part, que l'incidence et l'intensité de la pauvreté ont toujours été bien inférieures à Mexicali que sur les autres sites. Les résultats sont similaires au niveau des dimensions et composantes du MPI ; ils ne sont pas reproduits ici pour des questions de fluidité de lecture.

L'étude des tendances historiques pour le MPI permet donc de conclure que les différences en termes de pauvreté multidimensionnelle observées entre les sites et la situation relativement meilleure à Mexicali sont dues à des facteurs externes et non au projet. Qu'en est-il des aspects relationnels du développement ?

3.3. Impact sur la capacité relationnelle : vers un empowerment sociopolitique ?

Une version du RDI adaptée au projet

La qualité du tissu social parmi les *pepenadores* a été mesurée à partir de l'indicateur de privations relationnelles (RDI) également utilisé dans l'étude de cas sur le Nigeria et qui a l'avantage de se lire dans le même sens que le MPI (une augmentation de l'indicateur signale des privations accrues). Cependant, des modifications ont été apportées à l'indicateur – après des tests lors de la phase exploratoire – afin de tenir compte de la situation spécifique des chiffonniers :

- La composante sur l'emploi, qui vise à mesurer la capacité des personnes à développer des interactions sociales régulières dans le cadre professionnel, est généralement appréhendée à partir du statut professionnel (avoir ou non un emploi stable). Cette variable a ici été remplacée par le niveau de confiance envers les autres *pepenadores* du groupe (le seuil sépare « aucune confiance » et tous les autres niveaux). En effet, toutes les personnes interrogées ont un emploi relativement stable, celui de *pepenador*, mais les entretiens qualitatifs ont montré que cette activité est vécue différemment par les personnes voyant le travail comme un lieu de socialisation et celles, plus marginales, préférant rester isolées. Le niveau de confiance est un proxy permettant d'approcher ce phénomène ;

- La composante sur l'accès au transport est généralement centrée sur la qualité des routes et des transports publics. Cependant, dans le cadre de l'évaluation du projet *Pepenadores*, il semblait plus adapté de se concentrer sur l'accès au lieu de travail, c'est pourquoi la variable choisie porte sur le temps de transport entre domicile et lieu de travail (le seuil de privation choisi étant d'une heure).
- Pour la composante portant sur la participation à des actions collectives, le seuil choisi distingue la participation choisie et la participation subie (pour ne pas compter les actions imposées par des leaders autoritaires comme un critère d'*empowerment*).

Le Tableau 5.8 présente la version du RDI utilisée dans cette partie.

Tableau 5.8 : Version du RDI appliquée au projet *Pepenadores*

Dimension	Composante	Seuil de privation	Poids
Intégration dans des réseaux	Emploi	Aucune confiance envers les autres <i>pepenadores</i>	1/12
	Transport	Temps de trajet domicile-travail supérieur à 1h	1/12
	Télécommunication	Pas de téléphone dans le foyer	1/12
	Information	Pas d'accès régulier aux informations à travers la radio, la TV, les journaux ou internet	1/12
Relations privées	Taille du foyer	Vit seul	1/15
	Confiance famille	Aucune confiance envers la famille	1/15
	Amis proches	Aucun ami proche	1/15
	Soutien financier	Personne en-dehors de la famille pour procurer un soutien financier en cas de problème	1/15
	Confiance communauté	Aucune confiance envers les voisins, la communauté	1/15
Engagement civique	Groupes	Pas d'affiliation à des groupes (religieux, politiques, d'épargne ou clubs sportifs)	1/15
	Action collective	Pas de participation <i>choisie</i> à des actions collectives (meeting, sit-in, manifestation ou pétition)	1/15
	Vote	Pas de carte d'électeur et pense que voter n'est pas important	1/15
	Solidarité	Pas d'activité altruiste ou de dons à des associations	1/15
	Confiance inconnus	Aucune confiance envers des inconnus	1/15

Éléments du projet orientés vers le renforcement du lien social

Plusieurs éléments liés au projet de Danone pourraient avoir un impact sur la capacité relationnelle :

- L'ouverture du centre de tri a accéléré la destitution du leader autoritaire et peu adepte de transparence et de démocratie – nommé Alejandro A. dans ce qui suit – du groupe *Unidos*, par les *pepenadores* de ce groupe. Alejandro A. avait organisé une grève en mars 2013 à laquelle tous les membres du groupe étaient tenus de participer. Cette grève a duré un mois (où les *pepenadores* campaient sur la place de la municipalité) sans que ceux-ci ne sachent quelles étaient leurs revendications. Alejandro A. avait dit à son groupe que PASA refuserait de les laisser entrer sur le centre de tri et qu'ils revendiquaient le fait de pouvoir continuer à travailler, alors même que le centre de tri avait ouvert *pour* les *pepenadores* (mais le seul canal de circulation de l'information était à l'époque à travers le leader). Les entretiens avec PASA et avec les *pepenadores* laissent penser que le leader souhaitait en réalité profiter du changement de lieu pour renégocier avec l'entreprise les fonds qui lui seraient versés, et qu'il n'appréciait pas la nouvelle dynamique qui augurait plus de transparence sur les comptes des groupes. En tous les cas, l'ONG Mundo Sustentable a fait un travail de sensibilisation auprès des *pepenadores* en se rendant sur le lieu du sit-in, et en convainquant les *pepenadores* de l'autre groupe (qui eux avaient commencé à travailler au centre de tri) de venir expliquer eux-mêmes à leurs collègues la situation et le fait qu'on les laisserait travailler. Les *pepenadores* du groupe *Libres* ont même signé une pétition et organisé une contre-manifestation à ce sujet. Petit à petit, les grévistes ont quitté le planton de grève et sont venus travailler au centre de tri ou sont retournés sur la décharge. Ils ont élu un nouveau représentant pour leur groupe (José Guadalupe ou *Lupe*), sur une base plus consensuelle. Contrairement au leader précédent, Lupe est un *pepenador* comme les autres, il travaille, et veille à respecter des règles de transparence et de démocratie.
- Le projet a favorisé la mise en place de groupes d'épargne informels, organisés par les *pepenadores* eux-mêmes, sur le centre de tri. L'émergence de ces groupes peut avoir été favorisée par des conditions de travail plus favorables à la cohésion des groupes, et par l'élection du nouveau leader.

- Le temps de transport du domicile au lieu de travail a été réduit pour certains puisque le centre de tri est dans le centre de Mexicali alors que la décharge où ils travaillaient précédemment est située à 25 km de l'entrée de la ville, et que le centre de tri est accessible en bus contrairement à la décharge. Cependant, les données collectées lors du recensement de la phase exploratoire (quartier et adresse du domicile) ont montré qu'une proportion importante des chiffonniers vit dans des *ejidos* situés près de la décharge ou entre la décharge et le centre de tri : les effets bénéfiques de ce changement pour certains sont peut-être compensés par des effets négatifs pour d'autres.
- Les actions sociales menées dans le cadre du projet, n'ont pas pour objectif affiché l'amélioration du lien social. Cependant, la formalisation progressive de l'emploi, ou encore la venue régulière d'une psychologue pour aider les personnes souffrant de problèmes d'estime de soi, sont susceptibles d'affecter des variables telles que la confiance ou l'isolement (avoir un ami par exemple), même si ce changement se fera certainement sur une durée beaucoup plus longue que la période d'un an ici étudiée.

Situation des chiffonniers en termes de capacité relationnelle

De premières statistiques descriptives montrent que, contrairement à la pauvreté multidimensionnelle, pour laquelle la situation des chiffonniers de Mexicali n'était pas très critique avant le projet, leur situation en termes d'exclusion sociale et politique est plus difficile. Le Tableau 5.9 présente les scores des différents sites en termes d'exclusion relationnelle : les chiffres représentent le nombre moyen de privations par dimension et sur le score global du RDI par site. Ces statistiques montrent que Mexicali présente un score global de RDI comparable à ceux de Gomez Palacio et du centre de tri de Metplas à San Luis RC, et moins de privations relationnelles que les décharges de Tijuana et de San Luis RC. Cependant, la répartition des privations diffère : à Mexicali, les *pepenadores* ont une meilleure situation (moins de privations) dans la première dimension, qui porte sur l'intégration à des réseaux socioéconomiques, et dans la dernière, qui porte sur l'engagement civique ; mais leur situation est moins bonne que celle de Gomez Palacio sur la deuxième dimension (relations privées), bien qu'elle soit toujours meilleure que celle de Tijuana.

Tableau 5.9 : Score moyen par site sur le RDI et ses dimensions

Dimension	Mexicali ETYR	Mexicali Décharge	Gomez Palacio	SLRC Metplas	SLRC Décharge	Tijuana
Dim. 1 Réseaux	0.13	0.14	0.15	0.09	0.25	0.32
Dim. 2 Relations privées	0.19	0.17	0.12	0.14	0.31	0.22
Dim. 3 Engagement civique	0.38	0.47	0.46	0.39	0.52	0.52
Score RDI	0.23	0.26	0.25	0.21	0.36	0.35

Note de lecture : les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali souffrent en moyenne de 0,13 privations sur les composantes de la première dimension du RDI, l'intégration dans des réseaux. Le score moyen en termes de privations relationnelles sur le centre de tri de Mexicali est de 0,23.

La comparaison plus détaillée des composantes du RDI est présentée dans le Tableau 5.10 et la Figure 5.6. La confiance en des personnes inconnues est la variable pour laquelle les privations sont les plus nombreuses. Partout, la proportion de répondants déclarant n'avoir aucune confiance en des inconnus dépasse 70%. Elle atteint 90% sur la décharge de Mexicali. Sur tous les sites sauf Mexicali, les composantes « action collective », « groupes » et, à Tijuana, « transport » et « télécommunication », sont à des niveaux critiques. A Mexicali, les niveaux de confiance en la communauté et de soutien financier sont relativement faibles, ce qui explique le score inférieur à Gomez Palacio sur la deuxième dimension.

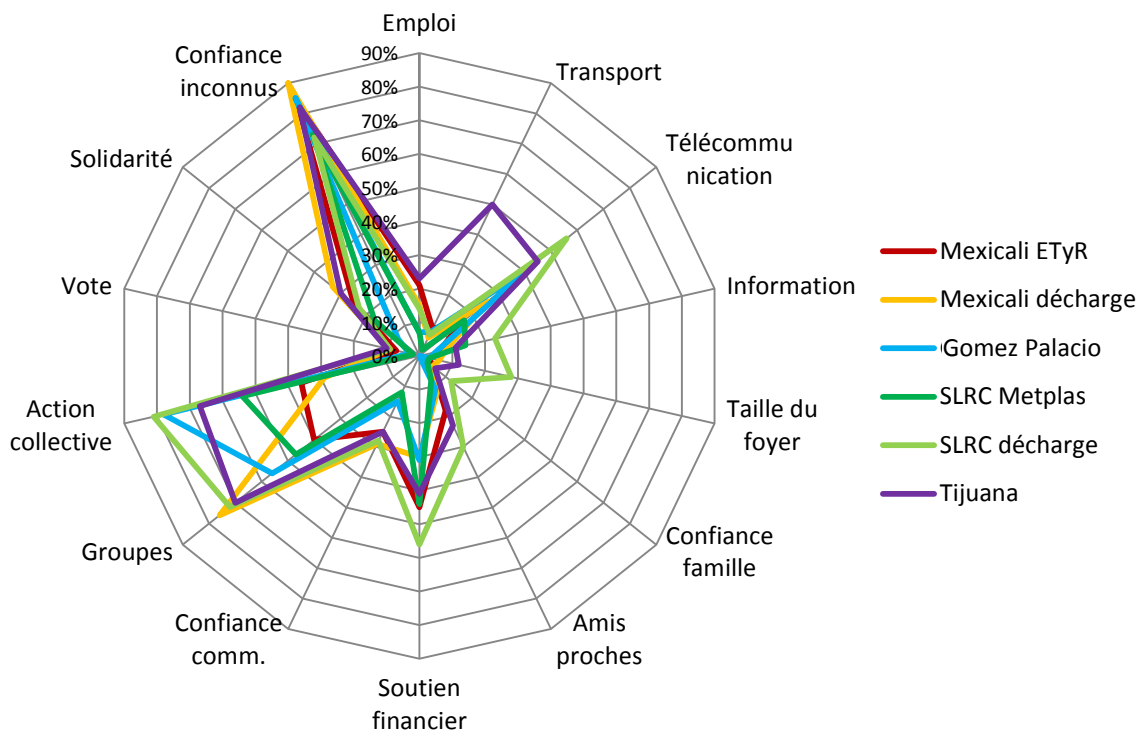
Tout comme pour le MPI, ces différences de moyennes ne peuvent pas être interprétées comme des impacts du projet, et une approche causale doit être mobilisée pour vérifier si le score relativement faible à Mexicali sur les première et troisième dimensions est directement lié au projet ou s'il s'explique plutôt par des facteurs externes.

Tableau 5.10 : Nombre de privations par site sur les composantes du RDI

Dim.	Composante	Mexicali ETYR	Mexicali décharge	Gomez Palacio	SLRC Metplas	SLRC décharge	Tijuana
Intégration dans des réseaux	Emploi	21%	15%	7%	7%	14%	23%
	Transport	9%	6%	8%	2%	7%	50%
	Télécommunication	16%	26%	41%	17%	56%	45%
	Information	6%	8%	5%	14%	23%	11%
Relations privées	Taille du foyer	3%	6%	3%	3%	28%	12%
	Confiance famille	5%	5%	0%	3%	12%	6%
	Amis proches	18%	12%	11%	8%	30%	23%
	Soutien financier	45%	30%	31%	44%	56%	41%
Engagement civique	Confiance comm.	25%	29%	15%	12%	28%	25%
	Groupes	40%	76%	56%	47%	72%	70%
	Action collective	36%	29%	78%	54%	81%	67%
	Vote	7%	9%	3%	2%	9%	10%
	Solidarité	25%	33%	8%	17%	23%	30%
	Confiance inconnus	84%	90%	85%	73%	72%	82%

Note de lecture : 21% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali sont en situation de privation sur la composante « accès à l'emploi ».

Figure 5.6 : Représentation des privations par site sur les composantes du RDI en 2014



Note de lecture : plus l'espace occupé sur le graphique est important, plus le site concerné souffre de privations relationnelles.

Les données sur le Mexique issues des enquêtes Latinobarometro (LB, 2007) et World Value Survey (WVS, 2005-2007) peuvent éclairer les résultats obtenus en termes de lien social. Toutes les variables composant le RDI ne peuvent pas être calculées sur ces bases de données, mais des variables portant sur la confiance sont comparables dans leur intitulé à celles utilisées dans l'enquête *pepenadores*. Selon l'enquête WVS, 84% des mexicains n'ont aucune confiance en des personnes inconnues ; cette proportion est de 80% selon LB. Le faible niveau de confiance en des inconnus observé chez les *pepenadores* relève donc en grande partie d'un trait culturel mexicain. Les *pepenadores* enquêtés ont d'ailleurs un niveau de confiance en la communauté supérieur à la moyenne mexicaine : 50% des mexicains selon LB et 46% selon WVS n'ont aucune confiance envers les personnes de leur communauté (voisins, connaissances).

Estimations de l'impact du projet sur le RDI

Les estimations par la méthode des régressions linéaires et par les différences-en-différences concluent toutes deux que le projet Danone a réduit de façon significative les privations relationnelles à Mexicali.

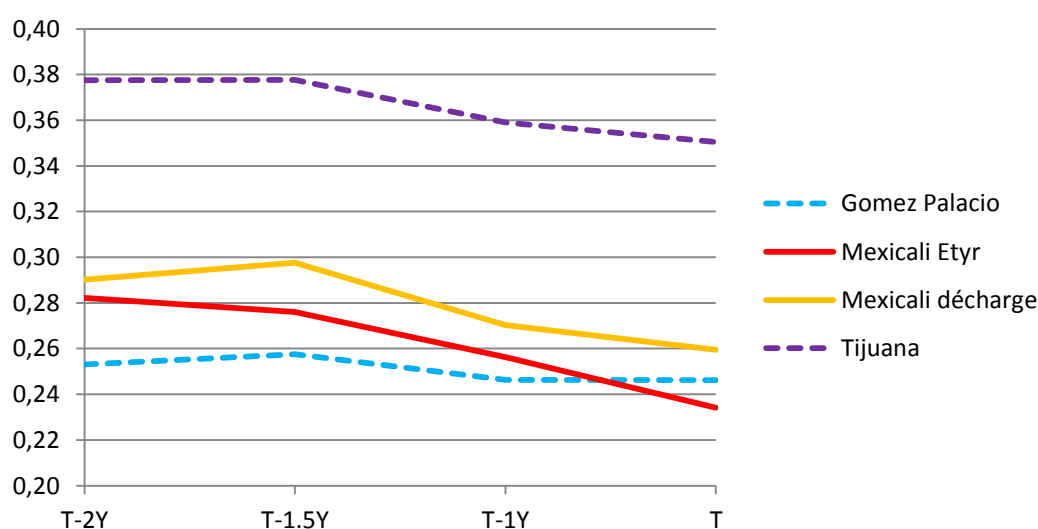
Les résultats des estimations MCO sur les dimensions et le score du RDI, en utilisant les mêmes variables de contrôle que pour le MPI, sont présentés dans le Tableau 5.11. La colonne (9) montre que les sites de Mexicali, San Luis RC et Gomez Palacio sont tous les trois associés à des niveaux de privation relationnelle plus faibles que Tijuana ; ces effets sont significatifs à un niveau de 95%. Ces effets se retrouvent également sur la première dimension et la troisième dimension du RDI même si la valeur relative des coefficients varie selon les dimensions (le coefficient estimé pour Mexicali est plus faible en valeur absolue que celui de Gomez Palacio sur la première dimension et plus élevé sur la troisième). Le seul site ayant un effet sur la deuxième dimension est Gomez Palacio, qui est associé à des niveaux plus faibles de privation relationnelle que le site de référence, Tijuana.

Tableau 5.11 : Estimations MCO de l'impact du projet sur le RDI et ses dimensions

VARIABLES	(6) Dim. 1 Réseaux	(7) Dim. 2 Relations privées	(8) Dim. 3 Engagement civique	(9) Score RDI
Mexicali	-0.163*** (0.019)	0.017 (0.018)	-0.076*** (0.019)	-0.075*** (0.013)
San Luis RC	-0.172*** (0.024)	-0.005 (0.025)	-0.068*** (0.025)	-0.082*** (0.017)
Gomez Palacio	-0.208*** (0.024)	-0.083*** (0.023)	-0.055** (0.023)	-0.114*** (0.015)
Sexe (homme)	-0.026 (0.017)	-0.043** (0.017)	-0.008 (0.017)	-0.027** (0.012)
Age	0.000 (0.001)	0.001 (0.001)	-0.001 (0.001)	0.000 (0.000)
Migration	-0.022 (0.016)	0.024 (0.016)	0.010 (0.016)	0.004 (0.011)
État civil	-0.023 (0.016)	-0.047*** (0.017)	-0.029* (0.016)	-0.034*** (0.011)
Catholique	-0.006 (0.015)	-0.046*** (0.016)	-0.024 (0.016)	-0.027** (0.010)
Protestant ou autre	-0.007 (0.020)	-0.046** (0.019)	-0.098*** (0.020)	-0.052*** (0.014)
Nombre travailleurs	-0.016*** (0.006)	-0.033*** (0.005)	-0.009 (0.006)	-0.019*** (0.004)
Nombre enfants	-0.002 (0.004)	-0.010** (0.005)	-0.002 (0.004)	-0.005 (0.003)
Taux de criminalité	-0.003 (0.006)	-0.016*** (0.006)	-0.011* (0.006)	-0.011** (0.004)
Tabac	0.001 (0.007)	0.014* (0.007)	0.015** (0.007)	0.010** (0.005)
Alcool	0.006 (0.008)	0.011 (0.009)	0.017* (0.009)	0.012* (0.006)
Heures travaillées	0.000 (0.000)	0.001* (0.000)	-0.000 (0.000)	0.000 (0.000)
Expérience	0.002*** (0.001)	-0.000 (0.001)	-0.002** (0.001)	-0.000 (0.001)
Enquêteur étranger	-0.054* (0.029)	-0.067** (0.030)	-0.027 (0.027)	-0.049*** (0.017)
Santé janvier 2013	-0.024*** (0.009)	-0.016* (0.009)	-0.034*** (0.010)	-0.025*** (0.006)
Log(revenu)	-0.060*** (0.017)	-0.059*** (0.016)	-0.032** (0.015)	-0.051*** (0.011)
<i>Observations</i>	<i>862</i>	<i>861</i>	<i>861</i>	<i>852</i>
<i>R²</i>	<i>0.225</i>	<i>0.151</i>	<i>0.140</i>	<i>0.239</i>

Parmi les variables de contrôle, celles qui influent le plus sur les dimensions et le score du RDI sont le revenu et l'état de santé perçu (qui réduisent tous les deux les privations dans toutes les dimensions et ont un impact significatif à 95% sur le score du RDI). Les autres variables affectant significativement le score du RDI et certaines de ses dimensions sont le sexe (être un homme réduit les privations dans la dimension « relations privées »), l'état civil, la religion, le niveau déclaré de violence et crime du quartier et la consommation de tabac (être en couple, avoir une religion, vivre dans un quartier dangereux et fumer beaucoup diminuent les privations dans les dimensions « relations privées » et « engagement civique »), le nombre de travailleurs du foyer (qui diminue les privations dans les deux premières dimensions), et le fait d'être interrogé par un enquêteur étranger (les personnes concernées ont moins de privations dans les deux premières dimensions).

Figure 5.7 : Tendances sur le score RDI par site



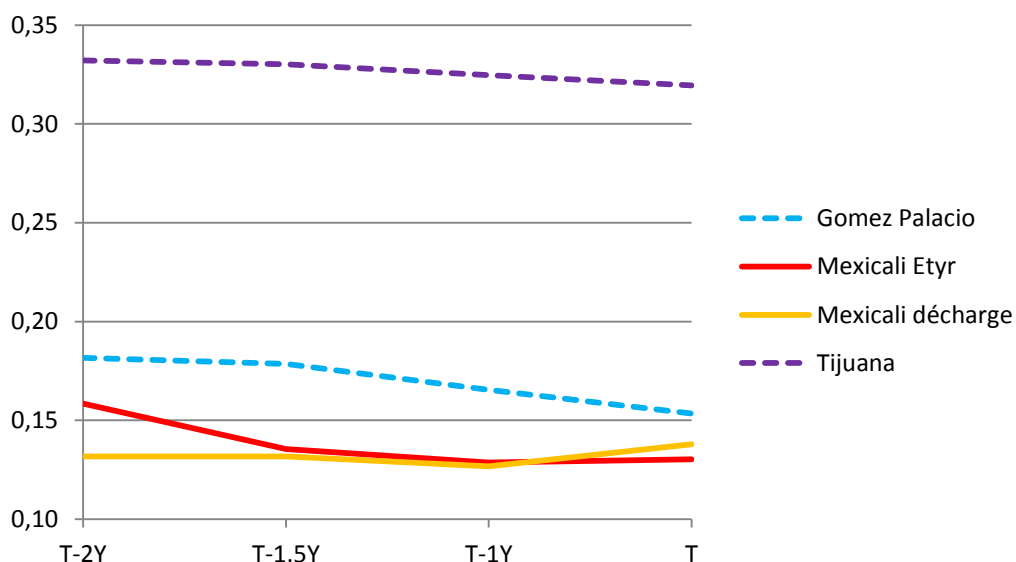
Note de lecture : Le score RDI moyen des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali est de 0,23 au moment des enquêtes en 2014. Ce score valait 0,28 deux ans plus tôt.

La Figure 5.7 présente les tendances historiques sur le RDI par site. San Luis RC n'est pas représenté du fait des différences importantes entre Metplás et la décharge, et de la petite taille des échantillons. Si le score en termes de privations relationnelles a toujours été inférieur à Mexicali qu'à Tijuana, la chute du score RDI a été nettement plus importante sur le lieu du projet lors de la dernière année. La courbe rouge et la courbe violette pointillée

sont en effet parallèles jusqu'à T-1Y, puis le score baisse beaucoup plus à Mexicali qu'à Tijuana. Les résultats sont similaires si les deux lieux de travail de Mexicali sont regroupés dans la même courbe. Ainsi, le projet semble avoir eu un effet spécifique sur le lien social, au-delà de l'effet propre du site.

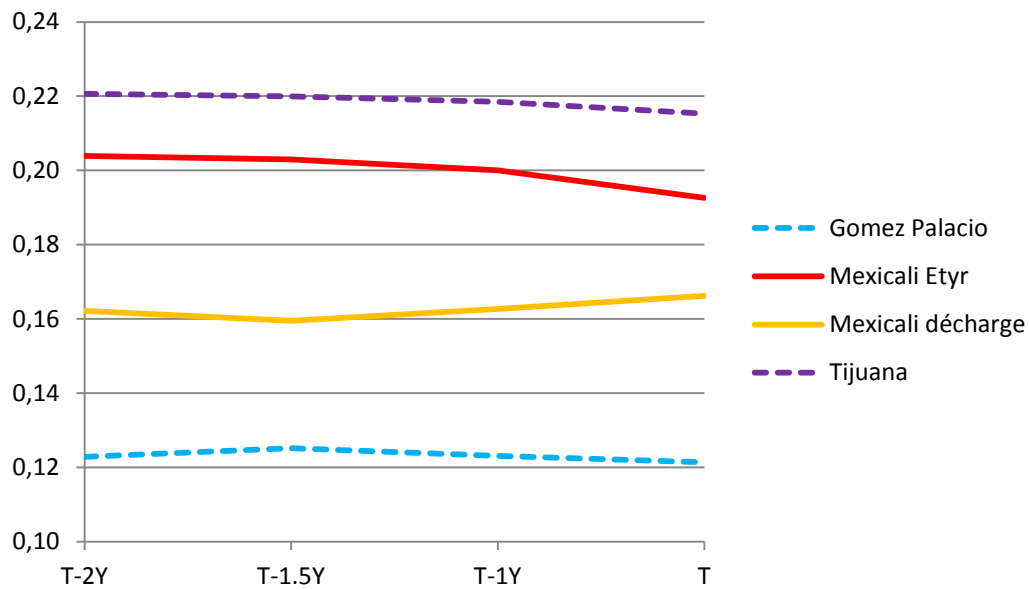
Les Figures 5.8 à 5.10 détaillent les tendances historiques par site pour chacune des dimensions du RDI. Mexicali a toujours eu un faible niveau de privations dans la première dimension – intégration dans des réseaux – et l'écart entre les sites n'a pas évolué de façon significative après le projet. Dans la deuxième dimension – relations privées – Mexicali présente plus de privations que Gomez Palacio mais moins que Tijuana, et les tendances historiques sont plates. En revanche, la troisième dimension – engagement civique – montre une évolution historique importante, d'abord sur les sites de Tijuana et Mexicali (ce qui peut être en partie expliqué par les élections en Basse Californie à cette période, l'autre partie étant liée aux mobilisations de *pepenadores* sur les deux sites) puis de façon accrue à Mexicali, ce qui signale probablement un impact du projet sur cette dimension : les modèles économétriques utilisés par la suite visent à vérifier ce lien au niveau des composantes.

Figure 5.8 : Tendances sur la dimension « intégration aux réseaux » par site



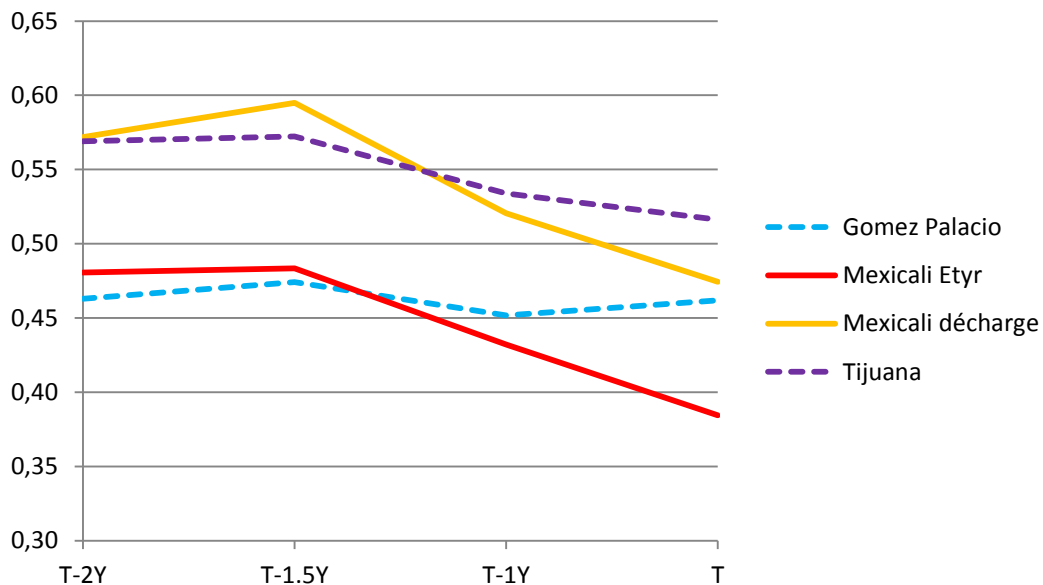
Note de lecture : Les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali ont en moyenne 13% de privations sur la première dimension du RDI au moment des enquêtes en 2014. Ce chiffre était de 16% deux ans plus tôt.

Figure 5.9 : Tendances sur la dimension «relations privées» par site



Note de lecture : Les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali ont en moyenne 19% de privations sur la deuxième dimension du RDI au moment des enquêtes en 2014. Ce chiffre était de 20% deux ans plus tôt.

Figure 5.10 : Tendances sur la dimension «engagement civique» par site



Note de lecture : Les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali ont en moyenne 38% de privations sur la première dimension du RDI au moment des enquêtes en 2014. Ce chiffre était de 48% deux ans plus tôt.

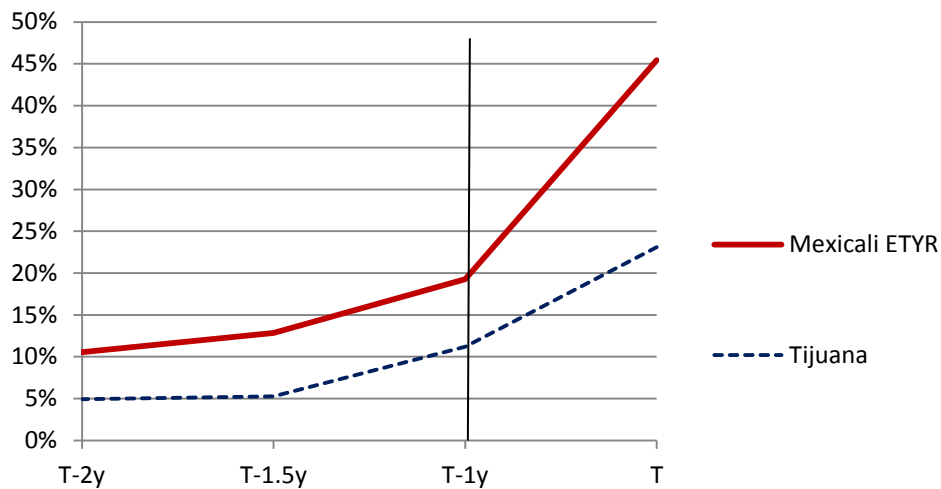
Tableau 5.12 : Estimations de l'impact du projet sur les composantes du RDI (*logit*)

VARIABLES	(9) Action collective – manifestation	(10) Action collective – grève	(11) Groupes – microépargne
Mexicali	0,94*** (0,22)	1,31*** (0,22)	1,23*** (0,31)
San Luis RC	-0,21 (0,29)	-0,72** (0,33)	0,67* (0,36)
Gomez Palacio	0,05 (0,32)	-2,81*** (0,57)	0,5 (0,44)
Sexe (homme)	-0,23 (0,2)	-0,19 (0,21)	-0,81*** (0,24)
Age	-0,01 (0,01)	-0,01 (0,01)	-0,01 (0,01)
Migration	0,36* (0,19)	0,15 (0,2)	-0,16 (0,24)
État civil	-0,22 (0,18)	-0,14 (0,2)	0,73*** (0,27)
Catholique	-0,18 (0,19)	-0,16 (0,21)	-0,17 (0,24)
Protestant ou autre	0,09 (0,23)	-0,4 (0,25)	0,23 (0,27)
Nombre travailleurs	-0,05 (0,07)	-0,03 (0,07)	0,13* (0,07)
Nombre enfants	0,07 (0,06)	-0,04 (0,06)	0,06 (0,07)
Taux de criminalité	0,06 (0,08)	0 (0,08)	-0,14 (0,09)
Tabac	-0,08 (0,09)	-0,04 (0,09)	-0,18* (0,11)
Alcool	0,02 (0,11)	0,03 (0,12)	0,24* (0,13)
Heures travaillées	0 (0,01)	0 (0,01)	0,02*** (0,01)
Expérience	0,03*** (0,01)	0,04*** (0,01)	-0,01 (0,01)
Enquêteur étranger	-0,95* (0,51)	-0,65 (0,54)	-0,72 (0,64)
Santé janvier 2013	0,07 (0,12)	0,02 (0,13)	0 (0,14)
Log(revenu)	0,29 (0,2)	-0,01 (0,19)	0,38 (0,23)
<i>Observations</i>	866	866	866
<i>Pseudo R²</i>	0.089	0.219	0.135

Une analyse plus fine portant sur les variables qui composent le RDI permet d'appréhender les canaux par lesquels le projet a eu un impact sur le tissu social. Ces variables étant des variables binaires (valant 0 en cas de privation et 1 quand la personne est au-dessus du seuil), j'utilise des régressions logistiques plutôt que des MCO. Le Tableau 5.12 présente les estimations pour les variables d'intérêt sur lesquelles le projet a un impact significatif (les autres résultats ne sont pas présentés pour des questions de lisibilité). Les variables de contrôle utilisées sont les mêmes que pour celles présentées précédemment. Les résultats montrent que le fait de travailler à Mexicali est associé à des niveaux plus élevés de participation à des actions collectives et à des groupes d'épargne, à un niveau de confiance de 95%. Les effets marginaux de Mexicali sur la probabilité de participer à une manifestation, à une grève, ou à un groupe de micro-épargne (fournis par ailleurs sur Stata) sont respectivement de 0,176 ; 0,210 et 0,146. Les sites de San Luis RC et Gomez Palacio sont quant à eux associés à des niveaux plus faibles de participation à des grèves par rapport au site de référence de Tijuana.

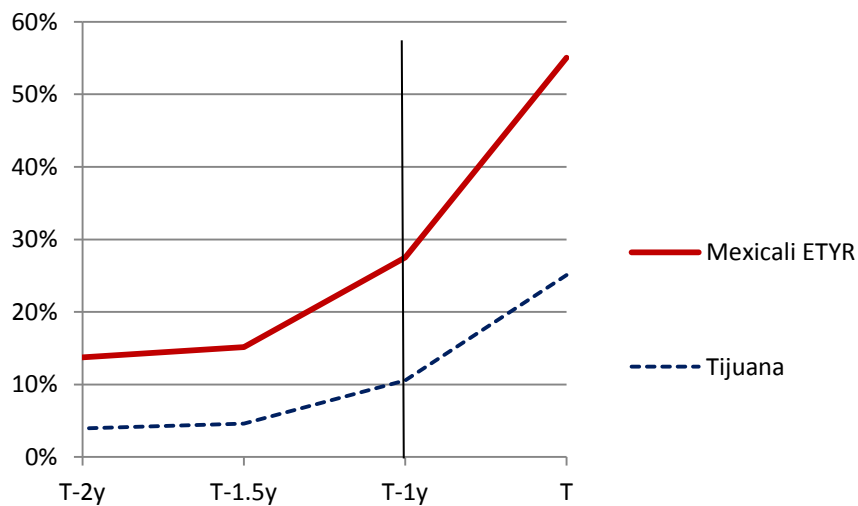
L'étude des tendances historiques pour ces trois composantes est présentée sur les Figures 5.11 à 5.13, où seul le site ayant des tendances historiquement parallèles à celles de Mexicali est reproduit pour faciliter la lecture. En utilisant Tijuana comme groupe de comparaison (ce site présente des tendances parallèles et, situé en Basse Californie, il est par ailleurs soumis au même calendrier électoral), les Figures 5.11 et 5.12 montrent graphiquement que le projet a un effet sur la participation volontaire à des manifestations et à des grèves ; la valeur de ces effets est respectivement de 14 et de 13 points de pourcentage.

Figure 5.11 : Tendances sur la participation volontaire à des manifestations



Note de lecture : 45% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali ont déjà volontairement participé à des manifestations au moment des enquêtes, début 2014. Ce taux a augmenté de 26 points de pourcentage en un an depuis le lancement de la partie sociale du projet. La différence avec l'évolution de Tijuana (de 11% en 2013 à 23% en 2014) donne une estimation graphique de l'impact sur cette variable de 14 points de pourcentage.

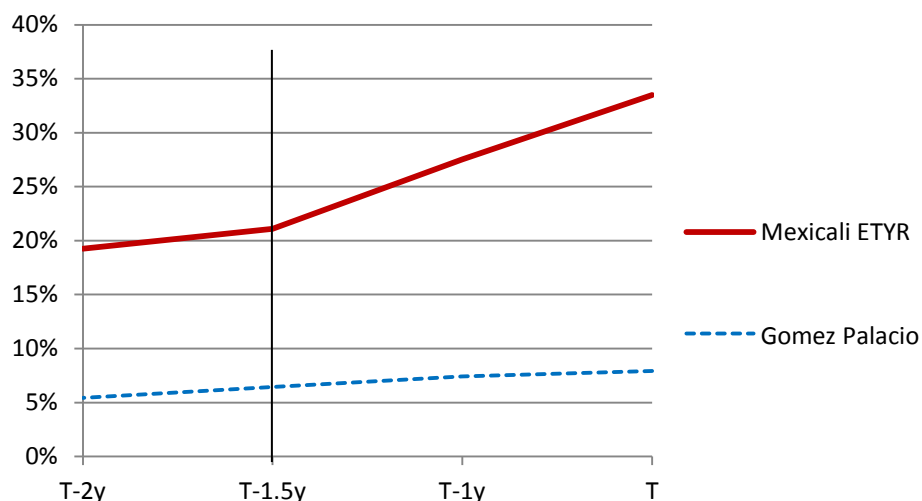
Figure 5.12 : Tendances sur la participation volontaire à des grèves



Note de lecture : 55% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali ont déjà volontairement participé à des grèves au moment des enquêtes, début 2014. Ce taux a augmenté de 27 points de pourcentage en un an depuis le lancement de la partie sociale du projet. La différence avec l'évolution de Tijuana (de 11% en 2013 à 25% en 2014) donne une estimation graphique de l'impact sur cette variable de 13 points de pourcentage.

En utilisant Gomez Palacio comme groupe de comparaison (puisque les tendances historiques y sont parallèles à celles de Mexicali), la Figure 5.13 montre que le projet a eu un effet important sur la participation à des groupes de micro-épargne. Cet effet est estimé à 11 points de pourcentage selon la méthode graphique.

Figure 5.13 : Tendances sur la participation à des groupes d'épargne



Note de lecture : 34% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali font partie de groupes d'épargne au moment des enquêtes, début 2014. Ce taux a augmenté de 13 points de pourcentage en un an et demi depuis l'ouverture du centre de tri. La différence avec l'évolution de Gomez Palacio (de 6% en juillet 2012 à 8% en janvier 2014) donne une estimation graphique de l'impact sur cette variable de 11 points de pourcentage.

Des estimations DID avec variables de contrôle (telles que celles menées dans le chapitre 4) ont également été mobilisées pour confirmer ces résultats graphiques. Les variables de contrôle utilisées sont le sexe, l'âge, le statut migratoire, l'état civil, la religion, le niveau d'éducation, la taille du foyer, le nombre d'enfants, le niveau de criminalité du quartier de résidence, le nombre d'heures travaillées par semaine, le temps de transport du domicile au lieu de travail et le fait que l'enquêteur soit étranger.

Le Tableau 5.13 confirme que le projet a un impact positif, de l'ordre de 10 points de pourcentage (l'estimateur DID est présenté dans la dernière colonne) et significatif à 95% sur l'affiliation à des groupes d'épargne. Il a un impact positif sur l'action collective à travers une

hausse de la participation volontaire à des manifestations et des piquets de grève, de l'ordre de 13 points de pourcentage et significatif à 95%¹⁹⁹.

Tableau 5.13 : Estimations de l'impact du projet sur les composantes du RDI (DID)

	Baseline (T-1.5y)			Mesure d'impact (T)			Estimateur DID
	Contrôle	Mexicali	Diff.	Contrôle	Mexicali	Diff.	
Groupes d'épargne							
	0.218	0.268	0.050	0.221	0.374	0.153	0.103
Ecart-types	0.094	0.100	0.046	0.091	0.100	0.044	0.052
T	2.31	0.71	1.09	0.25	1.30	2.36	1.98
P> t	0.021	0.008	0.278	0.015	0.000	0.001***	0.048**
Participation à des manifestations							
	-0.035	0.084	0.119	0.080	0.330	0.250	0.131
Ecart-types	0.093	0.095	0.042	0.093	0.095	0.041	0.053
T	-0.37	1.21	2.80	1.20	1.58	3.30	2.46
P> t	0.711	0.376	0.005***	0.389	0.001	0.000***	0.014**
Participation à des grèves							
	0.016	0.214	0.198	0.154	0.480	0.325	0.127
Ecart-types	0.096	0.098	0.044	0.096	0.098	0.042	0.055
T	0.17	2.04	4.53	1.46	1.65	3.19	2.31
P> t	0.868	0.029	0.000***	0.107	0.000	0.000***	0.021**

L'estimation de l'impact du projet sur la capacité relationnelle montre que les *pepenadores* sont nombreux à être en situation de privation sur certaines variables du RDI, notamment dans la troisième dimension portant sur l'engagement civique ; elle souligne aussi que le projet a affecté positivement la qualité du tissu social. Les canaux expliquant cet impact sont la participation volontaire à des actions collectives et la participation à des groupes d'épargne, ce qui peut être lié à la destitution du leader autoritaire de l'un des deux groupes, et à l'accompagnement par une ONG présente sur le lieu de travail, qui a permis de renforcer la confiance et la communication au sein des groupes. Des analyses supplémentaires permettent d'approfondir ces résultats sur le lien social.

¹⁹⁹ Les estimateurs des autres variables de contrôle ne sont pas présentés dans le Tableau mais le fait d'être un homme, l'âge, le niveau d'éducation et le temps de transport ont un effet négatif et significatif sur l'affiliation à des groupes d'épargne tandis que le nombre d'heures travaillées a un effet significatif et positif.

3.4. **Eclairages additionnels sur l'empowerment sociopolitique**

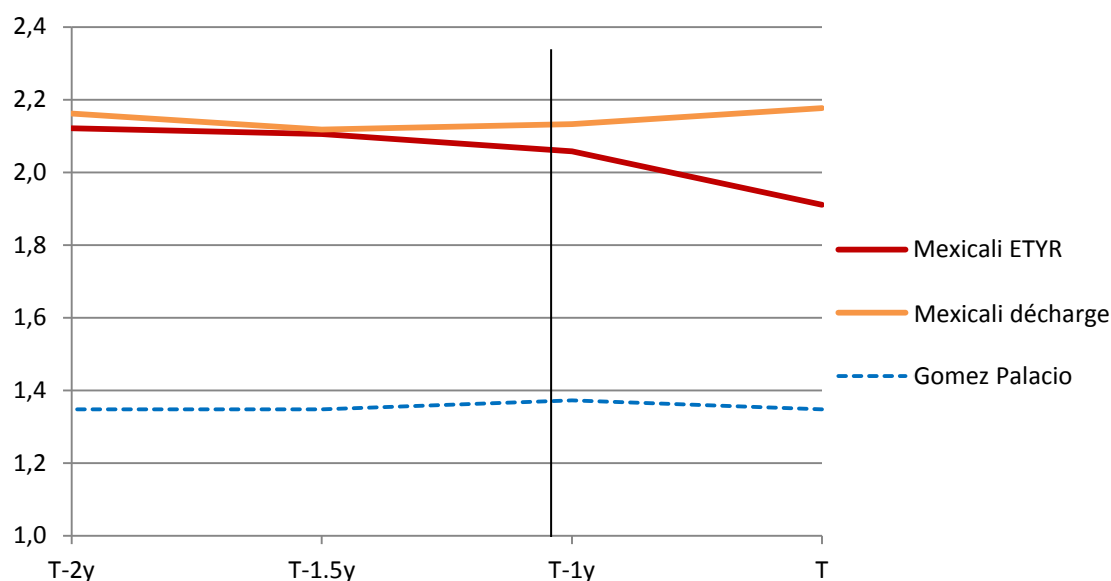
L'analyse quantitative de l'impact du projet sur la vulnérabilité ressentie face au pouvoir des leaders (variable ne faisant pas partie du RCI mais toutefois liée à la qualité du lien social au sein des syndicats) tend à confirmer l'hypothèse que la destitution d'un leader autoritaire a joué un rôle dans l'amélioration de la capacité relationnelle observée à Mexicali. Des analyses qualitatives réalisées en partenariat avec le cabinet de sociologie mexicain Bitacora Social mettent en avant le processus d'*empowerment* sociopolitique activé grâce au projet, en particulier à travers le travail de l'association Mundo Sustentable. Enfin, l'analyse plus fine des discours des *pepenadores* par le sociologue Philippe d'Iribarne permet de faire ressortir des représentations culturelles et d'analyser quels sont les leviers de transformation possibles (et les facteurs pouvant être bloquants), notamment à travers la recherche de « tranquillité » et l'appui des proches.

Compléments quantitatifs

Parmi les variables quantitatives complémentaires étudiées, se dégage un début d'impact, significatif à 90% selon la méthode des différences-en-différences, sur la vulnérabilité aux abus d'autorité des leaders, sur le centre de tri. La Figure 5.14 et le Tableau 5.14 présentent ce résultat, respectivement avec la méthode graphique des DID et avec le modèle économétrique de DID avec variables de contrôles. Les autres formes de vulnérabilité ne sont pas affectées significativement par le projet, même si certaines, telles que l'insécurité face à la source de revenu future, s'améliorent de façon non significative. La vulnérabilité a été mesurée sur une échelle de 1 (très faible) à 5 (très importante). Le point de comparaison retenu a été le site de Gomez Palacio, où les cinq leaders sont des *pepenadores* comme les autres, élus pour une durée limitée, et où les groupes fonctionnent de manière plutôt démocratique et transparente.²⁰⁰

²⁰⁰ La question sur la vulnérabilité face au leader n'a d'ailleurs pas été posée à Tijuana, où les observations qualitatives ont montré que le groupe était soumis à une forme d'autorité particulièrement dure et avaient peur de leur leader. Etant donné que les représentantes du leader à Tijuana avaient connaissance des questions posées, inclure la question dans l'enquête aurait pu compliquer la collecte de données (elles avaient le pouvoir d'interdire l'enquête) ou causer des biais (les *pepenadores* auraient certainement sous-déclaré le niveau de vulnérabilité ressenti, de peur que le leader ne connaisse leur réponse et les réprimande).

Figure 5.14 : Tendances sur la vulnérabilité aux abus d'autorité de leaders



Note de lecture : les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali déclarent un sentiment moyen de vulnérabilité face aux abus d'autorité de leaders syndicaux de 1,9 (sur une échelle de 1 à 5) au moment des enquêtes en 2014. Ce chiffre a diminué de 0,2 en un an depuis le lancement de la partie sociale du projet. La différence avec l'évolution de Gomez Palacio (chiffre stable) donne une estimation graphique de l'impact sur cette variable de 0,2.

Les estimations DID confirment cet effet du projet sur la vulnérabilité à des abus d'autorité des leaders pour la sous-population constituée du groupe *Unidos* sur le centre de tri. Le coefficient estimé – présenté dans la dernière colonne du Tableau 5.14 – est de 0.302 et il est significatif à un niveau de 90%.

Tableau 5.14 : Estimations de l'impact du projet sur la vulnérabilité aux abus d'autorité de leaders pour le groupe *Unidos* à Mexicali (DID)

	Baseline (T-1.5y)			Mesure d'impact (T)				Estimateur DID
	Contrôle	Mexicali ETYR <i>Unidos</i>	Diff.	Contrôle	Mexicali ETYR <i>Unidos</i>	Diff.		
Vulnérabilité face au leader	1.468	2.526	1.058	1.418	2.174	0.756	-0.302	
Std.	0.300	0.339	0.164	0.290	0.337	0.159	0.173	
T	4.90	4.59	6.45	1.30	1.58	-0.84	-1.75	
P> t	0.000	0.000	0.000***	0.000	0.000	0.000***	0.081*	

Au-delà de ces apports quantitatifs, les entretiens qualitatifs et leur analyse, d'abord en lien avec le cabinet de sociologie mexicain Bitacora Social (2014) puis par Philippe d'Iribarne (2015) permettent de comprendre en quoi les impacts mesurés peuvent témoigner d'un processus d'*empowerment* sociopolitique.

Éléments qualitatifs sur les leviers d'empowerment sociopolitique

Comme le montre l'analyse des entretiens qualitatifs, les relations sociales au sein des décharges sont principalement centrées sur les groupes de *pepenadores*, qui peuvent prendre la forme de syndicats ou d'associations. Le type d'autorité exercé par le leader, les règles permettant au groupe de travailler en bonne entente, et le mode de gouvernance des groupes (notamment concernant la possibilité pour chacun de participer aux décisions collectives) influencent directement la nature des interactions sociales, teintées de peur ou de confiance.

A partir de l'analyse des entretiens menés avec des *pepenadores*, les chercheurs de Bitacora Social considèrent que le processus pour atteindre l'*empowerment* sociopolitique est en cours à Mexicali, ce qui se caractérise par une individualisation des perceptions des *pepenadores* à propos des problèmes et actions concernant leur groupe. Plutôt que d'obéir au leader sans contester son autorité, ils souhaitent désormais comprendre les enjeux des négociations des prix, horaires, etc. avec PASA et la municipalité. En ce qui concerne les relations sociales, le travail initié par Mundo Sustentable pour renforcer la démocratie au sein des groupes (les *Unidos* avaient par exemple l'interdiction de parler aux *Libres* lorsque le syndicat était dirigé par Alejandro A.) et l'espace de travail réduit du centre de tri par rapport à la décharge impliquent des interactions plus fréquentes, qui ont pu renforcer la confiance au sein des groupes et se manifestent par des initiatives comme l'émergence des groupes de microcrédit. D'autres types de groupes ont été lancés à travers le projet : une équipe de football réunit par exemple des *pepenadores* et le projet a financé un déplacement à Tijuana pour jouer contre une équipe locale. Ce type d'actions renforce le lien social parmi les chiffonniers.

Des statistiques issues de l'enquête qualitative d'approfondissement appliquée à 126 *pepenadores* sur les quatre sites complètent ce tableau sur les effets sociopolitiques du projet. En particulier :

- 85% des *pepenadores* interrogés à Mexicali estiment avoir voix au chapitre au sein de leur groupe. Cette proportion est de 84% à San Luis, 70% à Gomez Palacio, et 63% seulement à Tijuana ;
- Lorsqu'on leur demande de qualifier leur environnement de travail parmi 4 propositions : « une grande famille », « beaucoup de concurrence / compétition », « de l'isolement », « aucun des trois », la réponse la plus choisie à Mexicali est la première (avec 61% contre 27%, 6% et 6% pour les suivantes). Si l'environnement social de travail n'est pas encore aussi bon qu'à Gomez Palacio où 74% des personnes interrogés parlent de « grande famille », il est meilleur qu'à San Luis et Tijuana (respectivement 57% et 43%) et semble s'être amélioré avec le projet. Ceci fait écho au constat de Philippe d'Iribarne montrant l'importance culturelle de la référence à la famille au Mexique dans son analyse d'une usine mexicaine de Danone au début des années 2000 (d'Iribarne 2003).

Ce premier travail d'analyse des entretiens avec les *pepenadores* confirme donc les résultats quantitatifs sur le processus d'*empowerment* sociopolitique en cours. L'approfondissement du travail d'analyse de ces entretiens permet de s'intéresser plus finement aux représentations culturelles des *pepenadores* et à la façon dont elles peuvent expliquer certains leviers et blocages de cet *empowerment* sociopolitique.

Les représentations culturelles des pepenadores (à partir d'un travail de Philippe d'Iribarne)

Les prochains paragraphes s'appuient sur le travail d'analyse réalisé par Philippe d'Iribarne (2015) à partir des entretiens qualitatifs menés à Mexicali, San Luis, Tijuana et Gomez Palacio dans le cadre de l'évaluation du projet. Les entretiens avec ces chiffonniers ont permis de comprendre et tirer des enseignements de leur mode d'organisation, et de leurs références collectives, qui présentent à la fois des traits communs et des différences importantes d'un site à l'autre. Sans de tels éclairages, les résultats de l'évaluation d'impact quantitative seraient plus difficiles à interpréter et à transformer en leviers d'action vers une

transformation plus large des manières d'envisager les relations avec les chiffonniers pour Danone.

Philippe d'Iribarne montre d'abord que ce qui fait l'attrait de l'activité de *pepenador* selon un grand nombre de personnes interrogées est sa dimension rémunératrice, ce qui confirme le constat établi dans nos analyses quantitatives sur le niveau assez faible de pauvreté des *pepenadores*. Les autres activités exercées par le passé ou en parallèle par les chiffonniers (travail en usine, dans les champs, aide domestique, etc.) étaient moins bien payées, et souvent moins stables. Le travail en plein air (même sur une décharge) est valorisé par un certain nombre de *pepenadores* ayant eu une expérience de travail à la chaîne en usine. Les aspects plus difficiles de l'activité de *pepenador* sont les risques encourus, certains relativement fréquents mais bénins (tomber sur une seringue, se couper, se faire mordre par un animal, etc.) ; d'autres plus rares mais pouvant être mortels (accidents liés aux machines ou aux camions bennes). La saleté, l'odeur, et la difficulté physique font également partie des inconvénients de l'activité. La perception sociale de l'activité peut être dure (les *pepenadores* sont parfois victimes de discriminations, de la part de la police ou des citoyens). Cependant, comme l'écrit Philippe d'Iribarne, « ce manque de considération suscite une réaction fière qui met en avant le fait que cette activité est honorable, car elle permet d'être libre, honnête, et de ne rien devoir à personne, pendant que le respect que les *pepenadores* ont les uns pour les autres les aide à supporter le regard extérieur. » (d'Iribarne 2015, p. 2)

Un enseignement des entretiens qualitatifs porte sur la façon dont les *pepenadores* concilient leurs désirs d'ordre et de liberté. Du fait d'expériences de vie difficiles, les *pepenadores* ont en effet pour idéal une existence « tranquille ». Philippe d'Iribarne note que le mot *tranquilo* est très fréquemment utilisé pour faire référence aux aspirations futures, et écrit : « Les expériences de précarité, tant économique que familiale, sont extrêmement répandues, entre problèmes d'argent, unions instables et parfois marquées par la violence, souvent peu d'études et mise au travail très jeune, autorités publiques défaillantes quand il leur est fait appel, avec pour certains des expériences diverses de marginalité, de la drogue à l'absence des papiers, tels l'acte de naissance, essentiels pour être normalement intégrés dans la société. La réaction dominante à ces expériences est le désir d'une existence où l'on n'a pas à se battre constamment, joint à une forte référence à

l'univers protecteur et solidaire de la famille proche. » (d'Iribarne 2015, p. 16). La question de la forme d'ordre présente au travail est donc cruciale pour les *pepenadores*. Contrairement à des idées reçues (y compris chez les parties prenantes du projet au départ) selon lesquelles les chiffonniers rejetteraient tout patron et toute entrave à leur liberté, les *pepenadores* ont en réalité un désir d'ordre qui prend la forme de règles permettant de travailler en paix au sein d'un groupe de pairs socialement soudés dirigés par des leaders veillant au bien de chacun. Mais « l'instauration d'un tel ordre paraît à bien des égards hautement problématique, quand il est souvent difficile de se confier à autrui, quand les groupes font payer cher en exigence de conformité l'appui qu'ils apportent à leurs membres, quand les détenteurs d'une autorité ont tendance à en abuser et à l'utiliser à leur profit. » (d'Iribarne 2015, p. 2). Le leader idéal apparaissant en filigrane dans les discours des *pepenadores* est un membre à part entière du groupe, qui aide le groupe à décider collectivement plutôt que de donner des ordres (comme le ferait un patron) et qui lui est dévoué. Les leaders réels évoqués se détachent de ce portrait et sont confrontés à un dilemme : soit se fondre dans le groupe en risquant de manquer d'autorité et de devenir trop complaisant, soit tomber dans un excès d'autoritarisme, et ne plus représenter le groupe mais ses intérêts propres.

Au-delà de ces traits individuels et collectifs communs, Philippe d'Iribarne montre que les *pepenadores* ont des représentations et des aspirations très diverses : « Certains ont une vision extrêmement noire des rapports humains, sont très peu prêts à faire confiance aux autres, en dehors d'un cercle familial très étroit, ne croient pas à l'existence d'une solidarité entre compagnons de travail, alors que d'autres sont nettement plus positifs. Beaucoup cherchent seulement à ne pas mener une existence trop dure, à être à l'abri du besoin, à ne pas trop souffrir des aléas de l'existence, mais ne partagent pas, par conviction ou par dépit, les normes majoritaires de la société ambiante. Ils n'ont pas de souci d'épargne, ne manifestent pas le désir de voir leurs enfants, à défaut d'eux-mêmes, occuper dans la société une place socialement plus considérée. Quelques-uns, au contraire, ont des références nettement plus conformes aux normes dominantes : épargne, études d'un bon niveau pour leurs enfants, voire reprise d'études par cours du soir pour eux-mêmes. Leurs propos font largement usage des termes *adelante* (*salir adelante*, *seguir adelante*, quand chacun parle de lui-même, et *sacar adelante* quand il s'agit de ce qu'il obtient pour les siens), alors que la

majorité n'utilise jamais ces termes. La plupart désirent bénéficier de la protection d'un monde ordonné tout en gardant la forme d'autonomie qui est celle du travailleur indépendant (liberté de fixer ces propres horaires, de vendre à qui l'on juge bon le fruit de son travail). Mais quelques-uns sont prêts à aller plus loin dans la voie de la sécurité et à accepter en contrepartie les contraintes d'un travail salarié. Et, à l'opposé, certains sont attachés à une sorte de contre-société en marge de l'ordre dominant, avec des alternances de moments de grande solidarité et de moments de farouche individualisme porteur de conflits récurrents. Les uns sont relativement prêts à se mobiliser pour des actions collectives, ou du moins à accepter sans trop de mal les pressions en ce sens venant de leurs leaders, pendant que d'autres sont sceptiques quant au résultat de telles actions, en voyant surtout le profit que les leaders sont susceptibles d'en tirer, et veulent surtout qu'on les laisse tranquilles. Quelques-uns tranchent par leur engagement dans des groupes évangéliques, après des parcours plus ou moins chaotiques. Ceux qui ont un tel engagement sont surreprésentés parmi les *pepenadores* par rapport à leur place dans la société mexicaine. Ils paraissent spécialement actifs dans la recherche d'un monde ordonné où les leaders seraient au service de ceux qu'ils encadrent et dans la construction d'une forme de « famille de frères », référence particulièrement forte au Mexique. » (d'Iribarne 2015, p. 3)

Enfin, des différences importantes sont observées entre les quatre villes (six lieux de travail) où les entretiens ont été menés. Ces différences permettent de mettre en avant certains points d'attention à prendre en compte dans la réflexion sur une transposition éventuelle du modèle de Mexicali, les analyses n'étant pas généralisables d'un lieu à l'autre. Elles concernent d'abord les critères et processus d'admission à l'activité de *pepenador*. A Gomez Palacio, les *pepenadores* rejoignant la décharge sont des personnes connues depuis longtemps, dont les membres du groupe anticipent qu'elles sauront respecter les règles permettant de conserver un univers ordonné. A San Luis RC, les membres du syndicat sont dans la même situation, et la sélection des *pepenadores* ayant accès en priorité aux postes ouverts à Metplas a été menée par rapport à ce critère ; tandis que les *pepenadores* les moins proches du groupe, non syndiqués, payent une indemnité journalière au syndicat pour l'accès à la décharge et n'ont pas été inclus dans les négociations avec Metplas. A Tijuana, les chiffonniers peuvent accéder à la décharge de façon plus libre, sous le contrôle du leader et de ses filles. A Mexicali, la situation est intermédiaire, avec des listes établies mais des

actions collectives visant à faire admettre des groupes composés d'individus à qui il a d'abord été refusé de travailler dans la décharge.

L'organisation collective des *pepenadores* diffère également entre les sites. « Tijuana tranche par le fait qu'ils sont soumis à une sorte d'autorité extérieure à leur monde, avec un leader, *el profe*, avec qui ils ne sont guère en contact, représenté sur le terrain par ses filles, les *muchachas*, après que ses fils ont péri de mort violente. A Gomez Palacio, cinq groupes coexistent, avec chacun son leader, qui semble au contraire faire partie intégrante de son groupe, avec peu de privilèges. A San Luis, un leader engagé dans une Eglise évangélique, très soucieux d'organiser une vie ordonnée (avec un rejet corrélatif de ceux qui n'y sont pas prêts) et qui se voit comme au service de ceux dont il a la charge, a remplacé depuis quelques années un leader qui paraissait autoritaire et corrompu. A Mexicali, on a deux organisations avec des formes de leadership hésitant entre le modèle du leader autoritaire et corrompu et celui du leader au service des siens. » (d'Iribarne 2015, p. 4).

Les arbitrages entre une formalisation passant par le salariat ou la poursuite d'une activité de travailleur informel indépendant apparaissent également. « Selon les sites, on reste plus ou moins proches d'une activité de travailleur indépendant d'un côté, ou de salarié de l'autre. L'évolution la plus nette vers l'activité de salarié se rencontre à San Luis. Dans les propos tenus par les *pepenadores* travaillant dans la partie mécanisée du site, il est question de *fabrica*, de *maquilladora*, de *empleado*, de *sueldo*, tous termes que l'on ne rencontre ailleurs que pour évoquer d'autres activités que celle de *pepenador*. A Gomez Palacio, on est au contraire, mise à part l'existence d'un horaire contraint de début du travail (mais pas de sortie), dans une activité d'entrepreneur, marquée au premier chef par le fait de ne pas se trouver face à un monopole d'achat. A Mexicali, on est dans une situation intermédiaire, du fait que les *pepenadores* se trouvent face à un monopole d'achat. » (d'Iribarne 2015, p. 4). A propos de cet arbitrage, Philippe d'Iribarne partage des conclusions déjà abordées par Cécile Renouard et moi-même et discutées avec Danone (ESSEC Business School & SROI Network 2014) quant à la nécessité à terme de trancher entre un modèle incluant tous les chiffonniers, y compris les plus vulnérables, mais conservant le caractère informel de l'activité, et un modèle allant vers un plus grand niveau de formalité mais qui laisserait de côté ceux qui ne sont pas prêts à ce changement ou n'ont pas les capacités requises, comme à San Luis Rio Colorado par exemple : « Le processus d'admission de nouveaux *pepenadores*

demande qu'on y réfléchisse. D'un côté plus ce processus est strict, plus il est facile de mettre en place le monde ordonné qui est largement désiré. L'existence de plusieurs groupes, au sein de chacun desquels les membres se connaissent de longue date et se font particulièrement confiance, peut constituer un élément favorable. Mais la question se pose de savoir dans quelle mesure le fait d'avoir une activité plus ordonnée va améliorer la situation des personnes qui exerçaient jusqu'à présent l'activité de *pepenador*, ou va conduire à un renouvellement des personnes concernées. Le risque est grand que des personnes vivant un peu en marge de la société se trouvent encore plus rejetées pendant que des personnes plus intégrées trouvent de nouveaux débouchés. Plus on adopte un mode d'organisation qui cesse de donner un rôle de travailleur indépendant aux *pepenadores*, tant dans l'organisation de leur activité que dans la vente des produits de leur collecte, et plus on se rapproche d'un rôle de salarié, plus le changement des personnes concernées risque d'être important. » (d'Iribarne 2015, p. 34).

Cette partie a permis d'aborder les impacts du projet sur le développement humain, considéré en termes de pauvreté multidimensionnelle et de capacité relationnelle. Les résultats quantitatifs de l'étude d'impact ont mis en avant l'absence d'impact sur la pauvreté – qui touche peu les chiffonniers de Mexicali et ne constitue donc pas un axe prioritaire d'*empowerment* – et un début d'impact sur les aspects sociopolitiques de la capacité relationnelle. Les analyses qualitatives confirment que le projet a permis d'initier un processus d'*empowerment* politique, qui ne peut cependant s'observer intégralement sur la courte période considérée. Les différences observées dans les représentations culturelles des *pepenadores* posent également la question du modèle souhaité par l'entreprise sur un plus long terme.

La partie suivante vise à confronter ces résultats à ceux issus d'autres approches évaluatives, notamment en termes de bien-être subjectif et de monétisation, portés dans le cadre de l'évaluation du projet par des consultants du réseau SROI.

4. Comparaison avec d'autres référentiels : revenu et bien-être subjectif

Cette partie s'intéresse aux effets du projet *Pepeñadores* sur des variables des axes 3 et 4 de l'encadré 5.1 : d'abord, en termes de revenu et d'*empowerment* économique, puis en termes de bien-être subjectif. Des tentatives de monétisation de l'impact par les consultants du SROI faisant partie de l'équipe évaluative sont décrites et analysées par comparaison – critique – avec l'approche des capacités notamment relationnelles mobilisée dans cette thèse et appliquée dans la partie précédente.

4.1. Revenu et empowerment économique

L'objectif initial du projet (en lien avec les objectifs du Fonds Danone Ecosystème) était de permettre le développement des *pepeñadores* à travers leur *empowerment* économique, celui-ci étant essentiellement approché par les cadres de Danone comme l'augmentation et la stabilisation de leur revenu. Différents aspects primordiaux du projet ont été initialement pensés par Danone et Bonafont dans cette optique : le fait d'améliorer les conditions de travail à travers les nouvelles infrastructures visait à améliorer la productivité ; celui de négocier des prix stables des matériaux avec le partenaire PASA (à travers sa filiale Ecosistemas de Mexicali qui leur achète une partie des matériaux collectés) était pensé de sorte à ce que l'acheteur ne fasse plus ressentir les variations du marché aux *pepeñadores*.

Cependant, l'évaluation aura permis de montrer que l'enjeu pour l'*empowerment* économique des *pepeñadores* ne porte pas tant sur la ressource que sur les facteurs de conversion, ce qui justifie le choix de prioriser d'autres indicateurs, notamment en s'appuyant sur l'approche des capacités.

Encadré 5.2 : Pauvreté monétaire au Mexique et application aux *pepenadores*

Au Mexique, le Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (CONEVAL) utilise deux mesures de la pauvreté monétaire : un seuil « minimal », qui correspond à l'accès à un panier de biens alimentaires et vaut 1230 pesos mensuels (71,50€) en 2014 ; et un seuil de « bien-être » qui inclut également des biens non alimentaires (dans 12 domaines, tels que le transport, la santé, l'éducation, la communication, etc.) et vaut 2540 pesos mensuels (147,70€) en 2014.

Un autre critère parfois utilisé par les entreprises ou les ONG pour mesurer la pauvreté absolue est de l'exprimer par rapport au salaire minimum ; dans le cas du Nord du Mexique, celui-ci valait 65 pesos par jour (3,80€) en 2014.

Contrairement aux idées reçues sur la grande misère économique dans laquelle se trouvent les *pepenadores*, les résultats de l'enquête menée en 2014 ont montré que :

- seuls 4 chiffonniers sur 903 (0,4%) étaient en situation de pauvreté extrême au sens de la Banque mondiale (moins de 25 pesos par jour pour vivre) ;
- seuls 8 chiffonniers (0,9%) étaient en situation de pauvreté alimentaire au sens du CONEVAL avec moins de 1230 pesos mensuels ;
- 37 chiffonniers (4,1%) gagnaient moins d'un salaire minimum (65 pesos) par jour ;
- 76 chiffonniers (8,4%) étaient en situation de pauvreté par rapport au seuil de « bien-être » du CONEVAL avec moins de 2540 pesos mensuels.

Ces chiffres montrent d'une part les différences importantes que peut impliquer le choix d'un seuil de pauvreté plutôt qu'un autre (le taux de pauvreté obtenu varie de 1 à 20 !) ; et, d'autre part, laissent imaginer les limites d'une mesure uniquement monétaire de la pauvreté. Quel que soit le critère retenu, la proportion de personnes considérées comme pauvres parmi les chiffonniers semble très faible. Elle l'est encore plus à Mexicali qui compte un seul *pepenador* en situation de pauvreté par rapport au seuil de bien-être du CONEVAL et aucun d'après toutes les autres mesures, contre 26 selon le MPI.

A titre de comparaison, les statistiques officielles sur la pauvreté du Mexique donnent un taux de pauvreté alimentaire au sens du CONEVAL de près de 20%. Seuls 0,9% des chiffonniers interrogés sont dans cette situation... Peut-on en déduire que la pauvreté n'est pas un problème pour ces populations ? Cela semblerait très discutable, sachant la vulnérabilité dans laquelle ils se trouvent. Sans protection sociale pour la plupart, ils sont payés à la pièce et au jour le jour, n'ont pour la plus grande majorité pas de compte en banque, et dépensent leur argent pour régler les dépenses quotidiennes, sans possibilité d'épargner, et avec le risque de s'endetter auprès d'institutions de microcrédit en cas de coup dur. Un indicateur monétaire ne permet pas d'évaluer ces difficultés, ce qui justifie mon choix d'utiliser le MPI, qui mesure des manifestations concrètes de la pauvreté.

Pauvreté monétaire chez les pepenadores

Le constat effectué dans la section 3 quant à la pauvreté multidimensionnelle s'applique également aux ressources monétaires des chiffonniers. A Mexicali, loin des clichés les présentant comme les franges les plus paupérisées de la population, la plupart des *pepenadores* gagnent, dès avant le projet, un revenu supérieur au salaire minimum et certains atteignent même des niveaux très élevés (plus que la gestionnaire de projet salariée de Danone !). Le revenu moyen des *pepenadores* de Mexicali (1700 pesos par semaine soit 100€) équivaut à quatre fois le salaire minimum régional. Il est très supérieur au revenu des *pepenadores* des autres sites enquêtés comme le montre le Tableau 5.4. Le revenu ne semble donc pas être le critère principal d'exclusion de cette population, en tout cas, pas sur le lieu du projet. L'encadré 5.2 résume les critères de mesure de la pauvreté monétaire au Mexique et montre en quoi ce type d'indicateurs admet des limites face à l'objet ici étudié.

En revanche, les statistiques descriptives portant sur la gestion des ressources monétaires montrent que celle-ci est plus problématique. Seuls 12% des chiffonniers travaillant sur le centre de tri à Mexicali ont un compte en banque, et près de la moitié ont des dettes. L'argent, gagné à la pièce et au jour le jour, est généralement dépensé le jour même, et ces comportements doublés d'une méfiance à l'égard des institutions en général et des banques en particulier – peut-être aussi liée à une certaine sclérose de ces institutions – conduisent à une gestion hasardeuse de l'argent : les approfondissements qualitatifs montrent que le recours à des organismes de microcrédit pratiquant des taux exorbitants est très fréquent chez les *pepenadores*, et que l'obéissance aveugle aux leaders lorsque ceux-ci organisent des grèves ou collectent de l'argent s'explique en grande partie par une peur de la répression. Celle-ci s'exprime par l'interdiction de venir travailler pendant plusieurs jours, ce qui se traduit par la perte totale de revenu, qui est un vrai coup dur pour des personnes n'ayant généralement pas suffisamment d'épargne pour vivre sans une entrée quotidienne d'argent.

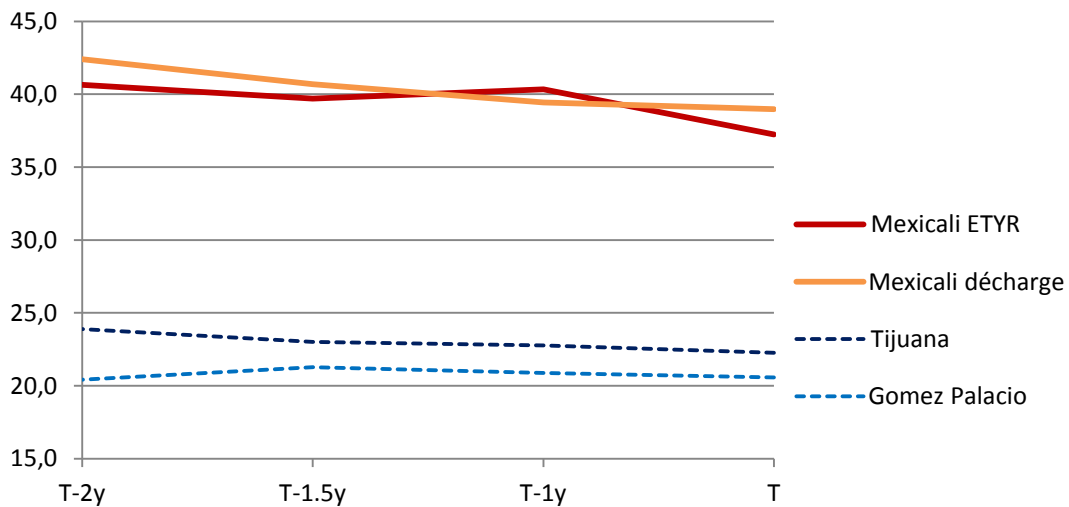
Estimations de l'impact sur le revenu

La méthode des régressions linéaires montre que même une fois l'effet des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles prises en compte, le fait de travailler à Mexicali est

associé de façon significative (à un niveau de 95%) avec une hausse du revenu horaire individuel²⁰¹ (cf. Figure 5.15).

Cependant, l'étude des tendances historiques montre que le revenu horaire a toujours été plus élevé – de l'ordre de deux fois supérieur – à Mexicali que sur les autres sites. La comparaison entre les revenus déclarés en 2014 pour les périodes précédentes et ceux déclarés lors de l'enquête exploratoire en 2013 laisse penser que, si les données peuvent souffrir de biais de déclaration (les chiffonniers pouvant vouloir sous-déclarer leurs revenus, surtout dans les sites où les groupes bénéficient d'un appui financier d'entreprises privées), ces biais sont répartis de la même façon à toutes les dates. Or, les tendances sont plates, voire à la baisse à Mexicali, ce qui laisse penser que l'effet observé par la méthode des régressions linéaires est dû au contexte favorable de cette ville plus qu'au projet.

Figure 5.15 : Tendances sur le revenu horaire individuel par site



Note de lecture : Les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali gagnent 37 pesos par heure en moyenne au moment des enquêtes, début 2014. Ils en gagnaient 40,3 un an plus tôt.

²⁰¹ J'utilise le revenu horaire plutôt que le revenu hebdomadaire pour les régressions car les sites présentent de grandes disparités en termes de nombre d'heures travaillées – comme montré dans le Tableau 5.4.

Au-delà de cette absence d'impact sur le revenu, le début d'impact sur la formation de groupes de micro-épargne informels (cf. supra Figure 5.13 et Tableau 5.13) peut être un signe d'*empowerment* économique puisqu'il peut permettre à ces populations très méfiantes envers les institutions bancaires de trouver un moyen alternatif d'épargner.

Réception des résultats par l'entreprise

Le déroulé du projet, les résultats de l'évaluation et les différentes réunions avec des représentants de Danone ont fait évoluer leur vision du projet en donnant notamment une importance moins centrale à la question de l'augmentation du revenu.

La théorie du changement sur laquelle le projet a été initialement construit était qu'en offrant de meilleures conditions de travail aux chiffonniers, leur productivité, donc leur revenu, allaient augmenter, cela leur permettant par ricochet d'améliorer leur qualité de vie. Or, la pauvreté monétaire ne semble pas être l'enjeu prioritaire d'*empowerment* des chiffonniers comme l'ont montré les paragraphes précédents.

Les résultats de l'évaluation d'impact portant sur le revenu divergent avec des estimations réalisées par Bonafont et transmises au Fonds Danone Ecosystème dans le cadre des indicateurs internes de performance sociale (KPI sociaux). La responsable du projet chez Bonafont avait en effet trouvé, à partir de chiffres de ventes des chiffonniers, que la productivité et le revenu des chiffonniers augmentaient grâce au projet. Cette augmentation du revenu est par exemple estimée à 22% par rapport à 2011 dans une présentation PowerPoint de Bonafont datant d'octobre 2013. Les données utilisées pour produire ces chiffres provenaient des achats réalisés par PASA aux chiffonniers. Un entretien avec la personne ayant réalisé les calculs, et l'accès aux fichiers sources, a permis de comprendre qu'elle divisait le total en pesos des sommes payées par PASA aux chiffonniers au titre de leurs ventes par le nombre de chiffonniers ayant travaillé, et ce, sur tout un mois, pour obtenir un revenu individuel mensuel. Ces chiffres reflètent donc en réalité le total des ventes des chiffonniers à PASA. Or, avant la mise en place du projet, les *pepenadores* avaient la liberté de vendre tous leurs matériaux à des intermédiaires informels ou *recicladoras* ; suite au projet, ils s'engagent à vendre leur plastique à PASA. PASA accepte également de leur acheter d'autres matériaux (carton, aluminium etc.) et la présence de cet acheteur sur

le lieu de travail des *pepenadores* du centre de tri en amène certains à vendre leur matériel à PASA plutôt que de se déplacer chez une *recicladora*. Mécaniquement, les chiffres de vente de ce partenaire augmentent, et pour des personnes connaissant mal la méthode de calcul, cette augmentation peut être interprétée comme une hausse des ventes totales pour les chiffonniers, c'est-à-dire comme une hausse de leur revenu. Par ailleurs, les mois utilisés pour la comparaison des revenus effectuée par Bonafont étaient le premier disponible et le dernier en date (sans notion de saisonnalité).

Les résultats de l'évaluation étaient donc difficiles à accepter pour les interlocuteurs au sein de Danone à première vue, puisqu'ils ne montraient pas d'impact positif sur le revenu, alors même que c'était l'objectif initial du projet, et que les chiffres internes de l'entreprise laissaient penser que cet objectif était en cours d'être atteint (la cible fixée dans les KPI était une augmentation du revenu de 30%).

Dans un premier temps, les personnes en charge du suivi de l'évaluation chez Danone ont pointé les biais liés aux enquêtes déclaratives utilisées dans le cadre de l'évaluation ESSEC-SROI. Les chiffres fournis par PASA étaient au contraire présentés comme des chiffres « objectifs », donc plus représentatifs de la réalité. Cela a ouvert la voie à des discussions sur les KPI de Danone et permis d'analyser de façon critique les choix retenus pour produire ces chiffres internes. A l'issue de ces éclaircissements sur l'origine des chiffres, les différents interlocuteurs étaient d'accord pour considérer qu'on ne pouvait pas parler d'« impact » sur le revenu pour le moment et les choix méthodologiques de production des chiffres du revenu ont été affichés explicitement sur les PowerPoint suivants (les deux types de résultats, ceux issus des données de PASA, et ceux issus de l'enquête, étaient reproduits en face-à-face avec, en-dessous de chaque, une légende présentant les limites méthodologiques).

Dans un deuxième temps, Danone a reformulé la théorie du changement pour la rendre compatible avec les enseignements du projet, mais en restant dans le même cadre d'analyse : le projet *Pepeadores* permettait selon cette nouvelle théorie de *gagner autant en travaillant moins ou en faisant moins d'efforts, et, en libérant du temps de loisir, améliorerait donc la qualité de vie*. Cependant, les enquêtes et entretiens avec des chiffonniers ne confirment pas cette analyse. Au contraire, ceux-ci déclarent devoir travailler plus pour

un revenu comparable. Parmi les raisons de la stagnation du revenu des chiffonniers, l'évaluation a permis d'identifier, outre les variations du prix du pétrole, des causes liées à l'organisation du travail et à la sécurité au travail. Dans l'ancienne décharge, les chiffonniers restaient tant que possible très près des camions déchargeant les déchets et des tractopelles les déplaçant. Ce faisant, ils avaient plus facilement et plus régulièrement accès à de nouveaux matériaux que dans le centre de tri, où les matériaux restent moins longtemps et où la séparation entre zone de tri et zone de déplacement de matériaux est plus stricte, pour éviter les accidents de travail. Les matériaux sont par ailleurs de meilleure qualité (car moins sales) que sur l'ancienne décharge, mais pèsent moins lourd, ce qui se répercute sur les quantités vendues ; et les prix d'achat sont un peu plus faibles sur le centre de tri, car tout le plastique est désormais acheté sur place par la compagnie mexicaine partenaire du projet, qui respecte la législation en vigueur et paye des taxes, là où dans l'ancien mode d'organisation les acheteurs étaient informels et ne payaient pas de taxes. Ces éléments expliquant l'absence d'effets du projet sur le revenu peuvent être considérés à divers titres comme des impacts sociaux et environnementaux importants, liés plus directement à la responsabilité de Danone qu'un objectif d'augmentation du revenu des chiffonniers : ils reflètent la réduction du risque d'accidents, l'amélioration de la qualité du plastique récupéré (qui a donc plus de chances de remplir les normes environnementales permettant de le réutiliser dans l'industrie agroalimentaire à travers du *bottle-to-bottle*), ou encore la contribution à la fiscalité du pays.

Dans un troisième temps, qui est toujours en cours, Danone a changé de façon de réfléchir sur la question, en reconnaissant, à partir notamment des expériences brésiliennes et argentines, que les axes de réussite principaux de tels projets portaient sur l'organisation collective et non uniquement sur la productivité et le revenu. La réflexion plus large au sein de l'entreprise sur la manière de contribuer à un changement plus structurel a conduit à mettre au centre des projets les questions de gouvernance et de consolidation des modes d'organisation collective (coopératives et réseaux de coopératives), même si certaines ambiguïtés quant aux objectifs d'augmenter la productivité et le revenu des chiffonniers sur les différents projets demeurent.

Interprétation à partir du matériau qualitatif

Comme l'a montré la partie 3, les principaux effets structurels du projet observés au bout d'un an portent sur les capacités collectives, notamment à travers la formation de groupes d'épargne informels, l'augmentation de la participation civique et la diminution du sentiment de vulnérabilité à l'égard d'abus d'autorité des leaders syndicaux.

Les défis auxquels sont confrontés les *pepenadores* ne sont généralement pas liés à des questions de ressources monétaires. Des facteurs de vulnérabilité sociaux et politiques, tels que la confiance, les relations avec les dirigeants et les syndicats, semblent constituer une plus grande priorité pour parvenir à un développement humain de long terme. Il semble donc particulièrement pertinent, lorsqu'on s'intéresse à l'impact du projet sur l'*empowerment* économique, social et politique, de ne pas s'intéresser uniquement aux ressources matérielles disponibles telles que le revenu mais également aux structures sociales permettant de convertir des ressources en opportunités et aux leviers économiques, sociaux et politiques de transformation durable, ce que permet de faire l'approche des capacités et la façon de l'opérationnaliser qui a été suivie avec l'utilisation conjointe des indicateurs MPI et RDI. Cependant, ces préoccupations n'apparaissent pas nécessairement comme prioritaires dans les discours des *pepenadores*. Ceci rejoint les débats évoqués au chapitre 1 entre les chercheurs s'appuyant sur l'approche du bien-être subjectif et ceux de l'approche des capacités. Les premiers considèrent que seules les personnes concernées peuvent savoir ce qui augmente leur bien-être. Les seconds répondent que des individus peuvent s'habituer à certaines formes de privation et de domination et ne pas chercher à les changer (ce que recouvre la notion de « préférences adaptatives »); une approche raisonnante à partir de seuils objectifs qui définissent les conditions d'accès à une vie humaine digne permet de dépasser ce problème. En effet, les *pepenadores*, ancrés dans le présent, sont très réceptifs aux aspects les plus matériels de leur travail tels que la variation des prix de matériaux, qui les affecte au quotidien, et accordent finalement moins d'importance aux structures sociales et politiques qui les entourent, qu'ils considèrent comme données. De même, s'ils perçoivent déjà des améliorations concrètes dans leurs conditions de travail liées au projet (ombre procurée grâce au toit, temps de transport, accès à des toilettes et à l'eau potable, etc.), il faudra certainement attendre un certain temps pour constater des répercussions des aspects plus immatériels du projet sur leurs

représentations (par exemple, la présence d'un psychologue, le travail d'inclusion des *pepenadores* dans les décisions collectives, les visites sanitaires et vaccinations obligatoires, la venue de professeurs dans le cadre d'une campagne d'éducation pour adultes, etc.).

Une autre façon de mesurer les impacts sur le développement des chiffonniers est de partir de leurs préférences (sans nécessairement qu'ils aient à les formuler). L'approche par le bien-être subjectif, qui a également été testée sur ce projet, s'inscrit dans cette vision, et présenter les résultats obtenus sur cet axe de recherche ainsi que ceux de tentatives de monétisation des impacts menés par des consultants du SROI permet d'illustrer la question évoquée ci-dessus à propos du type d'*empowerment* visé. Les résultats diffèrent en effet selon que l'on s'appuie sur les préférences individuelles et sur l'hypothèse que les *pepenadores* savent ce qui participe à leur bien-être, ou sur l'accès à des seuils définis *ex ante* comme les éléments essentiels constituant une vie humaine digne.

4.2. Bien-être subjectif

Des indicateurs de bien-être subjectif (BES) ont été utilisés dans l'enquête avec un objectif double : étudier l'impact du projet sur la qualité de vie perçue, et permettre la valorisation monétaire par Daniel Fujiwara. Ce deuxième objectif n'a finalement pas été réalisé, la structure des données ne lui permettant pas de monétiser les impacts.

Quatre mesures de BES ont été retenues, portant sur :

- la satisfaction face à la vie (*life satisfaction*) sur une échelle de 0 à 10 ;
- le sentiment que les choses vécues valent la peine, sont utiles (*feeling life is worthwhile*) sur une échelle de 0 à 10 ;
- l'indicateur « PANAS » (*Positive Affects Negative Affects Score*), égal au niveau de bonheur (de 0 à 10) moins le niveau d'anxiété (de 0 à 10) sur une échelle de -10 à 10 ;
- le fait de se sentir traité avec respect, sur une échelle de 0 à 10.

En plus de ces indicateurs de BES, l'état de santé ressenti a été étudié, sur une échelle de 0 (très mauvais) à 4 (excellent).

Les mesures affectives du BES devant s'appuyer sur un jour précis – mais qui ne pouvait pas être celui de l'enquête – les questions posées pour le score PANAS portaient sur le niveau de

bonheur et d'anxiété ressenti la veille de l'enquête. Pour cette variable, il n'y avait donc pas de questions rétrospectives. La méthodologie DID ne peut pas lui être appliquée. Les autres mesures du BES portent sur la vie du répondant en général et des questions rétrospectives ont donc pu être posées, mais les biais de mémoire peuvent être plus importants que pour les variables présentées jusqu'ici, puisque les questions sont plus abstraites et font appel à des jugements personnels.

Statistiques descriptives sur le bien-être subjectif

La comparaison d'indicateurs de BES entre les sites montre que les chiffonniers du projet déclarent, de façon générale, un niveau élevé de bonheur (plus de 8) et un faible niveau d'anxiété (moins de 4) dans tous les sites sauf la décharge de San Luis RC, ce qui donne des scores moyens du PANAS élevés (cf. Tableau 5.15). La satisfaction de vie et le sentiment que ce qu'on a vécu vaut la peine sont encore plus élevés, avec des moyennes proches de ou supérieures à 9 sur 10. La décharge de Mexicali est le lieu où ces scores sont les plus élevés, suivie par le centre de tri de Mexicali et par Gomez Palacio. Partout, les *pepenadores* ont l'impression d'être traités dans la vie avec respect, contrairement aux idées reçues sur les chiffonniers évoquées au début du chapitre. L'état de santé perçu est, partout, entre moyen (2) et bon (3). Le score de Mexicali est parmi les meilleurs avec celui de Gomez Palacio, mais tous les scores sont proches.

Tableau 5.15 : Statistiques descriptives par site sur le bien-être subjectif

	Mexicali ETYR	Mexicali Décharge	Gomez Palacio	SLRC Metplas	SLRC Décharge	Tijuana
Score PANAS	6,08	7,00	6,31	5,59	3,87	5,13
Satisfaction de la vie	8,81	8,82	9,06	8,71	8,30	8,22
Utilité du vécu	9,32	9,13	9,39	9,05	8,47	8,71
Respect	8,64	8,24	9,00	8,78	8,40	8,36
État de santé perçu	2,71	2,56	2,77	2,53	2,67	2,52

Estimations de l'impact du projet sur le bien-être subjectif

Les estimations économétriques ne permettent pas de conclure quant à un impact éventuel du projet de Mexicali sur le bien-être subjectif. Le Tableau 5.16 présente les résultats des estimations par les MCO. En plus des variables de contrôle déjà utilisées dans les régressions sur le MPI, le RDI et leurs dimensions, ont été ajoutées des variables portant sur le niveau d'éducation, la taille du foyer, le temps de transport et le nombre d'amis. Ces variables affectent habituellement le bien-être subjectif. Elles n'étaient pas utilisées dans les régressions sur le MPI et le RDI car elles entrent dans la composition des indicateurs : des problèmes d'endogénéité pouvaient alors se poser.

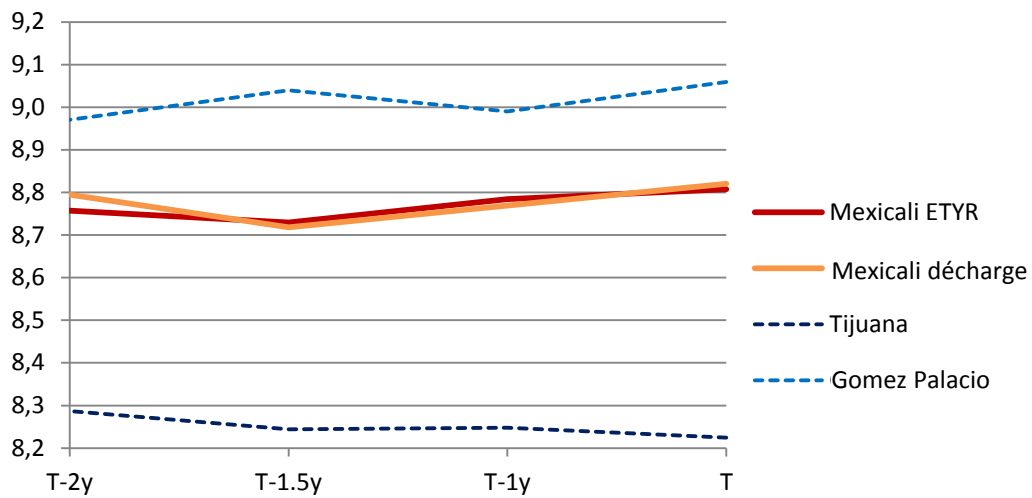
Les estimations par les MCO montrent que le fait de travailler à Mexicali est associé à des niveaux plus élevés de satisfaction de la vie, de sentiment d'utilité du vécu, et à des scores PANAS plus élevés par rapport à Tijuana. Cependant, Gomez Palacio est également associé à des niveaux plus élevés que Tijuana, alors qu'aucun projet n'y a été mené. Ce constat laisse penser que les différences sont dues à des effets propres des sites plutôt qu'au projet.

L'étude des tendances historiques pour les variables portant sur la satisfaction face à la vie vécue (Figure 5.16) et sur le sentiment que les expériences vécues valaient la peine (Figure 5.17) confirment l'hypothèse que les différences entre les sites sont dues à des effets de population inobservables (ou en tout cas, non captés par les variables de contrôle) plutôt qu'à l'effet du projet puisque les écarts entre les sites sont relativement stables (même si les tendances ne sont pas parallèles, ce qui empêche d'aller jusqu'au bout de la méthode).

Tableau 5.16 : Estimations (MCO) de l'impact du projet sur le bien-être subjectif

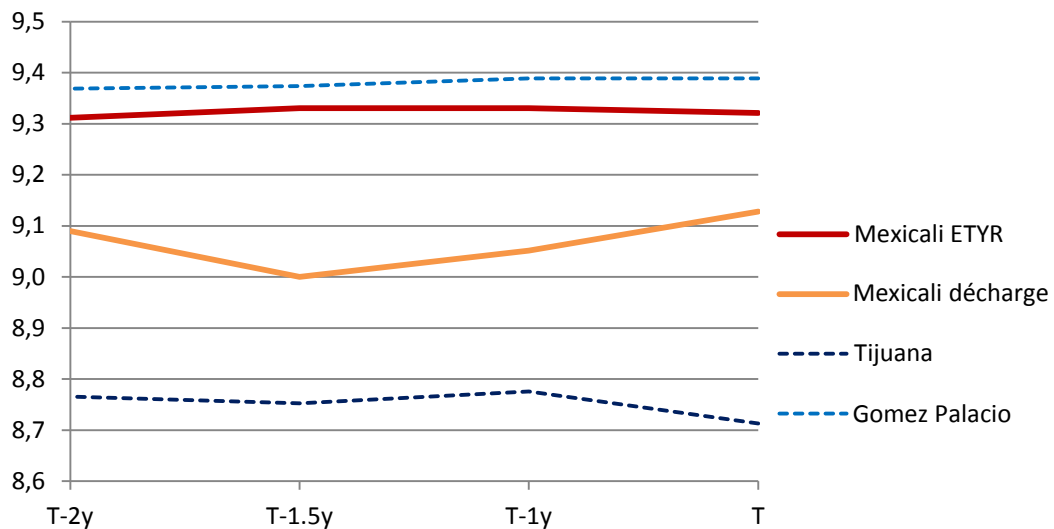
VARIABLES	(12)	(13)	(14)	(15)
	Satisfaction de vie	Utilité du vécu	Score PANAS	Santé perçue
Mexicali	0.304	0.327*	1.007**	-0.013
	(0.197)	(0.181)	(0.482)	(0.043)
San Luis RC	0.213	-0.043	0.442	0.067
	(0.260)	(0.218)	(0.651)	(0.047)
Gomez Palacio	0.898***	0.619***	1.790***	0.044
	(0.255)	(0.205)	(0.646)	(0.044)
Sexe (homme)	0.180	-0.091	0.858**	0.056*
	(0.178)	(0.145)	(0.436)	(0.033)
Age	0.000	0.009	0.021	-0.001
	(0.007)	(0.006)	(0.016)	(0.001)
Migration	0.056	0.045	0.627	-0.015
	(0.154)	(0.124)	(0.385)	(0.036)
État civil	0.169	0.031	0.252	-0.019
	(0.156)	(0.141)	(0.383)	(0.025)
Catholique	0.022	0.202	0.034	0.037
	(0.147)	(0.126)	(0.375)	(0.027)
Protestant ou autre	0.095	0.042	0.425	0.100**
	(0.170)	(0.168)	(0.443)	(0.040)
Niveau d'éducation	0.028	0.034	0.015	0.004
	(0.039)	(0.039)	(0.110)	(0.008)
Taille du foyer	0.062*	0.057*	0.044	-0.005
	(0.036)	(0.033)	(0.104)	(0.007)
Nombre travailleurs	-0.003	-0.042	0.085	0.001
	(0.061)	(0.057)	(0.165)	(0.013)
Nombre enfants	0.007	0.021	-0.002	0.023**
	(0.054)	(0.045)	(0.140)	(0.011)
Taux de criminalité	-0.151***	-0.003	-0.000	-0.009
	(0.056)	(0.049)	(0.151)	(0.013)
Tabac	-0.214***	-0.092	-0.430**	0.009
	(0.073)	(0.061)	(0.177)	(0.012)
Alcool	-0.081	-0.164**	0.134	-0.002
	(0.091)	(0.082)	(0.208)	(0.016)
Heures travaillées	0.004	-0.003	-0.005	-0.001
	(0.004)	(0.004)	(0.012)	(0.001)
Expérience	0.018**	0.010	0.007	0.000
	(0.008)	(0.007)	(0.020)	(0.001)
Temps de transport	0.000	-0.000	0.012*	-0.000
	(0.003)	(0.003)	(0.007)	(0.001)
Enquêteur étranger	-0.142	-0.284	-0.097	-0.220**
	(0.320)	(0.285)	(0.734)	(0.098)
Santé janvier 2013	0.231**	0.306***	0.762***	0.855***
	(0.092)	(0.083)	(0.235)	(0.026)
Log(revenu)	0.278*	0.263	0.462	0.008
	(0.160)	(0.163)	(0.386)	(0.025)
Nombre d'amis	0.125*	0.097	0.423**	0.012
	(0.065)	(0.059)	(0.171)	(0.012)
<i>Observations</i>	<i>863</i>	<i>863</i>	<i>863</i>	<i>863</i>

Figure 5.16 : Tendances sur la satisfaction de la vie par site



Note de lecture : Les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali déclarent un niveau moyen de satisfaction de vie de 8,8 (sur une échelle de 0 à 10) au moment des enquêtes, début 2014. Ce niveau était de 8,75 deux ans plus tôt.

Figure 5.17 : Tendances sur le sentiment d'utilité des expériences vécues par site

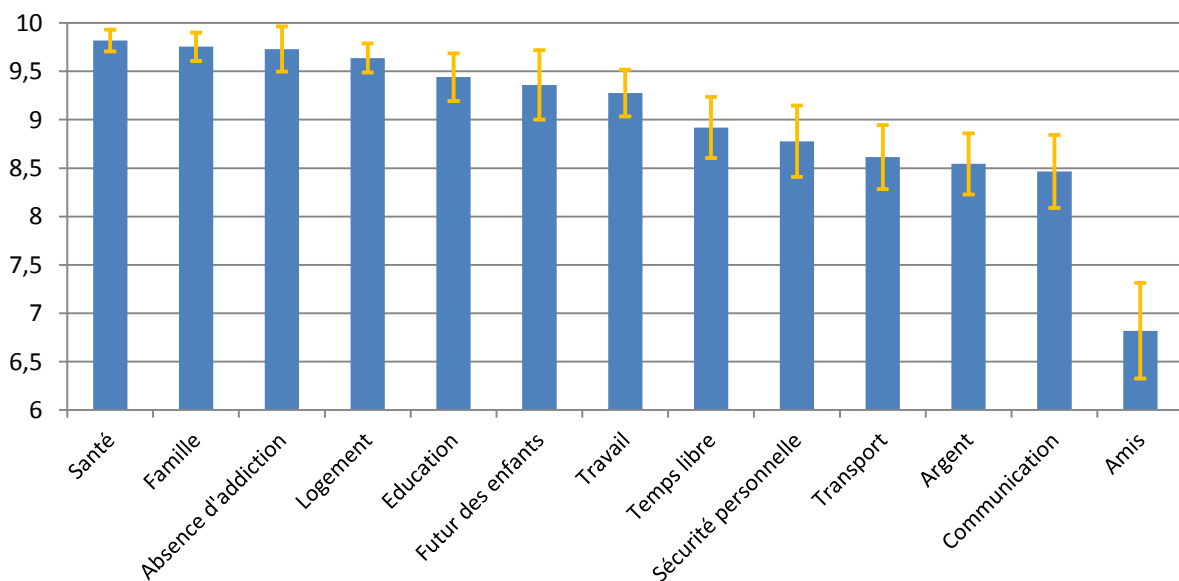


Note de lecture : Les chiffonniers travaillant sur le centre de tri (ETYR) de Mexicali déclarent un sentiment moyen d'utilité de leur vécu de 9,3 (sur une échelle de 0 à 10) au moment des enquêtes, début 2014. Ce niveau est resté stable sur les deux années précédant cette date.

Interprétation et éléments qualitatifs

Au cours de l'enquête qualitative menée auprès de 126 *pepenadores*, une série de questions a été posée sur les éléments les plus importants de leur vie. Les catégories de réponse ont été préparées à partir du matériau qualitatif de la phase exploratoire, et un score de 0 à 10 devait être donné pour chaque proposition dans la liste suivante : la famille, les amis, l'argent, la santé, le travail, la sécurité personnelle, l'éducation (du répondant ou de ses enfants), l'absence d'addiction à des drogues, le futur des enfants du répondant, la maison, l'accès au transport, l'accès aux communications, le temps libre, et autant de réponses « libres » que voulu (parmi lesquelles la religion est beaucoup apparue, et dans une moindre mesure, le sport ou la musique). Le travail arrive en 7^{ème} position dans l'ordre d'importance donné par les *pepenadores*, après la santé, la famille, l'absence d'addictions, la maison, l'éducation, le futur des enfants (cf. Figure 5.18). La question suivante du questionnaire qualitatif demandait aux personnes interrogées si elles avaient connu des changements (bons ou mauvais) au cours de l'année écoulée sur chacun des aspects de la vie listés. A Mexicali, sur les 33 personnes interrogées, seules 5 ont parlé du projet dans leurs réponses concernant la catégorie « travail ». Les autres ont plutôt centré leurs réponses sur des changements dans leur vie personnelle.

Figure 5.18 : Éléments les plus importants dans la vie des *pepenadores* (N=126)



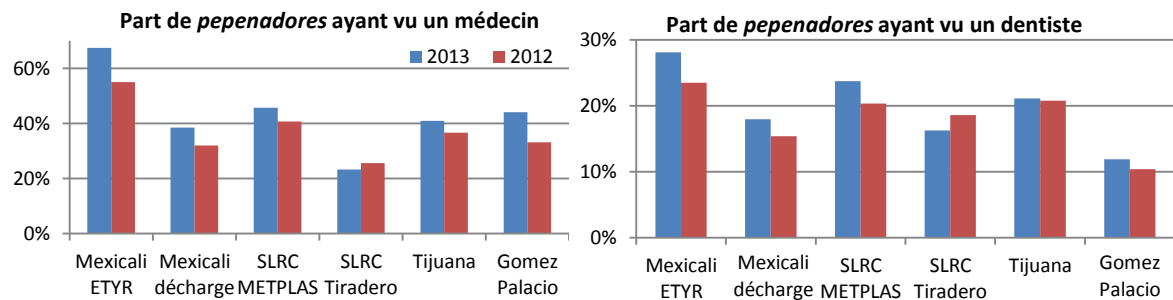
Différentes raisons expliquent que le projet n'ait pas d'impact sur le bien-être subjectif ou ne soit pas mentionné de façon systématique dans les approfondissements qualitatifs portant sur la qualité de vie. D'une part, les niveaux de bien-être subjectif sont culturellement élevés au Mexique. Les enquêtes menées par l'INEGI²⁰² donnent des niveaux moyens de satisfaction de vie et de bonheur de 8,53 sur une échelle de 1 à 10. Les régions du Nord du Mexique, dont font partie les 4 villes où des *pepenadores* ont été enquêtés, sont celles où les niveaux sont les plus élevés : 8,72 pour la satisfaction de vie et 8,71 pour le bonheur. Nos enquêtes montrent que les *pepenadores*, en particulier, ont des niveaux élevés de satisfaction de vie et de sentiment que les choses vécues valaient la peine : beaucoup sont fiers d'avoir toujours réussi à « s'en sortir » (*salir adelante*) malgré des expériences difficiles, à ne pas être tombés dans la drogue, la criminalité ou la prostitution ou à avoir su surmonter ces expériences le cas échéant. Par ailleurs, ces niveaux élevés peuvent être expliqués par le mécanisme des « préférences adaptatives » présenté au premier chapitre et notamment développé par Amartya Sen dans le cadre des critiques des approches subjectives du développement humain. Des personnes vivant dans des conditions économiques ou sociales difficiles peuvent s'habituer à leur condition et se déclarer très heureuses, ce qui n'empêche pas que leur situation peut être améliorée (même si les niveaux de BES ne suivront pas forcément). Le cas de l'état de santé perçu, exposé dans l'Encadré 5.3, reflète bien comment ce mécanisme peut s'appliquer pour les *pepenadores*.

Ces niveaux élevés s'articulent avec une faible variance des indicateurs de BES sur les populations de *pepenadores* interrogés : à Mexicali, 94,5% des *pepenadores* déclarent des niveaux de satisfaction de vie entre 7 et 10, et l'écart-type vaut seulement 1,5 ; ces chiffres sont de 97,3% et 1,3 pour le sentiment d'utilité du vécu. Ceci explique en partie que des changements mineurs n'impactent pas significativement le BES. Les questions rétrospectives des enquêtes ont également permis de voir quels éléments expliquaient le plus les variations observées puisque parmi les personnes qui donnaient des niveaux de satisfaction radicalement différents entre les dates passées et le présent, la plupart expliquaient que la variation était liée à un divorce (ou au contraire à une rencontre ou des retrouvailles), une maladie, etc., alors que les changements professionnels n'étaient pas cités.

²⁰² Source : *Encuesta Nacional sobre Satisfacción Subjetiva con la Vida y la Sociedad*, 2014.

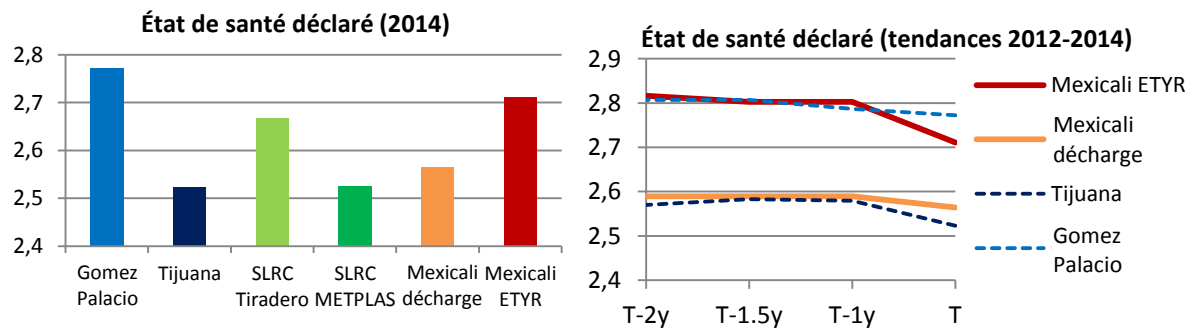
Encadré 5.3 : Des préférences adaptatives ? Visites médicales et état de santé perçu

Du fait des actions sanitaires (visites de médecins, infirmiers, et psychologue ; campagnes de vaccination ; programme contre les addictions, etc.) menées dans le cadre du projet *Pepeadores* à Mexicali, la proportion des *pepeadores* ayant vu un médecin au cours de la dernière année est beaucoup plus élevée que sur les autres sites et a progressé de plus de 20 points (10 en ce qui concerne les visites à un dentiste) entre 2012 et 2013.



Note de lecture : 67% des chiffonniers du centre de tri à Mexicali ont vu un médecin et 28% ont vu un dentiste au cours de l'année 2013. Ils étaient 55% et 24% pour l'année 2012.

Cependant, les comparaisons entre les sites en termes d'état de santé perçu montrent que Mexicali est l'un des lieux avec les niveaux les plus faibles, et que ceux-ci y ont particulièrement chuté au cours de la dernière année (l'état de santé diminue aussi sur les autres sites, mais à un rythme lent qui reflète probablement l'effet du vieillissement).



Note de lecture : les chiffonniers du centre de tri à Mexicali déclarent un niveau moyen de santé de 2,7 (sur une échelle de 1 à 5) en 2014. Ce chiffre était de 2,8 un an plus tôt.

Le lien entre ces phénomènes pourrait être dans les deux sens : soit l'état de santé s'est plus dégradé à Mexicali qu'ailleurs, ce qui explique l'augmentation des visites médicales ; soit, voir un médecin a permis une autoévaluation plus réaliste de l'état de santé à Mexicali. Les approfondissements qualitatifs m'amènent à trancher pour la deuxième interprétation, et peuvent témoigner du phénomène de préférences adaptatives : des personnes ignorant leur état de santé le percevaient comme bon jusqu'à apprendre, en voyant un médecin, qu'elles avaient par exemple du diabète. Alors même qu'elles le soignent et sont donc objectivement en meilleure santé, elles déclarent ensuite un niveau de santé plus faible.

Comme le montre l'Encadré 5.3, les variables additionnelles sur la santé mettent en évidence une hausse des visites médicales sur le site du projet, associée à une diminution de l'état de santé auto-déclaré, qui reflète probablement un meilleur jugement des individus face à leur santé, à lier aux actions de sensibilisation aux problèmes médicaux organisées dans le cadre des interventions sociales du projet.

Le projet n'a pas eu d'impact à court terme sur le bien-être subjectif des chiffonniers. L'analyse de ces variables montre cependant que, malgré les différentes difficultés de vie objectives dont ils font l'expérience et qui ont été évoquées dans la partie 3, les *pepenadores* se déclarent en moyenne « très heureux ». Ceci pose la question des préférences adaptatives (voir encadré 5.3). Les variables sur le bien-être subjectif utilisées dans le cadre de l'évaluation du projet devaient également servir aux consultants du SROI à monétiser des impacts du projet à travers une méthode qui n'a pas abouti – parce qu'elle s'est avérée inadaptée aux données – mais est tout de même présentée dans les prochains paragraphes pour permettre une analyse critique de ce cadre évaluatif.

4.3. SROI, monétisation et Choice modeling

Satisfaction de vie et monétisation

L'une des possibilités initialement envisagées pour l'évaluation du projet *Pepenadores* était d'en monétiser les impacts à l'aide de l'approche SROI et de confronter les résultats obtenus à ceux liés au cadre théorique présenté sur l'approche des capacités.

Différentes méthodes de monétisation existent et sont utilisées dans les approches SROI, les analyses coûts-bénéfices, ou encore les évaluations environnementales pour donner une valeur monétaire à des biens non-marchands ou pour estimer la valeur sociale (autre que celle passant par le système des prix) de biens marchands.

Parmi ces approches, les plus connues sont celle des préférences révélées, qui s'appuie sur des comportements et des prix observés dans la réalité (par exemple, les variations des prix de l'immobilier en fonction des caractéristiques du quartier permettent de donner un prix au

taux de criminalité) ; l'évaluation contingente qui recrée des prix fictifs à partir de questionnaires visant à déterminer la propension à payer pour certains biens (et dont fait partie l'approche du « *Choice modeling* » à laquelle est consacrée la dernière sous-section de cette partie) ; ou encore celle de la satisfaction de vie, qui est la méthode de monétisation retenue pour le projet *Pepenadores* par Daniel Fujiwara.

L'approche de la satisfaction de vie repose sur l'hypothèse que l'utilité des individus est bien représentée par leur réponse à des questions du type « quand vous regardez en arrière, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie sur une échelle de 0 à 10 » et s'appuie pour cela sur une littérature dédiée en économie et en psychologie (Fujiwara & Campbell 2011). Sous cette hypothèse, les variations du niveau observé de bien-être subjectif induites par des variations des niveaux de différents biens (marchands ou non) permettent de déduire la fonction d'utilité et les courbes d'indifférences des individus. En s'appuyant sur les modèles de microéconomie, les chercheurs travaillant avec cette approche déduisent des taux marginaux de substitution entre le revenu et ces biens. Pour reprendre un exemple de Fujiwara et Campbell, si une baisse de 20% du taux de criminalité augmente la satisfaction de vie d'un individu de 1 point, et qu'une augmentation du revenu du ménage de £5,000 par an augmente également la satisfaction de vie de 1 point, l'approche conclut que la valeur d'une baisse de 20% du taux de criminalité est £5,000.

Une telle approche revient à mettre sur un pied d'équivalence les différents domaines (économiques, sociaux, culturels ou politiques) de la vie en établissant une unité de conversion commune. Elle est très critiquable depuis le point de vue de l'approche des capacités, puisque la question des préférences adaptatives et la prise en compte des rapports de force empêchent d'accepter l'hypothèse selon laquelle une valeur représentative des préférences des individus pourrait être déduite de l'observation de leurs comportements pris isolément. Il me semble cependant intéressant de décrire et d'analyser la façon dont l'approche a été opérationnalisée dans le cas du projet *Pepenadores* pour illustrer plus précisément les points de tension et d'incompatibilité avec l'approche défendue dans cette thèse.

Une difficulté méthodologique importante à laquelle est confrontée l'approche de la monétisation par la satisfaction de vie est que pour déduire des taux marginaux de

substitution, elle doit s'appuyer sur des variations exogènes du revenu. En effet, le fait d'avoir un revenu plus élevé est généralement corrélé avec d'autres variables, par exemple un plus haut niveau d'éducation, moins de temps libre, etc. (en suivant les modèles standards d'économie du travail). Une solution promue par les partisans de cette approche – mais souvent difficile à mettre en place – est de trouver une variable instrumentale, afin d'observer les effets sur la satisfaction de vie de variations exogènes du revenu.

Dans le cas du projet *Pepenadores*, le choix retenu par Daniel Fujiwara en vue de la valorisation monétaire des impacts du projet était d'instrumenter le revenu par une variable portant sur les entrées inattendues d'argent (*windfalls of money*). Plus précisément, les deux questions suivantes étaient posées aux *pepenadores* enquêtés :

- avez-vous reçu une entrée inattendue d'argent au cours des 6 derniers mois (héritage, loterie ou casino) ?
- si oui, combien avez-vous reçu ?

L'idée était ensuite (1) de déterminer, en étudiant les corrélations entre cette variable et celle de la satisfaction de vie, la valeur monétaire d'une augmentation marginale de la satisfaction de vie ; puis (2a) si le projet avait un impact significatif sur la satisfaction de vie, cet impact global pourrait être directement monétisé, sinon (2b) l'étude des corrélations entre satisfaction de vie et variables impactées (par exemple le RCI) permettrait de monétiser l'impact spécifique du projet sur ces variables.

La méthode n'a finalement pas été applicable à cause de la structure des données collectées. D'une part, les niveaux élevés et la faible variance de la satisfaction de vie mentionnés plus haut, ainsi que l'absence d'impact tranché sur une variable fortement corrélée à la satisfaction de vie, donnaient des résultats peu significatifs pour les étapes (2a) et (2b). Ensuite, les réponses à la question sur les entrées inattendues d'argent (1) avaient une distribution très irrégulière, ce qui est lié à la nature même de l'activité de *pepenador*. L'un des motifs les plus fréquents d'entrées inattendues d'argent est le fait de trouver un objet de valeur sur la décharge. Suite à des échanges avec Daniel Fujiwara, ce motif d'entrée d'argent a été retenu dans la question posée. Les objets trouvés peuvent aller d'un billet de 50 pesos à un smartphone et font partie des attraits de l'activité de *pepenador*, comme l'ont

montré les analyses qualitatives. S'il s'agit bien d'entrées inattendues d'argent, elles sont tout de même régulières et donc pas entièrement exogènes. Par ailleurs, la question incluant le fait d'hériter, une personne a déclaré avoir reçu l'équivalent de 115 000 \$ (à titre d'un héritage) mais continuait cependant à travailler sur la décharge. Mettre sur le même plan ces différents éléments étant quelque peu risqué, et les résultats des premières régressions n'étant pas concluants, Daniel Fujiwara a finalement préféré ne pas proposer d'estimations monétaires des impacts, la méthode retenue (par ailleurs assez nouvelle et testée principalement en Grande-Bretagne) semblant inadaptée aux données du projet.

Un second outil reposant sur les préférences révélées et la monétisation de variables sociales a été testé au Mexique, celui du « *Choice modeling* ». Les paragraphes suivants exposent la façon dont il a été mobilisé dans le cadre du projet, avant d'analyser de façon critique les implications communes de ce type d'outils et leurs limites.

Choice modeling experiment

Dans le cadre de la réflexion sur le changement d'échelle du modèle de Mexicali, Danone (à travers sa filiale mexicaine Bonafont) s'est posé la question des postes de dépenses sur lesquels allouer en priorité les financements pour les *pepenadores* si le modèle devait être répliqué. En effet, l'expérience du projet de Mexicali a montré que le toit constituait la plus grande partie des coûts du projet et que l'ombre était finalement valorisée dans les discours comme un élément parmi d'autres, moins omniprésent dans les propos des *pepenadores* que le prix des matériaux ; un toit ne semblerait par ailleurs pas si utile dans une ville où la chaleur est moins étouffante qu'à Mexicali, comme à Tijuana ou Mexico.

Daniel Fujiwara et Ricky Lawton ont alors proposé de mener une expérience de modélisation des choix (CME) à Tijuana, l'une des décharges « témoins » de l'évaluation, qui a eu lieu sur deux jours en avril 2015²⁰³.

²⁰³ Cette enquête devait initialement être menée au moment de la dernière vague de collecte de données quantitatives, mais celle-ci ayant été annulée, Ricky Lawton a profité d'un voyage aux États-Unis pour effectuer deux jours de visite de terrain à Tijuana en Avril 2015. Connaissant bien le terrain, j'ai été chargée de la préparation et de l'appui logistique de ces enquêtes ; trois enquêteuses ayant déjà participé aux enquêtes de 2014 l'ont accompagné. Ma visite de suivi à Mexicali et Tijuana en Décembre 2014 avait par ailleurs permis

Le CME visait à déduire une valeur monétaire accordée par les *pepenadores* à différents attributs pouvant être mis en place sur des projets de centres de tri à partir de la comparaison de situations hypothétiques. Pour cela, des cartes représentant différents scénarios étaient présentées aux *pepenadores* de Tijuana, et les enquêteurs leur demandaient, si des améliorations devaient être apportées à leur lieu de travail, quelle situation ils préféreraient entre celles représentées sur les cartes. L'un des attributs présent sur chaque carte était la distribution mensuelle aux *pepenadores* de bons d'achats (*vales*) pouvant être utilisés dans les magasins : cet élément permet la valorisation monétaire des autres attributs. Les attributs étaient schématisés par des dessins et expliqués oralement par les enquêteurs. Trois cartes, dont une représentant le statut quo (avec la compensation monétaire maximale) étaient toujours présentées au *pepenador* et l'expérience était répétée plusieurs fois par *pepenador* avec des cartes différentes. Les attributs variant selon les cartes étaient :

- les infrastructures sanitaires : aucune ; des toilettes en bon état ; des douches ;
- l'équipement sanitaire : aucun ; des premiers soins accessibles sur le site ; un équipement de sécurité disponible ;
- la présence d'une ONG sur le site : aucune ONG ou une ONG ;
- la valeur de la compensation monétaire : 25, 100, 200 ou 300 pesos.

L'expérience a été appliquée auprès de 95 *pepenadores* sur la décharge de Tijuana.

Les résultats communiqués à Bonafont par Daniel Fujiwara et Ricky Lawton, et auxquels j'ai eu accès à titre d'observatrice, sont intéressants à plusieurs titres. D'abord, ils montrent que les *pepenadores* aux niveaux d'éducation et de santé les plus faibles, ainsi que ceux qui trouvent l'enquête compliquée à comprendre, ont plus de chance de choisir le statut quo, avec le niveau minimal pour tous les attributs et le niveau maximal de compensation monétaire. Ensuite, ils fournissent (à partir de modèles logistiques) des estimations de la propension à payer des répondants pour chaque attribut : 252 pesos pour les premiers soins, 201 pesos pour les douches, 197 pesos pour les toilettes, 150 pesos pour la présence d'une ONG, et 123 pesos pour un équipement de sécurité. Ils proposent également des

d'appliquer une cinquantaine d'enquêtes CME « tests » pour calibrer les modèles, ce qui m'a fait découvrir l'outil de l'intérieur.

estimations de la valeur accordée à des combinaisons d'attributs en corrigeant du biais de statut quo (qui implique que les valeurs données aux attributs ne peuvent pas être additionnées).

Selon les promoteurs d'une telle approche évaluative, l'intérêt opérationnel le plus direct de la méthode réside en la comparaison des coûts réels du projet et des valeurs accordées par les *pepenadores* eux-mêmes. Par exemple, cette comparaison coûts / valeur sociale pourrait être effectuée à partir du ratio entre le coût d'installation et d'entretien de douches pour Danone, et 800 (nombre moyen de *pepenadores* travaillant à Tijuana) * la valeur monétaire accordé par *pepenador*. Cela pourrait constituer, pour qui adhère à cette méthode, un critère de décision relativement simple. Cependant, Daniel Fujiwara et Ricky Lawton ne font pas le calcul coût-bénéfices jusqu'au bout, du fait de certaines limites auxquelles ils ont été confrontés pendant l'enquête et qu'ils explicitent en conclusion du document (pas de « vrai » pilote et une taille d'échantillon plus faible que les 300 *pepenadores* qui auraient dû être interrogés si la dernière vague d'enquête liée à l'évaluation avait eu lieu).

Limites de ces méthodes

La tentative de monétisation des impacts à partir du bien-être subjectif – même si elle n'a pas abouti – et l'outil de *Choice modeling* peuvent être interprétés comme témoignant d'une vision instrumentale, à court terme, sur les leviers de l'amélioration de la qualité de vie des chiffonniers. Celle-ci s'oppose à une vision de plus long-terme et plus structurelle abordée à partir de l'approche des capacités et des analyses exposées dans les sections 1 et 3 visant à appréhender les leviers de développement matériel et relationnel et la façon dont le projet permet ou non de les activer, à l'aide de méthodes mixtes.

Parmi les visions de la RSE présentées dans le chapitre 2, l'approche par le ratio SROI et le CME s'inscrit dans une logique contractualiste, voire instrumentale : l'entreprise, en lien avec une partie prenante spécifique (ici les chiffonniers) cherche à estimer les attentes de celle-ci et à voir en quoi la réponse que procure le projet permet de les atteindre ; c'est sur ce critère que l'évaluation s'appuie. Le fait de considérer les apports sociaux comme ayant une valeur *uniquement* à travers les effets qu'ils ont sur le bien-être subjectif, effets passant par une conversion en unité monétaire, reflète une vision très économiciste du social : selon

ce type d'approches, c'est parce qu'un projet peut être considéré comme socialement rentable que l'entreprise devrait décider de le mettre en place, et non parce qu'il engage certaines formes de responsabilité. Une telle perspective s'oppose à celle, plus politique, défendue ici, de la responsabilité de l'entreprise en termes d'imputation et de mission, et liée à une approche de l'évaluation comme manière d'éclairer une transformation durable du modèle économique à partir de la participation de l'entreprise à différents aspects (économiques, socioculturels et politiques) du développement de sa sphère d'influence.

La réflexion sur la façon de prendre en compte les intérêts des plus vulnérables amène également à des conclusions très différentes selon les deux approches : les résultats du CME montrent que les chiffonniers les moins éduqués ou en moins bonne santé choisiraient en priorité de recevoir de l'argent plutôt que d'être aidés sur certains domaines qui seraient considérés comme prioritaires dans l'approche des capacités (santé, hygiène etc.). En ce qui concerne la monétisation des impacts à partir d'indicateurs de bien-être subjectif pour obtenir un ratio SROI, l'agrégation non pondérée de fonctions de bien-être individuelles revient à donner plus de poids aux personnes les plus riches, puisqu'une amélioration marginale de leur revenu leur procure moins de bien-être qu'aux plus pauvres²⁰⁴. Par ailleurs, s'intéressant aux variations « exogènes » provoquées par les entrées inattendues d'argent (utilisées comme instrument), la méthodologie initialement prévue dans le cadre de l'étude *pepenadores* conduirait à survaloriser les préférences de la personne ayant hérité d'une somme importante face à celles des personnes n'ayant eu aucune entrée inattendue d'argent, ou rien trouvé de valeur dans la décharge, dans le calcul du retour social sur investissement du projet. Cette conséquence du cadre théorique de la monétisation par le bien-être subjectif est en opposition avec le choix fondamental de l'approche par les capacités notamment relationnelles. Cette dernière étudie l'accès à des seuils et priorise donc l'amélioration de la situation des plus vulnérables, dans différents domaines de la vie humaine, en ne comptant pas les améliorations qui ont lieu au-dessus du seuil²⁰⁵. Ceci est lié aux objectifs différents de ces approches, résumés dans le Tableau 5.17.

²⁰⁴ Cet argument reprend d'ailleurs une critique interne formulée par Daniel Fujiwara lui-même et évoquée au chapitre 3.

²⁰⁵ Par exemple, avoir un beau parquet en chêne n'augmente pas le score du MPI, seul le fait que le sol soit en dur plutôt qu'en terre compte dans l'approche des capacités ; l'approche de la monétisation par le bien-être

Tableau 5.17 : Comparaison de l'approche par le MPI et le RCI et de celle du SROI et du CME

Outil	Cadre théorique	Objectif	Temporalité
<i>Choice modeling</i> ; Monétisation (SROI)	Bien-être subjectif Utilitarisme	Optimiser l'allocation des ressources dans le projet en s'appuyant sur les préférences des bénéficiaires	Court-terme
MPI et RCI ; Entretiens ouverts	Approche des capacités	Comprendre les conditions de transformation sociale (y compris institutionnelle) permettant l'accès à une vie digne pour les bénéficiaires	Moyen- et long-terme

Le fait pour une entreprise de travailler en parallèle avec ces deux conceptions peut être source de tensions, voire de décisions contradictoires. Si des outils tels que le ratio SROI ou le CME peuvent faciliter la prise de décisions et convaincre une hiérarchie au sein de l'entreprise sur le court terme en fournissant des chiffres directement opérationnalisables (ratio supérieur ou inférieur à 1, classement des items dans le cas du CME), les décisions prises à partir de ces critères font perdre de vue la vision de long terme du modèle et négligent les rapports sociaux et les contextes culturels.

Cette partie s'est intéressée aux effets du projet *Pepenadores* sur des variables liées à la productivité et au revenu des chiffonniers, à leur bien-être subjectif, et à des méthodes visant à monétiser les impacts. Le peu d'effets quantitatifs mis en avant sur ces variables n'empêche pas de faire une analyse critique sur les présupposés des approches sous-jacentes et sur la façon dont ces résultats ont été reçus par l'entreprise. En effet, « prouver » un impact sur le revenu et pouvoir obtenir un ratio SROI comptaient initialement parmi les attentes principales de Danone, qui, au fil de l'évolution du projet, en a modifié sa lecture en donnant plus d'importance aux aspects sociopolitiques et à une réflexion intégrant le plus long terme. Des ambiguïtés persistent, ce dont témoigne le regain d'intérêt pour des méthodes monétisées à travers la commande à Daniel Fujiwara d'un test de l'outil CME pour appuyer la réflexion sur la réplique. Celles-ci se retrouvent cependant plutôt au niveau de

subjectif considérerait en revanche que si installer un beau parquet augmente le bien-être de l'individu et que cette augmentation est associée à une variation du revenu plus importante que le fait de passer de la terre au béton, alors l'installation de parquets en chêne a plus de valeur en moyenne pour les personnes et devrait être prioritaire.

la filiale que du siège²⁰⁶. A ce niveau plus large, les évolutions de la convention sur l'évaluation ont conduit Danone à demander un approfondissement qualitatif réalisé par Philippe d'Iribarne et une comparaison des projets du *cluster* recyclage pour étudier plus en détail l'importance des contextes réglementaires et institutionnels. La dernière partie du chapitre se consacre à cette comparaison, rendue possible par un terrain au Brésil et en Argentine mené par Cécile Renouard et moi-même mi-2016.

5. Leviers de changement d'échelle et rôle du contexte institutionnel

Cette section s'appuie sur la comparaison des quatre projets du *cluster* recyclage du FDE (en Indonésie, au Mexique, au Brésil et en Argentine) présentés dans la deuxième section du chapitre afin de mettre en avant l'importance des enjeux sociopolitiques, à la fois au niveau local (pour favoriser l'*empowerment* de plus long terme des chiffonniers concernés) et plus large (à travers le cadre réglementaire et la collaboration de différents types d'acteurs privés et publics). Dans un premier temps, la comparaison des leviers d'*empowerment* des chiffonniers montre que les formes d'organisation coopératives facilitent la bonne réussite des projets. Dans un second temps, l'étude des contextes institutionnels montre que des cadres réglementaires contraignants et la réflexion partagée avec d'autres acteurs sont plus favorables à un changement d'échelle. Sont également abordés les défis et tensions qui subsistent à propos de ces projets et en limitent la portée, faisant douter qu'ils puissent contribuer à une transformation systémique en leur état actuel.

5.1. Leviers économiques, socioculturels et sociopolitiques d'empowerment

Cette section présente les apprentissages de trois autres projets du *cluster* recyclage, qui complètent ceux du projet *Pepenadores* sur les leviers d'*empowerment*. Ces projets sont le projet indonésien *Pemulung* – dont l'ambition initiale était de favoriser l'émergence de coopératives de chiffonniers des rues et qui a été recentré sur l'amélioration des conditions

²⁰⁶ Même au niveau de la filiale, le diagnostic est ambigu puisque les responsables du projet nous ont par ailleurs dit vouloir prendre position en faveur d'une loi sur les responsabilités partagées des acteurs.

de travail des salariés de l'unité de recyclage (RBU) de Tangerang, le projet brésilien *Novo Ciclo* – à travers lequel Danone soutient un réseau d'environ 40 coopératives de petite taille dans l'État du Minas Gerais, et le projet argentin *Cartoneros* – qui vise à améliorer la productivité de centres de tri liés à des coopératives de plus grande taille, à Buenos Aires et Mendoza. Contrairement au projet *Pepenadores*, les trois autres sont liés à des réglementations nationales ou municipales : *Pemulung* a été lancé par Danone suite à la loi indonésienne de 2008 rendant les entreprises responsables de la fin de vie de leurs produits ; *Novo Ciclo* est la réponse de Danone à une loi sur la Responsabilité étendue du producteur (REP) votée au Brésil en 2010 ; et *Cartoneros* s'inscrit dans le contexte de la loi municipale « Zéro déchets » votée en 2008 à Buenos Aires, qui a conduit la municipalité à passer un contrat de service public avec plus de 5000 chiffonniers organisés en coopératives pour leur travail de collecte et de tri des déchets.

L'analyse des leviers d'empowerment des chiffonniers dans ces projets s'appuie sur des sources différentes. En ce qui concerne le projet *Pepenadores*, je mobilise les données issues des différents terrains auxquels j'ai participé ; ces données sont présentées dans la section 2.4 et ont été utilisées tout au long de ce chapitre. Pour le projet *Pemulung*, je m'appuie sur les analyses effectuées par d'autres chercheurs à partir de plusieurs terrains quantitatifs et qualitatifs menés entre 2011 et 2014, abordés dans la section 2.3. Les analyses concernant les projets *Novo Ciclo* et *Cartoneros* s'appuient quant à elles sur une visite de terrain uniquement qualitative de deux semaines menée en avril-mai 2016 avec Cécile Renouard. Au Brésil, le terrain nous a permis de visiter 4 coopératives faisant partie du réseau *Novo Ciclo*, et de mener des entretiens avec 11 *catadores* travaillant dans les coopératives (à l'aide d'une traductrice) ainsi que différents acteurs (personnel de Danone, représentants des municipalités, techniciens de projets). En Argentine, le terrain a permis de visiter 3 coopératives situées à Buenos Aires et dans sa banlieue, et de mener des entretiens (en espagnol) avec 8 *cartoneros* du centre de tri et 3 *cartoneros* de rue associés au projet, des responsables de coopératives ainsi que Danone et ses partenaires. Dans les deux cas, des discussions informelles avec chiffonniers et responsables de projet lors des visites de coopératives ont également nourri mes analyses. Des extraits d'entretiens avec les chiffonniers argentins et brésiliens sont reproduits dans l'Annexe 11 et illustrent ces propos.

Les enseignements du projet Pemulung : le décalage entre la vision initiale du projet et les représentations culturelles locales

Les conclusions principales de la recherche liée au projet *Pemulung* (Renouard et al. 2012; Renouard, Bourdais & Rostom 2013; Renouard & Djoehana Wiradikarta 2015) mettent en avant la complexité de la chaîne de valeur du recyclage, en décalage avec la théorie du changement simple avec laquelle l'entreprise avait initialement abordé le projet.

Le contexte socioculturel et économique indonésien est tel que les *pemulung* n'ont pas l'expérience d'organisation coopérative, qu'ils y sont souvent réfractaires et qu'on ne peut pas boycotter aisément certaines catégories d'intermédiaires (les *bandar*) qui contribuent à une forme d'inclusion sociale des *pemulung*. Cette inclusion est d'autant plus importante qu'un trait caractéristique de la culture indonésienne est lié à la peur de l'exclusion, à l'aspiration à 'faire partie', au moins formellement, d'un groupe : les analyses d'Anda Djoehana, membre du laboratoire Gestion et Société de Philippe d'Iribarne, mettent très nettement ce point en évidence (Renouard & Djoehana Wiradikarta 2015).

Les difficultés du projet dans sa phase initiale ont aussi montré comment la transformation souhaitable de la chaîne du recyclage en Indonésie implique un travail conjoint avec les pouvoirs publics, afin de favoriser une meilleure inclusion politique des *pemulung* dans leurs zones d'activité et une sécurisation de leurs conditions de vie. Le recentrage de Danone sur la dimension économique du projet dans une RBU (sur les quatre initialement ciblées) permet de souligner les enjeux relatifs au développement des capacités relationnelles des acteurs sur la RBU, et notamment de la confiance entre parties prenantes, afin d'améliorer la qualité de la production de granulés de plastique et l'*empowerment* politique des salariés. Toutefois l'attention s'est déplacée des chiffonniers aux salariés de la RBU et les résultats sont très limités par rapport à l'intention initiale du projet (qui visait des centaines de chiffonniers des rues), ne concernant qu'une quarantaine de personnes.

Le projet s'étant recentré sur les salariés de la RBU, l'objectif de rentabilité peut être en tension avec la volonté initiale d'améliorer le revenu des *pemulung* qui y vendent leur matériel. Ceci pose d'autant plus question que le partage de la valeur au long de la chaîne du recyclage est particulièrement inéquitable en Indonésie, aux dépens des chiffonniers. Lors des dernières enquêtes effectuées en 2013, ceux-ci déclaraient gagner en moyenne 32 000

roupies indonésiennes par jour (2,5€, soit moins de 75€ par mois selon les taux de change en vigueur en 2013²⁰⁷) sur le lieu principal du projet à Tangerang.

Les enseignements du projet Cartoneros : un empowerment sur 15 ans lié à une organisation collective forte et à une politique municipale volontariste

Les 11 *cartoneros* argentins interrogés constituent une population hétérogène, même si certains traits communs se retrouvent. Beaucoup ont commencé à travailler comme *cartoneros* à l'époque de la crise de 2001, suite à des pertes d'emplois ou des difficultés économiques familiales. Ils ont connu le « train blanc » des chiffonniers (mis en place par la ville pour transporter les *cartoneros* et leur chargement au début des années 2000) qui est une référence collective importante et dont l'arrêt et le remplacement par des camions a également marqué les mémoires. Ils ont participé, via différents groupes, à la formalisation de la profession, qui s'est faite petit à petit, sur une période de 15 ans. La loi municipale « zéro déchets » en 2008 a constitué un tournant dans cette transition.

Les différentes valeurs identifiées par Philippe d'Iribarne chez les *pepenadores* mexicains sont présentes dans les discours, avec parfois des similitudes frappantes. Il est souvent fait référence à une quête de stabilité après des épisodes de vie difficile, et la formalisation des emplois (et dans une moindre mesure, le projet) sont perçus comme des éléments essentiels de cette stabilité. Les expressions « *salir adelante* » reviennent souvent pour parler du présent, face à la période du train blanc où il était question de « *sobrevivir* ». La plupart des *cartoneros* ont une fierté de ce qu'ils font et ce qu'ils ont réussi. Certains, habitués à travailler seuls et se sentant moins à l'aise socialement, recherchent plus d'indépendance et participent peu (sauf obligés) aux manifestations et réunions collectives. D'autres sont plus intégrés et partagent les références de la classe moyenne, leurs sources de motivation et de fierté étant souvent l'éducation de leurs enfants, leur maison, le fait d'avoir un travail finalement considéré comme épanouissant avec des relations sociales agréables. Certains ont des références d'entrepreneurs et lorsqu'on leur demande quel est leur rêve à long

²⁰⁷ Sources : Renouard, Bourdais & Rostom (2013) ; <http://tauxdechange-euro.fr/>

terme, ils formulent des projets personnels, comme celui d'ouvrir leur propre dépôt de matériaux recyclables.

Les *cartoneros* interrogés gagnent entre 5 200 et 14 000 pesos argentins par mois (soit 320 à 860 euros selon les taux en vigueur lors de la visite en mai 2016). L'indemnité du gouvernement est de 5 200 à 5 700 pesos, auxquels s'ajoutent les revenus de la coopérative. Le salaire minimum est de 6 810 Pesos par mois en Argentine en Juin 2016²⁰⁸. Les *cartoneros* interrogés gagnent donc entre 75% du salaire minimum et deux fois le salaire minimum. Leurs salaires ont beaucoup augmenté depuis la création des coopératives, mais tous les *cartoneros* interrogés soulignent les difficultés à comparer des revenus exprimés en valeur, étant donné le taux élevé d'inflation des dernières années. En pouvoir d'achat, ils ont clairement gagné depuis la mise en place de la politique municipale, mais plutôt perdu au cours de la dernière année du fait de la stagnation des salaires et de l'augmentation du coût de la vie (sans lien avec le projet donc). Si Danone communique parmi les succès du projet le fait d'avoir pu augmenter la productivité des *cartoneros*, cela n'est pas encore très ressenti dans les discours.

Des choix différents sur la répartition des revenus collectifs sont faits selon les coopératives. Pour ceux qui travaillent en centre de tri, l'arbitrage a lieu entre des horaires plus longs pour moins de personnes ou des horaires plus courts avec plus de rotation (dans les coopératives d'El Alamo et de Madreselvas, chacun travaille 8h et gagne entre 8 000 et 10 000 pesos alors qu'à Amanecer de los Cartoneros, chacun travaille 4h et gagne 5 200 pesos : la plupart combinent cet emploi avec un autre travail en dehors). Pour les *cartoneros* de la rue, qui récupèrent le matériau en porte-à-porte ou dans des conteneurs, différents systèmes existent selon les coopératives : à El Alamo par exemple, les *cartoneros* des rues sont répartis en trois « plans ». Ceux du « plan 2 700 » ne reçoivent que 2 700 pesos mensuels d'indemnité municipale mais la coopérative leur achète au kilo le matériau qu'ils ont collecté. Il s'agit généralement de *cartoneros* qui avaient déjà leur propre clientèle avant d'entrer dans la coopérative. Ceux du « plan 2 000 » doivent collecter au moins 500 kg de

²⁰⁸ Source : <https://salariosamerica.com/salario-minimo-argentina-2016/>. Du fait du taux d'inflation élevé, le salaire minimum argentin a été revu plusieurs fois au cours de l'année 2016. Il était de 6060 pesos en Janvier 2016 et est passé à 7560 pesos en Septembre 2016. Le mois de Juin a été retenu pour les comparaisons de niveau de vie, pour être au plus près de la date des entretiens avec les *cartoneros*, menés en mai.

matériau par semaine, et reçoivent 5 700 pesos d'indemnité municipale, auxquels s'ajoutent 2 000 pesos de la coopérative. Ceux du « plan 5700 » reçoivent également 5 700 d'indemnité municipale auxquels s'ajoute un bonus de productivité lors de l'atteinte de pallier (500, 800, 1 000 kg de matériau par semaine). Dans les coopératives de Madreselvas et Amanecer de los *cartoneros*, la coopérative paye le matériel au kilo aux *cartoneros* indépendants (qui reçoivent par ailleurs l'indemnité municipale de 5 200 pesos) ; la différence entre le prix d'achat et de vente permet de compléter la rémunération des salariés du centre de tri.

Au-delà du revenu, les *cartoneros* des coopératives ont accès à un certain nombre de prestations, notamment à la sécurité sociale à travers une *Obra social*. Certains mentionnent que les services proposés ne sont pas de très bonne qualité, mais l'une affirme avoir pu être soignée d'une grave maladie pulmonaire grâce à l'*Obra social*. Ceux à qui la question a été posée ne savent pas s'ils cotisent pour la retraite ; ils ont l'habitude de peu se rendre chez le médecin et les prestations auxquelles ils ont droit restent assez méconnues. Ceux qui travaillent dans le centre de tri d'El Alamo ont jusqu'à deux semaines de vacances annuelles, dont une payée.

Un apport important pour les *cartoneros* de la coopérative El Alamo est l'éducation au recyclage auprès des citoyens à travers des opérations de porte-à-porte dans le quartier pour distribuer des brochures et présenter la coopérative. Couplé à l'uniforme, et aux autres éléments de formalisation, ce programme a contribué à changer les représentations sociales du *cartonero*. Ils se sentent désormais perçus comme des travailleurs importants, qui servent à maintenir la ville propre et ont également un rôle écologique, là où ils étaient considérés dix ans plus tôt comme des mendiants ou des vagabonds. S'ils se sentaient critiqués et méprisés à l'époque du train blanc, ils se sentent aujourd'hui respectés par le reste de la société. La façon dont ils se perçoivent eux-mêmes a également évolué. Dans le vocabulaire choisi par les *cartoneros* pour qualifier leur travail (cf. verbatim en Annexe 11), les notions de « travail digne », « travail décent » et de « fierté » d'être *cartonero* sont souvent évoquées, là où, à l'époque du train blanc, il était surtout question de « survivre ».

Dans toutes les coopératives, l'environnement de travail est présenté comme agréable et les relations entre les membres de la coopérative sont respectueuses voire amicales. Parmi les nouveaux membres de la coopérative, beaucoup sont des relations connues (famille, voisins

de membres actuels). La répartition des sexes est plutôt masculine : par exemple, le centre de tri d'El Alamo ne comprend que 3 femmes pour 30 hommes, et parmi les *cartoneros* de la rue on retrouve également plus d'hommes. Cet univers masculin se retrouve dans l'appropriation de l'espace, la plupart des machinistes ont des photos de pin-up accrochées sur leur poste de travail. Les deux techniciennes recrutées dans le cadre du projet sont en revanche des jeunes femmes. Certains de ceux qui travaillent en centre de tri ne se considèrent plus comme des « *cartoneros* ». Ils utilisent le mot pour parler du temps passé où ils travaillaient dans les rues avec un charriot mais se considèrent désormais des employés d'une usine comme une autre. Les décisions collectives sont prises de façon horizontale, chacun pouvant participer, même si les coopératives sont structurées avec des postes définis (Président, comptable, secrétaire, etc.).

Certains *cartoneros* n'ont aucune confiance dans la politique et refusent de s'engager dans des événements collectifs, même pour représenter leurs droits ; tandis que pour d'autres, la reconnaissance du *cartonero* passe par la lutte sociale et par les connexions avec les milieux dirigeants. Les *cartoneros* et le mouvement des travailleurs exclus (MTE) ont d'ailleurs été au centre du processus qui a permis d'aboutir à la loi de 2008. Ils ont bénéficié de l'appui de personnalités importantes, dont le cardinal Bergoglio (pape François) pour la coopérative El Alamo. Contrairement au Brésil, où l'empowerment politique s'est constitué autour d'un parti politique (le PT de Lula), à Buenos Aires, c'est par une mobilisation citoyenne et associative que ce processus a pris forme.

Aucun des *cartoneros* interrogés ne mentionne spontanément Danone parmi les acteurs du projet : l'évolution de leur situation est selon eux principalement expliquée par la politique municipale plus que par le projet. Danone est perçu comme un investisseur parmi d'autres, qui rend possible la stabilisation et le succès du projet par un travail collectif, et non comme l'initiateur du changement.

Les enseignements du projet Novo Ciclo : la structuration d'un réseau et la transformation progressive des rapports de force au profit des coopératives de chiffonniers

Les profils des *catadores* diffèrent entre les quatre coopératives (ou associations) brésiliennes visitées et semblent plus homogènes au sein de chaque lieu, même si le nombre d'entretiens relativement faible empêche de tirer une règle générale de ces observations.

- La coopérative d'Açaor (Poços de Caldas), souvent utilisée comme référence dans les communications sur le projet *Novo Ciclo*, regroupe des personnes ayant eu des trajectoires professionnelles variées (restaurateur, chauffeur, employé d'usine, etc.). Ceux-ci voient dans l'activité de *catador* une profession comme une autre, qui présente des attraits économiques puisque la rémunération se fait à la productivité et certains, qui travaillent beaucoup, affirment très bien gagner leur vie.
- A Poços de Caldas également, la coopérative de Coopersul a plutôt été créée comme un projet social et écologique, avant d'être un projet économique, ce qui se traduit dans les discours des deux membres de la coopérative interviewés. Coopersul ne permet pas pour l'instant d'obtenir un gros volume de ventes ou un revenu suffisant : les deux personnes interrogées touchent moins d'un-demi salaire minimum au titre des ventes de la coopérative (contre 1 à 2 dans les autres coopératives) mais ont chacun une autre source de revenu – retraite pour l'un et indemnités liées à une maladie grave pour l'autre. Cependant, ceux-ci trouvent beaucoup de satisfaction dans leur activité, qui permet d'améliorer les conditions de travail des *catadores* indépendants avec lesquels ils collaborent, de proposer une autre option de travail à certains de ceux qui étaient sur la décharge, et qui a des apports environnementaux importants.
- La coopérative d'Acampa²⁰⁹ à Pouso Alegre est principalement composée de femmes, dont certaines semblent avoir eu des parcours de vie difficiles et avoir commencé à travailler comme *catadores* par nécessité plus que par choix, dans un contexte économique moins favorable qu'à Poços de Caldas. Cette ville semble compter

²⁰⁹ Acampa, de même qu'Acamar, ont en réalité le statut d'association et non de coopérative. Le réseau appuyé par le projet *Novo Ciclo* réunit des coopératives et des associations. La principale différence que ces statuts impliquent est que les coopératives payent plus d'impôts mais attirent plus de fonds. Nous utilisons dans ce rapport le terme « coopérative » pour désigner les 4 lieux visités pour simplifier la lecture.

également beaucoup de *catadores* des rues informels (600 selon un représentant de la municipalité, contre 100 à Poços de Caldas, les deux villes ayant pourtant une taille semblable – environ 150 000 habitants).

- Lavras est une ville de 100 000 habitants comptant l'une des plus importantes universités fédérales. La coopérative d'Acamar qui y est située a été fondée dans la continuité d'un projet écologique créé par des étudiants de l'université. Depuis son lancement, elle a une dimension très entrepreneuriale : les membres de la coopérative répondent depuis plus de dix ans à tous les appels d'offre (publics ou privés) leur permettant d'obtenir des fonds, ce qui leur a permis d'acquérir leurs propres camions et de négocier un contrat avec la municipalité qui leur rémunère le service public de collecte des déchets recyclables.

Dans ces coopératives, les 3 leviers d'*empowerment* sont proches de ceux des *cartoneros* argentins : dans les différents lieux, une organisation collective de plus en plus structurée (*empowerment* sociopolitique) a permis d'accroître le pouvoir de négociation dans les rapports de force et notamment d'entraîner un *empowerment* économique ; tandis que différentes actions de sensibilisation des citoyens amélioraient la reconnaissance et l'inclusion sociale des *catadores*. Contrairement à l'Argentine, il n'a pas été possible d'interviewer des *catadores* indépendants (dans la rue) et il a été mentionné dans un entretien que certains stigmates sociaux persistent à l'égard de ces derniers.

Les leviers principaux d'*empowerment* sociopolitique des *catadores* liés au projet sont le renforcement et la stabilisation des coopératives, le travail sur les liens avec la municipalité, et la fortification du mouvement des *catadores*. L'appartenance à une coopérative permet d'avoir des rapports de force plus favorables que les travailleurs indépendants qui dépendent d'intermédiaires – ce qui rejoint les observations de Cavé (2015). Si l'inclusion dans la coopérative de personnes ayant eu une trajectoire professionnelle variée se fait généralement facilement, ce processus semble plus difficile avec les *catadores* issus des décharges. La difficile adaptation des *catadores* de décharge aux coopératives a particulièrement été mentionnée à Açor et Acamar (où certains se sont cependant très bien intégrés), qui sont les deux coopératives aux niveaux de formalité les plus élevés : elles cotisent à la sécurité sociale (INSS), les règles y sont très précises, etc.

Au sein des quatre coopératives visitées, les informations circulent de façon transparente : tous ont accès aux comptes, la voix de chacun compte dans les décisions collectives, qui émanent souvent de réunions et de votes. L'organisation collective et la façon de rémunérer les personnes occupant des postes spécifiques diffèrent selon les histoires des coopératives, mais sont finalement assez proches : ces personnes sont également des *catadores* (qui selon les coopératives, continuent à trier les matériaux ou se dédient uniquement à de la logistique et de la supervision), ils sont élus pour des durées fixes, et leur revenu est déduit des ventes de la coopérative et est similaire à celui des *catadores* les mieux payés.

L'exemple de la coopérative d'Acampa montre que les liens avec la municipalité sont cruciaux. La coopérative d'Acampa a perdu certains acquis (dont l'usage de leur local et l'accès aux camions) lors du changement d'administration et en a beaucoup souffert. Le nombre de membres est alors passé d'une vingtaine à six. Le travail sur la relation avec la nouvelle municipalité a permis de trouver des accords et de donner un nouveau souffle à la coopérative, qui compte aujourd'hui 16 membres et assure à chacun un revenu décent. Un manager de l'équipe locale de Danone considère d'ailleurs que le travail sur les relations entre coopératives, réseau, et municipalités est l'apport principal du projet puisqu'il permet de sécuriser l'activité ; or, ce travail se fait sur le long terme et est plus difficile à valoriser que des actions directes et ciblées comme un investissement permettant une hausse de la productivité sur le court terme.

Le réseau des *catadores* permet une représentation collective au-delà des enjeux municipaux et peut peser sur la réglementation et le contexte plus large de l'industrie. Lors des réunions du réseau, des représentants de chaque coopérative se rencontrent et peuvent discuter des prix, des acheteurs, et prendre des décisions communes sur les plans économique ou politique. Ce type d'organisation inter-coopérative est particulièrement important dans un pays comme le Brésil où les *catadores* sont au centre de la loi sur la responsabilité partagée (gouvernement, secteur privé et citoyens) votée en 2010. Des éléments sont réunis pour un changement systémique et la présence d'un réseau au niveau national a permis de faire peser les *catadores* dans les rapports de force, et de garantir la poursuite de leur intérêt face au risque d'émergence d'un modèle « capitaliste » inspiré des expériences européennes.

Ainsi, l'*empowerment* socio-politique contribue à un *empowerment* économique, à travers des rapports de force plus avantageux dans les négociations, en lien avec d'autres acteurs (y compris Danone). En négociant les prix auprès des acheteurs sur de plus gros volumes, le réseau assure un prix plus élevé et plus stable. Il permet également de faire circuler l'information entre les coopératives et de partager les bonnes pratiques.

Les manières de distribuer le revenu diffèrent selon les coopératives, en fonction notamment de leur histoire et leur taille. Ainsi, Açaor, après avoir connu plusieurs systèmes (répartition égalitaire du revenu, puis 50% du revenu distribué de façon égale et 50% selon la productivité), a adopté par vote fin 2015 un système de rémunération à la productivité : chacun trie ses matériaux à un endroit spécifique, les sacs sont pesés séparément, et la rémunération à la fin du mois dépend du poids des matériaux vendus. Les salaires des personnes qui ne travaillent pas directement au tri (administrateurs, conducteurs du camion-benne, personnes en charge du compacteur) sont calculés à partir de moyennes de ceux des autres et retenus sur les charges. A Coopersul et à Acampa, le revenu est calculé en fonction du nombre de jours travaillés. Ces coopératives n'étant pas rattachées à la caisse de protection de l'INSS, les jours non travaillés pour cause de maladie ne sont pas indemnisés. A Acamar, le revenu est calculé en fonction du nombre d'heures travaillées et des charges liées à l'INSS et à d'autres prestations en sont déduites. La coopérative d'Acamar à Lavras est propriétaire de ses propres camions et de la plupart de ses équipements, elle est payée par la municipalité pour le service public rendu en fonction du nombre de tonnes de déchets évitant la décharge. Ces entrées d'argent servent à payer les frais de la coopérative tandis que les ventes de matériaux payent les salaires des membres. L'une des personnes interrogées considère qu'idéalement, il faudrait arriver à un système où la coopérative peut maintenir des salaires fixes quel que soit le mois, mais que les prix des matériaux et la quantité de déchets est trop variable pour arriver à un tel système. Ce choix est donc très différent de celui effectué par Açaor. Il est notable que le projet *Novo Ciclo* cherche à respecter ces histoires et valeurs liées à chaque coopérative et à aider chaque coopérative à croître à sa façon, plutôt que de vouloir imposer un modèle productiviste unique.

En mai 2016, lors des visites, les revenus déclarés à Açaor varient entre 1 000 reals (255 euros) et 1 800 reals (460 euros) mensuels, une fois déduites les cotisations à la caisse de protection INSS). A Coopersul, ils ne sont que de 400 reals (102 euros) mensuels, sans INSS.

A Acampa, tous les membres de la coopérative touchent 1 200 reals (sans INSS) et à Acamar, ils touchent 1 000 reals (avec INSS, assurance vie et, pour certains plan dentaire). Le salaire minimum est de 880 reals par mois au Brésil en 2016²¹⁰. Selon les coopératives, les *catadores* interrogés gagnent donc entre un-demi salaire minimum et deux fois le salaire minimum.

Concernant les facteurs socioculturels d'*empowerment* des *catadores*, un processus est en cours aux niveaux national et de l'État (Minas Gerais) grâce à la loi sur la REP, le réseau de *catadores* et la communication positive autour du travail de *catador* (notamment à travers des spots TV et par l'adossement à un parti politique, le PT). L'accomplissement est similaire à celui observé en Argentine vers la reconnaissance sociale des *cartoneros* organisés en coopératives, mais il a été opéré à travers des chemins différents. Au niveau local, les actions de sensibilisation menées par les coopératives (à Poços de Caldas et à Lavras) ont également des effets sur les relations entre les citoyens et les *catadores*. Ainsi, de telles actions ont permis d'apprendre aux personnes à mieux trier, mais également à dépasser certaines idées reçues sur les *catadores*.

Les relations au sein des coopératives sont souvent bonnes mais parfois difficiles. La plupart des nouveaux entrants sont souvent des proches (famille ou voisins) de membres actuels de la coopérative, même si d'autres passent par des processus de recrutement classiques (à Açaor) ou au contraire sont acceptés en priorité car ils ont une situation particulièrement vulnérable (à Acamar). La taille de la coopérative et sa proportionnalité avec les dimensions de l'espace de travail jouent un rôle important dans l'occurrence de conflits : il semble que lorsque chacun dispose d'un espace suffisant permettant de pouvoir être « tranquille »²¹¹ quand on le souhaite tout en ayant l'impression d'appartenir à une « famille », les relations sont plus apaisées. Coopersul, où ce qui est valorisé en priorité dans les discours est l'ambiance de travail et les relations sociales, dénote par rapport aux autres où, même si tout le monde se connaît et l'ambiance est familiale, il y a souvent des conflits. L'un des rôles des techniciens sociaux du projet est d'ailleurs de veiller au bon fonctionnement des coopératives sur le plan « humain » ; ce rôle est important même s'il ne se traduit pas en indicateurs de performance, affirme l'un des managers de Danone.

²¹⁰ Source : <http://g1.globo.com/economia/noticia/2016/01/salario-minimo-em-2016-saiba-o-valor.html>

²¹¹ Des extraits d'entretiens illustrant ces différents points sont reproduits dans l'annexe 5.3.

Les personnes interrogées parlent plus spontanément de Danone et de son rôle dans le projet qu'en Argentine, surtout au sein de la coopérative d'Açaor, qui a reçu beaucoup d'investissement et de visites, ainsi que la présence d'une stagiaire de Danone en continu pendant un mois.

Conclusions de la comparaison des quatre projets sur les leviers d'empowerment

La principale conclusion de la comparaison des leviers d'*empowerment* en œuvre dans les quatre projets *Pepenadores*, *Pemulung*, *Cartoneros* et *Novo Ciclo* est que dans les contextes socioculturels très particuliers que sont les chaînes de valeur du déchet, pour parvenir à un *empowerment* des plus vulnérables, le renforcement des capacités collectives à travers l'*empowerment* sociopolitique est primordial et constitue à la fois une fin en soi et une condition nécessaire à l'*empowerment* économique. Il s'agit alors de modifier les rapports de force au bénéfice des chiffonniers, représentés par des groupes que l'enjeu est de rendre démocratiques et représentatifs. L'organisation coopérative, dans les pays où elle est mise en place de longue date (Brésil et Argentine), permet plus facilement de répondre à cet enjeu.

En effet, la participation des chiffonniers aux décisions qui les concernent est quasi nulle en Indonésie où les *pemulung* ne participent pas aux décisions de la RBU, et où le secteur ne compte pas de syndicat. Au Mexique, les *pepenadores* peuvent participer au processus de décision mais l'influence forte des leaders syndicaux privilégie les relations de type patron-client. Le projet a contribué à accroître l'autonomie des *pepenadores* mais un changement significatif ne pourrait avoir lieu que sur le long terme tandis que le projet n'a été évalué que sur deux ans. En Argentine et au Brésil, les coopératives visitées fonctionnent de façon démocratique, horizontale et transparente, chacun ayant les mêmes avantages et droits. Les modèles choisis diffèrent cependant selon les sites.

La présence d'une culture coopérative s'avère un élément central permettant la réussite des projets face à des formes d'organisation plus verticales. En Indonésie, la culture coopérative est absente des représentations collectives, ce qui explique la très faible propension des *pemulung* à s'engager dans les groupes coopératifs initialement envisagés. Au Mexique, la

culture coopérative existe dans les zones rurales mais peu dans les décharges, qui sont plutôt organisées par des organisations syndicales très verticales. En Argentine et au Brésil, le choix retenu par les projets de soutenir des coopératives est en concordance avec les conditions locales. Les apports respectifs de la politique municipale et du soutien de certaines associations à Buenos Aires, de la loi nationale et du réseau de *catadores* au Brésil, permettent la stabilisation de ces coopératives et une meilleure formalisation du travail.

Les effets des projets sur l'*empowerment* socioéconomique des chiffonniers sont encore limités, et se manifestent par l'amélioration de leurs ressources et conditions de travail et de vie. En Indonésie, le projet concerne essentiellement les salariés de la RBU. Au Mexique, le revenu des *pepenadores* ne s'est pas amélioré avec le projet. La mise en place de groupes d'épargne a pu commencer à améliorer la gestion de l'argent sur le long terme, tandis que l'accès aux soins et les conditions de sécurité au travail se sont améliorés. La pénibilité du travail demeure. En Argentine, la mise en place des contrats entre les coopératives et la municipalité a grandement contribué à l'*empowerment* socioéconomique en créant des emplois dans de meilleures conditions pour les *cartoneros*. Ceux-ci connaissent cependant actuellement des problèmes liés à l'hyperinflation et mènent une lutte sociale pour obtenir l'alignement de leurs salaires avec cette inflation. Au Brésil, le projet *Novo Ciclo* contribue à l'*empowerment* socioéconomique à travers la stabilisation des prix, la formation, et l'aide des techniciens sociaux. De plus en plus de coopératives ont accès à la caisse de prévoyance INSS.

La reconnaissance et l'estime de soi des chiffonniers sont un défi particulièrement fort en Indonésie où la peur de la fermeture est un trait culturel ; il demeure des formes d'invisibilité sociale locale des *pemulung*. Au Mexique, le projet permet une meilleure reconnaissance des *pepenadores*, dans la ville de Mexicali, en valorisant les déchets comme des ressources. En Argentine et au Brésil, on observe un changement graduel de mentalité des populations, en lien avec le tri à la source et les lois dans les deux pays mais également avec la formalisation du travail (uniforme, etc.) et l'appui de personnalités comme le Pape François en Argentine, et avec le réseau national et la communication positive autour du travail du *catador* au Brésil.

Ces leviers d'*empowerment* s'articulent avec des cadres réglementaires plus ou moins contraignants, qui influent sur le potentiel des projets à participer à une transformation systémique au-delà de leur éventuel impact local.

5.2. Insertion dans un cadre réglementaire promouvant la coresponsabilité d'acteurs privés et publics

Des contextes institutionnels plus ou moins favorables à une transformation des pratiques

Les projets diffèrent par leur ancrage dans des évolutions réglementaires : des lois sur la responsabilité partagée existent en Indonésie (depuis 2008) et au Brésil (depuis 2010) mais la première a encore peu d'effets structurels tandis que la seconde est déjà appliquée et contraignante. En Argentine, l'absence de loi au niveau national est en partie compensée par un engagement fort à Buenos Aires autour de la loi « Zéro déchets » (*Basura Cero*) de 2008. Au Mexique, aucune loi nationale n'encadre la production de plastique.

Le rôle d'une entreprise comme Danone au sein de la chaîne de recyclage (en termes de partage plus ou moins équitable de la valeur créée, et de stabilité des partenariats) diffère selon les pays. En Indonésie, Danone a des relations stables avec la RBU et les pouvoirs publics mais s'est donné des leviers d'actions très limités. Au Mexique, les relations avec PASA, les pouvoirs publics de Mexicali et les groupes de chiffonniers sont fragiles et la chaîne de valeur du recyclage reste peu structurée. En Argentine, la position de Danone vis-à-vis d'autres acteurs – tels que son partenaire associatif Avina, le fonds d'investissement IRR regroupant plusieurs acteurs privés ayant investi dans le projet, ou encore le réseau d'entreprises CEMPRE – et des pouvoirs publics est assez stable. L'entreprise souhaite « engager toute la marque » (*engage the brand*), et communique sur le recyclage à travers des spots publicitaires en vue de sensibiliser également le consommateur (la marque promeut le concept de « *rebotella* » : si le tri sélectif est bien fait, de nouvelles bouteilles peuvent être produites à partir de bouteilles usagées). Au Brésil, la position de Danone s'est renforcée en lien avec les organisations régionales comme le réseau de *catadores* et les pouvoirs publics, dans le cadre d'une gouvernance polycentrique (Ostrom 2010) où Danone et le projet sont à

la fois en lien avec les pouvoirs publics aux niveaux national (loi), des États (versement des subventions), des municipalités (où la logistique des projets s'opère).

Dans les quatre pays, le partage de la valeur au long de la chaîne du recyclage reste inéquitable, aux dépens des chiffonniers, malgré des différences qu'illustrent les niveaux de revenus observés dans les enquêtes et entretiens dans les quatre pays (cf. supra : 75€ par mois en moyenne pour les *pemulung* de Tangerang en 2013, 408€ mensuels pour les *pepenadores* de Mexicali en 2014, entre 320€ et 860€ mensuels pour les *cartoneros* de Buenos Aires en 2016 et entre 102 et 460€ mensuels pour les *catadores* du Minas Gerais en 2016).

Le modèle argentin est le plus abouti à cet égard : les indemnités municipales permettent de garantir un plancher pour les *cartoneros* liés aux coopératives. Cependant, ce plancher (entre 5 200 et 5 700 pesos mensuels soit autour de 320€) est toujours inférieur au salaire minimum (7 560 pesos mensuels). Dans certaines coopératives, les salaires sont complétés par les revenus des ventes de matériaux mais les modèles varient selon les lieux (cf. partie 5.1). Par ailleurs, la non-proportionnalité entre les dépenses municipales liées au service de collecte et traitement des matériaux recyclables par les coopératives et celles liées au service de transport et disposition des déchets non recyclables par des entreprises privées et par l'entreprise nationale CEAMSE a été signalée par différents acteurs interrogés. Le président d'une des coopératives nous a ainsi fourni les chiffres de plus de 6 000 millions de pesos par an pour le transport des déchets non recyclables – hors disposition finale et hors encombrants – contre 540 millions pour les déchets recyclables, alors que les premiers représentent 70% des déchets contre 30% pour les seconds²¹². L'initiative municipale a en tout cas eu le mérite de stabiliser le revenu des travailleurs du déchet et concerne un nombre considérable de personnes (5 000 *cartoneros* à l'emploi formalisé à Buenos Aires). L'action de Danone en Argentine permet de consolider ces revenus et de les augmenter pour un certain nombre de *cartoneros* mais l'entreprise n'est pas en première ligne de ce changement ; elle joue plutôt un rôle de levier, partagé avec d'autres acteurs (qui

²¹² Les chiffres fournis par Codina (2013) sont cohérents en termes d'ordres de grandeur, une fois prise en compte l'inflation entre 2013 et 2016 : Codina évoque 200 millions de pesos pour les *cartoneros* contre 3 000 millions pour les compagnies de transport privées et la 600 pour la CEAMSE (p.34).

investissent indirectement à travers un fonds, l'IRR tandis que Danone est une partie prenante directe du projet).

La reconnaissance minimale de droits d'organisation aux chiffonniers pourrait également permettre une meilleure reconnaissance publique. A cet égard, le projet indonésien n'a pas eu d'effets sur la reconnaissance du travail des *pemulung*. Dans le cas mexicain, les droits d'organisation sont revendiqués à travers des actions collectives, et le projet a amélioré en partie les capacités politiques des *pepenadores* mais ces acquis restent fragiles et très locaux. Les projets argentin et brésilien s'inscrivent dans des contextes plus favorables avec des coopératives déjà très institutionnalisées malgré des différences entre les coopératives (certaines sont payées par les municipalités au titre de service public à Buenos Aires et dans la coopérative brésilienne d'Acamar à Lavras ; d'autres bénéficient gratuitement d'infrastructures et de subventions ; certaines restent assez informelles). Au Brésil, la mise en place de la collecte sélective et la loi ont eu un rôle structurant en permettant une reconnaissance des chiffonniers de la part des pouvoirs publics, des entreprises et de la société. Cette évolution du cadre externe a permis la reconnaissance des déchets comme ressources et des chiffonniers comme travailleurs du recyclage plutôt que comme récupérateurs de déchets : comme en témoignent les extraits d'entretiens retranscrits en Annexe 11, dans les coopératives, on ne parle ainsi pas de *catador* mais de « *catador de materiais recicláveis* », ce qui accentue le fait de travailler sur des matières issues du tri sélectif, plus « nobles » que le déchet mélangé.

Ainsi, la comparaison des cadres institutionnels des quatre projets met en avant les limites de l'engagement volontaire à travers des initiatives conçues de façon isolée (comme en Indonésie et au Mexique) ; inversement, l'existence de réglementations contraignantes et de partenariats entre différents acteurs privés, publics et issus de la société civile semble favoriser une transformation plus large des pratiques au long de la chaîne de valeur du recyclage, ce qu'illustrent les projets brésilien et argentin. Certains défis subsistent cependant, liés à des tensions entre d'un côté la participation à ce type de transformation sociale vers une plus grande prise en compte d'enjeux écologiques et une plus grande attention aux travailleurs vulnérables situés au bout de la chaîne de valeur, et, de l'autre, des décisions stratégiques continuant à s'appuyer prioritairement sur des critères économiques.

Des défis persistants pour une transformation plus structurelle

Les réalisations permises par le projet restent toutefois limitées et n'ont pas encore d'effets sur des transformations des pratiques commerciales de Danone, en vue de limiter la quantité de plastique produit et de favoriser son recyclage. Dans les quatre pays étudiés, les stratégies des filiales reposent au contraire sur un objectif de croissance des ventes de l'eau en bouteille et donc sur une hypothèse d'augmentation des quantités de plastique produites.

Un début de réflexion plus intégrative des enjeux écologiques peut s'observer en Argentine avec l'idée d'engager toute la marque. Il reste cependant limité, ce dont témoigne par exemple l'exportation massive de bouteilles d'eau Evian (dont j'ai par exemple pu constater qu'elle est vendue par défaut dans la chaîne Starbucks au Mexique, en Argentine et au Brésil). Or, selon la direction développement durable argentine de Danone, la filiale d'eau locale Villavicencio, dont la source se situe près de Mendoza, a les mêmes propriétés que celle d'Evian. Etant donné les impacts écologiques et sociaux négatifs importants qu'implique l'exportation de millions de bouteilles d'eau depuis la France, ceci devrait peser pour une reterritorialisation avec un développement de la marque Villavicencio en Amérique du Sud et un retrait progressif d'Evian de ces marchés.

La question de l'utilité sociale d'un modèle économique fondé sur la production d'eau en bouteille se pose également, en lien avec la problématique publique de l'accès à une eau potable pour tous. Dans des pays comme le Mexique et l'Indonésie, où l'eau du robinet n'est pas potable, l'utilité sociale de l'eau en bouteille est principalement sanitaire, contrairement à des pays comme la France ou les États-Unis, où l'eau en bouteille peut être considérée comme un produit de consommation « de luxe » remplaçant occasionnellement l'eau du robinet. Dans le contexte de ces pays du Sud, le choix de mettre l'accent sur les petits formats (bouteilles plutôt que bonbonnes) peut alors être contesté. Au Mexique, par exemple, comme je l'ai souligné dans la partie 2.2, ce choix est à la fois stratégique et présenté par l'entreprise comme « socialement utile » : l'eau en bouteille est en concurrence directe avec le Coca Cola dans ce pays au taux d'obésité le plus élevé du monde. D'autres modèles pourraient cependant être envisagés, reposant par exemple sur des plus grands formats et du réutilisable, en concertation avec d'autres acteurs, pour

réfléchir à une façon de lier ces projets à des changements plus systémiques. A titre d'exemple, les magasins de type Oxxo et 7 Eleven au Mexique proposent d'apporter son propre thermos pour se servir en café plutôt que d'utiliser des gobelets jetables. Les clients qui choisissent ce système de remplissage paient moins cher par café. Pourquoi ne pas envisager un système où les clients apporteraient leur gourde dans ce type d'épicerie et paieraient un remplissage à des bonbonnes Bonafont plutôt que d'acheter des bouteilles d'eau en plastique ? De telles questions montrent l'intérêt qu'il y aurait à articuler la réflexion avec celle de l'eau comme commun (L'Huillier & Renouard 2016b). Elles ont été posées à Danone au cours de la restitution du travail de terrain sur les quatre projets (L'Huillier & Renouard 2016a) mais sont reçues de façon inégale dans l'entreprise, les contraintes économiques (part de marché, marge, etc.) qui pèsent sur les différentes marques de Danone semblant malheureusement empêcher pour le moment de changer plus en profondeur la façon d'aborder ces sujets majeurs.

6. Conclusion

Ce chapitre a présenté les résultats de l'évaluation d'impact d'un projet de recyclage inclusif mené par Danone au Mexique auprès de *pepenadores*. L'évaluation s'appuie sur des méthodes mixtes, avec une partie quantitative mobilisant des méthodes non-expérimentales, complétée par l'analyse qualitative approfondie (en lien avec un cabinet d'étude mexicain puis par le sociologue Philippe d'Iribarne) d'une quarantaine d'entretiens ouverts avec des *pepenadores*, enregistrés et retranscrits.

Un des résultats principaux de l'évaluation de ce projet est que les leviers d'*empowerment* des chiffonniers concernés sont plutôt sociopolitiques que matériels ; et ce alors même que le projet a été pensé en favorisant une approche économique axée sur l'augmentation du revenu. Des débuts d'impact sur les dimensions sociale et politique de l'*empowerment* se dégagent au bout de 18 mois de projet. La réception de ces résultats par l'entreprise met en avant des tensions entre des objectifs économiques et sociaux, et les processus d'apprentissage rendus possible par ces projets chez Danone, ce qui nourrit une réflexion

plus large sur le rôle de ce type de projets locaux comme leviers de changement plus structurel au niveau de la firme.

La comparaison de l'expérience mexicaine avec celle d'autres projets menés par Danone en Indonésie, en Argentine et au Brésil pose la question des facteurs favorisant l'articulation entre des projets initialement menés à un niveau local et une dynamique plus large de transformation des pratiques et de la stratégie de l'entreprise. Au niveau local des leviers d'action activés par ces projets, l'importance des aspects sociopolitiques, notamment à travers l'organisation coopérative, est soulignée par cette comparaison. Au niveau macro, l'importance des cadres réglementaires et de partenariats solides avec des acteurs pluriels ressort comme un élément clé permettant de faire de ce type de projets un levier de changement systémique, même si des défis inhérents à la stratégie d'entreprises de grande consommation sont soulignés. Tant que les modèles reposent sur des objectifs de croissance des ventes et de la production de produits jetables (même recyclables), une réelle contribution à la transition écologique et sociale semble impossible. L'enjeu actuel, pour une entreprise comme Danone, est donc de définir comment ces projets peuvent être mis à profit pour repenser la stratégie plus large de l'entreprise autour des questions sociétales.

Conclusion de la partie 2

L'évaluation empirique des impacts de programmes sociétaux menés par Total auprès de communautés locales au Nigeria (**chapitre 4**) et d'un projet de recyclage inclusif de Danone concernant des chiffonniers au Mexique (**chapitre 5**) a permis d'illustrer sur des cas concrets la posture évaluative dessinée en partie 1, reposant sur l'utilisation de méthodes mixtes et sur le recours à l'approche des capacités, notamment relationnelles.

Les résultats présentés dans ces deux chapitres ont mis en avant l'importance d'une prise en compte des effets de projets de RSE sur le lien social. Les programmes sociétaux des pétroliers dans le delta du Niger ont permis dans leur ensemble de diminuer la pauvreté multidimensionnelle dans les zones concernées, mais des comparaisons statistiques confirment les observations qualitatives qui indiquent que la proximité avec les entreprises pétrolières induit des externalités négatives sur le niveau de confiance (confiance au sein des communautés, et confiance envers des inconnus). L'étude économétrique des programmes de bourses et formations a montré que de tels programmes améliorent le développement conventionnel et les composantes socioéconomiques du RCI, mais ont des effets externes négatifs sur la confiance dans la communauté. L'analyse des conséquences d'une inondation a mis en évidence la recomposition du tissu social qu'un tel évènement a amenée, mais également les inégalités dans l'accès à l'aide d'urgence fournie par les pétroliers, en fonction notamment du statut social.

Quant au projet mené par Danone au Mexique auprès de chiffonniers, s'il n'a pas eu d'impact sur la pauvreté multidimensionnelle ou le revenu – qui n'étaient en réalité pas les leviers d'exclusion principaux des chiffonniers concernés par le projet – il a permis un début d'*empowerment* sociopolitique, que traduisent notamment l'augmentation des formes volontaires d'action collective et de la participation à des groupes d'épargne. La comparaison avec d'autres projets menés auprès de chiffonniers brésiliens, argentins et indonésiens confirme l'importance pour une multinationale d'appuyer les aspects sociopolitiques du développement – en particulier à travers l'organisation coopérative – au-delà de critères économiques comme l'élévation du revenu.

Conclusion générale

Des villageois du delta du Niger aux chiffonniers mexicains, la prise en compte du lien social et des modes d'organisation collective est essentielle dans la compréhension de l'impact de projets de RSE menés par des entreprises multinationales sur le développement humain local. C'est l'un des principaux messages de cette thèse. Après avoir rappelé le déroulé de la thèse et les principaux résultats, en avoir dégagé les apports et discuté les limites, je propose des pistes de réflexion quant à la façon dont des projets locaux de RSE tels que ceux étudiés dans la thèse peuvent – ou non – alimenter une transformation plus large des modèles économiques des entreprises concernées.

1. Principaux résultats de la thèse

A partir de la construction d'un cadre théorique mettant en avant les convergences entre approches du développement, perspectives de la RSE, et enjeux d'évaluations d'impact, cette thèse a proposé une application de la méthodologie d'évaluation d'impact retenue (fondée sur une approche multidimensionnelle du développement et sur des méthodes mixtes), à deux projets, menés par Total au Nigeria et Danone au Mexique.

Au cours de la première partie de la thèse, j'ai d'abord (**chapitre 1**) introduit différentes approches du développement afin de situer dans une optique comparative l'approche par les capacités, notamment relationnelles, dont j'ai souligné l'intérêt. Le développement y est conçu comme phénomène multidimensionnel, positionnant les plus vulnérables au centre de l'analyse. Les entreprises multinationales, en tant qu'acteurs politiques, devant être analysées sous l'angle de leur contribution au développement, cela m'a amenée (**chapitre 2**), à m'intéresser à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). J'ai montré, en mobilisant différentes disciplines (économie *mainstream*, sciences de gestion, économie institutionnaliste, philosophie, droit), que des logiques distinctes (instrumentale ou normative, centrée sur une entreprise ou plus systémique) pouvaient guider les acteurs concernés par sa mise en place. J'y ai développé une perspective normative de la RSE

comme vecteur potentiel de transformation durable des modèles économiques. Cette perspective concorde avec les évolutions récentes de la réglementation internationale et européenne liant RSE et maîtrise des impacts. La dernière étape de la construction de mon cadre théorique (**chapitre 3**) a porté sur les évaluations d'impact social (EIS). J'ai distingué trois logiques sous-jacentes aux EIS, qui se sont principalement développées dans des champs disciplinaires distincts : l'attribution linéaire-causale d'un résultat à un dispositif à partir de méthodes économétriques ; l'imputation comptable des apports d'une activité et de ses externalités négatives, dans une logique managériale ; et la réflexion co-construite sur la contribution au bien commun. Les principaux résultats de cette partie sont résumés dans les Tableaux 1.3, 2.2 et 3.1, qui sont repris et mis en vis-à-vis ci-dessous.

Tableaux 1.3, 2.2 et 3.1 positionnant les approches étudiées sur des critères structurants

Indicateur	Approche sous-jacente	Posture éthique	Passage de l'individu au collectif	Type d'égalité mobilisée
Revenu, croissance	Théorie économique standard	Conséquentialiste	Critère de Pareto	Moniste
Bien-être subjectif	Utilitariste	Conséquentialiste	Critère de Pareto	Moniste
Approche des capacités version Sen (sans liste)		« Conséquentialisme élargi »	Critère du <i>leximin</i>	Pluraliste
MPI et RCI	AC version Nussbaum	Déontologique	Critères des seuils	Pluraliste

Vision de la RSE	Approche sous-jacente	Posture éthique	Passage de l'individu au collectif
Friedman/Becker	Théorie économique standard	Conséquentialiste	Critère de Pareto
Tirole	Théorie standard élargie (agence)	Conséquentialiste	Critère de Pareto
Théorie des parties prenantes version instrumentale	Théorie standard élargie (agence)	Conséquentialiste	Critère de Pareto
TPP version « orientée éthique »	Théorie standard élargie (agence)	Déontologique	Critère de Pareto
Approches éthiques et institutionnalistes	Encastrement social des institutions économiques	Déontologique	Existence d'effets systémiques ou partagés

Logique de l'évaluation d'impact	Approche sous-jacente	Approche du développement	Rôle de l'entreprise
Linéaire-causale (J-Pal)	Théorie standard élargie (agence) ; utilitarisme	Multidimensionnelle mais cloisonnée	Agent économique (Becker, Tirole)
Managériale-comptable (audit social)	Théorie standard élargie (agence)	Multidimensionnelle mais cloisonnée	Nœud de contrats (TPP)
Managériale-comptable (ACB, SROI)	Théorie économique standard ; utilitarisme	Économique	Nœud de contrats ; RSE instrumentale (TPP)
Contribution durable et partagée au bien commun	Encastrement social des institutions économiques	Multidimensionnelle et inclusive	Politique ; RSE levier de transformation

Cette hybridation d'approches – dont les relations sont résumées infra – m'a fourni les éléments pour situer les projets de RSE non pas selon leur efficacité propre, mais dans leur capacité au changement systémique. Pour servir cette perspective théorique, la logique d'évaluation causale a été mobilisée à partir de méthodes économétriques non expérimentales, en étant mise au service de la troisième optique, celle d'une réflexion au niveau plus large sur la contribution au bien commun.

La deuxième partie de la thèse a présenté les applications empiriques fondées sur des évaluations d'impact de projets de RSE menés dans des pays du Sud à partir de cet outillage théorique et méthodologique. La première application (**chapitre 4**) portait sur des programmes de développement menés par Total et Agip dans des communautés proches de leur zone d'implantation dans le delta du Niger au Nigeria. L'impact de ces programmes a été abordé à partir de méthodes mixtes, combinant une partie quantitative s'appuyant sur des approches non expérimentales (variables instrumentales et différences-en-différences) et des éclairages qualitatifs reprenant l'analyse d'autres chercheurs. Les résultats mettaient en avant les effets ambigus des programmes sociétaux des pétroliers sur le développement : s'ils ont amélioré la situation socio-économique des populations locales, cela a eu lieu aux dépens d'une certaine forme de cohésion sociale : les liens de type « unissant » (*bonding*). Ces résultats ont montré en quoi une analyse en termes de capacité relationnelle peut enrichir les évaluations d'impact en prenant en compte les effets sur le lien social de programmes sociétaux qui s'inscrivent dans un contexte particulier, marqué par des rapports de force inégaux. La deuxième application empirique (**chapitre 5**) portait sur l'évaluation d'un projet d'*empowerment* des chiffonniers mené par Danone au Mexique en partenariat

avec une entreprise mexicaine de collecte et disposition des déchets et deux ONG. Des méthodes mixtes ont également été mobilisées, avec une partie quantitative fondée sur l'approche des différences-en-différences et des régressions linéaires, complétée par l'analyse d'entretiens qualitatifs, menée en lien avec plusieurs sociologues. Les résultats ont mis en avant l'importance des leviers sociopolitiques d'*empowerment*, au-delà des aspects économiques initialement visés par le projet (hausse de la productivité et du revenu notamment). La comparaison avec d'autres projets de recyclage inclusif menés par Danone au Brésil, en Argentine et en Indonésie a également permis de mettre en avant l'importance du contexte institutionnel et réglementaire dans lequel de telles initiatives s'inscrivent. L'utilisation de méthodes mixtes, qualitatives et quantitatives, a permis dans ces deux études de cas de prêter de l'attention à des aspects difficilement quantifiables du développement, dans une optique multidimensionnelle.

2. Apports de la recherche et discussion sur les limites

Au terme de ce parcours, plusieurs apports, d'ordre théorique, empirique et opérationnel, peuvent être dégagés. Des défis et limites sont également rappelés et discutés pour justifier la posture retenue.

Apports théoriques, empiriques et opérationnels de la recherche

Le premier type d'apports de cette recherche est d'ordre théorique. La production d'une revue de littérature organisée sur trois sujets connexes (le développement humain, la RSE, l'évaluation d'impact), à partir d'une analyse plurielle et pluridisciplinaire, a permis de mettre en évidence des convergences et des incompatibilités entre des approches du développement – monistes ou pluralistes, priorisant le bien-être moyen ou l'accès à des seuils pour les plus vulnérables – et de la RSE – contractualistes ou institutionnalistes – et des logiques de l'évaluation d'impact – linéaire-causale, managériale ou tournée vers la mise en évidence d'une contribution durable et partagée au bien commun.

Dans son point extrême incarné par l'usage démultiplié des expérimentations aléatoires autour du J-Pal, la logique linéaire-causale de l'évaluation d'impact s'appuie sur une approche du développement que j'ai résumée comme « multidimensionnelle mais cloisonnée » et sur une vision contractualiste de l'entreprise. C'est également le cas pour l'évaluation d'impact par audit social, l'une des déclinaisons de l'optique managériale-comptable. Également issu de cette logique managériale-comptable, l'évaluation d'impact par monétarisation repose sur une vision moniste du développement, approché à travers la maximisation de l'utilité économique du plus grand nombre, et sur une approche contractuelle, voire instrumentale de la RSE. Enfin, l'optique de l'impact comme contribution durable et partagée au bien commun peut être liée à la vision multidimensionnelle et inclusive du développement humain, à une conception politique de l'entreprise et à une vision de la RSE comme levier de transformation durable vers une plus grande prise en compte d'enjeux sociétaux. Plutôt centrée sur la RSE comme mission, cette optique gagne à être articulée avec des outils de l'approche linéaire-causale qui permettent de traiter la question de l'imputation causale de projets mis en place au niveau local.

Ce cadre théorique enrichit donc la littérature sur l'évaluation d'impact de projets de développement, en la reliant à un champ de littérature sur la responsabilité des entreprises multinationales à l'égard des communautés affectées par leurs activités. Un tel travail n'avait à ma connaissance jamais été réalisé et permet de souligner le caractère politique des mesures d'impact, qui, loin d'être axiologiquement neutres, reflètent une certaine vision de l'objet évalué, que celle-ci soit explicitée ou implicite. Ce constat va à l'encontre du mouvement actuellement promu par des institutions telles que le J-Pal, qui entretiennent un mythe de la résolution de problématiques sociales à partir de connaissances scientifiques objectivées.

Un deuxième type d'apports est d'ordre empirique. Les études de cas présentées dans cette thèse portent sur des données originales, collectées dans des zones vulnérables où mener des enquêtes quantitatives est une mission difficile et où de telles données sont rares : une zone concernée par la production de pétrole au Nigeria, et des décharges au Mexique. A titre illustratif, sur les 812 expérimentations du J-Pal, dont 241 ont été menées en Afrique, le Nigeria n'a accueilli que trois expérimentations (qui portent toutes les trois sur la santé),

contre 65 au Kenya ou encore 34 en Ouganda, les pays africains de prédilection du J-Pal.²¹³ Ces trois expérimentations ont été conduites dans l'État de Lagos (à l'ouest, à la frontière du Bénin) et ceux de Jigawa et Zamfara (au Nord, à la frontière du Niger), dans des contextes socioculturels n'ayant que très peu à voir avec celui du delta du Niger ici étudié. En dehors des expérimentations du J-Pal, les enquêtes quantitatives dans la zone sont assez rares. A ma connaissance, la seule enquête portant sur le climat social dans le delta du Niger est celle de la Banque mondiale réalisée en 2005 auprès de 1 500 ménages (Oyefusi, 2007). Les données utilisées par l'OPHI pour calculer le MPI au Nigeria datent de 2003. Concernant la deuxième étude de cas de cette thèse, soulignons qu'aucune expérimentation du J-Pal n'a été menée sur des décharges, que ce soit au Mexique ou dans d'autres pays. La participation à la production et à l'exploitation de données portant sur ces zones « oubliées » des méthodes dominantes d'évaluation causale est donc en soi un apport important de cette recherche. Les éléments descriptifs (chiffrés ou verbaux) présentés dans cette thèse rendent possible une meilleure connaissance du contexte sociodémographique et socioculturel dans lequel évoluent les habitants des communautés proches de la zone d'implantation de Total et d'Agip au Nigeria et les chiffonniers de Mexicali, Tijuana, Gomez Palacio et San Luis Rio Colorado.

L'application au niveau local du MPI, un indicateur de développement conçu en vue de comparaisons internationales, a également une portée empirique stimulante : les résultats des statistiques comparatives entre des zones différentes (Onelga et Eastern Obolo ; Mexicali et les autres décharges étudiées) mettent en évidence l'applicabilité et l'intérêt de ce type d'indicateurs au niveau local en ce qu'ils permettent une analyse plus approfondie qu'une approche monétaire de la pauvreté. La complémentarité entre l'utilisation du MPI et des analyses qualitatives fondées sur des entretiens, visites à domicile, et observations participatives, a également été mise en avant et constitue un intérêt empirique de la thèse.

Mais l'un des apports principaux est évidemment l'utilisation de l'Indicateur de capacité relationnelle (RCI), dont la thèse aura montré les vertus heuristiques : il permet de compléter des indicateurs de développement conventionnels tels que le MPI, en accordant

²¹³ Source : <https://www.povertyactionlab.org/evaluations>

une importance aux aspects relationnels du développement et aux facteurs d'*empowerment* individuel et collectif.

L'application de méthodes non expérimentales pour évaluer de façon causale l'impact de programmes de développement spécifiques est un autre apport empirique de la thèse. A travers les applications présentées dans les chapitres 4 et 5, j'ai tenté de montrer que ce type d'approches peut nourrir une interrogation systémique sur l'impact de la politique de RSE d'une multinationale et son potentiel en tant que levier de transformation des pratiques, en apportant des données chiffrées sur les différents effets des actions effectivement engagées. Les résultats du chapitre 4 sur la dégradation des liens sociaux de type « unissant » pour les personnes concernées par les programmes de bourses et formations financées par les entreprises pétrolières invitent ces dernières à s'intéresser aux conséquences de la façon dont l'argent des *Memoranda of Understanding* est réparti et dépensé dans la région qui émane de leur responsabilité. Ceux du chapitre 5 sur l'importance de la prise en compte des leviers sociopolitiques de l'*empowerment* des chiffonniers, au-delà de leur développement économique, peut nourrir chez Danone une réflexion sur la façon de concevoir les objectifs d'amélioration des conditions de travail des chiffonniers au bout de la chaîne de valeur du plastique. Ce type d'enseignements appuie le choix de soutenir, avec d'autres acteurs publics et privés, la stabilisation de modes d'organisation démocratiques et sécurisants pour ces populations au Brésil ou en Argentine.

Le troisième type d'apports de la recherche est opérationnel. En introduction générale comme au chapitre 2, j'ai montré que le secteur privé s'intéresse de plus en plus à la question de la mesure d'impact, et que l'évaluation des impacts sociétaux est souvent abordée par les entreprises comme une question apolitique et essentiellement technique. Dans son volet de recherche-action, le travail empirique réalisé dans le cadre de cette thèse a contribué à sensibiliser les entreprises concernées sur le mode de production des indicateurs et sur le fait qu'il s'agit toujours de conventions sociopolitiques (Jany-Catrice, 2012) reposant sur des arbitrages explicites ou implicites. Il a également permis de montrer à travers les résultats des études de cas l'importance des aspects socioculturels et sociopolitiques du développement. Le chapitre 5 détaille des exemples à partir de l'importance donnée aux aspects économiques de l'*empowerment* et de la façon dont les chiffres du revenu étaient calculés au Mexique.

Discussion sur les limites de la recherche

Aux apports de la thèse, répondent certains défis et limites, qui méritent d'être discutés. Ces discussions portent sur les données étudiées, sur les choix méthodologiques appliqués et sur les implications de la posture de recherche-action.

Une première série de limites est liée aux projets étudiés, l'évaluation s'insérant dans le cadre d'une recherche-action visant à réfléchir à l'amélioration possible des modèles existants plutôt que dans une démarche de validation par des mesures quantitatives d'un dispositif dont on souhaiterait prouver l'efficacité. Le chapitre 5 peut par exemple provoquer une certaine frustration : après plusieurs années de recherche et de nombreux terrains, il reste délicat de « prouver » un impact important du projet *Pepenadores*, qui justifierait en quelque sorte l'investissement dans un gros protocole de recherche. Les seuls impacts du projet démontrés à partir d'enquêtes quantitatives portent sur les leviers sociopolitiques d'*empowerment*, à travers la participation volontaire à des manifestations et la diminution du sentiment de vulnérabilité face aux leaders syndicaux. Ces résultats peuvent sembler anecdotiques au regard de tout le travail fourni. Cependant, tous les apports qualitatifs et les éléments quantitatifs plus descriptifs, qui mettent en avant l'importance des aspects socioculturels et sociopolitiques dans le processus d'*empowerment* des chiffonniers, sont au moins aussi importants que ces résultats quantitatifs. L'*absence* d'impact sur certains éléments clés (par exemple, le revenu) et la réflexion qualitative et quantitative permettant de comprendre ces résultats et d'en tirer des enseignements – le revenu était déjà relativement élevé à Mexicali avant le projet et les apports principaux du projet sont certainement ailleurs – sont, elles aussi, cruciales. Ainsi, le pendant du choix d'étudier de « vrais » projets, menés dans des conditions habituelles de gestion, est que ceux-ci peuvent ne pas réussir aussi bien qu'escompté, là où un laboratoire comme le J-Pal sélectionne les dispositifs qui seront évalués en fonction de la probabilité de démontrer des impacts importants et du nombre de « *publishable units* » qu'ils permettront d'atteindre (Jatteau, 2016). Dans la vie réelle, en dehors des expérimentations aléatoires conçues en fonction du résultat à prouver, les projets innovants mettent du temps à se construire ; il est courant qu'ils ne fonctionnent pas immédiatement, demandent de l'apprentissage et des réajustements, et permettent finalement de déplacer la focale par rapport aux objectifs initiaux. Cela ne m'amène pas à promouvoir l'usage généralisé d'importants dispositifs

évaluatifs sur des petits projets tels que *Pepenadores*, mais je pense que dans certains cas, mobiliser des outils quantitatifs peut être utile dans la réflexion sur les facteurs de succès et les externalités des projets, l'usage du chiffre ne se limitant pas à des preuves causales pures de l'efficacité mais pouvant appuyer un discours fondé sur des méthodes mixtes.

La deuxième forme de limites est d'ordre méthodologique. Les données quantitatives sur lesquelles s'appuient les analyses de la deuxième partie de la thèse sont issues d'enquêtes et peuvent ainsi souffrir de biais habituels, liés à la sélection des enquêtés, à la compréhension des questions, ou encore à la relation à l'enquêteur (Dussaix, 2009). Si les personnes enquêtées ont été choisies aléatoirement, au Nigeria comme au Mexique, il s'agit toutefois de personnes qui étaient sur place (à leur domicile au Nigeria ; sur leur lieu de travail au Mexique) le jour des enquêtes, et qui ont accepté de répondre (5% des chiffonniers de Mexicali ont refusé) : elles ne sont donc pas entièrement représentatives de la population éligible aux enquêtes. Les questionnaires appliqués au Nigeria ont été menés dans plusieurs langues (principalement : Anglais, Obolo, Ogbo, Pidgin), ce qui impliquait des traductions et des éventuelles erreurs de compréhension. Ainsi, il a été par exemple remonté par les enquêteurs que certains répondants avaient mal compris la question portant sur le « nombre d'amis » et que leurs réponses portaient en réalité sur leur statut de couple (nombre de *petit(e)s ami(e)s*). Ces données ont pu être corrigées, mais certains biais de ce type peuvent subsister, en particulier pour les données du Nigeria, pour lesquelles je n'ai pas pu participer au terrain. Nos données peuvent également présenter des biais liés à la relation à l'enquêteur. A titre d'exemple, les chiffonniers mexicains interrogés par des enquêteurs étrangers²¹⁴ déclarent en moyenne des revenus inférieurs de 20% à ceux des chiffonniers interrogés par des enquêteurs locaux. Cela illustre les limites du recours au déclaratif pour ce type de questions. Cependant, toutes les précautions ont été prises pour réduire ces biais (notamment à travers le test des questionnaires avant de les appliquer à grande échelle), et le fait de compléter les enquêtes quantitatives par des analyses qualitatives permet plus facilement d'identifier et d'interpréter les biais des enquêtes.

Parmi les défis d'ordre méthodologique, certains sont également liés au contexte dans lequel les enquêtes ont été menées. L'absence d'information nominative sur les

²¹⁴ On le rappelle : Cécile Renouard, Amanda Sheehan et moi-même

répondants dans les enquêtes de 2008 au Nigeria, abordée au chapitre 4, et l'inexistence de données sur la situation initiale des chiffonniers au Mexique (l'évaluation ayant commencé après le projet), évoquée au chapitre 5, ont motivé des choix méthodologiques – respectivement, l'utilisation de la méthode des variables instrumentales et celle de questions rétrospectives – qui sont grandement contingentes aux données disponibles.

Une autre limite porte sur les indicateurs employés. Le MPI est initialement destiné à mener des comparaisons spatiales et temporelles à grande échelle sur la situation de pauvreté des ménages. Certaines variables pouvaient être moins pertinentes appliquées à un niveau local, et avoir peu de chances d'être affectées par les projets étudiés. Ainsi, la problématique de l'accès à l'eau potable n'était pas un enjeu de développement pour les populations étudiées au Mexique, celles-ci vivant en milieu urbain²¹⁵. La question sur la mortalité infantile, délicate à poser car très intime, n'avait que d'infimes chances d'être affectée par un projet qui améliore certes l'accès à la santé à travers des actions préventives, mais à une toute petite échelle et sur du court terme, là où une réduction de la mortalité infantile est une perspective de plus longue haleine et se mesure en « pour mille ». Concernant le RCI, au Nigeria, presque aucune personne de l'échantillon n'était en situation de privation sur la variable portant sur la confiance envers la famille proche – ce qui est lié à des caractéristiques culturelles. La question de l'adaptation de ces indicateurs pour les utiliser dans des études d'impact s'est alors posée. Le choix effectué a été de toujours présenter des statistiques descriptives sur les indicateurs dans leur ensemble (calculés avec toutes les composantes, même celles qui peuvent sembler moins pertinentes) puis de détailler les résultats d'impact sur plusieurs variables particulièrement liées aux projets. Ce choix peut être discuté. Il me semble cependant être un bon compromis entre une vision multidimensionnelle du développement, et la mise en évidence d'impacts de projets menés au niveau local qui ne porteront nécessairement pas sur toutes les dimensions du développement.

²¹⁵ Quant à elles, les personnes qui habitent sur la décharge à Tijuana dans des conditions rustiques ont toutes accès à l'eau puisque l'entreprise leur met à disposition des canalisations.

Le choix même des composantes du RCI peut aussi être discuté sur le plan théorique, étant donné qu'il s'agit d'un indicateur original et dont la construction est encore en cours²¹⁶. Par exemple, le choix dans le cas mexicain de retenir le fait de ne pas avoir participé de son plein gré à une manifestation, un *sit-in*, ou une autre forme d'évènement politique comme seuil de privation pour la variable « action collective » peut être débattu. On pourrait considérer que des personnes qui décident de ne pas participer à de tels évènements, parce que leur situation est déjà convenable et qu'elles n'en ont pas besoin, ne sont pas en situation de privation. Ce choix a été motivé par les observations qualitatives montrant que les groupes ou syndicats auxquels appartiennent les chiffonniers sont très verticaux, et que la participation à des actions collectives reflète soit une forme de coercition de la part des leaders syndicaux (lorsque la participation est subie), soit un moyen d'*empowerment* venant des chiffonniers eux-mêmes (lorsque la participation est volontaire). Cela illustre l'importance de l'interprétation qualitative pour éclairer les indicateurs quantitatifs tels que le RCI. Dans d'autres contextes, d'autres seuils auraient été retenus pour cette variable ; c'est d'ailleurs le choix qui a été fait au Nigeria où l'on s'intéresse à l'action conjointe ou non de différents groupes au sein de la communauté.

Enfin, un troisième type de limites relève de la posture institutionnelle. Si le fait de mener une recherche-action a des bénéfices importants, en termes d'accès aux données et de réutilisation opérationnelle de la recherche, il implique également des renoncements, notamment en ce qui concerne la posture du chercheur. Ma posture n'était pas uniquement analytique face aux projets de RSE menés par Total et Danone ; un deuxième enjeu de la recherche était, en observant les pratiques de ces multinationales, d'émettre des recommandations permettant de les faire évoluer vers un idéaltype défini au début de la thèse (pour une contribution des entreprises au lien social et écologique), ce qui implique une forme de partialité. A partir d'un tout autre terrain – une expérimentation d'indicateur de bien-être à échelle territoriale, Ottaviani (2015), s'appuyant sur un article de Gomez (2003, p. 260), résume comme suit les implications d'une posture de recherche-action s'inscrivant dans la pensée conventionnaliste : « la recherche ne peut se prévaloir, sans

²¹⁶ Un doctorant, Rakesh Gupta, termine une thèse sur des applications macroéconomiques du RCI tandis qu'un post-doctorant devrait prochainement rejoindre l'équipe de CODEV, en partenariat avec la Chaire Energie et Prospérité (ENS-X-ENSAE), pour travailler sur l'intégration du RCI à des modèles théoriques comme le modèle GEMMES grâce à un financement ANR.

naïveté, d'une objectivité ou d'une extériorité sans limites : elle est contextualisée, imbriquée (« *embedded* ») dans un espace culturel, politique et social. » L'acte de recherche suppose alors « l'articulation entre un processus de recherche, une certaine commande scientifico-politique et un objet en construction. » (Ottaviani, 2015, p. 242). J'ai précisé en introduction, puis essayé de distinguer – autant que faire se peut – au fil de la thèse les éléments issus du questionnement de recherche et ceux liés à la réponse à des interrogations des entreprises, à travers des recommandations et des éléments fournis dans les rapports d'évaluation. Ces deux questionnements étant imbriqués, un flou peut subsister dans certains passages de la partie empirique de la thèse sur ce qui relève de l'analyse et ce qui fait office de recommandation pragmatique aux entreprises.

Mes travaux n'en ouvrent pas moins des perspectives de recherches futures. Celles-ci portent sur le changement d'échelle et la façon dont des projets locaux peuvent permettre d'analyser et d'envisager une transformation plus systémique des modèles étudiés.

3. Perspectives ouvertes : quels leviers de transformation possible ?

Cette thèse a une portée, somme toute, limitée puisqu'elle envisage essentiellement l'impact local de projets de RSE menés à des micro-échelles. Une piste de réflexion ouverte par cette recherche est donc celle du changement d'échelle. Au-delà de la mise en évidence des impacts de petits projets de RSE sur le développement humain local, on peut se demander dans quelle mesure ces projets et leurs évaluations peuvent servir à une dynamique plus large de transformation des pratiques et de la stratégie d'une entreprise multinationale.

Ce questionnement m'a traversée tout au long de la recherche. Le contexte institutionnel – celui d'une recherche-action – dans lequel elle a été conduite m'a amenée à participer à des réunions de préparation, de restitution, d'échanges, sur les projets et sur les résultats de leur évaluation avec les deux entreprises suivies. Ces interactions m'ont permis d'observer comment les cadres et outils de la recherche pouvaient être repris pour nourrir une critique interne (à travers l'identification des bonnes pratiques et la mise en évidence des points

d'amélioration) et réfléchir aux façons d'intégrer ces résultats pour aller plus loin que ces projets locaux et en tirer des pratiques sociétales plus globales. Par exemple, les constats de Danone sur les difficultés à donner une portée transformatrice²¹⁷ à des projets tels que celui du Mexique en agissant seuls ont aidé l'entreprise à réfléchir à la constitution d'alliances avec d'autres acteurs privés et avec le secteur public.

La question du changement d'échelle et de l'impact de ces petits projets a déjà été abordée à plusieurs reprises, sur le plan théorique – l'importance de cadres institutionnels contraignants pour faire évoluer les pratiques RSE à grande échelle étant soulignée au chapitre 2 – et empirique, à partir des observations ou des hypothèses tirées des études de cas. Cependant, du fait de la durée limitée de cette thèse – 3 ans ne permettent pas d'observer et d'analyser une transformation à large échelle du modèle économique d'une entreprise – et des choix théoriques et méthodologiques retenus, qui s'attachaient aux impacts pour les bénéficiaires, ces analyses sont restées marginalisées par rapport à la problématique principale. Je propose ici de m'y pencher à travers trois apports de la thèse, qui portent respectivement sur la critique d'une vision utilitariste du développement fondée sur l'hypothèse d'additivité entre des actions « efficaces » locales et isolées ; sur l'importance du cadre institutionnel et de réglementations tenant compte de la responsabilité politique des grandes entreprises et non uniquement de leur rôle économique ; et sur la nécessité de prendre en compte les contextes sociohistoriques et culturels, ainsi que les rapports de force locaux, dans l'adaptation de pratiques sociétales répondant à une logique globale mais déclinées différemment selon les contextes locaux.

Contre une vision uniquement additive du développement

Le chapitre 3 a permis de développer une critique des hypothèses sur lesquelles raisonne un courant d'économistes représentés par le laboratoire J-Pal et qui considèrent que l'évaluation (en particulier expérimentale) de projets de développement peut permettre de connaître ce qui fonctionne et ce qui est inefficace, et donc de lutter à grande échelle contre la pauvreté à partir de petites actions isolées, sans nécessité de transformer les structures

²¹⁷ Au sens où ce projet n'a que peu d'effets sur la chaîne de valeur du recyclage au-delà de l'impact local.

sociopolitiques existantes. Ainsi, l'agrégation de centaines de petites actions de développement fondées sur des mécanismes d'incitation (distribution de lentilles pour améliorer la vaccination, de repas à l'école pour lutter contre l'absentéisme, etc.) et dont on aurait prouvé l'efficacité à partir de dispositifs évaluatifs fondés sur des expérimentations contrôlées pourrait, selon Banerjee & Duflo (2012), constituer une « révolution tranquille ». L'analyse de cette logique de l'évaluation d'impact a contribué à montrer comment une telle croyance est liée à une vision utilitariste du développement (plaçant l'augmentation du bien-être moyen comme objectif social), et une foi dans l'efficacité des mécanismes économiques standards – ou standards étendus via le recours aux perspectives de la théorie d'agence – pour résoudre des problèmes sociaux. Elle diminue par ailleurs l'importance de la question du changement institutionnel et réduit « les institutions » aux structures juridiques (droit de propriété, système fiscal) et politiques (démocratie ou non, niveau de centralisation du pouvoir, etc.). Les entreprises multinationales sont abordées comme des acteurs essentiellement économiques dont le rôle dans la contribution au développement reste inexploré. Le rôle des entreprises multinationales dans le processus global de sortie de la pauvreté promu par le J-Pal se limite à financer à travers leurs fondations des expérimentations de développement « efficaces ». Ces expérimentations n'ont pas à porter sur des thématiques en lien avec le cœur de métier des entreprises les finançant, et ces dernières peuvent très bien continuer de mener un *business as usual* qui implique lui-même des conséquences négatives sur le développement humain. Si l'on adopte une vision multidimensionnelle et systémique du développement, ainsi qu'une vision de l'entreprise comme acteur politique, une telle logique ne tient plus. Raisonner « toutes choses égales par ailleurs » en activant un levier d'action « efficace » n'est plus possible dans un modèle où l'on considère que le développement est un ensemble complexe de seuils à atteindre dans différentes dimensions imbriquées les unes aux autres. Les généreux financements reçus de fondations (comme celles de Nike ou des époux Gates) par le J-Pal ne constituent que de la philanthropie et restent à la marge de la problématique qui se pose aux acteurs privés : repenser leur responsabilité envers le développement en repartant de leur cœur de métier et de leur chaîne de valeur.

Un autre modèle doit alors être trouvé, et ce n'est pas par la multiplication d'actions qui « ont prouvé leur efficacité », mais peut-être en utilisant les apprentissages de certaines

actions menées au niveau local pour réfléchir à la façon d'intégrer des contraintes sociales et environnementales à un niveau plus large que des multinationales peuvent participer à une transformation systémique, qui irait dans le sens de la vision institutionnaliste et éthique de la RSE présentée au deuxième chapitre. En permettant de tester certains modèles, les évaluations de projets menés au niveau local peuvent nourrir cette réflexion en montrant ce qui est plus ou moins lié à l'action des entreprises plutôt que de viser à prouver l'efficacité ou non de dispositifs. Il s'agit alors de voir comment faire évoluer les réglementations ou les pratiques volontaires des entreprises vers une plus grande responsabilité sociale et politique, ce qui souligne l'importance du contexte institutionnel.

Pour une prise en compte du contexte institutionnel

Le chapitre 2 de la thèse a abordé l'importance des réglementations pour faire évoluer les pratiques de RSE de la perspective d'un engagement volontaire à celle de la maîtrise des impacts au long de la chaîne de valeur, question liée au cœur de l'activité des entreprises. L'importance des cadres réglementaires pour lier des pratiques locales et une transformation institutionnelle plus large a également été évoquée à la fin du chapitre 5, en montrant comment une entreprise comme Danone apprend de plusieurs initiatives locales et tente de construire un nouveau modèle d'approvisionnement en plastique recyclé responsable à échelle plus large.

La comparaison de ces quatre projets, et la plus grande réussite des projets brésilien et argentin en termes de potentiel de changement d'échelle, met en avant l'importance des cadres réglementaires – beaucoup plus avancés au Brésil et en Argentine – et de l'action partagée avec d'autres acteurs pour parvenir à une transformation structurelle des pratiques. La stratégie globale définie par Danone à horizon 2020 dans son *Manifesto* vise à atteindre le taux de 25% de plastique recyclé dans des bouteilles, et à pouvoir tracer ce plastique et montrer qu'il a été récupéré dans des conditions de travail dignes, à travers dix projets de recyclage inclusif. Les projets indonésien et mexicain ont pour l'instant peu d'effet sur le modèle stratégique des filiales puisque le volume de plastique récupéré à travers les projets représente moins de 10% des besoins en plastique recyclé des filiales. En Argentine et au Brésil, ces taux sont plus élevés (24,5% et 36,5% respectivement en 2016) ; des

objectifs de 100% (en équivalent poids) sont fixés à un horizon assez proche (2020) et des stratégies d'alliances avec d'autres acteurs du secteur sont engagées en vue d'atteindre ces objectifs. Ainsi, les projets qui ont été menés dans les cadres institutionnels les plus favorables à une transformation structurelle des modèles et intégrés dans une dynamique partagée avec d'autres acteurs sont ceux qui ont l'impact le plus fort sur la stratégie des filiales. Partant de ce constat, la filiale mexicaine a décidé d'adopter une autre approche, plutôt que de tenter de répliquer un modèle de Mexicali assez incertain : il s'agit d'engager des alliances avec d'autres acteurs du secteur et de tenter de faire évoluer les réglementations pour que l'approvisionnement responsable du plastique soit reconnu à travers un label au niveau national.

Ces réalisations ciblées restent toutefois limitées et n'ont pas encore d'effets sur des transformations des pratiques commerciales de Danone. Dans les quatre pays étudiés, les stratégies des filiales reposent sur un objectif de croissance des ventes de l'eau en bouteille, en particulier des petits formats (bouteilles plutôt que bonbonnes) et donc sur une hypothèse d'augmentation des quantités de plastique produites. L'exportation de bouteilles d'eau Evian dans des pays comme l'Argentine, où l'eau de source Villavicencio, filiale de Danone, a des propriétés très similaires à celle d'Evian, entre également en conflit avec cette dynamique de transformation des pratiques vers une plus grande intégration des problématiques sociétales et environnementales, qui devrait peser pour une reterritorialisation (L'Huillier & Renouard, 2016). A plus long terme, et dans le cadre d'une réflexion sur l'eau comme commun mondial, il s'agit avant tout de réfléchir à la transition progressive vers un modèle où l'eau potable est accessible à tous en tant que service public (en concordance avec les ODD) et donc, pour les marques eaux de Danone, à l'articulation d'un tel modèle avec la réduction progressive des ventes. Les préoccupations stratégiques actuelles semblent encore très loin de cette perspective.

Le projet de Total étudié au chapitre 4 invite également à réfléchir sur les limites des pratiques volontaires de RSE des entreprises multinationales et sur l'importance de réglementations contraignantes pour faire de ces pratiques RSE un levier vers une transformation structurelle des modèles économiques pour intégrer des contraintes sociétales et environnementales. A ce titre, il est important de rappeler que le sous-sol

nigérian appartient à l'État²¹⁸ et que les MoU et les programmes sociétaux menés par les pétroliers auprès des communautés locales ne constituent pas une indemnisation liée au transfert de propriété d'une ressource, mais une forme de compensation des impacts négatifs subis par les populations (pollution, inflation, etc.) qui émane d'une coutume locale (fournir des « hommages » en échange de ce qui est prélevé) installée localement depuis plus de 50 ans (Lado, 2014). Les MoU relevant de pratiques volontaires des entreprises pétrolières pour acheter la paix sociale, leur potentiel de participation au développement local en est limité ; les entreprises concernées peuvent considérer qu'elles font déjà beaucoup et n'ont pas de compte à rendre sur ces pratiques qui ne sont pas exigibles par la loi.

Si certaines législations encadrent bien les relations entre les entreprises pétrolières et les communautés locales du delta du Niger (comme évoqué au chapitre 4), on peut déplorer qu'elles ne favorisent pas une coresponsabilité des acteurs publics et privés de la filière, mais aient plutôt comme corollaire un désengagement de l'État. Ainsi, les pétroliers consacrent 3% de leur budget annuel à la Commission de développement du delta du Niger depuis 2000, mais ceci peut être interprété comme un transfert de responsabilité de l'État au secteur privé, et la NDDC est accusée, de même que les initiatives précédentes allant dans le même sens, d'être peu transparente, mal orchestrée et inégalitaire entre les territoires (Lado 2014). Par ailleurs, une législation existe sur le partage de la valeur au sein de la filière du pétrole, avec le « Nigerian Content Act » (2010) ; cependant, le contenu local concerne les emplois les moins qualifiés et les moins bien payés. Les cadres des entreprises pétrolières sont exclusivement des expatriés, et les bourses et formations procurées par Total n'atteignent en l'état pas leur objectif puisque elles ne sont pas réparties équitablement. Les niveaux de salaire et la sécurité de l'emploi diffèrent beaucoup entre salariés et sous-traitants.

Ces réglementations restent finalement assez limitées face aux enjeux écologiques et sociétaux globaux liés à la surexploitation du pétrole. Les éléments mentionnés en introduction générale sur l'impact prépondérant des énergies fossiles sur le réchauffement

²¹⁸ Cette propriété est écrite dans la constitution de 1999 (Aladeitan, 2013, p. 170) et héritée de la colonisation britannique.

climatique et sur le climat social des zones dans lesquelles le pétrole est exploité ainsi que les engagements pris au niveau international (COP21, COP22) devraient conduire à une réduction de l'exploitation des énergies fossiles. Certaines propositions réglementaires vont dans ce sens mais n'ont pour l'instant pas abouti. La plus connue porte sur le parc naturel de Yasuni en Equateur, autour de l'idée de « compenser » monétairement la non-exploitation du pétrole pour préserver des ressources naturelles ; elle s'est finalement soldée par un échec. Une autre proposition, directement liée au terrain d'étude du Nigeria, est celle de l'activiste nigérian et président des Amis de la Terre International Nnimmo Bassey en 2009 : il invitait à arrêter de donner des permis d'exploration pétrolière au Nigeria et à constituer un fonds qui serait financé par les nigériens selon leur niveau de richesse. Ses calculs montraient qu'avec une contribution restant modique pour les plus riches, les effets pour les populations locales seraient plus positifs qu'en continuant l'exploitation du pétrole (Bassey, 2009). De telles propositions restent marginales et non appliquées mais constitueraient des leviers de transformation des pratiques beaucoup plus structurantes que les législations existantes.

L'importance des contextes sociohistoriques et culturels

Un troisième enseignement de la thèse en lien avec la question plus large de l'évolution et la généralisation de pratiques de RSE porte sur l'importance de la compréhension et de la prise en compte des contextes socioculturels dans lesquels de tels projets s'inscrivent et des rapports de force qui les caractérisent.

Le cas du Nigeria, développé au chapitre 4, est évocateur puisqu'il montre l'ancrage local de pratiques clientélistes entre les entreprises pétrolières et les communautés locales depuis des décennies. Ce contexte est marqué par la présence de « capteurs de bénéfices » bénéficiant de relations privilégiées avec les entreprises pétrolières, qui leur assurent le « maintien de la paix sociale » et en profitent pour s'accaparer une partie des dépenses sociétales destinées aux communautés. Dans ce contexte, faire évoluer les pratiques pour rendre l'exploitation pétrolière plus respectueuse de l'environnement humain et écologique dans lequel elle s'insère soulève de vrais défis au Nigeria, en raison du temps nécessaire pour changer des pratiques installées de longue date, et parce que cela requerrait la mise en

place d'outils de suivi et d'audit des dépenses sociétales et de processus de représentation plus transparents qui changeraient en profondeur la nature des relations installées entre les communautés et les entreprises pétrolières. Etant donné les risques qu'une telle transformation pourrait impliquer pour les objectifs économiques de l'entreprise (l'« équilibre » actuel permettant le maintien du permis social d'opérer), il est peu probable qu'un tel changement ait lieu tant que la responsabilité sociétale des pétroliers est conçue comme un ensemble de pratiques essentiellement instrumentales. Mais, même si des réglementations et des normes encadraient de façon plus contraignante l'action des pétroliers et leur demandaient des comptes plus précis sur les impacts sociétaux et écologiques locaux, un tel changement prendrait des décennies dans un pays comme le Nigeria du fait de l'ancrage local des pratiques actuelles.

La comparaison des projets de recyclage inclusif de Danone présentés au chapitre 5 est également instructive sur cette question de l'attention à porter aux contextes socioculturels locaux. Cette comparaison a montré que la présence d'une culture coopérative est un élément central permettant la réussite des projets face à des formes d'organisations plus verticales. En Indonésie, la culture coopérative est absente des représentations collectives en particulier dans les villes, ce qui explique la très faible propension des *pemulung* à s'engager dans les groupes coopératifs initialement envisagés. Le projet a été recentré sur les employés du centre de tri, et n'a plus pour enjeu principal l'amélioration des conditions de travail des chiffonniers (du moins en 2016). Au Mexique, la culture coopérative existe dans les zones rurales mais peu dans les décharges, qui sont plutôt organisées par des associations ou organisations syndicales très verticales. Les analyses qualitatives ont montré qu'un processus de démocratisation et de transparence de ces organisations peut être rendu possible par des projets d'*empowerment*, mais que parvenir à une gestion coopérative et pleinement démocratique de la ressource qu'est le plastique recyclable prendrait du temps. Ceci aurait lieu à l'échelle d'une génération selon les sociologues de Bitacora Social. En Argentine et au Brésil, le choix retenu par Danone de soutenir des coopératives est en concordance avec les conditions locales. Le modèle de telles coopératives existe depuis plus d'une décennie, et elles étaient pour la plupart déjà en partie formalisées avant l'intervention de Danone. Les apports respectifs de la politique municipale et du soutien de certaines associations à Buenos Aires, de la loi nationale et du réseau de *catadores* au Brésil,

permettent la stabilisation de ces coopératives et une meilleure formalisation du travail. Cette comparaison des projets montre l'importance d'une compréhension des contextes socioculturels dans lesquels s'insère l'action de l'entreprise. Pour transposer ou généraliser des pratiques sociétales testées dans d'autres contextes, des études qualitatives menées *avant* la mise en place des projets semblent alors primordiales.

Adopter une vision multidimensionnelle du développement accordant de l'importance aux aspects relationnels, en s'appuyant sur des outils à la fois quantitatifs et qualitatifs, permet donc d'évaluer la contribution d'une entreprise, par de petits projets de RSE, à une transformation de ses interactions avec son environnement humain, vers plus de durabilité. Une telle approche est exigeante pour les entreprises, qui ne peuvent pas se contenter de mettre en avant des « impacts positifs » à travers des indicateurs simples sur les actions effectuées plus ou moins en lien avec leur cœur de métier. Une telle approche les confronte au contraire à la façon dont elles engagent leur responsabilité et aux limites et enjeux des choix effectués. Des initiatives comme celles engagées par Danone au Brésil ou en Argentine, avec d'autres acteurs, en lien avec des réglementations locales, et en accordant de l'importance aux modes d'organisation et au renforcement des capacités politiques des personnes concernées au-delà des aspects économiques, sont plus avancées sur ces critères que les deux cas étudiés en détail dans la thèse.

Les entreprises multinationales sont avant tout constituées de personnes ; c'est donc à ce niveau que les initiatives se créent et que des changements peuvent être amorcés. L'évaluation des différents projets l'a bien montré : les avancées dans le sens de la prise en compte d'enjeux socio-environnementaux sont plus ambitieuses là où les personnes chargées de ces projets ont une vision critique sur le modèle économique de l'entreprise dans laquelle elles travaillent. La marge de manœuvre individuelle reste cependant faible par rapport aux contraintes de rentabilité pesant sur les différentes marques. Des ambiguïtés de fond persistent, même dans une entreprise comme Danone se voulant « engagée » : sans certaines pratiques d'optimisation fiscale au niveau du groupe, le budget des filiales pour mettre en place ces projets sociaux serait certainement réduit. Les écarts de salaires entre les différents pays sont élevés. De telles contradictions sont évoquées par l'actuel directeur

général du groupe Emmanuel Faber, qui estime lui-même qu'en diminuant de 30% la rémunération des 1% les mieux payés, on pourrait doubler celle des 20% les moins bien payés dans les pays en développement (Faber, 2011). Des dirigeants aux équipes locales chargées du suivi des projets, une tension se fait sentir entre les objectifs économiques (dans des contextes de concurrence entre entreprises) et les convictions sociales et écologiques individuelles, qui laisse une marge de manœuvre relativement faible tant que les règles du jeu ne sont pas contraignantes pour tous. Chacun, par ses décisions, par les directions qu'il donne à ses projets à une échelle plus ou moins grande, peut cependant contribuer à changer ces règles du jeu pour que tous soient incités à intégrer les enjeux sociétaux de façon plus systématique.

Sur cette idée, suivons François Vallaëys en promouvant une responsabilité sociale des entreprises qui, grâce à de nouvelles régulations, engage l'individu mais transcende les institutions : « la personne aussi bien que l'organisation peuvent participer, depuis leur action locale, à l'amélioration de la situation globale. Et elles peuvent reconnaître qu'il s'agit là d'un devoir inéludable, de par leur participation à la communauté humaine transgénérationnelle. Il y aura donc bien « engagement », de la part des personnes et des organisations, pour des initiatives de Responsabilité Sociale, mais un engagement qui reconnaîtra qu'il ne fait que répondre à une responsabilité obligatoire et inéludable, donc rien de contingent et méritoire, rien qu'il aurait le droit de ne pas faire en tant qu'engagement facultatif. Les personnes responsables doivent, du sein de leur institution, assumer leur coresponsabilité solidaire, toujours impliquée dans leur effort de raison, "qui transcende toutes les institutions" (Apel, 1998) » (Vallaëys, 2011, p. 475).

Repenser ainsi les interactions entre les personnes et les organisations invite plus largement à adopter une vision alternative de l'économie, s'appuyant sur des critères éthiques et politiques. Plutôt que de rechercher des « équilibres » issus de rencontres entre des comportements individuels isolés dans des modèles néoclassiques, il s'agit de s'appuyer sur d'autres disciplines comme la sociologie, la philosophie, le droit et les sciences politiques pour prendre en compte les interactions entre les différents agents et le rôle de levier que peuvent constituer des réglementations volontaristes. C'est en s'appuyant sur une telle approche institutionnaliste de l'économie que les évaluations d'impact de projets de RSE

Conclusion générale

pourront éclairer une transformation possible des modèles des multinationales vers une vraie contribution au développement soutenable.

Bibliographie

- ACADEMIE FRANÇAISE, 2011, « Impacter », *Dire, Ne pas dire*.
- ACEMOGLU D., AGHION P., ZILIBOTTI F., 2006, « Distance to Frontier, Selection, and Economic Growth », *Journal of the European Economic Association*, 4, 1, p. 37-74.
- ACKET S., BORSENBURGER M., DICKES P., SARRACINO F., 2011, « Measuring and validating social cohesion: a bottom-up approach », Working Paper, 2011-08, Luxembourg, CEPS/INSTEAD.
- ACQUIER A., AGGERI F., 2008, « Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE », *Revue Française de Gestion*, 1, 180, p. 131-157.
- AGHION P., COHEN E., 2004, « Éducation et croissance », Conseil d'analyse économique.
- AKPABIO E.M., AKPAN N.S., 2010, « Governance and Oil Politics in Nigeria's Niger Delta: The Question of Distributive Equity », *Journal of Human Ecology*, 30, 2, p. 111-121.
- ALADEITAN L., 2013, « Ownership and Control of Oil, Gas, and Mineral Resources in Nigeria: Between Legality and Legitimacy », *Thurgood Marshall Law Review*, 38, 2, p. 159-200.
- ALDRICH D.P., 2012, *Building Resilience. Social Capital in Post Disaster Recovery*, Chicago, The University of Chicago Press, 248 p.
- ALDRICH D.P., MEYER M.A., 2015, « Social Capital and Community Resilience », *American Behavioral Scientist*, 59, 2, p. 254-269.
- ALKIRE S., 2005, *Valuing freedoms: Sen's capability approach and poverty reduction*, Oxford, UK, Oxford University Press, 340 p.
- ALKIRE S., 2007, « The Missing Dimensions of Poverty Data: An Introduction », OPHI Working Paper, 01, Oxford University.
- ALKIRE S., FOSTER J., 2011, « Counting and multidimensional poverty measurement », *Journal of Public Economics*, 95, 7-8, p. 476-487.
- ALKIRE S., SANTOS E., 2010, « Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries », *OPHI Working Papers*, 38, Oxford University.
- ANDRABI T., DAS J., 2010, « In aid we trust: Hearts and minds and the Pakistan earthquake of 2005 », *World Bank Policy Research Working Paper*, 5440.
- ANGEON V., CARON P., LARDON S., 2006, « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », *Développement durable et territoires*, Dossier 7.
- ANIFOWOSE B., LAWLER D.M., HORST D. VAN DER, CHAPMAN L., 2012, « Attacks on oil transport pipelines in Nigeria: A quantitative exploration and possible explanation of observed patterns », *Applied Geography*, 32, 2, p. 636-651.

- APEL K.-O., 1998, *Discussion et responsabilité, II : Contribution à une éthique de la responsabilité*, Paris, Le Cerf, 217 p.
- ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU, 2000, « Déclaration du Millénaire ».
- ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU, 2015, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».
- AUTY R.M., 1990, *Resource-Based Industrialization: Sowing the Oil in Eight Developing Countries*, Oxford, UK, Oxford University Press, 304 p.
- AVISE, ESSEC, MOUVES, 2013, « Petit précis de l'évaluation de l'impact social », Paris, Avise, ESSEC Business School, Mouvement des entrepreneurs sociaux.
- BACCHETTA M., 2009, « Globalization and informal jobs in developing countries », *Joint study of the International Labour Office and the Secretariat of the World Trade Organization*, ILO & WTO.
- BAKER J.L., 2000, « Evaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté. Manuel à l'attention des praticiens », World Bank.
- BALLET J., DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R., 2004, « A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base », *Développement durable et territoires*, Dossier 3.
- BALLET J., DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R., 2005, *L'autre développement: Le développement socialement soutenable*, Paris, L'Harmattan, 129 p.
- BAMBERGER M., RAO V., WOOLCOCK M., 2010, « Using mixed methods in monitoring and evaluation: experiences from international development », World Bank.
- BANERJEE A., COLE S., DUFLO E., LINDEN L., 2007, « Remedying Education: Evidence from Two Randomized Experiments in India », *The Quarterly Journal of Economics*, 122, 3, p. 1235-1264.
- BANERJEE A., DUFLO E., 2012, *Repenser la pauvreté*, Paris, Seuil, 422 p.
- BANERJEE A., DUFLO E., GLENNERSTER R., KINNAN C., 2013, « The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation », MIT Department of Economics Working Paper, 13-09.
- BARBIER J.-C., MATYJASIK N., 2010, « Évaluation des politiques publiques et quantification en France : des relations ambiguës et contradictoires entre disciplines », *Revue Française de Socio-Économie*, 5, p. 123-140.
- BARRETT C.B., CARTER M.R., 2010, « The Power and Pitfalls of Experiments in Development Economics: Some Non-random Reflections », *Applied Economic Perspectives and Policy*, 32, 4, p. 515-548.
- BARRO R., 2001, « Human Capital and Growth », *American Economic Review*, 91, 2, p. 12-17.
- BASSEY N., 2009, « Building a Post Petroleum Nigeria (Leave new oil in the soil) », Benin City,

- Nigeria, Environmental Rights Action / Friends of the Earth Nigeria.
- BEAUD S., WEBER F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, 4^{ème} éd. augmentée, Paris, La Découverte (Grands repères), 334 p.
- BECKER G.S., 1978, *The Economic Approach to Human Behavior*, University of Chicago Press, 324 p.
- BECKER G.S., 2005, « Do Corporations Have a Social Responsibility Beyond Stockholder Value? », Billet de blog, *The Becker-Posner Blog*.
- BECKETT M., DAVANZO J., SASTRY N., PANIS C., PETERSON C., 2001, « The Quality of Retrospective Data. An Examination of Long-Term Recall in a Developing Country », *Journal of Human Resources*, 36, 3, p. 593-625.
- BECK U., 1997, *The Reinvention of Politics: Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Polity Press, Cambridge, UK, 216 p.
- BEDECARRATS F., GUERIN I., ROUBAUD F., 2013, « L'étalon-or des évaluations randomisées : du discours de la méthode à l'économie politique », *Sociologies pratiques*, 27, p. 107-122.
- BEHALAL Z., MARGERIT S., 2012, « Le développement piégé. Les transferts d'armes et le développement au Tchad (2005-2010) », Paris, CCFD - Terre solidaire.
- BELMOUNES F., VERGER-LISICKI O., 2009, « Entreprises et développement », *Savoirs communs*, 6, Paris, Agence Française de Développement.
- BENABOU R., TIROLE J., 2010, « Individual and Corporate Social Responsibility », *Economica*, 77, 305, p. 1-19.
- BENASSY-QUERE A., COEURE B., JACQUET P., PISANI-FERRY J., BLANCHARD O., 2012, *Politique Economique*, 3^{ème} éd., Bruxelles, De Boeck, 780 p.
- BENOIT C., MAZIIN B., 2009, « Lignes directrices pour l'analyse sociale du cycle de vie des produits », PNUE.
- BENTHAM J., 1823, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Mineola, N.Y, Dover Publications, 416 p.
- BERNARD P., 1999, « La Cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques – RIAC*, 41, p. 47-59.
- BERTIN A., 2005, « Quelle perspective pour l'approche par les capacités ? », *Revue Tiers Monde*, 182, 2, p. 385-406.
- BITACORA SOCIAL, 2014, « Waste pickers. Their reality, beyond what we see », Rapport.
- B&L EVOLUTION, 2016, « Objectifs de Développement Durable des Nations Unies : les entreprises se mobilisent ! », Paris, B&L Evolution.
- BOIDIN B., 2004, « Les dimensions humaine et sociale du développement durable », *Développement durable et territoires*, Dossier 3.

- BOIDIN B., 2008, « Introduction. Les enjeux de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises dans les pays en développement », *Mondes en développement*, 144, p. 7-12.
- BOIDIN B., 2015a, « La santé dans une conception élargie : quelles perspectives après les Objectifs du Millénaire pour le développement ? », *Mondes en développement*, 170, p. 7-19.
- BOIDIN B., 2015b, « Éditorial - Les Objectifs du développement durable : une inflexion majeure pour l'aide au développement ? », *Développement durable et territoires*, 6, 3.
- BOIDIN B., POSTEL N., ROUSSEAU S., 2009, *La responsabilité sociale des entreprises, Une perspective institutionnaliste*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 200 p.
- BOMMIER S., 2016, *A flawed development. Land dispossession, transnational social movements and extraterritorial corporate regulation: Michelin in Tamil Nadu (India)*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris, soutenue le 22 juin 2016.
- BONNAFOUS-BOUCHER M., RENDTORFF J., 2014, *La théorie des parties prenantes*, Paris, La Découverte (Repères), 125 p.
- BOUSSICHAS M., NOSSEK V., 2014, « État des lieux statistique des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans les PMA et les autres pays vulnérables », Working Paper, P114, FERDI.
- BRANGER V., GARDIN L., JANY-CATRICE F., PINAUD S., 2015, « Evaluer l'utilité sociale de l'Economie Sociale et Solidaire », *Alter'guide Corus'ESS*.
- BROCHE K., CAPRON M., QUAIREL F., 2005, « Grands projets et exercice de la responsabilité globale : les études d'impact social », *Management & Avenir*, 3, 1, p. 121-151.
- BUCKLAND J., RAHMAN M., 1999, « Community-based disaster management during the 1997 Red River Flood in Canada », *Disasters*, 23, 2, p. 174-191.
- CAILLE A., 2007, « Présentation du numéro "Avec Karl Polanyi, contre la société du tout-marchand" », *Revue du MAUSS*, 29, p. 7-31.
- CAMFIELD L., DUVENDACK M., 2014, « Impact Evaluation – Are We 'Off the Gold Standard'? », *The European Journal of Development Research*, 26, 1, p. 1-11.
- CAPRON M., QUAIREL F., 2006, « Évaluer les stratégies de développement durable des entreprises: l'utopie mobilisatrice de la performance globale », *Revue de l'organisation responsable*, 1, 1, p. 5-17.
- CAPRON M., QUAIREL-LANOIZELEE F., 2015, *L'entreprise dans la société. Une question politique*, Paris, La Découverte.
- CARRE M.-N., 2015, « Gestion intégrée et valorisation des déchets à Buenos Aires (Argentine) », dans CIRELLI C., FLORIN B. (dirs.), *Sociétés urbaines et déchets : éclairages*

- internationaux*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (Villes et territoires).
- CARROLL A.B., 1979, « A Three-Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance », *The Academy of Management Review*, 4, 4, p. 497-505.
- CARROLL A.B., 1991, « The pyramid of corporate social responsibility: Toward the moral management of organizational stakeholders », *Business Horizons*, 34, 4, p. 39-48.
- CASSAR A., HEALY A., KESSLER C. VON, 2011, « Trust, risk, and time preferences after a natural disaster: experimental evidence from Thailand », *Working Paper*.
- CAVALLO E., GALIANI S., NOY I., PANTANO J., 2013, « Catastrophic Natural Disasters and Economic Growth », *Review of Economics and Statistics*, 95, 5, p. 1549-1561.
- CAVALLO E., NOY I., 2009, « The economics of natural disasters: a survey », *IDB working paper*.
- CAVE J., 2015, *La ruée vers l'ordure : conflits dans les mines urbaines de déchets*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 250 p.
- CAZAL D., 2011, « RSE et théorie des parties prenantes : les impasses du contrat », *Revue de la régulation*, 9.
- CHAKRAVARTY S.R., D'AMBROSIO C., 2006, « The measurement of social exclusion », *Review of Income and Wealth*, 52, 3, p. 377-398.
- CHIAPELLO E., 2015, « La mesure de l'impact social et les circuits de financement », Séminaire *Puissance et limites des indicateurs ou mesures d'impact : Objectifs, enjeux, acteurs*, CDC, Paris, 10 février 2015.
- CHONG A.E., FLEMING D.A., BEJARANO H.D., 2011, « Trust and Trustworthiness in the Aftermath of Natural Disasters: Experimental Evidence from the 2010 Chilean Earthquake », *Working Paper*, 2011-15, The George Washington University.
- CIA, 2013, « Nigeria. CIA World Factbook », Central Intelligence Agency.
- CIRELLI C., FLORIN B., 2015, *Sociétés urbaines et déchets : éclairages internationaux*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (Villes et territoires), 450 p.
- CLARK A.E., FRIJTERS P., SHIELDS M.A., 2008, « Relative Income, Happiness, and Utility: An Explanation for the Easterlin Paradox and Other Puzzles », *Journal of Economic Literature*, 46, 1, p. 95-144.
- CLARK D.A., 2003, « Concepts and Perceptions of Human Well-being: Some Evidence from South Africa », *Oxford Development Studies*, 31, 2, p. 173-196.
- CODINA G., 2013, *Ciudad Basura*, Nuevos Tiempos, Buenos Aires.
- COLEMAN J.S., 1988, « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, 94, p. 95-120.
- COM, 2011, « Initiative pour l'entrepreneuriat social. Construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au cœur de l'économie et de l'innovation

- sociales », 2011-682, Bruxelles, Commission européenne.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2011, « Communication sur la responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 », Bruxelles, Commission européenne.
- CONEVAL, 2012, « Evaluación Estratégica de Protección Social en México », Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social, Mexico.
- COPESTAKE J., REMNANT F., 2015, « Assessing Rural Transformations: Piloting a Qualitative Impact Protocol in Malawi and Ethiopia », dans ROELEN K., CAMFIELD L. (dirs.), *Mixed Methods Research in Poverty and Vulnerability*, Palgrave Macmillan UK, p. 119-148.
- CORTEEL D., LAY S. LE, 2011, *Les travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès.
- DANONE ECOSYSTÈME, 2014, « KPI's Reporting : Contribute to the Ecosystem Fund credibility! », Document interne.
- DE LAUZANNE X., 2016, « Les pépites », Long-métrage, Aloest Films, Bonne pioche.
- DELALIEUX G., 2007, *Responsabilité sociale des entreprises et ONG : une approche critique des dimensions politiques de la gestion des ONG*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Lille 1, soutenue le 17 décembre 2007.
- DENEULIN S., 2013, « Recovering Nussbaum's Aristotelian roots », *International Journal of Social Economics*, 40, 7, p. 624-632.
- DESREUMAUX A., 2013, « Entreprise » POSTEL N., SOBEL R. (dirs.), *Dictionnaire critique de la RSE*, p. 172-177.
- DESROSIERES A., 2008a, *L'argument statistique. Pour une sociologie historique de la quantification (Tome I)*, Paris, Presses de l'Ecole des mines, 328 p.
- DESROSIERES A., 2008b, *L'argument statistique. Gouverner par les nombres (Tome II)*, Paris, Presses de l'Ecole des mines, 328 p.
- DESROSIERES A., 2014, *Prouver et gouverner : une analyse politique des statistiques publiques*, DIDIER E. (dir.), Paris, La Découverte, 284 p.
- DEVELOPMENT ASSISTANCE COMMITTEE, 2002, « Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats », OCDE.
- DEVEREUX S., ROELEN K., 2015, « Evaluating the Impacts That Impact Evaluations Don't Evaluate », dans ROELEN K., CAMFIELD L. (dirs.), *Mixed Methods Research in Poverty and Vulnerability*, Palgrave Macmillan UK, p. 149-170.
- DEVOTO F., DUFLO E., DUPAS P., PARIENTE W., PONS V., 2011, « Happiness on Tap: Piped Water Adoption in Urban Morocco », Working Paper, 16933, National Bureau of Economic Research.
- DHALIWAL I., DUFLO E., GLENNERSTER R., TULLOCH C., 2012, « Comparative Cost-Effectiveness Analysis to Inform Policy in Developing Countries », Working Paper, J-Pal.

- D'IRIBARNE P., 1993, *La logique de l'honneur*, Paris, Le Seuil (Points Seuil), 286 p.
- D'IRIBARNE P., 2003, *Le Tiers-monde qui réussit : Nouveaux modèles*, Paris, Odile Jacob, 288 p.
- D'IRIBARNE P., 2015, « L'univers mental et les attentes des *pepenadores* », Rapport interne pour Danone, CEREBE.
- DOLAN P., LAYARD R., METCALFE R., 2011, « Measuring Subjective Well-being for Public Policy », UK Office for National Statistics.
- DONALDSON T., PRESTON L.E., 1995, « The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence, and Implications », *The Academy of Management Review*, 20, 1, p. 65-91.
- DUCCLOS H., 2007, « Evaluer l'utilité sociale de son activité : conduire une démarche d'auto-évaluation », *Les cahiers de l'Avise*, 5, Avise.
- DUFLO E., 2000, « Schooling and Labor Market Consequences of School Construction in Indonesia: Evidence from an Unusual Policy Experiment », Working Paper, 7860, National Bureau of Economic Research.
- DUFLO E., 2010a, *Lutter contre la pauvreté (I). Le développement humain*, Seuil, Paris, 104 p.
- DUFLO E., 2010b, *Lutter contre la pauvreté (II). La politique de l'autonomie*, Seuil, Paris, 104 p.
- DUFLO E., 2012, « Human Values and the Design of the Fight against Poverty », Tanner Lectures, Harvard, 2012.
- DUFLO E., GLENNERSTER R., KREMER M., 2007, « Using Randomization in Development Economics Research: A Toolkit », dans T. PAUL SCHULTZ, JOHN A. STRAUSS (dir.), *Handbook of Development Economics*, Elsevier, p. 3895-3962.
- DUFLO E., HANNA R., RYAN S.P., 2012, « Incentives work: getting teachers to come to school », *American Economic Review*, 102, 4, p. 1241-1278.
- DUFLO E., PANDE R., 2005, « Dams », Working Paper, 11711, National Bureau of Economic Research.
- DUPUIS J.-C., 2008, « La responsabilité sociale de l'entreprise : gouvernance partenariale de la firme ou gouvernance de réseau ? », *Revue d'économie industrielle*, 122, p. 67-86.
- DURAND C., NORDMANN C., 2011, « Misère de l'économie du développement, compte rendu de lecture : Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo, *Poor Economics. A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*, New York, Public Affairs, 2011, 320p. », *La revue des livres*.
- DURUIGBO E., 2004, « Managing Oil Revenues for Socio-Economic Development in Nigeria: The Case for Community-Based Trust Funds », *North Carolina Journal of International Law and Commercial Regulation*, 30, p. 121.
- DUSSAIX A.-M., 2009, « La qualité dans les enquêtes », *Modulad*, 39, p. 137-171.
- EASTERLIN R.A., 1995, « Will raising the incomes of all increase the happiness of all? », *Journal*

- of Economic Behavior & Organization*, 27, 1, p. 35-47.
- EASTERLIN R.A., 2006, « Life cycle happiness and its sources: Intersections of psychology, economics, and demography », *Journal of Economic Psychology*, 27, 4, p. 463-482.
- EASTERLY W., 2009, « The Civil War in Development Economics », Billet de blog, *The Aid Watch blog*.
- EBRAHIM A., RANGAN V.K., 2010, « The Limits of Nonprofit Impact: A Contingency Framework for Measuring Social Performance », SSRN Scholarly Paper, 1611810, Rochester, NY, Social Science Research Network.
- EMMANUELLE, 1977, *Chiffonnière avec les chiffonniers*, Paris, Éd. Ouvrières (Collection À pleine vie), 189 p.
- ERNST E., HONORE-ROUGE Y., 2012, « La responsabilité sociétale des entreprises : une démarche déjà répandue », *INSEE Première*, 1421, p. 1-4.
- ESSEC BUSINESS SCHOOL, SROI NETWORK, 2013a, « Social Impact Evaluation of Danone Ecosystem's Pepenadores Project. Exploratory phase report on the quantitative assessment », ESSEC Business School.
- ESSEC BUSINESS SCHOOL, SROI NETWORK, 2013b, « Social Impact Evaluation of Danone Ecosystem's Pepenadores Project. Exploratory phase report on the qualitative assessment », ESSEC Business School.
- ESSEC BUSINESS SCHOOL, SROI NETWORK, 2014, « Social Impact Evaluation of Danone Ecosystem's Pepenadores Project. Intermediary Report », ESSEC Business School.
- EUROPEAID, 2006, « Méthodologie d'évaluation de l'aide extérieure de la commission européenne. Volume 1 : Bases méthodologiques d'évaluation », Commission européenne.
- EVAN W.M., FREEMAN R.E., 1988, *A stakeholder theory of the modern corporation: Kantian capitalism*, dans T. BEAUCHAMP, N. BOWIE (dir.), *Ethical Theory and Business*, Prentice Hall, p. 75-93.
- FABER E., 2011, *Chemins de traverse : Vivre l'économie autrement*, Paris, Albin Michel, 224 p.
- FAULKNER W.N., 2014, « A critical analysis of a randomized controlled trial evaluation in Mexico: Norm, mistake or exemplar? », *Evaluation*, 20, 2, p. 230-243.
- FAVEREAU J., 2014, *L'approche expérimentale du J-Pal en économie du développement : un tournant épistémologique?*, phdthesis, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- FAVEREAU, O. (dir.), 2014, *Entreprises, la grande déformation*, Paris, Parole et silence (Collège des Bernardins), 155 p.
- FEINDOUNO S., GOUJON M., WAGNER L., 2016, « Internal Violence Index: a composite and quantitative measure of internal violence and crime in developing countries », Working Paper, P151, FERDI.

- FELLONI F., 2006, « Impact evaluation in the absence of baseline surveys », International Workshop on Development Impact Evaluation, Paris, 15 novembre 2006.
- FERRACCI M., WASMER É., 2011, *État moderne, État efficace : évaluer les dépenses publiques pour sauvegarder le modèle français*, Paris, O. Jacob, 212 p.
- FLAMMER C., 2015, « Does Corporate Social Responsibility Lead to Superior Financial Performance? A Regression Discontinuity Approach », *Management Science*, 61, 11, p. 2549-2568.
- FLORIN B., 2011, « Résister, s'adapter ou disparaître : la corporation des chiffonniers du Caire en question », dans CORTEEL D., LE LAY S., *Les travailleurs des déchets*, Érès.
- FONTES J., 2016, « Handbook for Product social impact assessment. Version 3.0 », Rapport, Roundtable for Product Social Metrics Members.
- FOSTER J., HANDY C., 2008, « External capabilities », *OPHI Working Papers*, 8, Oxford University.
- FOUGERE D., 2012, « Les méthodes d'expérimentation en question », *Expérimentations : innovation, méthodologie, évaluation*, 81, p. 41-47.
- FOURASTIE J., 1989, *Le Grand espoir du XXe siècle*, Paris, Gallimard.
- FREEMAN R.E., 1984, *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- FREMEAUX P., 2013, « L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire », Rapport public, Ministère de l'économie et des finances.
- FRIEDMAN M., 1963, *Capitalism and Freedom*, 2^{ème} éd., Chicago, University of Chicago Press, 214 p.
- FRIEDMAN M., 1970, « The Social Responsibility of Business Is to Increase Its Profits », *New York Times Magazine*.
- FRIEDMAN M., 2010, *Capitalisme et Liberté*, traduit par CHARNO A.M., 2^{ème} éd., Paris, Leduc. S, 320 p.
- FRYNAS J.G., 2010, *Beyond Corporate Social Responsibility. Oil Multinationals and Social Challenges*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- FUJIWARA D., 2015, « The Seven Principle Problems of SROI », Simetrica.
- FUJIWARA D., CAMPBELL R., 2011, « Valuation Techniques for Social Cost-Benefit Analysis: Stated Preference, Revealed Preference and Subjective Well-Being Approaches. A Discussion of the Current Issues », Londres, HM Treasury / Department for Work and Pensions.
- FURTADO J., 1989, « Ilha das Flores », Court-métrage.
- GADREY J., 2004, « L'utilité sociale en question : à la recherche de conventions, de critères et de méthodes d'évaluation », Rapport de synthèse, Programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région », DIES, MIRE.

- GADREY J., JANY-CATRICE F., 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, 4^{ème} éd., Paris, La Découverte (Repères).
- GAMEL C., 2012, « Les théories de la justice vues par un économiste », AMSE Working Paper, 1226, Aix-Marseille School of Economics.
- GARENNE M., 2015, « La difficile évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement: Leçons pour les Objectifs du Développement Durable à partir du cas de la mortalité des enfants et de la mortalité maternelle en Afrique », Working Paper, P130, FERDI.
- GENDRON C., GIRARD B., 2013, *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise : l'école de Montréal*, Paris, A. Colin, 429 p.
- GERTLER P.J., MARTINEZ S., PREMAM P., RAWLINGS L.B., VERMEERSCH C.M.J., 2010, *Impact Evaluation in Practice*, Washington, D.C, World Bank Publications, 262 p.
- GIEC, 2014, « Résumé à l'intention des décideurs de la synthèse du 5^{ème} rapport d'évaluation du GIEC », Copenhague, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
- GIRAUD G., GUPTA R.N.R., RENOARD C., ROCA T., 2015, « Relational Capability Index 2.0 », AFD Research Papers, 2015-12.
- GIRAUD G., KAHRAMAN Z., 2014, « How Dependent is Growth from Primary Energy ? Output Energy Elasticity in 50 Countries (1970-2011) », *CES Working Papers*, 2014.97.
- GIRAUD G., RENOARD C., 2010, « Mesurer la contribution des entreprises au développement local : le cas des pétroliers au Nigeria », *Revue Française de Gestion*, 36, 208-209, p. 101-115.
- GIRAUD G., RENOARD C., L'HUILLIER H., DE LA MARTINIÈRE R., SUTTER C., 2012, « Relational Capability: A Multidimensional Approach », Working Paper, Centre d'économie de la Sorbonne, 2012.96.
- GITTELL R., VIDAL A., 1998, *Community Organizing: Building Social Capital as a Development Strategy*, SAGE Publications, 207 p.
- GIVORD P., 2010, « Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques », Document de travail, INSEE - Direction des Études et Synthèses Économiques.
- GOMEZ P.-Y., 2003, « Recherche en action : propositions épistémologiques pour l'analyse conventionnaliste », dans AMBLARD, M., *Conventions & management*, Bruxelles, De Boeck, p. 257-275.
- GOJON M., HOARAU J.-F., 2015, « Une nouvelle mesure du développement des économies ultramarines françaises à travers l'application de l'indicateur de développement humain « hybride ». », *Region et Développement*, 42, p. 55-78.
- GRANOVETTER M., 1985, « Economic action and social structure: the problem of embeddedness », *Readings in Economic Sociology*, 91, 3, p. 481-510.

- GRANOVETTER M.S., 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78, 6, p. 1360-1380.
- GRIETHUYSEN P.V., 2010, « La RSE: nouvelle régulation du capitalisme ou interprétation capitaliste de la régulation? », Working Paper.
- GUHA-SAPIR D., HOYOIS P., BELOW R., 2013, « Annual Disaster Statistical Review 2012 », Centre for Research on the Epidemiology of Disasters.
- GURGAND M., VALDNAIRE M., 2012, « Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et les politiques éducatives : premier retour d'expérience », *Expérimentations : innovation, méthodologie, évaluation*, 81, p. 27-37.
- HAWKINS R.L., MAURER K., 2010, « Bonding, Bridging and Linking: How Social Capital Operated in New Orleans following Hurricane Katrina », *British Journal of Social Work*, 40, 6, p. 1777-1793.
- HAWKINS R.L., MAURER K., 2011, « Unravelling Social Capital: Disentangling a Concept for Social Work », *British Journal of Social Work*, 42, 2, p. 353-370.
- HECKMAN J.J., 2008, « Econometric causality », *International Statistical Review*, 76, 1, p. 1-27.
- HECKMANN J.J., TODD P.E., 2009, « A Note on Adapting Propensity Score Matching and Selection Models to Choice Based Samples », NBER Working Papers, 15179, National Bureau of Economic Research.
- IBRAHIM S., ALKIRE S., 2007, « Agency and Empowerment: A Proposal for Internationally Comparable Indicators. », *Oxford Development Studies*, 35, 4, p. 379-403.
- ILO, 2014, « Panorama Laboral 2014. América Latina y el Caribe », International Labour Organization.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2006, « Fuelling the Niger Delta Crisis », *Africa Report*, 118, International Crisis Group.
- JAIWAL A.K., 2008, « The Fortune at the Bottom or the Middle of the Pyramid? », *Innovations Technology Governance Globalization*, 3, 1, p. 85-100.
- JANCOVICI J.-M., 2015, *Dormez tranquilles jusqu'en 2100*, Paris, Odile Jacob, 210 p.
- JANY-CATRICE F., 2009, « The French Regions and Their Social Health », *Social Indicators Research*, 93, 2, p. 377-391.
- JANY-CATRICE F., 2012, *La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 176 p.
- JANY-CATRICE F., 2013, « Marc Ferracci, Étienne Wasmer, *État moderne, État efficace : évaluer les dépenses publiques pour sauvegarder le modèle français* », *Travail et Emploi*, 135, p. 77-80.
- JANY-CATRICE F., 2015, « Conceptions, usages et limites des mesures d'impact », Séminaire *Puissance et limites des indicateurs ou mesures d'impact : Objectifs, enjeux, acteurs*,

- CDC, Paris, 10 février 2015.
- JANY-CATRICE F., MARLIER G., 2014, « Évaluer la santé sociale des régions françaises : entre enjeux économiques, épistémologiques et politiques », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4, p. 647-677.
- JANY-CATRICE F., MEDA D., 2016, *Faut-il attendre la croissance ?*, Paris, la Documentation française, 171 p.
- JATTEAU A., 2013, *Les expérimentations aléatoires en économie*, Paris, La Découverte (Repères), 128 p.
- JATTEAU A., 2016, *Faire preuve par le chiffre ? Le cas des expérimentations aléatoires en économie*, Thèse de doctorat en sciences économiques, ENS Paris Saclay, soutenue le 5 décembre 2016.
- JOLLIET O., SAADE M., CRETZAZ P., SHAKED S., 2010, *Analyse du cycle de vie : Comprendre et réaliser un écobilan*, 2^{ème} éd. revue et augmentée, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 302 p.
- JOY MACKETH, 2011, « The development of the Outcomes Star: a participatory approach to assessment and outcome measurement », *Housing, Care and Support*, 14, 3, p. 98-106.
- KABER N., 1999, « Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment », *Development and Change*, 30, 3, p. 435-464.
- KAGAN S., 1989, *The Limits of Morality*, Oxford, UK, Clarendon Press, 432 p.
- KAHNEMAN D., KRUEGER A.B., 2006, « Developments in the Measurement of Subjective Well-Being », *The Journal of Economic Perspectives*, 20, 1, p. 3-24.
- KAHNEMAN D., KRUEGER A.B., SCHKADE D.A., SCHWARZ N., STONE A.A., 2004, « A survey method for characterizing daily life experience: the day reconstruction method », *Science*, 306, 5702, p. 1776-1780.
- KAHNEMAN D., WAKKER P.P., SARIN R., 1997, « Back to Bentham? Explorations of Experienced Utility », *The Quarterly Journal of Economics*, 112, 2, p. 375-406.
- KEEN S., 2014, *L'imposture économique*, traduit par GOUTSMEDT A., GIRAUD G. (dir.), Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 528 p.
- KRLEV G., MÜNSCHER R., MÜLBERT K., 2013, « Social Return on Investment (SROI): State-of-the-Art and Perspectives. A Meta-Analysis of practice in SROI studies published 2002-2012 », Centre for Social Investment, Heidelberg University.
- KUZNETS S., 1955, « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review*, 45, 1, pp. 1-28.
- LABROUSSE A., 2010, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, 7.

- LABROUSSE A., 2016, « Apprendre des expérimentations aléatoires », Billet de blog, *La vie des idées*.
- LABROUSSE A., ZAMORA P., 2013, « Expérimentations de terrain et politiques publiques du travail et de l'emploi. Apports récents et mises en perspective », *Travail et Emploi*, 135, p. 5-13.
- LADO H., 2014, *Le développement comme processus d'élimination des rentes et de la prédation. Le cadre conceptuel de Douglass North, John Wallis et Barry Weingast à l'épreuve du Nigéria*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue le 19 décembre 2014.
- LADO H., RENOARD C., 2013, « Y a-t-il une malédiction des matières premières? », *Archives de Philosophie du Droit*, 56, p. 249-267.
- LAISSUS-BENOIST P., 2016, « La mode de la résilience, quels impacts systémiques pour le monde humanitaire ? », Colloque *Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement*, Association Tiers-Monde, Lille, 1-3 Juin 2016.
- LANDAIS C., PIKETTY T., SAEZ E., 2011, *Pour une révolution fiscale : Un impôt sur le revenu pour le XXIe siècle*, Paris, Seuil, 133 p.
- LAPEYRE F., 2006, « Objectifs du millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ? », *Alternatives Sud*, 13.
- LAVILLE J.-L., 2008, « Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 38.
- LEEJEW F., VAESSEN J., 2009, *Impact Evaluations and Development: NONIE Guidance on Impact Evaluation*, Document de travail, The Network of Networks on Impact Evaluation.
- LEGIFRANCE, 2010, « LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ».
- LEGIFRANCE, 2012, « Décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale »,.
- LEGIFRANCE, 2014, « LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ».
- L'HORTY Y., DUGUET E., PETIT P., 2012, « L'accompagnement des collégiens dans leur recherche de stage : une évaluation expérimentale », *Éducation & formations*, 81, p. 101-107.
- L'HORTY Y., PETIT P., 2011, « L'évaluation aléatoire : un succès qui ne doit rien au hasard », Billet de blog, *La vie des idées*.
- LHUILIER D., 2011, « Souillure et transgression : le travail sur le négatif psychosocial », dans CORTEEL D., LE LAY S., *Les travailleurs des déchets*, Érès.
- L'HUILLIER H., GIRAUD G., RENOARD C., 2014, « Relational Capability as a Measure of Development », Documents de travail du Centre d'économie de la Sorbonne, 2014-12.

- L'HUILLIER H., GIRAUD G., RENOARD C., 2015, « Crisis and Relief in the Niger Delta (2012–2013): Assessment of the Effects of a Flood on Relational Capabilities », *Oxford Development Studies*, Accepté pour publication.
- L'HUILLIER H., RENOARD C., 2015, « Corporate responsibilities towards social transformation. The case of a wastepicker empowerment project in Mexico. », Conférence internationale *Capabilities on the Move: Mobility and Aspirations*, HDCA, Washington D.C, 10-13 septembre 2015.
- L'HUILLIER H., RENOARD C., 2016a, « Rapport comparatif sur le cluster “recyclage” du Fonds Danone Ecosystème », ESSEC Business School.
- L'HUILLIER H., RENOARD C., 2016b, « Le plastique, d'un mal privé et public à un bien commun ? A partir d'expériences d'une multinationale autour du recyclage du plastique », Conférence internationale *Communs et Développement*, AFD, Paris, 1-2 décembre 2016.
- LIVRE VERT, 2001, « Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises », Commission européenne.
- LOAYZA N.V., OLABERRÍA E., RIGOLINI J., CHRISTIAENSEN L., 2012, « Natural Disasters and Growth: Going Beyond the Averages », *World Development*, 40, 7, p. 1317-1336.
- LOW S.M., MERRY S.E., 2010, « Engaged Anthropology: Diversity and Dilemmas: An Introduction to Supplement 2 », *Current Anthropology*, 51, S2, p. S203-S226.
- MACOMBE C., LAGARDE V., 2013, « Le fonctionnement du cycle de vie social et les périmètres de l'étude », dans MACOMBE C. (dir.), *ACV sociales. Effets socio-économiques des chaînes de valeur*, CIRAD, p. 53-67.
- MADDISON A., 2001, *The World Economy: A Millennial Perspective (Vol. 1)*, Paris, OCDE, 388 p.
- MADDISON A., 2004, *The World Economy: Historical Statistics (Vol. 2)*, Paris, OCDE, 274 p.
- MAILLEFERT M., 2013, « Développement territorial » POSTEL N., SOBEL R. (dirs.), *Dictionnaire critique de la RSE*.
- MALONEY W.F., 1999, « Does Informality Imply Segmentation in Urban Labor Markets? Evidence from Sectoral Transitions in Mexico », *The World Bank Economic Review*, 13, 2, p. 275-302.
- MANGANELLA A., POMMERET S., 2013, « Pétrole à Muanda : la justice au rabais », Paris, Rapport du CCFD - Terre solidaire.
- MARECHAL J.-P., 2005, *Ethique et économie, une opposition artificielle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 164 p.
- MARTIN-CHENUT, K., QUENAUDON, R. DE (dirs.), 2016, *La RSE saisie par le droit : perspectives interne et internationale*, Paris, Éditions A. Pedone, 717 p.
- McKINSEY, ASHOKA, 2012, « Etude d'impact de l'entrepreneuriat social », Rapport, mars 2012.

- MERCKAERT J., NEHL C., 2010, « L'économie déboussolée », Paris, Rapport du CCFD - Terre solidaire.
- MERVEILLE N., 2014, « Apprécier les impacts sociaux des activités minières au Pérou : une étude de cas à l'échelle de la région Ancash », *Cahiers des Amériques latines*, 76, p. 53-69.
- MEYER M.A., 2013, *Social capital and collective efficacy for disaster resilience: Connecting individuals with communities and vulnerability with resilience in Hurricane-prone communities in Florida*, Thèse de doctorat en sociologie, Colorado State University.
- MIGUEL E., KREMER M., 2004, « Worms: Identifying Impacts on Education and Health in the Presence of Treatment Externalities », *Econometrica*, 72, 1, p. 159-217.
- MILL J.S., 1871, *Utilitarianism*, Londres, Longmans, Green, Reader, and Dyer, 136 p.
- MONNIER E., 1992, *Evaluations de l'action des pouvoirs publics*, Paris, Economica, 245 p.
- MORIN E., 1977, *La méthode, tome 1 : La Nature de la nature*, Paris, Seuil, 399 p.
- MORVANT-ROUX S., GUÉRIN I., ROESCH M., MOISSERON J.-Y., 2014, « Adding Value to Randomization with Qualitative Analysis: The Case of Microcredit in Rural Morocco », *World Development*, 56, p. 302-312.
- MOSLEY P., 2001, « Attacking Poverty and the 'post-Washington consensus' », *Journal of International Development*, 13, 3, p. 307-313.
- MUNCK J. DE, ZIMMERMANN B., 2008, *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Éditions de l'EHESS (Raisons pratiques).
- NAKAGAWA Y., SHAW R., 2004, « Social Capital: A Missing Link to Disaster Recovery », *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, 22, 1, p. 5-34.
- NARAYAN D., PATEL R., SCHAFFT K., RADEMACHER A., KOCH-SCHULTE S., 2000, *Can Anyone Hear Us? Voices of the Poor*, New York, World Bank Publications, 360 p.
- NATIONS UNIES, 2015, « Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2015 », New York, ONU.
- NAUDET J.-D., DELARUE J., BERNARD T., 2012, « Évaluations d'impact : un outil de redevabilité ? Les leçons tirées de l'expérience de l'AFD », *Revue d'économie du développement*, 20, p. 27-48.
- NICHOLLS A., 2009, « "We do good things, don't we?": "Blended Value Accounting" in social entrepreneurship », *Accounting, Organizations and Society*, 34, 6-7, p. 755-769.
- NNPC, 2016, « 2015 Annual Statistical Bulletin », Abuja, Nigeria, Nigerian National Petroleum Corporation.
- NOY I., 2007, « The Macroeconomic Consequences of Disasters », Working Paper, 200707, University of Hawaii at Manoa, Department of Economics.

- NUSSBAUM M., 1988, « Nature, Function, and Capability: Aristotle on Political Distribution », *Oxford Studies in Ancient Philosophy: Supplementary Volume*, Oxford University Press.
- NUSSBAUM M., 2003, « Capabilities as Fundamental Entitlements: Sen and social Justice », *Feminist Economics*, 9, 2-3, p. 33-59.
- NUSSBAUM M., 2007, *Frontiers of Justice: Disability, Nationality, Species Membership*, Cambridge, MA, Harvard University Press (Belknap), 512 p.
- NUSSBAUM M., 2008, *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, traduit par CHAPLAIN C., Paris, Des femmes - Antoinette Fouque, 444 p.
- NUSSBAUM M., 2011, *Creating capabilities: the human development approach*, Cambridge, MA, Harvard University Press (Belknap), 256 p.
- OECD, WORLD BANK, 2006, « Outline Of Principles Of Impact Evaluation », Colloque *International Workshop on Impact Evaluation for Development*, Paris, 15 novembre 2006.
- OKONTA I., DOUGLAS O., 2003, *Where Vultures Feast: Shell, Human Rights, and Oil in the Niger Delta*, New York, Verso, 292 p.
- OLSEN L., 2013, « Impact Evaluation in UN Agency Evaluation Systems: Guidance on Selection, Planning and Management », Rapport, United Nations Evaluation Group.
- OMEJE K.C., 2006, *High Stakes and Stakeholders: Oil Conflict and Security in Nigeria*, Aldershot, UK, Ashgate, 230 p.
- ORLEAN A., 2013, *L'empire de la valeur : refonder l'économie*, Paris, Seuil, 352 p.
- ORLITZKY M., SCHMIDT F.L., RYNES S.L., 2003, « Corporate social and financial performance: A meta-analysis », *Organization Studies*, 24, 3, p. 403-442.
- OSAGHAE E., IKELEGBE A., OLARINMOYE O., OKHONMINA S., 2007, « Youth militias, self-determination and resource control struggles in the Niger-Delta Region of Nigeria. », Dakar, CODESRIA Research Reports, 5.
- OSTROM E., 2010, *Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, BAECHLER L. (dir.), Bruxelles [Paris], De Boeck, 301 p.
- OTTAVIANI F., 2015, *Performativité des indicateurs, indicateurs alternatifs et transformation des modes de rationalisation*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Grenoble, soutenue le 18 septembre 2015.
- OWEN J.R., KEMP D., 2013, « Social licence and mining: A critical perspective », *Resources Policy*, 38, 1, p. 29-35.
- OYEFUSI A., 2007, « Oil and the propensity to armed struggle in the Niger Delta region of Nigeria », *World Bank Policy Research Working Paper*, 4194.
- PAMIES-SUMNER S., 2014, « Les évaluations d'impact dans le domaine du développement - État des lieux et nouveaux enjeux », *A savoir*, 27, Paris, Agence française de

développement.

- PARAT C., 2014, « Journée "Responsabilité sociale des territoires" en Ile-de-France : le compte-rendu », Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 4 novembre 2014.
- PARIENTE W., 2008, « Analyse d'impact : l'apport des évaluations aléatoires », *STATECO*, 103, p. 5-17.
- PASQUERO J., 2005, « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : Un regard historique », dans TURCOTTE M.-F., SALMON A. (dirs.), *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Sillery, QC : Presses de l'Université du Québec, p. 80-111.
- PELENC J., 2014, *Développement humain responsable et aménagement du territoire. Réflexions à partir de deux réserves de biosphère périurbaines en France et au Chili*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement du territoire, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3, soutenue le 9 avril 2014.
- PEREMARTY S., 2015, « Tirer sa subsistance du tri : recyclage collectif ou récupération individuelle ? Une coopérative de catadores du Nord-Est du Brésil », dans CIRELLI C., FLORIN B. (dirs.), *Sociétés urbaines et déchets : éclairages internationaux*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (Villes et territoires).
- PEROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2003, « Pétrole et sécurité privée au Nigeria : un complexe multiforme à l'épreuve du "syndrome de Monaco" », *Cultures & Conflits*, 52, p. 117-138.
- PEROUSE DE MONTCLOS M.-A., 2012, « Les compagnies pétrolières à l'épreuve du développement : le cas du delta du Niger (Nigeria) », *Autrepart. Presses de Sciences Po*, 1, p. 111-127.
- PERRET B., 2014, *L'évaluation des politiques publiques*, Paris, La Découverte (Repères), 128 p.
- PERROUX F., 1964, *L'Économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 598 p.
- POLANYI K., 1957, *The great transformation*, Beacon Press, 340 p.
- PORTER T.M., 1995, *Trust in numbers: the pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 324 p.
- POSTEL N., 2007, « Hétérodoxie et institution », *Revue du MAUSS*, 30, p. 83-116.
- POSTEL N., 2015, *Une approche institutionnaliste de la régulation du capitalisme*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Lille 1, présentée le 2 décembre 2015.
- POSTEL N., SOBEL R., 2011a, *La responsabilité sociale de l'entreprise : nouvelle régulation du capitalisme ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 416 p.
- POSTEL N., SOBEL R., 2011b, « Polanyi contre Freeman », *Revue de la régulation*, 9.
- PUTNAM R.D., 2001, *Bowling alone: The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster, 541 p.

- QUAIREL-LANOIZELEE F., CAPRON M., 2010, *La responsabilité sociale d'entreprise*, 2^{ème} éd., Paris, La Découverte (Repères), 126 p.
- QUENTIN A., GUERIN I., 2013, « La randomisation à l'épreuve du terrain », *Revue Tiers Monde*, 213, p. 179-200.
- RANIS G., STEWART F., RAMIREZ A., 2000, « Economic Growth and Human Development », *World Development*, 28, 2, p. 197-219.
- RAVALLION M., 2009, « Should the Randomistas Rule? », *The Economists' Voice*, 6, 2, p. 1-5.
- RAVALLION M., 2011, « Are we Really Assessing Development Impact? », Billet de blog, *The World Bank, Development Impact*.
- RAWLS J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 560 p.
- RAWLS J., 1998, *Le droit des gens*, Paris, Éditions 10/18, 154 p.
- RENOUARD C., 2007, *La responsabilité éthique des multinationales*, Paris, PUF, 536 p.
- RENOUARD C., 2009, « L'éthique et les déclarations déontologiques des entreprises », *Études*, 410, 4, p. 473-484.
- RENOUARD C., 2011, « Corporate Social Responsibility, Utilitarianism, and the Capabilities Approach », *Journal of Business Ethics*, 98, 1, p. 85-97.
- RENOUARD C., 2012a, « Proposition 1 : Faire de la fonction sociale de l'entreprise une priorité stratégique : inciter et contraindre », dans GIRAUD G., RENOUARD C. (dirs.), *Vingt propositions pour réformer le capitalisme*, 2^{ème} éd., Paris, Flammarion.
- RENOUARD C., 2012b, *Le lien social dans un monde fini à l'épreuve de la globalisation*, Habilitation à diriger des recherches, Université Jean Moulin – Lyon 3, présentée le 30 mars 2012.
- RENOUARD C., 2013, *Éthique et entreprise*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 172 p.
- RENOUARD C., 2015a, « Multinationales et développement local : du mythe du gagnant-gagnant à l'irresponsabilité politique. Le cas des compagnies pétrolières au Nigeria », *Europeana*, 6, p. 131-151.
- RENOUARD C., 2015b, « Pétrole et lien social. Pour une responsabilité politique de l'entreprise », *Revue française de socio-économie, Hors-série*, 16, p. 89-104.
- RENOUARD C., 2017, « Ethique des frontières et justice des communs », *Revue d'Éthique et de Théologie Morale, Hors-série*, Accepté pour publication.
- RENOUARD C., BOURDAIS H., ROSTOM F., 2013, « Pemulung Empowerment Project evaluation report 2013 », ESSEC Business School.
- RENOUARD C., DJOEHANA WIRADIKARTA A., 2015, « Complementing the Capabilities Approach on Exclusion by Culture: The Case of Waste-Pickers in Indonesia », Working Paper.
- RENOUARD C., DJOEHANA WIRADIKARTA A., DE LA MARTINIÈRE R., GIRAUD G., 2012, « Pemulung

- Empowerment Project Evaluation Report 2012 », ESSEC Business School.
- RENOUARD C., GIRAUD G., LADO H., L'HUILLIER H., BOURDAIS H., 2014, « The societal performance of Total in Nigeria. Executive summary of Research findings (2008-2014) », ESSEC Business School.
- RENOUARD C., LADO H., 2012, « CSR and inequality in the Niger Delta (Nigeria) », *Corporate Governance*, 12, 4, p. 472-484.
- RENOUARD C., LADO H., 2013, « RSE et justice sociale: le cas des multinationales pétrolières dans le Delta du Niger », *Africa Development*, 37.2, p. 167-193.
- RICOEUR P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 424 p.
- RICOEUR P., 1991, *Lectures, tome 1, Autour du politique*, Paris, Seuil, 408 p.
- RIST G., 2012, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 4^{ème} éd. revue et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, 511 p.
- ROBANO V., SMITH S.C., 2013, « Multidimensional Targeting and Evaluation: A General Framework with an Application to a Poverty Program in Bangladesh », SSRN Scholarly Paper, 2325851, Rochester, NY, Social Science Research Network.
- ROCHE C., 1999, *Impact Assessment for Development Agencies: Learning to value change*, Oxford, UK, Oxfam GB, 322 p.
- ROELEN, K., CAMFIELD, L. (dirs.), 2015, *Mixed methods research in poverty and vulnerability : sharing ideas and learning lessons*, Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan, 281 p.
- ROMERO M.J., 2014, « A private affair. Shining a light on the shadowy institutions giving public support to private companies and taking over the development agenda », Bruxelles, Eurodad.
- RUBIN D.B., 1974, « Estimating Causal Effects of Treatments in Randomized and Non-Randomized Studies », *Journal of Educational Psychology*, 66, 5, p. 688-701.
- RUSSELL BERNARD H., 2006, *Research Methods in Anthropology: Qualitative and Quantitative Approaches*, 4^{ème} éd., AltaMira Press, 824 p.
- SAMUEL K., ALKIRE S., HAMMOCK J., MILLS C., ZAVALETA D., 2014, « Social Isolation and its Relationship to Multidimensional Poverty », *OPHI Working Papers*, 80, Oxford University.
- SAVEDOFF W.D., LEVINE R., BIRDSALL N., 2006, « When Will We Ever Learn? Improving Lives Through Impact Evaluation », Center for Global Development, Evaluation Gap Working Group.
- SCHNEIDER F., ENSTE D.H., 2000, « Shadow Economies: Size, Causes, and Consequences », *Journal of Economic Literature*, 38, 1, p. 77-114.
- SCHOLTEN P., NICHOLLS J., OLSEN S., GALIMIDI B., 2006, *Social Return on Investment: A Guide to SROI Analysis*, Amsterdam, Lenthe Publishers.

- SCHWARTZ M.S., CARROLL A.B., 2003, « Corporate Social Responsibility: A Three-Domain Approach », *Business Ethics Quarterly*, 13, 04, p. 503-530.
- SEHIER C., 2014, « La responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie chinoise : une recomposition de la relation salariale ? », *Revue de la régulation*, 15.
- SEN A., 1979, « Equality of What? », Tanner Lecture on Human Values, Stanford University, donnée le 22 mai 1979.
- SEN A., 1981, « Ingredients of Famine Analysis: Availability and Entitlements », *The Quarterly Journal of Economics*, 96, 3, p. 433-464.
- SEN A., 1983, *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*, Oxford, UK, Oxford University Press, 257 p.
- SEN A., 1987, *On ethics and economics*, Oxford, UK, Basil Blackwell, 131 p.
- SEN A., 1995, *Inequality Reexamined*, Oxford, UK, Oxford University Press, 207 p.
- SEN A., 2000, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, traduit par BESSIERES M., Paris, Odile Jacob, 356 p.
- SEN A., 2004, « Capabilities, Lists, and Public Reason: Continuing the Conversation », *Feminist Economics*, 10, 3, p. 77-80.
- SERVET J.-M., 2015, « L'économisme rampant de la « nouvelle » économie comportementale. Une lecture critique du "World Development Report" 2015 de la Banque mondiale », *Institut Veblen*.
- SHALIT A. DE, WOLFF J., 2007, *Disadvantage*, Oxford, UK, Oxford University Press, 248 p.
- SIA TASKFORCE, 2014, « Profit With Purpose Businesses », Social Impact Assessment Taskforce. Mission Alignment Working Group.
- SIBILLE H., 2014, « Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social ? Innover financièrement pour innover socialement », Comité Français sur l'investissement à impact social.
- SMITH D.J., 2010, *A Culture of Corruption: Everyday Deception and Popular Discontent in Nigeria*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 291 p.
- SOLNIT R., 2010, *A Paradise Built in Hell: The Extraordinary Communities That Arise in Disaster*, New York, Penguin Books, 368 p.
- SOLOW R.M., 1956, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 70, 1, p. 65-94.
- STEINER P., 2016, « L'intérêt général, une affaire d'incitations. À propos de : Jean Tirole, *Économie du bien commun*, Paris, PUF », Billet de blog, *La vie des idées*.
- STEVENSON B., WOLFERS J., 2008, « Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox », *Brookings Papers on Economic Activity*, 2008, p. 1-87.

- STIEVENART E., 2012, « Évaluer l'impact social avec l'approche SROI », *Les Cahiers de l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social*, ESSEC Business School.
- STIEVENART E., PACHE A.-C., 2014, « Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale : points de repère », *RECMA*, 331, p. 76-92.
- STIGLITZ J., 1998, « More Instruments and Broader Goals: Moving Toward the Post-Washington Consensus », *WIDER Annual lectures*, Helsinki, donnée le 7 janvier 1998.
- STIGLITZ J., 2015, *La Grande Fracture*, Paris, Les Liens qui libèrent, 300 p.
- STIGLITZ J., SEN A., FITOUSSI J.-P., 2009a, *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacob, 351 p.
- STIGLITZ J., SEN A., FITOUSSI J.P., 2009b, *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, France, Odile Jacob, 426 p.
- SUPIOT A., 2014, « État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités », *L'annuaire du Collège de France 2012-2013*, 113, p. 717-736.
- TATSUKI S., 2007, « Long-term Life Recovery Processes Among Survivors of the 1995 Kobe Earthquake: 1999, 2001, 2003, and 2005 Life Recovery Social Survey Results », *Journal of Disaster Research*, 2, 6, p. 484-501.
- TELLA R. DI, MACCULLOCH R., 2006, « Some Uses of Happiness Data in Economics », *The Journal of Economic Perspectives*, 20, 1, p. 25-46.
- TENNAXIA, 2016, « Étude RSE et pratiques de Reporting », 4^{ème} édition, Rapport, Tennaxia.
- TENO H. LE, GRANDJEAN A., 2014, *Miser (vraiment) sur la transition écologique*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 191 p.
- TERESTCHENKO M., 2010, « Amartya Sen, Martha Nussbaum et l'idée de justice », *Revue du MAUSS permanente*, Texte publié le 14 octobre 2010.
- TIROLE J., 2006, *The theory of corporate finance*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 644 p.
- TIROLE J., 2016, *Économie du bien commun*, Paris, PUF, 550 p.
- TOYA H., SKIDMORE M., 2013, « Do Natural Disasters Enhance Societal Trust? », SSRN Scholarly Paper, 2138801, Rochester, NY, Social Science Research Network.
- UKAGA O., UKIWO U., IBABA I.S., 2012, *Natural Resources, Conflict, and Sustainable Development: Lessons from the Niger Delta*, Abingdon, UK, Routledge, 192 p.
- UNCTAD, 2014, « World Investment Report 2014 », *BOPCOP*, 1427, Washington, D.C, United Nations Conference on Trade And Development.
- UNDP, 1990, « Concept and Measurement of Human Development », *Human Development Report*.
- UNDP, 1995, « Gender and Human Development », *Human Development Report*.

- UNDP, 2003, « Millennium Development Goals: A compact among nations to end human poverty », Human Development Report.
- UNDP, 2010, « The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development », Human Development Report.
- UNDP, 2014, « Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience », Human Development Report.
- UNDP, 2015, « Work for Human Development », Human Development Report.
- UNDP EUROPE & CIS, 2011, « Beyond transition towards more inclusive societies », Regional Human Development Report.
- VALLAEYS F., 2011, *Les fondements éthiques de la responsabilité sociale*, Thèse de doctorat en philosophie, Université Paris Est Créteil, soutenue le 5 décembre 2011.
- VALLAEYS F., 2013, *Pour une vraie responsabilité sociale : clarifications, propositions*, Paris, PUF, 281 p.
- VANCLAY F., 2003, « International Principles For Social Impact Assessment », *Impact Assessment and Project Appraisal*, 21, 1, p. 5-12.
- VANCLAY F., ESTEVES A.M., AUCAMP I., FRANKS D.M., 2015, « Social Impact Assessment. Guidance for assessing and managing the social impacts of projects », International Association for Impact Assessment.
- VATIN F., 2013, *Evaluer et valoriser : Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 340 p.
- VEENHOVEN R., 1996, « Developments in satisfaction-research », *Social Indicators Research*, 37, 1, p. 1-46.
- VIDAL R., 2010, « L'intervention des sciences sociales dans le champ de la responsabilité sociale des entreprises », *Tracés, HS-10*, 3, p. 65-76.
- VOGEL D.J., 2005, « Is There a Market for Virtue? The Business Case for Corporate Social Responsibility. », *California Management Review*, 47, 4, p. 19-45.
- WALZER M., 1983, *Spheres of justice: a defense of pluralism and equality*, New York, Basic Books, 364 p.
- WATTS M., 2008, *Curse of the black gold: 50 years of oil in the Niger Delta*, Brooklyn, NY, PowerHouse Books, photographies par KASHI, E.
- WHITE H., 2002, « Combining Quantitative and Qualitative Approaches in Poverty Analysis », *World Development*, 30, 3, p. 511-522.
- WHITE H., 2009, « Theory-based impact evaluation: principles and practice », 3ie Working Papers, 3.
- WHITE H., 2013, « An introduction to the use of randomised control trials to evaluate

- development interventions », *Journal of Development Effectiveness*, 5, 1, p. 30-49.
- WHITE H., BARBU A., 2006, « Impact evaluation - the experience of the independent evaluation group of the World Bank », World Bank Working Paper, 38268.
- WHITE H., SINHA S., FLANAGAN A., 2006, « A Review of the State of Impact Evaluation », Colloque *International Workshop on Impact Evaluation for Development*, Paris, 15 novembre 2006.
- WOOLCOCK M., NARAYAN D., 2000, « Social capital: implications for development theory, research, and policy », *The World Bank Research Observer*, 15, 2, p. 225-249.
- WORLD BANK, 2001, *World Development Report 2000/2001 : Attacking Poverty*, New York, Oxford University Press.
- YAMAMURA E., 2013, « Natural disasters and participation in volunteer activities: A case study of the Great Hanshin-Awaji earthquake », MPRA Working Paper, 37734.
- ZAMORA P., 2011, « La méthode d'évaluation aléatoire: apports et limites », *Tracés, HS-11*, 3, p. 175-186.
- ZANDVLIET L., NWANKPO A., 2004, « Field Visit Report. Operator: Elf Petroleum Nigeria Limited (EPNL). Nigeria », Cambridge, MA, CDA - Collaborative learning projects.
- ZELLNER A., THEIL H., 1962, « Three-stage least squares: simultaneous estimation of simultaneous equations », *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 30, p. 54-78.

ANNEXES

Annexe 1 : Conventions de recherche entre CODEV et ses partenaires

Termes de recherche	Partenaire	Année
L'impact sociétal d'une entreprise du secteur pétrolier (Total) dans les régions extractives du Delta du Niger	Total	2007–2013
Risques sociétaux et impacts pour une entreprise du secteur pétrolier	Total	2015–2016
L'analyse des logiques institutionnelles liées au développement durable et le suivi des impacts des activités dans le secteur pétrolier	Total	2016–2019
L'impact de projets d' <i>empowerment</i> menés par Danone en Indonésie, Mexique, Argentine et Brésil	Danone	2011–2016
Un Partenariat Public-Privé avec Veolia pour l'accès à l'eau à Nagpur, Inde	Veolia	2011–2012
Indicateurs de développement, Indicateur de Capacité Relationnelle (RCI), et Indicateur de Légitimité de l'Etat (SLI)	AFD	2013–2015
La contribution du secteur privé au développement	AFD	2016–2017
La responsabilité d'entreprise d'une entreprise multinationale (Michelin) dans le lancement d'un parc industriel au Tamil Nadu, en Inde	CCFD – Terre Solidaire	2012–2015
Le lien social comme critère d'investissement socialement responsable	Meeschaert	2016–2018
Les enjeux de la notion de « Joint Venture Sociale »	ARES	2016–2019

Source : Réalisé par Hervé Bourdais, coordinateur du programme Codev, 2016.

Annexe 2 : Recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi

Recommandations du rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (dite « Stiglitz-Sen-Fitoussi »)

Recommandation 1 : Dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.

Recommandation 2 : Mettre l'accent sur la perspective des ménages.

Recommandation 3 : Prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation.

Recommandation 4 : Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.

Recommandation 5 : Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes.

Recommandation 6 : La qualité de la vie dépend de la situation objective et des opportunités de chacun. Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles et des conditions environnementales. En outre, un effort particulier sur des outils de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique et de l'insécurité, ensemble d'éléments dont on peut montrer qu'il constitue un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie.

Recommandation 7 : Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.

Recommandation 8 : Des enquêtes devraient être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie pour chacun, et les informations obtenues devraient être utilisées lors de la définition de politiques dans différents domaines.

Recommandation 9 : Les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, permettant ainsi la construction de différents indices.

Recommandation 10 : Les mesures du bien-être, tant objectif que subjectif, fournissent des informations importantes sur la qualité de la vie. Les services de statistiques devraient intégrer dans leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.

Recommandation 11 : L'évaluation de la durabilité nécessite un ensemble d'indicateurs bien défini. Les composantes de ce tableau de bord devront pouvoir être interprétées comme des variations de certains « stocks » sous-jacents. Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité.

Recommandation 12 : Les aspects environnementaux de la durabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin. Il est nécessaire, en particulier, que l'un d'eux indique clairement dans quelle mesure nous approchons de niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement (du fait, par exemple, du changement climatique ou de l'épuisement des ressources halieutiques).

Annexe 3 : Définitions de l'impact par les instances de l'ONU

CTBTO	For the purpose of the verification of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT), the DAC definition, i.e. "positive and negative, primary and secondary long-term effects produced by a development intervention, directly or indirectly, intended or unintended", is adapted as "positive and negative, primary and secondary long-term effects produced by the development and operation of the CTBT verification system, directly or indirectly, intended or unintended".
DPI	No specific impact evaluation activities or definition reported.
ESCAP	Changes and effects, positive and negative, planned and unforeseen, resulting from the program with respect to the ultimate beneficiaries and other affected stakeholders.
FAO	The OECD/DAC definition is considered broadly valid. FAO Office of Evaluation defines impact as 'lasting and significant change' in institutions, policies, individual capacities, livelihoods, production patterns and levels, food consumption and security, incomes, etc., that can be attributed to FAO or to which FAO has contributed.
GEF	DAC definition, modified as appropriate to focus on the global environmental objective of GEF activities.
IAEA	The long-term effect of change, direct or indirect, on the identified needs which, when combined with other efforts, results from Agency involvement.
IFAD	Impact is defined as the changes that have occurred in the lives of the rural poor (whether intended or unintended, positive or negative, direct or indirect) as a result of a development intervention.
ILO	The OECD/DAC definition is broadly accepted; ILO's primary beneficiaries are governments and organizations, whereas the household and individual level are mostly reached through government's action, thus not under ILO's direct responsibility. The institutional level and the contribution aspects of the ILO are most relevant for the Evaluation Office.

³⁹ Source: Concept Note: Impact Evaluation among UNEG members. Annexes. (Table 1, P7-9). UNEG 2010, updated 2013

IOM	The OECD/DAC definition is broad enough; IOM's primary beneficiaries are migrants, although it also reaches out to governments with policy advice and to the public at large through awareness campaigns, particularly for counter trafficking activities and to combat illegal migration.
OCHA	OCHA does not yet undertake impact evaluations or have any formal definition of impact. Insofar as it has considered the issue, it leans towards an OXFAM UK definition: "The systematic analysis of the lasting or significant changes – positive or negative, intended or not, in people's lives brought about by a given action or a series of actions".
OIOS	According to the Inspection and Evaluation Division manual, impact refers to the ultimate, highest level, or end outcome that is desired. In OIOS inspections and evaluations, impact is considered part of effectiveness. This broader definition may be divided into smaller subsets (particular types of impact), such as impact on legislative frameworks, impact on behavioural norms, impact on the ways in which police and other uniformed services are trained, impact on the visibility of an issue, etc. These are frequently easier and more useful to assess than impact in general.
OPCW	No specific impact evaluation activities or definition reported.
UNCDF	Uses a definition thought to be derived from the UNDP Evaluation Policy: "Actual or intended changes in human development as measured by people's well-being".
UNCTAD	The OECD/DAC definition is fine; most of UNCTAD's work has governments and institutions as primary beneficiaries, although some technical assistance work also aims at enterprises and individuals.
UNDP	<p>UNDP does not use the word "impact". It defines all its results in terms of "outcomes". It evaluates effects of its programmes as outcomes. So it conducts outcome evaluations rather than impact evaluations. However, the distinction is to some extent semantic. In fact, some of the outcomes are expressed as long-term objectives and could also be seen as impacts.</p> <p>In its thinking about impacts, It supports the standard DAC definition, whilst following the UNDP nomenclature, which is based on outcomes. It focuses on actual or intended changes in human development as measured by people's well-being.</p>
UNEP	The OECD/DAC definition is broadly accepted; UNEP's primary beneficiaries are governments and institutions and the Programme should have a catalytic role; the Evaluation Unit considers that in a number of cases, the causal chain leading to impact on the environment of UNEP's work can be identified.
UN-ESCAP	Impact in ESCAP is defined as "Member States' achievements in bringing about benefits for ultimate target groups." Impact is thus considered a shared

	responsibility of ESCAP member States and the secretariat.
UNESCO	DAC definition
UNIDO	DAC definition
UNIFEM	DAC definition
UNFPA	No specific reflection in UNFPA on impact definition, by default the OECD/DAC definition is accepted but no impact evaluations are conducted.
UNICEF	DAC definition at the level of children and women in relation to the rights contained in the CRC and/or the goals/objectives established in the Millennium Declaration and the World Fit for Children Declaration.
UNODC	The highest result level currently defined is "Project Objective", defined as "The long term benefit the target group will receive".
UNRWA	Long-term changes, whether planned or un-planned, positive or negative, direct or indirect, that a programme or project helped to bring about
UNV	No specific impact evaluation activities or definition reported.
WFP	Lasting and/or significant effects of the intervention – social, economic, environmental or technical – on individuals, gender and age-groups, households, communities and institutions. Impact can be intended or unintended, positive and negative, macro (sector) and micro (household)
WHO	Given the wide range of work performed by WHO, at different levels of the health system, the Internal Oversight Service does not have a standard working definition of 'impact' that is applicable to the evaluations that it carries out.
WIPO	The OECD/DAC definition is fine; WIPO's primary beneficiaries are governments and institutions.
WMO	No specific impact evaluation activities or definition reported.

Source: Impact in UN Agency Evaluation Systems: Guidance on Selection, Planning and Management, pp. 41-43.

Annexe 5 : Répartition des programmes sociétaux à Onelga

	Total				Agip				Ensemble	
	Hôte N=210		Non- Hôte N=50		Hôte N=143		Non- Hôte N=99		N=502	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Programmes de bourses et formations										
Bénéficiaire	82	39.0	14	28.0	43	30.1	8	8.1	147	29.3
Non bénéficiaire	128	61.0	36	72.0	100	69.9	91	91.9	355	70.7
Projets communautaires										
Route										
Bénéficiaire	163	77.6	29	58.0	73	51.0	0	0.0	265	52.8
Non bénéficiaire	47	22.4	21	42.0	70	49.0	99	100.0	237	47.2
Education										
Bénéficiaire	69	32.9	50	100.0	78	54.5	51	51.5	248	49.4
Non bénéficiaire	141	67.1	0	0.0	65	45.5	48	48.5	254	50.6
Santé										
Bénéficiaire	95	45.2	50	100.0	53	37.1	0	0.0	198	39.4
Non bénéficiaire	115	54.8	0	0.0	90	62.9	99	100.0	304	60.6
Accès à l'eau										
Bénéficiaire	100	47.6	50	100.0	98	68.5	44	44.4	292	58.2
Non bénéficiaire	110	52.4	0	0.0	45	31.5	55	55.6	210	41.8
Electricité										
Bénéficiaire	210	100.0	50	100.0	118	82.5	29	29.3	407	81.1
Non bénéficiaire	0	0.0	0	0.0	25	17.5	70	70.7	95	18.9
Nombre de projets autres										
Aucun projet	0	0.0	0	0.0	65	45.5	70	70.7	135	26.9
Un projet	47	22.4	50	100.0	56	39.2	29	29.3	182	36.3
Deux projets	70	33.3	0	0.0	22	15.4	0	0.0	92	18.3
Trois projets	93	44.3	0	0.0	0	0.0	0	0.0	93	18.5
Village/Communauté										
Erama	25	11.9							25	5.0
Obite	28	13.3							28	5.6
Ogbogu	20	9.5							20	4.0
Akabuka	24	11.4							24	4.8
Obiyebe	16	7.6							16	3.2
Obagi	22	10.5							22	4.4
Oboburu	24	11.4							24	4.8
Ede	26	12.4							26	5.2
Obigbor	25	11.9							25	5.0
Amah			29	58.0					29	5.8
Obukegi			21	42.0					21	4.2
Aggah					31	21.7			31	6.2
Obrikom					25	17.5			25	5.0
Omoku					20	14.0			20	4.0
Obogoro					22	15.4			22	4.4
Okwuzi					25	17.5			25	5.0
Idu					20	14.0			20	4.0
Okansu							25	25.3	25	5.0
Ogbidi							26	26.3	26	5.2
Obigwe							29	29.3	29	5.8
Okposi							19	19.2	19	3.8

Annexe 6 : Résultats complets du chapitre 4, section 2.3.

Table A6.1 : Résultats détaillés du modèle des doubles moindres carrés sur-identifié pour l'intensité du MPI et du RDI

	Variable dépendante (intensité des privations)							
	(1) RDI	(2) Intégration réseaux	(3) Relations privées	(4) Engagement civique	(5) MPI	(6) Education	(7) Santé	(8) Niveau de vie
Participation	-0.07 (0.05)	-0.45*** (0.15)	0.18** (0.08)	0.06 (0.08)	-0.25*** (0.10)	-0.15 (0.12)	-0.17 (0.16)	-0.43*** (0.12)
Sexe	-0.03** (0.01)	-0.01 (0.04)	-0.03 (0.02)	-0.05** (0.02)	0.03 (0.02)	-0.05 (0.03)	0.07* (0.04)	0.06* (0.03)
Age	0.02*** (0.01)	0.04** (0.02)	0.01 (0.01)	0.00 (0.01)	0.08*** (0.01)	0.14*** (0.02)	0.08*** (0.02)	0.03 (0.02)
Handicap	-0.02 (0.04)	-0.07 (0.10)	-0.02 (0.05)	0.04 (0.05)	-0.06 (0.06)	-0.16** (0.08)	-0.00 (0.11)	-0.03 (0.08)
Marié	-0.03 (0.02)	-0.02 (0.05)	-0.02 (0.03)	-0.03 (0.03)	0.02 (0.03)	0.00 (0.04)	-0.01 (0.05)	0.05 (0.04)
Veuf	-0.00 (0.03)	0.06 (0.08)	-0.05 (0.04)	-0.01 (0.04)	0.02 (0.05)	-0.02 (0.06)	0.04 (0.09)	0.04 (0.06)
Statut social	0.01 (0.02)	-0.04 (0.04)	0.04 (0.02)	0.04* (0.02)	-0.01 (0.03)	0.02 (0.03)	-0.03 (0.05)	-0.03 (0.04)
Propriétaire terrien	-0.03** (0.01)	-0.01 (0.03)	-0.02 (0.02)	-0.05*** (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.05* (0.03)	-0.03 (0.04)	0.01 (0.03)
Lieu de naissance	-0.00 (0.01)	-0.02 (0.03)	-0.00 (0.02)	0.02 (0.02)	0.03* (0.02)	0.03 (0.02)	0.05 (0.04)	0.02 (0.03)
Secteur agricole	0.00 (0.01)	0.03 (0.03)	-0.02 (0.02)	0.00 (0.02)	0.04** (0.02)	0.07*** (0.02)	0.02 (0.03)	0.03 (0.02)
Nombre de projets	-0.00 (0.00)	-0.00 (0.01)	-0.00 (0.00)	-0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.01)	0.00 (0.01)	0.00 (0.01)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497

Erreurs types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Table A6.2 : Résultats détaillés du modèle des triples moindres carrés pour l'intensité du MPI et RDI

Equation 1	Variable dépendante (intensité des privations)							
	(1) RDI	(2) Intégration réseaux	(3) Relations privées	(4) Engagement civique	(5) MPI	(6) Education	(7) Santé	(8) Niveau de vie
Participation	-0.18*** (0.05)	-0.48*** (0.18)	0.10 (0.09)	-0.14 (0.10)	-0.27*** (0.10)	-0.08 (0.13)	-0.08 (0.19)	-0.07 (0.10)
Sexe	-0.01 (0.01)							
Age	0.00 (0.00)	0.05*** (0.02)	0.00 (0.01)	-0.00 (0.01)	0.09*** (0.01)	0.13*** (0.01)	0.08*** (0.02)	0.03*** (0.01)
Marié	-0.01 (0.01)							
Secteur agricole	-0.00 (0.01)	0.02 (0.03)	-0.02 (0.01)	-0.00 (0.01)	0.04** (0.02)	0.07*** (0.02)	0.02 (0.03)	0.02 (0.02)
Propriétaire terrien	-0.02 (0.01)	-0.01 (0.04)	-0.01 (0.02)	-0.03 (0.02)	-0.01 (0.02)	-0.05* (0.03)	-0.04 (0.04)	-0.03 (0.02)
Nombre de projets	-0.00 (0.00)				0.00 (0.00)			
Hôte		0.00 (0.04)	-0.00 (0.02)	0.02 (0.02)	-0.01 (0.03)	-0.05 (0.03)	0.03 (0.05)	-0.08*** (0.03)
Lieu de naissance		-0.02 (0.03)	-0.01 (0.01)	0.00 (0.02)	0.05*** (0.02)	0.01 (0.02)	0.07** (0.03)	0.03* (0.02)
Equation 2	Variable dépendant : Participation à des programmes de bourses et formations							
Sexe	0.02 (0.06)	0.16*** (0.06)	0.11** (0.05)	0.08 (0.09)	0.06 (0.04)	0.12*** (0.04)	0.10** (0.05)	0.10** (0.05)
Propriétaire terrien		0.18*** (0.06)	0.13*** (0.04)	0.06 (0.10)	0.13*** (0.04)	0.14*** (0.04)	0.15*** (0.04)	0.16*** (0.05)
MPI	-0.16 (0.17)				0.41 (0.28)			
RDI	-2.80*** (1.04)				-0.68*** (0.20)			
Hôte	0.06 (0.04)	0.20*** (0.07)	0.16*** (0.06)	0.15*** (0.04)	0.16*** (0.05)	0.16*** (0.05)	0.14*** (0.05)	0.22*** (0.08)
TOTAL	0.03 (0.03)	0.14*** (0.05)	0.15* (0.09)	0.10** (0.04)	0.11*** (0.04)	0.11*** (0.04)	0.12*** (0.04)	0.13*** (0.05)
Intégration réseaux		0.63 (0.61)						
Relations privées			-1.48 (2.82)					
Engagement civique				-1.60 (2.07)				
Education						0.19 (0.16)		
Santé							0.27 (0.27)	
Niveau de vie								0.76 (0.72)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497
Erreurs types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$								

Table A6.3 : Résultats détaillés du modèle des doubles moindres carrés sur-identifié pour l'incidence du MPI et du RDI

	Variable dépendante (incidence des privations)							
	(1) RDI	(2) Intégration réseaux	(3) Relations privées	(4) Engagement civique	(5) MPI	(6) Education	(7) Santé	(8) Niveau de vie
Participation	0.45* (0.25)	-0.68** (0.27)	0.93*** (0.33)	0.40* (0.22)	-0.76*** (0.28)	-0.14 (0.21)	-0.34 (0.25)	-0.61** (0.25)
Sexe	-0.11* (0.06)	-0.01 (0.07)	-0.16* (0.08)	-0.11* (0.05)	0.14** (0.07)	-0.10** (0.05)	0.11* (0.06)	0.04 (0.06)
Age	0.04 (0.03)	0.04 (0.04)	0.03 (0.04)	-0.02 (0.03)	0.17*** (0.04)	0.26*** (0.03)	0.14*** (0.03)	0.06* (0.03)
Handicap	-0.03 (0.16)	0.04 (0.18)	-0.08 (0.21)	0.04 (0.14)	-0.09 (0.18)	-0.26** (0.13)	0.06 (0.16)	-0.05 (0.16)
Marié	-0.18** (0.08)	-0.12 (0.09)	-0.11 (0.11)	-0.09 (0.07)	0.04 (0.09)	-0.00 (0.07)	-0.05 (0.08)	0.11 (0.08)
Veuf	-0.12 (0.13)	-0.04 (0.14)	-0.16 (0.17)	0.01 (0.12)	0.01 (0.14)	-0.01 (0.11)	-0.04 (0.13)	0.13 (0.13)
Statut social	0.12 (0.07)	0.03 (0.08)	0.20** (0.09)	0.04 (0.06)	0.00 (0.08)	0.09 (0.06)	-0.06 (0.07)	-0.00 (0.07)
Propriétaire terrien	-0.07 (0.06)	0.01 (0.06)	-0.08 (0.08)	-0.10** (0.05)	0.01 (0.06)	-0.10** (0.05)	-0.02 (0.06)	-0.01 (0.06)
Lieu de naissance	-0.02 (0.05)	-0.01 (0.06)	0.04 (0.07)	0.03 (0.05)	0.03 (0.06)	0.07 (0.04)	0.03 (0.05)	0.07 (0.05)
Secteur agricole	0.02 (0.05)	0.08 (0.05)	-0.05 (0.06)	0.05 (0.04)	0.11** (0.05)	0.12*** (0.04)	0.06 (0.05)	0.01 (0.05)
Nombre de projets	-0.01 (0.01)	0.01 (0.01)	-0.03* (0.02)	-0.01 (0.01)	0.02 (0.01)	-0.00 (0.01)	0.01 (0.01)	0.00 (0.01)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497

Erreurs types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Table A6.4 : Impact détaillé des programmes de bourses et formations sur les composantes du RDI

	Variable dépendante (composantes du RDI)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Emploi	Transport	Télécom- munication	Information	Taille du foyer	Confiance famille	Amis proches
Participation	0.06 (0.21)	-0.90*** (0.31)	-0.35* (0.19)	-0.60** (0.23)	-0.03 (0.05)	0.01 (0.03)	-0.11 (0.13)
Sexe	0.04 (0.05)	0.14* (0.08)	-0.12** (0.05)	-0.10* (0.06)	0.01 (0.01)	0.00 (0.01)	-0.07** (0.03)
Age	0.02 (0.03)	-0.03 (0.04)	0.11*** (0.03)	0.07** (0.03)	0.00 (0.01)	0.01* (0.00)	0.01 (0.02)
Handicap	-0.04 (0.14)	-0.03 (0.20)	-0.02 (0.12)	-0.17 (0.15)	-0.01 (0.03)	0.00 (0.02)	-0.07 (0.08)
Marié	-0.17** (0.07)	0.09 (0.10)	0.08 (0.06)	-0.10 (0.08)	-0.09*** (0.02)	-0.02** (0.01)	0.05 (0.04)
Veuf	-0.13 (0.11)	0.10 (0.16)	0.19* (0.10)	0.06 (0.12)	-0.09*** (0.03)	-0.03 (0.02)	-0.01 (0.07)
Statut social	-0.02 (0.06)	-0.07 (0.09)	-0.01 (0.06)	-0.04 (0.07)	-0.00 (0.01)	0.01 (0.01)	-0.02 (0.04)
Propriétaire terrien	-0.02 (0.05)	0.03 (0.07)	-0.04 (0.04)	-0.02 (0.05)	-0.01 (0.01)	0.01 (0.01)	0.01 (0.03)
Lieu de naissance	-0.03 (0.05)	-0.06 (0.07)	0.02 (0.04)	-0.00 (0.05)	-0.01 (0.01)	0.00 (0.01)	0.00 (0.03)
Secteur agricole	-0.04 (0.04)	0.13** (0.06)	-0.02 (0.04)	0.03 (0.04)	-0.00 (0.01)	-0.00 (0.01)	-0.03 (0.02)
Nombre de projets	-0.01 (0.01)	0.02 (0.01)	-0.01 (0.01)	0.00 (0.01)	-0.00 (0.00)	-0.00 (0.00)	-0.01 (0.01)
Observations	497	497	497	497	497	497	497

Erreurs types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Table A6.4 - suite

	Variable dépendante (composantes du RDI - suite)						
	(8) Soutien financier	(9) Confiance communauté	(10) Groupes	(11) Action collective	(12) Vote	(13) Solidarité	(14) Confiance inconnus
Participation	-0.14 (0.18)	1.14*** (0.36)	0.03 (0.09)	0.03 (0.18)	0.17 (0.11)	-0.22 (0.19)	0.29 (0.24)
Male	0.04 (0.04)	-0.11 (0.09)	-0.01 (0.02)	-0.01 (0.04)	-0.03 (0.03)	-0.08* (0.05)	-0.11* (0.06)
Age	0.02 (0.02)	0.02 (0.05)	-0.01 (0.01)	0.00 (0.02)	0.03** (0.01)	0.00 (0.02)	-0.02 (0.03)
Handicap	0.13 (0.12)	-0.17 (0.23)	0.06 (0.06)	-0.09 (0.12)	-0.04 (0.07)	0.31** (0.12)	-0.03 (0.16)
Marié	0.06 (0.06)	-0.12 (0.12)	-0.02 (0.03)	-0.01 (0.06)	-0.01 (0.03)	-0.07 (0.06)	-0.06 (0.08)
Veuf	0.05 (0.09)	-0.17 (0.19)	-0.03 (0.05)	-0.01 (0.09)	0.02 (0.06)	-0.11 (0.10)	0.08 (0.13)
Statut social	0.06 (0.05)	0.15 (0.10)	0.03 (0.03)	0.01 (0.05)	0.09*** (0.03)	-0.05 (0.05)	0.14* (0.07)
Propriétaire terrien	0.01 (0.04)	-0.12 (0.08)	-0.05** (0.02)	-0.12*** (0.04)	-0.03 (0.02)	-0.02 (0.04)	-0.03 (0.06)
Lieu de naissance	0.02 (0.04)	-0.02 (0.08)	0.02 (0.02)	-0.03 (0.04)	0.02 (0.02)	0.05 (0.04)	0.03 (0.05)
Secteur agricole	-0.02 (0.03)	-0.04 (0.07)	-0.00 (0.02)	-0.01 (0.03)	-0.04** (0.02)	-0.01 (0.04)	0.06 (0.05)
Nombre de projets	0.01 (0.01)	-0.02 (0.02)	-0.01** (0.00)	-0.00 (0.01)	-0.01 (0.01)	0.00 (0.01)	-0.01 (0.01)
Observations	497	497	497	497	497	497	497

Erreurs types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Table A6.5 : Impact détaillé des programmes de bourses et formations sur les composantes du MPI

	Variable dépendante (composantes du MPI)									
	(1) Années de scolarité	(2) Sortie d'école	(3) Mortalité infantile	(4) Nutrition	(5) Electricité	(6) Sanitaires	(7) Eau potable	(8) Sol de l'habitat	(9) Combustible de cuisine	(10) Biens mobiliers
Participation	-0.15 (0.20)	-0.14 (0.10)	-0.42* (0.24)	0.07 (0.23)	-0.68*** (0.18)	-0.85*** (0.29)	-0.73** (0.29)	0.27 (0.22)	-0.39* (0.22)	-0.21* (0.11)
Sexe	-0.15*** (0.05)	0.05** (0.03)	0.02 (0.06)	0.13** (0.06)	0.10** (0.04)	0.14* (0.07)	0.15** (0.07)	-0.05 (0.05)	0.01 (0.05)	0.01 (0.03)
Age	0.26*** (0.03)	0.02 (0.01)	0.20*** (0.03)	-0.05* (0.03)	0.01 (0.02)	0.04 (0.04)	0.04 (0.04)	0.01 (0.03)	0.06* (0.03)	0.00 (0.01)
Handicap	-0.25* (0.13)	-0.07 (0.07)	0.25 (0.16)	-0.25* (0.15)	-0.06 (0.12)	-0.06 (0.19)	-0.12 (0.18)	-0.10 (0.14)	0.13 (0.14)	0.02 (0.07)
Marié	0.03 (0.06)	-0.02 (0.03)	-0.01 (0.08)	-0.01 (0.07)	0.09 (0.06)	-0.02 (0.09)	0.12 (0.09)	0.01 (0.07)	0.15** (0.07)	-0.05 (0.04)
Veuf	0.02 (0.10)	-0.06 (0.05)	-0.07 (0.13)	0.15 (0.12)	0.07 (0.09)	-0.10 (0.15)	0.37** (0.15)	-0.15 (0.11)	0.06 (0.12)	-0.01 (0.06)
Statut social	0.06 (0.06)	-0.01 (0.03)	-0.09 (0.07)	0.04 (0.07)	-0.14*** (0.05)	-0.03 (0.08)	0.01 (0.08)	0.02 (0.06)	-0.03 (0.06)	-0.03 (0.03)
Propriétaire terrien	-0.10** (0.05)	0.00 (0.02)	0.09 (0.06)	-0.14*** (0.05)	0.09** (0.04)	-0.04 (0.07)	0.05 (0.07)	-0.04 (0.05)	0.02 (0.05)	0.00 (0.03)
Lieu de naissance	0.08* (0.04)	-0.02 (0.02)	0.04 (0.05)	0.06 (0.05)	-0.00 (0.04)	0.01 (0.06)	0.02 (0.06)	-0.03 (0.05)	0.11** (0.05)	0.00 (0.02)
Agriculture	0.13*** (0.04)	0.01 (0.02)	0.09** (0.05)	-0.04 (0.04)	0.07** (0.03)	0.07 (0.05)	-0.04 (0.05)	-0.03 (0.04)	0.09** (0.04)	0.03 (0.02)
Nombre de projets	-0.01 (0.01)	0.01* (0.00)	0.01 (0.01)	0.00 (0.01)	-0.00 (0.01)	0.02 (0.01)	-0.02 (0.01)	-0.01 (0.01)	0.01 (0.01)	0.01* (0.01)
Observations	497	497	497	497	497	497	497	497	497	497

Erreurs types entre parenthèses. *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Annexe 7 : Tests de l'hypothèse des tendances parallèles dans les groupes inondés et contrôle (2008-2012)

Figure A7.1 : Tendances pour le statut professionnel

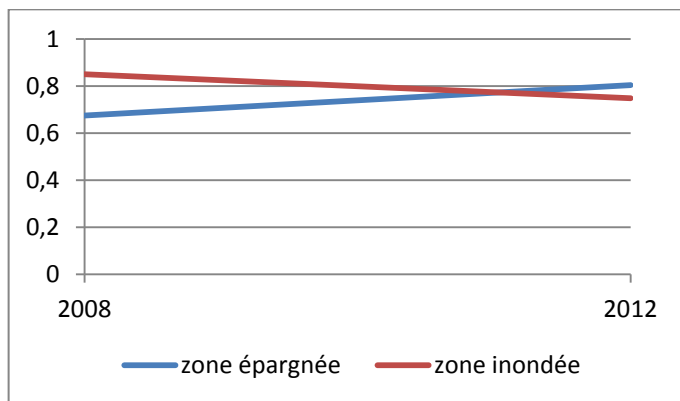


Figure A7.2 : Tendances pour l'accès à l'information

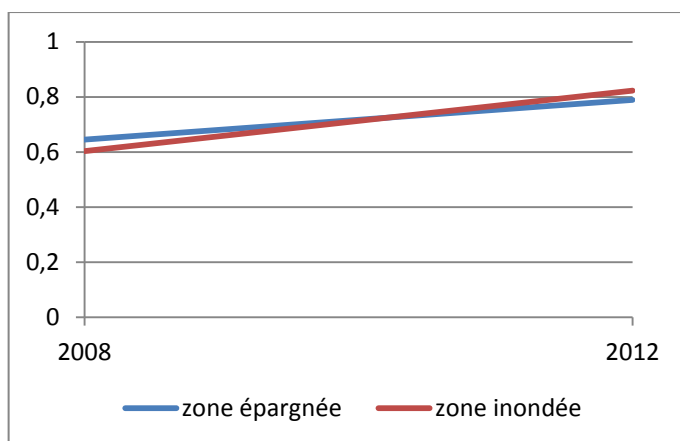


Figure A7.3 : Tendances pour l'accès aux télécommunications

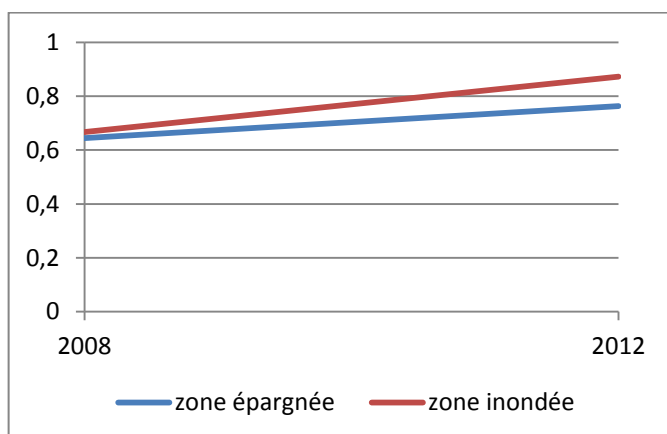


Figure A7.4 : Tendances pour la confiance envers la communauté

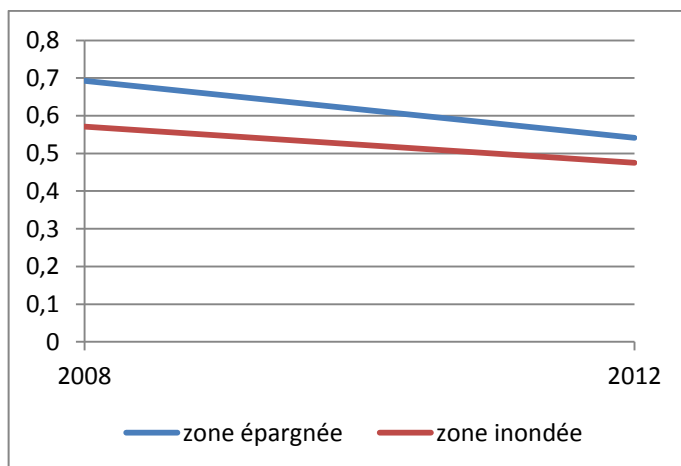


Figure A7.5 : Tendances pour le soutien financier

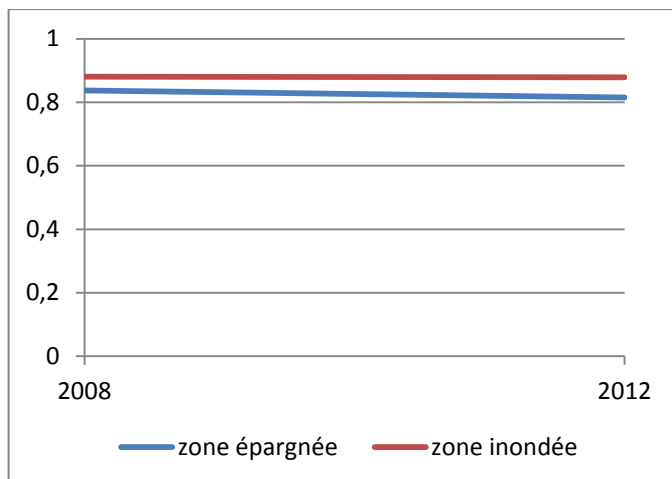


Figure A7.6 : Tendance pour la solidarité

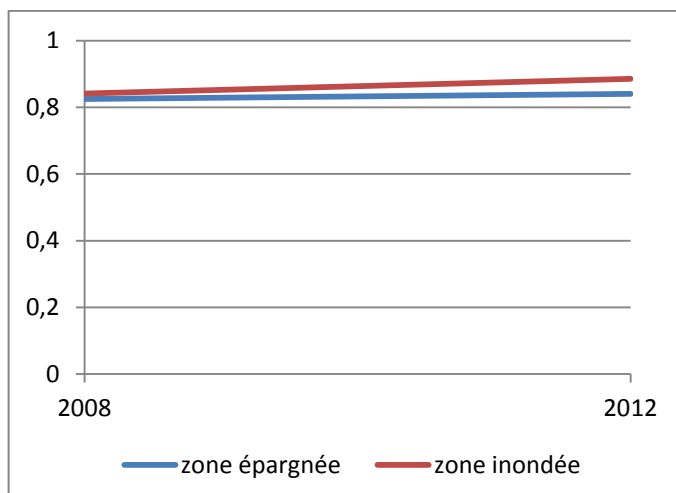
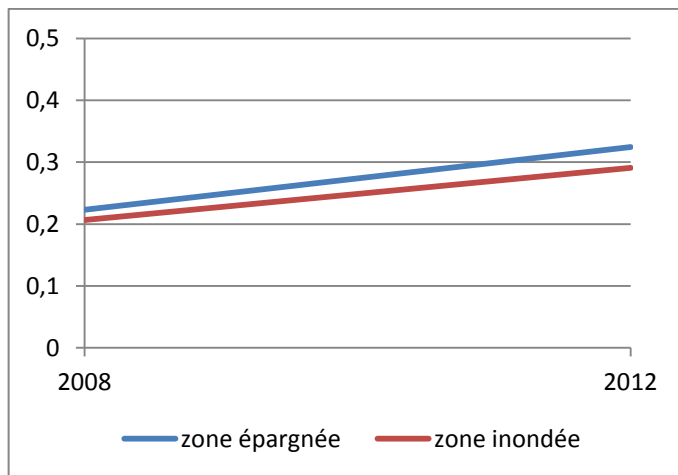


Figure A7.7 : Tendances pour la confiance en autrui



Annexe 8 : Questionnaires (Nigeria)

I – SOCIO-ECONOMIC AND DEMOGRAPHIC DATA

A – Social status and Employment

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
101	Gender	Male..... Female.....	1 2	
102	Age		_ _	
103	Place of birth	In the present family house In the present community In the main city within the state In a village within the state In the main city of another state In a village of another state In Nigeria In an other foreign country	1 2 3 4 5 6 7 8	
104	Disability	Yes..... No.....	1 2	
105	Marital status	Single..... Married..... Widow..... Separated.....	1 2 3 4	
106	If married, number of wives		_ _	
107	Social status <i>(Chief, family chief, leader, member of community)</i>	_____ _____	_ _	
108	How many children at home?		_ _	
109	Employment situation	working seeking job in charge of household tasks..... student long disease, not looking for a job..... not working, not looking for a job..... others, specify _____	1 2 3 4 5 6 7	
110	Status of employed activity <i>The occasional worker works only on irregular period, the daily wage worker is working on regular period</i>	landowner daily/weekly wage worker contract worker occasional worker apprentice family helper self employed..... employer..... other specify _____	1 2 3 4 5 6 7 8 9	

B – Employment seeking and unemployment

N.B.: The section concerns all unemployed persons and employed persons looking for another job. If the person is not looking for a job,

111	Sector of activity	agriculture (fishing, farming, etc.) mining: oil company..... manufacturing (textile, crafts, etc.)..... manufacturing (carpentry, welding spare parts machinery manufacturing) land and construction (house building)... transport (Motorcycle, taxi, bus, train, airplane, watercraft) trade (sales, commerce, clothes shops, food shops, etc.) education or health..... state and Administration..... NGO or Foundation staff..... banking services..... communication other, specify _____	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	
112	In addition to your main activity have you had one or many others ? <i>(by order of importance, according to the time of work give the detailed name plus code of the sector activity)</i>	Activity no. 2 _____ _____ Activity no. 3 _____ _____	__ __ __ __	
113	Why do you have more than one job? <i>(2 answers possible)</i>	1. my job changes with the seasons 2. all the jobs I find are temporary jobs 3. I can't sustain/help my family with my main job 4. I need more money for a specific expense/purpose: wedding (dowry), funerals, disease 5. I created activities to give a job to a member of my family who is unemployed 6. other, specify _____	__ __	

please go to the next section

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
114	How long have you been unemployed ? <i>specify number of months of unemployment (for unemployed person)</i>		__ __	
115	How long have you been looking for another job ? <i>specify number of months of looking for another job (for employed person)</i>		__ __	
116	When was the last time you looked or asked for a job? <i>specify number of months or years since you have been looking for a job</i>	Weeks Months Years	__ __ __ __ __ __	
117	What will you now do to find a job/activity ? <i>(in case of multiple answers, please state</i>	I will ask a member of my family for a job I will ask a friend/neighbour/colleague	1 2	

	<i>starting from the most recent action)</i>	I will ask people I meet, in the street or going from door to door..... I will check offers proposed in the Foundation and other agencies..... I will ask my family/friends for money (lent or given) to start an activity..... Nothing, I will wait for a proposition Other, specify_____	3 4 5 6 7	
118	What is the amount of your revenues?	Monthly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1180	How much do you spend for food?	Monthly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1181	How much for health?	Monthly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1182	How much for house rent?	Monthly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1183	How much for clothing?	Monthly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1184	How much for school expenditures?	Yearly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1185	How much for your professional equipment?	Yearly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1186	How much for the annual festival?	Yearly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1187	Have you made any exceptional expenses last year?	house equipment professional equipment dowry..... land purchase/rent..... property purchase..... Other, specify_____ No exceptional expense	1 2 3 4 5 6 7	
1188	How do you save your income?	In a microfinance institution Saving schemes within the community Loan given to a relative Saving at home No saving	1 2 3 4 5	
1189	What amount do you save in your income?	Monthly	_ _ _ _ _ _ _ _ _ N	
1184	For what purpose do you save money? (up to four responses)	food school expenditure health expenditure professional equipment house equipment festival..... dowry..... land purchase/rent..... property purchase..... good purchase for business..... Other, specify_____	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	
119	Have people (including your family) given you money during the last year ?	Yes..... No.....	1 2	go to 125
120	Who gives you money?	1. husband/wife..... 2. Father/mother..... 3. brother/sister..... 4. other family member..... 5. friends..... 6. state pension..... 7. local leader.....	_ _ _ _ _ _ _ _ _	

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
		8.religious leader..... 9.other people, specify_____		
121	What is the frequency of the donations ?	1st main donor daily weekly Monthly..... Quarterly..... annually/this year..... irregular.....	1 2 3 4 5 6	
122		2nd main donor daily weekly Monthly..... Quarterly..... annually/this year..... irregular.....	1 2 3 4 5 6	
123		3rd main donor daily weekly monthly..... quarterly..... annually/this year..... irregular.....	1 2 3 4 5 6	
124	Please give the amount of money from each of the 3 main donors ?	1 2 3		
125	Have people (including your family) given you goods during last year ?	Yes..... No.....	1 2	go to 133
126	Who gives you goods ?	husband/wife father/mother brother/sister other family member friends state pension local leader religious leader other people, specify_____	1 2 3 4 5 6 7 8 9	
127	What is the frequency of each of the 3 main donations ?	1st main donor daily weekly Monthly..... Quarterly..... annually/this year..... irregular.....	1 2 3 4 5 6	
128		2nd main donor daily weekly Monthly..... Quarterly..... annually/this year..... irregular.....	1 2 3 4 5 6	

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
129		3rd main donor daily		

		weekly	1	
		monthly.....	2	
		quarterly.....	3	
		annually/this year.....	4	
		irregular.....	5	
			6	
130	What are the type of goods you received from the 3 main donors ?	1st main donor livestock	Yes 1	No 2
		equipment for work	1	2
		equipment for household.....	1	2
		mean of transportation.....	1	2
		food/grain	1	2
		clothes.....	1	2
		other, specify	1	2
131		2nd main donor livestock	Yes 1	No 2
		equipment for work	1	2
		equipment for household.....	1	2
		mean of transportation.....	1	2
		food/grain	1	2
		clothes.....	1	2
		other, specify	1	2
132		3rd main donor livestock	Yes 1	No 2
		equipment for work	1	2
		equipment for household.....	1	2
		mean of transportation.....	1	2
		food/grain	1	2
		clothes.....	1	2
		other, specify	1	2
133	Did you take a loan in the past 5 years?	Yes.....	1	go to 142
		No.....	2	
134	From whom did you borrow money?	husband/wife	1	
		father/mother	2	
		brother/sister	3	
		other relative.....	4	
		Friend.....	5	
		local leader/religious leader.....	6	
		bank /saving and loans.....	7	
		boss/employer	8	
		professional money lender.....	9	
		NGOs	10	
		Companies (TEPNG / AGIP).....	11	
		Other people, specify	12	

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
135	When did you borrow money ? specify date	/ / / / / / / / / / / / Day month year		
136	How much did you borrow ? (specify amount)	/ / / / / / / / / / / N		
137	How much have you repaid already ?	/ / / / / / / / / / / N		
138	For what purpose did you borrow money ?	food school expenditure health expenditure professional equipment house equipment ceremony..... Dowry..... land purchase/rent..... property purchase..... good purchase for business..... Other, specify _____	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	
139	What is the duration of the loan ?	specify number of months	/ / /	
140	What is the status of repayment ?	totally repaid repaid less than 50%..... repaid half or more than 50%..... not at all repaid	1 2 3 4	
141	What is the form of repayment ?	in cash periodically in cash irregularly in kind periodically in kind irregularly..... both cash and kind..... all repaid in one time.....	1 2 3 4 5 6	

C – Religion / Education and household

N°	QUESTIONS	RÉPONSE POSSIBLES	CODES	GO TO
142	Level of study	Primary..... Secondary..... Technical..... General: Junior secondary..... General: Senior secondary..... Post graduate..... Post secondary Specify: - polytechnics.....- College of education.....- University..... Not attended	10 20 21 22 23 30 40 41 42 43 50	
N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
143	If you didn't go to primary school, why did you receive no formal education?	Absence of parental persuasion Absence of school..... lack of money..... need to work..... useless for girls..... education not very useful..... doesn't like school..... bad political situation.....	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	

		other, specify _____	1 2	
144	If you didn't go to secondary school, why?	Absence of parental persuasion Absence of school..... lack of money..... need to work..... useless for girls..... education not very useful..... doesn't like school..... bad political situation..... other, specify _____	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	
145	How many children have you got?		_ _ _	
146	How many of them go to school?		_ _ _	
147	If the don't go to school, why?	_____ _____		
148	How many people within the household?		_ _ _	
149	Number of rooms in the house		_ _ _	
150	External aspect of the house	Roof: Zinc Thatch AsbestosOther, specify Walls: concrete blocks stone blocks mud (clay) Thatch..... Other, specify Floor:..... tile Mud..... wooden concrete other, specify _____	10 11 12 13 14 20 21 22 23 24 25 30 31 32 33 34 35	
N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
151	What are the main sources of drinking water for your household? (multiple answers possible) <i>N.B.: The order of importance is determined by the number of times you go for water to each source. Need to prompt for a second source</i>	Piped water: piped into residence/ coumpound/ plot..... public tap/tap in the neighbourhood..... Ground water hand pump in residence/coumpound/ plot..... public hand-pump Well water well in residence/coumpound/ plot..... Public covered well..... Public open well	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	

		Surface water spring river/ stream..... pond / lake still water: dam..... rain water..... tanker/ truck..... other, specify_____	1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	
152	What is the main source of lighting for your household ?	Turbine power..... generator/battery kerosene/petrol/gas candles..... other, specify_____ no source of light.....	1 2 3 4 5 6	
153	What kind of toilet facility does your household have ?	private flush inside private flush outside shared flush traditional pit..... pier latrine..... open defecation field outside the house..... other, specify_____	1 2 3 4 5 6 7	
154	Does any member of your household own any of the following ? (read the statements to the interviewee)	radio, tape recorder television..... computer..... oven, hotplate..... refrigerator mobile phone..... bicycle motorbike car tractor generator kerosene lamp sewing machine house or apartment Boat – Canoe.....	YES NO 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	
155	Does any member of your household own land ?	Yes..... No.....	1 2	Go to 201
156	If YES, how much land is owned by the household members ?	/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ hectare		

II – QUALITY OF LIFE**A – Infrastructure**

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
201	Do you think you have good/middle/bad access to healthcare, by local standards?	Good Middle Bad No health centre	1 2 3 4	

202	Do you think you have good/middle/bad access to transportation, by local standards?	Good Middle Bad	1 2 3	
203	Do you think you have good/middle/bad access to education, by local standards?	Good Middle Bad	1 2 3	
204	Do you think you have good/middle/bad access to communication, by local standards?	Good Middle Bad	1 2 3	
205	Did your access to healthcare improve over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
206	Did your access to transportation improve over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
207	Did your access to education improve over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
208	Did your access to communication improve over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
209	Do you think that, on average, in your village people did get a better access to healthcare over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
210	Do you think that, on average, in your village people did get a better access to transportation over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
211	Do you think that, on average, in your village people did get a better access to education over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
212	Do you think that, on average, in your village people did get a better access to communication over the last five years?	Yes..... No.....	1 2	
213	Do you think the quality of the health centre is good/middle/bad?	Good middle bad	1 2 3	
214	Comment (213, why the quality of health centre)	_____ _____ _____	__ __	

B – Housing

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
215	Do you think you have access to good/middle/bad housing (space) by local standards?	Good Middle Bad	1 2 3	
216	Do you think you have access to good/middle/bad housing (comfort) by local standards?	Good Middle Bad	1 2 3	
217	Is your house easily accessible by road or by boat all the year long to a market?	Yes..... No.....	1 2	
218	Is your house easily accessible by road or by boat all the year long to a school?	Yes..... No.....	1 2	
219	Is your house easily accessible by road or by boat all the year long to a health centre?	Yes..... No.....	1 2	

C – Water

220	Do you have regular/occasional access to safe drinking water?	Regular access Occasional access No acces	1 2 3	
-----	---	---	-------------	--

D – Food

221	Do you think you have enough food?	Yes..... No.....	1 2	
222	Do you have any surplus to sell?	Yes..... No.....	1 2	
223	How many times per day do you eat:	Once Twice Three time	1 2 3	
224	Does it happen, sometimes, that you don't eat in a day?	Yes..... No.....	1 2	
225	Do you think your food is of good/middle/bad quality?	Good Middle bad	1 2 3	

E – Personal perception

228	Do you think your quality of life has improved (over the last year)?	Yes..... No.....	1 2	Go to 235
229	How	_____ _____	__ __	
230	Why?	_____ _____	__ __	
231	Is it related to oil activity?	Yes..... No.....	1 2	
232	Is it related to the implementation of the MoUs between oil companies and your community?	Yes..... No.....	1 2	
233	Is it related to another institution's program?	Yes..... No.....	1 2	Go to 235
234	Is it related to the Local Government?	Yes..... No.....		
236	Are you generally happy with your life and your surroundings?	Yes..... No.....	1 2	
237	Has TOTAL-TEPNG / AGIP respected the people and their culture and the natural environment?	Yes..... No.....	1 2	
239	Has TOTAL-TEPNG / AGIP adequately been working with stakeholders within the community?	Yes..... No.....	1 2	
240	Has TOTAL-TEPNG / AGIP adequately been working with stakeholders outside the community?	Yes..... No.....	1 2	

F – Professional skills and equipment

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
241	Have you ever received a technical and/or vocational training?	Yes..... No.....	1 2	Go to 243
242	Which one?	_____ _____	__ __	
243	Would you like to improve your skills?	Yes..... No.....	1 2	Go to 246

244	In which domain?	_____ _____ _____	__ __	
245	Are you able to do it?	Yes..... No.....	1 2	
246	Do you have appropriated equipment material and resources for your main activity:	Farming instruments Palm oil press Drums for holding oil Store for garri storage Cray fishnets Ocean fishing nets Boat Cassava grating unit Financial revolving loans Other specify_____	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	

G – Religious rites

247	Religion	Christian..... Catholic Protestant..... Pentecostal Other specify _____ Muslim..... Traditional believer.....	10 11 12 13 14 15 20 30	
248	Do you go regularly to Church?	Yes..... No.....	1 2	
249	Do you go regularly to the oracle?	Yes..... No.....	1 2	
250	How often: never/occasionally/often	Never Occasionally often	1 2 3	
251	Do you pray at home?	Yes..... No.....	1 2	
252	Do you take part in traditional sacrifices?	Yes..... No.....	1 2	Go to 255
253	Which ones?	_____ _____	__ __	

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
254	What are the main celebrations during the year?	_____ _____	__ __	
255	Did you take part in any ceremony during the past year?	Yes..... No.....	1 2	Go to 258
256	which ones	_____ _____	__ __	
257	Is religion important in your day-to-day life?	Yes..... No.....	1 2	
258	Why?	_____ _____	__ __	
259	Is religion important at work?	Yes..... No.....	1 2	
260	Is religion important in your family?	Yes..... No.....	1 2	

H – Values

263	Self Perception Which of the following qualifies you best? (3 answers required, please read out the list) (classify according to what describes you best)	01.disappointed 02.normal..... 03.happy..... 04.Useless..... 05.brave: courageous..... 06.willing 07.proud 08.oppressed 09.poor 10.deprived..... 11.Independent..... 12.excluded 13.strong 14.Weak.....	_ _ _ _ _ _ _ _ _	
264	What are the main values for you concerning your personal life?	Patience Humility Obedience Other specify _____	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2	
265	What are the main values for you concerning your family life?	Peace Unity Food Work Other specify _____	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	

I – Politics

269	Did you vote in the last local (Chairman and Counsellors) election?	Yes..... No.....	1 2	
270	If no, why?	_____ _____	_ _ _	
271	Did you vote in the last Governor election?	Yes..... No.....	1 2	
272	If no, why?	_____ _____	_ _ _	
273	Did you vote in the last state house of assembly election?	Yes..... No.....	1 2	
274	If no, why not?	_____ _____	/_/_/_	
275	Did you vote in the last senate election?	Yes..... No.....	1 2	
276	Why not?	_____ _____	/_/_/_	
277	Did you vote in the last presidential election?	Yes..... No.....	1 2	
278	Why not?	_____ _____	/_/_/_	
279	Did you vote in the last house of representatives election?	Yes..... No.....	1 2	
280	Why not?	_____ _____	/_/_/_	
281	Would you ever vote for somebody who is not from your ethnic group?	Yes..... No.....	1 2	

282	Do local people take into account your concerns and your opinions when they make decisions that affect you?	Yes..... No.....	1 2	
283	Do you choose the persons who are the representatives or who participate in a CDC?	Yes..... No.....	1 2	

J – Social network

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
284	About how many close friends do you have	0 1 to 4 5 to 10 More than 10	1 2 3 4	
285	If you suddenly needed a small amount of money, how many people beyond your immediate household could you turn to?		_ _ _	
286	With how many members of your family do you live?		_ _ _	
287	How many people do you discuss with every day outside your household?		_ _ _	
288	For women: how many other women do you discuss with regularly outside your house?		_ _ _	
289	How many children do you take care of at home?		_ _ _	
290	How many children do you indirectly help outside your house?		_ _ _	
291	- Who do you feel loves you ?	(3 answers possible) (classify according to preference) 01. Mother 02 father 03. sister/brother 04. spouse 05. your children 06. in-laws 07. other member of family 08. religious 09. other leader of community 10. other member of community 11. no one 12. other, specify _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _	

K – Private organisations TEPNG / AGIP (If there is a project TEPNG / AGIP)




292	Do the TOTAL-TEPNG/AGIP leaders have consistency in word and deed?	Yes..... No.....	1 2	
293	Comment	_____ _____	_ _ _	
294	Do they listen and respond to the problems and needs of the poor people?	Yes..... No.....	1 2	

295	Are they loyal to the community?	Yes..... No.....	1 2	
296	In which manner?	_____ _____	__ __	
297	Do they discriminate between social groups?	Yes..... No.....	1 2	
298	Do they give honest and good suggestions?	Yes..... No.....	1 2	
299	How often do you go to TOTAL-TEPNG / AGIP building	Every day Once a week Once a month never Other specify _____	1 2 3 4	
300	How many TOTAL-TEPNG/AGIP projects have you participated in?		__ __	
301	Which ones?	_____ _____	__ __	

L – Corruption

302	Do you have to pay additional money to officials (LG, CDC...) to have something done?	Yes..... No.....	1 2	
303	Are such payments effective in getting a service delivered or a problem solved?	Yes..... No.....	1 2	

M – Empowerment

304	Do you take part to assemblies that affect your daily activities?	Yes..... No.....	1 2	
305	Can you change the course of your life?	Yes..... No.....	1 2	
306	Do you have the needed rights and resources to do so?	Yes..... No.....	1 2	
307	Do you have the capability to implement your decisions?	Yes..... No.....	1 2	
308	What do you think your situation will be like in 5 years? Read the 3 possibilities	the same as today better than today worse than today	1 2 3	   G o to 309
309	In what way will your situation be better ? (2 answers possible specify by order of importance)	01. I will earn more money 02. I will own property (land, house, Livestock...) 03. I will be married 04. I will benefit from better health services 05. I / my children will benefit from better	__ __	

		education 06. I will benefit from better security 07. I will benefit from better economic situation 08. I will get better help from the international community 09. other, specify _____	__ __	
--	--	--	-------	--

N – Participation (If you or your family belong to any group Go to 321)

310	Of all the groups which members of your household belong to, which two are the most important to your household?	1 _____ 2 _____	__ __	
311	Which groups do you belong to?	_____ _____	__ __	
312	Which is the most important to you?	_____	__ __	
313	How does one become a member of this group?	By election By will By cooptation Other specify _____	1 2 3 4	
314	What is the main benefit from joining the group:	Social recognition Financial retribution Sense of fulfilment Desire to participate to the common good Skill acquisition Other specify _____	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	
315	Are members mostly of the same political viewpoint or ideology?	Yes..... No.....	1 2	
316	In the past 3 years has membership declined, remained the same or increased?	Declined Remained the same Increased?	1 2 3	
317	When there is a decision made in the group, how does it usually come about:	Vote Consensus Top/down decision	1 2 3	
318	How are leaders in the group selected?	Vote Consensus Top/down decision	1 2 3	
319	Are the leaders effective?	Yes..... No.....	1 2	
320	Does the group work with other groups in the community?	Yes..... No.....	1 2	
321	How would you rate the social unity of this village:	Partnership Rivalries Conflicts	1 2 3	
322	Are there any community activities in which you are not allowed to participate?	Yes..... No.....	1 2	
323	If yes, which ones?	_____ _____ _____	__ __	
324	What differences are source of division among the community:	Education Religion	Yes No 1 2 1 2	

		Ethnic group	1	2	
		Economic conditions	1	2	
		Politics	1	2	
325	Generally speaking, would you say that most people can be trusted?	Yes..... No.....	1 2		
326	Why?	_____ _____ _____	__ __		
327	If a community's project does not directly benefit you, but benefits many others in the village, would you contribute time or money to the project?	Yes..... No.....	1 2		
328	Have you already contributed to such a project?	Yes..... No.....	1 2		
329	All together, how many times in the past year did you or anyone else in your household participate in community activities:	Never Once a few times regularly	1 2 3 4		

O – Information and Communication

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
330	How long does it take to reach the nearest working post office?	Less than 30 mn Between 30mn and 1 hour More than one hour	1 2 3	
331	Do you have any mobile phone?	Yes..... No.....	1 2	
332	Do you use Internet?	Yes..... No.....	1 2	
333	If yes, how often?	Every day Occasionally Scarcely Never	1 2 3 4	
334	How often in the last month have you or anyone in your household read a newspaper or had one read to you?	Everyday Occasionally Never	1 2 3	
335	How often do you listen to the radio?	Every day Occasionally Never	1 2 3	
336	How often do you watch TV?	Every day Occasionally Never	1 2 3	
337	What are you interested in?	Local news National news International news Politics Economy Environment Sport Social issues	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	
338	How do you communicate with your contacts in remote locations?	I travel myself Oral messages through a traveller Letter sent through a traveller Letter through post office Mobile phone Internet	Yes No 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	

--	--	--	--	--

P – Addendum for Multidimensional Poverty Index

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
339	Have you got any school-aged child who has left school without completing primary education?	Yes..... No.....	1 2	
340	Does your household cook with wood, dung or charcoal only?	Yes..... No.....	1 2	
341	Has any child died in your family?	Yes..... No.....	1 2	

Q – Outcomes from oil companies societal programs

N°	QUESTIONS	POSSIBLE ANSWERS	CODES	GO TO
342	Have you so far personally benefited from any oil company's or oil activity related program?	Yes..... No.....	1 2	
343	From which institutions have you got any benefit in the last years? (<i>Multiple answers possible</i>)	<i>See the table below...</i>	A1 to E6	
344	Do you think the redistribution system of oil related opportunities has improved in fairness in the last five years in your community?	Yes..... No.....	1 2	
345	Which of these three factors is the main flaw of the redistribution process within your community?	Not enough for so many people Lack of transparency in the company Embezzlement in the community	1 2 3	
346	What impedes the most the development of your community?	Oil companies activities and behavior Absence of the Government Inability of the community to organize Witchcraft and paganism	1 2 3 4	

From which institutions have you got any benefit in the last years? (*Multiple answers possible*)

	Scholarship (1)	Skills Acquisition (2)	Contract (3)	Advice in Agriculture (4)	Microcredit (5)	Job (6)
AGIP (A)						
Local Government (B)						
TOTAL (C)						
NDDC (D)						
Another, specify (E) _____						

Annexe 9 : Statistiques descriptives sur les pepenadores

Figure A9.1 : Répartition des sexes par site

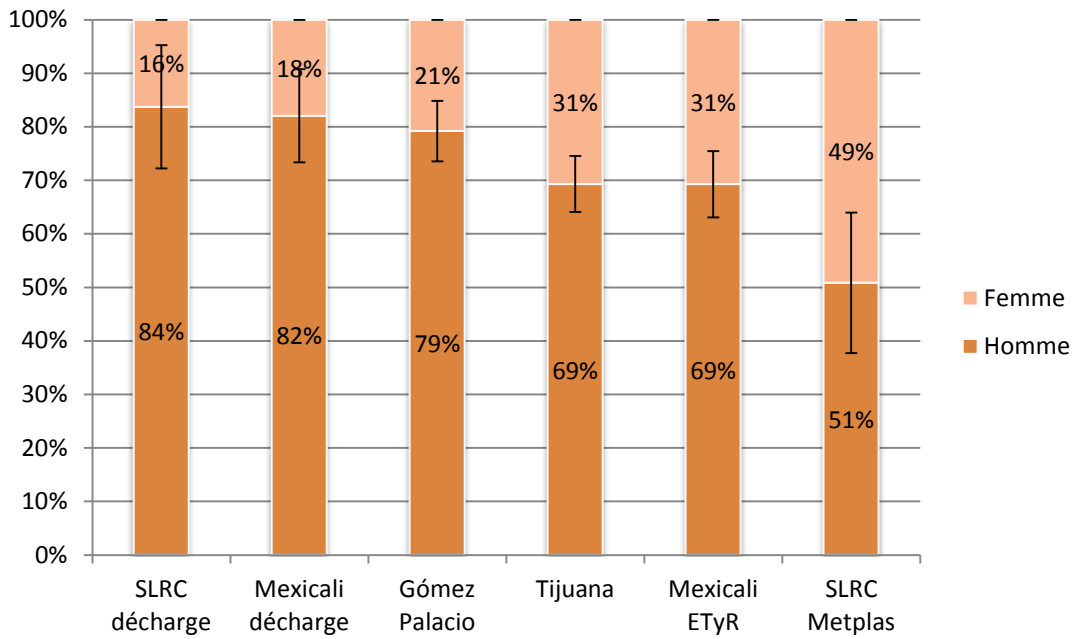


Figure A9.2 : Age moyen par site

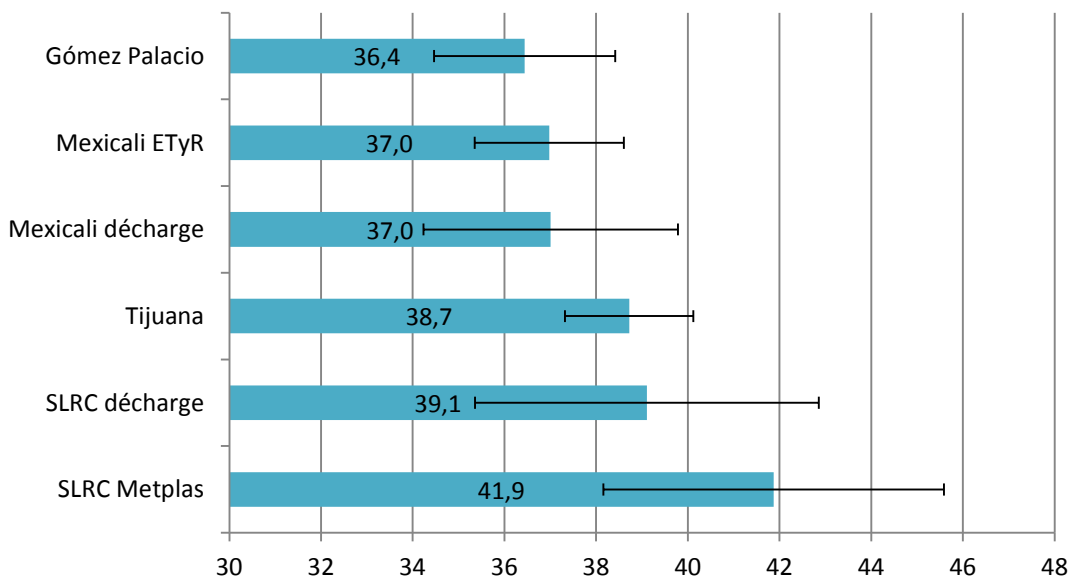


Figure A9.3 : Répartition du statut migratoire par site

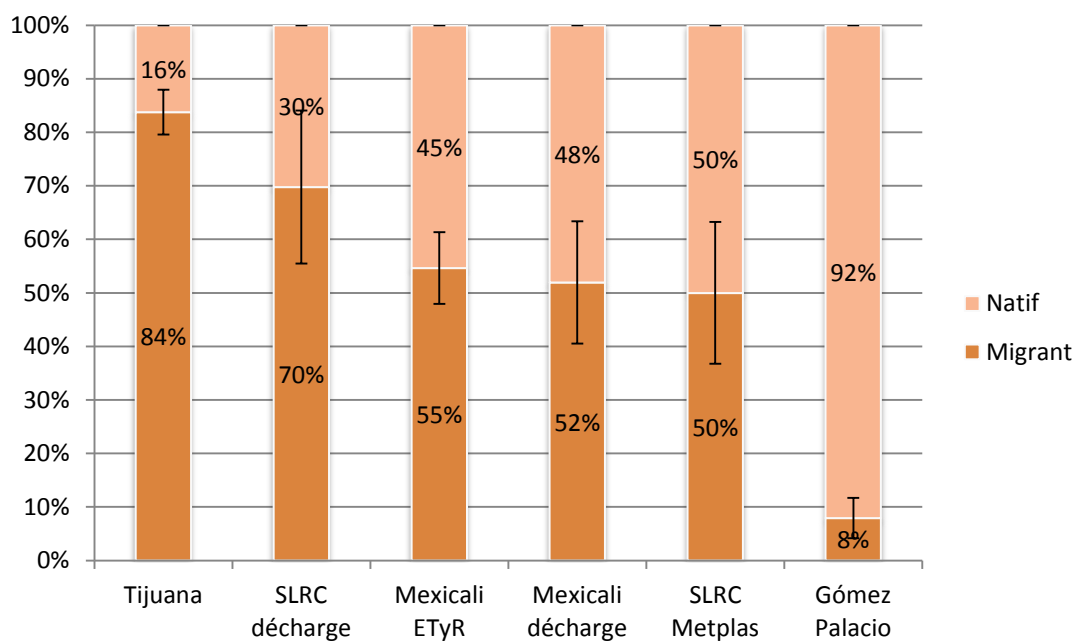


Figure A9.4 : Répartition de l'état civil par site

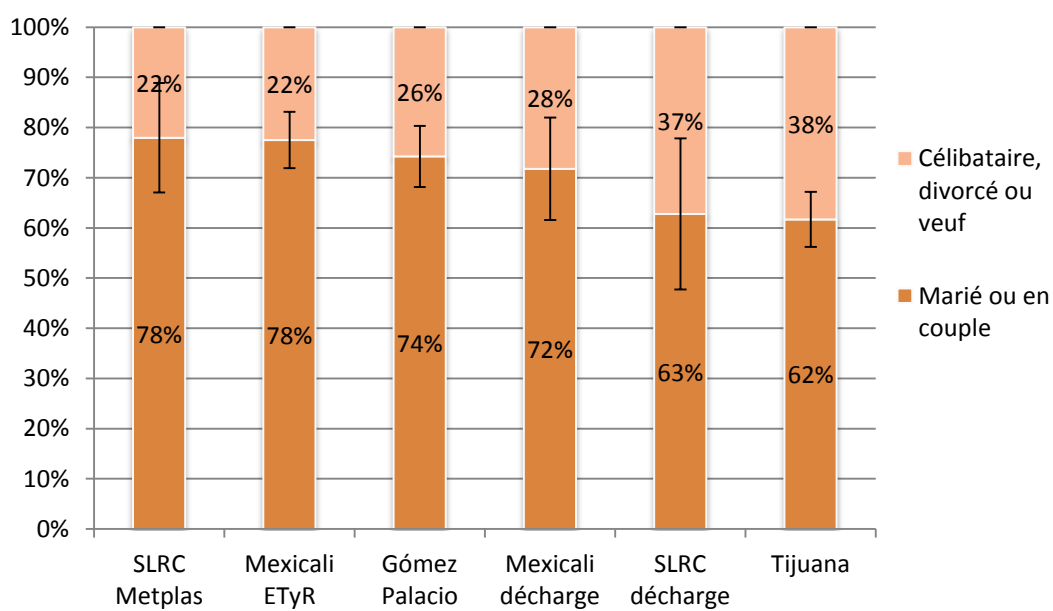


Figure A9.5 : Description du foyer moyen par site

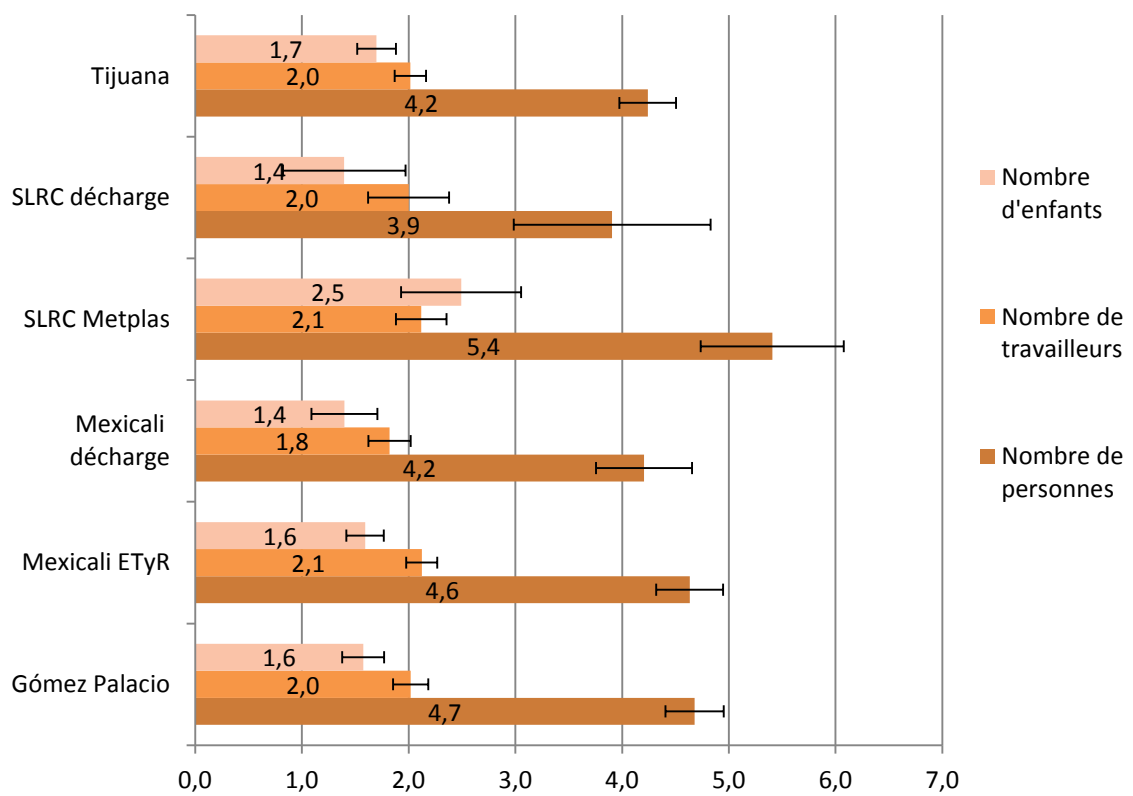


Figure A9.6 : Nombre moyen d'années d'expérience en tant que pepenadores par site

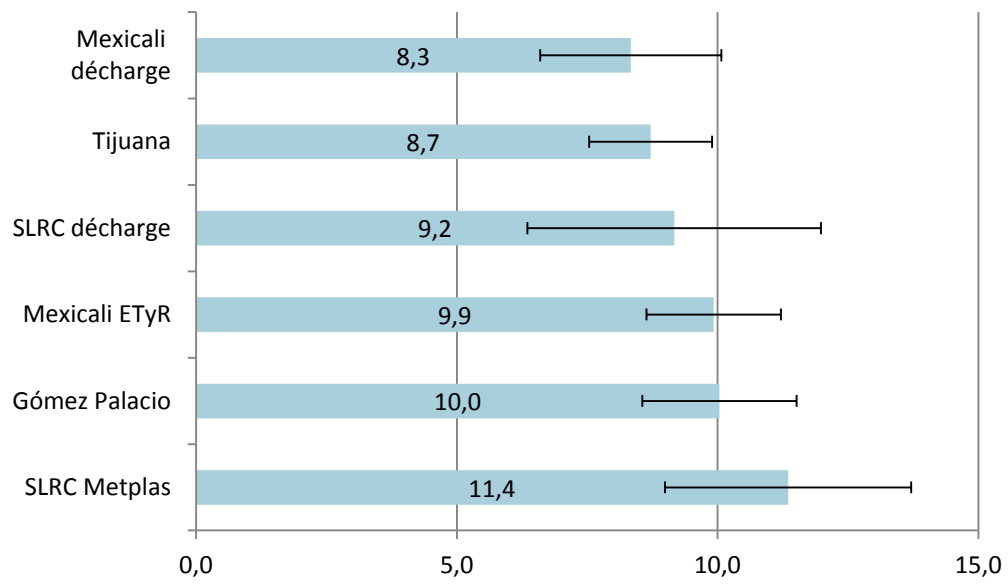


Figure A9.7 : Heures travaillées par semaine par site

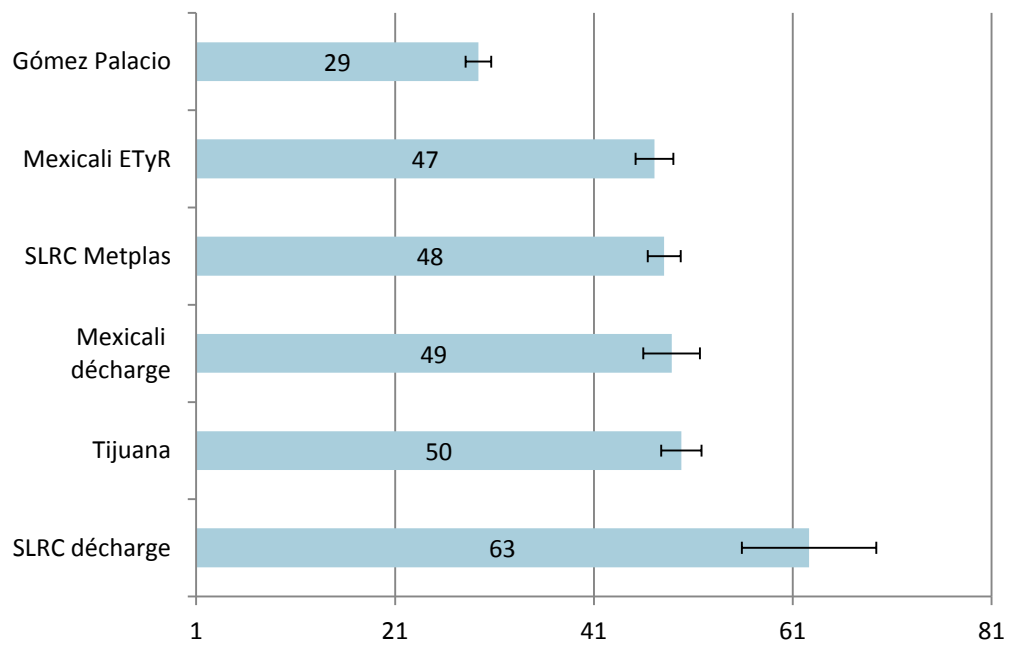


Figure A9.8 : Temps de transport du domicile au lieu de travail par site (minutes)

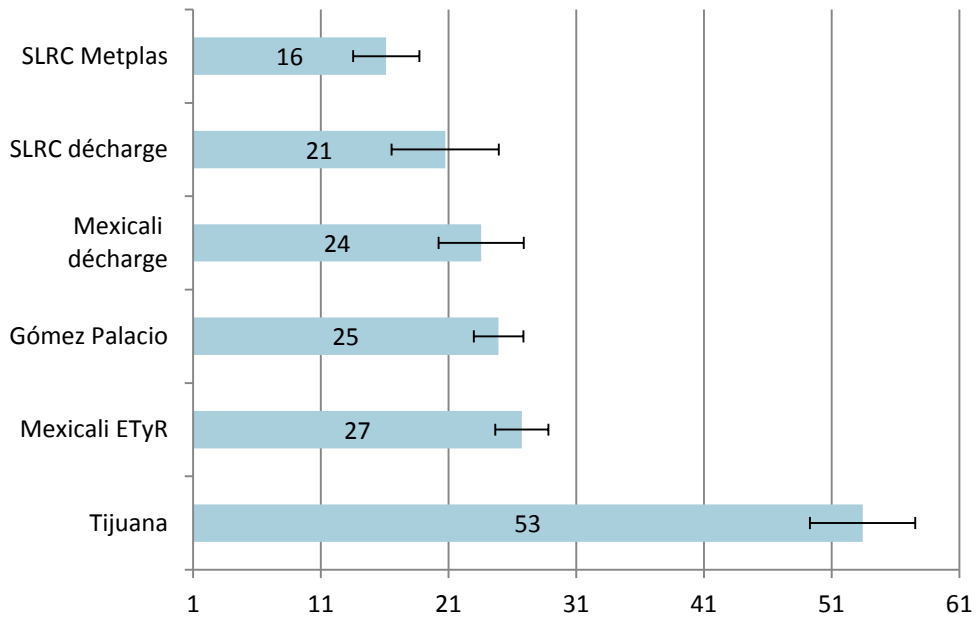


Figure A9.9 : Moyen de transport utilisé pour aller au travail par site

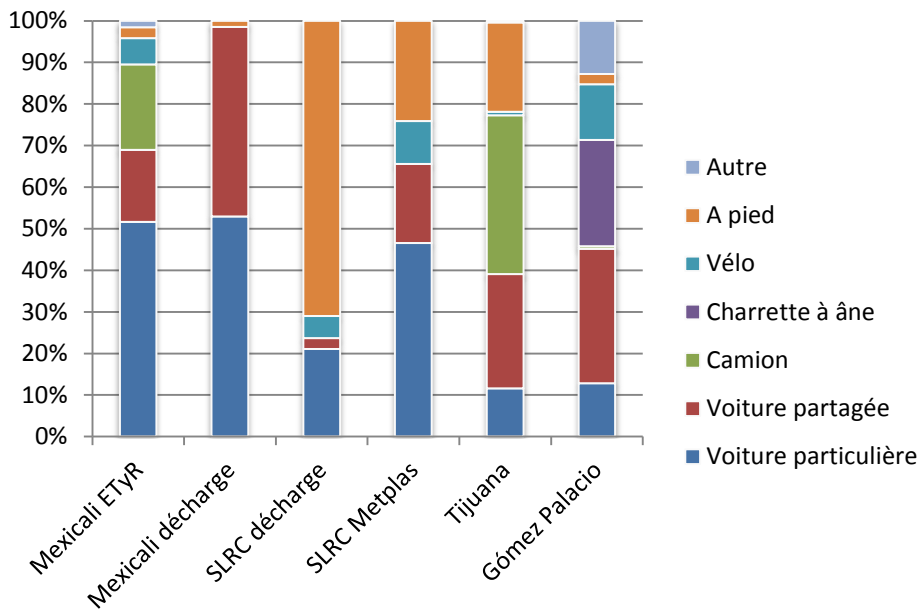


Figure A9.10 : Revenu individuel par semaine par site (peso mexicain)

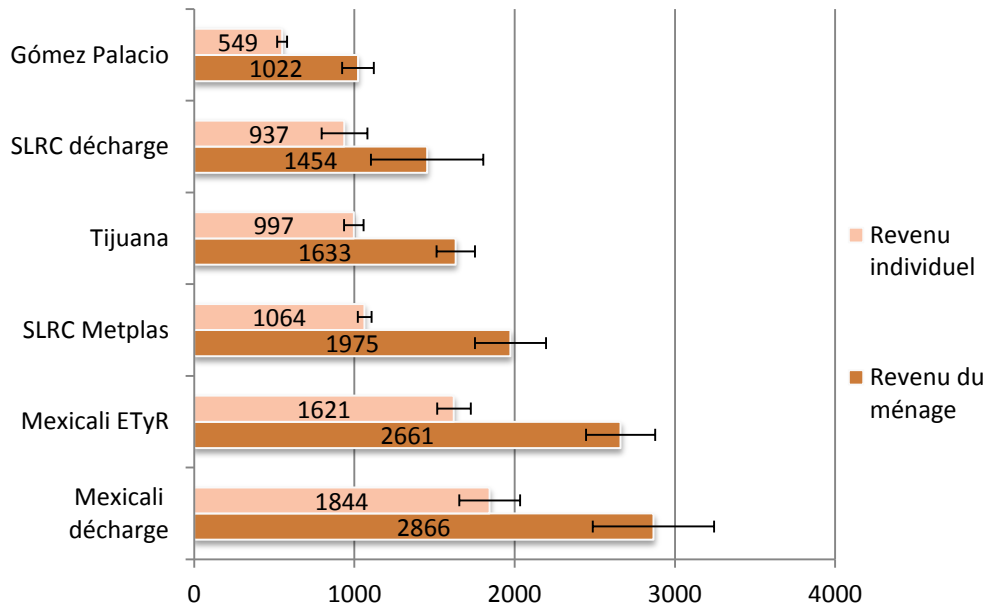
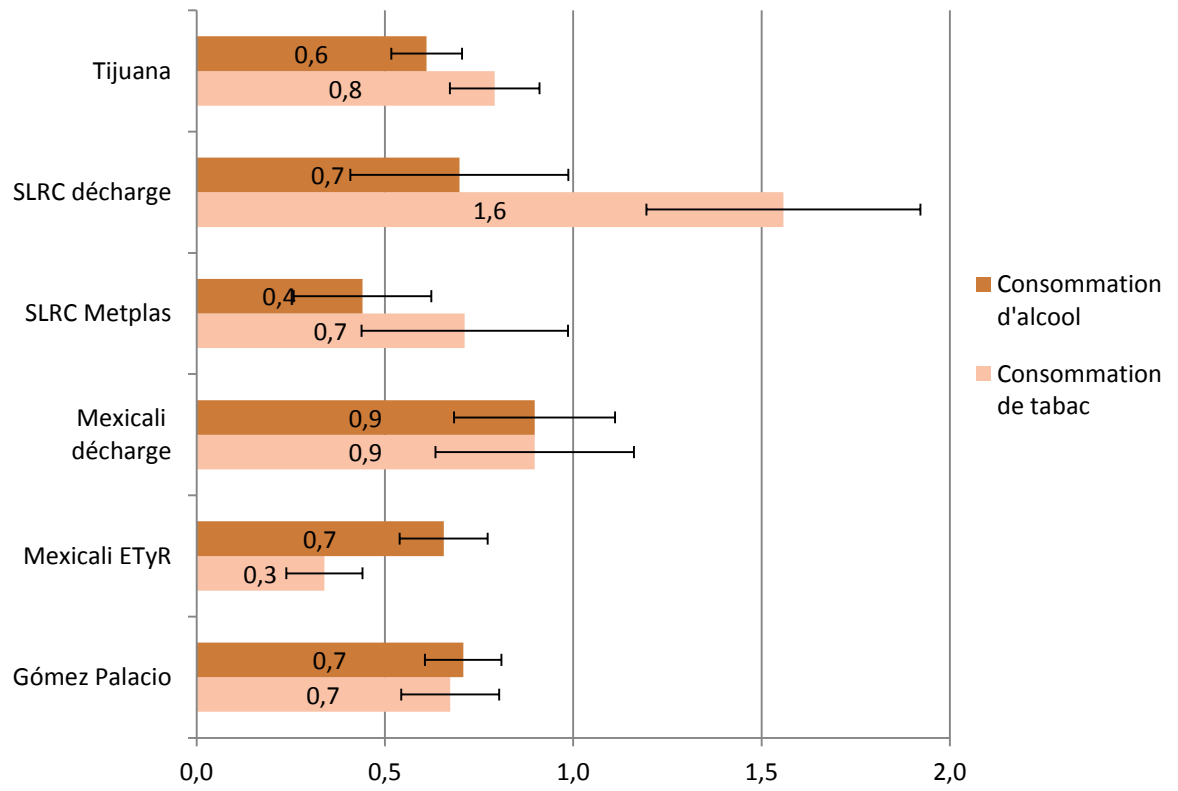


Figure A9.11 : Score de consommation d'alcool et de tabac par site



Annexe 10 : Questionnaires (Mexique)

A

Encuesta pepenadores Enero 2014 MEXICALI

Sitio: ETYR / RS	Fecha: ___/___/2014	Nombre encuestador: _____
------------------	---------------------	---------------------------

Q01: Nombre pepenador: _____	Q02: Sexo: M / F	Q03: N° de teléfono: _____
------------------------------	------------------	----------------------------

Q04: Fecha de nacimiento: ___/___/_____	Q05: Lugar de nacimiento _____
---	--------------------------------

Q06: ¿Cómo es su vida? _____ En una escala de 0 ('No podría ser peor') a 10 ('No podría ser mejor').
--

Q07: Situación civil:	Q08: Religión:										
<table border="1"> <tr> <td>Soltero</td> <td>Casado</td> <td>Unión Libre</td> <td>Separado</td> <td>Divorciado</td> <td>Viudo</td> </tr> </table>	Soltero	Casado	Unión Libre	Separado	Divorciado	Viudo	<table border="1"> <tr> <td>Católico</td> <td>Cristiano</td> <td>Otro: _____</td> <td>Ninguna</td> </tr> </table>	Católico	Cristiano	Otro: _____	Ninguna
Soltero	Casado	Unión Libre	Separado	Divorciado	Viudo						
Católico	Cristiano	Otro: _____	Ninguna								

Q09: Nivel de educación:							
<table border="1"> <tr> <td>Ninguno</td> <td>Primaria (C) (I)</td> <td>Secundaria (C) (I)</td> <td>Preparatoria o bachillerato</td> <td>Estudios técnicos o comerciales</td> <td>Licenciatura o Profesional</td> <td>Otro: _____</td> </tr> </table>	Ninguno	Primaria (C) (I)	Secundaria (C) (I)	Preparatoria o bachillerato	Estudios técnicos o comerciales	Licenciatura o Profesional	Otro: _____
Ninguno	Primaria (C) (I)	Secundaria (C) (I)	Preparatoria o bachillerato	Estudios técnicos o comerciales	Licenciatura o Profesional	Otro: _____	

Q10: Si contestó "Ninguno" o "Primaria incompleta": ¿Alguien más en su hogar completó primaria? SI NO

Q11: ¿Cuándo completó primaria? ("Usted" si Q09>Primaria completa / "Esta persona" si Q10=SI)				
<table border="1"> <tr> <td>Hace más de 2 años</td> <td>> 1.5 año pero < 2 años</td> <td>> 1 año pero < 1.5 año</td> <td>Hace menos de 1 año</td> </tr> </table>	Hace más de 2 años	> 1.5 año pero < 2 años	> 1 año pero < 1.5 año	Hace menos de 1 año
Hace más de 2 años	> 1.5 año pero < 2 años	> 1 año pero < 1.5 año	Hace menos de 1 año	

Q12: Grupo: Libres / Unidos	Q13: Desde cuándo es pepenador (años): _____	Q14: Desde cuándo trabaja en ETR: ___/20___
-----------------------------	--	---

1/ Trabajo

		Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años atrás (07/12)	2 años atrás (01/12)
Q15: ¿Cuál es su situación laboral?	1. Pepenador (segregación de material)	1	1	1	1
	2. Trabajando (otro, especificar): _____	2	2	2	2
	3. Labores del hogar	3	3	3	3
	4. Desempleado	4	4	4	4
	5. Otro (especificar): _____	5	5	5	5
Q16: ¿En qué medio de transporte se viene a trabajar?	1. Coche privado	1	1	1	1
	2. Coche compartido	2	2	2	2
	3. Camión	3	3	3	3
	4. Carreta con mula	4	4	4	4
	5. Bicicleta	5	5	5	5
	6. Caminando	6	6	6	6
	7. Otro(especificar): _____	7	7	7	7
Q17: ¿En un día regular, cuánto tiempo hace de su casa al tiradero/ a la estación de transferencia? (minutos)		_____	_____	_____	_____
Q18: En promedio, ¿cuántas horas por día dedica a recuperar y					

segregar material?	_____	_____	_____	_____
Q18b: En promedio, ¿Cuántos días por semana dedica a recuperar y segregar material?	_____	_____	_____	_____

2/ Descripción del hogar

	Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q19: ¿Cuántas personas viven con usted? (<i>contándose</i>)	_____	_____	_____	_____
Q20: ¿Cuántas personas de su hogar trabajan? (<i>contándose</i>)	_____	_____	_____	_____
Q21: ¿Cuántas personas de su hogar trabajan como pepenadores? (<i>contándose</i>)	_____	_____	_____	_____
Q22: ¿Cuántos hijos dependen de usted? (<i>hijos que viven con encuestado o a quienes da dinero</i>)	_____	_____	_____	_____
Q23: ¿Tiene algún hijo de más de 6 y menos de 15 años que no esté en la escuela?	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO

Q24: ¿Tuvo algún hijo que falleció antes de cumplir 5?	SI NO
Q24b: Si contestó que SI, ¿cuándo ocurrió?	_____

		Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q25: ¿Su vivienda tiene electricidad?	1. Sí, conexión formal 2. Sí, conexión informal 3. Batería o generador eléctrico 4. No	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
Q26: ¿Qué tipo de sanitario tiene su vivienda?	1. Sanitario privado con descarga directa 2. Sanitario privado sin descarga directa 3. Sanitario compartido con otras casas 4. Letrina 5. Otro (especificar): _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5
Q27: ¿De qué material es el piso de su vivienda?	1. Tierra o arena 2. Cemento o firme 3. Madera, mosaico u otro recubrimiento	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Q28: ¿Qué fuente de energía utilizan para cocinar en su vivienda?	1. Gas 2. Electricidad 3. Leña Madera o carbón 4. Otro, especificar _____	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
Q29: ¿Dónde consiguen el agua que beben en su vivienda?	1. Llave 2. Botellas o garrafón 3. Río lago u otro	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Q30: ¿Cuánto tiempo tarda Ud. u otros miembros de su hogar para ir a comprar / buscar agua para tomar? (minutos)		_____	_____	_____	_____

Q31: ¿Cómo calificaría las rutas de acceso de su casa al centro de la ciudad?	1. Malas 2. Regulares 3. Buenas	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Q32: ¿Cómo calificaría la calidad de la comida en su hogar?	1. Mala 2. Regular 3. Buena	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3

Annexes

Q33: ¿En su vivienda tienen?	1. Radio	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	2. Televisión	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	3. Refrigerador	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	4. Teléfono (celular o fijo)	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	5. Bicicleta	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	6. Motocicleta	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	7. Automóvil, camioneta o pickup	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
		Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q34: - ¿Cómo calificaría el nivel de crimen y de violencia en su barrio?	1. Muy bajo	1	1	1	1
	2. Bajo	2	2	2	2
	3. Regular	3	3	3	3
	4. Alto	4	4	4	4
	5. Muy alto	5	5	5	5
Q35: ¿Cuánto tiempo dedica a convivir con su familia a diario?	1. Entre semana	_____	_____	_____	_____
	2. El fin de semana	_____	_____	_____	_____

3/ Vida privada

		Ahora	1 año	1.5 años	2 años
Q36: ¿Utiliza regularmente algunos de los siguientes medios de comunicación para tenerse informado de las noticias?	1. Televisión	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	2. Radio	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	3. Periódicos	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	4. Internet	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q37: ¿Cómo calificaría el nivel de confianza que le tiene a su familia cercana?	1. Ninguna confianza	1	1	1	1
	2. Poca confianza	2	2	2	2
	3. Algo de confianza	3	3	3	3
	4. Mucha confianza	4	4	4	4
Q38: ¿Cómo calificaría el nivel de confianza que les tiene a sus vecinos, conocidos o miembros de su comunidad?	1. Ninguna	1	1	1	1
	2. Poca	2	2	2	2
	3. Algo	3	3	3	3
	4. Mucha	4	4	4	4
Q39: ¿Cómo calificaría el nivel de confianza que les tiene a sus compañeros de trabajo?	1. Ninguna	1	1	1	1
	2. Poca	2	2	2	2
	3. Algo	3	3	3	3
	4. Mucha	4	4	4	4
Q40: ¿Cómo calificaría el nivel de confianza que les tiene a personas extrañas?	1. Ninguna	1	1	1	1
	2. Poca	2	2	2	2
	3. Algo	3	3	3	3
	4. Mucha	4	4	4	4
Q41: ¿Cuántos amigos cercanos tiene?	1. Ninguno	1	1	1	1
	2. Entre 1 y 4	2	2	2	2
	3. Entre 5 y 10	3	3	3	3
	4. Más de 10	4	4	4	4
Q42: ¿Fuera de su familia, a cuántas personas podría pedirles un préstamo por una cantidad baja de dinero?		_____	_____	_____	_____
Q43: ¿Pertenece o pertenecía alguno o varios de los siguientes grupos?	1. Partido o grupo político	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	2. Religioso	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	3. Club o equipo de deporte	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	4. Grupo de ahorro y préstamo	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	5. Otro (especificar): _____	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q44: Ha participado, por su propia voluntad	1. Mitin político	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	2. Marcha	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO

Annexes

y no por obligación...	3. Plantón	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	4. ¿Ha firmado una petición?	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	5. Otro (especificar): _____	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q45: ¿Le parece importante votar?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q46: ¿Tiene una credencial?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q47: Si hubiera elecciones federales este domingo, ¿votaría?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q48: ¿Ha participado en algún tipo de actividad "altruista"? (ej.: ayudar gente de su comunidad a construir casas, actividades en la escuela de sus hijos, levantar fondos, actividades caritativas, etc.)		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q49: ¿Dona de vez en cuando a la beneficencia social?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO

4/ Salud y bienestar subjetivo

	Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q50: ¿En general, que tan satisfecho está con su vida? (en una escala de 0=nada a 10=totalmente)	_____	_____	_____	_____
Q51: ¿En general, que tanto valen la pena las cosas que hace en su vida? (en una escala de 0=nada a 10=totalmente)	_____	_____	_____	_____

Q52: ¿Qué tan feliz se sentía ayer? (en una escala de 0=nada a 10=totalmente)	_____
Q53: ¿Qué tan nervioso se sentía ayer? (en una escala de 0=nada a 10=totalmente)	_____

	Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q54: ¿En general le parece que la gente le trata con respeto? (en una escala de 0=nada a 10=totalmente)	_____	_____	_____	_____
Q55: ¿Cómo calificaría su estado de salud?	1. Muy malo	1	1	1
	2. Malo	2	2	2
	3. Regular	3	3	3
	4. Bueno	4	4	4
	5. Muy bueno	5	5	5
Q56: ¿Tiene derecho a algún servicio médico?	1. Seguro Social (IMSS)	1	1	1
	2. ISSTE	2	2	2
	3. Seguro Popular	3	3	3
	4. Seguro particular	4	4	4
	5. No tengo derecho a servicios médicos	5	5	5

Q57: ¿Se hizo una revisión médica?	1. En 2013	SI NO
	2. En 2012	SI NO
Q58: ¿Visitó a un dentista?	1. En 2013	SI NO
	2. En 2012	SI NO

Q59: ¿Usa algún medicamento controlado?	SI NO	Q59b: Si contestó que sí: ¿Cuál?	_____
---	-------	----------------------------------	-------

	Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q60: ¿Fuma?	1. Sí, más de 10 por día	1	1	1
	2. Sí, menos de 10 por día	2	2	2
	3. Sólo en algunas ocasiones	3	3	3
	4. No	4	4	4

Annexes

Q61: ¿Toma?	1. Sí, a diario	1	1	1	1
	2. Sí, más de 1 vez a la semana	2	2	2	2
	3. Sólo en algunas ocasiones	3	3	3	3
	4. Nunca	4	4	4	4
Q62: ¿Tiene usted o alguna persona de su hogar una adicción a drogas o alcohol?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q63: ¿ En general, que tan satisfecho está con su trabajo? (en una escala de 0=nada a 10=totalmente)		_____	_____	_____	_____
Q64: ¿Qué tan altos son estos riesgos en su trabajo? 1=Muy bajo; 2=Bajo; 3=Regular; 4=Alto; 5=Muy alto	1. Riesgo físico (camiones, mordidas de animales, enfermedades)	_____	_____	_____	_____
	2. Abuso de autoridad de un líder	_____	_____	_____	_____
	3. Inseguridad sobre lo que va a ganar mañana	_____	_____	_____	_____
	4. Temor a que le corran del tiradero	_____	_____	_____	_____

		Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q65: Recomendaría este trabajo a...	1. Sus amigos	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	2. Sus hijos	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO

5/ Ingresos

	Ahora (01/14)	6 meses (07/13)	1 año (01/12)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q65: Aproximadamente, ¿Cuánto gana Ud.? (en MXN por semana)	_____	_____	_____	_____	_____
Q66: Aproximadamente, ¿Cuál es el ingreso total de su hogar? (en MXN por semana)	_____	_____	_____	_____	_____

Q67: ¿Ha tenido una ganancia inesperada en los últimos 6 meses (herencia, lotería o casino)?	SI NO
Q67b: Si contestó que sí: ¿cuánto dinero era?	_____ PESOS

		Ahora (01/14)	1 año (01/13)	1.5 años (07/12)	2 años (01/12)
Q68: ¿Tiene una cuenta de banco?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q69: ¿Tiene posibilidades de ahorrar dinero?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q70: ¿Tiene alguna deuda?		SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
Q71: ¿Paga usted o alguien de su hogar impuestos?	1. Impuesto predial	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	2. Tenencia vehicular	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO
	3. Impuesto sobre su salario	SI NO	SI NO	SI NO	SI NO

7/ Intervenciones en Mexicali

Q72: ¿Participa o ha participado en alguno de los servicios o programas?	1. INEA	SI NO
	2. Brigadas de salud	SI NO
	3. Pláticas de adiciones y autoestima	SI NO
	4. Equipo de futbol / deporte	SI NO
	5. Capacitaciones	SI NO
	6. Eventos recreativos	SI NO
	7. Otro, especificar _____	SI NO

Q73: ¿En general, que tan satisfecho está con los servicios y programas en los que participó?
(en una escala de 0=nada a 10=totalmente)

COMENTARIOS DE LA ENCUESTA

Encuesta cualitativa pepenadores

N° encuesta: _____	Nombre de encuestador: _____				
Lugar	Fecha de la entrevista: _____				
<table border="1"> <tr> <td>Mexicali</td> <td>Tijuana</td> <td>Gómez</td> <td>SLRC</td> </tr> </table>	Mexicali	Tijuana	Gómez	SLRC	
Mexicali	Tijuana	Gómez	SLRC		

Nombre del pepenador: _____

Q01

En la otra encuesta, le hicieron dos preguntas parecidas: A. <i>¿Cómo es su vida?</i> B. <i>¿En general qué tan satisfecho está con su vida?</i> Entre estas dos preguntas...	¿Cuál le pareció más fácil de contestar? Si solo pudiéramos preguntarle una, ¿Cuál cree que representa mejor su calidad de vida?	A / B / Son iguales A / B / Son iguales
--	---	--

Q02 ¿Qué tan importantes son estos aspectos de tu vida?

	Importancia (0-10)	Durante el último año, este aspecto de su vida ha cambiado?	Espacio comentarios
1. Familia	1. ____	+ = -	
2. Amigos	2. ____	+ = -	
3. Dinero	3. ____	+ = -	
4. Salud	4. ____	+ = -	
5. Trabajo	5. ____	+ = -	
6. Seguridad personal	6. ____	+ = -	
7. Educación (suya o de sus hijos)	7. ____	+ = -	
8. Estar lejos de drogas (él o sus hijos)	8. ____	+ = -	
9. Posibilidades para el futuro de sus hijos	9. ____	+ = -	
10. Casa	10. ____	+ = -	
11. Acceso a medios de transporte	11. ____	+ = -	
12. Acceso a medios de comunicación	12. ____	+ = -	
13. Tiempo libre, recreación	13. ____	+ = -	
14. Otro A: _____	14. ____	+ = -	
15. Otro B: _____	15. ____	+ = -	
16. Otro C: _____	16. ____	+ = -	

Q03 ¿Qué tan importantes son estos aspectos de su trabajo?

	Importancia (0-10)	El último año, este aspecto de su trabajo ha cambiado?	Espacio comentarios
1. Ingresos	1. ____	+ = -	
2. Condiciones de seguridad	2. ____	+ = -	
3. Relación con compañeros de trabajo	3. ____	+ = -	
4. Relación con mi jefe / líder y vigilantes	4. ____	+ = -	

5. Relación con PASA	5. ____	+ = -
6. Seguridad del trabajo a largo plazo	6. ____	+ = -
7. Flexibilidad del horario	7. ____	+ = -

Q04: Cuándo compara su vida con la de otras personas, ¿con quién se compara?
(Entre 1 y 3 respuestas posibles, clasificarlos)

1. Hermanos, primos, etc.	_____
2. Padre, madre, suegros, etc.	_____
3. Amigos	_____
4. Vecinos	_____
5. Otros pepenadores	_____
6. Personas en su ciudad	_____
7. Personas en México	_____
8. Personas en el mundo	_____
9. Conmigo hace 10 años	_____

Q05: Completar las frases

Lista es para ejemplos, no tiene que ser una respuesta de la lista

Como persona soy _____	<i>Espacio comentarios</i>	<i>“Persona” ejemplos</i> Normal Feliz Valiente Complaciente Orgullosa Oprimido Pobre Desfavorecido Inútil Excluido Fuerte Débil Razonable Comprensivo Divertido Buena onda Humilde Inteligente Grosero Optimista Pesimista Platicador Presumido, creído Sociable, amigable Chismoso Respetuoso		
Como pepenador soy _____				
Los otros pepenadores dicen que soy _____				
Yo creo que los otros pepenadores son _____				
Trabajar como pepenador me hace sentir _____				
Como trabajador soy _____ <i>(si tiene otro trabajo)</i>				
Como persona, me gustaría ser _____				
Como pepenador me gustaría ser _____				
Me gustaría que los otros pepenadores digan que soy _____				
Me gustaría que los otros pepenadores sean _____				
Me gustaría que trabajar como pepenador me haga sentir _____				
Como trabajador me gustaría ser _____ <i>(si tiene otro trabajo)</i>				
				<i>“Pepenador” ejemplos</i>

		Trabajador Eficaz Independiente Aislado Aferrado Responsable Flojo
--	--	--

Q06: Usted se siente...

	En el trabajo	Fuera del trabajo	¿Por qué?	¿Cree que esto puede cambiar?	¿Sabe cómo cambiarlo?
1. Reconocido	SI NO	SI NO		SI NO	SI NO
2. Apreciado	SI NO	SI NO		SI NO	SI NO
3. Ignorado	SI NO	SI NO		SI NO	SI NO
4. Despreciado	SI NO	SI NO		SI NO	SI NO
5. Humillado	SI NO	SI NO		SI NO	SI NO

Q07: ¿Quiénes viven en su casa?

Pregunta abierta: para cada persona, pregunta su relación con el encuestado, edad y ocupación

--	--

Q8: ¿Cuántos cuartos hay en su casa? _____

Q9: ¿Hay cosas que le gustaría mejorar en su casa?

(3 respuestas posibles, clasificar por orden de importancia)

		¿Tiene la oportunidad de hacerlo?	¿Cómo? (Si contesta que SI) ¿Por qué? (Si contesta que NO)
1. Espacio para convivir			
2. Espacio para el almacenamiento			
3. Espacio para la higiene			
4. Calidad del material	_____	SI NO	
5. Limpieza			
6. Ruido	_____	SI NO	
7. Luz (natural o artificial)			
8. Ampliar la casa	_____	SI NO	
9. Poner agua entubada			
10. Otros, especificar _____			

11. Nada

Q10: ¿Tiene amigos que no trabajan en la pepena? SI / NO

Q11: ¿Cómo les conoció?

Q12: ¿A qué se dedican?

Q13: Se reúne con sus amigos después de un día de trabajo. ¿Platican del trabajo? ¿Qué les cuenta?

Q14: Conoce a una persona por primera vez (por ejemplo un amigo de amigos. ¿Cómo le explica su trabajo?

Q15: ¿A qué cree que se dedicaría si no fuera pepenador? _____ ¿Por qué?

Expectativas de su vida

Q18: ¿Cuál sería su trabajo ideal? _____ ¿Tiene la oportunidad de hacerlo? ¿Cómo? / ¿Por qué?

Q19: ¿Si no completó sus estudios, espera terminarlos? SI / NO ¿Hasta qué grado? _____ ¿Tiene la oportunidad de hacerlo? ¿Cómo? / ¿Por qué?

Q20: ¿Si no tiene acceso a servicios médicos, espera mejorar su acceso a salud? SI / NO
 ¿Tiene la oportunidad de hacerlo? ¿Cómo? / ¿Por qué?

Q21: ¿Quiere involucrarse en más actividades culturales/deporte? SI / NO ¿Cuál? _____
 ¿Tiene la oportunidad de hacerlo? ¿Cómo? / ¿Por qué?

Q05: ¿Qué expectativas tiene para sus hijos?

		¿Les apoya para lograr esto?	¿Cómo? (SI) ¿Por qué? (NO)
1. Una carrera profesional	SI NO	SI NO	
2. Un empleo formal	SI NO	SI NO	_____
3. Que sigan con la pepena	SI NO	SI NO	_____
4. Que se casen y tengan hijos	SI NO	SI NO	_____
5. Que tomen sus propias decisiones	SI NO	SI NO	_____
6. Una buena salud y que estén lejos de drogas	SI NO	SI NO	_____
6. Otro (especificar) _____	SI NO	SI NO	_____

Q19: ¿Considera que tiene voz entre el grupo / sindicato?

SI / NO

Q20: ¿Considera que los políticos toman en cuenta sus preocupaciones / opiniones al tomar decisiones?

- Preocupaciones como pepenador SI / NO
- Preocupaciones como ciudadano SI / NO

Q21: ¿Me puede dar ejemplos de preocupaciones que tomaron / no tomaron en cuenta los gobernantes?
Ejemplos: poner luz en el ejido, mejorar las carreteras, guarderías para sus hijos, etc.

Q22: ¿Usted siente que puede comunicar con facilidad con todos sus compañeros de trabajo (incluidos los de grupos / sindicatos diferentes)?

SI / NO

Q23: Relación con los otros pepenadores que trabajan aquí con usted

¿Le parece que trabaja...? (pregunta abierta)	1. Dentro de una gran familia (convivencia), 2. Entre mucha competición, 3. Aislado, 4. Ninguno
--	--

Q24: ¿Aproximadamente, cuántos litros toma de...?

1. Agua	_____ L por día
2. Coca Cola / refrescos	_____ L por día
3. Jugo natural	_____ L por día
4. Cerveza	___ L por semana
5. Otros alcoholes: _____	___ L por semana
6. Café, té, bebidas calientes	___ tazas por día

Q25: ¿Qué equipo tiene/usa usted para el trabajo?

	¿Los usa?	¿Le parece importante usarlos?
1. Guantes	Siempre / Regularmente / A veces / Nunca	SI / NO
2. Chaleco	Siempre / Regularmente / A veces / Nunca	SI / NO
3. Botas	Siempre / Regularmente / A veces / Nunca	SI / NO
4. Diablito	Siempre / Regularmente / A veces / Nunca	SI / NO
5. Pañuelo	Siempre / Regularmente / A veces / Nunca	SI / NO
6. Lentes de protección	Siempre / Regularmente / A veces / Nunca	SI / NO

Q26: A qué hora del día ...

Se despierta _____ Empieza a trabajar _____ Termina de trabajar _____ Desayuna _____ Come _____ Cena _____ Descansa _____	No tengo horario
---	------------------

Q27: ¿Cómo influye la religión en su vida?

(Pregunta abierta)

Comentarios y observaciones



Annexe 11 : Verbatim cartoneros et catadores

11.1 - Verbatim Cartoneros

- « Nous sommes *cartoneros* mais très fiers de l'être »²¹⁹ (Cartonera, centre de tri, El Alamo)
- « Oui, donc comme c'est une coopérative qui a des choses plus prolifiques, parce que comme on l'a dit tout est transparent ici, il y a une discussion horizontale, on donne des conseils, mais on résout tout en assemblée, ce n'est pas moi qui descends et qui donne des ordres ».²²⁰ (Président, El Alamo)
- « On discute, on laisse les camarades exposer des idées, aider, collaborer à des méthodes de travail, à l'amélioration, nous sommes très horizontaux, et puis, ça nous apporte des choses cette expérience, et puis nous n'avons pas voulu être beaucoup d'un coup, nous grandissons lentement, parce que sinon, nous avons l'expérience d'autres coopératives qui sont nombreux et ils ne peuvent pas gérer en interne, ils ont beaucoup de disputes et ils stagnent et ils ne croissent pas, pas ils stagnent beaucoup dans les disputes internes et ne croissent pas »²²¹ (Président, El Alamo)
- « [Et tu es allé à la manifestation jeudi ?] Non, je me suis lassé d'aller aux manifestations. »²²² (Cartonero, rue, El Alamo)
- « Avant quand je travaillais avec mon père au kilo je gagnais plus, et maintenant non, parfois je n'arrive pas à faire les cinq cents kilos, et c'est mal ce qu'a fait la coopérative [de pénaliser ceux qui n'arrivent pas] à cinq cents kilos parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne pouvaient pas, qui ne peuvent pas. »²²³ (Cartonero de la rue, El Alamo)
- « Il y avait la coopérative et on était payés selon ce qu'on avait fait. Si on avait apporté cent kilos, ces cent kilos étaient pesés, on vous en payait un prix et tout était pour vous. Maintenant, le système a changé, le gouvernement de la ville te donne une prime de 5200 et la coopérative te donne disons un bonus, par semaine. Si tu atteints tant de kilos, si j'atteints 500 kilos ça fait 500 pesos, si j'atteints 800 ou plus de 800 kilos ce sont 750 pesos. [Et quel système vous préférez, celui d'avant ou celui de maintenant?] Celui d'avant me semblait mieux parce que ce que je travaillais je l'emportais et... oui, ça rapportait plus, honnêtement ça rapportait plus »²²⁴ (Cartonero de la rue, El Alamo)

²¹⁹ "Somos cartoneros pero con mucha honra"

²²⁰ "Ya, entonces como es una cooperativa que tiene más prolifera las cosas, porque dijimos hacer todo transparente todo acá no, es una discusión horizontal eh, tenemos consejo pero nosotros todo lo resolvemos en una asamblea, no es que yo bajo, yo doy ordenes."

²²¹ "Se discute, dejamos que el compañero exponga ideas, ayude, colabore en métodos de trabajo, mejorar somos muy horizontales, y bueno, pero este, y bueno eso nos da nos fue dando esa experiencia nos fue dando, y después no quisimos nosotros ser mucho de golpe, tenemos ya poco creciendo de a poco, porque si no, nosotros tenemos experiencia de otras cooperativas que son muchos y no la pueden manejar internamente, tienen muchas peleas y se estancan ahí y no crecen, se estancan mucho en las peleas internas y no crecen"

²²² "[¿Y fuiste a la marcha el viernes?] No, yo ya me cansé de ir a las marchas."

²²³ "Antes cuando yo trabajaba así como mi viejo por kilo yo ganaba más, y ahora no a veces los cobro cuando no llego a hacer los quinientos kilos, y eso está mal lo que hizo la cooperativa por si no llegábamos a los quinientos kilos porque hay mucha gente que no pudo, no puede."

²²⁴ "Estaba la cooperativa y cobrábamos según lo que cargábamos. Si uno hacía una carga de cien kilos esos cien kilos se pesaban, te pagaban a un precio y eso iba para vos. Ahora el sistema cambió, el gobierno de la ciudad te da un incentivo de cinco mil doscientos y la cooperativa te da un plus digamos por semana. Si vos

- « [Et les gens... les habitants de Buenos Aires, vous pensez qu'ils n'ont pas conscience de l'importance du recyclage?] Si, mais... avant le *cartonero* était plus critiqué. [Plus quoi?] Plus dénigré, plus critiqué, maintenant ce n'est plus le cas, c'est comme s'ils avaient un peu plus de respect envers nous »²²⁵ (Cartonera, centre de tri, El Alamo)

- « Nous y sommes restés environ trois ou quatre ans jusqu'à ce qu'apparaisse le premier hangar que l'Etat nous a donné, et puis, on a commencé à se développer lentement comme ça, et de là on n'a cessé de croître parce qu'on était toujours chaque année un peu plus [...] mais les relations se sont construites comme ça au travail et avec de l'organisation et voilà, on a grandi tous ensemble »²²⁶ (Président, El Alamo)

- “Después buscamos tratar de recuperar eso, y por ejemplo feriado, que si nos queremos tomar el feriado y cobrarlo, bueno todos nos ponemos de acuerdo de que el feriado no se trabaja, no trabaja nadie pero el trabajo se atrasa, entonces tratamos en lo posible de no tomarnos esos feriados que cada vez inventa el gobierno, que más bien sirve para el turismo que para...y que claro, otras empresas tal vez lo pueda pagar, una multinacional, una empresa grande que pueda pagar, que pueda afrontar esos, esos feriados pagados pero...nosotros no porque vivimos de lo que producimos” (Président, El Alamo)

- « Eh bien, contrairement à une usine, nous n'avons pas de syndicat, donc quand on choisit le conseil c'est tout, c'est celui qui va gérer que l'administration, celui à qui on confie l'administration et aussi à qui on délègue de s'occuper des intérêts des gens, alors c'est un délégué, le conseil est formé de délégués qui ont cette responsabilité de gérer, alors que dans une entreprise on choisit un seul délégué et il protège et défend les statuts du syndicat, mais ici on défend les intérêts de tous les camarades, comme ici nous sommes tous les propriétaires, donc ce conseil doit défendre les intérêts de tous du point de vue administratif, sanitaire, sur la façon de travailler, sur tous les points il doit les défendre, il doit donner... Nous sommes tous propriétaires et nous sommes tous responsables, mais quand ils choisissent, ils en choisissent un, le camarade délègue ou fait confiance à une personne pour prendre soin de ses intérêts, voilà. »²²⁷ (Président, El Alamo)

llegas a tantos kilages, si llego a quinientos kilos son quinientos pesos, si llego a ochocientos o más de ochocientos son setecientos cincuenta pesos. [¿y qué sistema le gusta más el que había antes o el de ahora?] A mí me parecía mejor el de antes porque lo que se trabajaba era para mí y... sí hacía más, sinceramente hacía más.”

²²⁵ “[¿Y la gente...los ciudadanos de buenos aires le parece que no tiene consciencia de esto del reciclaje?] Si, pero que...antes era mucho más este...más hablado el cartoneros. [¿Mas qué?] Mas hablado, criticaban más, ahora no es como que un poco de respeto que tienen más hacia nosotros”

²²⁶ “Ahí estuvimos como tres o cuatro años hasta que apareció el primer galpón que recién el estado nos dio, y bueno así empezamos a crecer de a poco y de ahí no paramos de crecer porque fuimos siempre, cada año éramos algunos más y este... [...] pero el vínculo fue así de trabajo y después de organización y bueno, crecimos todos juntos”

²²⁷ “Bueno, esto a diferencia de una fábrica, es algo nosotros no tenemos gremio, entonces cuando se elige un consejo es todo, es el que va a administrar el que le confían la administración y también como el que lo delega va a cuidar sus intereses entonces es un delegado, el consejo son delegados con esa responsabilidad de administrar, pero en cambio en una empresa se elige solamente a un delegado y vos cuidad, defended sus estatutos del gremio, en cambio aca defendéis los interés de todos los compañeros, como aca somos todos dueños entonces ese consejo tiene que defender los intereses de todos en lo administrativo, en salud, en la forma de trabajar en todo lo tiene que defender, tiene que dar...somos todos dueños y somos todos

- « Les choses qu'on a faites ont été faites pour progresser, les choses progressent, c'est-à-dire les politiques publiques... c'est pour ça que nous sommes toujours attentifs à ce qu'il n'advienne pas quelque chose qui nous nuise, mais on avance, parce que dans nos droits, il est écrit que les matériaux recyclables sont pour la coopérative, pour les récupérateurs, ce sont eux qui ont le droit de travailler. »²²⁸ (Président, El Alamo)

- « Non, non, non, ce qu'on faisait c'est qu'on prenait un charriot et on allait contrôler dans la rue ; on trouvait notre propre matériel et on vendait nous-même, avant de venir ici, nous étions des *cartoneros*, alors maintenant je ne sais pas si tu as vu, mais il y a des camions, sont les gens qui récupèrent et qui amènent [les matériaux] aux gens »²²⁹ (Cartonero, centre de tri, Madreselvas)

- « C'est difficile de terminer les études, oui je suis en train de les terminer, mais il n'y a pas de travail, aucune chance, et la coopérative nous a donné la possibilité de pouvoir travailler, c'est un travail honnête, un travail où chaque jour on vient travailler et où chaque jour se met en place le même système, il arrive une certaine quantité de marchandises, on essaye de répartir les marchandises qui arrivent entre les 2 tapis roulants »²³⁰ (Cartonero, centre de tri, Madreselvas)

- « J'ai deux enfants, un garçon et une fille. [Quel âge ont-ils?] Le garçon vient d'avoir 10 ans et la fille va en avoir 7. [Et ils vont à l'école?] Oui, eux oui, je leur inculque que oui. Ils doivent terminer l'école parce que si moi je n'ai pas pu terminer l'école, maintenant, je peux leur donner une vie meilleure à eux, alors je leur inculque que oui. »²³¹ (Cartonero, centre de tri, Madreselvas)

- « Au final ici je vois la possibilité qu'ici nous sommes plus tranquilles, beaucoup de jeunes pour qui les choses se sont améliorées, il y a toujours quelqu'un qui se plaint, mais nous essayons au moins d'essayer d'aller de l'avant tous ensemble, c'est une coopérative et plus qu'une coopérative, on s'est fait beaucoup d'amis, moi j'ai quelques camarades ici que je connais depuis qu'on avait les charriots, tout ça, et oui on continue à travailler »²³² (Cartonero, centre de tri, Madreselvas)

responsables pero cuando eligen, elige uno, el compañero delega o confía en una persona que va poder cuidar sus intereses, así que.”

²²⁸ “Las cosas que se hicieron se hicieron para mejorar, están mejorando, o sea las políticas públicas...por ello estamos siempre atentos a que no salga algo que perjudique no pero avanzamos porque en los derechos está escrito que los materiales reciclables es para la cooperativa, para los recuperadores, ellos son los que tienen derecho de trabajar.”

²²⁹ “No, no, no nosotros hacíamos lo que era agarrábamos un carro y salíamos a regular a la calle hallábamos nuestro propio material y vendíamos nosotros, antes de ingresar acá, éramos cartoneros, así que ahora no se si viste que estaban los camiones, son la gente que lleva y trae a la gente”

²³⁰ “Es difícil terminar los estudios, si los termino pero no hay laburo, no hay posibilidad y la cooperativa nos brinda la posibilidad de poder trabajar, este es un trabajo honrado un trabajo donde todos los días venimos a trabajar y donde todos los días se mueve el mismo sistema, entra una cierta cantidad de mercadería, la mercadería que entra tratamos de sacarla entre las 2 cintas”

²³¹ “Yo tengo 2 hijos, un varón y una nena.” [¿Qué edad tienen?] El varón cumplió 10 años y la nena va a cumplir 7. [¿Y ellos si van a la escuela?] No, ellos sí, yo les inculco a ellos que sí. Que terminen el colegio porque si yo no pude terminar el colegio, ahora yo les puedo dar una mejor vida a ellos entonces le inculco a ellos que sí.”

²³² “Dentro de todo yo acá miro la posibilidad de que acá estamos más tranquilos, muchos chicos que bueno a muchos le ha mejorado, siempre tenemos a uno que se queja, pero tratamos por lo menos de tratar de sacar esto todos juntos adelante, esto es una cooperativa y más de una cooperativa hemos conocido muchos amigos, yo tengo unos compañeros acá que le conocemos de carro, de tirada de todo eso, si seguimos trabajando.”

- « Oui, oui, oui, on y va petit à petit, les choses avancent, c'est dur, parce que tout est dur, mais petit à petit, on est allés de l'avant et beaucoup de gens ici sont allés de l'avant avec ce travail²³³ (Cartonero, centre de tri, Madreselvas).

11.2 - Verbatim Catadores

-« [Et comment les personnes vous voient, par exemple?] La plupart se méfiait de moi, pensait que nous étions SDF, qu'on voulait la charité alors qu'en fait, ce n'était pas comme ça. Aujourd'hui, je pense que les choses se sont améliorées. On parle de nous dans les journaux, à la télévision, alors les gens commencent à prendre conscience du mouvement. » (Catadora, Açor)²³⁴

- [Connaissez-vous la loi des déchets urbains au Brésil ?] Non. [Mais vous savez ce qu'elle dit ?] Non. [La loi parle de la responsabilité des grands producteurs : ils doivent prendre leur part de responsabilité sur les emballages qu'ils mettent sur le marché. La loi régleme également la profession des *catadores* au Brésil, qui est désormais un emploi reconnu et formel au Brésil. La loi parle de la collecte sélective, la collecte normale, et dit qu'il faut fermer les lieux de décharges illégaux et renforcer les coopératives.] De ces actions, je connais la construction des lieux de décharge propre et le renforcement des coopératives. Et ici, à Poços, il y a encore beaucoup de *catadores* illégaux. [Savez-vous pourquoi ils ne veulent pas venir ou pourquoi il est si difficile de se joindre à la coopérative ?] Je ne sais pas pourquoi ils ne veulent pas venir. Ils disent que c'est parce qu'ils gagnent plus de cette façon que via la coopérative. Parce que là, ils travaillent individuellement, mais en fait ici c'est aussi individuellement, la différence c'est que nous, nous avons un plafond. [Et quelle est votre opinion sur cette loi ? En général ?] Je pense qu'elle nous complète et nous encourage, car nous voulons protéger l'environnement, penser à nos enfants et petits-enfants. Et elle aide les *catadores* à continuer à travailler et à aider l'environnement. (Catadora, Açor)²³⁵

- [A propos des chiffonniers des décharges] « Il y a la question de l'éducation, leur niveau d'étude est très bas et donc quand ils trouvent un emploi où aucune éducation n'est requise, ça les motive. Il y a aussi les ferrailleurs qui se positionnent comme intermédiaires : ils profitent des *catadores* de la

²³³ “Si, si, si, de a poquito vamos, se va haciendo las cosas, cuesta, porque todo cuesta pero de a poquito hemos salido adelante y mucha gente acá así ha salido adelante con este trabajo.”

²³⁴ E2: E sempre foi assim o jeito que as pessoas viram, por exemplo você? A: Não, muitas olhavam com o nariz torto, achavam que a gente era mendigo, era pedinte e não é bem assim né, hoje eu acho que já melhorou bem a visão. Aparecendo em jornal, na televisão, aí as pessoas vão tendo mais consciência do movimento em todos os lugares né.

²³⁵ E2: Você tem conhecimento da lei de resíduos sólidos do Brasil? A: Da lei não. E2: Mas você sabe sobre o que ela fala? A: Também não. E2: A lei fala sobre a responsabilidade dos grandes geradores, que eles tem que ter uma responsabilidade de porcentagem de embalagem que eles colocam no mercado, a lei também regulariza a profissão de catador no Brasil, é um emprego reconhecido e formal no Brasil hoje, a lei fala da coleta seletiva, da coleta normal, fala que tem que fechar os lixões e construir aterros sanitários, tirar os catadores do lixão e colocá-los em cooperativas. A: Dessas duas partes eu sei, do aterro e de tirar os catadores aqui. A: E aqui em Poços ainda tem catador lá e eles não conseguem tirar eles de lá. E2: Você sabe porque eles não querem vir ou porque é tão difícil tirar eles de lá? A: Eu não sei por que eles não querem vir, dizem que é porque eles tiram mais lá do estando na cooperativa. Porque lá eles trabalham individualmente, aqui também é individualmente só que aqui tem um teto. E2: E qual é a sua opinião sobre essa lei? No geral? A: Eu acho que ela veio complementar, pra incentivar, porque a gente precisa proteger o meio ambiente a gente tem que deixar pros nossos filhos e netos. E que ela sempre venha a ajudar o catador pra não faltar renda e pra ajudar o meio ambiente.

décharge, forment des « partenariats » pour leur acheter leurs matériaux, et eux ils sont exempts de taxes. Ces ferrailleurs voulaient nous envoyer leurs matériaux, mais le projet fait que nous ne pouvons pas acheter leurs trucs, parce que si nous le faisons nous allons les encourager, et c'est contraire à la philosophie du projet Nuovo Ciclo... » « C'est une question un peu délicate, pour les *catadores* des décharges et des rues. Ceux des rues gagnent un peu moins, parce que dans des décharges il y a des matériaux en abondance et ils ont déjà quelqu'un à qui les vendre. Par contre, ceux qui travaillent dans des décharges sont soumis à plus de risques. C'est la raison principale pour laquelle nous voulons qu'ils quittent ces endroits. Il faut prendre soin de la santé, aller chez le médecin et acheter des médicaments, car non seulement le catador sera malade, mais sa famille aussi, parce qu'il les contaminera. C'est la partie la plus difficile à comprendre pour eux. Je pense que la vraie solution devrait venir des autorités, qui devraient faire plus de locaux comme celui-ci et créer plus d'associations ou de coopératives. » (catador, Coopersul)²³⁶.

-« [Pourriez-vous nous parler d'un préjugé dont vous avez souffert quand vous travailliez dans la rue ?] J'étais avec ma charrette, ramassant les déchets d'une poubelle et une voiture de luxe s'arrête près de moi. Une dame descend en talons, elle me regarde et me demande si je n'ai pas honte de ramasser les déchets. Elle me dit que je devrais chercher un travail. Je lui réponds « Vous savez ce qui est honteux ? Donner de la drogue à vos fils, coucher avec votre mari ou vous voler." C'était ma réponse parce que j'avais ma petite fille et je devais aider ma famille. » (catadora, Acampa)²³⁷

- [Pourquoi avez-vous décidé d'adopter le paiement à l'heure dans la coopérative ? Et, pourquoi la décision de faire une rotation entre les postes ?] Nous trouvons injuste qu'une personne reste seulement sur un poste, sans passer par les autres. Concernant le paiement, payer à la production est compliqué et peut devenir injuste. C'est aussi une question sociale, défendre ceux qui n'ont pas la

²³⁶ “Que nem eu estava falando, que tem aquela questão da educação escolar, o grau deles, escolar é muito pouco, é muito baixo, e aí é onde eles encontram lá um local onde ninguém pede nenhum grau de escolaridade pra eles, então eles correm pra lá, só que lá eles têm uma parte pra induzir que são os intermediários que seriam os sucateiros, porque os sucateiros pra manter aquele pessoal lá pra poder o pessoal fazer serviço pra ele lá, eles estão livres de impostos e de tudo, então quer dizer que eles agenciam esse pessoal lá dentro do lixão inclusive esse pessoal já quiseram mandar material pra cá mas nós estamos dentro de um projeto que nós não podemos comprar aquele material deles, ou pegar aquele material deles porque se nós pegarmos nós estamos incentivando, então qual é a questão do projeto Novo Ciclo...”; “E é o que eu falo pra vocês uma questão um pouco delicada que os catadores dentro do lixão como os catadores de rua, porque normalmente os catadores do lixão vendo os catadores de rua, só que na rua ele cata menos, na rua ele ganha ele ganha um pouco menos e no lixão vai material em abundancia, e lá ele já catou aqui já tem um agenciador pra pegar o material dele, só que nada corre o risco que ele ta passando ali dentro e então o que a gente quer é tentar tirar eles do lixão porque consequentemente a gente ta investindo na saúde dele, a questão de a gente estar gastando com menos médico, com menos remédios, porque não é só ele que fica doente, ele também ta levando a contaminação pra casa, agora o difícil é fazer com que eles entendam isso , pra entender é só, eu diria assim, os poderes públicos fazerem mais galpões que nem esse, criar mais associações ou cooperativas pra poder fechar o lixão”

²³⁷ “E2: Tá pedindo se a senhora pode dar um exemplo de tipo de preconceito que a senhora já sofre quando a senhora trabalhava na rua? M. O pior pra mim. Eu estava com um carrinho catando. Mexendo em uma lixeira que é o trabalho do lixeiro Parou. um carro chique. Desceu uma senhora no salto. Olhou bem pra mim e perguntou se eu não tinha vergonha. De estar mexendo em uma lixeira. Que eu deveria procurar serviço. Só que eu fui mal educada também né. Eu olhei bem pra ela e disse pra ela, “Sabe o que é vergonha?” Passar drogas pro seu filho. Deitar com seu marido. Ou te assaltar. Foi a minha resposta na hora porque aquela época eu tinha a minha filha pequena. E eu tinha que complementar a renda da minha família.”

meilleure condition physique, ceux qui sont plus âgés, qui ne produisent pas beaucoup. Nous considérons que tous doivent recevoir le même traitement. » (Catador, Acamar)²³⁸

- « [Pensez-vous que le nombre de matériaux recyclables que vous recevez a augmenté en raison de la loi de 2010 ? Pensez-vous que la loi incite également les citoyens de la ville à séparer les déchets ?] Pas encore. C'est seulement quand il y aura une réelle mobilisation à travers les associations et le pouvoir public, qu'on créera des lois municipales, que les gens assumeront la responsabilité des déchets générés, car c'est celui qui génère qui a la responsabilité. La population elle-même n'a pas cette compréhension. » (Catador, Acamar)²³⁹

- « [Vous avez dit que vous ne pouvez pas forcer les employés à utiliser l'équipement de sécurité, mais il y a des règles qui disent qu'ils doivent l'utiliser?] Oui. Mais la règle est très flexible en raison de nombreux facteurs, dont un problème social : nombre d'entre eux ont été *catadores* pendant toute leur vie. C'est un processus, nous devons les former, leur faire comprendre l'idée. Eh bien, au moins depuis que je suis en charge, la coopérative essaie d'insérer le *catador* dans le processus et de ne jamais l'exclure. [Vous avez dit que vous avez des règles à suivre ici, pourriez-vous nous donner d'autres exemples de règles et de ce qui se passe si elles ne sont pas respectées? Il y a une punition ou un avertissement?] Oui, nous avons un règlement intérieur. Quand quelqu'un s'associe à la coopérative nous lui donnons une lettre avec toutes les règles et nous montrons devant l'association, par exemple l'horaire d'arrivée : ils doivent arriver à 7:30 et la limite de retard est 8:00, s'ils arrivent plus tard que la limite, ils perdent l'heure du déjeuner (une heure et demie pour déjeuner). Les absences baissent la production... nous avons étudié plusieurs cas et nous sommes arrivés à la solution d'autoriser sept absences non justifiées pour 6 mois. À partir de la septième absence, nous étudions le cas de la personne, le pourquoi de ces absences. S'il y a un cas que l'association ne peut pas assimiler ou aider, il y a l'exclusion des membres, mais c'est rare, en général nous arrivons à aider la personne. [Il existe d'autres règles qui concernent, par exemple, la consommation d'alcool?] Oui, si vous êtes pris en état d'ébriété ici ou en utilisant d'autres drogues, cela signifie l'exclusion directe. Également en cas de vol de matériel ... » (Catador, Acamar)²⁴⁰

²³⁸ "E2: Ela quer saber como que foi a tomada de decisão de vocês de ser o pagamento feito por hora aqui na cooperativa e também como é que foi a decisão de ser rotação, sabe? Cada um fica em uma determinada época em uma atividade aqui dentro? G: A rotação é porque eles entendem que seria injusto uma pessoa ficar só em uma função, e por hora porque produção eles entendem que é muito confuso, eles acham que é muito injusto. Eles vão muito por essa questão social também, defendendo aquele que tem menos vigor físico, aquele mais velho, talvez não produza mais. Então se chegou num fator que todo mundo ganhar igual que é certo."

²³⁹ "E2: Você acha que o número de materiais recicláveis que vocês recebem tem aumentado devido a lei, você acha que a lei também impulsiona os cidadãos da cidade a querer separar o material? G: Ainda não. Vai quando realmente tiver articulação, mobilização através das associações e o próprio município, a criar leis municipais também né, que venham a fazer com que as pessoas se responsabilizem pelo material gerado, porque quem é responsável é quem gera. A população em si ainda não tem esse entendimento."

²⁴⁰ "E2: Você falou que não consegue obrigar eles muito a usar, mas tem regras que tem que usar? G: Tem. Mas a regra tem que ser muito flexível, por muitos fatores até por questão social, até porque têm muitos aqui que a profissão sempre foi ser *catador*. E a gente passa por esse processo, a gente tem que formar, tem que capacitar o entendimento, a idéia. Bom, pelo menos desde quando eu assumi a gente deixa isso claro na cooperativa é de inserir o *catador* a cada dia mais no processo e nunca excluir. E2: Você falou que tem regras aqui pra serem seguidas né, ela quer saber alguns exemplos dessas regras e se eles não seguirem se tem algum

- « En 2001, personne ne connaissait la collecte sélective. Quand nous faisons des mobilisations pour mettre en place la collecte sélective les gens nous disaient "Ce quoi la collecte sélective ?". Nous avons expliqué qu'il faudrait trier le plastique, le papier et le carton... mais les gens disaient « Non, je ne vais pas séparer, qu'est-ce que je vais gagner avec ça ?" Nous avons répondu qu'ils allaient aider l'environnement et les familles qui travaillaient grâce à cela. Donc, les personnes ont commencé à trier. Aujourd'hui les personnes sont plus conscientes de l'importance de protéger la nature et la planète, et la collecte sélective est devenue populaire. » (Catador, Acamar)²⁴¹

- « [Comment la société voit-elle le *catador* ?] Aujourd'hui la société les respecte, avant non, avant c'était une profession mal vue. Ils voyaient le nom "collecte sélective" et avaient une sorte d'aversion... Comme quelque chose de sale... Aujourd'hui ils respectent et félicitent notre travail, nous sommes fiers. » (Catador, Acamar)²⁴²

tipo de punição, advertência? G: Sim, a gente tem um regimento interno que quando a pessoa vem se associar, pede uma carta pra se associar a gente tira um xerox, entrega pra ele e diante de todos na assembléia, um exemplo, tem um horário pra chegar. Você tem que chegar aqui até 7:30 aí se você chegar depois das 8:00 que é o limite, aí você perde a sua hora de almoço, você tem uma hora e meia de almoço, aí você não tem ela. Agora se for frequentemente, igual a gente teve vários problemas de falta, tava trazendo uma queda na produção, aí a gente estudou o que mais ou menos poderia ser feito e a cada seis meses você pode ter no máximo sete faltas justificadas. E2: Quer dizer, sem justificativa? G: Sem justificativa. A partir da sétima a gente já vai fazendo um estudo da pessoa, porque ela ta faltando e porque não tá. Se for um caso assim, que não tem condições da associação assimilar e ajudara casos de exclusão de associados, a casos que a pessoa até passou, mas a gente conseguiu ajudar a pessoa. E2: Tem outras regras tipo, não pode consumir álcool aqui dentro, não pode vir bêbado? G: Tem, se você for pego alcoolizado aqui dentro ou outro tipo de drogas isso já dá exclusão direta. Roubo também, desvio de material..."

²⁴¹ "Em 2001 você chegava e ninguém sabia o que era coleta seletiva, você chegava pra fazer uma mobilização pra implantar uma coleta seletiva você chegava e falava: "Ah, a gente ta implantando uma coleta seletiva aqui no seu bairro" e as pessoas falavam: "O que é coleta seletiva?" Nem sabiam, aí falava: "Ah, é assim que vai ser feito, vai separar material plástico, papel, papelão..." e a pessoa: "Ah, eu não! Vou separar não, pra que? Eu vou ganhar o que?" e eu dizia "Não, você vai ajudar o meio ambiente, você vai ajudar as famílias que estão lá" Aí as pessoas falavam pra passar que iam começar a fazer. Hoje não, hoje o pessoal ta vendo o que é a coleta seletiva, o que é bom pra natureza, o que é bom pro planeta, aí então agora virou uma febre a coleta seletiva."

²⁴² "E2: Você acha que como a sociedade vê o catador hoje? R: Hoje eles vêem o catador e respeitam, antes não, antes eles viam como lixeiro e falavam mal, as vezes você tá com uma roupa escrito coleta seletiva e eles olhavam com uma cara de nojo, hoje não, hoje eles respeitam e parabenizam pelo trabalho de coleta seletiva, hoje a gente sente até orgulho, mas antes a gente que tinha que segurar a onda mesmo, porque a gente gostava, porque não tinha serviço e tinha que aguentar"

